DICTIONNAIRE DE GYMNASTIQUE

COMPRENANT :

LES TERMES RELATIFS A CET ART

ACCOMPAGNÉS DES DÉVELOPPEMENTS NÉCESSAIRES

ET LES AUTRES MOTS DE LA LANGUE

Qui ont un rapport quelconque avec les exercices gymnastiques.

SUIVI D'UNE

LISTE DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

QUI ONT ÉCRIT SUR CETTE QUESTION

AVEC LES TITRES ET DES EXTRAITS DE LEURS OUVRAGES

PAR

N. LAISNÉ

Inspecteur de la gymnastique des écoles Municipales et Communales
de la Ville de Paris.

Prix : 5 francs



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE PICARD-BERNHEIM ET Cie

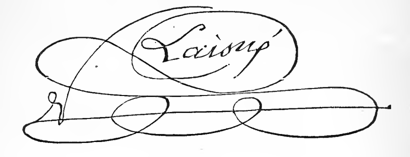
11, RUE SOUFFLOT, 11

Et chez l'auteur, ~~264 bis, rue Saint-Jacques~~ N° 11 avenue Malakoff

1882

DICTIONNAIRE

DE GYMNASTIQUE



Picard-Bernheim & Cie

DICTIONNAIRE

DE

GYMNASTIQUE

COMPRENANT :

LES TERMES RELATIFS A CET ART

ACCOMPAGNÉS DES DÉVELOPPEMENTS NÉCESSAIRES

ET LES AUTRES MOTS DE LA LANGUE

Qui ont un rapport quelconque avec les exercices gymnastiques.

SUIVI D'UNE

LISTE DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

QUI ONT ÉCRIT SUR CETTE QUESTION

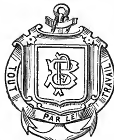
AVEC LES TITRES ET DES EXTRAITS DE LEURS OUVRAGES

PAR

N. LAISNÉ

Inspecteur de la gymnastique des écoles Municipales et Communales
de la Ville de Paris.

> L'exercice, dit le chancelier Bacon, est une des meilleures provisions de santé. De là vient l'aisance à tout faire et à tout souffrir ; c'est l'école de la souplesse et de la vigueur. La souplesse rend l'homme ardent et expéditif dans l'action ; la force élève le courage au-dessus des douleurs et met la patience à l'épreuve des besoins.



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE PICARD-BERNHEIM ET Cie

11, RUE SOUFFLOT, 11

Et chez l'auteur, 264 bis, *rue Saint-Jacques*

—

1882

Je dédie ce livre à MM. les membres des Sociétés de gymnastique de France, comme témoignage d'une sympathique reconnaissance pour la persévérance qu'ils montrent à propager les bienfaits de cet art.

Je remercie bien sincèrement M. E. Boutmy, correcteur du GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIXe SIÈCLE, *pour le concours qu'il a bien voulu m'accorder dans la composition de cet ouvrage.*

N. LAISNÉ

PRÉFACE

Il y a bien longtemps déjà que j'ai conçu le projet de mettre au jour ce travail que j'offre aujourd'hui au public. Le sentiment de mon insuffisance m'avait retenu jusqu'ici; car je ne me dissimule pas que son exécution dépasse de beaucoup les limites de mon savoir. Cependant je me suis décidé en pensant que rien de semblable n'avait encore été fait, et je me suis mis courageusement à l'œuvre; espérant que mon livre, tout imparfait qu'il est, donnera à de plus savants le désir de le perfectionner.

L'art gymnastique ne doit pas rester dans l'état de marasme où il est; en effet, malgré les efforts éclairés de la haute administration, qui cherche à en assurer la pratique, sa diffusion rencontre deux obstacles difficiles à vaincre : il est nécessaire tout d'abord de persuader la nation de son utilité. Un trop grand nombre de personnes y sont, hélas ! encore opposées, partant de cette fausse idée que plus le développement des facultés physiques augmente, plus celui des facultés intellectuelles diminue. C'est le contraire qui est vrai. Cette erreur vient probablement de ce que l'on sait de la gymnastique barbare des Romains, sans tenir compte des immenses avantages qu'en ont retirés les Grecs. Cicéron et Pline lui reconnaissent le pouvoir de rendre plus facile et plus sûr le travail intellectuel.

En outre, on oublie trop que, dans les circonstances périlleuses, c'est toujours le plus fort qui s'expose le premier pour sauver son semblable. Le faible peut avoir la même pensée; mais il se sent forcé de se résigner à une pénible inaction, qui ne lui laisse que des regrets. Lorsqu'on a été bien exercé, au contraire, on agit avec une promptitude dont ne peut se faire une dée, même approximative, celui qui n'a pas reçu la fortifiante éducation que, seule, la gymnastique peut donner. Le moyen le meilleur à mettre en application vient tout de suite à l'esprit d'une personne bien exercée. Je cite ici un fait probant qui a été consigné dans les colonnes du *Journal officiel* il y a quelques années. Deux jeunes gens s'amusaient à glisser sur une glace encore peu solide, dans un fossé des fortifications. Par hasard, un voltigeur, ancien élève de l'École normale de gymnastique, se trouvait sur le glacis. Tout à coup la glace cède sous l'un des deux glisseurs, et il disparaît

par le trou béant. Le second, n'obéissant qu'à son courage, vole au secours de son camarade; mais la glace, rendue plus faible encore par la rupture déjà faite, cède aussi sous son poids, et il est englouti avec le premier, lequel se cramponnait aux bords de la glace qui cédait d'autant plus brusquement qu'il s'y cramponnait avec plus d'énergie.

Le voltigeur, considérant qu'en allant à leur secours sans autre ressource que son courage, il était certain de rester dans l'abîme, sans retirer les deux victimes, se retourne pour voir si quelqu'un ou quelque chose pourrait lui venir en aide. Il aperçoit une échelle debout contre une maison. Avec l'énergie que donne le désir de sauver son semblable, il s'élance, prend l'échelle, la pose à plat sur la glace, et, se plaçant dessus, il la fait glisser jusqu'au trou et en retire les deux imprudents. Grâce aux soins qu'on leur donna, ceux-ci furent rappelés à la vie. Comme c'était nécessaire, le sauvetage que je viens de raconter a été opéré avec une rapidité en rapport avec le besoin, et ce brave militaire a été comblé de félicitations bien méritées, surtout de la part de ses chefs. Inutile de parler de la reconnaissance des enfants.

Nous avons indiqué la première raison qui entrave la diffusion de la gymnastique. La seconde prend sa source dans la façon dont cet art est enseigné chez nous depuis plus d'un demi-siècle : c'est la pratique de la gymnastique *outrée*, que ses partisans ont qualifiée du titre de *haute école*, sauts périlleux, culbutes aux trapèzes, volants, etc. Cette méthode, plus digne d'acrobates et d'hercules de la foire que de gens qui demandent à notre art de fortifier leur corps, a éloigné un grand nombre de personnes qui refusent d'y prendre part elles-mêmes et surtout d'y livrer leurs enfants.

Il y a quelques années, la Chambre a voté cent mille francs pour la vulgarisation de la gymnastique. On s'est empressé, pensant que cette façon de procéder était la meilleure, de répandre d'abord un peu partout beaucoup de machines. Ma longue pratique me permet de dire qu'on pouvait faire un emploi plus profitable de ces fonds, tout au moins d'une partie. J'ai proposé de réunir des professeurs et des instituteurs dans différents centres de la France, afin de propager, d'après une méthode rationnelle et d'une façon vraiment profitable, cet utile enseignement. Je n'ai pas réussi, j'ai le regret de le constater, à faire comprendre l'importance de ma proposition.

Pour donner à cet enseignement l'impulsion qu'il attend et sans laquelle il ne peut entrer dans un sérieux progrès, il n'y a pas d'autre moyen que d'envoyer des professeurs expérimentés dans les départements. Ce ne serait pas aujourd'hui une difficulté, car il ne manque plus d'instituteurs enseignant la gymnastique qui pourraient être chargés de cette mission. Mais donner des machines et des instruments sans professeur pour en démontrer l'usage, il n'y a que pour la gymnastique qu'un pareil procédé ait pu être

conçu. C'est le manque de professeurs qui retarde la vulgarisation de cet art. Faute d'École normale, demandée depuis longtemps, le savoir de ceux qui enseignent se borne trop souvent à la pratique d'une gymnastique incohérente, à peine dégrossie et monotone; de sorte que la partie de notre art véritablement utile et rationnelle, celle qui donne de l'harmonie aux formes, qui développe le corps et établit la rectitude des mouvements; celle qui contribue à faire acquérir cette tenue physique à laquelle on reconnaît un homme bien élevé; toutes ces précieuses qualités sont remplacées par une gymnastique excentrique, qui ne donne à ceux qui y prennent part d'autre objectif que celui d'exécuter des tours de force capables de les faire remarquer; en sorte qu'ils prennent en aversion les exercices rationnels.

Voici une autre conséquence de cette fausse idée : c'est que des personnes même instruites se présentent souvent à nous avec la croyance que l'apprentissage de la gymnastique ne doit exiger d'elles que peu de temps, et qu'elles seront bientôt mises en état de l'enseigner.

Certes, s'il ne s'agissait que de former des professeurs comme il en existe un trop grand nombre, cette confiance un peu naïve se comprendrait; mais qu'on n'oublie donc jamais ceci : Un professeur de gymnastique qui ne possède pas l'instruction nécessaire pour se rendre compte des nombreuses exigences de son art ne sera jamais qu'un *pédotribe*, et, lorsqu'il remplira cette fonction avec soin et prudence, ce sera déjà un professeur très recommandable et d'autant plus à considérer qu'il use sa vie pour augmenter celle des autres. A moins d'être doué d'une constitution exceptionnelle et d'une admirable volonté, un professeur ne peut pas, comme cela a lieu dans certains lycées, déployer la même énergie à chaque séance, quand son service exige qu'il en donne quarante par semaine.

Les personnes instruites, ou celles qui s'instruisent afin de se mettre à la hauteur de leur profession, savent qu'elles doivent travailler toute leur vie, si elles veulent augmenter leur savoir, et qu'il en est de la gymnastique comme de tous les autres arts. Elles arrivent au terme de leur carrière en laissant encore beaucoup à faire.

Voici quelles doivent être les qualités principales d'un professeur de gymnastique :

1° Avoir une excellente tenue devant les élèves.

2° Se servir d'un langage ferme et précis, plus ou moins énergique dans le ton suivant le sexe et l'âge des élèves.

3° Être assez musicien pour exercer utilement la voix des élèves, en rythmant les exercices, soit en comptant, soit en chantant.

4° Savoir ordonner les exercices suivant la disposition actuelle des élèves, et surtout suivant le degré de température du moment.

5° Pouvoir exécuter correctement les exercices qu'on doit commander.

6° Quand les élèves sont en action, les voir tous d'un coup d'œil, et faire reprendre aussitôt les mouvements mal compris par quelques-uns.

Je me permets de donner un conseil. Il a déjà été utile à beaucoup de professeurs qui, pénétrés de leur savoir, n'écoutaient mes observations à propos de leurs exercices mal exécutés qu'avec une certaine répugnance. Je ne voulus pas continuer de prodiguer mes avis en présence de leur dédain, Je leur dis seulement de se regarder dans une glace pendant qu'ils faisaient leurs exercices. Je n'ai pas appris qu'ils l'eussent jamais fait; mais, aux séances suivantes, j'ai toujours trouvé une amélioration très sensible.

Je le sais de reste, une longue expérience me l'a appris : trop généralement, nous sommes peu disposés à recevoir des observations, même de gens plus savants que nous. Ce serait pourtant le seul moyen de marcher vers le progrès; car on ne se voit pas soi-même. Il faut les yeux d'autrui pour nous faire apercevoir de nos fautes! Quand les yeux sont bienveillants et les avis utiles et désintéressés, ce serait sottise à nous de céder aux suggestions d'un amour-propre inconsidéré.

Je répète ici ce que j'ai dit plusieurs fois, parce qu'on m'accuse en certains lieux de m'opposer aux progrès naissants. Je n'ai pas à me défendre contre cette accusation; car, bien éloigné de me trouver fatigué de mon travail à force de m'y adonner, j'éprouve toujours un nouveau charme lorsque je vois une tendance à une amélioration véritable qui, par malheur, ne s'est encore jamais réalisée.

Je comprends à merveille l'énorme difficulté qu'il y a à vaincre pour donner pratiquement à cet enseignement l'importance qu'on lui accorde en théorie. Le temps consacré aux études littéraires absorbe si complètement celui dont disposent les jeunes gens, qu'on ne trouve que très difficilement le moyen de faire participer les élèves deux fois par semaine aux exercices gymnastiques, et cela pendant une demi-heure.

Dans ces conditions, il est tout à fait impossible aux professeurs de faire plus qu'ils ne font. On comprend qu'ils sont à peu près impuissants pour corriger les mouvements mal faits. Un grand nombre de professeurs souffrent vivement de cet état de choses qui ne leur permet pas d'obtenir les résultats qu'on espère d'eux. En outre, leur désir de mieux faire est paralysé par le trop grand nombre d'élèves qui leur sont confiés à chaque séance, quarante à soixante par professeur. Ce n'est pas en procédant de cette façon qu'on fera comprendre l'importance d'une éducation qui, suivant la pensée générale, doit relever nos facultés physiques et donner plus de force et de puissance à nos facultés intellectuelles.

Je prends ici la liberté d'en appeler à la bienveillance de nos supérieurs.

Qu'ils daignent nous honorer plus souvent de leur présence : ces visites nous donneraient un solide appui; leur effet moral serait grand sur les élèves, qui, en général, ne s'appliquent sérieusement à une chose que lorsqu'ils voient ceux qui ont une grande autorité s'en occuper eux-mêmes. J'ai longtemps regretté, et beaucoup de professeurs regrettent encore aujourd'hui, de ne voir le chef d'une maison d'éducation qu'une fois dans l'année, le jour de la distribution des prix.

Puisque la nation est pénétrée de la nécessité de la gymnastique, — les nombreuses sociétés en fonction et celles qui se forment tous les jours en sont une preuve irréfutable, — puisqu'il ne manque plus que votre bienveillant concours, messieurs nos supérieurs, accordez-nous-le le plus tôt possible. Notre dévouement, je vous l'affirme, ne vous fera jamais défaut. Vos encouragements tourneront au profit de nos élèves, et, vous-mêmes, vous profiterez grandement des résultats obtenus.

Mais, pour atteindre un but aussi important, il faut modifier entièrement les règles de cet enseignement, et avant tout le *faire compter pour quelque chose dans les examens;* c'est, sinon l'unique moyen, du moins un des plus efficaces pour forcer toute la jeunesse, tous les enfants de la nation, de se mettre en état de la défendre au besoin. Pour ma part, je n'ai jamais compris qu'un enseignement de ce genre, c'est-à-dire le mieux en mesure de donner au pays des citoyens capables de le défendre, ne soit imposé qu'à la jeunesse des écoles de l'État. A ce compte, il n'y aurait que les élèves des écoles de l'État qui payeraient de leur personne dans les circonstances difficiles ou périlleuses, pendant que ceux qui sortent des écoles libres garniraient plus ou moins les ambulances et les hôpitaux.

Cette hypothèse ne suffit-elle pas pour démontrer l'impérieuse nécessité :

1° D'établir des concours à différentes époques de l'année entre élèves de différents établissements.

2° De ne pas borner ces concours à sauter loin et à grimper haut; car, en procédant de cette façon, un élève fort et vigoureux n'aurait presque pas besoin de travailler pour remporter le prix. C'est pourtant la méthode que l'on emploie le plus ordinairement; mais elle est bien éloignée d'être rationnelle.

3° De proposer pour les récompenses, dans ces concours, les élèves qui auront montré le plus d'assiduité aux séances, et qui sauront le mieux connaître l'importance et le maniement des principaux instruments, tels que massues, haltères, xylofers, javelots, arcs, et qui s'en serviront avec le plus d'habileté et d'adresse; ceux aussi qui se distingueront dans quelques jeux le plus en usage, exigeant du jugement et de la dextérité.

4° D'accorder, en outre, des prix aux élèves qui sauront exécuter sûrement des exercices désignés par un jury sur une machine quelconque.

5° Enfin, de tenir un compte sérieux du perfectionnement que les élèves auraient apporté dans leur tenue physique.

Un concours du genre de celui que je propose existe pour le dessin, pour la musique et les autres arts. Il serait vraiment malheureux que la gymnastique fût plus longtemps privée d'un semblable encouragement.

D'un autre côté, il est urgent de diminuer sensiblement le nombre des élèves confiés à chaque professeur, de donner trois séances par semaine au lieu de deux, puis d'organiser les gymnases avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. En effet, durant cinq mois de l'année, en moyenne, les élèves sortent des classes pour se rendre dans un gymnase où l'air est humide et froid. Si le sol est couvert de sciure, après quelques mouvements généraux, l'air est imprégné de poussière et, si l'on mouille le sol, les élèves ont les pieds glacés. Certes, ce n'est pas en les exerçant de cette façon qu'on leur fera comprendre l'importance qu'on paraît attacher à la pratique des exercices gymnastiques.

Si j'insiste tant sur ces améliorations urgentes, c'est pour tâcher d'éviter aux autres les affreuses douleurs que j'ai gagnées au lycée Louis-le-Grand, en restant quatre heures debout dans une atmosphère saturée d'humidité, par les temps les plus désagréables. Je regrette de le dire ici : c'est le seul avantage qui me soit resté de trente-quatre années de dévouement constant aux élèves de ce lycée.

Pour conclure, je répéterai ce que j'ai déjà dit dans un écrit publié en 1870 : si l'on tient à faire de la gymnastique véritablement sérieuse, on se hâtera de supprimer tous ces fossés remplis de sable ou de sciure; car il est certain que ces prétendues précautions sont nuisibles aux progrès des élèves. Trop confiants dans ces aires préparées, ils se laissent aller sans circonspection et se blessent plus souvent que sur un sol naturel. On s'exerce d'ordinaire pour consolider ses muscles et se mettre en garde contre les dangers imprévus. Peut-on penser que cette habitude de toujours se lancer sur un terrain mouvant soit appropriée au résultat désiré ? C'est, sans contredit, beaucoup plus par routine que par nécessité qu'on continue de procéder ainsi qu'on le fait. Une fois toutes ces grandes machines inutiles supprimées, ces vaines précautions seront éliminées pour faire place à une meilleure éducation physique.

Nos grands gymnases des hôpitaux sont depuis des années parquetés, et jamais on n'a eu à regretter le plus léger accident. Les élèves sont mieux exercés et dans des conditions hygiéniques bien meilleures.

Un aperçu abrégé de la marche de la gymnastique dans les écoles communales de Paris ne sera pas déplacé ici. Il servira à constater que, commencé sans autre ressource que celle d'avoir pu disposer de personnes intelligentes et dévouées — ce

qui est beaucoup — l'enseignement de la gymnastique a pu arriver au point remarquable où il en est aujourd'hui dans ces écoles.

En 1872, j'eus l'honneur d'être désigné pour commencer l'instruction gymnastique de MM. les instituteurs des écoles primaires de la ville de Paris. La première séance leur a été donnée le 4 juillet de la même année, dans un des préaux du lycée Henri IV. Mes leçons furent continuées jusqu'aux vacances, le nombre de MM. les instituteurs augmentant sans cesse. Elles furent reprises à la rentrée des écoles, et, à ce moment, la gymnastique fut enseignée dans toutes les classes laïques de garçons.

L'enseignement de la gymnastique a été inauguré le 9 juin 1873, pour la moitié des écoles congréganistes et, pour la seconde moitié, le 1er juillet de la même année. A partir de ce moment, elle fut pratiquée dans toutes les écoles de garçons.

La première réunion d'enfants pour les exercices d'ensemble a eu lieu au lycée Louis-le-Grand le 8 mai 1873. Ils étaient quatre cents. L'exécution de tous les exercices n'a rien laissé à désirer pour cette première épreuve.

A dater de ce moment, les enfants ont été souvent réunis par plusieurs centaines pour des répétitions générales.

Le 6 août 1873, six cents enfants ont été de nouveau réunis au lycée Louis-le-Grand, en présence des autorités compétentes et de cent trente instituteurs. Cette séance remarquable a été le point de départ d'une salutaire émulation qui ne s'est plus ralentie.

Du 7 octobre 1872 au 31 mars 1873, j'ai donné trente-six séances à quarante enfants de l'école de la rue Tournefort, pour essayer avec eux la pratique des xylofers, que je venais d'inventer. Après quelques exercices exécutés devant MM. les supérieurs, seize écoles en furent immédiatement pourvues, puis successivement toutes les autres progressivement.

Dans l'année 1872 :

Le total des enfants soumis à la gymnastique était de 13,695, et le nombre de MM. les professeurs de 117.

En l'année 1873 :

Le total des enfants faisant la gymnastique était de 17,113, et celui de MM. les professeurs de 122.

Le 1er juin 1874, l'enseignement de la gymnastique a commencé dans les écoles Colbert, Turgot et Lavoisier.

En 1874 :

Le nombre des enfants faisant la gymnastique était de 19,858, et le nombre de MM. les professeurs de 155.

En 1875 :

Le nombre d'enfants soumis à la gymnastique était de 26,508, et le nombre de MM. les professeurs de 167.

En 1876 :

Le nombre d'enfants garçons soumis à la gymnastique était de 27,697, et le nombre de MM. les professeurs 183.

En cette année 1876, la gymnastique a été introduite dans deux écoles de filles, avec six professeurs et 204 élèves.

Le 12 janvier de la même année, la première séance a eu lieu à l'École normale des institutrices.

En 1877 :

Le nombre des enfants garçons soumis à la gymnastique était de 28,878, et celui de MM. les professeurs hommes de 196.

Le nombre des filles appliquées à la gymnastique était de 842, et celui des professeurs femmes de 9.

En 1878 :

Le nombre d'enfants garçons soumis à la gymnastique était de 32,287, et celui de MM. les professeurs hommes de 206.

Le nombre de filles appliquées à la gymnastique était de 3,139, et celui des professeurs femmes de 40.

En 1879 :

Le nombre d'enfants garçons soumis à la gymnastique était de 34,845, et celui de MM. les professeurs hommes de 217.

Le nombre des filles appliquées à la gymnastique était de 8,789, et celui des professeurs femmes de 152.

En 1880 :

Le nombre d'enfants garçons soumis à la gymnastique était de 35,395, et celui de MM. les professeurs hommes de 290.

Le nombre de filles appliquées à la gymnastique était de 14,412, et celui des professeurs femmes de 208.

En 1881 :

Le nombre d'enfants garçons soumis à la gymnastique était de 31,041, et celui de MM. les professeurs hommes de 354.

Le nombre des filles appliquées à la gymnastique était de 18,335, et celui de MM. les professeurs femmes de 238.

Le total des cinq écoles municipales et des deux écoles d'instituteurs et d'institutrices est de 2,387 élèves. Total général des élèves en 1881 : 51,737. Le nombre total des professeurs, inspecteurs, sous-inspecteurs et professeurs spéciaux compris, est de plus de 600, et ce nombre augmente toujours.

Je ne dois pas clore cette intéressante statistique sans témoigner ma plus vive reconnaissance à mes supérieurs, qui n'ont jamais cessé de rendre ma tâche aussi facile que possible, bien qu'elle soit très rude, en accordant avec bienveillance tout ce qui pouvait consolider et étendre cet indispensable enseignement dans les écoles de Paris. Ma reconnaissance n'est pas moins grande envers tous les professeurs, hommes et femmes, dont le zèle soutenu a si complètement répondu aux vœux de la haute administration.

Je ne prétends pas dire que tous ont acquis la même aptitude; — mais la bonne volonté n'a fait défaut à personne. Il ne pouvait pas, du reste, en être autrement : il était certain que ceux-là se livreraient avec ardeur à l'étude de la gymnastique qui s'adonnent ordinairement avec tant de zèle à l'étude des autres branches de l'enseignement public.

Ce qu'il est important de constater, c est que tous les enfants des écoles, à partir de l'âge de dix ans, sont exercés régulièrement deux fois par semaine pendant trois quarts d'heure, et qu'ils sont aussi bien initiés à toutes les premières manœuvres militaires qu'aux exercices gymnastiques.

De l'aveu général de MM. les directeurs, ces exercices ont produit d'heureux résultats sur leurs élèves, comme discipline, ordre, tenue physique, santé, et plus grande assiduité aux études chez un grand nombre. Mmes les directrices, de leur côté, m'ont témoigné leur sympathique satisfaction, en constatant une amélioration analogue, qui se manifeste chez leurs élèves, aussi bien au moral qu'au physique.

Je viens de mettre sous les yeux du lecteur un tableau exact des progrès de la gymnastique dans les écoles communales de Paris depuis un petit nombre d'années. Je lui demande la permission de retracer les phases par lesquelles a passé cet enseignement, que j'ai observées depuis mon entrée au service militaire. Il voudra bien excuser cette digression, peut-être un peu personnelle, mais qui me paraît utile pour faire connaître l'historique de notre art.

En arrivant au 2e régiment du génie le 29 juin 1829, à Arras, je n'avais jamais entendu parler de gymnastique. Entré en apprentissage dès l'âge de huit ans, je n'ai quitté les ateliers que pour servir en remplacement d'un de mes frères dont le tour était de partir et qui n'avait aucune disposition pour l'état militaire.

Dès mon arrivée au corps en qualité d'ouvrier en bâtiment, je fus employé à la construction de machines gymnastiques, que notre savant colonel M. Thuillier faisait établir dans la citadelle d'Arras, suivant les plans du

colonel Amoros. Pour ces constructions, de grands ormes étaient abattus et transformés en machines et instruments gymnastiques. Au bout de quelques mois, tout fut prêt, et notre bienveillant colonel se mit en devoir d'organiser l'enseignement gymnastique.

Voici le moyen qu'il employa. Il prit les vingt hommes qui lui parurent le mieux disposés pour ces exercices; il en fit vingt moniteurs qu'il exempta de tout service. Quoique jeune soldat, je fus désigné. Dès qu'on nous eut reconnu une aptitude suffisante, l'enseignement fut ainsi organisé : Tous les jours, quatre compagnies étaient divisées, chacune en quatre pelotons, avec un professeur par peloton qui conduisait celui-ci aux machines. L'ordre était de ne brusquer personne; il était permis de changer de machine tous les quarts d'heure, au signal donné par un roulement de tambour.

Ce premier essai dura deux mois environ, apres quoi notre colonel établit une nouvelle organisation : il divisa les élèves en quatre classes, et les machines en quatre séries. Afin d'éviter toute erreur, il fit installer des indicateurs avec des numéros qui correspondaient à ceux des classes. Ces indicateurs étaient placés près de la machine où chaque classe pouvait aller.

A partir de ce moment, les courses de résistance furent mises en pratique. Elles étaient ordinairement de quatre kilomètres; le temps fixé pour faire la lieue était de quinze minutes, et nous nous en écartions rarement.

Dans ces premières courses, sur trois à quatre cents hommes, il y en eut plusieurs qui restèrent en route, et, voyant qu'on ne disait rien, ce nombre augmentait à chaque séance; pour éviter cette négligence, notre colonel employa un moyen digne de ses lumières. Il ordonna qu'à l'avenir tous ceux qui ne pourraient soutenir la course entière dans le temps donné seraient obligés, à moins d'indisposition, de la terminer en marchant au pas ordinaire (le pas ordinaire à cette époque était de 76 par minute). Dès la première course qui suivit cet ordre, pas un homme ne resta en route.

Au bout de quatre mois, les exercices gymnastiques étaient en pleine vigueur dans un régiment qui aurait pu, le cas échéant, en recueillir de glorieux fruits.

Voyant quelle influence ces exercices avaient eue sur la santé, la force et l'agilité de ses sapeurs, que tous y prenaient goût, MM. les officiers donnant l'exemple, le colonel mit le gymnase à la disposition de tout le monde du matin au soir. Un professeur en tenue était de planton pour empêcher l'essai d'exercices dangereux et pour aider de ses conseils ceux qui désiraient apprendre en dehors des séances réglementaires. Il m'est difficile d'exprimer justement avec quel enthousiasme cette heureuse innovation fut accueillie : Nous allions tous au gymnase. Tous les soirs, après les travaux terminés, la citadelle représentait un lieu de fête. Un groupe d'hommes

entourait ceux qui luttaient aux sauts; plus loin, la même curiosité suivait ceux qui luttaient sur les machines.

Parmi les cinq ou six cents hommes qui se réunissaient ainsi, il y avait beaucoup d'officiers qui venaient encourager les hommes de leur compagnie, et la présence de notre colonel augmentait encore notre émulation.

Un peu plus tard, un grand nombre de jeux furent mis à notre disposition.

Tous les samedis, notre colonel présidait à un assaut général, entre les maîtres et les plus forts prévôts des compagnies; un samedi était consacré aux armes, le samedi suivant à l'exercice de la canne, le troisième à celui du bâton, et le quatrième à la danse, et ainsi de suite en recommençant par les armes. Les vainqueurs étaient récompensés par des présents en rapport avec leur art, puis mis à l'ordre du jour le dimanche matin. On encourageait les vaincus en leur donnant l'espoir qu'ils seraient vainqueurs aux prochains assauts.

Nous étions à Metz en 1832, lorsque le roi Louis-Philippe s'y arrêta pour assister à un simulacre de siège préparé pour le recevoir. Dans les combinaisons du siège, un front de fortification devait être pris à l'assaut avec les ressources de la gymnastique. Des perches à crochets, dites *amorosiennes*, avaient été préparées dans ce but; la partie du rempart que nous devions escalader avait huit mètres de hauteur. Pendant les jours qui précédèrent celui de l'assaut, soixante hommes furent exercés avec ces perches; le jour de l'action arrivé, les feux commencèrent avec manœuvres des deux côtés; puis ils cessèrent un moment, pendant lequel deux cents hommes, les plus habiles, firent de la gymnastique. De nouveau, avec une impétuosité terrifiante, les détonations recommencèrent; l'on fit sauter quelques mines, et partir des fougasses. Pendant ce temps, nous nous tenions prêts avec nos perches : les feux cessèrent encore pendant un moment. On sonna et on battit la retraite; lorsque les troupes furent assez éloignées, on fit sauter toutes les mines. Pendant quelques minutes, on ne vit rien, tout l'air était chargé de poussière. Les feux recommencèrent de tous côtés; l'assaut fut ordonné. Nous plaçâmes les perches et nous nous mîmes en action, tambour et drapeau en tête. En moins d'une minute, nous nous sommes rendus maîtres de la place, en faisant feu sur l'ennemi, qui se rendit, bien entendu, comme cela était ordonné. Tout se termina sans qu'il y eût eu à déplorer le plus léger accident.

Cet assaut, executé au bruit du canon, fut si lestement exécuté que je ne pus m'empêcher de m'étonner moi-même de l'énergie qu'on trouve en pareille circonstance, et mes camarades firent la même réflexion. J'ai compris dès ce moment quelle puissante énergie pouvait, dans un combat réel, venir au secours des combattants, et combien seraient redoutables les hommes d'un régiment exercés de cette manière.

Je n'ai pas eu l'intention de faire ici une histoire du beau régiment dans lequel j'ai pu apprendre tant de choses; j'ai seulement voulu montrer, d'après cet exemple, ce que l'on peut obtenir des hommes, quand on a le courage et la volonté de leur servir de modèle.

De Metz, nous fûmes détachés à Lyon, où, de 1833 à 1834, je fus chargé de l'établissement d'un gymnase complet, à la Croix-Rousse. Une somme de 20,000 francs était accordée pour l'achat et la pose des machines; le terrain appartenait au génie militaire. Tout fut établi dans les meilleures conditions. Quinze ans plus tard, je passais à Lyon. Je ne trouvai plus, hélas! de ce magnifique gymnase que quelques bouts de poteaux à moitié pourris. Ces tristes débris ne semblaient guère avoir appartenu à des machines gymnastiques parfaitement établies.

Sur la demande de M. le colonel Amoros, qui m'avait remarqué à son passage à Metz, je fus nommé sous-inspecteur des travaux et exercices à son gymnase de Paris, en 1835. Je fus surpris de l'immensité du terrain consacré à cet établissement (50,000 mètres environ), qui, en y comprenant l'agencement des machines et les frais ordinaires, avait coûté plus d'un million.

Je dois à la vérité de dire que je trouvai dans ce gymnase un ordre d'enseignement que je n'avais pas rencontré depuis mon départ d'Arras; tous les exercices, depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué, étaient exécutés avec une régularité dont personne ne cherchait à entraver les règles.

Malheureusement, les difficultés que M. le colonel Amoros ne sut pas éviter avec les autorités supérieures firent supprimer, par ordre royal, en janvier 1838, cet immense gymnase. Avec plus de prévoyance, et au lieu de priver la France d'un établissement unique dans son genre, et qui allait lui faire le plus grand défaut, il eût été plus habile d'infliger au colonel Amoros, qui était un officier supérieur, comme on l'avait déjà fait, une punition en rapport avec le manquement commis envers ses chefs et ses engagements. On eût pu, même en se privant momentanément des services du colonel, conserver un splendide établissement, dont la perte devait causer les regrets les plus amers. En effet, il y avait à ce moment, attachés à cette école, deux officiers de mérite, capables de le suppléer : l'un était M. Desmontils, inspecteur des travaux et exercices; l'autre, M. D'Argy, professeur de MM. les officiers. Rien n'eût été plus facile et en même temps plus réglementaire, puisque M. Amoros était militaire, que de le suspendre pendant un certain temps. Cette punition, bien que très sévère, ne lui aurait certainement pas fait autant de peine que de voir l'anéantissement de son gymnase, qu'il avait eu tant de difficulté à créer.

Pendant mon séjour dans ce magnifique gymnase, j'ai eu l'heureuse idée

d'en lever le plan, avec tous les bâtiments et les machines; on trouvera ce plan dans la neuvième planche de ma *Gymnastique pratique*. Sans cette précaution, que personne n'a eue si ce n'est moi, toute trace du gymnase de M. Amoros serait effacée. Je suis très heureux d'avoir conservé ce plan, qui seul aujourd'hui peut donner une idée de la création du colonel. Ces traverses n'étaient pas de nature à encourager ceux qui étaient disposés à embrasser l'art gymnastique.

De 1819 à 1838, temps que dura l'activité du colonel Amoros, il fut honoré de toutes les récompenses qu'on n'accorde habituellement qu'aux grands travailleurs de mérite, y compris le prix Montyon; puis tout à coup, après vingt années de luttes dont il était toujours sorti victorieux, grâce à son énergie et à son savoir, il fut mis de côté; il ne lui fut pas permis de veiller à la propagation et aux progrès d'un art dont il avait été l'initiateur dans notre pays et qu'il avait eu tant de peine à acclimater en France. — Les progrès de cet art en souffrirent. A ce propos, n'est-il pas profondément pénible qu'un enseignement aussi impérieusement indispensable que celui de la gymnastique doive être en progrès ou diminuer suivant l'importance que lui accorde un supérieur ou même un chef d'établissement?

Et tout ce qui tient à cet enseignement est assujetti à de pareilles fluctuations. En voici un exemple.

Parmi les membres de la commission créée le 7 novembre 1853, il s'en trouva un qui avait entendu dire qu'un élève s'était cassé un bras en se livrant aux exercices du cheval. Cet honorable commissaire fit une opposition si énergique à la conservation de cet engin, que celui-ci fut supprimé sans autre forme de procès, sans qu'on se fût donné la peine de prendre des renseignements sur son utilité et les dangers qu'il pouvait réellement faire courir. Les deux chevaux en bois qui nous servaient au lycée Louis-le-Grand depuis treize années, sans avoir jamais provoqué le moindre accident, furent tout de suite remisés dans une cave où ils attendent qu'une autre commission, mieux renseignée, vienne les rendre à la lumière, ce qui ne peut manquer dans un temps plus ou moins rapproché. Les exercices à l'aide de cet engin sont trop variés et trop utiles pour qu'on ne revienne pas sur un pareil ostracisme. Il suffira, pour qu'on le réinstalle, qu'un membre d'une nouvelle commission ait assez de connaissance pour en faire comprendre l'utilité. Les observations suivantes pourront y aider : Chez le colonel, il y avait huit chevaux en bois, deux à l'Ecole polytechnique pendant trente années, deux dans les lycées pendant treize ans; jamais aucun accident ne s'est produit sur ces engins.

On eût certainement mieux compris qu'une semblable mesure fût prise à l'égard du trapèze, qui a fait tant de victimes, sans compter celles qu'il continue de faire. Ce n'est pas par esprit d'opposition que je repousse cet en-

gin des gymnases. Il peut trouver sa place, comme beaucoup d'autres machines, parmi celles dont se servent les faiseurs de tours; mais il ne pourra jamais, si l'on a en vue des exercices bienfaisants, remplacer une barre ou une échelle horizontale.

Voici, à propos du trapèze, une observation de M. le colonel Amoros. Je l'extrais de son deuxième volume, page 339 :

« Voici mon opinion sur l'utilité de cet instrument. Il fut inventé en Italie par les funambules et servit longtemps à amuser le public, sans que l'on en retirât aucune autre utilité. Ses formes et le mouvement continuel qu'il prenait quand les deux cordages étaient réunis dans un anneau lui donnaient tout le caractère d'un instrument d'acrobates. La préférence que M. Clias lui donne sur tous les autres instruments de gymnastique est une erreur dangereuse; car, avant d'être en état de s'en servir, il faut se préparer par d'autres exercices, au moyen d'autres instruments qui sont par conséquent plus nécessaires. Une échelle de bois, les perches à suspension et autres instruments de gymnastique sont plus dignes de la préférence que M. Clias accorde au triangle, parce qu'ils sont plus nécessaires, plus élémentaires et qu'ils produisent des résultats plus utiles.

» La première chose que je fis lorsque je connus cet instrument fut de lui ôter sa mobilité constante et funambulesque, nuisible aux exercices et dangereuse sans nécessité, et de lui donner une forme convenable au parti que je voulais en tirer et aux usages auxquels je le destinais. Au lieu de réunir les deux cordes dans le même anneau, je mis à l'extrémité de chacune un anneau différent, et en les plaçant toujours sur les crochets, qui sont écartés d'un pied ou d'un pied et demi de distance, il résulta la figure d'un trapèze, et c'est le nom que j'ai donné à l'instrument. »

Voici une autre observation relative à cet engin, que je n'aurais pas reproduite ici si elle n'émanait d'un savant très compétent en cette matière. Je la trouve dans le livre intitulé : *Gymnastique médicale ou Exercice appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*, par Charles Londe, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre résident de la Société de médecine pratique et membre honoraire de la Société des méthodes d'enseignement de cette ville, etc. (1821, chez Croullebois, rue des Mathurins, n° 17), page 235 :

« Les tours de force exécutés sur le trapèze et toutes les voltiges n'ont, par rapport à la santé et à la force, aucun avantage sur les exercices que je viens d'examiner. Tout le mérite consiste dans l'acquisition superflue d'une agilité qui tient du prestige, mais qui n'a d'utilité que pour les hommes qui, faisant le métier de funambules, doivent continuellement, pour en tirer du gain, éblouir les yeux d'une multitude avide de tout ce qui lui paraît fort au-dessus de ses forces. »

Mais revenons à notre historique des phases qu'a traversées la gymnastique en notre pays.

Peu de temps après la suppression du gymnase Amoros, on s'aperçut qu'elle avait causé un vide qu'il fallait chercher à combler :

Pour tenter une nouvelle organisation, dès 1838, M. le ministre de la guerre nomma une commission chargée de rédiger un règlement pour l'enseignement de la gymnastique dans l'armée. Cette commission fut ainsi composée :

MM. le général comte Du Rocheret, président;
Brack, colonel du 4e régiment de hussards;
De Panis, colonel du 9e régiment de ligne;
Dennié, intendant militaire;
Paulin, lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers;
Pasquier, chirurgien militaire;
Des Montils, ancien inspecteur du gymnase supprimé;
Schreuder, capitaine des sapeurs-pompiers;
Turcas, employé à la guerre, secrétaire.

M. Amoros, fondateur de la gymnastique en France, ne faisait pas partie de ladite commission.

Ce règlement, qu'elle avait mission de rédiger et pour lequel j'ai eu l'honneur d'être consulté souvent, a été entièrement terminé et remis au ministère de la guerre. Pour des raisons qui nous sont restées inconnues, il ne vit jamais le jour.

Pourtant, la question de l'enseignement gymnastique n'était pas abandonnée; car M. le ministre de l'instruction publique nomma une nouvelle commission, le 21 octobre 1845, chargée de résoudre le problème de l'enseignement gymnastique dans les collèges et écoles de France. Cette commission fut ainsi composée :

MM. Dutrey, inspecteur général des études, président;
Auvray, inspecteur de l'académie de Paris;
De Wailly, proviseur du collège Henri IV;
Aubert-Hix, censeur du collège Louis-le-Grand;
Ritt, inspecteur des écoles primaires de la Seine;
Rapet, directeur de l'École normale primaire;
Levraud, médecin du collège Henri IV.

Elle termina entièrement son travail; mais il n'en est rien paru.

Comme on le voit, les travaux des théoriciens ne donnaient pas des résultats suffisamment pratiques pour qu'on pût s'y arrêter; c'est pourquoi, en

1846, M. le ministre de la guerre nomma une nouvelle commission, composée de :

MM. Aupick, général de division, président;
Amoros, colonel;
Paulin, colonel des sapeurs-pompiers;
Schreuder, capitaine des sapeurs-pompiers;
D'Argy, capitaine, secrétaire, ancien élève d'Amoros;
Joinville, sous-intendant militaire;
Pasquier, chirurgien militaire.

Je fus désigné pour dessiner toutes les machines adoptées par le règlement qu'elle rédigea, et poser pour toutes les figures.

Dans cette même année 1846, la préfecture de la Seine ouvrit un concours pour choisir un délégué général chargé de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles communales. M. Clias obtint cet emploi, qu'il ne conserva que peu de temps.

Toutes ces commissions ne parvenaient pas à combler le vide laissé par la suppression du gymnase normal d'Amoros; car, en septembre 1849, nous fûmes chargés, M. le colonel d'Argy et moi, d'établir une École normale de gymnastique militaire à Fontainebleau, dans un endroit nommé Le Parquet d'Avon. J'en fis tout de suite le plan; quantité d'arbres furent abattus; tout ce qui était encore debout du gymnase Amoros fut porté à Fontainebleau et les travaux furent commencés; mais, à ce moment, le vent étant tourné vers le rétablissement de l'empire, nous reçûmes l'ordre de tout abandonner.

Le projet d'École normale de gymnastique se trouvait encore une fois ajourné.

Trois ans plus tard, le 22 juin 1852, nous fûmes chargés de nouveau, M. le colonel d'Argy et moi, de créer définitivement cette École normale dans la redoute de la Faisanderie, près de Vincennes. Nous nous mîmes aussitôt à l'œuvre, et un premier détachement d'hommes, au nombre de 120, y fit son entrée le 15 juillet de la même année. Je restai quatre ans professeur spécial à cette école, qui fonctionne toujours depuis cette époque.

Malgré tous les travaux, l'incertitude était restée la même au sujet de l'enseignement de la gymnastique civile, puisque M. le ministre de l'instruction publique institua encore une commission le 7 novembre 1853, composée de :

MM. Bérard, inspecteur général de la médecine, président;
Cayx, recteur de l'académie de la Seine;
Lesieur, chef de la première division de l'instruction publique;

MM. FORNERON, proviseur du lycée Louis-le-Grand;
D'ARGY, commandant de l'École normale de gymnastique militaire;
DELETTRÉ, capitaine des sapeurs-pompiers;
D'ARBAUD, capitaine d'infanterie de marine.

Le résultat de ses travaux fut imprimé et adopté le 13 mars 1854; mais on ne fit rien de plus que par le passé.

Enfin, sans se fatiguer de ces insuccès réitérés, M. le ministre de l'instruction publique nomma, le 15 février 1868, une commission composée de :

MM. DURUY, ministre de l'instruction publique, président;
LARREY (le baron), président du conseil des armées;
MOURIER, vice-recteur de l'académie de Paris;
PILLET, chef de division de l'enseignement primaire;
ROUX, commandant le 9e régiment de ligne;
JULIEN, proviseur;
GAUTRELET, commandant le 20e bataillon de chasseurs à pied;
VERGUES, capitaine des pompiers;
BOUVIER, docteur en médecine, membre de l'Académie de médecine;
HILLAIRET, docteur en médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis et du lycée Saint-Louis;
DE FONTAINE DE RESBECQ, sous-chef au ministère de l'instruction publique, secrétaire.

Cette commission acheva ses travaux, comme l'avaient fait les précédentes, et le résultat de ses recherches fut approuvé pour être mis en vigueur le 3 février 1869.

Enfin une dernière commission a terminé son travail en 1880. Ce sont les règles qu'elle a édictées qui servent actuellement pour l'enseignement de la gymnastique dans les lycées, collèges et écoles de France.

Malgré tant de travaux, accomplis trop souvent à un point de vue théorique et pas assez au point de vue pratique, il reste encore beaucoup à faire pour donner à cet enseignement l'importance qu'il comporte.

Je comprends que mes observations peuvent paraître au lecteur un peu prolixes, et je crains ainsi de fatiguer son attention. Il voudra bien m'excuser en faveur de l'intention; je crois qu'elles sont utiles pour bien faire comprendre combien est grande la difficulté que l'on rencontre pour faire accepter un enseignement dont les règles ne sont pas déterminées, et qui, pour cette raison, est soumis à des opinions si différentes qu'il reste à l'état d'étude pendant un temps infini. J'avoue sincèrement que si je n'avais pas été pénétré du devoir qui m'incombait de répandre autour de moi le bien que m'a procuré cet art, j'eusse eu beaucoup de peine à y persévérer, en

face des trop nombreux obstacles que j'ai rencontrés. Après six années de dévouement dans les lycées de Paris, le peu d'attention qu'on y apportait me causait, en même temps que de sérieux ennuis, une sorte de désenchantement et de lassitude, et, sans la satisfaction que me donnaient mes élèves, j'aurais certainement renoncé à cette profession qui ne me laissait entrevoir que beaucoup de peine et absolument rien dans l'avenir pour compenser des années de travail.

J'avais pris la direction des gymnases des lycées en 1840, et je venais de fonder la gymnastique à l'École polytechnique en 1846. C'était un premier pas qui pouvait me faire concevoir de sérieuses espérances ; mais je ne fus nommé directeur de ce gymnase qu'à titre provisoire, et ce provisoire dura pendant trente années révolues, avec promesse, chaque année, d'être nommé à titre définitif.

Fort à propos, en 1847, une circonstance heureuse me permit de tenter des essais sur les malades de l'hôpital des Enfants. Je me mis alors à travailler plus que jamais ; à partir de ce moment, la mission que je m'étais imposée prit une certaine importance : je repris du courage ; depuis lors, il ne m'a plus fait défaut.

Il me paraît utile de donner quelques brèves explications relatives à la fondation de la gymnastique dans les hôpitaux. Je dois dire tout d'abord que la bienveillante sympathie que m'ont accordée MM. les docteurs et directeurs a été pour moi un puissant encouragement dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon esprit.

Si je me décide à rappeler quelques résultats remarquables obtenus par l'application de la gymnastique, ce n'est pas pour m'en glorifier, bien qu'il me semble permis de faire connaître la peine et les efforts que m'a coûtés l'accomplissement d'une tâche aussi difficile que celle d'appliquer la gymnastique suivant les besoins des diverses maladies. D'un autre côté, je le fais d'autant plus volontiers que mon récit mettra en relief la puissance bienfaisante de la gymnastique aussi bien sur les malades que sur les individus bien portants, lorsqu'elle est appliquée d'une facon rationnelle.

Je ne m'étendrai pas sur l'installation des premiers gymnases dans les hôpitaux ; ces détails sont consignés dans d'autres ouvrages. Je me bornerai à dire que, pour l'installation de celui de l'hôpital des Enfants malades et celui de la Salpêtrière, je me suis acquitté de cette rude besogne avec la seule aide des sujets moins malades des deux sexes.

Je passe immédiatement à quelques faits d'une importance capitale, à propos desquels je ne redoute aucune contradiction, si légère qu'elle puisse être.

1° Le 21 septembre 1850, je fus mandé par M. le docteur Blache, médecin de l'hôpital des Enfants. Il s'agissait d'un petit malade choréique, couché à

la salle Saint-Jean, n° 7. Le docteur le considérait comme perdu, les ressources de la science ayant été impuissantes. Je me chargeai tout de suite de cet enfant, M. le docteur Blache m'ayant déclaré devant tous les internes présents à sa visite que je n'aurais rien à me reprocher si le petit malade venait à mourir pendant mes soins.

Par l'application de la gymnastique appropriée à son triste état : massages, frictions, mouvements passifs, plus tard gymnastique active, cet enfant, nommé Conrard (Emile), fut guéri en un mois. M. le docteur Blache eut la bienveillance de faire connaître ce beau résultat à l'Académie de médecine. Les détails de cette guérison sont consignés à la page 32 de mon ouvrage intitulé : *Application de la gymnastique à la guérison de diverses maladies.*

2° Voici un autre cas qui m'a coûté plus de peine et de dépenses, parce qu'il a été traité dans un hôpital non compris dans mon service ordinaire. J'en emprunte la relation à la *Gazette des Hôpitaux*, n° 25, jeudi 6 novembre 1851 (hôpital de la Pitié. M. le docteur Becquerel, *Du traitement de la chorée par la gymnastique*) :

« On se rappelle les détails intéressants publiés, il y a quelques mois, dans la *Gazette des Hôpitaux*, sur les résultats obtenus à l'hôpital des Enfants et à la Salpêtrière par l'application des exercices gymnastiques à diverses affections nerveuses et scrofuleuses.

» M. Becquerel, informé des succès remarquables obtenus par cette méthode de traitement, se proposa de la mettre en usage pour une jeune fille atteinte de chorée de la forme la plus grave et demanda, en conséquence, à M. le directeur de l'Assistance publique « l'autorisation de faire venir à la » Pitié M. Laisné, le professeur zélé et intelligent qui a établi le beau gym» nase de l'hôpital des Enfants. » L'autorisation ayant été accordée avec empressement, le traitement fut appliqué à la jeune malade, et voici comment M. le docteur Becquerel rend compte de la maladie et du résultat obtenu : « La nommée Gency (Adèle), âgée de dix-sept ans, est entrée dans » mon service pour une chorée (danse de Saint-Guy) des plus intenses.

» Non seulement la chorée existait dans les membres, mais elle avait » frappé les organes de la voix, et la parole était devenue inintelligible.

» Pendant l'espace de trois mois, j'essayai sur elle, d'une manière suivie, » toutes les méthodes thérapeutiques connues dans la science. Ainsi, la » belladone, la strychnine, la valériane, le sulfate de quinine, la quin» quine, le fer, le tartre stibié à haute dose, l'opium à haute dose ; puis, à » l'extérieur, les bains tièdes prolongés, les bains sulfureux, les bains froids » et affusions froides, l'électricité, toutes ces méthodes n'eurent aucun suc» cès, ne produisirent aucune amélioration ; la malade était exactement dans » le même état et la menstruation s'était arrêtée.

» A cette époque, ayant entendu parler des résultats de M. Laisné à l'hô
» pital des Enfants, j'annonçai que, si l'on ne pouvait la soumettre à ce
» traitement, j'étais décidé à ne pas la conserver, attendu que je la regardais
» comme complètement rebelle à toutes les autres méthodes thérapeutiques.

» D'après le désir de M. le directeur général de l'Assistance publique,
» M. Laisné vint à l'hôpital de la Pitié, examina cette jeune fille et annonça
» qu'il se chargeait de la guérir en un mois.

» Depuis, M. Laisné, animé d'un zèle remarquable, vint constamment, et
» presque toujours deux fois par jour, exercer lui-même cette jeune fille.
» Sous l'influence de ce traitement, que je crois inutile de décrire ici, la
» guérison eut réellement lieu en un mois, et elle fut progressive.

» A l'instant de la cessation du traitement, la jeune Gency était complète-
» ment guérie, s'exprimait avec une parfaite liberté de langage, n'avait au-
» cun mouvement irrégulier, avait repris tout son appétit et avait beaucoup
» plus d'embonpoint qu'avant l'emploi de la gymnastique.

» En un mot, je considère la guérison de cette jeune fille comme un très
» bel exemple de la guérison de la chorée et, sous ce rapport, je crois qu'on
» ne saurait trop adresser de remerciements à M. Laisné. »

3° J'emprunte le troisième cas à un rapport intitulé : *Du traitement de la chorée par la gymnastique,* lu à l'Académie de médecine le 10 avril 1855, par M. Bouvier, médecin de l'hôpital des Enfants (publié chez J.-B. Baillière, rue Hautefeuille) :

Après de longs détails sur la guérison de la chorée par la gymnastique, le docteur Bouvier termine ainsi :

« En résumé, nous dirons, en modifiant quelque peu les termes des conclusions dernières de M. Blache, que, dans la plupart des cas, la gymnastique ne le cède en efficacité à aucun des autres modes de traitement de la chorée, et qu'elle n'a point les inconvénients attachés à plusieurs d'entre eux. »

4° Un quatrième fait est rapporté dans l'extrait suivant de la *Gazette des hôpitaux*, n° 7 (mardi 19 janvier 1851) : *Deux cas de chorée rebelle guéris par les exercices gymnastiques.*

M. le docteur Parrot, aussi bienveillant que savant, après s'être étendu minutieusement sur les phases par lesquelles ces deux malades ont passé avant d'être soumises à notre gymnastique, termine son rapport en ces termes (page 152 de mon ouvrage : *Application de la gymnastique à la guérison de quelques maladies*, 2e édition, 1880) :

« J'arrive à la prrtie la plus importante de ce sujet, au fait pratique.

» La chorée datait de douze ans et demi chez l'une de nos malades, et de six mois chez l'autre. Dans les deux cas, on avait épuisé les médications les plus usitées en pareilles circonstances ; je veux parler surtout des anti-

spasmodiques, des narcotiques, de la strychnine, des bains sulfureux. Ce sont les exercices gymnastiques, joints à un massage et des frictions énergiques, qui ont triomphé de la chronicité et de la puissance de la maladie.

» L'effet salutaire de ce dernier traitement s'est manifesté très vite chez la deuxième malade, et le retour des règles, qui avaient disparu depuis dix-huit mois, a été le premier indice d'un état meilleur. Chez l'autre, l'amélioration s'est accomplie d'une manière plus lente, mais non moins efficace.

» Les massages et les frictions, tels que les pratique l'habile directeur du gymnase de l'hôpitaldes Enfants, M. Laisné, auquel revient tout l'honneur de ces deux guérisons, n'ont pas médiocrement contribué à améliorer l'état de nos deux malades.

» Nous n'hésitons pas à recommander ces moyens comme secondant de la manière la plus efficace les exercices ordinaires de la gymnastique.

» Nous avons été témoin, l'année dernière, à l'hôpital des Enfants, d'une guérison obtenue à l'aide de ces manœuvres qui, au début, furent employées d'une manière exclusive chez une jeune fille de treize ans, choréique pour la troisième fois. Un état fébrile très accusé et un défaut absolu de sommeil avaient fait porter sur l'état de cette jeune malade un pronostic des plus fâcheux. Les frictions et les massages agissent tout à la fois sur les muscles et sur la peau, dont ils modifient d'une manière très puissante la circulation et aussi probablement l'état nerveux ; mais il faut qu'ils soient pratiqués fréquemment et avec une énergie capable de vaincre l'action musculaire qui engendre les mouvements désordonnés de la chorée. »

5° Voici un dernier témoignage constatant l'heureux effet des exercices, massages et frictions appliqués à la guérison de la chorée. Les détails se trouvent dans mon ouvrage : *Application de la gymnastique, etc.* (page 154). J'affirme avec certitude que M. le docteur Homolle a fait erreur en indiquant que la guérison de cette chorée a eu lieu en quatre mois. Elle nous a assez coûté pour que je puisse me souvenir que, soumise pour la première fois au traitement le 5 janvier 1858, cette fille (Célestine P...) n'a été bien guérie qu'en août 1859, après avoir reçu dans les hôpitaux, chez elle et chez moi, 656 séances en dix-huit mois.

On lira avec intérêt la lettre que M. le docteur Pajot m'a fait l'honneur de m'adresser à cette occasion :

« Je me fais un plaisir de reconnaître que Mlle Célestine P..., âgée de seize ans, à laquelle je donne des soins depuis son enfance, a été affectée de chorée à plusieurs reprises, et que la dernière récidive, plus grave et plus opiniâtre que les précédentes, ayant résisté aux traitements médicaux les plus variés, institués soit par mon regretté confrère le docteur Gillette, soit par moi, je l'ai confiée aux soins de M. N. Laisné. J'ai pu constater les effets les plus heureux des moyens employés par M. Laisné (massage associé aux

exercices variés). Une guérison solide et présentant tous les caractères de la disparition complète et définitive des accidents nerveux s'est opérée dans un laps de temps de quatre mois, en même temps que la croissance, le développement et l'amélioration de la constitution, le retour de l'embonpoint et des forces donnaient toute garantie pour l'avenir.

» Je certifie de plus qu'en l'absence de M. Laisné le traitement a été dirigé avec autant de sollicitude que d'intelligence par Mlle Lebègue (Clémentine), professeur dans les hôpitaux.

« Paris, le 18 février 1861.

« Docteur HOMOLLE. »

La relation complète de tout ce que nous avons fait pour cette ingrate nature serait trop longue. Je me contenterai d'en donner un aperçu : Cette fille recevait nos soins si accablants avec une insoucieuce qui nous aurait plus d'une fois découragés, si je n'avais pas été aussi convaincu d'une guérison finale; car elle n'avait absolument rien à nous rendre en échange de nos efforts, comme satisfaction morale, ni autrement. Elle parlait rarement, et, dès qu'on ne s'occupait plus d'elle, elle se posait sur une chaise, dans un coin du salon, et il ne lui coûtait pas de rester quatre et cinq heures dans la même position. Vers la fin de 1858, pour activer sa guérison à l'aide d'une bonne nourriture, je la pris entièrement à ma charge. A ce moment, son bras droit pendait comme s'il eût été complètement paralysé, et la volonté n'avait aucune action sur lui. Son caractère devenait encore plus insupportable. En mai 1859, elle put tenir sa fourchette de la main droite assez de temps pour porter les aliments à la bouche. A partir de ce moment, je considérai la guérison comme certaine, et ma prévision s'est réalisée même assez rapidement; car, vers le milieu de juin, elle put se tenir un moment suspendue par les mains; en juillet, elle allait assez bien pour s'exercer seule, et nous avons pu la considérer guérie en août 1859.

Elle a continué de venir dans les hôpitaux pour s'y exercer et souvent conduire un petit peloton d'enfants aux exercices, jusqu'en février 1863, époque à laquelle je me suis vu forcé de la rendre à sa mère, ne pouvant plus continuer de la garder à ma charge. Une fois partie, nous n'avons plus revu cette peu reconnaissante malade. Nous avons dû nous contenter, pour unique récompense, du résultat obtenu avec tant de peine et de frais.

Je sens bien, je le répète, que ces observations peuvent sembler un peu longues ; mais il était indispensable de les donner pour faire comprendre à tous l'influence si heureuse et si incontestable de la gymnastique. Quand je songe à tout ce qu'elle m'a permis de réaliser, je puis affirmer que le mouvement donne à celui qui sait en profiter un développement de corps et d'esprit qu'on ne saurait imaginer.

QUELQUES CONSEILS

A

Messieurs les Membres des Sociétés de gymnastique.

Ne pensez pas, Messieurs et chers camarades, que je veuille en quoi que ce soit imposer une méthode ni que je me croie plus savent que d'autres. Les circonstances par lesquelles j'ai eu le bonheur de passer m'ont permis de faire bien des choses que je n'aurais jamais pu tenter dans les situations ordinaires de la vie.

Avant de m'engager dans l'état militaire, j'avais déjà passé dix années dans les travaux du bâtiment; incorporé dans un régiment du génie, je fus initié aux exercices de ce corps spécial pendant neuf années, dont deux furent consacrées aux travaux de fortification, à Lyon, et deux autres années au gymnase du colonel Amoros, à Paris.

Sorti du service, j'enseignai et fondai successivement la gymnastique.

1° D'abord au couvent des Oiseaux (1838);

2° Ensuite à l'institution des Aveugles pour les deux sexes, en 1843.

Ces deux magnifiques gymnases périrent sur place, ayant très peu servi, l'Administration ne pouvant pas accorder de fonds, même très minimes, pour un prfoesseur.

3° A l'institution des Sourds-Muets, pour les deux sexes, en 1844.

Ces deux gymnases, encore plus complets que ceux des Aveugles, périrent entièrement sur place, le directeur et surtout l'économe de cet établissement s'étant énergiquement opposés à ce qu'il fût accordé des fonds pour un professeur. N'est-il pas extrêmement pénible de penser que des personnes responsables des deniers de l'État laissent établir de sang-froid, dans l'établissement qui leur est confié, pour six mille francs de machines impérieusement utiles à leurs élèves, avec la triste idée de n'en jamais faire usage?

4° En 1840, je pris la direction des gymnases des lycées de Paris.

5° De celui de Versailles en 1842.

6° A l'École polytechnique en 1846.

7° Dans les hôpitaux en 1847.

8° A l'École normale militaire de Joinville-le-Pont en 1852.

9° Enfin dans les Écoles municipales et communales de Paris en 1872.

En ma qualité d'artisan, j'ai eu cet immense avantage de pouvoir faire moi-même les machines et les instruments types et de les essayer pour en connaître les qualités et les défauts avant de les adopter définitivement.

Il est rare qu'une personne se soit trouvée dans des conditions aussi favorables que celles dans lesquelles j'ai été placé, de façon à pouvoir apprendre, d'abord au génie : les armes, la canne, le bâton, l'espadon, la danse et la gymnastique, plus l'escrime à la baïonnette; comme civil : les massues, les haltères, les barres à sphères, transformées depuis quelque temps en xylofers, le tir des armes à feu, le tir à l'arc, à l'arbalète, au javelot, ainsi que les principaux jeux en usage, surtout le jeu de balle basque.

C'est sans doute parce que j'ai pratiqué tant d'exercices différents que je me montre difficilement satisfait des connaissances un peu trop restreintes d'un trop grand nombre de professeurs.

Chers camarades, je vous suis très sincèrement reconnaissant de l'exemple que vous donnez en vous livrant avec une aussi ferme volonté aux exercices gymnastiques ; mais permettez-moi quelques observations que je crois utile de faire après vous avoir vus à l'œuvre : la partie à laquelle vous paraissez attacher le moins d'importance est celle qui, à mon avis, frappera le plus l'esprit public. Je veux parler de ces mouvements à l'infini qui se font sans le secours d'instruments et ensuite avec eux, et même beaucoup de jeux. Ces exercices-là seront toujours ceux qui contribueront le plus au développement régulier de notre corps. Vous le savez, c'est un véritable ami qui vous parle et qui espère que vous saurez profiter de ses conseils absolument désintéressés. Vous ne mettez pas assez de persévérance ni de volonté à montrer au public, qui applaudit déjà ce que vous faites, l'efficacité et la puissance de la gymnastique sur votre tenue physique. Il vous semble trop, qu'ayant réussi à exécuter quelque exercice difficile qui frappe la vue, vous avez accompli un progrès immense dans votre art. Eh bien, vous pouvez être assurés que, lorsque vous avez fait une séance aussi complète que possible, le public n'a été réellement impressionné que par vos mouvements d'ensemble les mieux exécutés.

Je prends ici la liberté de m'étendre un peu à propos des exercices qu'on juge ordinairement comme la partie la plus facile de la gymnastique. C'est cette grave erreur qui a entravé si longtemps les progrès de cet enseignement. Les hommes ne montrent pas assez aux enfants l'influence des exercices qui contribuent d'une façon si merveilleuse à faire acquérir l'harmonie de notre corps, en rendant tous ses mouvements plus libres et plus gracieux. Les enfants cherchent toujours à imiter ceux qui doivent servir d'exemple et de modèle, et ils ne veulent faire souvent, au grand préjudice de leur frêle nature, que ce qu'ils voient faire aux hommes. Une fois qu'ils sont entrés dans cette voie, rien ne peut les en faire sortir. Ce qui était le

plus important pour leur âge est devenu presque ridicule à leurs yeux; si l'on cherche à les faire revenir de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, ils vous écoutent à peine, et, en tout cas, ne tiennent aucun compte des conseils qu'on a la bienveillance de leur donner.

Croyez bien, chers camarades, qu'il n'y a qu'une seule gymnastique qui puisse prémunir et armer une nation pour la mettre en état de soutenir avec avantage les luttes que l'avenir peut lui réserver : c'est la gymnastique qui, à un degré plus ou moins étendu, peut être pratiquée par tous ; celle qui permet à chaque individu de faire connaître ce qu'il vaut et ce qu'il lui est possible de faire suivant les circonstances ; en un mot, une gymnastique bienséante, véritable institutrice et gardienne des bonnes mœurs publiques ; une gymnastique qui ne laisse, toutefois, jamais oublier que, « dans l'extrême danger, l'extrême audace est sagesse, » comme l'a si bien dit M. de Ségur.

Au lieu de fuir les exercices si nombreux qui vous permettraient, avec le temps, d'atteindre un meilleur résultat, persévérez dans les règles difficiles qu'ils exigent, et, que vous soyez petits ou grands, la différence de taille disparaîtra en présence de votre bonne tenue.

Je suis toujours surpris en constatant combien les hommes font peu d'efforts pour conserver la dignité de leur tenue physique. Il est vraiment fâcheux que, sans avoir été victime d'un accident, l'homme se laisse aller à des habitudes de corps si contraires à sa nature, qui nous a créés pour nous tenir droits.

N'oubliez jamais, chers camarades, cette définition de notre art, répétée par un grand nombre de savants de tous les temps :

« La gymnastique rationnelle est l'art raisonné de tous nos mouvements. »

Je ferai encore une observation au sujet de la difficulté qu'il y a pour exécuter correctement les exercices libres. Nous avons le bonheur d'enseigner la gymnastique à un grand nombre de personnes intelligentes, instituteurs et institutrices, dont le désir de bien faire est admirable, et cependant, en général, ce n'est qu'au bout de trois mois de pratique que les exercices libres commencent à être exécutés méthodiquement, bien que, chez un grand nombre encore, beaucoup d'imperfections restent à rectifier.

J'ai souvent assisté à des fêtes données par des sociétés de gymnastique ; j'y ai vu fréquemment des exercices d'ensemble bien conçus, mais assez rarement exécutés d'après les règles que les différentes attitudes exigeaient. Plus d'une fois, la tête était baissée, lorsqu'elle eût dû être maintenue droite ; le ventre était porté en avant au lieu d'être maintenu à sa position normale. Les bouts des pieds sont trop ordinairement tournés en dedans de la ligne qu'ils devraient suivre. Dans l'exécution des mouvements qui consistent à lancer les extrémités vers la droite ou vers la gauche, le corps est rarement

maintenu droit sur les hanches; la tête est souvent penchée et non tournée correctement, les yeux fixés au-dessus du poignet; le bras lancé est trop élevé ou trop baissé, au lieu d'être maintenu suivant une ligne horizontale. Le corps, dans cette position, n'est pas assez effacé; le bras qui n'agit pas n'est pas assez tendu; le poignet de ce bras pas assez tourné en supination et au-dessus de la partie latérale de la cuisse; la jambe opposée à celle qui est lancée est souvent fléchie au lieu d'être maintenue droite. Voilà bien des observations pour quelques exercices très simples; mais elles peuvent trouver une exacte application à propos de beaucoup d'autres.

Je voudrais encore voir, dans vos marches, une allure plus libre et plus franche. Certes, j'aurais tort de m'en prendre à tous; il serait injuste d'insinuer que personne ne fait bien; mais, laissez-moi vous le dire, j'ai remarqué plusieurs fois parmi vous des exécutants, probablement encore trop jeunes pour se rendre compte de l'importance de ce qu'ils allaient montrer au public, marcher la tête baissée, le corps un peu penché, et même ne pas se conformer toujours à la règle de la marche. Le public, lui, ne s'attache pas au détail et ne voit que l'ensemble; mais un appréciateur sérieux remarque ces petites imperfections et ne se retire pas entièrement satisfait.

Quant aux exercices avec instruments, ils donnent lieu à des réflexions analogues, surtout ceux qui sont exécutés avec les massues : les poignets ne sont pas assez portés en arrière, lorsque la massue doit décrire son mouvement suivant un plan parallèle au dos, et l'exécutant ne conserve pas assez de rectitude dans la tenue du corps pendant les exercices.

J'ai toujours regretté de ne pas voir, lorsqu'il m'a été donné d'assister à vos réunions, des exercices d'ensemble avec les haltères.

Je termine ces observations, peut-être un peu longues, mais qui, en tous cas, me paraissent fort utiles, en exprimant le désir qu'une société organise une séance composée exclusivement d'exercices avec et sans instruments, et je suis certain d'un succès qui fera sur le public une salutaire impression, surtout si ces exercices sont rythmés par des chants et d'autres faits, en comptant, au lieu d'être exécutés dans un lugubre silence, qui cause aux spectateurs une gêne indicible, tant cette façon de procéder est contraire à notre nature.

A propos des exercices sur les machines, je constate avec une bien vive satisfaction que les insignifiants et dangereux exercices aux trapèzes de voltige sont abandonnés dans presque tous les gymnases, à la grande satisfaction de toutes les personnes sensées.

Vous aurez beau faire des efforts, chers camarades, vous n'arriverez jamais à procurer, avec la gymnastique, l'impression passagère et presque douloureuse, que le public ressent au spectacle de ces exercices d'acrobates, exécutés dans les cirques par des gens qui en font leur unique profession.

Il ne faut pas que le public qui sort d'un gymnase se figure avoir été au cirque. Au nom de l'art gymnastique, n'augmentez pas le nombre des funambules que j'admire quelquefois, mais qui sont complètement en dehors de notre art.

Amoros a dit une grande vérité à ce sujet; la voici : « L'art gymnastique finit dès que le funambulisme commence. »

Je l'ai déjà dit et je le répète, si vous ne montrez pas des exercices qui peuvent être exécutés sans danger par tous, on pourra vous applaudir, mais voilà tout. Vous n'aurez pas conquis un partisan à la gymnastique. En bonne conscience, quel mérite voulez-vous qu'on accorde à des exercices qui ne peuvent être exécutés que par quelques personnes, désireuses de se faire remarquer? Croyez-vous, par exemple, que cette planche avec un bras, et ce que vous appelez *le soleil* à la barre fixe, soient susceptibles de faire des prosélytes en gymnastique; le premier est aussi disgracieux qu'inutile; le second, toujours dangereux, est sans profit.

Puisque je parle de la barre fixe, je voudrais, pour le bien que les sociétés de gymnastique sont appelées à rendre, que tous les exercices exécutés sur cette machine fussent terminés suivant les règles qui leur sont propres. Souvent, quand l'exécutant arrive sur le sol, l'équilibre n'est pas maintenu et quelquefois complètement perdu. Ceci n'aurait pas lieu, si les exécutants avaient une connaissance plus sérieuse de ce qu'ils doivent faire; en outre, un trop grand nombre d'élèves cherchent à exécuter des exercices au-dessus de leur savoir et de leur force, ce qui prolonge les exercices sur cette barre, de façon à fatiguer la patience du public, dont l'impression serait bien meilleure si tous vos exercices étaient exécutés ponctuellement.

En théorie, dans des observations écrites en vue de l'influence du mouvement sur notre nature, rien ou presque rien n'est à innover : les instructions les plus logiques ont été énoncées de tout temps par des savants soucieux du bien-être des générations futures; mais ce qui a toujours fait défaut, c'est l'exemple, c'est la pratique. Sans cet exemple, vous garniriez sans aucun profit véritable votre bibliothèque de milliers de livres, utiles, à coup sûr, mais insuffisants. Chers camarades, puisque c'est la seule partie qui manque à l'art de la gymnastique pour le faire prospérer, adonnez-vous-y donc; cherchez à perfectionner l'art que vous avez embrassé avec tant de dévouement et de prévoyance; votre exemple restera consigné dans les annales de notre nation, comme tout ce qui a été favorable à sa grandeur et à sa dignité.

Puis-je encore vous donner ce conseil? Ne commettez-vous pas une imprudence en acceptant dans vos sociétés des sujets trop jeunes, lesquels, afin de rivaliser avec vous, déploient une somme de force incompatible avec leur âge, ce qui ne peut que leur être nuisible?

J'ai assisté, il y a quelque temps, à une séance dans laquelle des enfants à peine âgés de dix ans cherchaient, avec l'approbation de parents ignorants, à imiter les hommes. Je ne puis exprimer ici le contraste fâcheux que cette exhibition produisait sur le public, qui commence toujours par applaudir, mais qui réfléchit après.

Je sais combien vous faites d efforts et de sacrifices pour vous réunir et vous entendre en vue des progrès à accomplir. Continuez, chers camarades, et le jour où, par votre nombre, vous aurez convaincu la majorité des citoyens encore indécise, vous aurez remporté une victoire plus féconde que celle obtenue par une grande bataille,

Je suis, sur un point, en complète divergence avec quelques-uns d entre vous : c'est de composer et d'adopter une méthode unique, invariable, de laquelle on ne devra plus s'écarter une fois qu'elle sera faite. On a déjà accordé des prix pour cette composition. Cette façon de procéder n'est pas logique ; il s'en faut. A mon avis, chaque société doit chercher à faire de son mieux, en s'arrêtant à une seule règle, si on la juge bonne, mais uniquement pour les grandes réunions.

Limiter l'enseignement gymnastique à une seule méthode, ce serait agir en sens inverse de tout ce qui se fait pour la vulgarisation de toutes les autres connaissances humaines.

Chers camarades, je termine en vous adressant une prière : c'est de ne point vous formaliser ni vous offusquer des observations qui précèdent : elles ont pour objet d'encourager votre élan. En vous perfectionnant dans cet art, vous donnerez la preuve indiscutable de son utilité, et notre beau pays, qui a tant besoin de cet élément pour augmenter la force et le courage de ses citoyens, suivra votre exemple. Si un jour la patrie avait besoin, pour sa défense, de recourir à toutes les énergies et à tous les courages, la reconnaissance qu'elle vous devrait n'aurait pas de limite : Vous auriez été ses instituteurs, ses défenseurs et ses sauveurs.

Paris, avril 1882.

N. LAISNÉ.

NOTE

RELATIVE A L'APPLICATION DES CHANTS

AUX EXERCICES GYMNASTIQUES

Le grand nombre de résultats heureux obtenus grâce à cet exercice, appliqué dans les hôpitaux et en ville, m'engage à entrer dans quelques détails qui me sont particuliers.

Je citerai ensuite diverses observations d'hommes de haute science, des plus compétents en cette matière. Mais, avant d'exposer les faits, j'ai le devoir de rendre un hommage bien mérité à M. le colonel Amoros, qui a cherché, avec une persévérance admirable, à nous faire comprendre l'utilité de cette méthode et l'étendue des bienfaits qu'on peut en retirer. Sans ses sages conseils, en effet, je ne sais si j'aurais eu l'idée de la mettre en pratique.

Les résultats obtenus sur des sujets des deux sexes, petits ou grands, affaiblis par maladie, l'ont été par les procédés suivants :

Je prescrivais au sujet de faire une inspiration moyennement lente, de façon à conserver la facilité d'expirer cinq à six fois avec la même lenteur. Je faisais répéter cet exercice plusieurs fois par jour, avant les repas, ou deux ou trois heures après. Lorsque le sujet était arrivé à pouvoir prolonger et augmenter cette manœuvre préliminaire, je lui recommandais d'inspirer de la même manière, et d'expirer en faisant entendre un son de voix très doux en ouvrant la bouche. J'insistais toujours pour qu'il ne forçât pas le son de voix et ne prolongeât pas cet exercice jusqu'à éprouver une légère fatigue. Plus tard encore, lorsque le sujet avait acquis assez de force, je faisais accompagner la voix par quelques mouvements combinés de bras et de jambes. Peu à peu, les organes et les muscles qui concourent si merveilleusement à produire cette action, se fortifiaient progressivement. J'ai eu si souvent recours à ce moyen depuis trente années, que je puis

dire que, si quelquefois le succès n'a pas été complet, il n'a cependant jamais manqué de produire d'heureux effets.

Un grand nombre de savants médecins ont, bien longtemps avant moi, constaté les effets salutaires du chant sur notre organisation. Je ne répéterai donc pas ce que ces hommes, plus compétents que je ne le suis, ont écrit à propos de l'influence du chant comme accompagnement des marches, ou des efforts nécessaires pour lever de lourds fardeaux. Qui n'a vu et entendu les marins exécutant une manœuvre; les charpentiers, les maçons, etc., professions pour lesquelles le concours simultané de plusieurs est indispensable? Les chants rythmés leur donnent plus de puissance et de précision dans les impulsions.

Je ne veux parler que des choses dont j'ai été témoin. Lorsque j'exerçais très régulièrement une cinquantaine de femmes hystériques et épileptiques à la Salpêtrière, tous les exercices étaient exécutés avec chants, et souvent avec une action énergique. Il est assez souvent arrivé que, lorsque je me présentais pour donner la séance pendant les grandes chaleurs, alors que l'air était lourd et le temps orageux au point d'indisposer même les personnes en bonne santé, Mme la surveillante du service ne manquait pas de me prévenir que les malades étaient très agitées et que beaucoup seraient sans doute prises de crises. Aussitôt arrivées au gymnase, elles étaient réunies et placées pour chanter à deux voix. Comme elles connaissaient un grand nombre de chants, et qu'elles étaient habituées à les exécuter, je leur faisais répéter ces chants avec une certaine énergie, et quelquefois pendant une heure. Grâce à cette pratique, pas une seule ne se sentait indisposée.

Je ferai remarquer, pour ce qui regarde l'application du chant aux exercices, combien les enfants sont disposés à crier. Il faut donc apporter toute son attention à les faire chanter sans forcer leur voix; les sons doivent être exprimés par le registre de poitrine; l'expression du chant doit être mise en rapport avec l'exercice qu'on exécute ou qu'on fait exécuter, c'est-à-dire que, si l'on exécute un exercice dont les mouvements sont courts, par exemple celui de faire agir les bras avec flexion en quatre temps, le chant peut être exprimé avec une certaine énergie; si, au contraire, les mouvements sont étendus, tels que ceux qui font agir les bras dans leur plus grande extension, le chant doit être plus doux et exprimé librement, à cause de la grande participation que prennent les muscles élévateurs et abaisseurs dans l'inspiration et l'expiration. On sera certain d'avoir bien procédé si, à la fin d'un ou de plusieurs exercices, on peut encore chanter aussi librement qu'au début.

Dans les hôpitaux, nous avons obtenu des résultats surprenants en appliquant, avec une sage progression, le chant accompagnant les exercices à des sujets dont la poitrine et ses organes étaient d'une faiblesse extrême.

En 1867, M. le docteur chirurgien Demarquay, membre éminent de l'Académie de médecine, a écrit ce qui suit dans son Rapport sur les appareils et ouvrages de gymnastique :

« Quand on a assisté aux leçons de gymnastique données avec tant de dévouement par M. Laisné aux enfants de nos maisons hospitalières, il est facile de voir tout ce qu'on peut obtenir. Tous ces pauvres petits malades exécutent avec une précision parfaite un certain nombre d'exercices gymnastiques, en chantant avec un remarquable ensemble des chants distingués, que ce gymnasiarque a associés à ses exercices gymnastiques. »

Voici un passage relatif aux observations ci-dessus. Il est extrait du livre de Mercurialis : *De Arte gymnastica* (liv. VI, ch. v et vi) :

« Arétée, célèbre médecin grec, recommandait d'exercer doucement la voix et de pousser les sons en se servant de notes graves, parce que les notes aiguës produisent des tensions de tête, des palpitations de tempes, des pulsations de cerveau, des inflammations d'yeux et des tintements d'oreilles ; au contraire, la voix donnée modérément est utile à la tête, etc. »

Voici encore un autre passage qu'un bon ami, M. le docteur Pierre Mercier, m'a fait le plaisir de traduire de l'anglais : *Extrait concernant M. Laisné*, de l'opuscule du docteur Mathias Roth (48, Wimpole street, London) intitulé : *De la négligence par rapport à l'éducation physique et à l'hygiène.*

« Le 6 février 1877, j'ai visité l'École normale d'institutrices de la Seine. M. Laisné est le professeur : la leçon a eu lieu à midi et demi. Le réfectoire, très spacieux, sert de gymnase. Les soixants-quinze jeunes filles entrèrent, et elles se disposèrent par rang de taille, pour les exercices d'ensemble, avec beaucoup de promptitude. Avant de faire aucun mouvement, M. Laisné chanta les premières paroles du chant approprié et donna le signal de commencer : Le chant fut admirablement exécuté, et, en conséquence, les mouvements marchèrent avec une régularité d'horloge. Le temps du chant s'accélérait sensiblement pendant les flexions et extensions des bras en haut, en bas, en avant, en dehors ; d'autre part, il y avait ralentissement du temps pour la circumduction des bras ; ce dernier mouvement était extrêmement bien fait ; on pouvait voir les poitrines s'élargir visiblement, quoique les élèves restassent immobiles en place sans faire agir d'autres parties. De temps en temps, entre les mouvements de bras, un mouvement alternatif d'élévation des genoux sur un temps rapide était fait, accompagné d'une sorte de joli chœur, pour donner du repos aux bras, etc. »

En 1866, M. le docteur Dragmann, directeur d'un institut orthopédique de Copenhague (Danemark), après avoir assisté sans interruption, pendant huit jours, à toutes nos séances des hôpitaux, où les exercices sans instrument sont exécutés en chantant, a été si favorablement impressionné de la facilité avec laquelle les malades de l'hôpital des Enfants et de la Salpêtrière

rythmaient les mouvements avec les chants, qu'il nous a quitté en nous disant qu'il n'y avait que son roi qui pût récompenser ce qu'il avait vu, et, quinze jours après son départ de Paris, je recevais la croix de l'ordre de Danebrog.

Un digne ami, aussi bon musicien qu'excellent professeur de gymnastique, M. Defrançois, officier d'Académie, applique depuis longtemps le chant aux exercices, dans presque toutes les maisons d'éducation de la ville de Reims, surtout aux demoiselles.

Dans les réunions de ses élèves, les exercices exécutés en chantant lui ont toujours attiré les plus vifs applaudissements. C'est cette façon de procéder qui lui a valu les palmes académiques. J'ai eu le bonheur d'assister à la fête fédérale de gymnastique qui a eu lieu dans cette ville l'année dernière. Une centaine de jeunes filles appartenant à différentes écoles ont exécuté, sous la direction de ce digne apôtre de la gymnastique, toujours en chantant, au milieu de la fête et en présence de milliers de personnes, une assez longue série d'exercices. Chaque exercice a été justement couvert d'applaudissements enthousiastes, et, de l'aveu de tout le monde, cela a constitué la partie la plus intéressante de la fête.

Personne ne sera surpris d'un tel succès.

C'est avec grand plaisir que nous ajoutons ici que M. Defrançois est soutenu et encouragé dans la tâche qu'il s'est donnée par MM. les docteurs Décès et Doyen, qui protègent de tout leur pouvoir l'enseignement si indispensable de la gymnastique.

Je trouve encore dans un écrit de M. le docteur Bégin un passage relatif au chant appliqué aux exercices gymnastiques. On me permettra de le rapporter ici ; il est extrait d'une brochure (page 7) de M. Bégin qui a pris part lui-même à ces exercices chez M. le colonel Amoros.

« M. Amoros a appliqué le rythme et le chant aux exercices élémentaires, et cette innovation a été goûtée par tous les hommes instruits. Nous voulons bien que le gymnase ne soit pas une école de chant ; cependant les principes qu'y reçoivent les élèves sont en harmonie avec ceux qui président à tout enseignement méthodique de la musique vocale. Il n'entre pas dans notre projet de traiter en détail de la composition philosophique des strophes et de la musique dont se composent les chants du gymnase : cet objet a été traité et approuvé par des experts trop élevés pour que nous osions nous hasarder sur leurs traces. Nous les considérons moins ici comme morceaux de musique que relativement aux sentiments moraux qu'ils développent et à l'influence qu'ils exercent sur les organes pectoraux, etc. »

Le précieux ouvrage du savant M. Sabbathier, professeur au collège de Châlons-sur-Marne, qui a décrit d'une façon merveilleuse les exercices du corps chez les anciens pour servir à l'éducation de la jeunesse (tome I[er], 1772, page 16), me fournit les considérations suivantes :

« L'union étroite de la danse et de la musique, union dont la cadence commune à l'une et à l'autre doit être considérée comme le véritable lien, n'a pas permis à ces deux arts de faire des progrès séparément; et l'on peut assurer qu'ils ont marché d'un pas égal vers ce degré de perfection où ils sont arrivés parmi les peuples les plus polis. »

Voici enfin une observation qui ne manque pas de valeur; car elle émane d'un savant et consciencieux professeur de gymnastique, M. Paul Christmann, directeur du gymnase du faubourg Saint-Denis :

« Quant aux mouvements avec chants, je ne les ai vu blâmer que par des personnes ne les ayant pas pratiqués, et je trouve étranges les gens qui n'ont jamais fait de gymnastique qui viennent trancher en maîtres des questions de cette importance; à ceux-là je dirai : avez-vous connaissance d'un seul élève qui ait été incommodé par cette gymnastique? Interrogez. Chantez vous-même, et vous serez forcé de convenir que la respiration est plus libre après ces mouvements.

» La voix humaine, ce magnifique instrument, a tout autant besoin d'être exercée que les bras et les jambes.

» La vocifération est naturelle, et les premiers mouvements, les premiers jeux des enfants sont accompagnés de cris, les uns et les autres désordonnés, il est vrai. Il appartient à la gymnastique d'amener la coordination de ces mouvements et de ces cris, en développant d'une façon normale les muscles et les poumons.

» L'influence du chant sur le moral est immense; ce qui n'est pas à dédaigner. Permettez-moi de vous citer à ce sujet un fait dont j'ai été témoin dernièrement. A la sixième fête fédérale française, à La Rochelle, un certain nombre d'enfants des écoles communales, surtout des filles, sous la direction de M. Kuentz, ont fait de la gymnastique en chantant. L'effet a été tellement empoignant, l'impression si profonde, que j'ai vu couler des larmes, et c'est avec un véritable enthousiasme qu'ils ont été applaudis.

» Je suis sûr que tous ceux qui cherchent la perfection se rallieront à cette méthode, et je souhaite de la voir bientôt appliquée dans les nombreuses sociétés de gymnastique qui existent en France et se fondent tous les jours.

» 1er juin 1880.

» Paul Cristmann. »

Certes, je reconnais que l'application de cette méthode présente quelques difficultés. Une personne qui ne sait pas se servir de sa voix et qui n'a aucune idée de son mécanisme ne peut, en effet, qu'en faire une assez mauvaise application. Je suis à même de constater cela, ayant sous ma direction bienveillante plus de six cents professeurs, hommes et femmes, enseignant

la gymnastique et qui pourraient en faire l'application. J'évite les fâcheux résultats en invitant les personnes non douées de la faculté de chanter elles-mêmes, et par conséquent de l'enseigner, à faire compter les enfants, au lieu de les faire mal chanter.

Pour conclure, je dirai que je me suis trouvé très heureux toutes les fois que nous avons été honorés d'une visite à l'École normale des institutrices. Ces visites ont toujours été faites par des personnes instruites et compétentes en cette matière : docteurs français et étrangers, chefs d'institutions étrangers, professeurs du Conservatoire de musique.

Ces messieurs n'ont jamais manqué, en nous quittant, de nous témoigner leur satisfaction pour la façon dont les chants accompagnant les exercices étaient exécutés.

A coup sûr, si cette pratique avait dû rencontrer de sérieuses objections, elles n'auraient pas manqué de se produire dans les hôpitaux. C'est le contraire qui a eu lieu : dans les maisons hospitalières, les hommes de science les plus compétents, les mieux placés pour appliquer cette méthode, nous ont toujours accordé leur bienveillance et n'ont cessé de nous encourager dans cette application si salutaire du chant aux exercices gymnastiques.

La haute adhésion qu'ils nous ont donnée, les succès obtenus, tout nous engage donc à persévérer dans cette heureuse voie.

OBSERVATIONS UTILES

La gymnastique est la science raisonnée de nos mouvements, de leurs rapports avec nos sens, notre intelligence, nos sentiments, nos mœurs ; bien dirigée, elle développe la vigueur, perfectionne la stature et assure la santé.

On peut distinguer plusieurs sortes de gymnastiques ?

Platon la divise en deux parties seulement : l'orchestrique et la palestrique.

Le docteur Londe la divise en trois classes, qui sont : 1° les exercices passifs; 3° les exercices mixtes. Ling la divise en quatre parties : 1° la gymnastique pédagogique; 2° la gymnastique militaire; 3° la gymnastique médicale; 4° la gymnastique esthétique.

Amoros la définit ainsi : « La gymnastique cesse où le funambulisme commence. »

Voici les principaux noms donnés aux fonctionnaires d'un gymnase :

1° Le *gymnasiarque* était celui qui réglait souverainement la tenue et la police de tout le gymnase.

2° Le *gymnaste* était, sous le gymnasiarque, un directeur principal qui joignait la théorie à la pratique et qui ordonnait les exercices suivant le besoin de chaque constitution.

3° Le *xystarque*, ou chef de frictions, avait la surveillance des parties du gymnase où s'exerçaient les athlètes. Ces parties, où ils se frictionnaient, s'appelaient les *xystes*. Le xystarque était un peu inférieur au gymnasiarque.

4° Le *pédotribe* était le gymnaste dont les connaissances se bornaient au détail des exercices qu'on faisait faire aux enfants.

5° *Aliptes* ou *jatraliptes* étaient les noms des gens chargés d'oindre les athlètes.

6° L'*épistate* était un préposé surveillant supérieur de tout un gymnase.

Voici les principaux noms donnés aux méthodes :

1° *Gymnastique*, nom que les Grecs donnaient aux exercices du corps. Ce mot grec signifie les exercices qu'on fait nu ou à demi-nu.

2° *Somascétique*, mot proposé par Dally pour remplacer celui de gymnastique.

3° *Calisthénie*, nom donné par Clias à l'exposé des procédés de somascétique qui conviennent dans l'éducation physique des jeunes filles.

4° *Kinésithérapie* ou guérison par le mouvement, procédé de gymnastique consistant à provoquer la contraction volontaire des muscles, pendant qu'on s'oppose à leur raccourcissement.

RÉFLEXIONS COMPLÉMENTAIRES

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE.

Si l'enseignement gymnastique n'est pas aussi avancé chez nous qu'il devrait l'être, ce serait une injustice de s'en prendre aux professeurs seuls. Ceux-ci, en effet, faute d'une instruction suffisante, que leur donnerait l'École normale dont je réclame l'établissement depuis tant d'années, le professent suivant leur disposition propre. Trop souvent aussi, ils sont chaleureusement applaudis dans leur gymnase pour des tours qui n'auraient jamais dû sortir des cirques.

Je m'adresse ici aux personnes sensées. Je leur demande de n'accorder

leur suffrage et leur appui qu'aux établissements où cet enseignement est pratiqué de façon à les mériter. Puis, jamais l'on n'a songé à accorder de subventions aux cirques pour l'adresse quelquefois surprenante de leurs acteurs, il ne serait pas logique d'en accorder aux gymnases dans lesquels l'on se plaît à les imiter, au lieu de se renfermer dans un enseignement digne de leur nom.

D'un autre côté — et j'aborde ici une question délicate — j'ai toujours vivement regretté, je l'avoue, que l'on soit chez nos voisins si disposé à chercher des exemples et des modèles qu'un peu de protection et d'encouragement ne manquerait pas, en dehors de toute imitation exotique, de faire éclore en notre pays si patriote. Il est certain, en d'autres termes, que si l'on avait accordé à quelques professeurs dévoués les sommes allouées pour des voyages à l'étranger, nous serions plus avancés dans cet art. Ces voyages, si coûteux pour les contribuables, ne lui ont jamais été d'aucun profit, je ne crains pas de le dire.

Deux faits incontestables jnstifieront pleinement ce que je viens d'avancer.

Lorsque j'ai dû enseigner la gymnastique à l'institution des Aveugles, en 1842, M. Dufaux, directeur, dans le but de me renseigner à propos de la tâche qui m'était confiée, avait écrit à l'étranger à Stockohlm, je crois, où l'on faisait l'application des exercices gymnastiques dans l'institution des Aveugles. Il fut tout heureux et tout fier de pouvoir me montrer ce qu'on lui avait répondu. Eh bien, la précieuse réponse ne comprenait pas autre chose que la description de quelques machines extraites du Manuel Amoros, ses figures et l'explication de celles-ci.

En 1865, M. Charles Melly, armateur à Liverpool, est venu chez moi pour m'entretenir de la fondation d'un gymnase dans cette ville. Notre entretien n'a pas duré moins de quatre heures. Après avoir pris des notes nombreuses, il m'a quitté en me disant qu'il reviendrait me voir quand il aurait visité la Prusse, la Suède, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, etc., pour se rendre compte le plus exactement possible de l'enseignement gymnastique dans ces différents pays. Il a tenu sa promesse; il est effectivement revenu six mois plus tard, et il m'a dit qu'il s'en tiendrait à ce qu'il avait pris auprès de moi. Sur sa demande, je lui ai fait expédier une certaine quantité de modèles et d'engins gymnastiques par un fournisseur de Paris, et, le 6 novembre 1865, l'inauguration du gymnase de Liverpool avait lieu sous la présidence de lord Stanley, qui a prononcé un discours très remarquable traitant de l'importance de la gymnastique, discours dont j'ai reproduit plusieurs passages très instructifs, dans ma *Théorie du xylofer*, publiée en 1877 (page 9).

N. Laisné.

DICTIONNAIRE

DE GYMNASTIQUE

A

ABATTEMENT, s. m. Affaiblissement, diminution de forces, de courage ou d'énergie.

ABDOMEN, s. m. Le ventre : *Les muscles de l'abdomen.*

ABDOMINAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à l'abdomen : *Muscles abdominaux.*

ABDUCTEUR, adj. m. T. d'anat. Muscle dont la fonction est d'écarter de la ligne médiane du corps les parties auxquelles il est attaché.

ABDUCTION, s. f. T. d'anat. Action des muscles abducteurs.

ABLATION, s. f. T. de chir. Action de retrancher une partie du corps.

ABLUTION, s. f. Se dit de l'action de se laver.

ABORDAGE, s. m. Action d'aborder un vaisseau.

ABRUTIR, v. a. Rendre stupide comme une bête brute.

ABSTINENCE, s. f. Action de s'abstenir.

ACAGNARDER, v. a. Mener une vie obscure et fainéante.

ACCABLER, v. a. Abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids.

ACCÉLÉRER, v. a. Hâter, augmenter la vitesse.

ACCIDENT, s. m. Ce qui arrive par hasard. ‖ Malheur : *Accident douloureux.* ‖ *Accidents de terrain*, Mouvements, ondulations du terrain qui s'élève ou s'abaisse. ‖ *Par accident*, Par hasard, par cas fortuit.

ACCLIMATER, v. a. Accoutumer à la température et à l'influence d'un nouveau climat.

ACCORDÉON, s. m. Petit instrument de musique composé d'un soufflet.

ACCOURIR, v. n. Presser le pas pour arriver avec hâte vers un lieu quelconque.

ACCROÎTRE, v. a. Augmenter; rendre plus grand.

ACCROUPIR (S'), v. pron. Se tenir comme assis sur ses talons.

À-COUP, s. m. Mouvement saccadé, temps d'arrêt brusque. Il se dit en parlant des mouvements de ce genre et des temps d'arrêt qui nuisent à la précision, à la régularité dans les exercices.

ACOUSTIQUE, s. f. Science qui traite des sons et de leurs diverses qualités.

ACROBATE, s. des deux genres. Danseur, danseuse de corde.

ACTIF, IVE, adj. Qui a la vertu d'agir.

ADAGIO, adv. T. de mus. emprunté de l'italien, qui veut dire A l'aise.

ADDUCTEUR, adj. m. T. d'anat. Muscle dont la fonction est de rapprocher de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché : *L'action des muscles adducteurs.*

ADDUCTION, s. f. T. d'anat. Action des muscles adducteurs.

ADIPEUX, EUSE, adj. T. d'anat. Se dit des parties du corps d'une nature graisseuse.

ADOLESCENCE, s. f. L'âge qui suit la puberté et qui forme la première période de la jeunesse.

ADROIT, OITE, adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. Il se dit du corps et de l'esprit.

ADULTE, adj. des deux genres. Qui est parvenu à l'adolescence, à l'âge de raison.

ADVERSAIRE, s. m. Celui qui est opposé et sur lequel on veut remporter l'avantage.

AÉRER, v. a. Donner de l'air, chasser le mauvais air.

AÉRONAUTE, s. des deux genres. Celui qui parcourt les airs dans un aérostat.

AFFABILITÉ, s. f. Qualité de celui qui reçoit et qui écoute avec bonté et douceur ceux qui ont affaire à lui.

AFFAIBLIR, v. a. Rendre faible.

AFFAISSEMENT, s. m. État de ce qui est affaissé.

AFFECTION, s. f. Sentiment qui fait qu'on aime.

AFFERMIR, v. a. Rendre ferme et stable.

AFFÉTERIE, s. f. Manière précieuse de parler ou d'agir.

AFFRONTER, v. a. Attaquer avec hardiesse, avec intrépidité.

ÂGE, s. m. La durée ordinaire de la vie.

AGILE, adj. des deux genres. Léger et dispos ; qui a une grande facilité à agir, à se mouvoir.

AGIR, v. n. Faire quelque chose, prendre du mouvement.

AGONIE, s. f. La dernière lutte de la nature contre la mort.

AGONISTIQUE, s. f. Partie de la gymnastique, chez les anciens, qui avait rapport aux combats, et où les athlètes luttaient tout armés.

AGONOTHÈTE, s. m. T. d'antiq. Président des jeux publics chez les Grecs.

AGRÈS, s. m. pl. T. de mar. Tous les objets qui tiennent à un navire.

AGUERRIR, v. a. Accoutumer à la guerre, aux fatigues.

AHAN, s. m. Peine de corps, grand effort, tel que celui d'un homme qui lève quelque pesant fardeau.

AIGUILLADE, s. f. (*ui* est diphtongue). Gaule armée d'un aiguillon qui sert à piquer les bœufs.

AIMABLE, adj. des deux genres. Qui est digne d'être aimé.

AIR, s. m. Fluide élastique, pesant, etc., nécessaire à la respiration.

AISANCE, s. f. Facilité : *Porter avec aisance un pesant fardeau.*

AISSELLE, s. f. Le dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule.

ALBINOS, s. m. Homme qui a la peau blafarde, les cheveux et le poil presque blancs et les yeux d'un gris pâle ou rougeâtre.

ALCANTARA, s. m. Ordre militaire d'Espagne, institué en 1170. On nommait anciennement les chevaliers d'Alcantara chevaliers du Poirier.

ALERTE, adj. des deux genres. Qui est vigilant et qui se tient sur ses gardes.

ALGIDE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui fait éprouver une sensation de froid glacial.

ALIBILE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui est propre à nourrir.

ALIÉNATION, s. f. Égarement d'esprit, folie.

ALITER, v. a. Se mettre au lit.

ALLANT, ANTE, adj. Qui aime à aller, à courir.

ALLÉGER, v. a. Soulager d'une partie d'un fardeau la personne qui le porte.

ALLÈGRE, adj. des deux genres. Qui est dispos, agile, gai.

ALLÈGREMENT, adv. D'une manière allègre : *Marcher allègrement.*

ALLÉGRETTO, adv. T. de mus. Diminutif d'*allégro.*

ALLÉGRO, adv. T. de mus. On le met au commencement d'un air, pour indiquer que cet air doit être joué vivement et gaiement.

ALLER, v. n. Se mouvoir, se transporter vers un lieu quelconque. ‖ T. d'escr. *Aller à la parade*, Parer un coup.

ALLOBROGE, s. m. Mot qui sert quelquefois, dans le langage familier, à désigner un homme grossier, un rustre, ou un homme qui a le sens de travers.

ALLURE, s. f. Façon de marcher : *L'allure d'une personne.*

ALOURDIR, v. a. Rendre lourd.

ALOURDISSEMENT, s. m. État de celui qui est alourdi.

ALTIER, IÈRE, adj. Superbe, qui a de la fierté : *Esprit altier. Humeur altière. Caractère altier. Mine altière. La démarche altière.*

ALTO, s. m. T. de mus. Sorte de violon plus grand qu'un violon ordinaire.

ALVÉOLAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient aux alvéoles : *Les nerfs alvéolaires. Les artères alvéolaires.*

ALVÉOLE, s. m. Cavité de l'os maxillaire dans laquelle chacune des dents est enchâssée : *L'alvéole d'une dent.*

AMABILITÉ, s. f. Caractère d'une personne aimable.

AMAIGRIR, v. a. Rendre maigre par les exercices, le régime, etc.

AMAUROSE, s. f. T. de méd. Affection caractérisée par la perte complète ou incomplète de la vue.

AMAZONE, s. f. Femme d'un courage mâle et guerrier ; femme qui monte à cheval.

AMBIDEXTRE, adj. des deux genres. Qui se sert des deux mains avec une égale facilité.

AMBULANCE, s. f. Sorte d'hôpital militaire qui suit une armée.

AMÉLIORER, v. a. Rendre une chose meilleure : *Le régime a fort amélioré sa santé.*

AMENDER, v. a. Corriger, rendre meil-

leur : *Les bons conseils et les bons exemples ont amendé ce jeune homme.*

AMÉNITÉ, s. f. Agrément, air doux agréablement tempéré.

AMITIÉ, s. f. Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui est mutuelle.

AMOLLISSANT, ANTE, adj. Qui amollit : *Des plaisirs amollissants.*

AMORTIR, v. a. Rendre moins ardent, faire perdre la force à un coup, en affaiblir l'effet.

AMPUTATION, s. f. T. de chir. Enlèvement d'une partie saillante du corps : *Amputation d'un bras, d'une jambe.*

AMYGDALE, s. f. T. d'anat. Nom de chacune des deux glandes en forme d'amande qui sont aux deux côtés de la gorge, sous la luette.

ANALEPTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes ou des aliments propres à rendre les forces aux convalescents : *Nourriture analeptique.*

ANASTOMOSE, s. f. T. d'anat. L'abouchement d'un vaisseau dans un autre; les anastomoses servent à la circulation du sang : *L'anastomose des veines, des artères, des vaisseaux lymphatiques.*

ANATOMIE, s. f. L'art de disséquer un corps, et les connaissances qu'on acquiert par cette opération.

ANCHE, s. f. Petit bec plat, formé de deux lames faites de roseau aminci, par lequel on souffle dans les hautbois, les bassons, les clarinettes, etc.

ANDABATE, s. m. T. d'antiq. Gladiateur qui combattait avec un bandeau sur les yeux.

ANDANTE, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. Il se met à la tête d'un air, pour marquer que celui-ci doit être joué modérément.

ANÉMIE, s. f. Affaiblissement du corps, produit par l'abaissement des globules du sang au-dessous de leur nombre normal.

ANÉMIQUE, adj. des deux genres. Qui est atteint d'anémie.

ANESTHÉSIE, s. f. T. de méd. Suppression momentanée, générale ou partielle, de la sensibilité.

ANÉVRISME, s. m. T. de méd. Il se dit d'une tumeur contre nature, causée par la dilatation d'une artère, d'une veine, etc.

ANGINE, s. f. T. de méd. Inflammation des amygdales, de la membrane muqueuse, du voile du palais et du pharynx.

ANGIOGRAPHIE, s. f. Description des organes de la circulation du sang.

ANGIOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux du corps humain, c'est-à-dire des veines, des artères et des vaisseaux lymphatiques.

ANGOISSE, s. f. Anxiété extrême accompagnée d'un serrement douloureux à l'épigastre.

ANGON, s. m. Javelot, demi-pique à l'usage des Francs, dont le fer, semblable à celui d'une lance, était accompagné de deux crocs acérés. On lançait l'angon ou l'on s'en servait pour combattre de près.

ANIMAL, s. m. Être organisé et doué de sensibilité.

ANIMATION, s. f. Au figuré, la vivacité, la chaleur que l'on met à faire une chose.

ANIMER, v. a. Encourager, exciter : *Animer les soldats au combat.*

ANKYLOSE, s. f. T. de méd. Privation complète ou incomplète du mouvement dans les articulations, dans les jointures.

ANNEAU, s. m. (du latin *annulus*). Ornement en usage dès la plus haute antiquité. Dans les dictionnaires, il n'est donné aucune définition de l'engin de ce nom, qui figure depuis longtemps dans les gymnases, et à l'aide duquel on exécute un grand nombre d'exercices, quelques-uns très difficiles. Le manque de savoir de certains professeurs fait qu'ils abusent des forces des enfants en les soumettant trop jeunes à ces exercices; beaucoup de ces anneaux sont garnis de cuir pour les rendre plus doux aux mains; leur dimension la plus ordinaire est de $0^{m},15$ de diamètre; ils sont fixés à l'extrémité de cordes et élevés au-dessus du sol, de façon qu'on puisse les saisir sans prendre d'élan.

ANNULAIRE, adj. des deux genres. Qui a la forme d'un anneau. ‖ s. m. Le quatrième doigt.

ANSPECT, s. m. T. de mar. Barre de bois en forme de pince qui sert à remuer des fardeaux. Il se dit particulièrement du levier de ce genre qui sert à la manœuvre des canons.

ANTAGONISME, s. m. T. d'anat. Action des muscles qui agissent en sens inverse l'un de l'autre. ‖ D'une manière plus générale, il signifie Opposition de deux forces.

ANTAGONISTE, s. m. Celui qui fait des efforts, qui soutient une lutte.

ANTHRAX, s. m. T. de méd. Inflammation circonscrite et essentiellement gangreneuse du tissu cellulaire sous-cutané.

ANTHROPOLOGIE, s. f. T. didactique. Histoire naturelle de l'homme; étude de l'homme considéré principalement sous le point de vue physique.

ANTHROPOLOGIQUE, adj. des deux genres. Qui a rapport à l'histoire naturelle de l'homme.

ANUS, s. m. T. d'anat. Le fondement, l'ou-

verture extérieure par laquelle se termine l'intestin nommé *rectum*.

ANXIÉTÉ, s. f. Méd. Malaise général, accompagné d'un resserrement à l'épigastre et d'un besoin continuel de changer de position.

AORTE, s. f. T. d'anat. Artère qui sort du ventricule gauche du cœur.

APAISER, v. a. Adoucir, calmer quelqu'un.

APATHIQUE, adj. des deux genres. Qui est insensible à tout.

APEPSIE, s. f. T. de méd. Défaut de digestion.

APÉRITIF, IVE, adj. T. de méd. Nom des médicaments propres à ouvrir les pores, à rendre les humeurs plus fluidos, à faciliter le mouvement des liquides.

APHONE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui n'a pas de voix.

APHONIE, s. f. T. de méd. Difficulté de produire des sons.

APLOMB, s. m. Se dit figurément d'une certaine assurance dans la manière de se présenter. Il s'emploie dans les arts de la danse, de l'escrime, et signifie que le danseur, le tireur d'armes est assuré et ferme sur ses jambes, qu'il ne vacille point.

APONÉVROSE, s. f. T. d'anat. Sorto de membrane ferme, blanche et luisante, qui forme l'extrémité des muscles et sert à les fixer aux os, ou qui enveloppe les muscles et sert à les maintenir en place.

APONÉVROTIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux aponévroses.

APOPHYSE, s. f. T. d'anat. Saillie qui s'avance hors du corps d'un os.

APOPLEXIE, s. f. Maladio caractérisée par la perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement.

APPAS, s. m. pl. Attraits, charmes, agréments extérieurs d'une femme.

APPESANTIR, v. a. Rendre le corps moins propre au mouvement, à l'action.

APPÉTIT, s. m. Désir de manger. ‖ Fig., Inclination par laquelle l'âme se porte à désirer quelque choso pour la satisfaction des sens.

APTITUDE, s. f. Disposition naturelle à faire quelque chose.

AQUEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature de l'eau : *La partie aqueuse du sang.*

ARACHNOÏDE, s. f. (on prononce *araknoïde*). T. d'anat. Membrane mince et transparente qui est entre la dure-mèro et la pie-mère, et qui enveloppe le cerveau.

ARBALÈTE, s. f. Sorte d'arme do trait, arc d'acier qui est monté sur un fût et qui se bande avec un ressort : *Grosse arbalète. L'arc, la corde, le fût, la noix d'une arbalète. Trait d'arbalète.* ‖ *Arbalète à jalet* ou *Arc à jalet*, Arbalète avec laquelle on tire de petites boules de terre cuite ou de petites balles de plomb.

ARBALÉTRIER, s. m. Homme de guerre qui tirait de l'arbalète : *Arbalétrier à cheval. Arbalétrier à pied.*

ARBORER, v. a. Planter, élever quelque chose droit comme un arbre : *Arborer les enseignes. Arborer un étendard. Arborer les drapeaux*, etc.

ARC, s. m. Sorte d'arme servant à lancer des flèches. Cet engin est ordinairement établi avec du bois des îles, très résistant, et généralement en deux bras ou deux morceaux réunis par leurs gros bouts dans une poignée en fer, recouverte de cuir ou d'étoffe; à chaque extrémité est fixé un petit ornement en corne ou en ivoire sur lequel existe une encoche pour y fixer la corde qui doit le bander; cette corde est faite avec le cœur du chanvre et possède une très grande résistance. On établit également de ces arcs avec des branches d'acier; mais, quand ils sont bien faits, les arcs en bois sont préférables : ceux qui présentent lo plus de résistance et qui sont le moins susceptibles de se briser sont composés de trois bois différents dans chaque bras. Il serait difficile de déterminer la dimension d'un arc; elle varie comme longueur de 1m,30 à 2m,10; leur résistance dépend de la nature du bois et de l'épaisseur qu'on lui donne. La cible pour lancer les flèches est ordinairement placée à 40 mètres du tireur, lorsqu'il s'agit de tirer avec adresse; en dehors de cela, un homme de première force peut lancer une flèche à 200 mètres; il y en a même qui dépassent cette distance, mais c'est l'exception; il y a deux façons de tirer l'arc : lo tir horizontal, et le tir vertical ou au pigeon.

La flèche est généralement faite avec du sapin de premier choix et de fil, afin qu'elle conserve sa rectitude, qualité très importante pour la justesse du tir. La longueur des flèches est calculéo d'après la dimension de l'arc; elle peut varier de 0m,65 à 0m,90.

Jo trouve, dans le *Voyage pittoresque dans les deux Amérique*, publié en 1836 (page 187) sous la direction de M. Alcide d'Orbigny, une gravure représentant deux nègres, le dos appuyé sur le sol, tenant l'arc à son centre avec les doigts de leurs pieds, et l'arc tendu par la force des doigts des mains et des bras, pour lancer une longue flèche vers une bande d'oiseaux.

Dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de M. Bouillet, on peut lire ce passage qui ne manque pas d'intérêt : « Aster, habile archer d'Amphipolis, pour se venger de Philippe, roi de Macédoine, qui avait refusé ses services, lui perça l'œil droit au siège de Méthone avec une flèche sur laquelle étaient, dit-on, écrits ces mots : *A l'œil droit de Philippe*. En réponse, le roi fit jeter dans la place une flèche avec ces mots : *Si la ville est prise, Aster sera pendu*. Il le fut en effet. »

J'ai donné, dans ma dernière édition de la *Gymnastique pratique*, les règles que mes connaissances concernant ce tir, aussi intéressant que gracieux, m'ont permis de consigner.

Je crois utile de signaler ici M. Hurpy, rue Blondel, n° 2, à Paris, très intelligent fabricant, chez lequel on trouve tous ces engins, avec leurs accessoires.

ARC-BOUTANT, s. m. Pilier ou construction de maçonnerie qui sert à soutenir une voûte, un mur. Les dictionnaires ne parlent pas d'un engin qui porte ce nom et qui a été mentionné pour la première fois (je ne le trouve dans aucun manuel antérieur) en 1847, dans l'*Instruction pour l'enseignement de la gymnastique dans les corps de troupe*, publié par l'administration de la guerre, à la Librairie militaire du passage Dauphine.

Cet engin consiste en un bâton en frêne de 1m,30 de longueur sur 0m,04 de diamètre, muni à chaque extrémité d'une partie concave semblable à celles qui sont fixées aux béquilles ordinaires. Une de ces parties tourne à volonté pour s'appliquer convenablement devant l'épaule de celui qui l'a de son côté. Les exercices de luttes avec cet engin sont décrits dans la *Gymnastique militaire* de 1847 et dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné.

ARCHER, s. m. Homme de guerre, combattant avec l'arc. ‖ Au pluriel, Nom d'une milice qui avait été créée par Charles VII.

ARCHET, s. m. Baguette droite, un peu courbée à son extrémité, qui est munie de plusieurs crins de cheval et dont on se sert pour tirer des sons d'une basse, d'un violon, etc.

ARÈNE, s. f. Le terrain d'un amphithéâtre où avaient lieu les combats de gladiateurs et ceux des bêtes féroces, et que l'on couvrait de sable. ‖ Anciens amphithéâtres romains dont les restes subsistent dans certains lieux de la France, à Nîmes, à Périgueux, etc.

ARGYRASPIDES, s. m. pl. T. d'antiq. Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre, ainsi nommé parce que les soldats dont il était composé portaient un bouclier argenté.

ARIETTE, s. f. T. de mus. Air léger qui s'adapte à des paroles et qui se chante avec des accompagnements.

ARME, s. f. Instrument qui sert à attaquer ou à se défendre.

ARMÉE, s. f. Nombre plus ou moins considérable de troupes assemblées en un corps.

ARMEMENT, s. m. Appareil de guerre.

ARMER, v. a. Pourvoir d'armes.

ARMET, s. m. Armure de tête, petit casque fermé qui était en usage dans le XIVe, le XVe et le XVIe siècle.

ARMURE, s. f. Armes défensives qui garantissent le corps ou les membres, comme la cuirasse, le casque, etc.

ARPÈGE, s. m. T. de mus. Accord dont on fait entendre successivement et rapidement les notes, au lieu de les frapper toutes à la fois.

ARQUEBUSADE, s. f. Coups d'arquebuse.

ARQUEBUSE, s. f. Ancienne arme à feu qu'on faisait partir au moyen d'une mèche.

ARQUEBUSER, v. a. Tuer à coups d'arquebuse.

ARQUEBUSIER, s. m. Nom qu'on donnait autrefois à un homme de guerre armé d'une arquebuse.

ARRIÈRE (EN), loc. adv. qui indique mouvement, direction par derrière.

ARRIÈRE-BOUCHE, s. f. T. d'anat. Partie postérieure de la bouche, synonyme de *pharynx*.

ARRIÈRE-GARDE, s. f. La partie d'une armée, d'un corps de troupes qui marche la dernière.

ARROGANT, ANTE, adj. Hautain, fier, superbe.

ARSENAL, s. m. Lieu où l'on garde des armes et des munitions de guerre.

ART, s. m. Ensemble de procédés pour faire un ouvrage, pour réaliser le beau. ‖ Habileté, adresse.

ARTÈRE, s. f. T. d'anat. Vaisseau du corps de l'homme ou de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités.

ARTÉRIEL, ELLE, adj. T. d'anat. Qui appartient aux artères.

ARTÉRIOLE, s. f. T. d'anat. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE, s. f. T. de chir. Ouverture qu'on fait à une artère avec la lancette, comme on en fait à une veine.

ARTHRITE, s. f. T. de méd. Inflammation des articulations.

ARTHRITIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Il se dit des maladies telles que la goutte, qui attaquent les jointures.

ARTICULAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Qui a rapport aux articulations, aux jointures du corps.

ARTICULATION, s. f. Jonction, jointure des os : *L'articulation des doigts. Les articulations du pouce, de l'index.*

ARTILLERIE, s. f. La partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mortiers, les boulets, les bombes, etc.

ARTILLEUR, s. m. Militaire employé au service de l'artillerie.

ASCENDANT, ANTE, adj. Qui va en montant.

ASCENSION, s. f. Action de monter, de s'élever.

ASCITE, s. f. T. de méd. Hydropisie de l'abdomen et spécialement celle qui résulte de l'épanchement d'un fluide séreux dans le péritoine.

ASPECT, s. m. Vue d'une personne ou d'une chose.

ASPHYXIANT, ANTE, adj. Qui produit l'asphyxie.

ASPHYXIE, s. f. T. de méd. État de mort apparente et imminente, causé principalement par la suspension de la respiration.

ASPHYXIER, v. a. Déterminer, causer l'asphyxie.

ASPIRATION, s. f. Action d'attirer l'air extérieur dans ses poumons.

ASPIRER, v. a. Attirer l'air extérieur dans ses poumons.

ASSAILLANT, s. m. Celui qui attaque.

ASSAUT, s. m. Attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, etc.

ASSEOIR (S'), v. pron. Se mettre sur un siège ou sur quelque chose qui en tient lieu.

ASSIDU, UE, adj. Qui est exact à se rendre où son devoir l'appelle.

ASSIDUITÉ, s. f. Exactitude au devoir.

ASSIDÛMENT, adv. D'une manière assidue.

ASSIÉGEANT, ANTE, adj. Qui assiège.

ASSIÉGER, v. a. Faire le siège d'une place de guerre, d'une citadelle, etc.

ASSOUPIR, v. a. Endormir à demi, causer une disposition prochaine au sommeil.

ASSOUPLIR, v. a. Rendre souple.

ASSOUVIR, v. a. Rassasier pleinement, apaiser une faim vorace.

ASSURER, v. a. Rendre stable. ‖ *Assurer sa contenance, son maintien, son visage*, Prendre une contenance, un maintien, un visage fermes.

ASTHMATIQUE, adj. des deux genres. Qui a un asthme.

ASTHME, s. m. Maladie nerveuse caractérisée par une grande difficulté de respirer qui revient périodiquement et qui n'est pas liée à une affection appréciable des organes.

ASTRICTION, s. f. T. de méd. Action d'une matière astringente sur l'économie animale.

ASTRINGENT, ENTE, adj. T. de méd. Il se dit des substances, des médicaments qui resserrent.

ATAXIE, s. f. T. de méd. État de désordre; c'est ce qu'on appelait naguère encore *fièvre nerveuse ou ataxique.* Il se dit aussi de désordres nerveux d'un caractère très grave : *L'ataxie locomotrice.*

ATHLÈTE, s. m. Celui qui combattait à la lutte ou au pugilat dans les jeux solennels de l'ancienne Grèce.

ATHLÉTIQUE, s. f. Partie de la gymnastique des anciens; l'art des athlètes.

ATHLÉTIQUE, adj. des deux genres. Qui est propre à l'athlète : *Taille athlétique. Constitution athlétique. Force athlétique.*

ATMOSPHÈRE, s. f. La masse d'air qui environne la terre : *La hauteur moyenne de l'atmosphère est de vingt lieues.*

ATONIE, s. f. T. de méd. Défaut de ton, faiblesse des organes. On le dit surtout en parlant des organes contractiles : *Atonie de l'estomac. Atonie générale. Il est dans un état d'atonie fort alarmant.*

ATROPHIE, s. f. T. de méd. Arrêt de développement; défaut de nutrition du corps ou seulement d'une partie du corps.

ATROPHIER, v. a. Produire l'atrophie : *La compression atrophie les muscles.*

ATTAQUER, v. a. Assaillir, être agresseur : *Attaquer l'ennemi.*

ATTERRER, v. a. Abattre, renverser par terre. ‖ Se dit aussi au sens moral.

ATTITUDE, s. f. Situation, position du corps : *Belle attitude.*

ATTRAPER, v. a. Atteindre en courant, en allant après, ou saisir au passage.

ATTRAYANT, ANTE, adj. Qui a de l'attrait, qui attire agréablement.

ATTRISTER, v. a. Rendre triste.

AUBADE, s. f. Concert donné en plein air, vers l'aube du jour.

AUDACE, s. f. Hardiesse excessive.

AUDITIF, IVE, adj. Qui appartient à l'organe de l'ouïe. Il s'emploie surtout en termes d'anatomie : *Le nerf auditif. Le conduit auditif. Artères auditives.*

AUDITION, s. f. Action d'entendre.

AUGUSTE, adj. des deux genres. Grand, imposant, respectable, digne de vénération.

AURICULAIRE, adj. des deux genres. Qui a rapport, qui appartient à l'oreille. ‖ *Doigt auriculaire*, Le petit doigt de la main, parce

que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

AURORE, s. f. La lueur brillante et rosée qui paraît dans le ciel avant que le soleil soit sur l'horizon.

AUSCULTATION, s. f. T. de méd. Action d'écouter, de prêter l'oreille attentivement pour percevoir les sons.

AUSCULTER, v. a. T. de méd. Écouter, en y appliquant l'oreille, les bruits qui se produisent dans la poitrine, le cœur et les vaisseaux.

AVACHIR (S'), v. pron. Devenir lâche, mou, sans vigueur.

AVALER, v. a. Faire passer par le gosier dans l'estomac quelque aliment, quelque liqueur ou autre chose.

AVANCER, v. a. Pousser en avant, porter en avant.

AVANT (EN), loc. adv. Au delà du lieu où l'on est; vers le lieu, vers le côté qui est devant.

AVANT-BRAS, s. m. T. d'anat. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet.

AVANT-COUREUR, s. m. Celui qui va devant quelqu'un et qui en annonce l'arrivée.

AVANT-GARDE, s. f. La partie d'une armée qui marche la première.

AVANT-MAIN, s. m. Se dit, au jeu de paume, d'un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir : *Un coup d'avant-main.*

AVANT-POSTE, s. m. T. de guerre. Un poste avancé, le plus près de l'ennemi.

AVEINDRE, v. a. Tirer une chose hors du lieu où elle a été placée ou serrée.

AVERTIN, s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux.

AVIRON, s. m. Rame. En terme de marine, il est plus usité que le mot *rame*. Dans le langage ordinaire, il désigne surtout l'espèce de rame dont on se sert pour faire aller les bateaux sur les rivières.

AXILLAIRE, adj. des deux genres. Qui appartient à l'aisselle : *Les glandes axillaires. Le nerf axillaire. Veine axillaire.*

AZOTE, s. m. T. de chim. Gaz qui entre dans la composition de l'air atmosphérique, mais qui, seul, ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion.

B

BABIOLE, s. f. Jouet d'enfant : *Donner des babioles à un enfant.*

BADAUD, AUDE, s. Celui, celle qui passe son temps à regarder niaisement tout ce qui lui semble extraordinaire ou nouveau.

BADIN, INE, adj. Folâtre, enjoué; qui aime à rire, à plaisanter.

BADINE, s. f. Baguette mince et souple qu'on porte en guise de canne.

BAGUE, s. f. Anneau que l'on suspend à un poteau vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'enlever au passage avec l'extrémité de la lance.

La plupart des courses de bagues se font à cheval. ‖ *Jeu de bague*, Machine tournant sur un pivot à laquelle sont adaptés des sièges et chevaux de bois, où se placent les joueurs. Ceux-ci, en tournant avec la machine, tâchent d'enlever, à la pointe d'un stylet, des anneaux qui sont suspendus à un poteau fixe. Dans certaines sociétés de tireurs à l'arc, à l'arbalète, surtout dans le nord de la France, j'ai vu placer une bague d'environ 0m,02 de diamètre, au milieu du tir, et assez fréquemment le tireur logeait sa flèche dans cette bague.

BAGUETTE, s. f. Verge, houssine fort menue. ‖ *Passer* ou *faire passer un soldat par les baguettes*, L'obliger, en vertu d'un jugement, à passer les épaules nues entre deux lignes de soldats qui le frappent chacun d'une baguette. Ce genre de châtiment n'est plus usité en France depuis 1788.

BAIGNER (SE), v. pron. Se mettre dans le bain : *Se baigner dans les rivières, dans la mer.* Il y a une grande variété de méthodes concernant l'art de nager; une des plus estimées est celle de M. le vicomte de Courtivron, chef de bataillon, publiée en 1824. On lit dans cet ouvrage des actes de bravoure très intéressants, accomplis par d'intrépides nageurs.

BAIGNOIRE, s. f. Vaisseau de métal, de marbre, de pierre, de bois, etc., dans lequel on prend des bains.

BAILLEUL, s. m. Celui qui fait profession de remettre les membres démis et de raccommoder les os rompus : *Le bailleul lui a remis le bras.* Ce mot a vieilli; on dit aujourd'hui *rebouteur.*

BÂILLEUR, EUSE. Celui, celle qui bâille. qui est sujet à bâiller souvent.

BÂILLON, s. m. Morceau de bois, de fer, etc., qu'on met de force entre les mâchoires d'une personne pour l'empêcher de parler ou de crier.

BAIN, s. m. Immersion et séjour plus ou moins prolongé du corps dans l'eau ou quelque autre fluide.

BAÏONNETTE, s. m. Arme pointue qui s'ajoute au bout du fusil, et que l'on peut retirer à volonté. On croit que les premières baïonnettes furent fabriquées à Bayonne, d'où leur nom.

BAISSER, v. a. Abaisser, mettre plus bas. ‖ Fig. et fam. *Baisser le pavillon devant quelqu'un*, Lui céder, lui déférer. ‖ *Baisser un instrument de musique*, Le mettre dans un ton plus bas. ‖ *Tête baissée*, loc. adv. et figurée, Se dit en parlant de ceux qui s'exposent au péril hardiment, audacieusement : *Il va au combat tête baissée. Les ennemis vinrent à nous tête baissée.*

BAL, s. m. Réunion, assemblée où l'on danse.

BALAFRE, s. f. Blessure longue faite au visage.

BALAFRER, v. a. Blesser en faisant une balafre.

BALANCÉ, s. m. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCEMENT, s. m. Mouvement par lequel un corps penche alternativement d'un côté et de l'autre : *Ceux qui dandinent en marchant font avec le corps un balancement fort désagréable.*

BALANCER, v. a. Tenir en équilibre : *Un danseur de corde qui ne balance pas bien son corps est en danger de tomber.* ‖ Se dit particulièrement de deux personnes qui, étant sur les deux bouts d'une pièce de bois mise en équilibre, s'élèvent et descendent alternativement. ‖ *Balancer la victoire*, La rendre incertaine : *La victoire fut longtemps balancée.* ‖ *Balancer une figure*, En disposer les membres de manière qu'ils forment équilibre par rapport au centre de gravité. ‖ *Balancer* est aussi verbe neutre, et signifie, en terme de danse, exécuter le pas qu'on appelle *balancé*.

BALANCIER, s. m. Pièce qui a un mouvement d'oscillation et qui sert à régler le mouvement général de toutes les pièces d'une machine : *L'usage du balancier est une des plus belles inventions de la mécanique.* ‖ Long bâton qui sert aux danseurs de corde à se tenir en équilibre.

BALANÇOIRE, s. f. Pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui élevé, et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts. ‖ Il se dit aussi d'une Escarpolette.

BALBUTIEMENT, s. m. Action de balbutier; vice de prononciation.

BALBUTIER, v. n. Articuler imparfaitement les mots qu'on veut prononcer.

BALISTE, s. f. Machine de guerre, en usage chez les anciens, qui servait à lancer des traits, des javelots, et souvent aussi des pierres, des torches allumées.

BALISTIQUE, s. f. Art de calculer le jet des projectiles, et particulièrement celui des bombes.

BALLANT, adj. m. Il ne s'emploie que dans cette phrase familière : *Aller les bras ballants*, c'est-à-dire Marcher en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps.

BALLE, s. f. Sorte de petite pelote ronde, faite de rognures d'étoffe, de liège ou de toute autre matière élastique, recouverte de drap ou de peau, et servant à jouer à la paume. La confection de la balle varie suivant le jeu auquel elle doit servir. La balle ordinaire d'un jeu de paume est assez légère et de grosseur moyenne ; elle est recouverte avec du drap blanc très serré. Dans les villes et villages du nord de la France, les joueurs se servent d'une très petite balle assez lourde, qu'ils lancent avec la main nue ou avec un fort gant de cuir, et d'un tamis pour le premier bond. Les Basques se servent d'une balle qui pèse de 80 à 100 grammes; elle a en moyenne 0m,06 de diamètre et elle est recouverte d'une peau assez mince, mais solide. Ils se servent également de leurs mains nues et de forts gants de cuir. La construction d'un jeu et les règles observées par les joueurs de ce pays sont décrites avec soin dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné.

Ces sortes de jeux ne sont pas nouveaux : plusieurs d'entre eux étaient activement pratiqués par les Grecs; ils sont très bien décrits dans l'ouvrage de M. Sabbathier, publié en 1772. En voici quelques-uns (p. 93) :

De la sphéristique. — « La sphéristique faisait une partie considérable de l'orchestrique. Elle comprenait tous les exercices où l'on se servait d'une balle, et qui avaient par là quelque sorte de ressemblance avec la paume des modernes. On nommait *sphairisteria* les jeux destinés à ces exercices; et *sphairisteis* les maîtres qui faisaient profession de les enseigner. »

Du jeu appelé Aporrhaxis. — « Ce mot si-

gnifie : je romps, je déchire. Pollux nous en a conservé la description. Il consistait à jeter obliquement une balle contre terre ; en sorte que cette balle, rebondissant, allât rencontrer d'autres joueurs qui l'attendaient, et qui, la repoussant encore obliquement contre terre, lui donnaient occasion de rebondir une seconde fois vers l'autre côté, d'où elle était renvoyée de la même manière, et ainsi de suite, jusqu'à ce que quelqu'un des joueurs manquât son coup, et l'on avait soin de compter les divers bonds de la balle. »

Du jeu appelé Ourania. — « Dans le jeu appelé *ourania*, l'un des joueurs, se courbant en arrière, jetait en l'air une balle, qu'un autre tâchait d'attraper en sautant, avant qu'elle retombât à terre et avant que le même se retrouvât sur ses pieds ; ce qui demandait une grande justesse de la part de celui qui recevait cette balle et qui devait, pour sauter, prendre précisément l'instant que la balle, qui retombait, pût être à la portée de sa main. C'est de cette espèce de jeu qu'Homère parle dans le passage cité plus loin. »

Du jeu appelé Harpaston. — « L'*harpaston*, dont le nom est dérivé de *rapio*, j'arrache, parce qu'on s'y arrachait la balle les uns aux autres, était encore des dépendances de la petite balle, comme il paraît par Galien, qui, dans le petit livre où il traite de ces exercices, y mêle celui de l'harpaston. Il recevait plusieurs autres noms. Athénée donnait à ce jeu la préférence sur tous les autres qui sont du ressort de la sphéristique.

» Pour y jouer, on se divisait en deux troupes qui s'éloignaient également d'une ligne nommée *scyros*, que l'on traçait au milieu du terrain, et sur laquelle on posait une balle. On tirait derrière chaque troupe une autre ligne qui marquait de part et d'autre les limites du jeu. Ensuite les joueurs de chaque côté couraient vers la ligne du milieu, et chacun tâchait de se saisir de la balle et de la jeter au delà de l'une des deux lignes qui marquaient le but, pendant que ceux du parti contraire faisaient tous leurs efforts pour défendre leur terrain et pour envoyer la balle vers l'autre ligne. Enfin, le gain de la partie était pour la troupe qui avait envoyé la balle au delà de cette ligne qui bornait le terrain des antagonistes. »

BALLET, s. m. Danse figurée, exécutée par plusieurs personnes sur un théâtre.

BALLON, s. m. Vessie gonflée d'air et recouverte de cuir. On y joue en se servant des mains, des pieds, et même avec des brassards.

BALLOTTER, v. a. Agiter en divers sens. ‖ Il signifie, au jeu de paume, Peloter, se renvoyer la balle, jouer sans faire de partie réglée.

BAMBIN, s. m. Terme par lequel on désigne un enfant, un petit garçon.

BANCAL, ALE, adj. Se dit d'nne personne qui a les jambes torses.

BANDAGE, s. m. T. de chir. Application méthodique des bandes, compresses et autres pièces destinées à maintenir un appareil sur une partie du corps.

BANDE, s. f. Sorte de lien plat et large, pour envelopper ou serrer quelque chose, une plaie, etc.

BANDE, s. f. Troupe, compagnie.

BANDEAU, s. m. Bande qui sert à ceindre la tête, le front, etc.

BANDEROLE, s. f. Espèce de petit étendard en forme de guidon, que l'on met pour ornement à diverses choses.

BANNIÈRE, s. f. Enseigne, drapeau, étendard.

BARBARIE, s. f. Cruauté, inhumanité.

BARBELÉ, ÉE, adj. Se dit des flèches, des traits dont le fer est garni de dents ou de pointes, de manière qu'on ne peut les retirer de la plaie sans causer une déchirure.

BARBETTE, s. f. T. d'artill. Batterie sans embrasure, sans épaulement, d'où l'on tire le canon à découvert.

BARCAROLLE, s. f. Chanson italienne que chantent les gens du peuple à Venise, surtout les gondoliers.

BARDE, s. f. Sorte d'ancienne armure faite de lames de fer, pour couvrir le poitrail et les flancs d'un cheval. ‖ s. m. Poète celte.

BARDIT, s. m. Chant de guerre des anciens Germains : *Entonner le bardit.*

BAROMÈTRE, s. m. Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère et dont les indications, variant avec cette pression, sont supposées avoir des rapports plus ou moins marqués avec les changements de temps.

BARRE, s. f. Pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue. ‖ *Jeter la barre*, *Lancer la barre*, Sorte de jeu auquel on s'exerçait autrefois et dont l'usage subsiste encore dans quelques provinces. ‖ Au pl., *Barres* se dit d'un jeu de course entre des écoliers qui se partagent en deux camps opposés, marqués ordinairement par un sillon, etc. Dans les courses, on observe certaines règles, et chaque parti s'efforce de faire des prisonniers à l'autre : *Jouer aux barres.* ‖ En gymnastique, il existe plusieurs engins de ce nom, sur lesquels on fait beaucoup d'exercices. Les Basques se servent de barres de fer de différents

poids, qu'ils s'exercent à lancer avec une grande énergie et avec méthode; ces barres ont été reconnues utiles par l'administration de la guerre pour exercer les soldats. Elles sont dessinées dans l'instruction de la *Gymnastique militaire de* 1847. Les différents exercices sont décrits avec figures dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné. ‖ *Barres ferrées Laisné* ou *Xylofers*, Instrument qui remplace très avantageusement les barres à sphères, à cause de la facilité avec laquelle on peut en placer un grand nombre dans un petit espace, et dont on augmente le poids à volonté sans augmenter le volume. Ces barres ont été mises en application pour la première fois en 1873 dans les écoles communales de Paris, et les résultats obtenus par les exercices ont dc beaucoup dépassé ce qu'on espérait obtenir de leur usage. Peu de temps après, il en a été placé 400 de différents poids au lycée Louis-le-Grand, à l'École polytechnique, etc. La description des exercices se trouve dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné. ‖ *Barres à suspension*, Machine généralement fixée à un mur. La barre est posée sur des chevrons en chêne, ordinairement éloignés de 2 en 2 mètres. Si la barre est en bois de frêne, elle doit avoir au moins $0^m,04$ de diamètre; mais on ne les établit plus en bois : avec du fer rond de $0^m,031$ de diamètre, on peut éloigner les supports à $2^m,30$, et cette disposition est plus commode pour exécuter les exercices. Les dessins de cette machine et les exercices sont décrits dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné. ‖ *Barre fixe*, Machine qui ne diffère de la précédente que parce qu'elle peut être fixée isolément et à volonté. ‖ *Barres parallèles*, Excellente machine sur laquelle on exécute une grande variété d'exercices. Il y en a de mobiles et de fixes. La hauteur ordinaire des barres est de $1^m,05$ au-dessus du sol et leur écartement pour les hommes est de $0^m,54$ du centre des barres; pour les plus jeunes élèves des deux sexes, les barres sont à $0^m,98$ au-dessus du sol et leur écartement du centre des barres est de $0^m,48$. Leur longueur peut varier de $2^m,50$ à 3 mètres et plus. Dans presque tous les gymnases, il y a un ou plusieurs systèmes de ces barres plus élevées ($1^m,20$ à $1^m,30$ au-dessus du sol) qu'on appelle *barres à fond*, à cause de certains exercices qui consistent à faire descendre le corps le plus possible entre elles à chaque mouvement.

Il existe encore un système de barres dont les montants ont $2^m,50$ de hauteur et sont fixés dans le sol. Dans chaque montant, il y a deux ouvertures pour y introduire les barres, les éloigner et les hausser de différentes manières, afin d'augmenter ou de diminuer la difficulté des exercices. Ces barres ont beaucoup varié de forme depuis quelques années. Au gymnase du colonel Amoros, elles étaient énormes et il n'était possible de s'exercer sur elles qu'en établissant constamment l'équilibre sur les mains. On leur a fait subir successivement diverses modifications; actuellement, dans presque tous les gymnases, ces barres sont rondes ou légèrement ovales. Cette forme plaît aux élèves parce qu'ils peuvent les saisir avec force et exécuter assez vite des exercices difficiles qu'ils ne pourraient pas faire sans cela. La forme que je leur ai donnée, et qui ne plaît pas moins aux élèves que la précédente, est celle d'une rampe d'escalier; elles sont en sapin de choix de $0^m,05$ de diamètre pour la partie supérieure; la partie inférieure a $0^m,03$ d'épaisseur sur $0^m,08$ de largeur; la hauteur totale de la barre est de $0^m,13$.

BARRÉOLES, s. f. pl. Système de machine composée de quatre montants, de deux traverses et de deux barres de fer rondes. La première est fixée et la seconde peut être éloignée en raison de la difficulté qu'on veut faire surmonter aux élèves. Cette machine est dessinée dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné.

BARRICADE, s. f. Espèce de retranchement qu'on fait avec des barriques remplies de terre ou avec des pieux, etc.

BARRIÈRE, s. f. Fermeture formée de barres de bois. ‖ Se disait autrefois de l'Enceinte fermée où se faisaient les joutes, les tournois, les courses, etc.

M. Sabbathier, dans son livre publié en 1772, donne une description bien intéressante de la barrière d'Olympie. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ce passage : « On la vantait comme une des choses les plus dignes de curiosité qu'il y eût en Grèce. C'était un certain Cléötas, grand architecte et grand statuaire, qui en avait donné le dessin; et il en était si glorieux, qu'ayant fait sa propre statue que l'on gardait à Athènes, il y mit cette inscription : *Cléötas, fils d'Aristoclès, l'auteur de la barrière d'Olympie.* Voici la description qu'en donne Pausanias :

« Au-dessus de cette partie du stade où se » mettent les directeurs des jeux, dit cet au- » teur, il y a un lieu destiné pour les courses » de chevaux; ce lieu est précédé d'une grande » place que l'on nomme la *Barrière* et qui est » faite en forme d'une proue de navire, mais » de sorte que l'éperon est tourné vers la lice.

» A l'endroit où la barrière joint le portique » d'Agnaptus, elle s'élargit d'un et d'autre » côté et, à l'extrémité de l'éperon, paraît fort » élevé un dauphin de bronze, soutenu par » une verge de fer. Les deux côtés de la bar- » rière ont plus de 400 pieds de long; sur cette » longueur on a pratiqué des loges à droite et » à gauche, tant pour les chevaux de selle que » pour les chars; ces loges se tirent au sort » entre les combattants. Au devant des che- » vaux et des chars règne d'un bout à l'autre » un gros câble qui sert de barre et qui les » contient dans leurs loges. Vers le milieu de » la proue est un autel de brique crue, que » l'on a soin de blanchir à chaque olympiade; » sur cet autel, il y a un aigle de bronze qui » a les ailes fort éployées, et qui, par le moyen » d'un ressort, s'élève tout à coup et se fait » voir à tous les spectateurs, tandis que le » dauphin qui est à l'éperon s'abaisse et des- » cend jusqu'au-dessous de terre. A ce signal, » on lâche le câble du côté du portique et aus- » sitôt les chevaux s'avancent du côté opposé, » où l'on en fait autant; la même chose se » pratique de tous les côtés de la barrière, » jusqu'à ce que les combattants, avec leurs » chevaux et leurs chars, se soient assemblés » auprès de l'éperon, où l'on a soin de les ap- » parier; incontinent après, ils entrent dans » la lice, et alors c'est l'adresse des écuyers et » la vitesse des chevaux qui décident de la » victoire. »

BARYTON, s. m. T. de mus. Sorte de voix d'homme qui, par son étendue et son timbre, tient le milieu entre la basse et le ténor.

BAS, BASSE, adj. Qui a peu de hauteur. ‖ A la guerre, *Faire main basse*, Ne point faire de quartier, tuer, passer au fil de l'épée : *Les vainqueurs firent main basse sur tout ce qui se présenta les armes à la main.* ‖ En mus., Se dit pour Grave, par opposition à aigu : *Les sons bas. Ton bas. Ce morceau est écrit dans un ton trop bas pour ma voix. Vous l'avez pris sur un ton trop bas.*

BASANÉ, ÉE, adj. Noirâtre, hâlé. Il ne se dit que de la couleur de la peau : *Teint basané. Visage basané. Homme basané.*

BASCULE, s. f. Pièce de bois ou d'autre matière soutenue par le milieu, de manière qu'en pesant sur l'un des bouts on fait lever l'autre. ‖ *Faire la bascule*, Faire un mouvement semblable à celui d'une bascule : *Il marchait sur une planche qui a fait la bascule, et il est tombé.* On dit dans le même sens : *Faire un mouvement de bascule.* ‖ *Bascule* se dit aussi d'un jeu où deux personnes, étant chacune sur le bout d'une pièce de bois mise en équilibre, s'amusent à se balancer : *Des enfants qui jouent à la bascule.* ‖ *Bascule brachiale*, Nom d'nne machine gymnastiqne que j'ai composée en 1838 et dont j'ai fait nsage pour la première fois au convent des Oiseaux, à Paris. Parmi les nombreuses machines que j'ai fait établir, la *bascule brachiale* est assurément celle qui me paraît le mieux conçue. Au début, j'ai éprouvé de grandes difficultés pour éviter les accidents, dans le cas où un élève était parvenu à la plus grande hauteur, c'est-à-dire à 5 mètres, lorsqu'on fait usage du plus grand balancier. Je ne pouvais risquer de lancer les élèves de cette façon avant d'avoir assuré leur entière sécurité. Après de nombreuses recherches, j'ai eu l'idée de les maintenir à l'aide d'une petite corde munie d'un clavier et d'un porte-mousqueton, puis d'une ceinture de sûreté; et, depuis trente années que cette machine sert sans interruption dans les hôpitaux et ailleurs, j'éprouve une légitime satisfaction de pouvoir dire que jamais elle n'a donné lieu au plus léger accident. S'il arrive qu'un élève lâche le balancier, il se trouve suspendu par la ceinture, et tout le mal se borne là.

Lorsqu'on sait se servir de cette machine, les positions sont très gracieuses, et les élèves y vont toujours avec un nouveau plaisir, surtout les filles et les femmes. Les exercices sont d'autant plus profitables que le corps est constamment maintenu dans une rectitude parfaite, les mains étant placées sur deux poignées de la même hauteur.

Cette machine et les exercices auxquels elle est applicable sont décrits dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné.

BASE, s. f. Toute chose sur laquelle un corps est assis.

BASILIQUE, adj. et s. f. T. d'anat. Il se dit de la veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras jusqu'à l'axillaire, où elle aboutit.

BASQUE, s. m. Nom de nation. ‖ *Aller comme un Basque, Courir comme un Basque*, Aller fort vite.

BASSE, s. f. T. de mus. Celle des parties qui ne fait entendre que les sons les plus graves des accords dont se compose l'harmonie musicale, et qui, par conséquent, est la plus basse de toutes.

BASSE-CONTRE, s. f. T. de mus. vocale. Sorte de voix qui a le même timbre que la basse-taille, avec cette différence qu'elle a moins d'étendue à l'aigu et davantage au grave.

BASSON, s. m. Instrument de musique à

vent, qui, dans les orchestres, sert à exécuter des parties de basse.

BASTONNADE, s. f. Coups de bâton.

BAS-VENTRE, s. m. La partie inférieure du ventre qui correspond à la cavité du bassin.

BATAILLE, s. f. Combat général de deux armées.

BATAILLON, s. m. Troupe d'infanterie composée de plusieurs compagnies et faisant ordinairement partie d'un régiment.

BÂTON, s. m. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main et qui sert à divers usages : *Jouer du bâton. Manier un bâton avec dextérité.* Tout un art s'attache à l'exercice du bâton, pour celui qui pratique ces exercices avec assiduité. ‖ *Bâton à deux bouts,* Espèce d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux bouts : *Le bâton à deux bouts est une arme familière aux Bas-Bretons.*

BÂTONNET, s. m. Sorte de petit bâton taillé en pointe par les deux bouts et qui sert à un jeu d'enfant.

BÂTONNISTE, s. m. Celui qui sait jouer du bâton, qui sait s'en servir comme d'une arme offensive et défensive : *Un habile bâtonniste.*

BATTEMENT, s. m. Action de battre des mains en signe d'applaudissement. ‖ *Battement du cœur,* Mouvement alternatif de contraction et de dilatation du cœur : *Battements du pouls, des artères,* etc. ‖ En terme de danse, *Battement* se dit du Mouvement en l'air que l'on fait d'une jambe tandis que le corps est posé sur l'autre.

BATTERIE, s. f. Querelle où il y a des coups donnés et rendus. ‖ Pièces de canon rangées en batterie.

BATTRE, v. a. Donner des coups : *Battre l'ennemi.* ‖ En terme de mus., *Battre la mesure,* Indiquer, par des mouvements égaux, avec le pied ou la main les divisions d'un air. ‖ En terme de danse, *Battre un entre-chat,* Croiser en dansant plusieurs fois les jambes lorsqu'on est en l'air. ‖ Fam. *Battre le fer,* Tirer souvent des armes : *Il y a longtemps qu'il bat le fer dans les salles d'armes.*

BEAUTÉ, s. f. Réunion de formes, de proportions et de couleurs qui plaît aux yeux et qui fait naître l'admiration. Il se dit proprement des personnes et particulièrement du visage. ‖ *Beauté grecque* et *Beauté romaine* se disent des femmes dont la beauté rappelle le caractère des têtes que l'on voit dans les statues et sur les médailles antiques de la Grèce et de Rome.

BÉCARRE, s. m. Caractère de musique en forme de petit carré. On le met devant une note qui avait été haussée, pour la rétablir dans son ton naturel.

BEDAINE, s. f. Panse, gros ventre.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT,** s. m. Action de bégayer, vice de prononciation.

BÉGAYER, v. n. Mal articuler les mots.

BÈGUE, adj. des deux genres. Qui bégaye.

BÉLIER, s. m. Machine de guerre des anciens, faite d'une longue poutre, dont l'extrémité était armée d'une tête d'airain et qui servait à battre et à renverser les murailles des places assiégées.

BELLIQUEUX, EUSE, adj. Guerrier, martial.

BÉMOL, s. m. Caractère de musique en forme de petit *b*, qu'on met devant une note pour indiquer qu'elle doit être baissée d'un demi-ton.

BENÊT, adj. m. Niais, sot : *Voilà un homme bien benêt.*

BÉNIN, IGNE, adj. Doux, humain : *Un naturel bénin.*

BÉQUILLE, s. f. Sorte de bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les gens infirmes s'appuient pour marcher.

BERNER, v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air par le mouvement d'une couverture.

BESOGNE, s. f. Travail, ouvrage ; action par laquelle on fait une œuvre.

BESTIAIRE, s. m. Il se dit de ceux qui, chez les anciens Romains, étaient destinés à combattre dans le Cirque contre les bêtes féroces.

BE-FA-SI. Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de *si* : *Le ton de b-fa-si. Cet air est en b-fa-si.*

BICEPS, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Il se dit de quelques muscles dont la partie supérieure est divisée en deux.

BIEN, s. m. Il se dit, au sens physique et au sens moral, de ce qui est utile, avantageux, agréable.

BIENFAISANCE, s. f. Inclination à faire du bien aux autres, pratique des bienfaits.

BIENSÉANCE, s. f. Convenance, rapport de ce qui se dit ou se fait avec ce qui est dû aux personnes, à l'âge, au sexe.

BIENVEILLANCE, s. f. Affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un.

BILBOQUET, s. m. Sorte de jouet de bois ou d'ivoire.

BILE, s. f. Liquide, humeur sécrétée par le foie et nécessaire à la digestion.

BILLARD, s. m. Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table garnie de rebords ou de bandes rembourrées.

BILLE, s. f. Boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard.

BILLON, s. m. Jeu très goûté dans les villes et villages du nord de la France. Il est formé de petites massues assez longues, que les joueurs lancent auprès d'un piquet dont ils sont éloignés de 4 à 5 mètres.

BIOLOGIE, s. f. T. didact. Science qui traite des êtres organisés et qui a pour objet la connaissance des lois de l'organisme.

BIPÈDE, adj. des deux genres. Il se dit des animaux à deux pieds.

BIRIBI, s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des boules creuses dans lesquelles sont des numéros correspondant à ceux d'un tableau.

BISCAÏEN, s. m. Ancienne arme de guerre à longue portée. On dit aussi adjectivement : *Mousquet biscaïen.*

BISQUE, s. f. T. du jeu de paume. Avantage qu'un joueur accorde à un autre lorsqu'il donne quinze en lui laissant la liberté de placer cet avantage à son choix dans la partie.

BLESSER, v. a. Donner un coup qui fait une plaie, une fracture ou une contusion.

BLINDER, v. a. T. de guerre. Garantir le dessus d'un ouvrage de fortification.

BLOQUER, v. a. Occuper avec des troupes toutes les avances d'une place, d'un camp, etc.

BLOTTIR (SE), v. pron. S'accroupir, se ramasser de manière à tenir le moins d'espace qu'il est possible.

BOITEUX, EUSE, adj. Qui boite.

BOMBARDE, s. f. Se disait anciennement de certaines machines de guerre dont on se servait pour lancer de grosses pierres. Après l'invention de la poudre, ce nom fut appliqué à quelques-unes des premières pièces d'artillerie. ‖ *Bombarde* se dit, en outre, d'Un jeu d'orgue, qui ne diffère du jeu de trompette que parce qu'il donne l'octave au-dessous.

BOMBARDER, v. a. Jeter, lancer des bombes.

BOMBARDIER, s. m. Artilleur qui lance des bombes.

BOMBE, s. f. Globe de fonte creux qu'on remplit de poudre et qu'on lance avec un mortier.

BON, ONNE, adj. qui a pour comparatif *meilleur.* Se dit des personnes qui excellent en quelque chose, en quelque profession : *Bon marcheur. Bon nageur. Bon danseur. Bon convive. Bon citoyen. Bon soldat.*

BOND, s. m. Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, lorsque, étant tombée à terre, elle se relève plus ou moins haut.

BONDIR, v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

BONHOMIE, s. f. Manière d'être et d'agir qui laisse voir la bonté du cœur unie à la simplicité extérieure.

BONNETTE, s. f. T. de fortif. Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec parapet et palissade au devant.

BONTÉ, s. f. Qualité de ce qui est bon.

BORBORYGME, s. m. T. de méd. Bruit que font entendre les gaz contenus dans l'abdomen, quand ils se déplacent et qui est quelquefois le symptôme d'un embarras intestinal.

BORGNE, adj. des deux genres. Qui ne voit que d'un œil.

BOSSE, s. f. Grosseur ou saillie contre nature.

BOSSU, UE, adj. Qui a une ou plusieurs bosses au dos ou à la poitrine.

BOSTON, s. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes.

BOTTE, s. f. T. d'escr. Coup que l'on porte avec un fleuret ou avec une épée.

BOUCHE, s. f. Partie du visage de l'homme par où sort la voix et par où se reçoivent les aliments.

BOUCLIER, s. m. Arme défensive ancienne que les gens de guerre portaient au bras gauche, et dont ils se servaient pour couvrir le corps.

BOUFFE, s. m. Ne se dit que des acteurs qui jouent dans les opéras italiens du genre comique.

BOUFFON, s. m. Personnage de théâtre dont l'emploi est de faire rire.

BOUGER, v. n. Se mouvoir de l'endroit où l'on est.

BOUILLANT, ANTE, adj. Qui bout. ‖ Il se dit des personnes et signifie Prompt, vif, ardent.

BOULE, s. f. Corps sphérique, rond en tous sens : *Une boule à jouer au mail. Une boule à jouer aux quilles.* ‖ *Jeu de boules*, Jeu où plusieurs personnes font rouler des boules vers un but. Il y a une grande variété de ces jeux. Dans le nord de la France, il y en a deux surtout qui sont très pratiqués. L'un consiste en une bande de terrain bien lisse, légèrement concave, de 12 à 15 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur, et bordée d'une planche de chaque côté; les boules qui servent à ce jeu représentent un disque de $0^m,12$ à $0^m,13$ de diamètre sur $0^m,07$ d'épaisseur. Elles sont de différentes couleurs par nombre pair. Le second consiste dans une bande de terrain de même dimension, mais beaucoup plus concave. L'on y joue avec d'assez grosses boules rondes.

BOULET, s. m. Boule de fer fondu, dont on charge les canons.

BOULIMIE, s. f. T. de méd. Faim excessive et si puissante qu'elle cause des défail-

lances quand on ne la satisfait pas promptement.

BOURRU, UE, adj. Qui est d'une humeur brusque et chagrine.

BOURSOUFLURE, s. f. Enflure : *Avoir de la boursouflure dans le visage, dans le corps, dans les yeux.*

BOUSCULER, v. a. Mettre sens dessus dessous.

BOUTADE, s. f. Caprice, saillie d'esprit et d'humeur.

BOUTE-EN-TRAIN, s. m. Se dit d'un homme qui excite les autres à la joie, qui met tout le monde en train.

BOUTE-SELLE, s. m. T. de guerre. Signal qui se donne avec la trompette pour avertir les cavaliers de seller leurs chevaux et de se tenir prêts à monter à cheval.

BOXE, s. f. Sorte de pugilat anglais : *La boxe est encore populaire en Angleterre.*

BOXER, v. n. Mot emprunté de l'anglais. Se battre à coups de poing.

BOXEUR, s. m. Celui qui boxe, qui fait un métier de ce genre de combat. Ce genre d'exercice a pris une assez grande extension chez nous depuis quelque temps; il existe même une méthode qui sert à cet enseignement pour son application dans les corps de troupes de l'armée active.

BOYAU, s. m. Intestin, conduit qui fait plusieurs circonvolutions et sert à recevoir les aliments au sortir de l'estomac, ainsi qu'à rejeter du corps les excréments.

BRACHIAL, E, adj. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au bras : *Muscle brachial. Artère brachiale. Nerfs brachiaux.*

BRAILLER, v. n. Parler très haut, beaucoup et mal à propos.

BRANCARD, s. m. Espèce de civière à bras et à pieds sur laquelle on transporte les blessés et les malades.

BRANCARDIER, s. m. Celui qui porte les blessés à l'ambulance.

BRANDILLEMENT, s. m. Mouvement qu'on se donne en se brandillant.

BRANDILLER, v. a. Mouvoir, agiter de çà et de là : *Brandiller les jambes, les bras.*

BRANDIR, v. a. Agiter dans sa main une lance, un épieu, une épée.

BRANLE, s. m. Oscillation, mouvement qui porte un corps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. ‖ *Branle* se dit aussi d'Une espèce de danse où plusieurs personnes se tiennent par la main; il se dit encore de l'air sur lequel on danse un branle : *Jouer, chanter un branle.*

BRANLE-BAS, s. m. T. de mar. Action de plier les hamacs pour se disposer au combat : *Branle-bas général.*

BRANLOIRE, s. f. Planche posée en équilibre sur un point d'appui un peu élevé, et aux deux bouts de laquelle deux personnes se balancent en se faisant tour à tour contrepoids.

BRAQUER, v. a. Tourner, placer dans une direction déterminée une pièce de canon, une lunette, etc.

BRAS, s. m. Membre du corps humain qui tient à l'épaule.

BRASSARD, s. m. Sorte d'ancienne armure qui couvrait le bras d'un homme de guerre. ‖ Il se dit, par analogie, d'une espèce de garniture de cuir ou du cylindre de bois dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

BRASSE, s. f. Mesure de longueur que l'on prend avec les bras étendus, de $1^m,70$ à 2 mètres. ‖ *Nager à la brasse*, Faire agir les bras simultanément.

BRASSIAGE, s. m. T. de mar. Mesurage à la brasse.

BRAVACHE, s. m. Faux brave, fanfaron.

BRAVADE, s. f. Action, parole, manière provocante par laquelle on brave quelqu'un.

BRAVE, adj. des deux genres. Vaillant, qui a beaucoup de valeur, de courage.

BRAVO, adv. T. emprunté de l'italien dont on se sert en français pour applaudir.

BRAVOURE, s. f. Courage guerrier, vaillance. ‖ En mus., *Air de bravoure*, Air d'une exécution difficile où peut se montrer tout le talent du chanteur.

BRAYER, s. m. T. de chir. Bandage destiné à contenir les hernies.

BRÈCHE-DENT, adj. des deux genres. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant.

BRECHET, s. m. L'os de la poitrine, celui auquel aboutissent les côtes par devant. ‖ Plus particulièrement, l'Extrémité inférieure de cet os : *Avoir mal au brechet.* Il est familier.

BRÉDISSURE, s. f. T. de méd. Impossibilité d'écarter les mâchoires, produite par l'adhérence de la membrane des gencives à celle qui revêt les joues intérieurement.

BREDOUILLE, s. f. T. de jeu. Gain ininterrompu de douze points, au trictrac. ‖ *Revenir bredouille*, Revenir de la chasse sans avoir rien tué.

BREDOUILLER, v. n. Parler d'une manière précipitée et peu distincte.

BREF, BRÈVE, adj. Court, prompt, de peu de durée ou d'étendue.

BRELAN, s. m. Sorte de jeu de cartes qui se joue à trois, à quatre ou à cinq, et où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur.

BRELOQUE, s. f. T. milit. Batterie de tambour qui annonce les repas, les distributions, etc. ‖ Fig. *Battre la breloque*, Ne savoir ce que l'on dit.

BRÉTAILLER, v. n. Être dans l'habitude de fréquenter les salles d'armes et de tirer l'épée. Il se prend toujours en mauvaise part.

BRÉTAILLEUR, s. m. Celui qui brétaille. On le dit surtout d'un homme qui met l'épée à la main pour la moindre bagatelle. Il est familier.

BRETELLE, s. f. Sorte de bande plate que l'on passe sur les épaules et qui sert à soutenir différents vêtements ou bien un sac.

BRETTE, s. f. Épée. Il ne se dit que familièrement et par plaisanterie : *C'est un batteur de pavé qui porte toujours une brette.*

BRETTEUR, s. m. Celui qui aime à se battre à l'épée, à ferrailler. Il est familier.

BREUVAGE, s. m. Boisson, liqueur à boire.

BRIBE, s. f. Morceau de pain : *Une bribe de pain. Manger une bribe de pain bis.* Il est populaire.

BRICOLER, v. n. Jouer de bricole, c'est-à-dire par choc en retour, soit à la paume, soit au billard : *Il est adroit à bricoler.*

BRIDER, v. a. Mettre une bride. ‖ Se dit, par extension, de certains vêtements attachés de manière à serrer, à ceindre étroitement.

BRIÈVETÉ, s. f. Courte durée.

BRIGADE, s. f. Corps de troupe composé de plusieurs bataillons ou escadrons.

BRIGADIER, s. m. Chef d'une brigade. ‖ *Brigadier des armes du roi*, Se disait autrefois d'un Officier supérieur dont le grade tenait le milieu entre ceux de colonel et de maréchal de camp. Il se dit maintenant du militaire qui a, dans la cavalerie, le grade correspondant à celui de caporal dans l'infanterie.

BRIGANDINE, s. f. Sorte d'armure ancienne en forme de corset ou de cotte de mailles.

BRILLAMMENT, adv. D'une manière brillante : *Ce morceau de musique a été brillamment exécuté. Cet officier s'est montré brillamment dès sa première campagne.*

BRILLER, v. n. Jeter de l'éclat. ‖ Fig. Se manifester par l'éclat du regard : *La joie, le contentement brillent dans ses yeux. La santé, la jeunesse brillent sur son visage.*

BRISER, v. a. Rompre, casser, mettre en pièces. ‖ Par exagérat. *Être brisé*, Sentir une extrême lassitude dans tous les membres.

BRISE-RAISON, s. m. Se dit d'Une personne qui parle ordinairement à tort et à travers : *Ces jeunes étourdis sont de vrais brise-raison.* Il est familier.

BRISE-TOUT, s. m. Se dit d'Un étourdi ou d'un maladroit qui brise tout ce qui tombe sous sa main.

BRISQUE, s. f. Sorte de jeu de cartes.

BROCARD, s. m. Parole de moquerie, raillerie piquante.

BRONCHE, s. f. T. d'anat. Chacun des deux conduits qui naissent de la bifurcation de la trachée-artère, et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

BRONCHITE, s. f. Inflammation des bronches.

BRONCHOTOMIE, s. f. (*bronkotomie*). T. de chir. Opération qui consiste à faire une ouverture aux voies aériennes. Quand on la pratique au larynx, elle prend le nom de *laryngotomie;* et si l'on ouvre la trachée-artère, elle se nomme *trachéotomie.*

BRUIT, s. m. Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte et de toute harmonie.

BRÛLANT, ANTE, adj. Qui brûle. ‖ Au fig., Très vif, très ardent, très animé.

BRÛLOT, s. m. T. de mar. Bâtiment rempli d'artifices et de matières combustibles destiné à incendier d'autres vaisseaux.

BRUNETTE, s. f. Il se disait autrefois de Petites chansons tendres et sur des airs faciles à chanter.

BRUSQUE, adj. des deux genres. Prompt et rude.

BRUSQUEMBILLE, s. f. Jeu de cartes qui peut se jouer à deux, trois, quatre ou cinq personnes.

BRUTALITÉ, s. f. Vice de l'homme brutal, grossièreté accompagnée de violence.

BUBE, s. f. Petite élevure, pustule qui vient sur la peau.

BUBON, s. m. T. de chir. Tumeur inflammatoire qui a son siège dans les glandes lymphatiques sous-cutanées. Il se dit plus particulièrement de la tumeur qui se forme aux glandes de l'aine, de l'aisselle ou du cou.

BUBONOCÈLE, s. f. T. de chir. Hernie située dans l'aine, hernie inguinale.

BUCCAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la bouche.

BUCCINATEUR, adj. et s. m. T. d'anat. Muscle qui occupe latéralement l'espace compris entre les deux mâchoires.

BURLESQUE, adj. des deux genres. Qui est d'une bouffonnerie outrée et hors de propos.

BUT, s. m. Point où l'on vise.

BUTIÈRE, adj. f. Il se disait autrefois de Certaines arquebuses avec lesquelles on tirait au blanc.

C

CABESTAN, s. m. Cylindre de bois, posé verticalement, qu'on fait tourner au moyen de leviers ou barres qui le traversent et sur lequel s'enroule à mesure un câble qui sert à tirer de gros fardeaux.

CÂBLE, s. m. Gros cordage dont on se sert pour tirer ou élever des fardeaux.

CABRIOLE, s. f. Bond qu'on exécute en tournant sur soi-même.

CABRIOLER, v. n. Faire la cabriole ou des cabrioles.

CACHE-CACHE, s. m. Jeu d'enfants, que l'on nomme aussi *cligne-musette.*

CACHEXIE, s. f. T. de méd. Mauvaise disposition du corps. ‖ Il se dit plus spécialement aujourd'hui du Dépérissement qui survient dans certaines affections chroniques et qui en marque la période la plus avancée : *Cachexie cancéreuse, scorbutique.*

CACOCHYMIE, s. f. T. de méd. Mauvais état du corps, mauvaise complexion qui rend sensible aux moindres causes de maladie.

CADAVÉREUX, EUSE, adj. Qui tient du cadavre.

CADAVRE, s. m. Corps mort.

CADENCE, s. f. La mesure qui règle le mouvement de celui qui danse.

CADENCER, v. a. Conformer ses mouvements à la cadence, les régler sur une certaine mesure.

CADETTE, s. f. T. de jeu. La moins longue des deux grandes queues qui servent, au jeu de billard, pour atteindre la bille lorsqu'elle est trop éloignée.

CADUC, UQUE, adj. Vieux, cassé, qui a perdu beaucoup de ses forces et qui en perd tous les jours.

CADUCITÉ, s. f. État d'une personne caduque.

CAFARD, ARDE, s. Hypocrite, bigot.

CAGNARD, ARDE, adj. Fainéant, paresseux.

CAGNARDER, v. n. Vivre dans la paresse.

CAGNARDISE, s. f. Fainéantise, paresse.

CAGNEUX, EUSE, adj. Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans.

CAHOT, s. m. Mouvement brusque imprimé à une voiture.

CAHOTER, v. a. Secouer par des cahots.

CAILLOT, s. m. Grumeau de sang, petite masse de sang caillé.

CALCANÉUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. L'os du talon.

CALIFOURCHON (À), loc. adv. et fam. Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval.

CALLOSITÉ, s. f. Endurcissement et épaississement de la peau, et surtout de l'épiderme dans les endroits où ils éprouvent des frottements réitérés.

CALME, adj. des deux genres. Sans agitation. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral.

CALUS, s. m. Espèce de soudure naturelle, de cicatrice qui réunit les fragments d'un os rompu.

CAMARADE, s. des deux genres. Celui ou celle qui vit avec un autre et fait le même métier, les mêmes exercices.

CAMARD, ARDE, s. Camus, qui a le nez plat et écrasé. ‖ Il se dit de la mort : *La camarde.* Il est populaire.

CAMBRER, v. a. Courber légèrement en arc : *Des jambes cambrées. Un pied cambré. Cette femme a la taille cambrée.*

CAMP, s. m. L'espace de terrain où une armée dresse des tentes ou construit des baraques pour s'y loger.

CAMPEMENT, s. m. Action de camper, ou le camp même.

CAMPHRÉE, s. f. T. de bot. Plante fort commune dans le midi de la France et dont on fait usage en médecine.

CAMPOS, s. m. Mot emprunté du latin qui signifie le Congé qu'on donne aux écoliers. Il est familier.

CAMUS, USE, adj. Qui a le nez court et épaté.

CANCER, s. m. T. de méd. Nom donné à diverses affections, surtout à une espèce de tumeur qui dégénère en ulcère et qui vient surtout au sein, chez les femmes.

CANDEUR, s. f. Pureté d'âme, ingénuité, franchise.

CANDIDE, adj. des deux genres. Qui a de la candeur.

CANNE, s. f. Bâton qu'on tient à la main pour s'appuyer en marchant. ‖ *Canne à vent*, Sorte de fusil à vent. — Le jeu de la canne consiste en exercices presque aussi difficiles que l'escrime, et il exige encore plus de vivacité. Il n'est pas rare de voir un homme leste

et bien exercé faire deux tours sur lui-même, pendant qu'il s'est élevé au-dessus du sol par la force de ses jarrets, et, avec sa canne, fendre l'air avec bruit par des mouvements énergiquement exécutés.

CANON, s. m. Pièce d'artillerie qui sert à lancer des boulets. ‖ *Canon de fusil*, Tube dans lequel on introduit la charge.

CANONNADE, s. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois ou de suite.

CANONNIER, s. m. Militaire dont la profession est de servir le canon.

CANONNIÈRE, s. f. Il se disait autrefois d'une Meurtrière ouverte dans une muraille pour tirer des coups de fusil sans être vu. ‖ Petit navire armé de canons. ‖ Espèce de jouet d'enfant fait d'un petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle et dont les enfants se servent pour chasser, par le moyen d'un piston, de petits tampons de filasse.

CANTABILE, adj. Mot italien qui signifie Facile à chanter.

CANTATE, s. f. Pièce de vers propre à être mise en musique.

CANTATILLE, s. f. Petite cantate. Il se dit du poème et de la musique ; *Chanter une cantatille.*

CANTATRICE, s. f. Chanteuse de profession. Se dit des femmes qui ont acquis quelque célébrité dans l'art du chant.

CANTILÈNE, s. f. T. de mus. Phrase musicale d'une mélodie de genre simple.

CANTONNEMENT, s. m. État des troupes cantonnées ; le lieu où on les cantonne.

CAP, s. m. Pointe de terre qui s'avance dans la mer. ‖ Loc. adv. *De pied en cap*, Des pieds à la tête : *Armé de pied en cap.*

CAPABLE, adj. des deux genres. Qui a de l'aptitude, des dispositions.

CAPITAINE, s. m. Chef d'une compagnie de gens de guerre.

CAPITULATION, s. f. T. de guerre. Composition, traité qu'on fait pour la reddition d'une place, d'un poste, ou pour mettre bas les armes.

CAPON, s. m. Lâche, hypocrite, qui cherche à tromper, qui dissimule pour arriver à ses fins.

CAPONNIÈRE, s. f. T. de fortif. Logement creusé en terre pour tirer sur l'ennemi.

CAPORAL, s. m. Grade le moins élevé de l'infanterie.

CAPOT, adj. des deux genres et des deux nombres. T. du jeu de piquet. Il se dit d'un joueur qui ne fait aucune levée.

CAPRICANT, adj. m. T. de méd. Il se dit d'un pouls dur et inégal.

CAPRICE, s. m. Fantaisie, boutade, inégalité d'humeur.

CAPSULE, s. f. Sorte de petit godet chargé de poudre fulminante.

CAPTIF, IVE, adj. Qui a été fait esclave à la guerre.

CAPTIVITÉ, s. f. Privation de liberté, état de captif.

CAQUET, s. m. Babil.

CARABIN, s. m. Cavalier qui portait une carabine. ‖ Fam. Étudiant en médecine.

CARABINE, s. f. Sorte de fusil court et léger, dont le canon est rayé en dedans.

CARABINIER, s. m. Soldat armé d'une carabine.

CARAMBOLER, v. n. T. du jeu de billard. Toucher deux billes avec la sienne du même coup.

CARCASSE, s. f. Les ossements du corps lorsqu'il n'y a plus de chair.

CARDIALGIE, s. f. T. de méd. Douleur du cœur ou de l'estomac.

CARDIAQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Se dit de ce qui appartient au cœur.

CARESSE, s. f. Témoignage d'affection que l'on donne à quelqu'un par des actions ou par des paroles.

CARIE, s. f. Maladie qui attaque les os ; ulcération des os.

CARME, s. m. T. du jeu de trictrac. Il se dit lorsque, d'un coup de dés, on amène les deux quatre.

CARNAGE, s. m. Massacre, tuerie.

CARNATION, s. f. Couleur des chairs ; teint d'une personne.

CARNAVAL, s. m. Temps destiné aux divertissements, lequel commence le jour des Rois et finit le mercredi des Cendres.

CARNIFICATION, s. f. T. de méd. Altération morbide qui fait prendre à certains tissus la consistance des parties charnues et musculeuses.

CARNOSITÉ, s. f. T. de chir. Excroissance charnue qui se développe en différentes parties du corps.

CARONADE, s. f. T. d'artil. Gros canon court, d'invention anglaise, et en usage dans la marine seulement.

CARONCULE, s. f. T. d'anat. diminutif de chair. Petite excroissance charnue.

CAROTIDE, adj. et s. f. Chacune des deux principales artères qui conduisent le sang au cerveau : *La carotide. L'artère carotide.*

CAROTIDIEN, adj. m. T. d'anat. *Canal carotidien*, Conduit de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotide.

CAROTIQUE, adj. des deux genres. T. de

méd. Qui a rapport au carus : *Assoupissement carotique. État carotique.*

CARQUOIS, s. m. Étui à flèches.

CARREAU, s. m. T. de méd. Maladie qui rend le ventre des enfants dur et tendu.

CARROUSEL, s. m. Espèce de tournoi consistant en courses de bague, de têtes, etc., entre plusieurs chevaliers partagés en différents quadrilles distingués par la diversité des livrées et des habits. ‖ Le lieu même où se donne le tournoi.

CARRURE, s. f. La largeur du dos à l'endroit des épaules.

CARTEL, s. m. Défi par écrit pour un combat singulier. Il s'est dit aussi d'un Défi par écrit pour un combat dans une fête, comme aux tournois.

CARTILAGE, s. m. T. d'anat. Partie blanche, dure, lisse, élastique, privée de sensibilité, qui se trouve surtout aux extrémités des os.

CARTILAGINEUX, EUSE, adj. T. d'anat. Qui est de la nature du cartilage.

CARTOUCHE, s. f. Rouleau contenant la charge d'une arme à feu. ‖ Particulièrement, Charge pour le canon, composée de clous, de balles de fusil et de morceaux de fer enfermés dans une boîte à mitraille.

CARUS, s. m. T. de méd. Affection soporeuse, profond assoupissement accompagné d'une complète insensibilité.

CASEMATE, s. f. T. de fortif. Souterrain voûté à l'épreuve de la bombe.

CASINO, s. m. Établissement de jeu, de lecture, de conversation, faisant partie d'un établissement de bains de mer ou d'eaux thermales.

CASQUE, s. m. Arme défensive qui garantit la tête et qui sert de coiffure.

CASSE-COU, s. m. Endroit où il est facile de tomber. ‖ *Casse-cou*, au jeu de colin maillard, est le cri par lequel on avertit la personne qui a les yeux bandés qu'elle s'approche d'un endroit où elle pourrait se blesser.

CASSE-TÊTE, s. m. Espèce de massue faite de pierre ou de bois très dur, dont plusieurs peuples sauvages se servent dans les combats.

CASTAGNETTES, s. f. pl. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés que l'on tient dans la main et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence.

CASTRAMÉTATION, s. f. L'art de camper. ‖ Il se dit surtout en parlant de la manière de camper des anciens : *Ce livre traite de la castramétation des Grecs, des Romains.*

CASTRAT, s. m. Chanteur qu'on a châtré dans l'enfance pour lui conserver une voix semblable à celle des enfants et des femmes.

CASTRATION, s. f. T. de chir. Opération par laquelle on châtre un homme, un animal.

CATACOUSTIQUE, s. f. T. de phys. Partie de l'acoustique qui a pour objet les propriétés des échos.

CATALEPSIE, s. f. T. de méd. Maladie caractérisée par la suspension complète des sensations et des mouvements volontaires et par la faculté qu'ont les membres de conserver la position qu'on leur donne.

CATAPULTE, s. f. Machine de guerre dont les anciens se servaient pour lancer des pierres ou des traits.

CATARACTE, s. f. Opacité plus ou moins complète du cristallin ou de sa membrane, qui s'oppose à la vision en interceptant le passage des rayons lumineux.

CATARRHAL, ALE, adj. T. de méd. Qui appartient ou qui a rapport au catarrhe.

CATARRHE, s. m. Écoulement muqueux.

CATON, s. m. Nom d'un Romain célèbre par l'austérité de ses mœurs : *C'est un Caton.*

CAUCHEMAR, s. m. Oppression ou étouffement qui survient quelquefois durant le sommeil, en sorte qu'on croit avoir un poids énorme sur l'estomac, mais qui cesse dès qu'on se réveille.

CAUSTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Brûlant, corrosif. Il se dit des substances qui ont la propriété de brûler ou de désorganiser les tissus par leur action chimique.

CAUTÈRE, s. m. T. de méd. Médicament qui brûle ou désorganise les parties vivantes sur lesquelles on l'applique.

CAVALCADE, s. f. Marche pompeuse de gens à cheval.

CAVALERIE, s. f. Nom collectif qui désigne les différentes espèces de troupes servant à cheval.

CAVALIER, s. m. Homme qui est à cheval.

CAVATINE, s. f. T. de mus. Sorte d'air, ordinairement assez court, qui n'a ni reprise ni seconde partie.

CAVE, adj. des deux genres. Creux : *Des joues caves. Œil cave.* ‖ En anat. *Veine cave*, Chacune des deux grosses veines qui aboutissent à l'oreillette droite du cœur et qui se dirigent en sens inverse ; l'une est appelée *veine cave supérieure* ou *descendante*, et l'autre *veine cave inférieure* ou *ascendante*.

CÉCITÉ, s. f. État d'une personne aveugle.

CEINTURE, s. f. Bande qu'on met autour du corps pour le maintenir. Elle est indis-

pensable pour un grand nombre d'élèves qui se livrent aux exercices gymnastiques. Chez le colonel Amoros, au gymnase du parc de Grenelle, nous mettions de ces ceintures qui avaient 0m,25 de largeur et beaucoup de boucles, toutes les fois que nous devions lutter, surtout étant assis.

CÉLÉRITÉ, s. f. Vitesse, diligence, promptitude dans l'exécution.

CÉLIAQUE, adj. des deux genres. Il se dit, en méd., d'un flux de ventre : *Flux céliaque.* ‖ En terme d'anat., Il se dit d'une des artères du bas-ventre.

CELLULAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. *Tissu cellulaire*, Tissu composé de filaments très fins et entrelacés qui entoure et pénètre tous les organes du corps.

CELLULE, s. f. Il se dit, en terme d'anat., des Petites cavités que présentent les lames du tissu cellulaire, le canal médullaire des os longs, etc.

CENTRIFUGE, adj. des deux genres. T. de phys. Qui tend à éloigner d'un centre.

CENTRIPÈTE, adj. des deux genres. T. de phys. Qui tend à approcher d'un centre.

CENTURION, s. m. T. d'hist. anc. Celui qui commandait une compagnie de cent hommes dans la milice romaine.

CÉPHALALGIE, s. f. T. de méd. Toute sorte de douleur de tête.

CERCEAU, s. m. Cercle de bois léger que les enfants font courir comme une roue en le poussant avec un petit bâton.

CÉRÉBRAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient au cerveau, qui affecte le cerveau.

CERF-VOLANT, s. m. Espèce de machine en forme de grande raquette, composée de baguettes légères, ordinairement en osier, et de papier, que les enfants font monter en l'air en le retenant par une ficelle.

CERTITUDE, s. f. Assurance pleine et entière.

CÉRUMEN, s. m. T. emprunté du latin. Matière épaisse et jaunâtre qui se trouve dans l'oreille, à l'intérieur du conduit auditif externe.

CERVEAU, s. m. Masse de substance nerveuse enfermée dans la capacité osseuse du crâne et qui est un des principaux organes de la vie.

CERVELET, s. m. T. d'anat. La partie postérieure du cerveau.

CERVELLE, s. f. Nom que l'on donne vulgairement à l'ensemble du cerveau.

CERVICAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à la nuque, à la partie postérieure du cou.

CESTE, s. m. Espèce de gantelet de cuir, quelquefois garni de plomb, dont les anciens athlètes se servaient dans les combats du pugilat : *Il y a dans Virgile une belle description du combat du ceste.*

CHACONNE, s. f. Ancien air de danse d'une longue durée, qu'on écrivait en trois temps, quelquefois en quatre. ‖ Nom même de la danse qu'on exécutait sur cet air : *Danser une chaconne.*

CHAFOUIN, INE, s. Personne maigre, de petite taille et qui a la mine basse : *Petit chafouin. Petite chafouine.* Il est familier.

CHAGRINER, v. a. Attrister, rendre chagrin.

CHAÎNE, s. f. Lien formé d'anneaux. ‖ Il se dit quelquefois en parlant de deux personnes qu'unit une vive affection. ‖ En terme de danse, *Chaîne* signifie Figure dans laquelle les danseurs se donnent la main en passant, lorsque, dans une contredanse, ils traversent pour changer de place. ‖ M. le colonel Amoros parle, dans son *Manuel de gymnastique*, d'une sorte de course circulaire qu'il a nommée *chaînes gymnastiques*. Ce sont plusieurs ronds légèrement creusés dans le sol, dans lesquels l'on court de la façon suivante : dans la moitié du premier rond, en tournant vers la gauche ; dans celui qui suit, vers la droite ; de sorte qu'on ne tourne du même côté dans un rond entier que dans les deux ronds qui se trouvent à chaque extrémité.

CHAIR, s. f. Substance molle et sanguine placée contre la peau et les os de l'homme et des animaux.

CHAISE, s. f. Siège à dossier, et ordinairement sans bras.

CHALEUR, s. f. Qualité de ce qui est chaud, sensation produite par un corps chaud. ‖ Au figuré, Ardeur : *Chaleur dans un combat, dans une dispute.*

CHALUMEAU, s. m. Tuyau de paille, de roseau, de métal, etc. : *Les enfants font des bulles de savon avec un chalumeau.* ‖ Instrument de musique pastorale, qui n'était, dans l'origine, qu'un roseau percé de plusieurs trous. Il se dit, en poésie, de toute sorte de flûtes et d'instruments à vent qui composent une musique champêtre.

CHAMADE, s. f. T. de guerre. Signal que les assiégés donnent avec la trompette ou le tambour : *Battre la chamade.*

CHAMAILLIS, s. m. Mêlée, combat où l'on se chamaille ; dispute bruyante.

CHAMPION, s. m. Celui qui combattait en champ clos pour sa querelle ou pour la querelle d'autrui.

CHANCELER, v. n. Être peu ferme sur ses

pieds, pencher de côté et d'autre comme si l'on allait tomber.

CHANSON, s. f. Pièce de vers quo l'on chante sur un air quelconque, et dont les stances se nomment *couplets*.

CHANT, s. m. Élévation et inflexion de voix sur différents tons.

CHANTERELLE, s. f. La corde d'un violon, d'une basse, etc., qui produit le son le plus aigu.

CHANTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui chante.

CHANTONNER, v. n. Chanter à demi-voix.

CHANTRE, s. m. Celui dont la fonction est de chanter dans l'église.

CHAOS, s. m. Confusion de toutes choses.

CHAR, s. m. Sorte de voiture à deux roues, dont les anciens se servaient dans les triomphes, dans les jeux du Cirque, dans les combats.

CHARADE, s. f. Espèce d'énigme qui donne à deviner un mot de plusieurs syllabes, décomposé en parties dont chacune fait un mot. ‖ *Charade en action*, Espèce de divertissement où plusieurs personnes donnent à deviner à d'autres chaque partie d'un mot et le mot entier, en exécutant des scènes qui en expriment la signification.

CHARGE, s. f. En terme de guerre, Attaque impétueuse d'une troupe : *Sonner, battre la charge.* ‖ Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu, pour tirer un coup. ‖ Fardeau quelconque.

CHARITABLE, adj. des deux genres. Qui a de la charité : *Il faut être charitable envers tout le monde.*

CHARIVARI, s. m. Bruit tumultueux.

CHARMANT, ANTE, adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, ce qu'on suppose fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. ‖ Grand attrait.

CHARMER, v. a. Produire un effet extraordinaire sur quelqu'un, sur quelque chose. ‖ Au figuré, Plaire extrêmement, ravir en admiration.

CHARNEL, ELLE, adj. Qui est de la chair, qui appartient à la chair : *Plaisir charnel.*

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair.

CHARNURE, s. f. La chair, les parties charnues, considérées suivant les différentes qualités qu'elles peuvent avoir. Il ne se dit qu'en parlant des personnes.

CHASSE, s. f. Action de chasser, de poursuivre les bêtes. ‖ Se dit, en musique, d'une sorte d'air qui a le caractère des fanfares que l'on sonne à la chasse. ‖ Au jeu de paume, Le lieu où la balle finit son premier bond.

CHASSÉ, s. m. Pas de danse qui s'exécute en allant de côté, soit à droite, soit à gauche.

CHASSÉ-CROISÉ, s. m. Pas de danse où le danseur et la danseuse font en même temps un chassé, l'un à droite, l'autre à gauche.

CHASSEPOT, s. m. Sorte de fusil à tir rapide et à longue portée, ainsi appelé du nom de son inventeur.

CHASSER, v. a. Mettre dehors avec violence : *Chasser les ennemis. Il a été chassé de son pays.* ‖ Il se dit figurément, tant au sens physique qu'au sens moral : *La nuit nous chassa de l'appartement. La terreur avait chassé tous les habitants. Chasser l'ennui, les chagrins, etc. Il faut chasser les mauvaises pensées. Chasser le mauvais air.* ‖ En terme de danse, *Chasser* est aussi un verbe neutre et signifie Exécuter le pas de danse appelé *chassé*.

CHASSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui chasse. ‖ *Chasseur* se disait autrefois, dans le langage militaire, de soldats choisis entre les plus lestes et les plus agiles, et formant une compagnie d'élite dans un bataillon. Il se dit maintenant de certains corps d'infanterie légère : *Chasseurs à pied.* ‖ Corps de cavalerie légère : *Chasseurs à cheval. Les chasseurs d'Afrique.*

CHASSIEUX, EUSE, adj. Qui a aux yeux de la chassie (sorte d'humeur visqueuse) : *Il est chassieux.* On dit aussi : *Avoir les yeux chassieux.*

CHATOUILLER, v. a. Causer, par un attouchement léger, un tressaillement qui provoque ordinairement le rire.

CHATOUILLEMENT, s. m. Action de chatouiller.

CHATOUILLEUX, EUSE, adj. Qui est fort sensible au chatouillement.

CHAUD, AUDE, adj. Qui a de la chaleur, qui donne de la chaleur. ‖ *Pleurer à chaudes larmes*, Pleurer excessivement. ‖ *Tempérament chaud*, Tempérament ardent. ‖ Prov. *Froides mains, chaudes amours*, La fraîcheur des mains annonce d'ordinaire un tempérament ardent. ‖ *Main chaude*, Jeu où une personne, courbée sur les genoux d'une autre et les yeux fermés, reçoit des coups dans une de ses mains qu'elle tend derrière elle et doit deviner qui l'a touchée. ‖ *Chaud* se dit aussi, dans son sens physique, des vêtements qui conservent et augmentent la chaleur naturelle du corps. Ce mot s'applique également à ce qui est propre à augmenter la chaleur intérieure du corps : *Le vin est chaud. Les épices sont chaudes.* ‖ A la guerre, *Action, affaire*

chaude, attaque chaude, Action, affaire, attaque où le combat est sanglant. ‖ Fig. *Chaud* signifie aussi Prompt, qui se met facilement en colère : *Il est chaud et emporté. Avoir le sang chaud.*

CHAUFFER, v. a. Rendre chaud.

CHAUVE, adj. des deux genres. Qui n'a plus de cheveux.

CHAUVINISME, s. m. T. très familier, qu'on emploie pour chercher à tourner en ridicule un sentiment exalté de la gloire des armes françaises.

CHEMINEMENT, s. m. Action de cheminer. ‖ En terme d'art milit., La marche progressive des travaux offensifs d'un siège.

CHEMINER, v. a. Marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part.

CHENU, UE, adj. Qui est tout blanc de vieillesse.

CHERCHER, v. a. Se donner du mouvement pour découvrir quelqu'un ou quelque chose. Aller à la recherche de l'ennemi pour lui livrer bataille.

CHÉRIR, v. a. Aimer tendrement.

CHÉTIF, IVE, adj. Vil, méprisable : *Une chétive créature ose-t-elle s'enorgueillir?* ‖ *Avoir chétive mine*, Avoir la mine basse, ou avoir l'air d'un homme malade.

CHEVALERESQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à la chevalerie : *Bravoure chevaleresque. Franchise chevaleresque.*

CHEVALERIE, s. f. Institution militaire du moyen âge.

CHEVALIER, s. m. Celui qui avait reçu l'ordre de la chevalerie. ‖ Il se disait aussi, à Athènes, des citoyens à qui leur fortune permettait de servir dans la cavalerie et qui formaient une classe distincte. Une caste du même genre existait à Rome ‖ *Chevaliers de l'arquebuse*, Bourgeois qui formaient une compagnie et dont l'objet était de se perfectionner dans l'art de tirer l'arquebuse en disputant un prix.

CHEVELURE, s. f. Les cheveux : *Avoir une belle chevelure.*

CHEVEU, s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme.

CHEVROTINE, s. f. Gros plomb dont on se sert pour tirer le chevreuil et autres bêtes.

CHIROLOGIE, s. f. (*ki*). Art d'exprimer les pensées par des mouvements et des figures qu'on fait avec les mains.

CHIRURGIE, s. f. Partie de la médecine qui consiste à faire diverses opérations avec la main sur le corps de l'homme pour la guérison des blessures.

CHIRURGIEN, s. m. Celui qui fait profession de la chirurgie.

CHLOROSE, s. f. Maladie des pâles couleurs.

CHLOROTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui est affecté de chlorose.

CHOC, s. m. Heurt d'un corps contre un autre corps.

CHŒUR, s. m. Troupe de musiciens qui chantent ensemble; et, quelquefois, dans une acception qui se rapporte à l'origine grecque du mot, Groupe de personnages dansant.

CHOIR, v. n. Tomber de haut en bas ou par impulsion.

CHOLÉDOQUE, adj. m. (*ko*). T. d'anat. *Le canal cholédoque*, Canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin duodénum.

CHOLÉRA, s. m. (*ko*). T. de méd. emprunté du latin. Maladie caractérisée par des vomissements et des déjections de bile douloureuses et fréquentes.

CHOLÉRINE, s. f. (*ko*). T. de méd. Affection qui règne pendant le choléra et qui est caractérisée par la diarrhée.

CHOLÉRIQUE, adj. des deux genres (*ko*). Qui est atteint du choléra.

CHONDROLOGIE, s. f. (*kon*). Partie de l'anatomie qui traite des cartilages.

CHOPPER, v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose.

CHOQUER, v. a. Donner un choc, heurter. ‖ Se dit de la rencontre et du combat de deux troupes de gens de guerre : *Les deux armées vinrent à se choquer.*

CHORAL, ALE, adj. (*ko*). T. de mus. Qui a rapport aux chœurs.

CHORÉE, s. f. (*ko*). T. do méd. Maladie qui consiste en des mouvements continuels, irréguliers et involontaires. On l'appelle aussi *Danse de Saint-Guy.*

Je me permets de présenter ici quelques observations très importantes au sujet de la guérison de cette maladie par la gymnastique, le massage et les frictions. Pendant plus de vingt-cinq ans d'application sur les malades des hôpitaux et en ville, cette méthodo a constamment produit des résultats heureux, quelquefois surprenants. Je ne puis entrer ici dans des détails, que l'on trouvera d'ailleurs dans un ouvrage spécial, intitulé : *Application de la gymnastique à la guérison de quelques maladies*, par N. Laisné, chez Picard-Bernheim, 13, rue Soufflot.

Je me contenterai d'indiquer brièvement et en substance ce qui a été rapporté à l'Académio de médecine par MM. les docteurs des hôpitaux, ainsi que diverses observations consignées dans différents journaux de médecine.

La fondation des exercices gymnastiques à

commencé le 12 juillet 1847. Le premier rapport de MM. les docteurs a été fait le 11 novembre 1847; le deuxième, le 4 février 1849. Le 22 juillet 1851, une première distribution de prix a eu lieu à l'hôpital des Enfants de la rue de Sèvres. M. le docteur Blache a cité, au cours de cette cérémonie, la guérison d'un enfant choréique (Conrard, Émile), qu'il considérait comme perdu pour la science, et qui fut guéri radicalement par l'application de la gymnastique.

Je noterai encore les observations de M. le docteur Becquerel, publiées dans la *Gazette des hôpitaux* du jeudi 6 novembre 1851, nº 125, sur la guérison d'une fille choréique qui résistait depuis huit mois à toutes les médications connues. Elle fut guérie, par l'application de la gymnastique, en un mois, à l'hôpital de la Pitié. (Voir le rapport de M. Becquerel dans le livre cité ou dans la *Gazette* indiquée.) On peut consulter, en outre, le passage extrait du *Moniteur des hôpitaux* (nº 91, mardi 1er août 1854), intitulé : *Du traitement de la chorée par la gymnastique*, par M. Blache, médecin de l'hôpital des Enfants; l'extrait de l'Académie de médecine : *Du traitement de la chorée par la gymnastique*, rapport lu à l'Académie de médecine, le 10 avril 1855, par M. Bouvier, médecin de l'hôpital des Enfants, membre de l'Académie de médecine; un Extrait de la *Gazette des hôpitaux*, nº 7 (mardi 19 janvier 1851) : *Deux cas de chorée rebelle guéris par les exercices gymnastiques*, par M. le docteur Parrot, médecin des hôpitaux.

Dans ces différents rapports, il y a des observations très précieuses à consulter. En indiquant ces sources, je n'ai d'autre but que de faciliter la connaissance de cette maladie et d'en faire profiter les personnes qui se trouveraient dans la nécessité d'y avoir recours.

CHOROÏDE, s. f. (*ko*). T. d'anat. Une des membranes de l'œil : *La surface de la choroïde est revêtue d'un enduit noir très foncé.*

CHORUS (*ko*), s. m. Mot emprunté du latin, qui n'est usité que dans cette phrase : *Faire chorus*, en parlant de plusieurs personnes qui chantent à table et qui répètent en chœur et à l'unisson ce que l'une d'elles vient de chanter.

CHOYER, v. a. Soigner avec tendresse, avec affection. ‖ Fig. *Choyer quelqu'un*, Avoir pour lui de grands égards, chercher à lui plaire par toutes sortes de prévenances.

CHROMATIQUE, adj. des deux genres. T. de mus. Qui procède par demi-tons consécutifs.

CHRONIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Il se dit des maladies qui durent longtemps.

CHUTE, s. f. Mouvement d'une chose qui tombe. ‖ En terme de méd. Se dit en parlant des parties du corps qui s'en détachent et qui tombent : *La chute des cheveux, des dents, d'un ongle.* ‖ Déplacement de certains organes qui abandonnent leur position naturelle : *Chute de la luette, de la paupière supérieure, de la matrice, du rectum.* ‖ *Chute des reins*, Le bas du dos.

CHYLE, s. m. T. de physiol. Liquide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion et qui est porté dans la circulation par les vaisseaux chylifères ou lactés et le canal thoracique.

CHYLIFÈRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Il se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION, s. f. T. de physiol. Formation du chyle par suite de la digestion.

CIBLE, s. f. Planche ou but contre lequel on tire avec un arc, un fusil, etc., et qui a au milieu un point noir où l'on vise.

CICATRICE, s. f. Marque des blessures, des plaies, qui reste après la guérison.

CIL, s. m. Le poil des paupières.

CILLEMENT, s. m. Action de ciller. Il ne se dit que des yeux et des paupières : *Il a un cillement d'yeux continuel.*

CILLER, v. a. *Ciller les yeux, les paupières*, Les ouvrir et les fermer rapidement.

CIMETERRE, s. m. Espèce de sabre, qui est en usage chez les Turcs et qui a une lame très large recourbée à son extrémité.

CIRCONFÉRENCE, s. f. Contour d'un cercle. Il se dit de toute sorte d'enceinte. ‖ En méd., La surface extérieure du corps : *Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères et rapporté de la circonférence au centre par les veines.*

CIRCONSPECT, ECTE, adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit.

CIRCONSPECTION, s. f. Prudence, retenue, discrétion.

CIRCONVALLATION, s. f. Tranchée à parapet, à redoute, à place d'armes.

CIRCONVOLUTION, s. f. Plusieurs tours faits autour d'un cercle commun. Il se dit, en terme d'anat., des Contours que forment les intestins dans l'abdomen et des saillies sinueuses du cerveau et du cervelet dans le crâne.

CIRCULAIRE, adj. des deux genres. Qui a la forme, la figure d'un cercle.

CIRCULAIREMENT, adv. D'une manière circulaire, en rond : *Un corps qui se meut circulairement.*

CIRCULATION, s. f. Mouvement de ce qui circule : *La circulation du sang.* ‖ Par extension, La facilité de passer, d'aller et de venir.

CIRCULATOIRE, adj. des deux genres. T. de physiol. Qui appartient, qui a rapport à la circulation du sang.

CIRCULER, v. n. Aller çà et là, se mouvoir circulairement, aller et venir.

CIRQUE, s. m. Lieu destiné, chez les anciens Romains, pour les jeux publics, et particulièrement pour les courses de chevaux et de chars. On donne aujourd'hui ce nom à des enceintes circulaires et couvertes, destinées aux spectacles donnés par les écuyers.

CITADELLE, s. f. Forteresse qui commande à une ville.

CITADIN, INE, s. Habitant d'une ville, d'une cité.

CITÉ, s. f. Ville, grand nombre de maisons enfermées entre des murailles. Il signifie également la Collection des citoyens d'un État libre : *Un Lacédémonien célèbre disait : « A Sparte, la cité sert de murs à la ville. »*

CITHARE, s. f. Sorte d'instrument à cordes en usage dans l'antiquité : *La cithare ressemblait à la guitare des modernes.*

CITOYEN, ENNE, s. Habitant d'une ville, d'une cité. ‖ *Bon citoyen*, Celui qui est zélé pour les intérêts de son pays.

CIVILISATEUR, TRICE, adj. Qui civilise, qui répand la civilisation : *Peuple civilisateur.*

CIVILITÉ, s. f. Honnêteté, courtoisie, manière honnête de vivre et de converser dans le monde.

CIVIQUE, adj. des deux genres. Qui concerne le citoyen ou qui appartient à un bon citoyen : *Droits civiques. Les vertus civiques.* ‖ *Couronne civique*, Couronne de chêne qu'on donnait autrefois, chez les Romains, à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans un assaut, dans une bataille.

CIVISME, s. m. Zèle du citoyen pour les intérêts de son pays.

CLAIRON, s. m. Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant.

CLAPIR (SE), v. pron. Se blottir, se tapir, se cacher, surtout en parlant des lapins.

CLAPPEMENT, s. m. Bruit que produit la langue lorsqu'on la détache brusquement du palais.

CLAQUE, s. f. Coup du plat de la main.

CLAQUEMENT, s. m. Action de claquer. ‖ *Claquement de dents*, Bruit strident que l'on fait avec les dents lorsqu'on tremble de froid. ‖ *Claquement de mains*, Applaudissement que l'on manifeste en frappant les mains l'une contre l'autre.

CLAQUER, v. a. et n. Donner une claque. ‖ Produire un bruit sec.

CLARINETTE, s. f. Instrument à vent.

CLAUDE, s. et adj. Sot, imbécile. Il est familier.

CLAUDICATION, s. f. T. de méd. Action de boiter.

CLAVECIN, s. m. Instrument de musique, sorte de longue épinette à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont de métal et doubles. ‖ *Clavecin à ravalement*, Clavecin qui a plus de touches que les clavecins ordinaires. ‖ *Clavecin organisé*, Clavecin dont le clavier fait jouer un petit orgue.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a la clavelée.

CLAVELÉE, s. f. Maladie éruptive et contagieuse des bêtes à laine.

CLAVICULE, s. f. T. d'anat. Chacun des deux os longs par lesquels les épaules tiennent en devant à la partie supérieure de la poitrine.

CLAVIER, s. m. La rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un piano.

CLAYMORE, s. f. Grande et large épée des Écossais.

CLEF, s. f. Instrument qui sert à ouvrir et à fermer une serrure. ‖ En terme de mus., Caractère qui se met au commencement d'une portée, sur une des cinq lignes, pour indiquer le nom de la note qui se place sur cette ligne et par suite le nom des autres notes. Il y a trois clefs dans la musique : la clef de *sol*, la clef d'*ut* et la clef de *fa*. ‖ *Les clefs d'un instrument à vent*, Les pièces mobiles au moyen desquelles le musicien ferme et ouvre à son gré les trous de l'instrument.

CLÉMENT, ENTE, adj. Qui a la vertu de clémence ou qui fait acte de clémence.

CLIGNEMENT, s. m. Action de cligner les yeux, mauvaise habitude de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE, s. f. Jeu d'enfants dans lequel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent en divers endroits. Il doit ensuite les chercher pour les prendre. Ce mot a vieilli; on dit maintenant *Jouer à cache-cache.*

CLIGNER, v. n. Regarder en fermant à demi l'œil ou les yeux.

CLIGNOTER, v. n. Remuer et baisser les paupières fréquemment et coup sur coup.

CLIMATÉRIQUE, adj. des deux genres. Il n'est usité que dans ces locutions : *An climatérique*, *Année climatérique*, Chaque septième année de la vie humaine et particulièrement la soixante-troisième, qu'on appelle aussi *la grande climatérique : Il est mort dans son année climatérique, dans sa climatérique.* Les

anciens croyaient à l'influence des années climatériques sur la santé, la vie, etc.

CLIN, s. m. Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève au même instant. Il se joint toujours au mot *œil : Faire un clin d'œil. Se faire obéir d'un clin d'œil.*

CLINIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient au lit. ‖ Visite des médecins, dans les hôpitaux, aux malades qui sont au lit.

CLIQUETIS, s. m. Bruit que font les armes quand on les choque les unes contre les autres : *Un grand cliquetis d'armes. Un cliquetis d'épées.*

CLIQUETTE, s. f. Sorte d'instrument fait de deux os, de deux morceaux de bois ou de deux tessons, etc., qu'on met entre les doigts et dont on tire quelques sons mesurés en les battant l'un contre l'autre.

CLISSE, s. f. En terme de chir., Petite bande de bois ou de carton qui sert à tenir en état les os fracturés. On dit plus ordinairement *éclisse.*

CLISSÉ, ÉE, adj. Qui est garni, enveloppé d'une clisse.

CLITORIS, s. m. T. d'anat. Petit organe charnu, de forme ronde et allongée, qui est placé à l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme et de toutes les femelles d'animaux quadrupèdes.

CLOCHE, s. f. Instrument de métal en forme de coupe renversée et muni à l'intérieur d'un battant pour produire des sons. ‖ *Cloche à plongeur*, Machine dans laquelle on peut rester quelque temps sous l'eau et y respirer. ‖ Ampoule ou vésicule qui se forme sur la première peau.

CLOCHEMENT, s. m. Action de boiter.

CLOCHE-PIED (À), loc. adv. Sur un seul pied : *Aller à cloche-pied. Sauter à cloche-pied.*

CLOCHER, s. m. Bâtiment en forme de tour où l'on met les cloches. ‖ *Course au clocher*, Course à cheval, à travers champs, où l'on se dirige à vue de clocher, en franchissant tous les obstacles qu'on rencontre devant soi pour arriver au but le premier.

CLOCHER, v. n. Boiter en marchant.

CLOPIN-CLOPANT, loc. adv. et fam. En clopinant.

CLOPINER, v. n. Marcher avec peine et en boitant un peu.

CLORE, v. a. Fermer. ‖ *Clore l'œil, la paupière*, Dormir. ‖ *Clore le pas*, dans les joutes, dans les tournois, signifiait Terminer le tournoi, et *Ouvrir le pas*, Commencer le tournoi. ‖ *Champ clos*, Lice, lieu fermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient autrefois leurs différends par les armes.

COAGULATION, s. f. T. didact. L'état d'une chose coagulée ou l'action par laquelle elle se coagule : *La coagulation du sang dans les veines.*

COCAGNE, s. f. Se dit d'une fête donnée au peuple. ‖ *Pays de cocagne*, Pays où l'on a tout à souhait. ‖ *Mât de cocagne*, Espèce de mât rond et lisse, au haut duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller chercher et détacher, en grimpant avec le secours des bras et des jambes. Ces mâts sont toujours enduits de savon noir pour en rendre l'accès plus difficile. Ceux qui y grimpent ont soin de se munir de sable ou de poussière ; ce n'est qu'après plusieurs essais infructueux que l'un d'eux parvient au sommet.

COCASSE, adj. des deux genres. Plaisant, risible, ridicule : *Cet homme est fort cocasse.* Il est populaire.

COCCYX, s. m. T. d'anat. Petit os qui est comme un appendice de l'os sacrum, à l'extrémité duquel il est attaché.

COCHONNET, s. m. Sorte de boule à douze faces, marquées chacune d'un point ou d'un chiffre, de un jusqu'à douze. ‖ Il se dit aussi de ce que les gens qui jouent à la boule ou au palet jettent devant eux pour leur servir de but.

COCTION, s. f. Cuisson. ‖ En physiologie, La digestion des aliments dans l'estomac : *Quand l'estomac est faible, la coction ne se fait pas bien.* ‖ En médecine, La coction des humeurs est, suivant les humoristes, l'élaboration des humeurs qui se séparent de la masse du sang : *Cela sert à la coction des humeurs*, et ils appellent *période de coction* la période d'une maladie où s'opère la coction des humeurs.

CODILLE, s. m. T. du jeu de l'hombre, du tri, du quadrille, qu'on emploie dans cette phrase : *Faire ou gagner codille*, Gagner sans avoir fait jouer.

CŒUR, s. m. Viscère qui est le principal organe de la circulation du sang. ‖ Au figuré, Faculté de l'âme qui nous rend capable d'affection, d'amitié, d'amour, de zèle, etc.

COGNE-FÉTU, s. m. Il se dit, proverbialement et figurément, d'Un homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire : *C'est un vrai cogne-fétu.* On dit de même : *Il ressemble à un cogne-fétu*, Il se tue et ne fait rien. Il est populaire.

COHORTE, s. f. Corps d'infanterie chez les Romains : *La cohorte était de cinq à six cents hommes. Les cohortes prétoriennes étaient plus fortes que les cohortes des légions.*

COHUE, s. f. Réunion de personnes où règne le tumulte et la confusion.

COIN, s. m. Anglo d'une chambre, d'un lieu quelconque. ‖ *Jouer aux quatre coins*, Jouer à un jeu dans lequel quatre personnes vont d'un coin à un autre d'un espace carré, tandis qu'une cinquième, placée au milieu, tâche de s'emparer de l'un des coins lorsqu'il est libre. ‖ Au jeu de paume, *Tenir son coin* se dit lorsque deux personne qui jouent partie contre deux autres défendent chacune leur côté. ‖ En terme d'artill., *Coins de mire*, Morceaux de bois qui servent à hausser ou baissor un canon, un mortier. ‖ *Coin* se disait, chez les anciens, d'une troupe d'infanterie formant un bataillon triangulaire dont une pointe était tournée vers l'ennemi.

COÏON, s. m. Poltron, lâche, qui a le cœur bas, qui est capable de souffrir lâchement des indignités. Il est très libre et très bas.

COÏONNERIE, s. f. Bassesse de cœur, lâcheté, indignité.

COL, s. m. La partie du corps qui joint la tête aux épaules. ‖ En anat., *Le col de la vessie, le col de la matrice*, Ce qui est comme l'embouchure de ces parties. ‖ *Le col d'un os*, Le rétrécissement qui se remarque au-dessous de la tête ou de quelque autre partie de certains os : *Le col du fémur. Le col de l'humérus, du radius.*

COLÈRE, s. f. Mouvement désordonné de l'âme par lequel nous sommes excités avec violence contre ce qui nous blesse.

COLIN-MAILLARD, s. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs, que l'on appelle colin-maillard, a les yeux bandés et cherche les autres à tâtons, jusqu'à ce qu'il en ait saisi un, dont il cherche à deviner le nom, et qui, s'il y réussit, prend sa place.

COLIQUE, s. f. Se dit de toute douleur vive qu'on éprouve dans le ventre.

COLISÉE, s. m. Nom d'un célèbre amphithéâtre de Rome dont il subsiste encore de beaux restes : *Le Colisée fut construit non loin de ta statue colossale de Néron.*

COLLETER, v. a. Prendre quelqu'un au collet pour lui faire violence.

COLLISION, s. f. Le choc de deux corps; lutte, combat.

CÔLON, s. m. T. d'anat. Cette portion du gros intestin qui suit le cæcum : *Le côlon est ordinairement le siège de la colique.*

COLONEL, s. m. Celui qui commande un régiment.

COLONELLE, adj. f. Il désignait autrefois la première compagnie d'un régiment, celle qui n'avait point d'autre capitaine que le colonel : *La compagnie colonelle* ou *la colonelle. Il n'y a plus en France de compagnie colonelle.*

COLOSSE, s. m. Statue d'une grandeur extraordinaire : *Le colosse de Rhodes.* ‖ Homme de très grande stature.

COLOSTRUM, s. m. T. de méd. emprunté au latin. Le premier lait très séreux des femmes après leur délivrance.

COMA, s. m. T. de méd. Sommeil profond d'où il est difficile de tirer le malade.

COMBAT, s. m. Action par laquelle on attaque ou l'on se défend. ‖ Se dit aussi de certains jeux publics des anciens, où l'on disputait de force et d'adresse dans les différents exercices du corps : *Combat gymnique. Combat à la course, à la lutte. Combat du ceste, de l'arc, etc. Les combats du Cirque. Les combats des gladiateurs offraient un spectacle barbare.*

COMBATTANT, s. m. Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un général.

COMBATTRE, v. a. Attaquer son ennemi; en soutenir, en repousser l'attaque. ‖ Au figuré, Lutter contre : *Combattre ses passions, sa colère. Combattre la paresse, la volupté.*

COMMA, s. m. T. de mus. La huitième ou neuvième partie d'un ton, à peu près la moitié d'un quart de ton : *La valeur du comma n'est appréciable que par le calcul.*

COMMANDANT, adj. et s. m. Qui commande une place, des troupes, etc.

COMMISSURE, s. f. T. d'anat. Point d'union de quelques parties du corps : *La commissure des lèvres. La commissure des nerfs optiques.*

COMMOTION, s. f. Secousse violente.

COMMUNICATIF, IVE, adj. Qui se communique facilement : *Le bien est de soi-même communicatif. Le rire est communicatif. Cet homme a une gaieté communicative.*

COMPATIR, v. n. Être touché de compassion pour les maux d'autrui.

COMPLAISANCE, s. f. Douceur et facilité de caractère, qui fait qu'on se conforme aux volontés d'autrui.

COMPLAISANT, ANTE, adj. Qui a de la complaisance pour les autres.

COMPLEXION, s. f. Tempérament, constitution du corps.

CONCAVE, adj. des deux genres. Creux, courbe en dedans.

CONCERT, s. m. Harmonie formée par plusieurs voix, par plusieurs instruments, ou par une réunion de voix et d'instruments.

CONCERTO, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien. Pièce de symphonie faite pour être exécutée par tout un orchestre et dans laquelle un instrument est joué seul de temps en temps avec un simple accompagnement.

CONCOCTION, s. f. T. de méd. La digestion des aliments. On dit ordinairement *coction.*

CONCORDANT, s. m. T. de mus. Il se disait d'une espèce de voix qui est entre la taille et la basse-taille, et qui peut chanter l'une et l'autre : *Un beau concordant.* On dit aujourd'hui *baryton.*

CONCORDE, s. f. Union de cœurs et de volontés; bonne intelligence entre les personnes.

CONCRÉTION, s. f. Action de s'épaissir. ‖ Se dit en médecine des productions qui se forment dans l'épaisseur des tissus, dans les articulations, dans les conduits.

CONDYLE, s. m. T. d'anat. Se dit, en général, de toutes les éminences des articulations.

CONFORT, s. m. Se dit de tout ce qui contribue au bien-être matériel, à la commodité de la vie.

CONFUSION, s. f. Désordre, mélange confus, embrouillement. Il se dit des choses physiques et des choses morales.

CONGESTION, s. f. Accumulation plus ou moins rapide d'un ou de plusieurs liquides dans une partie quelconque du corps.

CONQUÉRANT, s. m. Celui qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait de grandes conquêtes : *Alexandre fut un grand conquérant. Un redoutable conquérant.*

CONQUÊTE, s. f. L'action de conquérir, ou la chose conquise.

CONSCIENCE, s. f. Lumière intérieure, sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait.

CONSCRIPTION, s. f. Inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire.

CONSCRIT, adj. m. Sénateurs de l'ancienne Rome qu'on nommait les *pères conscrits.* ‖ Chez nous, Se dit substantiv. de Ceux qui sont appelés au service militaire.

CONSERVATOIRE, s. m. École gratuite où l'on forme les sujets pour la musique et la déclamation.

CONSOLE, s. f. Espèce de bobine tournée, percée d'un trou à son centre, par lequel on fait passer une corde. On fixe les consoles à 0m,30 de distance, et l'on s'en sert ensuite pour monter de la même façon qu'à une corde à nœuds. L'ensemble des bobines et de la corde s'appelle *corde à consoles.*

CONSONANCE, s. f. T. de mus. Accord de deux sons entendus simultanément et dont l'union plaît à l'oreille.

CONSOUDE, s. f. T. de bot. Genre de plante dont une espèce, *la grande consoude* ou *consoude officinale*, est employée en médecine contre les hémorragies et les diarrhées : *Sirop de grande consoude.*

CONSTANCE, s. f. Vertu par laquelle l'âme est affermie contre les choses qui sont capables de l'ébranler, telles que la douleur, l'adversité, les tourments.

CONSTERNER, v. a. Frapper d'étonnement et abattre le courage.

CONSTIPATION, s. f. État de celui qui est constipé.

CONSTIPER, v. a. Resserrer le ventre de telle sorte qu'on ne peut aller librement à la selle.

CONSTRICTEUR, adj. et s. m. T. d'anat. Se dit de différents muscles dont l'action est de resserrer quelque partie.

CONSTRICTION, s. f. Resserrement. On l'emploie surtout dans le langage médical.

CONTAGIEUX, EUSE, adj. Qui se prend et se communique par contagion.

CONTAGION, s. f. Communication des maladies qui se transmettent par contact ou par rapprochement.

CONTENANCE, s. f. Capacité étendue. ‖ Au figuré, Le maintien, la posture, la manière de se tenir.

CONTONDANT, ANTE, adj. T. de chir. Qui blesse sans percer ni couper, mais en faisant des contusions, comme un bâton, une massue : *Instrument contondant.*

CONTORSION, s. f. Mouvement violent qui procède d'une cause intérieure et qui tord les muscles, les membres d'une personne.

CONTRACTER (SE), v. pron. Se resserrer.

CONTRACTILE, adj. des deux genres. T. de physiol. Qui est susceptible de contraction : *La fibre des muscles est contractile.*

CONTRACTILITÉ, s. f. T. de physiol. Faculté de se contracter : *Contractilité volontaire. Contractilité involontaire.*

CONTRACTION, s. f. Réduction à un volume moindre, resserrement.

CONTRAINTE, s. f. Violence qu'on exerce contre quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose malgré lui, ou pour l'empêcher de faire ce qu'il voudrait.

CONTRALTO, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien. La plus grave des voix de femme, intermédiaire entre le *soprano*, ou voix aiguë de femme, et le *ténor*, ou voix aiguë d'homme.

CONTRE-APPROCHES, s. f. pl. T. de fortif. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-ATTAQUES, s. f. pl. T. d'art milit. Travaux que des assiégés exécutent en opposition aux tranchées ou lignes d'attaque de l'assiégeant.

CONTREBASSE, s. f. Grosse basse sur laquelle on joue la même partie que sur celle de la basse, mais qui donne une octave au-dessous de la basse ordinaire, et par conséquent deux octaves au-dessous du violon.

CONTRE-BATTERIE, s. f. Batterie de canons opposée à une autre.

CONTREDANSE, s. f. Sorte de danse vive et légère qui s'exécute ordinairement à huit personnes.

CONTRE-DÉGAGEMENT, s. m. T. d'escr. Action de dégager en même temps que l'adversaire dégage.

CONTRE-DÉGAGER, v. n. T. d'escr. Dégager en même temps que son adversaire.

CONTRE-FUGUE, s. f. T. de mus. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre qu'on a établie auparavant.

CONTREMARCHE, s. f. T. d'art milit. Se dit en parlant d'une armée qui fait une marche contraire ou opposée à celle qu'elle paraissait vouloir faire.

CONTRE-MINE, s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi et pour en empêcher l'effet.

CONTREPOINT, s. m. T. de mus. L'art de composer de la musique à deux ou plusieurs portées.

CONTREPOISON, s. m. Antidote, remède qui empêche l'effet du poison.

CONTRESCARPE, s. m. T. de fortif. La pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place.

CONTRISTER, v. a. Affliger, causer du chagrin.

CONTUSION, s. f. Lésion produite par un corps contondant, sans solution de continuité à la peau.

CONVALESCENCE, s. f. État d'une personne qui relève de maladie.

CONVENANCE, s. f. Rapport, conformité, accord.

CONVEXE, adj. des deux genres. Bombé sphériquement, le contraire de *concave*.

CONVICTION, s. f. L'effet qu'une preuve évidente produit dans l'esprit; la certitude que l'on a de la vérité d'un fait, d'un principe.

CONVULSIF, IVE, adj. Qui se fait avec convulsion, qui est accompagné de convulsion.

CONVULSION, s. f. Mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec des secousses plus ou moins violentes.

COR, s. m. Durillon qui vient aux doigts des pieds.

COR, s. m. Instrument à vent courbé en spirale.

CORDE, s. f. Tortis fait ordinairement de chanvre, de coton, de laine, de soie, d'écorce d'arbres, de poil, de crin, de jonc et d'autres matières pliantes et flexibles. ‖ *Corde de jeu de paume*, Grosse corde qui est tendue au milieu du mur et qui est garnie de filets jusqu'en bas, de manière à arrêter la balle qui ne passe pas par-dessus. Dans ce sens, on dit : *Mettre sous la corde. Friser la corde. Mettre argent sous corde.* ‖ *Corde* se dit aussi d'un gros câble tendu en l'air, sur lequel certains bateleurs dansent. ‖ *Corde d'arc et d'arbalète*, Nerf qui sert à tendre un arc ou une arbalète. ‖ Boyau ou fil métallique dont on tire des sons musicaux. ‖ Par extension, Note, son : *La quinte a cinq cordes.* On le dit très souvent en parlant de la voix : *La voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées. Cette actrice a de belles cordes dans le bas.*

Le mot *Corde* est d'un fréquent usage dans la gymnastique : *Corde lisse, verticale*, Corde fixée par le bout supérieur seulement, dont la grosseur la plus convenable est de $0^m,035$ de diamètre. On y monte par la force des bras avec les mains, puis en se servant des bras et des pieds avec les jambes. Il faut avoir une grande force dans les bras pour monter et descendre sans paraître fatigué, en se servant des bras seuls, le corps maintenu droit, à une corde de 10 mètres de longueur. ‖ *Corde à nœuds*, Corde plus ou moins longue, garnie de nœuds, à laquelle on monte en déplaçant les mains alternativement et les pieds simultanément sur chaque nœud : *Les badigeonneurs se servent encore souvent d'une corde à nœuds.* ‖ *Corde lisse inclinée*, Corde tendue sur laquelle on monte et descend en se servant des mains et des pieds avec les talons seulement, et plus ordinairement des mains et des jarrets. ‖ *Corde à étriers*, Corde munie d'un petit échelon à droite, d'un second au-dessus à gauche, et ainsi de suite sur toute la longueur de la corde. Ces échelons sont éloignés l'un de l'autre d'environ $0^m,30$; ils sont fixés d'un bout dans la corde, et l'autre bout est soutenu par une petite corde dont le bout opposé est fixé à la grosse corde. ‖ *Corde à supports* ou *à consoles*, Corde munie de supports en bois tournés et sur lesquels on pose les pieds de la même façon que sur les nœuds de la corde à nœuds. ‖ *Cordes doubles inclinées*, Cordes éloignées l'une de l'autre d'environ $0^m,45$; elles sont placées parallèlement. On y monte avec les pieds et les mains, tantôt la face du corps étant tournée vers le ciel, tantôt le corps placé au-dessus des

cordes, la face tournée vers le sol. Clias se servait d'un plateau à roulettes ou poulies, qui passait sur les deux cordes. Ce plateau était un peu concave : l'on se posait dessus et l'on se hissait ensuite par la force des bras seulement. ‖ *Corde à sauter*, Petite corde garnie d'un sac de cuir ou de toile à chaque extrémité. Ces sacs sont ordinairement remplis de sciure de bois. La corde est posée sur deux chevilles qu'on hausse et qu'on baisse à volonté, soit qu'on veuille franchir la corde de pied ferme étant près d'elle, soit que, en s'en éloignant, on fasse une course rapide avant de la franchir. ‖ *Corde de sûreté*, Corde qu'on fixe à la ceinture d'un élève pour le maintenir en cas de chute. Une petite corde de ce genre est surtout en usage dans les hôpitaux pour retenir les élèves malades en cas de chute, lorsqu'ils vont à la bascule brachiale. ‖ *Cordes de windas ou pas de géant*, Cordes fixées à une manivelle, au nombre de deux ou quatre, attachées à environ 5 mètres au-dessus du sol. Cette manivelle est placée à la tête d'un poteau; au bas des cordes se trouvent des poignées que les élèves saisissent pour se lancer. La construction de cette machine et les exercices auxquels elle se prête sont décrits dans la *Gymnastique pratique* de M. Laisné.

Dans les sauvetages, on se sert beaucoup de cordes qu'on jette par-dessus les bâtiments en danger au moyen de flèches lancées avec des canons.

CORDELETTE, s. f. Petite corde.

CORDELLE, s. f. Corde de moyenne grosseur dont on se sert pour le halage des bâtiments, des bateaux : *Haler à la cordelle.*

CORDIAL, ALE, adj. Propre à réconforter le cœur.

CORIACE, adj. des deux genres. Qui est dur comme du cuir. Il se dit surtout d'une viande dure, difficile à mâcher. ‖ En parlant des personnes, ce mot signifie Avare, dur, difficile, dont on a de la peine à tirer quelque chose.

CORNAC, s. m. Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant.

CORNE, s. f. Nom d'éminences coniques qui naissent sur le front des ruminants; matière qui constitue ces éminences : *Un grand nombre d'objets sont façonnés avec de la corne.* ‖ *Corne*, Instrument à vent ou cornet rustique dont se servent les vachers et qui est ordinairement fait d'une corne. ‖ En terme de fortification, *Ouvrage à cornes*, Ouvrage avancé en dehors du corps de la place et qui consiste en une courtine et deux demi-bastions. ‖ En terme d'anat., *Corne* se dit de Certaines parties du corps humain qui ressemblent à des cornes : *Les cornes de la matrice, du larynx. Corne d'Ammon.*

CORNÉ, ÉE, adj. Qui est de la nature de la corne. ‖ T. d'anat. *Tissu corné*, Celui qui forme les ongles.

CORNÉE, s. f. T. d'anat. La plus épaisse des tuniques de l'œil.

CORNEMUSE, s. f. Instrument de musique à vent, composé de deux tuyaux et d'une peau de mouton qu'on enfle par le premier tuyau appelé *porte-vent*. C'est un instrument villageois.

CORNER, v. n. Sonner d'un cornet ou d'une corne : *Le vacher a corné dès le matin. J'ai entendu corner dans les bois.* ‖ Parler dans un cornet pour se faire entendre par un sourd. ‖ *Corner* se dit aussi des oreilles, lorsqu'on y éprouve un bourdonnement : *Les oreilles me cornent.*

CORNET, s. m. Petit cor ou petite trompe. ‖ *Cornet à piston*, Petit cor auquel sont adaptés des pistons que l'exécutant presse tour à tour. ‖ *Cornet à bouquin*, Sorte de trompe recourbée qui est faite ordinairement d'une corne. ‖ *Cornet acoustique*, Petit instrument en forme d'entonnoir ou de cor, dont un sourd met le petit bout dans son oreille pour entendre plus facilement. ‖ En terme d'anat., *Cornet* se dit de Certaines lames osseuses très minces, roulées en forme de cornet et qui sont dans les fosses nasales. ‖ Ce mot se dit aussi d'un Petit vase en corne, en ivoire ou en cuir, dans lequel on agite les dés.

CORNETTE, s. f. Coiffure de femme. ‖ Ancien étendard d'une compagnie de cavalerie ou de chevau-légers, et, par extension, mais plus rarement, la troupe même. ‖ *Cornette blanche*, Le premier régiment de cavalerie de France, qui était le régiment du colonel de la cavalerie : *Il était lieutenant, il était capitaine dans la cornette blanche.* ‖ *Cornette* s'emploie aussi comme substantif masculin et signifie alors L'officier d'une compagnie de cavalerie ou de dragons qui était chargé de porter l'étendard.

CORNEUR, s. m. Celui qui corne. Il est familier.

CORONAIRE, adj. T. d'anat. Se dit de deux artères qui prennent leur origine de l'aorte et qui portent le sang dans le cœur : *Artères coronaires.*

CORONOÏDE, adj. T. d'anat. Se dit de deux apophyses qui ont quelque ressemblance avec le bec d'une corneille.

CORPORATION, s. f. Association autorisée

par la puissance publique et formée de plusieurs personnes qui vivent sous une police commune, suivant leur profession.

CORPS, s. m. La partie matérielle d'un être animé et principalement de l'homme. ‖ Il se dit par rapport aux mouvements, aux exercices : *Corps souple, agile. Il porte bien son corps. Il porte son corps de travers. Les exercices du corps. Il est si agile qu'il fait tout ce qu'il veut de son corps.* ‖ Se dit aussi par rapport à la lutte, aux combats : *Prendre, saisir au corps son adversaire. Il lui fit un rempart de son corps. Ils se sont pris corps à corps. Ils luttaient corps à corps.*

CORPULENCE, s. f. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur et à sa grosseur.

CORROBORER, v. a. T. de méd. Fortifier, donner du ton aux organes. Il ne se dit que de remèdes et d'aliments : *Le vin corrobore l'estomac.*

CORRUPTEUR, TRICE, s. Celui, celle qui corrompt les mœurs, l'esprit, le langage, le goût, etc.

CORSAGE, s. m. La taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches.

CORYPHÉE, s. m. Il se disait, chez les anciens, de Celui qui était à la tête des chœurs, dans les pièces de théâtre. Il se dit aussi de Celui qui a le même emploi dans nos opéras. ‖ Par extension, Celui qui occupe le premier rang.

CORYZA, s. m. T. de méd. emprunté du grec. Rhume de cerveau.

COSMÉTIQUE, s. f. La partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques, c'est-à-dire des préparations qui ont pour objet de conserver la peau.

COSMOPOLITE, s. m. Citoyen du monde; celui qui a pour tous les pays la même affection que pour sa patrie, qui s'intéresse à tous les hommes également. ‖ Il se dit aussi familièrement de Celui qui parcourt tous les pays sans jamais avoir de demeure fixe, ou qui se prête aisément aux usages, aux mœurs des pays où il se trouve.

COSTAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient aux côtes : *Vertèbres costales. Nerfs costaux. Muscles costaux.*

COSTUME, s. m. Manière de se vêtir.

CÔTE, s. f. Os courbé et plat qui s'étend depuis l'épine du dos jusqu'à la poitrine. ‖ *Vraies côtes*, Celles d'en haut, qui aboutissent au sternum. ‖ *Fausses côtes*, Celles d'en bas, qui n'aboutissent point au sternum.

CÔTÉ, s. m. La partie droite ou gauche de l'homme ou de l'animal, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche.

COTILLON, s. m. Jupon. ‖ Sorte de danse : *Danser le cotillon.*

CÔTOYER, v. a. Suivre la côte. ‖ Aller côte à côte avec quelqu'un.

COTTE, s. f. Sorte de jupon à ceinture. ‖ *Cotte d'armes*, Casaque que les cavaliers, les hommes d'armes mettaient autrefois par-dessus leurs cuirasses, et que portent encore, dans quelques pays, les hérauts d'armes : *Un héraut revêtu de sa cotte d'armes.* ‖ *Cotte de mailles*, Chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer, qui servait autrefois d'arme défensive. On l'appelait autrement : *Jaque de mailles.*

COTYLE, s. m. T. d'anat. Cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLÉDON, s. m. T. d'anat. Chacun des deux lobes qui forment le placenta : *Les cotylédons.*

COTYLOÏDE, adj. T. d'anat. Il se dit de la cavité de l'os iliaque dans laquelle l'os du fémur s'articule : *La cavité cotyloïde.*

COU, s. m. La partie du corps qui joint la tête aux épaules.

COUARD, s. m. Poltron, qui n'a point de courage : *C'est un franc couard.* Il est familier.

COUARDISE, s. f. Timidité, lâcheté, poltronnerie : *On lui a reproché sa couardise.* Il est familier.

COUDE, s. m. La partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie.

COU-DE-PIED, s. m. La partie supérieure du pied, près de son articulation avec la jambe.

COUENNEUX, EUSE, adj. T. de méd. Couvert d'une couenne. ‖ *Sang couenneux*, Sang qui est couvert de la couenne inflammatoire. ‖ *Angine couenneuse*, Maladie dont un des caractères est la formation d'une fausse membrane à la gorge.

COULÉ, s. m. T. de mus. Passage d'une note à une autre, qui se fait avec la voix ou sur un instrument en liant ces notes par le même coup de gosier, de langue, d'archet, etc. ‖ *Coulé* est aussi le nom d'un pas de danse : *Faire un coulé.*

COULER, v. n. Se mouvoir en suivant sa pente. ‖ En terme de danse, *Couler* se dit des pas pour lesquels on glisse doucement sans appuyer : *Pour exécuter cette danse, on ne fait que couler. Faites deux pas et coulez.* ‖ Activement, *Couler un pas*, Le marquer légèrement.

COULEUR, s. f. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps. ‖ *Couleur* se dit aussi des altérations subites qu'éprouve la couleur du visage par l'effet de

quelque douleur ou de quelque émotion violente. ‖ *Pâles couleurs* ou *Chlorose*, Maladie qui se montre surtout chez les jeunes filles et qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le teint pâle.

COULEVRINE, s. f. Ancienne pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires.

COUP, s. m. Impression que fait un corps sur un autre en le frappant, le perçant, le divisant : *Coup de canon, de fusil, de pistolet.* ‖ Prov. *Il a été le plus fort, il a porté les coups*, Se dit par ironie d'un homme qui a été battu par un autre. ‖ *Coup de poing*, Espèce de pistolet de très petit calibre. ‖ En termo de pathol. *Coup de fouet*, Rupture de fibres musculaires ou de muscles minces, qui survient à la jambe par suite d'un effort. ‖ En terme d'escr., *Coup fourré*, Se dit quand chacun des deux hommes qui se battent donne un coup et en reçoit un autre en même temps. ‖ *Coup de Jarnac*, Se dit par allusion au duel dans lequel Jarnac tua La Châtaigneraie, en lui portant un coup imprévu. ‖ *Coup de soleil*, Impression violente et quelquefois mortelle que le soleil fait, en certaines circonstances, sur ceux qui s'y trouvent exposés. ‖ *Coup d'air*, Fluxion ou douleur qui survient après qu'on a été exposé à un courant d'air.

COUPÉ, s. m. Pas de danse; mouvement de celui qui, en dansant, se jette sur un pied et passe l'autre devant ou derrière.

COUPE-JARRET, s. m. Brigand, assassin qui ne porte l'épée qu'à dessein de se battre, de maltraiter ou de faire insulte à ceux qu'il rencontre.

COUPER, v. a. Diviser, séparer en plusieurs parties. ‖ *Couper l'eau*, Fendre l'eau en nageant. ‖ *Couper le courant*, Le traverser à la nage ou en bateau. ‖ En terme de guerre, *Couper les ennemis*, Se mettre entre une partie de leur armée et une autre partie, ou entre leur armée et la place qu'ils couvraient. ‖ En terme de mus., *Couper les sons*, Marquer un silence entre chaque son dans les expressions de douleur, d'abattement ou d'admiration. ‖ A la paume, *Couper le coup*, Pousser la balle de manière qu'elle ne fasse point de bond. ‖ En terme d'escr., *Couper la mesure*, La dégager.

COUPE-TÊTE, s. m. Sorte de jeu que jouent les enfants en sautant de distance en distance les uns par-dessus les autres.

COUPLET, s. m. Certain nombre de vers, espèce de stance qui fait partie d'une chanson.

COUPURE, s. f. En terme de guerre, Se dit des retranchements, fossés, palissades, etc., qui se font dans un ouvrage, derrière une brèche, pour s'y défendre.

COURAGE, s. m. Disposition par laquelle l'âme se porte à entreprendre quelque chose de hardi, de grand, à repousser des dangers, à souffrir des revers ou des douleurs. ‖ *Un grand courage*, Se dit souvent d'un homme qui se distingue par la noblesse d'âme ou par une grande force de caractère : *Un grand courage dédaigne de se venger. Les grands courages ne se laissent point abattre par l'adversité.*

COURANTE, s. f. Espèce de danse grave : *Courante simple. Courante figurée. Mener une courante. On ne danse plus la courante.* ‖ Il signifie aussi L'air sur lequel on dansait une courante : *Composer une courante. Jouer une courante sur le violon.*

COURBATURE, s. f. Se dit en parlant des personnes et signifie Lassitude douloureuse : *Sa maladie commença par une courbature.*

COUREUR, s. m. Celui qui est léger à la course. ‖ Se dit aussi d'un domestique qui court à pied et dont on se servait autrefois pour faire parvenir des messages avec grande diligence.

COURIR, v. n. Aller avec vitesse, avec impétuosité.

COURRE, s. m. T. de chasse. Se dit de l'action de courir une bête, de la poursuivre.

COURRIER, s. m. Celui qui court la poste pour porter les dépêches.

COURROUX, s. m. Colère.

COURSE, s. f. Action, mouvement de celui qui court.

Je crois utile de reproduire ici quelques observations sur les courses des anciens. J'extrais ces observations du précieux livre de Sabbathier (article XXVI) :

Des différentes sortes de courses à pied. — « Il nous reste à examiner les différentes sortes de courses à pied qui étaient en usage chez les anciens. La gymnastique médicinale en reconnaissait de trois espèces : La course en avant, la course en arrière et celle qui se faisait en rond. Les médecins attribuaient à chacune certaines vertus particulières, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison de diverses maladies. Dans la gymnastique des athlètes, on en comptait aussi de trois sortes, par rapport à la longueur de la carrière ; savoir : La course du stade, la course appelée *Diaule* et celle qu'on nommait *Dolique*.

» I. *De la course du stade.* — Il ne s'agissait, dans la course du stade, que de parcourir une seule fois l'étendue de cette carrière, à l'extrémité de laquelle le prix attendait le vainqueur. Les athlètes qui la fournissaient s'appelaient *stadici*, *stadiodromoi*. La course du

stade, la plus simple de toutes, est la première qu'on ait admise dans les jeux publics.

» II. *De la course du stade appelée Diaule.* — Dans la course nommée *diaule*, les athlètes, appelés *diaulodromoi,* parcouraient deux fois la longueur du stade, c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but ils revenaient à la barrière (1).

» III. *De la course nommée Dolique.* — La course nommée *dolique*, instituée, selon Eusèbe, dans la xv[e] olympiade, était la plus longue de toutes les courses (suivant le *Dictionnaire* de N. Landais, elle était de 24 stades ou 4,440 mètres). Quoique la longueur du dolique surpassât de beaucoup celle du stade, il ne laissait pas néanmoins d'être enfermé dans l'enceinte de celui-ci; d'où il paraît que cette course ne se mesurait point par une seule ligne droite, mais qu'elle consistait à pouvoir tourner plusieurs fois autour de la borne; en un mot, qu'elle était composée de plusieurs diaules. »

De quelques coureurs célèbres dans l'histoire (article XXVIII.) — « Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en faisant passer en revue quelques coureurs célèbres dans l'antiquité par leur extrême vitesse et dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous. *Ladas* était un des plus fameux, et Solin n'a pas cru trop exagérer la légèreté de ce coureur en disant que ses pieds ne laissaient nul vestige sur le sable. « On regardait, dit Pline, comme quel- » que chose de merveilleux, que *Phidippide* » eût parcouru en deux jours les 1,140 stades » (210,900 mètres) qu'il y avait d'Athènes à » Lacédémone, jusqu'à ce que l'on vît *Anistis*, » de cette dernière ville, et *Philonide*, cou- » reur d'Alexandre le Grand, faire en un jour » 1,200 stades, en allant de Sicyone à Elis. »

Chez nous, la course a passé par différentes règles. Elle a toujours été donnée comme moyen de prompte expédition, de dextérité, d'énergie et de plus ou moins de résistance. Je ne dois donc pas entrer dans de trop longs détails à son sujet. Je vais simplement rapporter la progression que j'ai vue se dérouler sous mes yeux. Lorsque j'arrivai au 2e régiment du génie, en 1829, on installait la gymnastique suivant la méthode amorosienne. M. Amoros n'avait encore pu faire connaître que des fragments de sa méthode, puisque son seul ouvrage sérieux concernant la gymnastique n'a été publié qu'en 1838. La vitesse du pas de course, déterminée à ce moment par M. Amoros, était de 200 par minute et sa longueur de 1 mètre. Notre capitaine, M. Cretet, qui dirigeait la gymnastique du régiment, jugeant qu'il n'avait affaire qu à des hommes de première taille, avait réglé la vitesse de cette course à 4 minutes par kilomètre. Nous faisions donc la lieue de 4 kilomètres en 16 minutes, et nous en avions une telle habitude que nous ne mettions très souvent que 15 minutes pour l'exécuter. On me permettra de raconter à ce propos une anecdote qui donnera une idée de ce que peut la volonté lorsqu'on veut fermement la mettre au service d'un devoir; la voici. Ceci se passait à la citadelle d'Arras.

Deux fois par semaine, quatre compagnies devaient exécuter une course d'une lieue en 16 minutes. Notre vénérable colonel, M. Thuillier, avait ordonné de ne pas forcer les hommes qui en souffriraient par manque de respiration. La première fois, quatre hommes seulement restèrent en route; la seconde fois, une quinzaine; puis, après quelque temps, voyant qu'on ne disait rien, cinquante à soixante sapeurs restèrent en route. Ce manque de courage ayant été signalé au colonel, il fit un ordre du jour par lequel il disait que tous ceux qui pouvaient soutenir cette course ne devaient pas seuls payer de leur personne en cas de danger sérieux, et que, bien que n'arrivant pas avec la même rapidité, ceux qui se trouvaient forcés de rester en arrière devaient au moins, quoique plus tardivement, venir soutenir leurs camarades. Il ordonna, en conséquence, qu'à l'avenir tous ceux qui ne pourraient pas suivre leurs camarades étaient libres de rester en route; mais qu'ils seraient forcés de terminer la lieue en marchant au pas ordinaire. Ce pas était de 76 par minute. A la première course qui suivit cet ordre, pas un seul homme n'est resté en arrière.

Lorsque je fus adjoint à M. le colonel Amoros, en 1835, nous exécutions cette course à raison de 200 pas d'un mètre par minute. Pour nous familiariser avec ces règles, il y avait une espèce de stade de 200 mètres de longueur, qui était garni sur un côté d'une ligne de piquets fixés en terre de mètre en mètre. Ces deux cents piquets devaient être franchis en une minute.

Après bien des variations, la vitesse de cette course a été fixée pour l'armée à 170 pas par minute, et la longueur du pas à $0^{m},80$. La vitesse est conservée pour les élèves de

(1) Extrait du *Dictionnaire des sciences* de Bouillet. *Diaule*, Mesure de longueur valant deux stades (370 mètres). C'est l'espace que parcouraient ordinairement les coureurs à pied dans les jeux publics de la Grèce.

tout âge; seulement, la longueur du pas varie suivant leur taille.

COURT, COURTE, adj. Peu long et peu haut. ‖ Prov. *A vaillant homme, courte épée*, Le courage supplée aux armes. ‖ *Faire la courte échelle*, Se dit de plusieurs personnes qui montent les unes sur les autres, pour aider quelqu'un à escalader un mur ou atteindre un point élevé. ‖ *Courte haleine*, Essoufflement, respiration difficile et fréquente.

COURTAUD, AUDE, s. Celui, celle qui est de taille courte, grosse et ramassée.

COURTINE, s. f. En terme de fortif. Le mur, ordinairement rectiligne, qui est entre deux bastions et qui en joint les flancs.

COURTOISIE, s. f. Civilité : *Il l'a traité avec beaucoup de courtoisie.*

COUTEAU, s. m. Lame tranchante emmanchée. ‖ Épée courte qu'on porte au côté. ‖ Sorte de poignard avec lequel on égorgeait les victimes chez les anciens.

COUTELAS, s. m. Épée courte et large qui ne tranche que d'un côté.

COUTUME, s. f. Habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, dans les discours, dans les actions.

COXAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à la hanche : *Os coxal.*

CRAINTE, s. f. Appréhension, peur, sentiment pénible excité dans l'âme par l'image ou la pensée d'un mal à venir.

CRAMPE, s. f. Contraction spasmodique, involontaire et douloureuse, qui se fait sentir principalement à la jambe et au pied.

CRÂNE, s. m. La tête de l'homme et des animaux; l'assemblage des os de la tête qui contient le cerveau. ‖ Au figuré, Tapageur, homme qui fait le rodomont.

CRAPOUSSIN, INE, s. T. pop. Se dit, par dérision, des gens petits et contrefaits.

CRÉAT, s. m. Celui qui sert de sous-écuyer dans une école d'équitation.

CRÉATURE, s. f. Un être créé : *L'homme est une créature raisonnable.* ‖ Se dit des personnes : *Cet homme est la meilleure créature du monde.*

CRÉMATION, s. f. Action de brûler les corps des morts.

CRÉNEAU, s. m. Ouverture pratiquée dans un mur pour tirer sur l'ennemi.

CRESCENDO, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. En renforçant, en enflant par degré les sons de la voix ou des instruments.

CRÉTIN, s. m. T. de méd. Celui qui est affecté de crétinisme.

CRÉTINISME, s. m. T. de méd. Maladie qui règne dans les gorges de quelques montagnes, surtout parmi les goîtreux, et qui est caractérisée par une sorte d'abrutissement, joint à une conformation vicieuse de certains organes.

CREVASSE, s. f. Fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre ou qui se crève : *Avoir des crevasses aux pieds, aux mains.*

CRÈVE-CŒUR, s. m. Grand déplaisir, grande douleur mêlée de dépit.

CRI, s. m. Voix haute et poussée avec effort.

CRIC, s. m. Sorte de machine à crémaillère et à roue de fer avec manivelle, propre à lever de terre quelque fardeau et qui sert ordinairement à lever le train d'une voiture, un bloc de pierre, etc.

CRIER, v. n. Jeter un ou plusieurs cris.

CRIME, s. m. Mauvaise action; acte puni par la loi d'une peine infamante.

CRIMINEL, ELLE, adj. Coupable de quelque crime.

CRINCRIN, s. m. Onomatopée. Se dit d'Un mauvais violon.

CRISE, s. f. Effort de la nature, dans les maladies, qui produit un changement subit et marqué en bien ou en mal.

CRISPATION, s. f. Resserrement par lequel certaines choses se contractent et se rident en se repliant sur elles-mêmes, par l'approche du feu ou par quelque autre cause. Il se dit, en médecine, d'un mouvement à peu près pareil, qui arrive dans les entrailles, dans les nerfs.

CRISPER, v. a. Causer de la crispation.

CRISPIN, s. m. Nom d'un valet de comédie : *Jouer les crispins.* ‖ *C'est un crispin*, Se dit familièrement d'un Homme qui a les allures d'un homme de comédie.

CRISS, s. m. Poignard des Malais, dont la lame est en zigzag. On dit aussi *crid.*

CRISSER, v. n. Produire un bruit aigre, en serrant les dents et en les frottant fortement l'une contre l'autre.

CRISTALLIN, s. m. En terme d'anat., Celle des trois humeurs transparentes de l'œil qui a la forme d'une lentille.

CRITIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui annonce une crise, qui appartient à la crise. ‖ *Jour critique*, Jour où il arrive ordinairement quelque crise : *Dans certaines maladies, le septième et le neuvième sont des jours critiques.* ‖ *Temps, âge critique*, Celui où une femme cesse d'avoir ses règles.

CROC, s. m. Objet en pointe recourbée, qui sert à suspendre. ‖ Prov. et fig., *Mettre les armes au croc, Pendre les armes au croc*, Quitter le métier de la guerre.

CROC-EN-JAMBE, s. m. Tour de lutte, pour

faire manquer le pied à celui avec qui on est aux prises et pour le faire tomber.

CROCHE, s. f. T. de mus. Note qui vaut, pour la durée, le quart d'une blanche ou la moitié d'une noire.

CROISSANCE, s. f. Augmentation en grandeur.

CROÎTRE, v. n. Se développer : *Croître en beauté, en sagesse, en vertu.* ‖ Prov. *Ne faire que croître et embellir*, Se dit particulièrement d'Une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle.

CROMORNE, s. m. Jeu d'orgue composé de tuyaux cylindriques à anches.

CROQUIGNOLE, s. f. Espèce de chiquenaude, coup donné sur la tête ou sur le nez.

CROSSE, s. f. La partie recourbée du fût d'un fusil, d'un mousquet, d'une arquebuse. ‖ Signifie aussi Certain bâton recourbé par le bout dont les enfants se servent, surtout durant le froid, pour pousser une balle, une pierre, etc.

CROSSER, v. n. Pousser une balle, une pierre avec la crosse.

CROSSEUR, s. m. Celui qui crosse, qui s'amuse à crosser.

CROULER, v. n. Tomber en s'affaissant.

CROUP, s. m. T. de méd. Espèce d'angine souvent mortelle qui attaque principalement les enfants en bas âge, et qui est caractérisée par le développement d'une fausse membrane à l'intérieur des voies aériennes.

CRUAUTÉ, s. f. Inhumanité.

CRUDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est cru. ‖ Dans la médecine humoriste : *Crudité des humeurs*, La mauvaise qualité des humeurs qui ne sont pas suffisamment élaborées.

CRUEL, ELLE, adj. Inhumain, impitoyable.

CRURAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à la cuisse : *Le muscle, le nerf crural. L'artère, la veine crurale. L'arcade crurale.*

CRYPTE, s. f. T. d'anat. Se dit en parlant de Petits corps arrondis ou lenticulaires, creux, situés dans l'épaisseur de la peau ou des membranes muqueuses et destinés à sécréter des liquides de diverses natures, qui s'échappent de leur cavité par une ouverture étroite.

C-SOL-UT. Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton d'*ut* : *Le ton de c-sol-ut. La clef de c-sol-ut. Cet air est en c-sol-ut.*

CUBITAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient au coude : *Muscle cubital. Nerf cubital. Artère cubitale.*

CUBITUS, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Le plus gros des deux os de l'avant-bras dont l'extrémité supérieure forme le coude.

CUIR, s. m. Se dit quelquefois de la peau de l'homme : *Des sérosités qui s'amassent entre cuir et chair. Le cuir chevelu.*

CUIRASSE, s. f. Armure de fer qui couvre le corps. ‖ Fig. *Endosser la cuirasse*, Prendre le parti des armes.

CUIRASSIER, s. m. Cavalier revêtu d'une cuirasse.

CUISSARD, s. m. La partie de l'armure qui couvrait la cuisse.

CUISSE, s. f. Partie du corps de l'homme ou d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret.

CUISTRE, s. m. Un homme pédant et grossier.

CULASSE, s. f. La partie de derrière d'un can on

CULBUTE, s. f. Saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut pour retomber de l'autre côté : *Faire la culbute.*

CUNÉIFORME, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a la forme d'un coin : *Os cunéiforme.*

CUPIDITÉ, s. f. Désir immodéré des richesses, amour du gain.

CURABLE, adj. des deux genres. Qui peut être guéri : *Maladie curable.*

CURARE, s. m. Poison violent dont certaines peuplades de l'Amérique méridionale se servent pour empoisonner leurs flèches.

CURATIF, IVE, adj. Qui concerne, qui a pour but la cure, la guérison d'une maladie.

CURATION, s. f. T. de méd. Traitement d'une maladie, d'une plaie.

CURIEUSEMENT, adv. Avec un vif désir de connaître ; soigneusement, exactement.

CURIEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup d'envie et de soin d'apprendre, de voir des choses nouvelles, intéressantes, rares, etc.

CUTANÉ, ÉE, adj. T. d'anat. et de méd. Qui appartient à la peau.

CUTICULE, s. f. T. d'anat. Petite peau très mince, pellicule, épiderme.

CYLINDRE, s. m. Corps de figure longue et ronde et d'égale grosseur partout, dont les bases forment deux cercles égaux.

CYMBALE, s. f. Se disait, chez les anciens, d'un Instrument de musique fait d'airain. ‖ Se dit aujourd'hui, au pluriel, d'un Instrument de musique consistant en deux disques ou plateaux de cuivre que l'on frappe en mesure l'un contre l'autre : *Jouer des cymbales.*

CYMBALIER, s. m. Celui qui joue des cymbales.

CYNANCIE, s. f. T. de méd. Espèce d'angine : *Il est mort d'une cynancie.*

CYSTIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient à la vésicule biliaire : *Artère cystique. Bile cystique. Canal ou conduit cystique.*

CYSTITE, s. f. T. de méd. Inflammation de la vessie.

CYSTOTOMIE, s. f. T. de chir. Opération qui consiste à inciser la vessie, afin d'en extraire les calculs ou autres corps étrangers qui peuvent s'y trouver contenus.

D

DADAIS, s. m. Expression familière dont on se sert pour désigner Un niais, un nigaud et aussi un homme gauche dans son maintien.

DAGUE, s. f. Espèce de poignard. ‖ Prov. et fig. *Il est fin comme une dague de plomb*, Se dit d'un Homme qui a l'esprit lourd et qui veut faire le fin.

DAIGNER, v. n. Avoir pour agréable, condescendre jusqu'à vouloir bien.

DAMAS, s. m. Satin. ‖ Se dit aussi d'une Lame faite d'acier très fin et renommé par l'excellence de sa trempe, qui se fabrique à Damas ou selon les procédés employés à Damas : *Ce sabre est un damas, un fin damas.*

DAME, s. f. Femme mariée. ‖ *Jeu de dames*, Sorte de jeu qui se joue avec des pions sur un damier : *Aller à dame.* ‖ *Dames rabattues*, Sorte de jeu différant du trictrac, mais qui se joue avec les mêmes pièces.

DAMER, v. a. T. du jeu de dames. Mettre une dame sur celle que l'adversaire a poussée jusqu'au dernier rang des cases opposées aux siennes : *Une dame damée peut aller en tous sens.* ‖ Fig. et fam. *Damer le pion à quelqu'un*, L'emporter sur lui avec une supériorité marquée.

DAMERET, s. m. Homme soigneux de sa parure et fort empressé de plaire aux dames : *C'est un dameret, un vieux dameret.*

DAMIER, s. m. Échiquier, tablier sur lequel on joue aux dames, aux échecs, et qui est marqué d'un certain nombre de cases ou carrés de deux différentes couleurs, comme blanc et noir, etc. : *Le damier ordinaire est composé de soixante-quatre cases ou carrés. Pour le jeu des dames polonaises, le damier doit avoir cent cases.*

DAMOISEAU, s. m. Titre par lequel on désignait autrefois un Jeune gentilhomme qui n'était pas encore reçu chevalier et aspirait à l'être. On a dit aussi au féminin *Damoiselle.* Le mot *Damoiseau* se dit encore aujourd'hui, familièrement et par ironie, d'Un homme qui fait le beau, le galant auprès des femmes, et qui se donne pour homme à bonnes fortunes.

DANDIN, s. m. Niais, qui n'a aucune contenance : *Un grand dandin.* Il est familier.

DANDINEMENT, s. m. Action de dandiner, mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER, v. n. Balancer son corps nonchalamment, soit exprès, soit faute de contenance.

DANDY, s. m. Mot anglais. Homme qui se pique d'une suprême élégance dans sa toilette et dans ses manières.

DANDYSME, s. m. Manières et habitudes du dandy.

DANGER, s. m. Péril, risque, ce qui est suivi d'un malheur.

DANGEREUX, EUSE, adj. Périlleux, qui met en danger.

DANS, préposition de lieu qui marque le rapport d'une personne ou d'une chose à ce qui la contient ou la reçoit. ‖ *Dans* s'emploie souvent au figuré : *Devenir très habile dans un art, dans une science.* ‖ Il s'emploie particulièrement avec des mots qui marquent l'état, la disposition du corps, de l'esprit, des mœurs, la condition, etc. : *Être dans une bonne, une mauvaise disposition. Être dans la misère, dans l'opulence.*

DANSANT, ANTE, adj. Qui danse, qui est consacré à la danse, qui est propre à faire danser.

DANSE, s. f. Mouvement du corps qui se fait en cadence, à pas mesurés et au son des instruments ou de la voix.

Le mot *danse* indique par lui-même l'ensemble de toutes les danses : *Danse grave, danse noble, danse grotesque, danse légère, danse figurée, etc.* ‖ *Danse sur la corde*, Sorte de danse ou de voltige sur une corde tendue. ‖ *Danse sur les chevaux*, Tours d'adresse ou d'équilibre que l'on fait sur des chevaux. ‖ *Danse de Saint-Guy*, Synonyme vulgaire de *Chorée* (V. ce mot).

Pour ce qui concerne l'art de la *danse* pris dans son sens ordinaire, je trouve dans l'ouvrage de M. Sabbathier, publié en 1772, des passages si intéressants et si exacts que je ne résiste pas au plaisir de les citer ici :

« Ce qui distingue particulièrement la danse, et qui la met fort au-dessus des autres exercices, par rapport à la conservation de la santé, c'est que, sans sortir du naturel et sans s'abandonner à cette véhémence d'action qui caractérise la plupart des espèces de gymnastique, elle sait distribuer une agitation médiocre à toutes les parties du corps, qu'elle remue en cadence et avec mesure ; en sorte qu'il n'y a pas un muscle qui n'agisse et qui n'entre pour sa part dans le jeu nécessaire à former les figures, les gestes et les attitudes du danseur. Aussi rien n'est-il plus propre à rendre la taille libre et dégagée, à former un corps bien proportionné, à donner à toute la personne un air aisé, noble, gracieux ; en un mot une certaine politesse d'extérieur, s'il est permis de parler ainsi, qui prévient toujours en faveur de ceux qui se sont familiarisés avec cette sorte d'exercice. »

Puis, en parlant du mauvais usage qu'on peut faire de cet exercice, il ajoute : « Mais s'il arrive que l'on abuse de la danse et qu'on fasse servir au dérèglement et à la dissolution ce qui ne devrait être employé qu'à perfectionner les mouvements du corps et à purger, pour ainsi dire, les passions de ce qu'elles ont de vicieux, doit-on rendre l'art responsable de ce désordre, et n'est-il pas plus juste de ne s'en prendre qu'au mauvais goût et au génie dépravé de l'artisan ? »

La danse est aussi ancienne que le monde. On a commencé par en régler la cadence avec la voix, et progressivement avec différents instruments en commençant par la flûte. Sabbathier dit encore :

« De plus, la danse et la musique étant l'expression la plus naturelle de la joie, on eut soin de faire entrer l'une et l'autre dans tout ce qui avait rapport au plaisir. Les noces, les festins, les vendanges et toutes les autres réjouissances, tant publiques que particulières, empruntèrent de ces deux sources leurs principaux agréments, et elles firent d'abord la meilleure partie des spectacles du théâtre chez les Grecs et chez les Romains. »

Après avoir rapporté certaines observations de Platon sur le règlement le plus convenable de la danse pour l'un et l'autre sexe, cet auteur conclut ainsi :

« Tout ce qui porte à la valeur et à une certaine grandeur d'âme convenait aux hommes ; au lieu que ce qui exprime la grâce et la modestie devait être réservé pour les femmes. »

Je me permets d'ajouter aux observations que j'ai empruntées au remarquable ouvrage de M. Sabbathier un conseil adressé aux personnes qui voudraient étendre leurs connaissances sur cette partie des exercices : c'est de consulter ce précieux livre, dans lequel tout est exposé en détail, depuis les temps les plus reculés, avec un savoir admirable.

Quant à moi, je constate avec regret que cet exercice de la danse, si profitable, si utile pour perfectionner l'état physique de notre être, est abandonné ; car, si l'on excepte les danses de théâtre, on ne sait plus maintenant en quoi consiste un entrechat, que sont les ailes de pigeon, les brisés, etc., et encore moins la gavotte, l'anglaise, etc.

DANSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui danse.

DARD, s. m. Arme de trait garnie par le bout d'une pointe en fer, qu'on lance avec la main.

DARDER, v. a. Lancer une arme, ou quelque autre chose, comme si on lançait un dard.

DÉ, s. m. Petit morceau d'os ou d'ivoire, de forme cubique, à six faces, dont chacune est marquée d'un nombre différent de points jusqu'à six.

DÉBANDADE (À LA), loc. adv. En confusion et sans ordre : *L'armée, les troupes s'en allèrent à la débandade.*

DÉBANDEMENT, s. m. Action de se débander. Il se dit principalement des troupes : *Il y eut un débandement général.*

DÉBANDER, v. a. Oter une bande : *Débander une plaie.* ‖ Il signifie aussi Détendre : *Débander un arc, un pistolet.* ‖ Avec le pron. personnel, S'enfuir en confusion, en désordre : *Ses troupes se débandèrent au début de la bataille.*

DÉBARBOUILLER, v. a. Nettoyer, ôter ce qui est sali, ce qui rend sale.

DÉBATTRE, v. a. Discuter : *Débattre une question.* ‖ Avec le pron. personnel, ce mot signifie S'agiter, se tourmenter, faire beaucoup d'efforts pour résister, pour se dégager.

DÉBAUCHE, s. f. Dérèglement dans les mœurs. ‖ Excès dans le boire et dans le manger.

DÉBAUCHER, v. a. Jeter dans la débauche, dans le vice. ‖ *Débaucher un domestique, un ouvrier,* L'engager à quitter son maître pour passer au service d'un autre. ‖ *Débaucher un ouvrier de son travail, de sa besogne,* L'en détourner. ‖ Congédier : *On l'a débauché.*

DÉBAUCHEUR, EUSE, s. Celui, celle qui débauche, qui excite à la débauche.

DÉBIFFÉ, ÉE, part. passé. Affaibli, gâté : *Visage débiffé,* Le visage d'une personne qui paraît affaiblie par quelque excès. ‖ *Estomac débiffé,* Estomac affaibli.

DÉBIFFER, v. a. Affaiblir, déranger, gâter. Il est familier et ne s'emploie guère que dans cette phrase : *Être tout débiffé.*

DÉBILE, adj. des deux genres. Faible, affaibli, qui manque de force.

DÉBILEMENT, adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT, ANTE, adj. T. de méd. Qui est propre à débiliter.

DÉBILITATION, s. f. Affaiblissement.

DÉBILITÉ, s. f. Faiblesse.

DÉBILITER, v. a. Rendre débile, affaiblir.

DÉBLATÉRER, v. n. Parler longtemps avec violence contre quelqu'un.

DÉBLOQUER, v. a. T. de guerre. Obliger l'ennemi à lever un blocus.

DÉBOÎTEMENT, s. m. Déplacement d'un os sorti de son articulation.

DÉBOÎTER, v. n. Disloquer, en parlant des os, qu'un accident, un effort fait sortir de leur place.

DÉBONDER, v. a. Oter la bonde : *Débonder un tonneau.* ‖ Fam. Administrer un purgatif qui fait cesser une grande constipation.

DÉBONNAIRE, adj. des deux genres. Doux, facile et bon jusqu'à la faiblesse.

DÉBONNAIREMENT, adv. Avec bonté, avec douceur.

DÉBOUCHÉ, s. m. L'extrémité d'un défilé, d'une vallée, du col d'une montagne. : *L'ennemi nous attendait au débouché de la vallée.*

DÉBOURRER, v. a. Oter la bourre : *Débourrer un fusil.* ‖ Fig. et fam. *Débourrer un jeune homme,* Lui faire perdre le mauvais ton, les manières gauches, l'air embarrassé qu'il avait et le former, le façonner.

DEBOUT, adv. Droit sur ses pieds.

DÉBOUTONNER, v. a. Oter, faire sortir les boutons d'une boutonnière ou d'une ganse. ‖ Fig. et avec le pron. personnel, Parler librement, ouvrir son cœur, dire tout ce qu'on pense : *Il s'est enfin déboutonné.*

DÉBRAILLER (SE), v. pron. Se découvrir la gorge avec quelque indécence.

DEBREDOUILLER, v. a. T. du jeu de trictrac. Faire ôter la bredouille ou empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDER, v. a. Oter la bride : *Débrider un cheval. La cavalerie venait de débrider, quand tout à coup on vit paraître les ennemis. Faire dix lieues sans débrider.*

DÉBROUILLER, v. a. Démêler, mettre en ordre des choses qui sont en confusion.

DÉBUSQUEMENT, s. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER, v. a. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux : *Les ennemis s'étaient postés sur une hauteur; nous les en débusquâmes à coups de canon.*

DÉBUT, s. m. Le premier coup à certains jeux, comme au billard, à la boule, au mail, etc. ‖ Essai de ceux qui paraissent pour la première fois sur le théâtre.

DÉBUTANT, ANTE, s. Celui, celle qui débute.

DÉBUTER, v. n. Jouer le premier coup à de certains jeux.

DÉCADENCE, s. f. État de ce qui tend à sa ruine. ‖ Se dit d'une manière absolue pour la Dégradation des mœurs, l'abaissement des lettres et des arts. ‖ Se dit aussi des Derniers siècles de l'empire romain.

DÉCAÈDRE, s. m. Solide qui a dix faces ou côtés.

DÉCAGONE, s. m. Figure qui a dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME, s. m. Mesure de poids qui vaut dix grammes.

DÉCALITRE, s. m. Mesure de capacité qui vaut dix litres.

DÉCAMÈTRE, s. m. Mesure de longueur qui vaut dix mètres.

DÉCAMPEMENT, s. m. Action de décamper.

DÉCAMPER, v. n. Lever le camp, se retirer précipitamment de quelque lieu, s'enfuir.

DÉCAPITATION, s. f. Action de décapiter.

DÉCAPITER, v. a. Décoller, trancher la tête à quelqu'un.

DÉCASTÈRE, s. m. Mesure qui vaut dix stères.

DÉCAVER, v. a. T. du jeu de brelan ou de bouillotte. Gagner toute la cave d'un des joueurs, c'est-à-dire le fonds d'argent que ce joueur avait mis devant lui.

DÉCÉDER, v. n. Mourir de mort naturelle.

DÉCEMMENT, adv. D'une manière décente.

DÉCENCE, s. f. Honnêteté extérieure, bienséance qu'on doit observer en tout temps.

DÉCHAÎNER, v. a. Détacher de la chaîne : *Déchaîner un chien.* ‖ Au fig., Exciter, animer, soulever : *Déchaîner les passions de la multitude.*

DÉCHANTER, v. n. Changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances, de sa vanité.

DÉCHARGE, s. f. Action de décharger. ‖ Action de tirer à la fois plusieurs armes à feu

DÉCHARGER, v. a. Oter un poids, un far-

deau qui surcharge. ‖ *Décharger son estomac, son ventre*, Le soulager par une évacuation. ‖ *Décharger son cœur*, Découvrir, déclarer avec franchise les sujets de douleur, d'inquiétude ou de plainte que l'on a. ‖ *Décharger une arme à feu*, La faire partir ou la débourrer.

DÉCHARGEUR, s. m. Celui qui décharge les marchandises.

DÉCHARNER, v. a. Dépouiller les os de la chair qui les couvre. ‖ Signifie aussi Amaigrir, ôter l'embonpoint.

DÉCHASSER, v. n. T. de danse. Faire un chassé vers la gauche après en avoir fait un vers la droite.

DÉCHAUSSER, v. a. Oter, tirer à quelqu'un sa chaussure. ‖ Fig. *Déchausser les dents*, Les découvrir et les détacher de la gencive.

DÉCHEVELER, v. a. Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un : *Ces deux femmes, en se battant, se sont toutes deux déchevelées.*

DÉCHIQUETER, v. a. Taillader : *Déchiqueter la peau. Déchiqueter la chair.*

DÉCHOIR, v. n. Tomber dans un état inférieur. ‖ Se dit particulièrement d'une personne avancée en âge, lorsque les facultés du corps ou de l'esprit commencent à s'affaiblir en elle.

DÉCIARE, s. m. Mesure de superficie qui vaut la dixième partie de l'are.

DÉCIDER, v. a. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée.

DÉCIGRAMME, s. m. Mesure de poids qui vaut la dixième partie du gramme.

DÉCILITRE, s. m. Mesure de capacité qui vaut la dixième partie du litre.

DÉCIME, s. m. Valeur monétaire qui est la dixième partie du franc. ‖ *Décime de guerre*, Impôt extraordinaire d'un décime pour franc, en sus de certains droits, établi en vue de subvenir aux dépenses de la guerre.

DÉCIMER, v. a. Mettre à mort ou frapper de quelque autre peine une personne sur dix, selon que le sort en décide.

DÉCIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur qui vaut la dixième partie du mètre.

DÉCISIF, IVE, adj. Qui décide, qui fait cesser toute indécision.

DÉCISION, s. f. Jugement résolu. ‖ Signifie aussi Résolution, courage, promptitude à prendre un parti et fermeté à s'y tenir.

DÉCISIVEMENT, adv. D'une manière décisive, résolue.

DÉCISTÈRE, s. m. La dixième partie du stère.

DÉCLAMATION, s. f. Action, manière, art de déclamer.

DÉCLAMER, v. a. Prononcer, réciter à haute voix et avec le ton et les gestes convenables.

DÉCLINER, v. n. Déchoir, pencher vers sa fin, s'affaiblir, diminuer.

DÉCLIVITÉ, s. f. Situation d'une chose qui est en pente : *La déclivité d'un coteau.*

DÉCOCHER, v. a. Tirer une flèche, un trait, avec l'arbalète ou avec d'autres machines semblables : *Décocher des flèches.*

DÉCOIFFER, v. a. Oter ce qui coiffe, ou défaire la coiffure.

DÉCOLORATION, s. f. Perte de la couleur naturelle : *Décoloration de la peau, des tissus.*

DÉCOMPOSITION, s. f. Altération suivie de corruption, de putréfaction.

DÉCONCERTER, v. a. Troubler un concert de voix ou d'instruments. ‖ Fig. Interdire, embarrasser : *Ma réponse le déconcerta.*

DÉCONFIRE, v. a. Défaire entièrement dans une bataille.

DÉCONFITURE, s. f. Entière défaite : *La déconfiture des troupes.*

DÉCONFORTER, v. a. Décourager, abattre, affliger.

DÉCONSIDÉRER, v. a. Faire perdre la considération, l'estime.

DÉCONTENANCER, v. a. Faire perdre contenance à quelqu'un.

DÉCORER, v. a. Orner. ‖ Dans le sens moral : *La grâce décore son visage et ses discours.* ‖ En parlant de la Légion d'honneur, *Il est décoré*, c'est-à-dire Il a obtenu la croix, insigne de la Légion d'honneur.

DÉCORUM, s. m. T. emprunté du latin. Bienséances extérieures. ‖ *Garder, observer le décorum*, Garder les bienséances.

DÉCOURAGEMENT, s. m. Perte de courage, abattement du cœur.

DÉCOURAGER, v. a. Abattre le courage.

DÉCOUVRIR, v. a. Dépouiller de ce qui couvrait ou dégarnir de ce qui protégeait. ‖ *Découvrir son jeu*, Laisser voir ses cartes. ‖ En terme d'escrime, Donner prise à son adversaire. ‖ En terme de guerre, et avec le pron. personnel, S'exposer aux coups, au danger, au lieu de se tenir derrière le retranchement.

DÉCRÉPIT, ITE, adj. Qui est dans la décrépitude.

DÉCRÉPITUDE, s. f. État d'un vieillard cassé.

DÉCUPLE, adj. des deux genres. Qui vaut dix fois autant.

DÉCUPLER, v. a. Rendre dix fois aussi grand.

DÉCURIE, s. f. T. d'antiq. romaine. Troupe de soldats composée de dix hommes et formant le dixième de la centurie.

DÉCURION, s. m. T. d'antiq. romaine. Le chef d'une décurie civile ou militaire.

DÉDAIN, s. m. Mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, le maintien.

DÉDALE, s. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare, où l'on se perd à cause de la complication des détours. ‖ Dédale est le nom de cet architecte qui construisit le fameux Labyrinthe de Crète où, suivant la Fable, le Minotaure fut enfermé.

DEDANS, adv. de lieu. A l'intérieur. ‖ *Porter la pointe du pied en dedans*, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les talons qu'entre les deux pointes des pieds. ‖ Fig. *Donner dedans*, Se laisser tromper. ‖ *Être tout en dedans*, Manquer de franchise.

DÉDICACE, s. f. Hommage qu'on fait d'un livre à quelqu'un.

DÉDIT, s. m. Révocation d'une parole donnée. ‖ Somme à payer en cas de non-accomplissement d'un engagement.

DÉDOUBLEMENT, s. m. Action de dédoubler : *Le dédoublement d'une compagnie.*

DÉFÂCHER (SE), v. pron. S'apaiser après s'être mis en colère.

DÉFAILLANCE, s. f. Faiblesse, évanouissement, pâmoison.

DÉFAIRE, v. a. Détruire. ‖ Signifie particulièrement Faire mourir : *Cette malheureuse a défait son fruit, son enfant.* ‖ En terme de guerre, Mettre en déroute, tailler en pièces, remporter un grand avantage. ‖ Abattre, atténuer, amaigrir : *La maladie a bien défait cet homme.* ‖ Avec le pron. personnel, Se désaccoutumer de quelque chose : *Se défaire d'une mauvaise habitude, d'un vice, d'une passion.*

DÉFAITE, s. f. Déroute d'une armée ou de quelques troupes.

DÉFAUSSER (SE), v. pron. T. de plusieurs jeux de cartes. Il se dit du joueur qui, n'ayant pas de la couleur dans laquelle on joue, jette une de ses cartes qu'il regarde comme la moins utile.

DÉFAUT, s. m. Imperfection : *Les défauts du corps, etc.* ‖ Imperfection morale : *Personne n'est sans défauts. Il a des défauts plutôt que des vices.* ‖ *Le défaut de la cuirasse*, L'intervalle qui existe entre la cuirasse et les autres pièces de l'armure qui s'y joignent. ‖ Fig. Le faible d'un homme, l'endroit par lequel on peut venir plus aisément à bout de lui : *C'est là le défaut de la cuirasse.*

DÉFAVORABLE, adj. des deux genres. Qui n'est point favorable, propice ; qui n'est point indulgent, bienveillant.

DÉFAVORABLEMENT, adv. D'une manière défavorable, fâcheuse.

DÉFECTUOSITÉ, s. f. Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE, adj. des deux genres. Qui peut être défendu contre l'ennemi ou contre un adversaire.

DÉFENDRE, v. a. Protéger, soutenir une personne ou une chose attaquée. Il se dit en parlant de toute espèce d'attaque ou d'agression : *Défendre une place, un poste, l'entrée d'un port. Défendre les opprimés.*

DÉFENSE, s. f. Action de défendre, de se défendre.

DÉFENSEUR, s. m. Celui qui défend, qui soutient, qui protège.

DÉFENSIF, IVE, adj. Fait pour la défense.

DÉFÉRENCE, s. f. Condescendance.

DÉFÉRENT, adj. T. d'anat. Ne s'emploie que dans cette expression : *Canal ou conduit déférent*, Canal excréteur du sperme.

DÉFÉRER, v. a. Donner, décerner : *Le peuple romain déféra le consulat à Scipion, et l'honneur du triomphe avant l'âge à Pompée.*

DÉFI, s. m. Appel, provocation au combat, qui se fait de vive voix ou par écrit. Il est alors synonyme de *cartel*.

DÉFIANCE, s. f. Soupçon, crainte d'être trompé : *Défiance est mère de sûreté.*

DÉFIER, v. a. Provoquer quelqu'un au combat. ‖ Avec le pron. personnel, Avoir de la défiance. ‖ *Se défier de soi-même*, Ne pas avoir confiance en ses propres forces.

DÉFIGURER, v. a. Gâter la figure, le visage.

DÉFILÉ, s. m. Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front.

DÉFILEMENT, s. m. T. de fortif. Art de disposer le relief d'un ouvrage de manière à mettre les défenseurs à l'abri des feux plongeants.

DÉFILER, v. n. Aller l'un après l'autre. Se dit d'une marche de troupes.

DÉFINIR, v. a. Marquer, déterminer. ‖ Fig. *Définir une personne*, La faire connaître par ses qualités, bonnes ou mauvaises.

DÉFINISSABLE, adj. des deux genres. Que l'on peut définir.

DÉFLÉCHIR, v. a. Détourner de sa direction. ‖ *Défléchir du but*, Se détourner du but, dévier.

DÉFLORATION, s. f. Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité.

DÉFORMATION, s. f. T. de méd. Altération de la forme de quelque partie du corps.

DÉFORMER, v. a. Gâter, altérer la forme d'une chose.

DÉFRAÎCHIR, v. a. Oter la fraîcheur, le lustre, le brillant de quelque chose.

DÉFUNT, UNTE, adj. et s. Qui est mort.

DÉGAGEMENT, s. m. T. d'escrime. Action

de passer d'une ligne en l'autre, de quarte en tierce, de tierce en quarte.

DÉGAGER, v. a. Rendre libre. ‖ *Dégager la tête, la poitrine*, Rendre la tête, la poitrine plus libre ; la débarrasser de ce qui l'incommode.

DÉGAINE, s. f. Tournure, maintien. ‖ Se dit ironiquement d'une façon, d'une manière d'être ridicule, maussade.

DÉGAINER, v. a. Tirer de sa gaine un instrument perçant ou tranchant.

DÉGARNIR, v. a. Dépouiller de ce qui garantit. ‖ *Dégarnir le centre, les ailes d'une armée*, Diminuer le nombre des troupes qui les forment. ‖ Avec le pron. personnel, Se vêtir, se couvrir plus légèrement.

DÉGÂT, s. m. Ruine, ravage. ‖ *Faire le dégât*, Ravager, dévaster : *Les ennemis ont fait le dégât dans cette province.*

DÉGÉNÉRATION, s. f. État de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRER, v. n. S'abâtardir. Il se dit des hommes, des animaux, des plantes, etc. ‖ En parlant des personnes, N'avoir pas autant de noblesse, de vertu, de mérite que ceux dont on est sorti.

DÉGÉNÉRESCENCE, s. f. T. de méd. Synonyme scientifique de *dégénération*.

DÉGINGANDÉ, ÉE, adj. Se dit d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées, comme si elle était toute disloquée.

DÉGLUTITION, s. f. T. de méd. Action d'avaler.

DÉGOBILLER, v. a. Vomir le vin et les aliments qu'on a pris avec excès. Il est familier.

DÉGOBILLIS, s. m. Matières dégobillées.

DÉGONFLER, v. a. Détendre en donnant issue à l'air. ‖ S'emploie aussi avec le pronom personnel : *Cette tumeur commence à se dégonfler.*

DÉGORGEMENT, s. m. Action de rejeter au dehors. ‖ Se dit particulièrement de l'épanchement de la bile et des autres humeurs : *Le dégorgement des jambes.*

DÉGORGER, v. a. Rejeter, vomir : *Il dégorgeait les aliments dont il s'était repu.*

DÉGOURDI, IE, adj. Vif, avisé, adroit, difficile à tromper : *C'est un homme, un gaillard bien dégourdi.*

DÉGOURDIR, v. a. Redonner du mouvement, de la chaleur à ce qui était engourdi par un long repos, par une position forcée, par le froid, par d'autres causes. ‖ Faire perdre à quelqu'un sa gaucherie et sa timidité, lui faire acquérir de la vivacité, de l'aisance, de la hardiesse : *Dégourdir un adolescent.*

DÉGOURDISSEMENT, s. m. Action par laquelle les membres se dégourdissent, reprennent du mouvement, de la chaleur, etc.

DÉGOÛT, s. m. Manque de goût, d'appétit, répugnance qu'on a pour certains aliments.

DÉGOÛTER, v. a. Oter l'appétit : *Si vous lui donnez tant à manger, vous le dégoûterez.* ‖ Au fig., Donner, inspirer de l'éloignement pour une personne.

DÉGRADER, v. a. Dépouiller, destituer quelqu'un de son grade, de sa dignité. ‖ Détériorer. ‖ Fig. Avilir.

DEGRÉ, s. m. Se dit pour exprimer La différence de plus ou de moins dans les qualités sensibles : *Degré de chaleur, de froid, de sécheresse, d'humidité, de force, de mouvement, de vitesse, d'intensité, d'accroissement.*

DÉGRINGOLADE, s. f. Action de dégringoler.

DÉGRINGOLER, v. a. Descendre avec précipitation et souvent plus vite qu'on ne voudrait.

DÉGRISER, v. a. Faire passer l'ivresse.

DÉGUERPIR, v. a. et n. Abandonner la place : *Il a été obligé de déguerpir.*

DÉGUIGNONNER, v. a. Faire cesser le guignon, le malheur. Il se dit principalement au jeu : *Ce coup m'a déguignonné.*

DÉGUISEMENT, s. m. Fausse apparence : *Cet homme sait prendre toutes sortes de déguisements.* ‖ Dissimulation, artifice pour cacher la vérité.

DÉHÂLER, v. a. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint.

DÉHANCHER (SE), v. réfl. Affecter une démarche molle et abandonnée. ‖ Se dit familièrement de ceux qui marchent sans être fermes sur leurs hanches.

DÉHONTÉ, ÉE, adj. Éhonté, sans honte, sans pudeur.

DEHORS, adv. de lieu. Hors du lieu. Se dit par opposition à *dedans*. ‖ *Porter la pointe du pied en dehors*, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les deux pointes des pieds qu'entre les talons. ‖ Fig. et fam. *Être en dehors*, Être d'une extrême franchise, ne cacher aucun de ses sentiments.

DÉJECTION, s. f. T. de méd. Évacuation des excréments.

DÉJEUNER, v. n. Faire le repas du matin. ‖ s. m. Ce repas même.

DÉJOUER, v. a. Faire manquer, faire échouer un projet, une intrigue, dont on craint le résultat pour soi ou pour autrui.

DELÀ, prép. De l'autre côté. ‖ Fam. *Jambe deçà, jambe delà*, Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon.

DÉLABRER, v. a. Détériorer : *Les fatigues, le manque de vivres ont délabré cette armée. Les veilles ont bien délabré sa santé.*

DÉLACER, v. a. Relâcher ou retirer un lacet : *Délacer une femme. Elle est évanouie, il faudrait la délacer.*

DÉLASSEMENT, s. m. Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail.

DÉLASSER, v. a. Oter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las : *On se délasse d'un travail par un autre travail.*

DÉLAYANT, s. m. T. de méd. Remède qui rend le sang et les humeurs plus fluides.

DÉLECTABLE, adj. des deux genres. Qui plaît beaucoup, très agréable.

DÉLECTATION, s. f. Plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec sensualité.

DÉLECTER, v. a. Charmer, réjouir.

DÉLÉTÈRE, adj. des deux genres. Qui attaque la santé, qui peut causer la mort.

DÉLIBÉRÉMENT, adv. Hardiment, d'une manière décidée : *Marcher délibérément.*

DÉLICAT, ATE, adj. Fin, délié, opposé à *grossier*. ‖ Se dit figurément des pensées, des sentiments peu communs, lorsqu'ils ont quelque chose de pur, de naïf, de touchant, etc. ‖ Faible, qui peut recevoir aisément quelque altération. En ce sens, il est opposé à *robuste : Tempérament délicat. Santé délicate. Constitution, complexion délicate.* ‖ Au fig., Susceptible, facile à choquer, à offenser.

DÉLICATEMENT, adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate.

DÉLICATESSE, s. f. Qualité de ce qui est délicat, fin, délié : *La délicatesse de la peau. Des traits, des contours, des tissus d'une extrême délicatesse.* ‖ Se dit aussi de la qualité des choses qui flattent le goût : *La délicatesse des mets.* ‖ Mollesse : *C'est un enfant élevé avec trop de délicatesse.* ‖ Au fig., Aptitude à juger les œuvres de l'esprit. ‖ Ménagement, circonspection.

DÉLICES, s. f. pl. Plaisir, volupté. ‖ Fig. et prov. *Les délices de Capoue*, Délices où l'on s'oublie, où l'on s'amollit. Se dit par allusion aux quartiers d'hiver qu'Annibal prit à Capoue après la bataille de Cannes et qui passent pour avoir amolli son armée.

DÉLICIEUX, EUSE, adj. Très agréable.

DÉLIÉ, ÉE, adj. Menu, grêle, mince. ‖ Fig. *Être délié, avoir l'esprit délié*, Avoir beaucoup de finesse, d'esprit, d'habileté, de pénétration, d'adresse.

DÉLIRE, s. m. Égarement d'esprit causé par la maladie.

DÉLIRIUM TREMENS, s. m. T. de méd. emprunté du latin. Délire accompagné d'agitation et de tremblement des membres, particulier aux individus qui font abus de liqueurs spiritueuses.

DÉLIVRE, s. m. T. d'accoucheur. L'arrière-faix, l'enveloppe du fœtus.

DÉLIVRER, v. a. Mettre en liberté, débarrasser. ‖ Se dit particulièrement en parlant d'une femme et signifie alors Accoucher ou Débarrasser de l'arrière-faix.

DÉLOGER, v. n. Chasser d'un logement, d'un poste. ‖ *Déloger sans tambour ni trompette*, Décamper silencieusement.

DÉLOYAL, ALE, adj. Perfide, qui n'a ni foi ni parole.

DÉLOYALEMENT, adv. Sans foi, avec perfidie.

DÉLOYAUTÉ, s. f. Manque de loyauté, de foi, infidélité.

DELTOÏDE, adj. des deux genres. T. d'anat. Se dit d'un muscle de l'épaule. ‖ s. m. Ce muscle même.

DÉLURÉ, ÉE, adj. D'un esprit vif et avisé, qui ne se laisse pas tromper.

DÉMAIGRIR, v. n. Devenir moins maigre.

DÉMANCHÉ, s. m. T. de mus. Action de démancher : *L'art du démanché.*

DÉMANCHER, v. a. Quitter le manche. ‖ T. de mus. et au sens neutre, Placer la main sur le manche du violon, de l'alto, de la basse, etc., de manière à en tirer des sons plus aigus.

DÉMANGEAISON, s. f. Picotement, irritation qu'on éprouve à la peau et qui excite à se gratter. ‖ Fig. et fam. *Les poings, les mains, les doigts, la langue, les pieds lui démangent*, Il a grande envie de se battre, de parler, etc.

DÉMANTELER, v. a. Démolir les murailles, les fortifications d'une ville.

DÉMANTIBULER, v. a. Rompre. ‖ Se dit, avec le pron. personnel, en parlant de la mâchoire : *Il criait à se démantibuler la mâchoire.*

DÉMASQUER, v. a. Enlever le masque. ‖ Au fig., Faire connaître quelqu'un pour ce qu'il est, le dévoiler. ‖ Fig., En terme de guerre, Rendre apparent : *Démasquer une batterie.*

DÉMÊLÉ, s. m. Querelle, contestation, débat.

DÉMÊLER, v. a. Mettre en ordre ce qui est mêlé. ‖ Prov. et fig. Débrouiller une intrigue, une affaire.

DÉMEMBRER, v. a. Arracher, séparer les membres d'un corps, le mettre en pièces.

DÉMENCE, s. f. Folie, aliénation d'esprit.

DÉMENER (SE), v. pron. Se débattre, s'agiter, se remuer violemment.

DÉMENTI, s. m. Parole, discours par lequel on dit à un homme qu'il en a menti.

DÉMENTIR, v. a. Nier la vérité, l'exactitude de quelque fait; le déclarer faux, supposé, controuvé.

DÉMÉRITER, v. a. Faire quelque chose qui prive de l'estime, de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un.

DÉMESURÉ, ÉE, adj. Qui excède la mesure ordinaire.

DÉMESURÉMENT, adv. D'une manière démesurée, excessive.

DÉMETTRE, v. a. Disloquer, ôter un os de sa place : *Se démettre le bras.*

DEMI-LUNE, s. f. Ouvrage de fortification correspondant à une porte et construit en avant d'une courtine pour couvrir la contrescarpe et le fossé.

DÉMOCRATE, s. m. Partisan de la démocratie.

DÉMOCRATIE, s. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DEMOISELLE, s. f. Dénomination commune à toutes les femmes non mariées.

DÉMON, s. m. Ange déchu. ‖ Fig. et fam. Personne qui ne fait que tourmenter les autres : *C'est un vrai démon.*

DÉMONSTRATIF, IVE, adj. Expansif, qui donne des signes extérieurs d'affection, de bienveillance, d'intérêt, de zèle, etc.

DÉMONSTRATION, s. f. Action de démontrer. ‖ En terme de guerre, Se dit des Mouvements exécutés devant l'ennemi, et particulièrement d'une manœuvre que fait un général pour donner le change sur ses desseins : *Les démonstrations de l'ennemi.*

DÉMONTER, v. a. Jeter bas de sa monture. ‖ En terme de guerre, *Démonter des canons, une batterie,* Les mettre, à coups de canon, hors d'état de tirer, de servir.

DÉMORALISATEUR, TRICE, adj. Qui démoralise : *Exemples démoralisateurs.*

DÉMORALISATION, s. f. Action de démoraliser; état d'un peuple, d'un individu démoralisé.

DÉMORALISER, v. a. Corrompre les mœurs.

DÉMOUCHETER, v. a. Dégarnir un fleuret de son bouton, l'aiguiser pour en faire une arme offensive.

DÉNATIONALISER, v. a. Retirer à quelqu'un sa nationalité.

DÉNATURÉ, part. passé. Qui manque d'affection et de tendresse pour ses plus proches parents : *Enfant dénaturé.*

DÉNATURER, v. a. Changer la nature. ‖ Au fig., Corrompre, dépraver.

DÉNIAISER, v. a. Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche, plus fin, plus rusé qu'il n'était.

DÉNIER, v. a. Refuser quelque chose que la bienséance, l'honnêteté, l'équité, la justice ne veut pas qu'on refuse.

DÉNIGRER, v. a. Tenir un langage qui tend à atténuer, à détruire la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un.

DÉNOUER, v. a. Défaire un nœud. ‖ Au fig., Rendre plus souple, plus agile : *Les exercices, la chasse, la danse, l'escrime dénouent le corps, les membres.*

DENSE, adj. des deux genres. Épais, compact, dont les parties sont serrées : *Air dense. Vapeur dense. Corps dense.*

DENT, s. f. Chacun des petits os recouverts d'une espèce d'émail qui sont enchâssés dans la mâchoire : *Avoir ses trente-deux dents.*

DENTAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux dents.

DENTISTE, s. m. Chirurgien qui ne s'occupe que des dents.

DÉNUDER, v. a. Mettre à nu. ‖ T. de chir. Dépouiller un os de ses enveloppes naturelles.

DÉPASSER, v. a. Aller plus loin, aller au delà. ‖ Devancer, laisser derrière en allant plus vite.

DÉPÊCHER, v. a. Expédier, faire promptement, hâter. ‖ Prov. et fig., *Se battre à dépêche compagnon,* Se battre sans quartier.

DÉPENAILLÉ, ÉE, adj. Se dit d'une personne mise négligemment. ‖ Fig. et fam., *Visage dépenaillé. Figure dépenaillée,* Visage flétri, défait.

DÉPERDITION, s. f. T. didact. Perte, diminution qui se fait graduellement.

DÉPÉRIR, v. n. Diminuer, s'affaiblir : *Cet enfant dépérit à vue d'œil. Sa santé dépérit tous les jours.*

DÉPÉRISSEMENT, s. m. État de ce qui dépérit ou est dépéri : *Le dépérissement du corps, de la santé.*

DÉPEUPLEMENT, s. m. Action de dépeupler un pays ou l'état d'un pays dépeuplé : *Les guerres continuelles causent le dépeuplement des États. Le dépeuplement de l'Asie Mineure est l'effet du gouvernement despotique des Turcs.*

DÉPEUPLER, v. a. Dégarnir d'habitants une ville, un pays, etc.

DÉPILATIF, IVE, adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux : *Pâte dépilative.*

DÉPISTER, v. a. T. de chasse. Découvrir la piste d'un animal qu'on chasse. ‖ Fig., Découvrir ce qu'on veut savoir en épiant les démarches de quelqu'un.

DÉPIT, s. m. Chagrin mêlé d'un peu de colère : *Montrer, cacher son dépit.*

DÉPITER, v. a. Causer du dépit à quelqu'un, le mutiner.

DÉPITEUX, EUSE, adj. Qui est plein de dépit. Peu usité.

DÉPLACER, v. a. Changer de place, de demeure, ou transporter d'un lieu dans un autre. S'emploie aussi avec le pronom personnel.

DÉPLAIRE, v. n. Être désagréable; fâcher, donner du chagrin. ‖ Avec le pron. personnel, signifie S'ennuyer, s'attrister, se trouver mal à son aise : *Se déplaire partout.*

DÉPLAISANCE, s. f. Éloignement, répugnance, dégoût : *Prendre quelqu'un en déplaisance.*

DÉPLAISANT, ANTE, adj. Désagréable, qui déplaît, qui fâche, qui chagrine.

DÉPLAISIR, s. m. Chagrin, affliction, sentiment pénible, mécontentement.

DÉPLOYER, v. a. Étendre, développer. ‖ *Déployer une armée,* Lui faire occuper un plus grand espace de terrain devant l'ennemi. ‖ Dans la théorie militaire, *Déployer la colonne,* Passer de l'ordre en colonne à l'ordre de bataille. ‖ *Rire à gorge déployée,* Rire de toute sa force, rire de bon cœur.

DÉPOPULARISER, v. a. Faire perdre l'affection, la faveur du peuple.

DÉPOPULATION, s. f. État d'un pays dépeuplé, grande diminution de la population.

DÉPORTER, v. a. Transporter, exiler quelqu'un dans un lieu d'où il ne doit point sortir et qui est ordinairement éloigné.

DÉPOSTER, v. a. T. de guerre. Chasser d'un poste, le faire abandonner.

DÉPÔT, s. m. Remise d'un objet que l'on donne à garder. ‖ Se dit des soldats, des recrues qui sont dans un lieu désigné, en attendant qu'on les envoie à leur corps. ‖ Abcès, amas d'humeur qui se forme en quelque endroit du corps.

DÉPOUDRER, v. a. Oter, faire tomber la poudre des cheveux.

DÉPOUILLE, s. f. Peau enlevée à un animal. ‖ Se dit particulièrement de tout ce qu'on enlève à l'ennemi. ‖ *Dépouille mortelle,* Le corps d'une personne quand elle est morte.

DÉPRAVER, v. a. Corrompre, pervertir : *Dépraver les mœurs.* ‖ T. de méd. Altérer d'une manière fâcheuse, faire passer d'un bon à un mauvais état : *Cela déprave la digestion.*

DÉPRÉCIER, v. a. Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix; en rabaisser la valeur, le mérite.

DÉPRÉDATION, s. f. Vol, ruine, pillage fait avec dégât : *Commettre des déprédations.*

DÉPRENDRE, v. a. Séparer des objets collés. ‖ Fig. Détacher : *Il est tellement attaché à cette personne qu'il ne saurait s'en déprendre.*

DÉPRIMER, v. a. Affaisser. ‖ T. de chir. Enfoncer, affaisser. Se dit surtout en parlant des os du crâne : *Les os du crâne ont été fortement déprimés.* ‖ Au fig., Chercher à diminuer, à détruire la bonne opinion que d'autres ont conçue pour quelqu'un.

DÉRAIDIR, v. a. Rendre moins raide : *Les membres engourdis par le froid se déraidissent progressivement par une douce chaleur.*

DÉRAISON, s. f. Défaut de raison, manière de penser ou d'agir déraisonnable.

DÉRAISONNER, v. n. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGER, v. a. Déplacer, troubler. ‖ *Déranger quelqu'un, déranger sa santé,* Faire que sa conduite ne soit plus aussi réglée qu'elle l'était auparavant : *Ce jeune homme se dérange depuis qu'il voit mauvaise compagnie.*

DÉRATÉ, ÉE, s. des deux genres. Personne vive, leste, alerte, gaie, étourdie, sans retenue : *C'est un dératé, une dératée.*

DÉRATER, v. a. Oter, retrancher la rate. ‖ Fam. *Courir comme un dératé,* Courir très vite, comme quelqu'un auquel on aurait enlevé la rate.

DÉRÈGLEMENT, s. m. Désordre, état d'une chose déréglée.

DÉRÉGLER, v. a. Faire oublier, faire négliger les règles de la vie, de la conduite, les règles du devoir.

DÉRIDER, v. a. Oter les rides. ‖ Au fig., Égayer, réjouir : *Sa vue seule nous déridait.*

DÉRIVATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui sert à opérer une dérivation : *Un topique dérivatif. Saignée dérivative.*

DERME, s. m. T. d'anat. La couche la plus épaisse de la peau humaine : *Le derme est entamé.*

DERNIER, IÈRE, adj. Qui vient après tous les autres. ‖ Fig. *Brutus et Cassius furent les derniers des Romains,* Ils furent les derniers Romains qui combattirent pour la liberté de la République. ‖ Substantiv., Se dit de chacune des deux ouvertures de la galerie d'un jeu de paume qui sont les plus éloignées de la corde : *Chasser au dernier. Au dernier la balle la gagne. Au dernier la balle la perd.*

DÉROBER, v. a. Voler secrètement. ‖ *Dérober sa marche,* Se dit d'Une armée qui fait une marche sans que l'ennemi s'en aperçoive : *Ce général sut habilement dérober sa marche à l'ennemi.*

DÉROUILLER, v. a. Oter la rouille. ‖ Fig., en parlant des personnes, Façonner, former, polir : *Le commerce du monde l'a dérouillé.*

DÉROUTE, s. f. Fuite de troupes qui ont été défaites ou qui ont pris l'épouvante d'elles-mêmes. ‖ Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en*

déroute dans une dispute, Le déconcerter, le mettre hors d'état de répondre.

DÉROUTER, v. a. Détourner, égarer quelqu'un de sa route. ‖ Déconcerter.

DERRIÈRE, préposition de lieu, opposée à la préposition *devant*. En arrière, à la partie postérieure. ‖ Substantiv., Se dit, en terme de guerre, Des derniers corps d'une armée en marche ou en bataille; et aussi du côté auquel l'armée tourne le dos ou du pays qu'elle laisse derrière elle : *Il fondit sur les derrières de l'ennemi*. ‖ Pop. Partie postérieure, fesses. ‖ *Montrer le derrière*, Fuir dans un combat; et, fig., Ne pouvoir exécuter ce qu'on s'était vanté de faire.

DERVICHE ou **DERVIS**, s. m. Espèce de moine chez les Turcs. (Ce mot signifie *pauvre*.) J'ai eu occasion de voir ces moines dans leurs cérémonies. La façon dont ils s'y comportent mérite quelque détail. J'ai d'abord vu les *derviches hurleurs;* dans leur lieu de réunion, il y a une grande quantité d'engins en fer, suspendus contre un mur, tels que chaînes, boulets, piques, etc., avec lesquels ils font mine de se martyriser. Avant de s'infliger ces prétendues souffrances, ils se placent en rangs, en faisant face à un supérieur qui est gravement assis dans un fauteuil. A un signal, tous se mettent en mouvement, dont la répétition prolongée devient fatigante, car c'est toujours le même. Ils font, en sautant continuellement sur place, un brusque mouvement de corps en avant, puis un autre en arrière, un troisième sur le côté vers leur droite, et le quatrième sur le côté vers leur gauche; ils continuent de la même façon pendant trois quarts d'heure et plus, en faisant entendre à chaque mouvement un son rauque et forcé. En peu de temps, la sueur coule de toutes les parties de leur corps; mais ils ne s'arrêtent qu'au moment où le manque de forces les y oblige.

Une autre fois, j'ai visité les *derviches tourneurs*. Ceux-ci ont une tenue bien meilleure; ils sont vêtus d'un costume blanc en flanelle. Leur salle de réunion est ronde; un supérieur âgé est gravement assis dans un fauteuil. Le mouvement des derviches tourneurs consiste dans une valse parfaitement exécutée, qu'ils font en tournant continuellement autour de la salle, placés sur un seul rang, et ils ne s'en éloignent jamais. Ils tiennent la main droite en l'air et à demi fermée, le bras un peu plié; la main gauche, tournée en supination, est en bas, les doigts à demi formés. Plusieurs instruments à vent rythment leurs mouvements. J'ai vu ces moines tourner ainsi pendant une heure, et ils continuaient encore lorsque je suis parti.

DÉSABUSER, v. a. Tirer d'erreur, détromper de quelque fausse croyance.

DÉSACCORD, s. m. État de ce qui n'est point d'accord. ‖ Différence d'opinions, de sentiments entre les personnes.

DÉSACCORDER, v. a. Détruire l'accord d'un instrument de musique.

DÉSACCOUTUMER, v. a. Faire perdre, faire quitter une coutume, une habitude.

DÉSAFFECTION, s. f. Perte de l'affection.

DÉSAGRÉABLE, adj. des deux genres. Qui déplaît, de quelque manière que ce soit.

DÉSAGRÉABLEMENT, adv. D'une manière désagréable : *Désagréablement surpris.*

DÉSAGRÉER, v. n. Déplaire, n'agréer pas.

DÉSAGRÉMENT, s. m. Sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût : *S'attirer des désagréments.*

DÉSALTÉRER, v. a. Apaiser la soif.

DÉSAPPOINTEMENT, s. m. Contrariété qu'on éprouve lorsqu'on est trompé dans ses espérances, déconcerté dans un projet.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE, adj. Qui désapprouve, par caractère, par habitude.

DÉSAPPROUVER, v. a. Blâmer, condamner, trouver mauvais : *Désapprouver la conduite.*

DÉSARÇONNER, v. a. Mettre hors des arçons, jeter hors de la selle. ‖ Fig. Confondre quelqu'un dans une discussion, le mettre hors d'état de répondre.

DÉSARMEMENT, s. m. Action par laquelle on fait quitter les armes à des gens de guerre ou autres. ‖ En terme d'escr., Action par laquelle on fait sauter l'épée de son adversaire.

DÉSARMER, v. a. Oter à quelqu'un son armure ou ses armes. ‖ Au fig., Toucher, fléchir, adoucir, rendre traitable.

DÉSARTICULATION, s. f. T. de chir. Amputation d'un membre dans son articulation.

DÉSARTICULER, v. a. Faire une amputation dans l'articulation, pratiquer la désarticulation des os : *Désarticuler le genou.*

DÉSASTRE, s. m. Événement funeste, grand malheur, ou les effets qui en résultent.

DÉSASTREUSEMENT, adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE, adj. Funeste, malheureux : *Défaite désastreuse.*

DÉSAVANTAGE, s. m. Infériorité en quelque genre que ce soit de combat, de lutte, etc.

DÉSAVEU, s. m. Dénégation.

DESCENDANT, ANTE, adj. Qui descend. ‖ En terme d'anat. : *Aorte descendante.* ‖ En terme de guerre, *Garde descendante*, Celle qu'on relève. ‖ En terme de mus., *Gamme descendante*, Gamme entonnée du haut en bas.

DESCENDRE, v. n. Aller de haut en bas. ‖ En terme do guerre, *Descendre la garde, la tranchée*, Se dit d'une troupe qui se retire d'un posto, d'une tranchée, après avoir été relevée par une autre. ‖ Signifie particulièrement Faire une irruption à main armée en arrivant par terre ou par mer. ‖ Il s'emploie aussi figurément dans la mêmo acception : *La corruption ne tarda pas à descendre des hautes classes parmi le peuple.* ‖ En termo de musique, Passer de l'aigu au grave : *Descendre d'un ton, d'une quinte, etc. Sa voix ne peut descendre plus bas. Descendre avec facilité en chantant.*

DESCENTE, s. f. Action de descendre. ‖ Se dit particulièrement d'une irruption des ennemis par terre ou par mer. ‖ En terme de guerre, *Descente de fossé,* Tranchée ou galerie que l'assiégeant pratique à travers la contrescarpe pour attoindre le fond du fossé. ‖ En terme de chir., Hernie, rupture, incommodité qui consiste dans le déplacement des intestins. ‖ *Descente de matrice*, Déplacement de la matrice, dans lequel ce viscère est plus ou moins abaissé, et paraît quelquefois en dehors.

DÉSEMPARER, v. n. Abandonner le lieu où l'on est, en sortir : *Les ennemis qui étaient devant la place ont désemparé. Les habitants désemparèrent à l'arrivée des gens de guerre.* ‖ *Sans désemparer*, Sans quitter la place.

DÉSENCHANTEMENT, s. m. Action de désenchanter ou l'état de ce qui est désenchanté.

DÉSENCHANTER, v. a. Rompre l'enchantement, le faire finir. ‖ Au fig., Guérir quelqu'un d'une passion, faire cesser l'engouement d'une passion. ‖ Par ext. Enlever à quelqu'un les goûts, les sentiments, les illusions qui faisaient le charme de sa vie.

DÉSENFLURE, s. f. Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENIVRER, v. a. Faire passer l'ivresse : *Le sommeil l'a désenivré.* ‖ Fig. Tirer de ses illusions : *Son enthousiasme dura peu; la réflexion l'a désenivré.*

DÉSENNUYER, v. a. Dissiper, chasser l'ennui de quelqu'un.

DÉSENRHUMER, v. a. Guérir le rhume, faire cessor le rhume.

DÉSENROUER, v. a. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENTÊTER, v. a. Faire cesser l'entêtement.

DÉSERTER, v. a. Abandonner un liou pour quelque cause que ce soit. ‖ Il se dit également des militaires et des marins qui abandonnent le service sans congé : *Déserter à l'ennemi.*

DÉSERTEUR, s. m. Militaire ou marin qui déserte.

DÉSESPÉRER, v. n. Perdre l'espérance, cesser d'espérer : *On désespère de sa guérison.*

DÉSHONORER, v. a. Oter l'honneur à quelqu'un, le perdre d'honneur et de réputation, le diffamer. ‖ Flétrir, ternir.

DÉSINFECTER, v. a. Enlevor la mauvaise odeur, purifier : *Désinfecter avec du phénol.*

DÉSINFECTION, s. f. Action de désinfecter.

DÉSINVOLTURE, s. f. Tournure, tenue pleine d'aisance et de laisser-aller.

DÉSIR, s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien, un avantage qu'on n'a pas.

DÉSIRER, v. a. Avoir désir, avoir envie d'une chose : *Un malade désire la santé.*

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire avec ardeur.

DÉSOBLIGER, v. a. Faire de la peine, du déplaisir à quelqu'un.

DÉSOBSTRUER, v. a. Débarrasser, dégager de ce qui obstrue, bouche, encombre.

DÉSOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui n'a point d'occupation, qui ne s'occupe de rien.

DÉSŒUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSOLER, v. a. Ravager, ruiner, détruire. ‖ Affliger, contrarier.

DÉSOPILER, v. a. T. de méd. Déboucher, détruire les obstructions, les opilations.

DÉSORDRE, s. m. Manque d'ordre. ‖ Renversement, dérangement, confusion des choses qui ne sont pas dans l'état, dans le rang, dans la disposition où elles devraient être.

DÉSORGANISATION, s. f. Action de désorganiser. ‖ En terme do méd., Altération profonde dans la texture d'un organe ou d'une portion d'organe, qui l'empêche de remplir son office : *Désorganisation du foie, du poumon.*

DÉSORGANISER, v. a. Détruire l'organisation, les organes.

DÉSORIENTER, v. a. Égarer. ‖ Au fig., Dépayser, déconcerter, embarrasser.

DÉSOSSEMENT, s. m. Action de désosser.

DESPOTE, s. m. Qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue. Ce mot implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression.

DESQUAMATION (*dèss-coua*), s. f. T. de méd. Exfoliation ou séparation de l'épiderme sous forme d'écailles plus ou moins grandes.

DESSICCATIF, IVE, adj. T. de méd. Se dit des remèdes qui ont la vertu de dessécher les parties sur lesquelles on les applique.

DESSILLER, v. a. Séparor les paupières l'une do l'autre, afin de faire voir clair. ‖ Fig. *Dessiller les yeux de quelqu'un*, Lo détromper,

le désabuser, lui faire voir clair sur quelque chose.

DESSOULER, v. a. Faire cesser l'ivresse.

DESSOUS, adv. de lieu. Dans la partie à laquelle les autres sont superposées. ‖ Fam. *Mettre dessous*, Renverser quelqu'un dans une lutte. ‖ Subst. et fig., Désavantage dans un combat, dans une lutte.

DESTRUCTION, s. f. Ruine totale.

DÉTENTE, s. f. Action de relâcher, en parlant d'un objet tendu. ‖ Petite pièce d'acier qui sert à détendre le ressort des armes à feu pour tirer : *Presser la détente d'un fusil.*

DÉTERMINÉ, part. passé. Hardi, courageux, qui ne s'effraye d'aucun péril. ‖ Se dit d'une personne adonnée à quelque habitude : *C'est un chasseur déterminé.*

DÉTERMINER, v. a. Décider, régler, fixer.

DÉTERSIF, IVE, adj. T. de méd. Qui nettoie, qui modifie les plaies ou les ulcères.

DÉTESTER, v. a. Avoir en horreur. ‖ Fam. *Détester sa vie*, Maudire les misères, le malheur de sa vie.

DÉTONATION, s. f. Inflammation violente et subite accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon.

DÉTONNER, v. a. Sortir du ton qu'on doit garder pour chanter juste.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. ‖ Fig. Replis secrets du cœur : *Surprendre la vérité dans les détours du cœur.* ‖ *Être sans détour*, Être loyal, franc, ne jamais user de détours.

DÉTRACTEUR, s. m. Celui qui parle mal de quelqu'un, de quelque chose, qui s'efforce, qui affecte d'en abaisser le mérite.

DÉTRACTION, s. f. Action de détracter, médisance : *Homme enclin à la détraction.*

DÉTRAQUER, v. a. Mettre hors d'état de fonctionner. ‖ Fig. Troubler, déranger les fonctions d'une chose organisée ou les facultés d'un être intelligent; mettre le désordre où régnait une règle, un ordre.

DÉTRESSE, s. f. Angoisse, grande peine d'esprit causée par une situation malheureuse, par un embarras pressant, par un danger imminent : *Cris de détresse.*

DÉTRIMENT, s. m. Dommage, préjudice.

DÉTROMPER, v. a. Désabuser, tirer d'erreur.

DÉTRUIRE, v. a. Démolir, abattre, renverser. ‖ *Détruire une personne dans l'esprit de quelqu'un*, Décréditer une personne auprès de quelqu'un. ‖ Avec le pron. personnel, Signifie aussi Se donner la mort.

DEUX, adj. num. Un plus un. ‖ Fig. et fam., *Piquer des deux*, Éperonner un cheval de façon à le faire aller très vite. ‖ En terme d'escr., *Une, deux*, Se dit d'une Feinte par laquelle on attire l'épée de son adversaire d'un côté pour l'attaquer de l'autre.

DEVANCER, v. a. Aller, marcher en avant : *Les éclaireurs devancent l'armée.*

DÉVASTER, v. a. Désoler, ravager, ruiner. ‖ Au part. passé, Se dit surtout D'un pays, d'un lieu ravagé par la guerre ou par quelque autre grand fléau : *Ville dévastée par l'ennemi.*

DÉVELOPPEMENT, s. m. Action de se développer.

DÉVELOPPER, v. a. Oter l'enveloppe. ‖ Fig., Faire qu'une chose s'accroisse : *Développer le corps, l'intelligence. Exercices propres à développer la vigueur, les forces.*

DÉVERGONDÉ, ÉE, adj. Qui mène publiquement une vie licencieuse, qui ne met aucune retenue dans son libertinage.

DÉVÊTIR, v. a. Se dégarnir d'habits.

DÉVIATION, s. f. Action d'un corps qui se détourne de sa direction normale : *Déviation de l'épine dorsale.*

DÉVIDOIR, s. m. Appareil servant à dévider. ‖ Gymnast. Nom donné par Clias à une de ses machines, qui consiste en trois cordes fortement tendues et fixées à chaque angle de deux triangles. Un fort chevron en bois est au centre; les deux bouts de cette pièce sont arrondis, afin de pouvoir tourner facilement sur la partie où ils sont enclavés. L'exercice consiste à se mettre à cheval sur la corde qui est en l'air, pendant que les pieds sont placés sur les deux cordes qui sont en bas. Dans cette position, on essaye d'avancer en conservant son équilibre, ce qui n'est pas facile; car, pour peu qu'on appuie plus sur un pied que sur l'autre, on est immédiatement renversé sous la machine, du côté où le pied a plus fortement appuyé.

DÉVISAGER, v. a. Défigurer, déchirer le visage. ‖ Regarder insolemment.

DÉVOIEMENT, s. m. Flux de ventre, diarrhée.

DEVOIR, s. m. Ce à quoi on est obligé par la raison, par la morale, par la loi, par sa condition, par la bienséance.

DÉVOLE, s. f. T. de certains jeux de cartes. Se dit lorsque la personne qui fait jouer manque la vole. Il est opposé à *vole : Il pensait gagner et il a fait la dévole, il est en dévole.*

DÉVOLER, v. n. T. de certains jeux de cartes. Être en dévole.

DÉVORANT, ANTE, adj. Qui mange en dévorant. ‖ Se dit des choses qui se font sentir avec plus ou moins de violence : *Un mal dévorant. Une soif dévorante. La chaleur est dévorante. Sentir dans les entrailles un feu dévo-*

rant. ‖ *Air dévorant,* Air extrêmement subtil et dangereux pour les personnes dont la poitrine est délicate.

DÉVOUEMENT, s. m. Abandonnement aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toute occasion. ‖ Action de s'exposer à un grand péril ou à une mort certaine, par humanité, par patriotisme.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse de la main.

DIABÈTE, s. m. T. de méd. Maladie qui est caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée.

DIAGNOSTIC, s. m. Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître, de distinguer les maladies, ou l'action même de les reconnaître, de les distinguer.

DIAGNOSTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des signes d'après lesquels on peut établir le diagnostic d'une maladie.

DIAGONAL, ALE, adj. T. de mathém. Qui va d'un angle d'une figure rectiligne à l'angle opposé : *Une ligne diagonale.*

DIAMÈTRE, s. m. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre point en passant par le centre.

DIANE, s. f. T. d'art milit. et de mar. Batterie de tambour qui se fait à la pointe du jour, pour éveiller les soldats ou les matelots.

DIAPASON, s. m. T. de mus. L'étendue qu'une voix ou un instrument peut parcourir depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. ‖ Il se dit aussi d'un Instrument d'acier à deux branches dont on se sert pour prendre le ton : *Le son du diapason indique le* la.

DIAPÉDÈSE, s. f. T. de méd. Éruption du sang par les pores.

DIAPHORÈSE, s. f. T. de méd. Toute espèce d'évacuation cutanée, de transpiration.

DIAPHRAGMATIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport au diaphragme : *Artères diaphragmatiques. Veines diaphragmatiques. Nerfs diaphragmatiques.*

DIAPHRAGME, s. m. T. d'anat. Muscle situé à la base de la poitrine qu'il sépare d'avec l'abdomen : *Le diaphragme sert à la respiration.*

DIARRHÉE, s. f. T. de méd. Dévoiement caractérisé par des évacuations alvines liquides et fréquentes, et qui est ordinairement dû à l'inflammation de l'intestin.

DIASTASE, s. f. T. de chir. Écartement, séparation de deux os qui étaient contigus, et particulièrement du tibia et du péroné, du cubitus et du radius.

DIASTOLE, s. f. T. de physiol. Mouvement de dilatation du cœur et des artères. Il se dit par opposition à *systole,* qui désigne le mouvement contraire : *C'est par le mouvement de la diastole que le sang des veines entre dans le cœur.*

DIATONIQUE, adj. des deux genres. T. de mus. Qui procède par les tons naturels de la gamme : *Chant diatonique.*

DIÉSER, v. a. T. du mus. Marquer d'un dièse, ou hausser d'un demi-ton.

DIFFAMER, v. a. Décrier, chercher à déshonorer, à perdre de réputation.

DIFFÉREND, s. m. Débat, contestation, querelle : *Juger un différend.*

DIFFÉRER, v. a. Retarder, remettre à un autre temps.

DIFFICILE, adj. des deux genres. Qui n'est pas facile. ‖ *Temps difficiles,* Les temps de guerre, de désordre, de trouble, de disette.

DIFFORME, adj. des deux genres. Laid, défiguré : *Il est tout difforme. Pied difforme.*

DIFFORMITÉ, s. f. Défaut très apparent dans la forme, dans les proportions : *Cela fait une grande difformité. Les loupes, la bosse sont des difformités. Les difformités de la taille. La difformité d'un membre.*

DIGASTRIQUE, adj. T. d'anat. Il se dit de certains muscles qui ont deux portions charnues ou comme deux ventres attachés bout à bout : *Le muscle digastrique de la mâchoire.*

DIGÉRER, v. a. Faire la digestion des aliments qu'on a pris.

DIGESTIF, IVE, adj. Il se dit, en terme d'anat., de ce qui sert à la digestion : *Les organes digestifs. L'appareil digestif.*

DIGESTION, s. f. Élaboration, coction des aliments dans l'estomac.

DIGITAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient aux doigts : *Artères, veines digitales. Nerfs digitaux.*

DIGNE, adj. des deux genres. Qui mérite quelque chose : *Digne de récompense.* ‖ Qui a de l'honnêteté, de la probité : *Homme digne.*

DIGNITÉ, s. f. Élévation, grandeur, majesté, noblesse. ‖ Gravité noble qui inspire l'admiration ou commande le respect.

DILACÉRATION, s. f. Action de dilacérer, déchirement. ‖ Il ne se dit guère qu'en terme de chirurgie : *La dilacération de la peau, des tissus.*

DILATABLE, adj. des deux genres. Qui est susceptible de dilatation : *L'air est extrêmement dilatable. Le sphincter est dilatable.*

DILATER, v. a. Élargir, étendre : *Dilater une plaie. La chaleur dilate les pores.* ‖ Fig. Épanouir, rasséréner : *La tristesse resserre le cœur, mais la joie le dilate.*

DILETTANTISME, s. m. Goût très vif pou la musique, les arts, etc.

DILIGEMMENT, adv. Promptement, avec diligence.

DILIGENCE, s. f. Promptitude, prompte exécution. ‖ Grande voiture publique.

DÎNER, v. n. Prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour. ‖ s. m. Ce repas même.

DIPLÔME, s. m. Acte délivré par une Faculté, un corps enseignant, une société, qui constate que celui ou celle qui l'a obtenu possède la science, les qualités requises pour exercer telle profession. A dater de l'année 1874, des diplômes ont été délivrés à tous les professeurs de gymnastique qui ont pu subir avec succès l'examen qui a lieu tous les ans vers le mois de juin. Ce même diplôme, pour les dames, n'a commencé à être délivré qu'en 1879.

DIRECT, ECTE, adj. Qui va droit. ‖ Immédiat : *Conséquence directe.*

DIRECTEMENT, adv. Tout droit, en ligne directe, sans faire de détour : *Attaquer directement.*

DISCERNEMENT, s. m. Faculté de bien distinguer les choses et d'en juger sainement.

DISCIPLE, s. m. Celui qui apprend d'un maître quelque science ou quelque art.

DISCIPLINE, s. f. Institution, instruction, éducation. ‖ Règlement, ordre, règle de conduite pour tous ceux qui font partie d'un corps : *La discipline fait la force d'une armée.*

DISCOBOLE, s. m. T. d'antiq. Athlète qui faisait profession de l'exercice du disque ou du palet : *Cette statue représente un discobole.*

DISCONVENANCE, s. f. Défaut de convenance, de rapport, de proportion; inégalité.

DISCORD, adj. m. T. de mus. Qui n'est point d'accord.

DISCORDANT, ANTE, adj. T. de mus. Qui n'est point d'accord, ou qu'on ne peut que difficilement accorder : *Voix discordante. Chant discordant.*

DISCORDE, s. f. Dissension, division entre plusieurs personnes. ‖ Au jeu de l'hombre, Se dit de la Réunion des quatre rois.

DISCORDER, v. n. T. de mus. Être discordant.

DISCOUREUR, EUSE, s. Grand parleur, grande parleuse. ‖ Se dit d'une Personne qui parle longuement de choses vaines et qui promet ce qu'elle ne tiendra pas.

DISCOURTOIS, OISE, adj. Qui n'est pas courtois, qui est impoli : *Manières discourtoises.*

DISCRET, ÈTE, adj. Réservé, prudent, judicieux, retenu dans ses paroles et dans ses actions, qui sait se taire et ne parler qu'à propos : *Être sage et discret.*

DISCRÉTION, s. f. Réserve, retenue, circonspection dans les actions et dans les paroles.

DISGRACIEUX, EUSE, adj. Qui manque de grâce, qui est désagréable, fâcheux.

DISJOINDRE, v. a. Séparer les choses. ‖ En terme de mus., *Degré disjoint*, Intervalle d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme, comme de *ut* à *mi.*

DISLOCATION, s. f. Déboîtement, luxation d'un os. ‖ En terme de guerre, *Dislocation d'une armée*, Séparation des différents corps d'une armée.

DISLOQUER, v. a. Démettre, déboîter, en parlant des os qu'on fait sortir de leur place : *Disloquer le bras, le pouce, le poignet.* ‖ *Être disloqué*, Être infirme d'un ou de plusieurs membres.

DISPOS, adj. m. Léger, agile. ‖ Il ne se dit proprement que des hommes : *On ne peut pas être plus dispos à son âge. Gaillard et dispos.*

DISPOSITION, s. f. Arrangement, situation : *La disposition des parties du corps, des organes. La disposition des troupes. La disposition de la bataille.*

DISPROPORTION, s. f. Inégalité, disconvenance.

DISPUTER, v. n. Être en débat, avoir contestation : *Disputer contre quelqu'un. Disputer ensemble. Il ne faut pas disputer des goûts. Il aime à disputer. Les deux armées se disputèrent longtemps la victoire.*

DISPUTEUR, s. m. Celui qui aime à disputer, à contredire.

DISQUE, s. m. Sorte de palet que les anciens, dans leurs jeux et dans leurs exercices, jetaient au loin pour faire paraître leur force et leur adresse. Le savoir des athlètes ne se bornait pas à envoyer cet engin le plus loin possible : ils devaient le lancer suivant une direction donnée et atteindre un but; et leur mérite ne se bornait pas à ce seul exercice, ils devaient aussi le lancer en l'air suivant une ligne verticale. Cette manière de diriger le disque est très bien représentée à la page 80 du précieux livre de Mercurialis, publié en 1575. Les disques étaient en bois, en pierre, en fer, en plomb et en cuivre.

DISSECTION, s. f. Action de disséquer un corps organisé, ou l'état d'un corps disséqué.

DISSENSION, s. f. Discorde, querelle causée par l'opposition, par la diversité des sentiments ou des intérêts.

DISSÉQUER, v. a. T. de chir. Diviser et ouvrir les différentes parties d'un cadavre, ou quelques parties seulement, soit pour en étudier ou en démontrer la structure, soit pour

connaître les causes d'une maladie et son siège.

DISSÉQUEUR, s. m. Celui qui dissèque.

DISSIMULER, v. a. Cacher ses sentiments, ses desseins, par une conduite réservée, artificieuse : *Dissimuler son amour, sa haine.*

DISSIPATION, s. f. Action de dissiper. ‖ L'état d'une personne dissipée, d'une personne qui vit au milieu des plaisirs.

DISSIPER, v. a. Disperser, écarter, défaire, détruire : *Dissiper une armée.* ‖ Distraire, procurer de la récréation : *Ce jeu dissipe l'esprit. La promenade dissipe.*

DISSONANCE, s. f. T. de mus. Faux accord ; relation d'un son à un autre avec lequel il n'est pas consonant : *La septième est une dissonance.*

DISSONANT, ANTE, adj. T. do mus. Qui forme dissonance, qui n'est point d'accord, qui forme un son désagréable à l'oreille.

DISTANCE, s. f. L'espace, l'intervalle d'un lieu à un autre : *Le général tenait toujours l'ennemi à distance.* ‖ En terme de gymnastique, il y a trois manières de prendre les distances, suivant les exercices qu'on doit faire exécuter : la première consiste à placer une main sur l'épaule de son voisin de droite ou de gauche et à s'éloigner jusqu'à ce que le bras soit allongé ; la deuxième, à placer une main sur la hanche et l'autre main sur le coude de son voisin de droite ou de gauche ; la troisième, à étendre les deux bras, en s'éloignant de façon à ne se toucher que du bout des doigts. Dans la gymnastique militaire, on prend ses distances à un pas, à deux pas ou à trois pas d'intervalle.

DISTENSION, s. f. T. de méd. Tension considérable, comme est, par exemple, celle de l'estomac et de l'utérus quand des matières plus ou moins abondantes s'y accumulent.

DISTINCTION, s. f. Action de distinguer, de différencier : *Traiter ses semblables avec distinction.* ‖ Qualité de ce qui est distingué : *Un air de distinction.*

DISTORSION, s. f. État d'une partie du corps qui se tourne d'un seul côté par le relâchement des muscles opposés, ou par la contraction des muscles correspondants.

DISTRACTION, s. f. Relâchement d'attention, causé par quelque chose d'étranger à ce dont on devrait s'occuper. ‖ Délassement qui distrait l'esprit : *Avoir besoin de distraction.*

DISTRAIRE, v. a. Éloigner l'esprit de ce qui le fatigue ou l'obsède ; amuser, divertir.

DITON, s. m. T. de mus. Tierce majeure ou mineure, intervalle composé de deux tons, ou d'un ton et d'un demi-ton.

DIURÉTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui fait uriner : *Le vin blanc est diurétique.*

DIVERTIR, v. a. Désennuyer, amuser, récréer.

DIVORCE, s. m. Rupture légale du mariage du vivant des époux.

DIX, adj. numéral des deux genres. Neuf plus un.

D.-LA-RÉ. Ancien terme de mus., par lequel on désignait le ton de *ré : Le ton de d.-la-ré. Cet air est en d.-la-ré.*

DO, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien. Première note de la gamme, au lieu de *ut : Do, ré, mi, etc.*

DOCILE, adj. des deux genres. Qui a de la disposition à se laisser conduire et diriger.

DODU, UE, adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint.

DOIGT, s. m. Chacune des divisions qui terminent la main ou le pied : *Les cinq doigts de la main, du pied.*

DOIGTER, v. n. T. de mus. Placer, poser, faire agir les doigts selon une méthode.

DOIGTER, s. m. Action de doigter.

DOIGTIER, s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt, doigt de gant séparé.

DOLCE, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. Expression douce dans l'exécution d'un morceau.

DOMINANTE, s. f. T. de mus. La note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale : *Dans le ton d'ut, sol est la dominante. La tonique et la dominante terminent le ton.*

DOMINO, s. m. Jeu qui se joue avec des espèces de dés d'ivoire ou d'os plats, plus longs que larges, où les points ne sont marqués que sur une des faces. ‖ Sorte de robe de bal à capuchon ; nom de la personne qui porte ce déguisement.

DOMPTER, v. a. Soumettre, faire céder : *Dompter un cheval.* ‖ Fig. *Dompter ses passions, sa colère*, S'en rendre maître.

DORLOTER, v. a. Traiter délicatement, avec complaisance : *Dorloter un enfant malade.*

DORMIR, v. n. Se livrer au sommeil. ‖ Fig. Ne point agir quand on le devrait, agir négligemment.

DORMITIF, IVE, adj. T. de méd. Qui provoque à dormir.

DORSAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient au dos : *L'épine dorsale. La région dorsale. Les vertèbres dorsales. Les muscles dorsaux.*

DOS, s. m. Partie du corps depuis le cou jusqu'aux reins. ‖ *Tourner le dos aux ennemis, à l'ennemi. Tourner le dos*, Fuir.

DOSER, v. a. Régler, indiquer la quantité et la proportion des ingrédients qui entrent dans une composition médicinale : *Cette médecine est bien dosée.*

DOUCEMENT, adv. D'une manière douce, paisiblement, sans trouble. ‖ S'emploie d'une façon particulière lorsqu'on veut contenir ou réprimer la vivacité, la pétulance, l'impatience, l'emportement : *Allez doucement, s'il vous plaît.*

DOUCEUR, s. f. Qualité de ce qui est doux. ‖ Façon d'agir douce et éloignée de toute sorte de violence.

DOUCHE, s. f. Eau naturelle ou minérale qu'on fait jaillir avec quelque force sur une partie malade pour la soulager, pour la guérir : *Douche d'eau chaude, d'eau froide.*

DOUER, v. a. Pourvoir, doter : *La nature l'a doué d'un grand caractère, d'heureuses facultés. Cet homme est doué d'une grande vertu, d'une grande sagesse, d'une grande patience.*

DOULEUR, s. f. L'effet d'un mal qu'éprouve, que souffre le corps : *Les douleurs de l'enfantement.* ‖ S'emploie aussi au sens moral dans le sens de Chagrin : *La perte de ses enfants lui a causé une grande douleur.*

DOULOUREUX, EUSE, adj. Qui cause de la douleur : *Opération douloureuse.*

DOUX, OUCE, adj. Qui a une saveur analogue à celle du sucre. ‖ Qui cause une impression agréable, qui n'a rien de rude, d'aigre, de piquant ou de brusque. ‖ Signifie aussi Humain, traitable, affable, bénin, clément.

DOYEN, s. m. Le plus ancien suivant l'ordre de réception dans un corps.

DRAGONNE, s. f. Cordon ou galon d'or, d'argent, de laine, terminé par un gland, dont on garnit la poignée d'une épée ou d'un sabre.

DRAPEAU, s. m. Étendard, bannière, pièce d'étoffe qu'on attache à une lance, de manière qu'elle puisse se déployer et flotter, et qui sert à donner un signal, un point de ralliement, à distinguer la nation qui l'arbore.

DRASTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des purgatifs qui agissent avec violence.

DROIT, OITE, adj. Qui n'est pas courbé. ‖ *Être droit comme un* i, Se tenir droit malgré son grand âge : *Cet homme est encore droit comme un* i.

DROITEMENT, adv. Équitablement, avec droiture. ‖ Judicieusement.

DROITIER, DROITIÈRE, adj. Qui se sert de la main droite.

DROITURE, s. f. Équité, justice, rectitude : *Droiture de cœur. Droiture d'intention.*

DRÔLERIE, s. f. Trait de gaillardise, de bouffonnerie : *Drôlerie plaisante.*

DUEL, s. m. Combat singulier, combat assigné d'homme à homme.

DÛMENT, adv. D'une manière convenable, selon la raison, selon les formes.

DUO, s. m. T. de mus. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments.

DUODÉNUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. La première portion de l'intestin grêle, ainsi nommée parce que sa longueur est ordinairement de douze travers de doigt.

DUR, URE, adj. Ferme, solide : *Un homme dur au travail, à la peine, au mal.* ‖ Rude, insensible, inhumain, très sévère.

DURE-MÈRE, s. f. T. d'anat. Membrane fibreuse qui tapisse la cavité intérieure du crâne.

DURETÉ, s. f. Rudesse, insensibilité, inhumanité, extrême sévérité.

DURILLON, s. m. Sorte de petit calus qui se forme aux pieds et aux mains.

DYNAMOMÈTRE, s. m. T. de phys. Instrument qui sert à comparer, à mesurer les forces.

DYSENTERIE, s. f. T. de méd. Dévoiement avec douleurs d'entrailles, dans lequel la matière des évacuations est en grande partie formée de mucosités sanguinolentes.

DYSPEPSIE, s. f. T. de méd. Difficulté de digérer.

DYSPHAGIE, s. f. T. de méd. Difficulté d'avaler.

DYSPNÉE, s. f. T. de méd. Difficulté de respirer.

DYSURIE, s. f. T. de méd. Difficulté d'uriner.

E

EAU, s. f. Substance liquide, transparente, sans saveur, sans odeur, qui se durcit par le froid et se vaporise par la chaleur; c'est une combinaison de l'hydrogène avec l'oxygène : *L'eau est un des corps les plus répandus dans la nature. Eau douce. Eau salée.*

ÉBAHISSEMENT, s. m. Étonnement, surprise.

ÉBATTRE (S'), v. pron. Se réjouir, se divertir : *Aller s'ébattre à la campagne.*

ÉBAUBI, IE, adj. Étonné, surpris.

ÉBAUDIR (S'), v. pron. Se réjouir avec excès, et témoigner sa joie en dansant, en sautant ou de quelque autre manière semblable. Ne s'emploie guère qu'en plaisantant.

ÉBLOUIR, v. a. Frapper les yeux par un éclat très vif qu'ils ne peuvent soutenir.

ÉBLOUISSEMENT, s. m. État de la vue troublée par trop de lumière.

ÉBORGNER, v. a. Rendre borgne, priver d'un œil.

ÉBOURIFFÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes dont le vent a mis les cheveux en désordre.

ÉBOURIFFER, v. a. Hérisser les cheveux.

ÉBRANLER, v. a. Émouvoir quelqu'un, l'étonner; faire qu'il soit moins ferme dans la situation d'esprit où il était. ‖ En terme de guerre et avec le pron. personnel, Se mettre en mouvement : *Des troupes qui commencent à s'ébranler. La première ligne s'ébranle pour charger les ennemis.* ‖ Se dit aussi des troupes qui commencent à faire quelque mouvement pour prendre la fuite : *Ce régiment était exposé à un si grand feu qu'il commençait à s'ébranler; la présence du général le rassura.*

ÉBRIÉTÉ, s. f. Ivresse légère.

ÉCARBOUILLER, v. a. Briser en écrasant : *Il lui a écarbouillé la tête, la cervelle.*

ÉCARQUILLER, v. a. Écarter, ouvrir : *Écarquiller les jambes. Écarquiller les yeux.*

ÉCART, s. m. Action de s'écarter. ‖ En terme de danse, *Faire un écart*, Porter le pied de côté. ‖ Fig. Erreur de conduite : *Les écarts de la jeunesse.*

ÉCARTÉ, s. m. Jeu de cartes analogue à la triomphe, et qui se joue à deux.

ÉCARTELER, v. a. Mettre en quatre quartiers, sorte de supplice qu'on faisait souffrir à des criminels de lèse-majesté, en les tirant à quatre chevaux.

ÉCARTER, v. a. Séparer, éloigner : *Écarter les jambes.* ‖ A certains jeux de cartes, Mettre à part les cartes dont on ne veut point se servir.

ECCHYMOSE, s. f. T. de chir. Extravasation de sang dans le tissu de nos organes.

ÉCERVELÉ, ÉE, adj. Qui a l'esprit léger, évaporé, sans jugement.

ÉCHAPPER, v. n. S'évader, s'esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, de quelque péril : *Il échappa au naufrage.*

ÉCHARDE, s. f. Piquant de chardon ou petit éclat de bois qui est entré dans la chair.

ÉCHARPE, s. f. Bande d'étoffe. ‖ *En écharpe*, loc. adv. Obliquement, de biais, de travers : *Batterie en écharpe. Un coup d'épée en écharpe. Le canon tirait en écharpe. Tirer, battre, prendre d'écharpe.*

ÉCHARPER, v. a. Faire une grande blessure avec un coutelas, un sabre, etc. ‖ Tailler en pièces : *Ce régiment fut écharpé.*

ÉCHASSE, s. f. Chacun des deux bâtons sur lesquels il y a des espèces d'étriers pour placer les pieds. On fait les échasses plus ou moins hautes; celles des habitants des Landes n'ont pas moins de 1m,50 à 2 mètres.

ÉCHAUFFER, v. a. Donner de la chaleur, rendre chaud : *Cette course m'a beaucoup échauffé. Ces veilles prolongées lui ont échauffé la poitrine. Le vin, les épices échauffent le sang.*

ÉCHAUFFOURÉE, s. f. Rencontre imprévue à la guerre : *Ce ne fut pas un combat; ce fut une échauffourée.*

ÉCHAUGUETTE, s. f. T. d'art milit. ancien. Guérite, petite loge placée dans quelque lieu d'une place forte, pour découvrir ce qui se passe aux environs : *Il y avait toujours un homme à l'échauguette pour observer s'il paraissait quelqu'un dans la campagne.*

ÉCHEC, s. m. Insuccès, revers. ‖ Fig. *Tenir des troupes, une armée en échec*, Empêcher des troupes, une armée d'agir, de rien entreprendre. ‖ *Tenir une place en échec*, La tenir en crainte d'être assiégée : *L'armée se posta de manière qu'elle tenait les principales places des ennemis en échec.*

ÉCHECS, s. m. pl. Jeu qui se joue par deux personnes sur un tablier ou damier avec huit pièces et huit jetons de chaque côté.

ÉCHELLE, s. f. Machine composée de mon-

tants et de traverses ou échelons. Il y en a de simples et de doubles. Il existe une grande variété d'échelles. Je vais les décrire de mon mieux : Au gymnase de M. Amoros, au parc de Grenelle, en 1835, toutes les échelles étaient établies avec des montants ronds en bois de frêne et des échelons du même bois; la distance entre les échelons variait de $0^m,25$ à $0^m,40$ pour les grandes échelles servant aux hommes, et cette distance, pour les échelles servant aux petits élèves, variait de $0^m,10$ à $0^m,25$. Je n'avais jamais vu ces engins placés autrement qu'inclinés. En 1848, date de la fondation de la gymnastique dans les hôpitaux, pour faciliter les exercices aux petits malades, j'ai fait placer pour la première fois ces échelles horizontalement, en donnant aux montants une forme ovale, afin que les petites mains des enfants pussent s'y fixer avec plus de facilité. Plus tard, pour rendre ces montants encore plus faciles à saisir, je les ai fait établir à gorge, le dessus étant arrondi et n'ayant que $0^m,035$ d'épaisseur, avec une épaisseur de $0^m,05$ à $0^m,07$ au-dessous. La largeur des montants varie de $0^m,06$ à $0^m,10$, suivant la longueur de l'échelle. Cette forme de montant d'échelle est la mieux appropriée pour recevoir les mains des enfants. Toutes les écoles communales et municipales de filles et de garçons de la ville de Paris sont pourvues d'échelles établies de cette façon. ‖ *Échelle orthopédique.* Je n'avais jamais entendu parler ni lu dans aucun manuel la description d'un appareil de ce genre lorsque j'en ai fait établir pour la première fois, en 1848, à l'hôpital des Enfants. Depuis cette époque, cette machine rend de grands services dans les hôpitaux pourvus de gymnases. Depuis quelque temps, toutes les écoles communales de filles de la ville de Paris sont munies d'une échelle semblable, et les heureux effets des exercices qu'elles permettent d'exécuter sont aujourd'hui constatés. ‖ Dans quelques gymnases, on a établi des *échelles cintrées;* elles font un bon effet dans le fond d'un gymnase. M. le professeur Triat en possédait une collection très variée. ‖ *Échelle de Bois-Rosé.* M. le colonel Amoros reproduit, à propos de cet engin, une anecdote très curieuse, à la page 227 du deuxième volume de sa *Méthode.* Elle est extraite des mémoires de Sully; en voici le titre : *Reprise du fort de Fécamp, sur la côte de Caux, en Normandie, en* 1593, *par le sieur Bois-Rosé, officier.* Il est assez difficile de se rendre compte de l'exploit accompli par cet officier au moyen d'un gros câble que deux soldats du fort avaient attaché à une embrasure. Après avoir fixé à ce câble, de distance en distance, de courts bâtons pour poser les pieds, Bois-Rosé réussit, par une nuit très noire, à faire monter 50 hommes armés à plus de 200 mètres de hauteur; il s'empara ainsi du fort, raconte l'histoire. ‖ *Échelle amorosienne ou à consoles,* Corde à laquelle M. Amoros a fait fixer de distance en distance de petits supports en bois tournés sur lesquels on pose les pieds; la distance ordinaire d'un support à l'autre est de $0^m,30$. ‖ *Échelle ou Corde à étriers fixes.* On trouvera la description de cet engin dans la *Gymnastique* de M. Laisné. ‖ *Échelle de corde et de bois,* Échelle généralement composée de deux montants en corde et d'échelons en bon bois de frêne. Il y en a de très petites et surtout de très étroites. On en établit même avec de très petits montants en fil de fer, avec des échelons de même métal.

ÉCHELONNER, v. a. T. d'art milit. Disposer d'espace en espace, ranger en échelons : *Échelonner un corps d'infanterie.*

ÉCHINE, s. f. L'épine du dos, la partie de l'homme ou de l'animal qui prend depuis la nuque jusqu'au croupion.

ÉCHINER, v. a. Rompre l'échine, assommer, éreinter.

ÉCHO, s. m. Répétition du son lorsqu'il frappe contre un corps qui le renvoie plus ou moins distinctement, ou ce qui produit cette répétition; le lieu où elle se fait. Il y a, dans l'orgue, un jeu qu'on nomme le *jeu de l'écho.*

ÉCLAIREUR, s. m. T. de guerre. Celui qui va à la découverte. Petit détachement qu'on envoie pour visiter le pays dans lequel on veut s'avancer.

ÉCLISSE, s. f. Petite planche de bois ou de carton, que l'on applique le long d'un membre fracturé, pour contenir les os dans une situation fixe : *Mettre, ôter des éclisses.*

ÉCLISSER, v. a. Mettre des éclisses à un membre fracturé.

ÉCŒURER, v. a. Faire perdre cœur, dégoûter. Il se dit particulièrement des boissons, des aliments fades : *L'huile de ricin écœure.*

ÉCORCHURE, s. f. Enlèvement de la peau en quelque partie du corps.

ÉCRASER, v. a. Aplatir, briser quelque chose par un grand poids, par un coup violent. ‖ Par extension, Fatiguer extrêmement.

ÉCRIER (S'), v. pron. Faire un grand cri, une exclamation : *S'écrier de frayeur.*

ÉCROUELLES, s. f. pl. Maladie chronique dans laquelle le système lymphatique est particulièrement affecté; elle se manifeste par la dégénérescence tuberculeuse des glandes

superficielles, et spécialement des glandes du cou. Le mot scientifique est *scrofules.*

ÉCU, s. m. Espèce de bouclier que portaient autrefois les chevaliers : *Il avait son écu percé de traits. Combattre avec la lance et l'écu.*

ÉCUEIL, s. m. Bas-fond dangereux pour les navires. ‖ Se dit figurément des Choses dangereuses pour la vertu, l'honneur, la fortune, la réputation, etc.

ÉCUYER, s. m. Homme qui suivait et accompagnait un chevalier, qui portait son écu, et lui aidait à prendre ses armes et à se désarmer.

ECZÉMA, s. m. T. de méd. Affection cutanée, caractérisée par de petites vésicules très rapprochées les unes des autres.

ÉDIFIER, v. a. Construire. ‖ Fig., Porter au bien par ses exemples; donner bonne opinion de soi.

ÉDILE, s. m. Magistrat romain qui avait droit d'inspection sur les jeux, les édifices, etc.

ÉDUCATION, s. f. Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales : *Bonne, mauvaise éducation.*

EFFARER, v. a. Troubler tellement une personne que son air et ses yeux ont quelque chose de hagard.

EFFÉMINÉ, part. passé. Amolli, faible comme une femme : *Homme efféminé. Cœur efféminé. Mine efféminée. Visage efféminé. Air efféminé.*

EFFÉMINER, v. a. Rendre faible, amollir.

EFFORCER (S'), v. pron. Employer toute sa force à faire quelque chose : *S'efforcer de soulever un fardeau.*

EFFORT, s. m. Déploiement de force physique ou morale : *Grand effort. Léger effort. Faire un dernier effort. Les ennemis ont fait un grand effort pour emporter cette place.*

EFFRAYER, v. a. Donner de la frayeur, épouvanter. ‖ Avec le pron. personnel, S'étonner, être saisi de frayeur : *Il s'effraye de peu de chose.*

EFFRÉNÉ, ÉE, adj. Qui est sans frein, sans retenue : *Luxe effréné. Ambition effrénée.*

EFFROI, s. m. Grande frayeur, terreur, épouvante : *Porter l'effroi chez l'ennemi.*

EFFRONTÉ, ÉE, adj. Impudent, qui n'a honte de rien : *Gamin effronté.*

EFFRONTERIE, s. f. Impudence, étrange effronterie.

EFFROYABLE, adj. des deux genres. Qui cause de l'effroi, de l'horreur.

EFFROYABLEMENT, adv. D'une manière effroyable.

EFFUSION, s. f. Épanchement : *Il y eut une grande effusion de sang dans ce combat.* ‖ Fig. *Effusion du cœur,* Vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié.

ÉGALITÉ, s. f. Uniformité : *L'égalité d'un mouvement. L'égalité de l'esprit, du cœur. Grande égalité de conduite.*

ÉGARD, s. m. Déférence, marque d'estime, de considération : *La connaissance des égards dus à chacun est une partie essentielle de la bonne éducation.*

ÉGARER, v. a. Fourvoyer, mettre, tirer hors du droit chemin. ‖ Fig. Jeter dans l'erreur : *Égarer l'esprit.*

ÉGAYER, v. a. Réjouir, rendre gai : *Égayer la conversation.* ‖ Faire ce qu'on peut pour distraire un malade.

ÉGIDE, s. f. Bouclier. ‖ Au fig., Ce qui met à couvert : *Sa protection m'a servi d'égide contre mes ennemis. Il me sert d'égide. Il est mon égide.*

ÉGOÏSME, s. m. Vice de l'homme qui rapporte tout à soi.

ÉGOÏSTE, s. des deux genres. Celui ou celle qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGOSILLER (S'), v. pron. Se faire mal à la gorge à force de crier.

ÉGRATIGNER, v. a. Déchirer, écorcher légèrement, particulièrement avec les ongles.

ÉGRATIGNURE, s. f. Légère blessure qui se fait en égratignant.

ÉGRILLARD, ARDE, adj. Vif, éveillé, gaillard : *Il a l'air bien égrillard. Il est d'une humeur égrillarde.*

ÉGUEULEMENT, s. m. T. d'artill. Altération à la bouche des pièces d'artillerie, qui provient du boulet lorsqu'il sort du canon, ou bien de l'alliage de la pièce qui se trouve trop doux.

EH, interj. d'admiration, de surprise, etc.

ÉHONTÉ, ÉE, adj. Qui est sans honte, sans pudeur : *Femme éhontée.*

ÉJACULATION, s. f. T. d'anat. Action d'éjaculer.

ÉJACULER, v. a. Lancer avec force hors de soi.

ÉLAN, s. m. Mouvement subit, avec effort pour s'élancer : *Prendre son élan.*

ÉLANCEMENT, s. m. Impression que fait, en quelque partie du corps, une douleur subite, aiguë et de peu de durée, provenant d'une cause interne.

ÉLANCÉ, ÉE, part. passé. Mince. ‖ *Taille élancée,* Taille svelte, dégagée et bien prise.

ÉLANCER, v. a. Pousser, lancer en avant avec impétuosité. ‖ Avec le pron. personnel, Se porter avec élan : *Il s'élança au travers des ennemis.*

ÉLÉGANCE, s. f. Se dit d'une certaine grâce

dans les formes, des productions de la nature et de l'art : *L'élégance des formes, des contours. L'élégance de la taille.*

ÉLÉGANT, ANTE, adj. Qui a de l'élégance.

ÉLÉVATION, s. f. Action d'élever, augmentation. ‖ *L'élévation du pouls,* Accélération de la circulation du sang. ‖ *Élévation de la voix,* Ton de voix plus haut que celui qu'on prend habituellement. ‖ Mouvement vif et affectueux de l'âme, du cœur : *Une grande élévation dans les sentiments, dans l'esprit.*

ÉLEVER, v. a. Hausser, mettre plus haut. ‖ En mus., *Élever le ton d'un morceau,* Transposer un morceau pour qu'il soit exécuté sur un ton plus haut que celui dans lequel il a été composé. ‖ Fig. *Élever l'âme, l'esprit,* Les fortifier, les ennoblir.

ÉLITE, s. f. Ce qu'il y a de meilleur et de plus digne d'être choisi : *Troupe d'élite. Soldats d'élite. Compagnie d'élite. Une âme d'élite.*

ÉLOQUENCE, s. f. L'art, le talent de bien dire : *Il y avait dans le ton de sa voix, dans son regard, je ne sais quelle éloquence plus forte que ses paroles mêmes. La physionomie, le geste ont leur éloquence. Les faits ont leur éloquence.*

ÉLUDER, v. a. Éviter avec adresse, au lieu de répondre nettement.

ÉMACIÉ, ÉE, adj. T. de méd. Qui est très amaigri : *Sa figure était pâle, émaciée.*

ÉMANATION, s. f. Action d'émaner : *Des émanations fétides, pestilentielles.*

ÉMANCIPER, v. a. Affranchir. ‖ Avec le pron. personnel, Sortir des bornes du devoir, de la bienséance, ne pas garder la mesure nécessaire ou convenable.

ÉMANER, v. n. S'exhaler, produire des miasmes ou des odeurs délétères.

EMBARRAS, s. m. Encombrement. ‖ Difficulté. ‖ Trouble des fonctions naturelles : *Embarras gastrique.*

EMBARRASSANT, ANTE, adj. Qui cause de l'embarras, qui est incommode, gênant.

EMBARRASSER, v. a. Causer de l'embarras, encombrer, obstruer.

EMBOÎTER, v. a. Enchâsser l'un dans l'autre. ‖ *Emboîter le pas,* Se dit, dans les exercices de l'infanterie, lorsque les soldats marchent les uns derrière les autres. ‖ Avec le pron. personnel, S'enchâsser : *La tête de cet os s'emboîte dans la cavité de tel autre.*

EMBOLIE, s. f. T. de méd. Obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot formé dans un vaisseau plus grand.

EMBONPOINT, s. m. Bon état, ou bonne habitude du corps. Se dit surtout des personnes un peu grasses.

EMBOUCHER, v. a. Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons : *Emboucher une trompette, une flûte, un cor.* ‖ Fig. et pop., *Être mal embouché,* Avoir l'habitude de parler impertinemment, de dire des injures ou des paroles inconvenantes.

EMBOUCHOIR, s. m. Bout d'une trompette ou d'un cor, qui se sépare de l'instrument et qu'on y adapte lorsqu'on veut en tirer des sons. On dit plus ordinairement *embouchure.*

EMBOUCHURE, s. f. Synonyme d'*embouchoir.* ‖ *Embouchure de trompette, de flûte, de flageolet,* La partie de ces instruments que l'on met dans la bouche pour en jouer.

EMBRASER, v. a. Mettre en feu. ‖ Fig. Enflammer, animer. ‖ Avec le pron. personnel, Prendre feu : *Les jeunes cœurs s'embrasent vite.*

EMBRASSADE, s. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSER, v. a. Serrer, étreindre avec les deux bras : *Embrasser ses enfants.*

EMBRASURE, s. f. Ouverture qu'on pratique dans les batteries, dans les bastions et sur les murailles des places fortes pour tirer le canon.

EMBRIGADER, v. a. Organiser en brigades; réunir deux régiments pour en former une brigade.

EMBROUILLER, v. a. Mettre de la confusion. ‖ Avec le pron. personnel, Perdre le fil de ses idées : *Il s'embrouilla dans sa réponse.*

EMBRYON, s. m. T. d'anat. Fœtus qui commence à se former dans le ventre de la mère.

EMBÛCHE, s. f. Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, pour lui nuire.

EMBUSCADE, s. f. T. de guerre. Endroit où l'on se cache pour surprendre l'ennemi. ‖ Troupe de gens armés cachés pour surprendre les ennemis : *Tomber dans une embuscade.*

EMBUSQUER, v. a. Mettre en embuscade.

ÉMÉRITE, adj. des deux genres. Se dit de celui qui, ayant exercé un emploi pendant un certain temps, le quitte pour jouir des honneurs et de la récompense dus à ses services. ‖ Qui a une grande expérience.

ÉMERSION, s. f. Action d'un corps qui s'élève à la surface d'un fluide.

ÉMERVEILLER, v. a. Donner de l'admiration, étonner : *Son adresse nous émerveilla.*

ÉMÉTIQUE, s. m. Vomitif : *Grain d'émétique.*

ÉMEUTE, s. f. Tumulte, soulèvement dans le peuple.

ÉMEUTIER, s. m. Celui qui prend part à une sédition.

ÉMINENCE, s. f. Élévation de terrain. ‖ Se dit, en terme d'anat., pour Saillie : *Les éminences des os.*

ÉMINENT, ENTE, adj. Excellent, qui surpasse les autres : *Grade éminent.*

ÉMISSION, s. f. Action par laquelle une chose est poussée, lancée au dehors. ‖ *Emission sanguine*, Saignée locale ou générale.

EMMÉNAGOGUE, adj. des deux genres. Qui est propre à provoquer le flux menstruel : *L'armoise est emménagogue.*

ÉMOI, s. m. Émotion, souci, inquiétude.

ÉMOLLIENT, ENTE, adj. T. de méd. Qui relâche et adoucit. Se dit des remèdes qui ont pour effet de ramollir.

ÉMONCTOIRE, s. m. Orifice du corps par lequel se rejettent les humeurs surabondantes ou nuisibles : *Les pores, les narines, les oreilles, la bouche, etc., sont des émonctoires.*

ÉMOTION, s. f. Altération, trouble, mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie, etc. ‖ Sentiment de trouble intérieur.

ÉMOUSTILLER, v. a. Exciter à la gaieté, mettre en bonne humeur.

ÉMOUVANT, ANTE, adj. Qui émeut, qui fait naître de vives émotions.

ÉMOUVOIR, v. a. Causer de l'émotion : *Être ému de compassion. Être ému de joie. Être fort ému.* ‖ Avec le pron. personnel, Éprouver de l'émotion : *S'émouvoir à la vue d'un accident, d'un péril.*

EMPALER, v. a. Se dit en parlant d'un supplice barbare, usité chez les Turcs, et qui consiste à enfoncer dans le corps, par le fondement, un pieu arrondi.

EMPARER (S'), v. pron. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper, l'envahir : *Les ennemis s'emparèrent de la place par surprise.*

EMPAUMER, v. a. Recevoir une balle, un éteuf, à plein dans le milieu de la paume de la main, de la raquette ou du battoir, et le pousser fortement.

EMPAUMURE, s. f. La partie d'un gant qui couvre la paume de la main.

EMPESTER, v. a. Infecter de la peste, d'un mal contagieux.

EMPHYSÈME, s. m. T. de méd. Tuméfaction causée par l'introduction de l'air ou par le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire.

EMPIRIQUE, adj. des deux genres. Qui ne s'attache qu'à l'expérience, sans suivre la méthode ordinaire de l'art.

EMPIRISME, s. m. Médecine qui est fondée uniquement sur l'expérience et qui rejette toute théorie.

EMPORTEMENT, s. m. Mouvement déréglé violent, causé par quelque passion. ‖ Colère.

EMPRESSÉ, ÉE, adj. Qui agit avec ardeur, qui se donne beaucoup de mouvement pour le succès de ce qu'il a entrepris.

EMPYÈME, s. m. T. de méd. Amas de pus dans quelque cavité du corps, et particulièrement dans la poitrine.

ÉMULATEUR, s. m. Personne animée d'un sentiment d'émulation.

ÉMULATION, s. f. Sentiment qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un : *L'émulation est un puissant stimulant pour l'étude.*

ÉMULE, s. m. Concurrent, rival, personne qui a un mérite égal à celui d'une autre dans quelque art : *C'était mon émule à l'école.*

ÉMULGENT, ENTE, adj. T. d'anat. Se dit des artères qui portent le sang dans les reins, et des veines qui des reins le rapportent au cœur.

ENCÉPHALE, s. m. T. d'anat. L'ensemble des organes qui sont contenus dans la cavité du crâne : *Maladie de l'encéphale.*

ENCÉPHALIQUE, adj. Qui a rapport à l'encéphale.

ENCHANTER, v. a. Charmer par des sons, par des paroles. Se dit de tout ce qui cause un vif plaisir, ou une grande admiration, etc.

ENCHIFRÈNEMENT, s. m. Embarras dans le nez, causé par un rhume de cerveau.

ENCHYMOSE, s. f. T. de méd. Afflux du sang dans les vaisseaux cutanés.

ENCLOUER, v. a. Enfoncer avec force un clou dans la lumière d'un canon.

ENCOCHER, v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche.

ENCOURAGER, v. a. Donner, inspirer du courage. ‖ Inciter : *Encourager des soldats par une exhortation. L'exemple du général encouragea l'armée.*

ENDOLORIR, v. a. Rendre douloureux : *La marche avait endolori ses pieds.*

ENDORMIR, v. a. Plonger dans le sommeil. ‖ Fig. Ennuyer, fatiguer jusqu'à provoquer le sommeil. ‖ Amuser quelqu'un afin de le tromper et de l'empêcher d'agir : *Endormir la vigilance.*

ENDURCIR, v. a. Rendre dur. ‖ Par extension, Rendre fort, rendre robuste : *Le travail endurcit le corps.*

ENDURER, v. a. Souffrir : *Endurer du froid. Endurer la faim, la soif.*

ÉNERGIE, s. f. Force, vertu, puissance agissante : *L'énergie musculaire.*

ÉNERGIQUE, adj. des deux genres. Qui a de l'énergie : *Un homme énergique.*

ÉNERVER, v. a. Affaiblir par la débauche : *Le trop grand usage du vin est capable d'énerver un homme.* ‖ Fig. Amollir, efféminer.

ENFANTER, v. a. Mettre un enfant au

monde. ‖ Produire, créer : *Enfanter un chef-d'œuvre.*

ENFERRER, v. a. Percer avec une épée, une pique, une hallebarde, un épieu, etc. ‖ Avec le pron. personnel, Se percer avec l'épée de son adversaire : *Il s'enferra dès le début.*

ENFONCER, v. a. Faire entrer, faire pénétrer, culbuter : *Enfoncer un bataillon. Enfoncer un escadron. Enfoncer les rangs.*

ENGAGEMENT, s. m. Action d'engager. ‖ Se dit de l'Enrôlement volontaire d'un soldat. ‖ Se dit aussi d'un Combat, et surtout d'un combat qui a lieu entre des corps détachés.

ENGAGER, v. a. Donner un gage; enrôler; commencer. ‖ *Engager le combat*, Le provoquer, commencer l'attaque. ‖ En terme d'escrime, *Engager le fer*, Saisir avec le fort de son épée le faible de celle de l'adversaire.

ENGELURE, s. f. Enflure aux pieds ou aux mains causée par le froid.

ENGIN, s. m. Machine, instrument. On en construit de bien des formes en gymnastique. ‖ *Engins de guerre*, Se dit des machines dont on se servait à la guerre, avant l'usage des canons. Il se dit aussi des Instruments de guerre dont se servent les modernes.

ENGORGER, v. a. Obstruer, boucher un canal. ‖ Se dit en médecine de ce qui cause de l'embarras dans les vaisseaux de quelque partie du corps : *Le sang engorgeait les vaisseaux.*

ENGOUER, v. a. Embarrasser, empêcher le passage du gosier. ‖ Avec le pron. personnel, Embarrasser son propre gosier : *A force de crier, il s'engoua. Il buvait et mangeait si avidement qu'il s'est engoué.*

ENGOURDIR, v. a. Rendre comme perclus, endormir une partie du corps : *Le froid engourdit les mains. L'oisiveté engourdit l'esprit. La mollesse engourdit le courage.*

ENHARDIR, v. a. Rendre hardi, encourager.

ENHARMONIQUE, adj. des deux genres. T. de mus. Qui procède par intervalles moindres que le demi-ton.

ENIVREMENT, s. m. État d'une personne ivre, exaltée par une passion : *Se laisser aller à l'enivrement de la gloire.*

ENJAMBER, v. n. Étendre la jambe plus qu'à l'ordinaire, pour franchir quelque obstacle : *Enjamber une rigole.*

ENJOUÉ, ÉE, adj. Qui a de la gaieté : *Humeur enjouée. Esprit enjoué. Air enjoué.*

ENKYSTÉ, ÉE, adj. T. de méd. Se dit d'une matière, d'une tumeur, d'un corps étranger qui se trouve enfermé dans une membrane particulière qu'on appelle *kyste.*

ENNEMI, IE, s. Celui, celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à quelqu'un. ‖ Se dit absolument de ceux avec lesquels on est en guerre : *Repousser l'ennemi. Nous avons battu les ennemis.*

ENNUI, s. m. Lassitude, langueur, fatigue d'esprit : *L'oisiveté engendre l'ennui.*

ENNUYER, v. a. Causer de l'ennui, fatiguer l'esprit par quelque chose d'insignifiant, de monotone, de déplaisant ou de trop long.

ENRAGÉ, ÉE, adj. Qui a la rage. ‖ Fig. Violent, très ardent : *Se battre comme un enragé. Crier comme un enragé.*

ENRAGER, v. n. Être saisi de la rage.

ENRÉGIMENTER, v. a. Former un régiment de plusieurs hommes et de plusieurs compagnies : *Enrégimenter des conscrits.*

ENRHUMER, v. a. Causer du rhume.

ENROUER, v. a. Rendre la voix rauque, moins nette et moins libre qu'à l'ordinaire.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre, ou simultanément. ‖ En terme de mus. et substantiv., *Morceau d'ensemble*, Morceau à diverses parties chanté par plusieurs voix.

ENTAILLE, s. f. Coupure faite dans les chairs : *Il a reçu un coup de sabre qui lui a fait une grande entaille.*

ENTENDEMENT, s. m. Faculté par laquelle l'âme conçoit.

ENTÉRITE, s. f. T. de méd. Inflammation des intestins.

ENTÊTEMENT, s. m. Attachement opiniâtre d'une personne à ses opinions, à ses goûts : *Montrer un étrange entêtement.*

ENTHOUSIASME, s. m. Mouvement de l'âme qui excite à des actes de courage, de dévouement : *L'enthousiasme guerrier. L'enthousiasme patriotique.*

ENTONNER, v. a. Verser dans un tonneau. ‖ En mus., Chanter les premières notes ou les premières paroles d'un morceau; mettre un air sur le ton : *Entonner une chanson à boire.*

ENTORSE, s. f. Extension violente des ligaments, et, en général, des parties molles qui entourent une articulation. ‖ Particulièrement, Foulure du pied.

Je pense que les lecteurs me sauront gré de rapporter ici une observation du docteur Tissot, extraite de sa *Gymnastique médicale et chirurgicale*, publiée en 1780 (page 255) :

« On a proposé bien des moyens de guérison pour l'entorse. Il en est un auquel on n'a peut-être pas assez souvent recours : c'est une espèce de pétrissage que l'on ferait de la partie affectée. En broyant, pour ainsi dire (cependant avec une certaine précaution), en triturant les sucs visqueux arrêtés dans les ligaments des articulations, on donne à la circulation une activité qu'elle allait perdre;

on empêche que tous ces ligaments ne fassent, pour ainsi dire, une masse obstruée, dans laquelle le mouvement se perdrait tout à fait. Ne sait-on pas qu'on fait tous les jours disparaître des ganglions assez considérables en se contentant de les pétrir plusieurs fois dans la journée? »

ENTOURNURE, s. f. T. de tailleur. Partie d'un vêtement qui tient à la manche. ‖ *Être gêné dans les entournures*, Se présenter gauchement, se sentir mal à l'aise vis-à-vis de quelqu'un.

ENTR'ACCORDER (S'), v. réciproque. S'accorder ensemble, se mettre de bonne intelligence.

ENTR'AIDER (S'), v. pron. S'aider mutuellement : *Les hommes doivent s'entr'aider.*

ENTR'AIMER (S'), v. pron. S'aimer réciproquement : *S'entr'aimer comme des frères.*

ENTRAIN, s. m. Chaleur, gaieté naturelle et communicative : *Avoir beaucoup d'entrain.*

ENTRAÎNEMENT, s. m. Action d'entraîner. ‖ Particulièrement, Mode d'éducation spécial au cheval de course, qu'on ne peut faire courir sans qu'il ait été entraîné. La pratique principale de l'entraînement consiste dans des courses suivies de soins qui ont pour but de débarrasser le cheval de son superflu et de lui apprendre à courir. L'emploi des purgatifs paraît indispensable au succès de l'opération. C'est par une sorte de préparation analogue à l'entraînement qu'on dispose les boxeurs, les coureurs, à soutenir les violents efforts qu'ils doivent faire. Dans l'antiquité, le régime des athlètes n'était pas non plus sans analogie avec la pratique de l'entraînement.

ENTRAÎNER, v. a. Traîner avec soi; séduire. ‖ Se dit aussi en parlant des chevaux que l'on prépare en vue des courses.

ENTRECHAT, s. m. T. de danse. Espèce de saut énergique pendant lequel on croise rapidement les pieds à plusieurs reprises. Un *entrechat quatre* consiste à passer, pendant qu'on est en l'air (et il en est de même pour tous les entrechats), le pied droit derrière le pied gauche et à le ramener devant en rejoignant le sol. Un *entrechat six* consiste à porter le pied droit derrière le gauche, puis en avant, puis encore en arrière. Pour un *entrechat huit*, le pied droit doit passer deux fois derrière et deux fois devant; pour un *entrechat douze*, le pied droit doit faire son mouvement trois fois derrière et trois fois devant. Ce dernier entrechat est rarement exécuté, et il ne peut l'être que par un danseur de profession. Il est superflu de dire que, pendant l'action du pied droit, le pied gauche agit de même en sens inverse. Il est regrettable que cet exercice ne soit plus pratiqué dans les danses de nos jours, car il contribuait très efficacement à établir la rectitude des formes du corps.

ENTRE-FRAPPER (S'), v. réciproque. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT, s. m. Manière adroite de se conduire dans le monde, dans la société : *Manquer d'entregent.*

ENTRE-POUSSER (S'), v. réciproque. Se pousser l'un l'autre.

ENTRE-RÉPONDRE (S'), v. réciproque. Se répondre l'un à l'autre : *Ces deux chœurs de musique s'entre-répondaient.*

ENTRE-SECOURIR (S'), v. réciproque. Se secourir mutuellement : *Les troupes sont bien postées pour s'entre-secourir.*

ENTRETENIR, v. a. Tenir en état, conserver : *Les bons offices entretiennent l'amitié.* ‖ S'emploie aussi avec le pron. personnel : *Faire tous les jours des armes pour s'entretenir la main.*

ENTRE-TUER (S'), v. pron. Se tuer l'un l'autre : *Les Romains prenaient un cruel plaisir à voir des hommes s'entre-tuer dans le Cirque.*

ENVENIMER, v. a. Infecter de venin, irriter : *Envenimer une blessure. Il a envenimé sa plaie en la grattant.* ‖ Fig., *Envenimer une querelle*, La rendre plus vive, plus difficile à apaiser.

ENVI (À L'), loc. adv. Avec émulation, avec rivalité, à qui mieux mieux.

ÉPANCHEMENT, s. m. Effusion. ‖ En méd., Écoulement, extravasation plus ou moins considérable de quelque humeur dans une partie du corps qui n'est pas destinée à la contenir.

ÉPANOUISSEMENT, s. m. Action de se développer, de s'ouvrir. ‖ Par extension, Action de rire, de se réjouir de quelque chose. ‖ En anat., Se dit des nerfs, des fibres, des vaisseaux : *La rétine est un épanouissement d'un faisceau de nerfs.*

ÉPAULE, s. f. Partie du corps qui est au-dessous du cou et qui se joint au bras dans l'homme. ‖ Fig., *Donner un coup d'épaule*, Venir au secours de quelqu'un.

ÉPAULÉE, s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose.

ÉPAULER, v. a. Rompre l'épaule, ou démettre, disloquer l'épaule : *Ce cheval s'est épaulé.* ‖ En terme de guerre, *Épauler les troupes*, Les mettre à l'abri du canon par un épaulement. ‖ *Épauler un fusil*, L'appuyer contre l'épaule pour tirer.

ÉPÉE, s. f. Arme offensive et défensive que

l'on porte à son côté. ‖ Dans un sens absolu, signifie L'état des gens de guerre, l'état militaire. ‖ *La robe et l'épée*, s'emploie pour désigner Les avocats et les militaires.

ÉPERDU, UE, adj. Qui est fort agité, qui a l'esprit troublé par la crainte ou par quelque autre passion.

ÉPICRÂNE, s. m. T. d'anat. L'ensemble des parties qui environnent le crâne.

ÉPICURIEN, s. m. Sectateur d'Épicure, et, par extension, Voluptueux, homme qui ne songe qu'à son plaisir.

ÉPIDÉMIE, s. f. T. de méd. Maladie qui attaque, en même temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes.

ÉPIDERME, s. m. Membrane légère et transparente qui couvre la peau et en fait partie.

ÉPIGASTRE, s. m. T. d'anat. La partie moyenne et supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à l'épigastre : *Artère, veine épigastrique.*

ÉPIGLOTTE, s. f. T. d'anat. Cartilage de forme ovale, placé à la partie supérieure du larynx, derrière la base de la langue et spécialement destiné à recouvrir exactement la glotte au moment de la déglutition.

ÉPILEPSIE, s. f. Mal caduc, haut mal, affection nerveuse caractérisée par des attaques, dans lesquelles le malade tombe sans connaissance et éprouve des convulsions violentes accompagnées de coma : *Les exercices gymnastiques convenablement appropriés et employés à temps peuvent guérir de l'épilepsie.*

ÉPILEPTIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à l'épilepsie; qui est atteint de cette maladie : *Convulsions épileptiques.*

ÉPINETTE, s. f. Instrument de musique et à cordes de fil d'archal, plus petit qu'un clavecin : *Le piano a remplacé l'épinette.*

ÉPINIÈRE, adj. f. T. d'anat. Qui appartient à l'épine du dos : *La moelle épinière.*

ÉPIPLOON, s. m. T. d'anat. Grand repli du péritoine, qui flotte au devant de l'intestin grêle. ‖ On donne aussi ce nom à quelques Autres replis de moindre étendue qui unissent des viscères entre eux.

ÉPISSER, v. a. Réunir deux bouts de corde en les entrelaçant : *Épisser un câble.*

ÉPISSOIR, s. m. Instrument en forme de poinçon, avec lequel on ouvre les cordages qu'on veut épisser.

ÉPISSURE, s. f. Assemblage de deux bouts de corde : *Faire une épissure.*

ÉPOUMONER, v. a. Fatiguer les poumons : *Cette lecture m'a époumoné.*

ÉPOUVANTER, v. a. Causer de l'épouvante : *La marche de cette armée a épouvanté tout le pays.*

ÉQUILIBRE, s. m. État des corps maintenus en repos sous l'influence de plusieurs forces qui se contre-balancent exactement : *Équilibre stable. Équilibre instable. Les deux plateaux d'une balance juste se font exactement équilibre.*

ÉQUILIBRER, v. a. Mettre, tenir en équilibre : *Équilibrer ses recettes et ses dépenses.*

ÉQUITATION, s. f. L'art de monter à cheval.

ÉRAFLER, v. a. Écorcher légèrement la peau.

ÉRECTEUR, adj. et s. m. T. d'anat. Se dit des muscles qui servent à redresser certaines parties : *Les muscles érecteurs*, ou simplement : *Les érecteurs.*

ÉRECTILE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui est susceptible d'érection : *Tissu érectile.*

ÉRECTION, s. f. Se dit, en méd., de l'action par laquelle certaines parties molles du corps se gonflent, se durcissent et se redressent.

ÉREINTER, v. a. Fouler ou rompre les reins par une trop grosse charge ; fatiguer à l'excès : *Un travail trop prolongé nous éreinte.*

ÉRÉSIPÈLE, s. m. T. de méd. Affection aiguë inflammatoire, caractérisée par une rougeur bien circonscrite ainsi que par la dureté et le gonflement de la peau, qui est en même temps le siège d'une douleur.

ÉRÉTHISME, s. m. T. de méd. Excitation, tension violente des fibres.

ÉRUCTATION, s. f. T. de méd. Action de rendre par la bouche, et avec un bruit désagréable, les gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUPTION, s. f. Sortie prompte et avec effort. ‖ Se dit, en méd., d'une Évacuation subite et abondante de sang, de pus, de vents. ‖ Se dit aussi de la sortie d'une multitude de taches, de boutons : *Éruption causée par la petite vérole.*

ESCABEAU, s. m. Siège de bois sans bras ni dossier : *Monter sur un escabeau.*

ESCADRON, s. m. Troupe de cavalerie composée d'une ou de plusieurs compagnies.

ESCALADE, s. f. Assaut à l'aide d'échelles. On trouvera, dans la *Gymnastique* de M. Laisné, la description de plusieurs genres d'escalades sans échelles, qui ont été mis en application en présence de MM. les généraux inspecteurs à l'École polytechnique.

ESCAMPER, v. n. Se retirer, s'enfuir en grande hâte.

ESCAMPETTE, s. f. Usité seulement dans cette locution : *Prendre de la poudre d'escampette*, S'enfuir.

ESCAPADE, s. f. Échappée; action de man-

quer à son devoir pour aller se divertir : *Il a fait toutes sortes d'escapades dans sa jeunesse.*

ESCARMOUCHE, s. f. Combat entre de petits détachements ou entre des tirailleurs.

ESCARPE, s. f. T. de fortif. Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place : *La contrescarpe est du côté opposé à l'escarpe, c'est-à-dire du côté des champs.*

ESCARPOLETTE, s. f. Siège suspendu par des cordes et sur lequel on se place pour être balancé : *Le jeu de l'escarpolette.*

ESCLANDRE, s. m. Bruit, éclat scandaleux provenant de quelque acte ou accident fâcheux : *Causer de l'esclandre.*

ESCOPETTE, s. f. Arme à feu, espèce de fusil de guerre ou de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière. Cette arme n'est plus en usage.

ESCOPETTERIE, s. f. Salve, décharge de plusieurs escopettes. Inusité aujourd'hui.

ESCORTE, s. f. Troupe armée qui accompagne une personne, un convoi, des bagages, pour protéger, défendre pendant la marche : *Bonne escorte. Marcher sous escorte. Notre escorte fut attaquée.*

ESCOUADE, s. f. Fraction d'une compagnie de gens de guerre.

ESCOUSSE, s. f. Mouvement, élan, course qu'on prend de quelque distance pour mieux sauter, pour s'élancer avec force et agilité. Presque inusité aujourd'hui.

ESCRIME, s. f. Art de faire des armes; exercice par lequel on apprend à se battre à l'épée ou au sabre : *Salle d'escrime. Maître d'escrime.*

ESCRIMER, v. a. S'exercer à faire des armes. ‖ S'emploie le plus souvent avec le pron. personnel.

É-SI-MI. Ancien terme de mus. par lequel on désignait le ton de *mi : Cet air est en é-si-mi.*

ESPADON, s. m. Grande et large épée qu'on tenait à deux mains : *Jouer de l'espadon.*

ESPIÈGLE, adj. et s. des deux genres. Fin, subtil, éveillé : *Tour d'espiègle.*

ESPIÈGLERIE, s. f. Petite malice que fait un enfant vif et éveillé.

ESPINGOLE, s. f. Gros fusil court, dont le canon est fort évasé et que l'on charge de plusieurs balles. Cette arme n'est plus employée.

ESPONTON, s. m. Arme d'hast, sorte de demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALE, s. f. Espèce de fronde dont on se servait anciennement dans les armées; baliste.

ESPRIT, s. m. L'ensemble des facultés intellectuelles. ‖ Au pluriel, Petits corps légers, subtils et nuisibles que l'on supposait doués de la faculté de porter la vie et le sentiment dans les diverses parties du corps : *Esprits vitaux.*

ESQUILLE, s. f. T. de chir. Petit fragment qui se détache d'un os fracturé ou carié.

ESQUINANCIE, s. f. Maladie qui fait enfler la gorge et qui empêche d'avaler, quelquefois même de respirer : *Mourir d'une esquinancie.*

ESQUIVER, v. a. Éviter adroitement quelque coup, quelque choc.

ESSOUFFLER, v. a. Mettre presque hors d'haleine par un mouvement violent : *Cette course l'a tout essoufflé.*

ESTAFILADE, s. f. Coupure faite avec une épée, un rasoir ou quelque autre instrument tranchant, principalement sur le visage.

ESTHÉTIQUE, s. f. Science qui a pour but de rechercher et de déterminer les caractères du beau dans les productions de la nature ou de l'art. ‖ S'emploie aussi adjectivement.

ESTIMABLE, adj. des deux genres. Qui mérite d'être estimé : *Homme estimable.*

ESTIME, s. f. Opinion favorable que l'on a de quelqu'un, fondée sur la connaissance de son mérite, de ses bonnes qualités, de ses vertus : *Être digne d'estime.*

ESTOC, s. m. Se disait autrefois d'Une épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer. ‖ Il se dit encore de la pointe d'une épée, d'un sabre, dans cette phrase familière : *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant.

ESTOMAC, s. m. Organe intérieur destiné à recevoir et à digérer les aliments : *L'estomac est un viscère. Bon estomac.*

ESTRAMAÇON, s. m. Sorte d'épée à deux tranchants qu'on portait autrefois. ‖ Il n'est plus usité que dans cette locution : *Un coup d'estramaçon*, Un coup du tranchant de l'épée.

ESTRAPADE, s. f. Supplice qui consistait à élever le patient à une hauteur plus ou moins grande et à le laisser tomber brusquement. ‖ *Double, triple estrapade*, Tour que font les danseurs de corde, en passant deux ou trois fois tout le corps entre leurs bras et la corde qu'ils tiennent.

ESTROPIER, v. a. Oter l'usage d'un membre, par coup ou par blessure : *Un coup de feu dans le genou l'a estropié.*

ÉTAPE, s. f. Lieu de gîte ou de repos des troupes en marche; distance que doivent parcourir les troupes avant d'atteindre le gîte ou

le lieu de repos. ‖ Provision de vivres et de fourrages que l'on distribue aux troupes lorsqu'elles sont en route.

ÉTENDARD, s. m. Enseigne de la cavalerie. ‖ Se dit par extension de Toutes sortes d'enseignes de guerre : *Suivre les étendards.*

ÉTERNUEMENT, s. m. Mouvement, effort subit et convulsif des muscles qui servent à l'expiration, dans lequel l'air, après une grande inspiration commencée et un peu suspendue, est chassé tout d'un coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTERNUER, v. n. Faire le mouvement involontaire qu'on appelle éternuement, et qui est excité par quelque picotement au fond des narines : *Le poivre en poudre fait éternuer.*

ÉTEUF, s. m. Petite balle dont on se sert pour jouer à la longue paume : *Prendre l'éteuf à la volée. Renvoyer l'éteuf.*

ETHMOÏDAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à l'ethmoïde : *Nerf ethmoïdal. Suture ethmoïdale. Sinus ethmoïdaux.*

ETHMOÏDE, adj. et s. m. T. d'anat. Os du crâne dont la lame supérieure est criblée de petits trous : *L'os ethmoïde. L'ethmoïde.*

ÉTIOLEMENT, s. m. Altération. ‖ Se dit, en méd., de l'affaiblissement morbide qu'éprouvent des individus placés dans un endroit où la lumière et l'air leur arrivent d'une manière très insuffisante.

ÉTIOLER, v. a. Faire tomber dans l'étiolement. ‖ Se dit avec le pron. personnel : *Un enfant s'étiole dans une chambre obscure et malsaine.*

ÉTIOLOGIE, s. f. Partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies.

ÉTIQUE, adj. des deux genres. Qui est dans un état d'étisie : *Devenir étique. Mourir étique.*

ÉTISIE, s. f. Phtisie, maladie qui dessèche et consume le corps : *Il est tombé en étisie. Être dans l'étisie.*

ÉTOUFFER, v. a. Suffoquer, faire perdre la respiration, faire mourir en privant d'air : *Autrefois, on étouffait entre des matelas les personnes atteintes de la rage.*

ÉTOUPILLE, s. f. T. d'artill. Petite mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'une pièce et qui sert d'amorce.

ÉTOURDERIE, s. f. Action d'étourdi, ou habitude de faire des actions d'étourdi : *Ne faire que des étourderies.*

ÉTOURDI, IE, adj. Qui agit sans réflexion, sans considérer ce qu'il fait.

ÉTOURDIR, v. a. Causer dans le cerveau un ébranlement qui trouble, qui suspend en quelque sorte la fonction des sens : *Étourdir quelqu'un d'un coup de poing.*

ÉTOURNEAU, s. m. Sansonnet. ‖ Fig. Homme étourdi : *C'est un étourneau.* Se dit d'un Jeune homme léger et inconsidéré.

ÉTRANGLER, v. a. Faire perdre la respiration ou la vie en pressant le gosier ou en le bouchant : *En Espagne, on étrangle les condamnés à mort.*

ÉTREINDRE, v. a. Embrasser, serrer fortement entre ses bras : *Étreindre sa mère.*

ÉTRIER, s. m. Anneau suspendu de chaque côté de la selle et sur lequel le cavalier pose le pied. ‖ En terme d'anat., Petite pièce osseuse qui fait partie de l'oreille interne. ‖ En terme de gymnast., Courts bâtons tournés, soutenus par une petite corde, fixés de distance en distance à une grosse corde qui se nomme, pour cette raison, *Corde à étriers.* Nous renvoyons pour la description de cet engin à la *Gymnastique pratique* de M. N. Laisné.

EUCRAISIE, s. f. T. de méd. Bon tempérament.

EUNUQUE, s. m. Celui auquel on a enlevé, en tout ou en partie, les organes nécessaires à la génération : *Les eunuques du sérail.*

EUPHONIE, s. f. Son agréable émis d'une seule voix ou par un seul instrument. ‖ Harmonie produite par une modification de l'orthographe : *C'est par euphonie qu'on écrit : va-t'en au lieu de va-te-en.*

EURYTHMIE, s. f. Bel ordre, belle proportion. Il se dit de la beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'architecture bien conçu. Il se dit aussi dans les autres arts, et signifie, en général, Harmonie dans la composition : *C'est un chef-d'œuvre d'eurythmie.*

EUSTACHE, s. m. Sorte de couteau grossier, dont le manche est ordinairement de bois.

ÉVACUATION, s. f. Décharge, sortie d'humeurs, d'excréments ou de matières viciées.

ÉVACUER, v. a. Vider, faire sortir : *Faire évacuer une troupe d'une place forte, d'un pays.*

ÉVANOUIR (S'), v. pron. Tomber en faiblesse, perdre connaissance : *En apprenant la mort de son fils, la pauvre mère s'évanouit.*

ÉVANOUISSEMENT, s. m. Défaillance, perte de connaissance avec une cessation subite du mouvement et du sentiment.

ÉVAPORÉ, part. passé. Qui est fort étourdi, fort inconsidéré : *Un jeune homme évaporé.*

ÉVAPORER, v. a. Résoudre en vapeur : *Faire évaporer un liquide.* ‖ Fig. *Évaporer sa bile. Évaporer son chagrin*, Soulager sa colère, son chagrin, sa douleur, par des discours, etc.

ÉVEILLER, v. a. Tirer du sommeil. ‖ Au fig., Donner de la gaieté, rendre plus actif, plus vif : *Cette parole éveilla son ressentiment.*

ÉVENTAIL, s. m. Écran portatif qui sert à

se procurer du vent, pour se rafraîchir dans les grandes chaleurs.

ÉVERSION, s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un État : *Une longue guerre est une cause assurée d'éversion et de désordres.*

ÉVERTUER (S'), v. pron. S'exciter soi-même et faire effort pour se porter à quelque chose de bon, de louable, de convenable.

ÉVITER, v. a. Fuir, esquiver quelque chose de nuisible, de désagréable : *Éviter l'ennemi.*

ÉVOLUTION, s. f. Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle disposition : *Evolutions d'infanterie, de cavalerie.*

EXACTITUDE, s. f. Attention ponctuelle, régulière, à faire ce qu'on doit, ce dont on est chargé : *Avoir de l'exactitude.*

EXALTATION, s. f. Action d'exalter. ‖ Au fig., Enthousiasme véhément, sorte de transport, de délire auquel on s'abandonne. ‖ En terme de méd., Se dit d'une personne qui a une sorte de surexcitation maladive.

EXALTÉ, part. passé. Ardent, enthousiaste : *Imagination exaltée. Tête exaltée.*

EXALTER, v. a. Louer, vanter beaucoup.

EXANTHÈME, s. m. T. de méd. Toute sorte d'éruption à la peau sans vésicules.

EXASPÉRER, v. a. Aigrir, irriter à l'excès. ‖ En terme de méd., Rendre plus violent : *Exaspérer la douleur. Exaspérer le mal.*

EXCÉDER, v. a. Outrepasser, aller au delà de certaines bornes : *Cette course m'a excédé. Être excédé de plaisir, de fatigue.*

EXCELLEMMENT, adv. D'une manière excellente : *Jouer excellemment de tel instrument.*

EXCELLENCE, s. f. Degré éminent de perfection : *L'excellence d'une méthode curative.*

EXCELLENT, ENTE, adj. Qui excelle, qui a un très haut degré de bonté.

EXCELLENTISSIME, adj. des deux genres. Très excellent.

EXCELLER, v. n. Être fort supérieur, par son mérite ou sa perfection, à la plupart des personnes de la même profession.

EXCENTRICITÉ, s. f. Singularité, bizarrerie du caractère, des manières, du langage : *Les Anglais se font remarquer par leur excentricité froide.*

EXCENTRIQUE, adj. des deux genres. Éloigné du point central. ‖ Bizarre, singulier : *Avoir des façons excentriques.* ‖ En terme de guerre, *Mouvement excentrique*, Celui qui éloigne une armée du centre de ses opérations.

EXCÈS, s. m. Ce qui excède les bornes de la raison, de la justice, de la bienséance : *Il a perdu la santé à la suite d'excès de tout genre.*

EXCESSIF, IVE, adj. Qui excède la règle, la mesure, le degré ordinaire ou convenable.

EXCISER, v. a. T. de chir. Faire une excision : *Exciser une tumeur.*

EXCISION, s. f. T. de chir. Opération par laquelle on enlève, avec un instrument tranchant, des parties d'un petit volume : *L'excision d'un kyste.*

EXCITABLE, adj. des deux genres. Qui est susceptible d'être excité.

EXCITANT, ANTE, adj. T. de méd. Qui est propre à exciter, qui ranime les forces : *Breuvage excitant.*

EXCITATION, s. f. Action d'exciter, ou état de ce qui est excité.

EXCITER, v. a. Animer, pousser. ‖ Stimuler, accroître l'activité : *Exciter la digestion.*

EXCLAMATION, s. f. Cri de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation.

EXCLAMER (S'), v. réfl. S'écrier, faire des éclats de voix, des exclamations.

EXCORIATION, s. f. T. de chir. Écorchure, plaie légère de la peau.

EXCORIER, v. a. T. de chir. Écorcher la peau ou quelque membrane.

EXCRÉMENT, s. m. Toute matière solide ou fluide qui sort du corps par une évacuation naturelle.

EXCRÉTION, s. f. T. de physiol. Action par laquelle les matières liquides ou solides sécrétées sont poussées au dehors ou portées dans les réservoirs où elles doivent séjourner : *La transpiration se fait par excrétion.*

EXCROISSANCE, s. f. Espèce de tumeur qui se forme sur quelque partie extérieure du corps : *Excroissance charnue.*

EXCUSE, s. f. Raison que l'on apporte pour se disculper ou pour disculper quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit.

EXÉCRER, v. a. Avoir en horreur, détester : *Répandre de telles calomnies, c'est le moyen de vous faire exécrer.*

EXÉCUTER, v. a. Faire, accomplir.

EXÉCUTION, s. f. Action d'exécuter, de mettre à effet : *Un homme d'exécution est un homme résolu, capable d'exécuter hardiment quelque chose.*

EXEMPT, s. m. Se disait, dans certaines compagnies de gardes, d'un Officier qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants.

EXERCER, v. a. Dresser, former, instruire à quelque chose par des actes fréquents : *Exercer des soldats au maniement des armes, à manœuvrer.*

EXERCICE, s. m. Action par laquelle on exerce, ou l'on s'exerce. ‖ En terme de guerre, L'action de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. ‖ Mouvements

par lesquels on exerce le corps : *Tous les exercices exécutés raisonnablement et surtout convenablement sont très propres à entretenir une bonne santé.*

EXÉRÈSE, s. f. T. de chir. Opération qui consiste à extraire ou à retrancher du corps humain ce qui est étranger, nuisible ou superflu.

EXFOLIATION, s. f. T. de chir. Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, d'une aponévrose, sous la forme de petites écailles ou de lames : *L'exfoliation s'opère naturellement.*

EXHALAISON, s. f. Vapeur, odeur qui s'exhale d'un corps quelconque : *Exhalaisons fétides.*

EXHALANT, adj. et s. m. T. d'anat. Se dit de vaisseaux très déliés qu'on supposait servir à l'exhalation.

EXHALATION, s. f. Action d'exhaler. ‖ En anat., Fonction par laquelle certains liquides sont répandus sous la forme d'une rosée, à la surface des membranes ou dans les tissus organiques.

EXHALER, v. a. Pousser, envoyer hors de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits.

EXHORTER, v. a. Exciter par le discours, tâcher de porter à quelque chose de bien : *Exhorter ses troupes avant le combat. Exhorter à la paix, à l'union.*

EXIGER, v. a. Demander quelque chose en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel : *L'ennemi vainqueur a exigé des contributions de guerre excessives.*

EXISTER, v. n. Être actuellement, avoir l'être : *Toutes les créatures qui existent.*

EXOMPHALE, s. f. T. de chir. Nom générique des différentes hernies de l'ombilic ou nombril.

EXOPHTALMIE, s. f. T. de chir. Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXOSTOSE, s. f. T. de chir. Tumeur qui se forme à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXPANSIF, IVE, adj. Qui a la force de dilater. ‖ Fig. et au sens moral, Qui aime à s'épancher, à se communiquer : *Une bonté expansive. Une âme expansive.*

EXPATRIER, v. a. Obliger quelqu'un de quitter sa patrie. ‖ S'emploie aussi avec le pronom personnel.

EXPECTANT, ANTE, adj. Qui attend. ‖ *Médecine expectante*, Celle qui laisse faire beaucoup à la nature et qui emploie des moyens peu actifs, par opposition à la *médecine agissante.*

EXPECTORANT, ANTE, adj. T. de méd. Se dit des médicaments qui facilitent l'expectoration : *Remède expectorant.*

EXPECTORATION, s. f. Action d'expectorer.

EXPECTORER, v. a. Chasser, expulser par des crachats les humeurs grossières et visqueuses attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires.

EXPÉDITIF, IVE, adj. Qui expédie promptement les affaires, la besogne dont il est chargé : *Comptable expéditif.*

EXPÉDITION, s. f. Entreprise de guerre qui exige un voyage, un trajet plus ou moins long : *Entreprendre une expédition hasardeuse.*

EXPÉRIENCE, s. f. Connaissance des choses acquises par un long usage.

EXPÉRIMENTER, v. a. Vérifier par des expériences : *J'ai cent fois expérimenté que la peur ne donne que de mauvais conseils.*

EXPIATION, s. f. Action par laquelle on expie une faute : *L'expiation d'un crime.*

EXPIER, v. a. Réparer une faute : *Expier ses erreurs. La justice fait expier ses crimes au coupable.*

EXPIRANT, ANTE, adj. Qui expire ou qui est près d'expirer.

EXPIRATEUR, adj. m. T. d'anat. Se dit des muscles qui contribuent à l'expiration, en resserrant les parois de la poitrine : *Muscles expirateurs.*

EXPIRER, v. n. Mourir, rendre l'âme, rendre le dernier soupir.

EXPLOIT, s. m. Action de guerre signalée et mémorable : *Guerrier renommé par ses exploits.*

EXPLOSIBLE, adj. des deux genres. Qui est susceptible de faire explosion : *Mélange explosible.*

EXPLOSION, s. f. Éclat, bruit; action de la poudre lorsqu'on l'enflamme. ‖ Fig. Manifestation violente et soudaine : *L'explosion du mécontentement populaire.*

EXPOSER, v. a. Montrer. ‖ Faire courir un danger. ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *S'exposer aux coups, au feu des ennemis, à l'ardeur du soleil, à la pluie*, ‖ Se mettre en danger de recevoir les coups, etc.

EXQUIS, ISE, adj. Délicieux, excellent. ‖ En parlant des choses morales, Qui est de la plus grande perfection : *Avoir un goût exquis, un jugement exquis. Avoir le discernement exquis.*

EXSANGUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup : *Il était pâle et exsangue.*

EXSUDATION, s. f. T. de méd. Action de suer : *Certaines maladies amènent de fortes exsudations.*

EXSUDER, v. n. T. de méd. Sortir en manière de sueur : *Le sang exsude quelquefois par les pores.*

EXTASE, s. f. Ravissement d'esprit, suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel : *Être ravi en extase.*

EXTENSEUR, adj. m. T. d'anat. Se dit des différents muscles qui servent à étendre : *Les muscles extenseurs du bras, des doigts.*

EXTÉNUATION, s. f. Affaiblissement extrême, grande diminution de force : *Être dans une grande exténuation.*

EXTÉNUER, v. a. Causer un grand affaiblissement : *La débauche exténue. Les veilles trop soutenues exténuent.*

EXTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au dehors. ‖ s. m. En parlant des personnes, Forme du corps, tournure : *Il a un bel extérieur, un extérieur agréable. Un extérieur modeste, compassé, honnête. Un homme prévient par la bonne disposition de son extérieur.*

Voici ce que dit à ce sujet M. Sabbathier (1772, page 10), en parlant de la danse des anciens : « Aussi rien n'est-il plus propre à rendre la taille libre et dégagée, à former un corps bien proportionné, à donner à toute la personne un air aisé, noble, gracieux; en un mot, une certaine politesse d'*extérieur*, s'il est permis de parler ainsi, qui prévient toujours en faveur de ceux qui se sont familiarisés avec cette sorte d'exercice. »

EXTIRPER, v. a. T. de chir. Arracher avec les racines : *Extirper un cancer, une loupe, un polype.*

EXTRACTION, s. f. Action d'extraire : *L'extraction de la pierre, d'une balle.*

EXTRAVAGANT, ANTE, adj. Fou, bizarre, fantastique, qui est contre le bon sens, contre la raison : *Homme extravagant. Paroles extravagantes.*

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION**, s. f. T. de méd. et d'hist. nat. Action, mouvement d'un liquide qui s'extravase.

EXTRAVASER (S'), v. pron. T. de méd. Se dit du sang et des humeurs qui sortent des vaisseaux destinés à les contenir et qui se répandent sous la peau ou dans certaines autres parties du corps où ils ne doivent pas être.

EXTRÊME, adj. des deux genres. Qui est à la dernière limite : *Extrême joie. Extrême besoin.* ‖ Se dit d'une personne qui ne garde aucune mesure, qui donne toujours dans l'excès.

EXTRÉMITÉ, s. f. Le bout d'une chose, la partie qui la termine : *L'extrémité d'un corps. L'extrémité des doigts.* ‖ En terme d'anat., Les membres du corps humain : *Les extrémités supérieures*, c'est-à-dire les bras, les avant-bras. *Les extrémités inférieures*, Les cuisses, les jambes, les pieds. ‖ Particulièrement, Excès de violence, d'emportement : *Se livrer aux dernières extrémités.*

EXULCÉRATION, s. f. T. de méd. Ulcération superficielle, commencement d'ulcération.

EXULCÉRER, v. a. T. de méd. Causer un commencement d'ulcération : *L'arsenic exulcère les intestins.*

EXUTOIRE, s. m. T. de méd. Cautère, vésicatoire; toute ulcération produite et entretenue par l'art.

F

FA, s. m. T. de mus. La quatrième note de la gamme d'*ut*.

FACE, s. f. Visage. ‖ Dans le style élevé, se dit de la Figure humaine : *Une face guerrière. Avoir une grosse face, la face large et rubiconde, une face réjouie.*

FACÉTIEUX, EUSE, adj. Plaisant, qui divertit, qui fait rire : *Un conte facétieux.*

FÂCHER, v. a. Mettre en colère, indisposer fortement. ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Se fâcher tout rouge.*

FACIAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à la face : *Nerf facial. Veine faciale.*

FACIES, s. m. (*facièss*). T. de méd. Aspect de la figure d'un malade : *Le facies est mauvais.*

FACILE, adj. des deux genres. Aisé, qui ne donne point de peine; qu'on peut faire, qu'on peut exécuter sans peine : *Travail facile.* ‖ Commode, doux : *Cet homme est de facile accès. Être d'un naturel facile. Avoir les mœurs faciles.*

FAÇON, s. f. Action ou manière de faire : *Vivre de façon à ne faire de tort à personne. Se conduire de façon à se faire aimer.*

FAÇONNIER, IÈRE, adj. Qui fait trop de façons, qui est incommode par trop de cérémonies, par trop d'attention et de circonspection dans de petites choses : *Femme trop façonnière.*

FACTICE, adj. des deux genres. Qui fait ou imite par art : *Chez le colonel Amoros, tous les chevaux en bois avaient leurs selles factices, pour l'exécution d'exercices particuliers avec cette selle.*

FACTIEUX, EUSE, adj. Qui excite ou cherche à exciter des troubles dans une ville, dans une société, etc. : *Esprit factieux.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *Les factieux s'emparèrent des portes.*

FACTION, s. f. Guet que font successivement et isolément les soldats d'un poste. ‖ Parti séditieux : *L'ardeur, l'injustice des factions.*

FACTIONNAIRE, s. m. Soldat en faction.

FACULTÉ, s. f. Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir de certaine manière, de produire certains effets : *Les facultés physiques. La faculté de sentir, de voir.* ‖ En terme de phys., d'anat., de méd., etc., Propriété particulière : *L'aimant a la faculté d'attirer le fer. L'estomac a la faculté de convertir les aliments en chyle. Cette plante a la faculté de purger, de fortifier.* ‖ *Faculté astringente, faculté apéritive*, Propriété d'une substance qui resserre, qui donne de l'appétit. ‖ Corps ou ensemble de professeurs chargés du haut enseignement : *Les cinq Facultés.*

FADAISE, s. f. Niaiserie, ineptie, bagatelle inutile et frivole : *Débiter des fadaises.*

FADEUR, s. f. Caractère de ce qui est sans saveur. ‖ Particulièrement, Manque de grâce, d'agrément et de vivacité. ‖ Louange fade : *Dire des fadeurs.*

FAIBLE, adj. des deux genres. Débile, qui manque de force, de vigueur : *Voix faible.*

FAIBLEMENT, adv. Avec faiblesse, d'une manière faible.

FAIBLESSE, s. f. Débilité, manque de force, de vigueur : *Faiblesse d'estomac, de reins.*

FAIBLIR, v. n. Perdre de sa force, de son ardeur, de son courage, de sa résistance.

FAILLIR, v. n. Faire quelque chose contre son devoir, contre les lois.

FAIM, s. f. Besoin et désir de manger : *Endurer, apaiser la faim.* ‖ Au fig. Désir immodéré : *La faim insatiable des richesses.*

FAINÉANT, ANTE, adj. Paresseux, qui ne fait rien et ne veut rien faire.

FAINÉANTISE, s. f. Paresse lâche, vie de fainéant : *Croupir dans la fainéantise.*

FAIRE, v. a. Agir; employer ses forces, ses talents, l'activité de son corps et de son esprit à quelque chose d'utile à l'humanité.

FAISCEAU, s. m. Assemblage de certaines choses liées ensemble : *Faisceau d'armes. Faisceau de piques, de lances, de flèches.* ‖ En terme d'anat., Groupe régulier de fibres : *Faisceau de muscles, de nerfs. Faisceau musculaire, aponévrotique.*

FAISEUR, EUSE, s. Personne qui fait, qui exécute. ‖ *Faiseur de tours*, Un escamoteur. ‖ *Un faiseur d'embarras*, Celui qui affecte des airs prétentieux.

FAIT, s. m. Chose faite. ‖ *Hauts faits, Faits d'armes*, Exploits militaires.

FAIX, s. m. Charge, fardeau. Se dit surtout d'une charge très pesante : *Succomber sous le faix.*

FALARIQUE, s. f. Les anciens désignaient par ce mot tantôt une espèce de dard enflammé qu'on tirait avec l'arc contre les tours d'une place assiégée, pour y mettre le feu, tantôt une poutre ferrée à plusieurs pointes et chargée de matière inflammable qu'on y jetait avec la baliste ou la catapulte.

FAMÉLIQUE, adj. des deux genres. Qui est souvent tourmenté par la faim : *Estomac famélique. Auteur famélique.*

FAMILIER, IÈRE, adj. Qui a une habitude particulière avec quelqu'un, qui vit avec lui librement et sans façon : *Amis familiers. Discours familier.*

FAMILLE, s. f. Toutes les personnes d'un même sang, enfants, frères, sœurs, etc. : *Chérir sa famille.*

FANATISME, s. m. Zèle outré pour une religion, un parti, une idée : *Les excès du fanatisme.*

FANDANGO, s. m. Danse espagnole.

FANFARE, s. f. Sorte d'air exécuté par des cors ou des trompettes. ‖ Corps de musique composé d'instruments à vent : *Une joyeuse fanfare.*

FANFARON, ONNE, adj. Qui fait le brave, qui se vante de l'être et qui ne l'est pas. ‖ s. m. Faux brave, poltron : *C'est un fanfaron.*

FANFARONNADE, s. f. Acte ou parole de fanfaron : *Faire des fanfaronnades.*

FANONS, s. m. pl. T. de chir. Sorte d'attelle, d'une forme particulière, qu'on employait autrefois dans le pansement des fractures de la cuisse, du bras, pour maintenir en contact les fragments des os.

FANTAISIE, s. f. Idée capricieuse, invention bizarre ou imaginaire : *Suivre ses fantaisies.*

FANTASMAGORIE, s. f. Sorte de spectacle qui consiste à faire apparaître dans un lieu obscur des images qui semblent être des ombres.

FANTASQUE, adj. des deux genres. Capricieux, sujet à des fantaisies, à des caprices : *Esprit fantasque. Humeur fastasque.*

FANTASSIN s. m. Soldat à pied, soldat d'infanterie : *Un bon fantassin.*

FANTÔME, s. m. Spectre, vaine image qu'on croit voir : *Effroyable fantôme.*

FAQUIN, s. m. Mannequin contre lequel on s'escrimait. ‖ Au sens fig., Homme de rien, homme de peu de valeur : *Faquin fieffé.* C'est un terme de mépris.

FAQUIR ou **FAKIR**, s. m. Religieux mendiant de l'Inde.

FARANDOLE, s. f. Sorte de danse provençale, de course cadencée, que plusieurs personnes exécutent en se tenant par la main.

FARCE, s. f. Pièce de théâtre bouffonne. ‖ Parole ou action plaisante : *Une bonne farce.*

FARCEUR, EUSE, s. Comédien qui ne joue que dans les farces. ‖ Personne qui aime à faire ou à dire des farces : *C'est un mauvais farceur.*

FARDEAU, s. m. Faix, charge. ‖ Fig. Chose pénible à supporter : *Le fardeau des années.*

FARFADET, s. m. Espèce d'esprit follet, de lutin, dans l'opinion du peuple.

FARIBOLE, s. f. Chose frivole et vaine.

FARINET, s. m. Dé à jouer qui n'est marqué que sur une de ses faces.

FARNIENTE, s. m. Mot emprunté de l'italien. Loisir, doux repos, absence de toute occupation : *Un agréable farniente.*

FAROUCHE, adj. des deux genres. Sauvage, qui s'épouvante, qui s'enfuit quand on l'approche. Ne se dit que pour les bêtes. ‖ En parlant des personnes, Rude, misanthrope, intraitable, barbare : *Maître farouche.*

FASCINER, v. a. Ensorceler par une espèce de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses comme elles sont. ‖ Charmer, abuser.

FASHIONABLE, adj. des deux genres, emprunté de l'anglais. Qui est à la mode, qui se pique d'être à la mode.

FASTIDIEUX, EUSE, adj. Qui cause du dégoût, de l'ennui : *Discours fastidieux.*

FASTUEUX, EUSE, adj. Qui aime le faste, qui étale un grand luxe : *Cour fastueuse.*

FAT, adj. m. Impertinent, sans jugement, plein de complaisance pour soi-même : *Jeune homme un peu fat.* ‖ s. m. Homme fat.

FATAL, ALE, adj. Qui porte avec soi une destinée inévitable. ‖ Absol. *Le coup fatal*, Coup par lequel on donne la mort à quelqu'un : *Duel où le coup a été fatal à un des deux adversaires.*

FATALITÉ, s. f. Destinée inévitable : *Croire à la fatalité.*

FATIGANT, ANTE, adj. Qui cause de la fatigue : *Exercice fatigant.*

FATIGUE, s. f. Travail, exercice, occupation pénible et capable de lasser : *Être accablé de fatigue.*

FATUITÉ, s. f. Impertinence, sottise qui tient à un excès de bonne opinion de soi-même : *Jeune homme rempli de fatuité.*

FAUCONNEAU, s. m. Petite pièce d'artillerie : *Coup de fauconneau. Balle de fauconneau.*

FAUFILER (SE), v. pron. S'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un.

FAUSSEMENT, adv. Contrairement à la vérité : *Il a été accusé faussement.*

FAUSSER, v. a. Rendre faux. ‖ Particulièrement, *Fausser sa parole, fausser son serment, fausser sa promesse*, Manquer à sa parole, à son serment, à sa promesse.

FAUSSET, s. m. Nom que les musiciens donnent à la voix de tête et qui s'emploie quelquefois encore dans le langage ordinaire : *Chanter en fausset.*

FAUSSETÉ, s. f. Qualité d'une chose fausse, ce qui rend une chose fausse.

FAUTE, s. f. Manquement contre le devoir : *Reconnaître, expier ses fautes.*

FAUTIF, IVE, adj. Sujet à faiblir, à manquer.

FAUX, AUSSE, adj. Qui n'est pas véritable, qui est trompeur, contraire à la vérité, à la réalité. ‖ En terme d'anat. *Fausses côtes*, Côtes d'en bas, qui n'aboutissent pas directement au sternum. ‖ En terme de musique, *Faux-bourdon*, Espèce de chant à plusieurs parties, où l'on chante note contre note.

FAUX-FUYANT, s. m. Échappatoire, moyen détourné : *Avoir recours à un faux-fuyant.*

FAVORISER, v. a. Traiter favorablement, accorder quelque préférence, appuyer de son crédit, protéger : *Favoriser un candidat.*

FÉBRICITANT, ANTE, adj. T. de méd. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des médicaments avec lesquels on combat les fièvres intermittentes.

FÉCOND, ONDE, adj. Qui peut produire par voie de génération. ‖ Fertile : *Terre féconde.*

FÉCONDANT, ANTE, adj. Qui féconde.

FÉCONDER, v. a. Communiquer à un germe le principe, la cause immédiate de son développement. ‖ Rendre fertile.

FÉCONDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fécond : *La fécondité de la Beauce.*

FÉDÉRAL, ALE, adj. Qui a rapport à une confédération. Ce mot est souvent employé depuis quelques années pour qualifier les fêtes qui ont lieu entre plusieurs sociétés de gymnastique de différents pays, réunies dans un même lieu.

FÉERIQUE, adj. des deux genres. Qui a rapport aux fées. ‖ Plus ordinairement, Qui a le merveilleux et l'éclat d'une féerie : *Un spectacle féerique.*

FEINDRE, v. a. Simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant. ‖ *Feindre en marchant*, Se dit particulièrement d'une personne qui, après une indisposition, boite encore légèrement.

FEINTE, s. f. Action de simuler. ‖ En terme d'escrime, Se dit lorsqu'on fait semblant de vouloir diriger le coup vers un endroit du corps et qu'on le porte à un autre.

FÉLICITER, v. a. Complimenter quelqu'un sur un sujet, sur un événement agréable, exprimer que l'on prend part à sa joie.

FEMME, s. f. Personne du sexe féminin. ‖ Compagne de l'homme : *Un mari et sa femme.*

FEMMELETTE, s. f. Femme faible, délicate. ‖ Fig. Homme faible : *C'est une femmelette.*

FÉMORAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport, qui appartient au fémur : *Muscles fémoraux. Hernie fémorale.*

FÉMUR, s. f. T. d'anat. emprunté du latin. L'os de la cuisse : *Le fémur est le plus gros des os du corps humain.*

FENDANT, s. m. T. d'escr. Coup d'épée donné en se fendant vigoureusement. ‖ Celui qui fait des menaces, qui parle comme un fanfaron et veut se faire craindre : *Faire le fendant.*

FENDRE, v. a. Diviser, couper en long. ‖ Fam. *Fendre la tête à quelqu'un*, L'incommoder en faisant un grand bruit. ‖ Fig. *Fendre le cœur*, Se dit de ce qui excite une très vive compassion. ‖ *Être bien fendu*, Se dit d'un homme qui a les cuisses et les jambes longues.

FER, s. m. Métal dur et malléable. ‖ Fig. et fam. *C'est un corps de fer*, Se dit d'un homme robuste qui résiste aux plus grandes fatigues. On dit de même : *Une santé de fer, un tempérament de fer.* ‖ *Se battre à fer émoulu*, Se battre avec des armes affilées. Cette phrase ne s'emploie qu'en parlant des joutes, des tournois dans lesquels on se battait avec des armes affilées. ‖ En terme d'escrime, Se dit du fleuret, de l'épée : *Croiser le fer. Engager le fer.*

FER-CHAUD, s. m. T. de méd. Sentiment, ardeur à l'épigastre, avec éructation d'un liquide très âcre.

FERME, adj. des deux genres. Qui se tient sans chanceler, sans s'ébranler : *Être ferme à cheval. Tenir le corps ferme. Être ferme sur ses pieds. Marcher d'un pas ferme.* ‖ Dans les manœuvres militaires, *Conversion de pied ferme*, Changement de front exécuté sans reculer. ‖ Signifie aussi Vigoureux, fort : *Avoir la main ferme, les reins fermes, le jarret ferme, le poignet ferme.* ‖ Fig. et fam., *Attendre quelqu'un de pied ferme*, Attendre quelqu'un dans la résolution de lui résister, témoigner qu'on ne le craint pas. ‖ A la paume, *Avoir le coup ferme*, Pousser vigoureusement la balle.

FERMEMENT, adv. D'une manière ferme, avec force, avec vigueur. ‖ Avec assurance.

FERMETÉ, s. f. État de ce qui est ferme, difficile à ébranler. ‖ Vigueur, force : *La fermeté des reins, du jarret. Fermeté de la main, du poignet.*

FERTILE, adj. des deux genres. Qui produit beaucoup. ‖ Fécond : *Cet homme est fertile en expédients, en inventions.*

FESSE, s. f. Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme.

FESTIVAL, s. m. Sorte de fête musicale.

FESTOYER, v. a. Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter, lui faire faire bonne chère : *Festoyer ses amis.* Il est familier.

FÉTIDE, adj. des deux genres. Qui a une odeur forte et très désagréable : *Des émanations fétides. Odeur fétide.*

FEU, s. m. Fluide impondérable, formé de lumière et de chaleur, qui chauffe, brûle et calcine, amollit, rougit, etc. ‖ *Mettre le feu à un canon, Mettre le feu à l'amorce d'un canon chargé*, Faire partir un canon, enflammer son amorce de manière à le faire partir. ‖ Fig. *Mettre un pays à feu et à sang*, Exercer dans ce pays toutes les cruautés, toutes les inhumanités de la guerre. ‖ *Bouche à feu*, Terme générique par lequel on désigne les canons, les mortiers, les pierriers, etc. : *Cette place est défendue par cent bouches à feu.*

FEU, FEUE, adj. Défunt : *Feu mon père.*

FI ! interjection familière dont on se sert pour exprimer le mépris, la répugnance qu'inspire quelqu'un ou quelque chose : *Ah fi! cela est très mal.*

FIBRE, s. f. Se dit de certains filaments déliés, disposés en faisceaux, qui se trouvent dans toutes les parties charnues ou membraneuses du corps de l'homme ou des animaux : *La fibre musculaire. De longues fibres.*

FIBRILLE, s. f. T. d'anat. Petite fibre : *Les fibres les plus déliées peuvent se partager en fibrilles.*

FIC, s. m. T. de méd. et de chir. Excroissance ou tumeur charnue qui vient en différentes parties du corps : *Extirper un fic.*

FICHANT, ANTE, adj. T. de fortif. Se dit de la ligne de feu dont le projectile, partant

du flanc d'un bastion, frappe la face du bastion voisin : *La ligne de défense fichante est opposée à la ligne de défense rasante.*

FICHET, s. m. Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière, qu'on met dans les trous d'un trictrac pour marquer les parties gagnées.

FIDÈLE, adj. des deux genres. Qui garde sa foi; qui remplit ses devoirs, ses engagements, qui est constant dans ses affections.

FIER, v. a. Commettre à la fidélité de quelqu'un : *Fier son bien. Fier sa vie. Fier son honneur à son ami. Je lui fierais tout ce que j'ai au monde.* ‖ S'emploie aussi avec le pron. personnel et signifie alors Se confier.

FIER, ÈRE, adj. Hautain, altier, superbe, arrogant : *Fier comme un Ecossais.*

FIER-À-BRAS, s. m. Fanfaron qui fait le brave et le furieux, et qui veut se faire craindre par ses menaces : *C'est un fier-à-bras.*

FIÈREMENT, adv. D'une manière fière.

FIÈVRE, s. f. Mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence permanente du pouls, ordinairement accompagné de chaleur : *Fièvre chaude. Fièvre intermittente.*

FIFRE, s. m. Sorte de petite flûte d'un son aigu. Elle était autrefois en usage dans l'infanterie, et principalement dans l'infanterie suisse.

FIGURANT, ANTE, s. Danseur, danseuse qui figure dans les corps de ballet.

FIGURE, s. f. La forme extérieure d'un corps, d'un être. ‖ Se dit, dans un sens particulier, du Visage de l'homme : *Bonne figure. Jolie figure*; de l'air, de la contenance, des manières, etc. ‖ Se dit aussi de plusieurs personnes qui dansent en faisant des figures.

FIL, s. m. Lien délié, formé de fibres végétales ou fournies par une sécrétion animale tordues ensemble : *Fil de chanvre, de lin, de soie.* ‖ Prov. et fig. *Donner du fil à retordre à quelqu'un*, Lui causer de la peine, lui susciter des embarras. ‖ Signifie aussi le Tranchant d'un instrument : *Le fil d'un rasoir, le fil d'une épée.* ‖ *Passer au fil de l'épée*, Tuer en passant l'épée au travers du corps : *La garnison fut passée au fil de l'épée.* ‖ Fig et pop. *Avoir le fil*, Être fin, rusé : *C'est un gaillard qui a le fil.*

FILE, s. f. Suite de personnes ou de choses disposées sur une seule ligne. ‖ En terme de guerre, Rangée de soldats disposés les uns derrière les autres, à peu de distance et sur une même ligne. ‖ *Chef de file*, Qui est le premier d'une file. ‖ *Serre-file*, Se dit des officiers et des sous-officiers, placés derrière une troupe de bataille, pour maintenir les soldats à leur placo.

FILER, v. a. Mettre en fils. ‖ Fig. et fam., en terme de musique : *Filer un son*, En prolonger l'exécution, en commençant *piano* pour augmenter jusqu'au *forte* et finir ensuite comme on a commencé. ‖ Au sens neutre, *Faire filer les troupes sur un point, Faire filer des troupes dans un pays*, Les y faire passer avec précaution, sans bruit, sans éclat.

FILET, s. m. En termo d'anat., Se dit des ramifications les plus ténues des nerfs : *Les filets nerveux.* ‖ Particulièrement, Le pli membraneux qui est dans la langue et dont le principal usage est de régler les mouvements de cet organe. Ce pli est quelquefois si court, chez les enfants nouveau-nés, qu'il les empêche de remuer la langue avec facilité et s'oppose à la succion; alors on le coupe. ‖ *Couper le filet*, Faire l'ablation du filet. ‖ Prov. *Il n'a pas le filet*, Se dit de quelqu'un qui parle beaucoup. ‖ Au plur. T. de jeu, Se dit des rets d'un jeu de paume qui sont au-dessus des murs : *La balle est dans les filets. Mettre dans les filets.*

FILLE, s. f. Terme qui exprime la relation d'une personne du sexe féminin avec son père et sa mère : *Fille légitime. Fille naturelle. Fille aînée. Fille cadette. Fille unique. Fille adoptive.* ‖ Personne du sexe féminin non mariée : *Elle est restée fille.*

FILLETTE, s. f. Diminutif de fille. Petite fille, jeune fille : *Une gentille fillette.*

FILS, s. m. Enfant mâle par rapport à son père ou à sa mère : *Bon fils. Fils respectueux. Un père et ses fils.* ‖ Descendant : *Les fils de la louve*, pour dire *les Romains.* ‖ Citoyen : *Tous les fils de la France doivent défendre leur mère si on l'attaque.*

FINAL, ALE, adj. Qui finit, qui termine. ‖ En terme de musique, s. f. La principale corde du mode sur laquelle un morceau doit finir. On l'appelle aussi *tonique : La basse doit tomber sur la finale.*

FINALE, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien. Morceau d'ensemble qui termine un acto d'opéra et dans lequel le compositeur doit chercher surtout à produire de l'effet.

FINASSER, v. n. Agir avec une petite ou mauvaise finesse : *Il ne fait que finasser.* Il est familier.

FINAUD, AUDE, adj. Qui est fin, rusé dans de petites choses : *Un paysan finaud.* Il ne se dit qu'en mauvaise part.

FINESSE, s. f. Forme délicate et agréable : *La finesse des traits. La finesse des contours.* ‖ Délicatesse, perfection, en parlant des sens et de l'esprit : *Il a l'ouïe d'une grande finesse. Les aveugles acquièrent en général une grande*

finesse de tact. Finesse d'esprit. Finesse de jugement.

FIORITURES, s. f. pl. T. de mus. Se dit en particulier de Certains traits composés de gammes diatoniques ou chromatiques, de traits en tierces ascendantes ou descendantes : *Ce chanteur fait trop de fioritures.*

FISSURE, s. f. Fente accidentelle. ‖ En terme de chir., Toute solution de continuité étroite et peu profonde : *Fissure à l'anus.* ‖ Il signifie aussi Fracture longitudinale d'un os qui est seulement fêlé ou fendu.

FISTULE, s. f. T. de chir. Ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large, et qui communique avec une cavité naturelle ou avec un conduit excréteur : *Fistule salivaire. Fistule lacrymale. Fistule urinaire. Fistule à l'anus.*

FIXE, adj. des deux genres. Qui ne se meut pas, qui reste à la même place. ‖ En terme de commandement militaire, Mot par lequel on ordonne aux soldats de rester immobiles et de regarder droit devant soi : *Fixe!*

FIXER, v. a. Attacher, affermir, arrêter. ‖ Fig. *Fixer les regards de quelqu'un*, Devenir l'objet de son attention. ‖ *Fixer quelque chose dans la mémoire, dans l'esprit*, Faire attention à une chose de manière à se la rappeler.

FLACCIDITÉ, s. f. T. de physiol. et de méd. État d'une chose qui est molle, flasque, qui n'offre aucune résistance à la pression : *La flaccidité des chairs.*

FLAGELLER, v. a. Fouetter. ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *On vit des fanatiques se flageller publiquement jusqu'au sang.*

FLAGEOLER, v. n. Trembler sous le poids du corps. Se dit des jambes de l'homme : *Les jambes de cet homme lui flageolent; il va être forcé de s'asseoir.*

FLAGEOLET, s. m. Petit instrument à vent, qui a un bec par lequel on l'embouche. ‖ Le jeu de l'orgue le plus aigu.

FLAGORNER, v. a. Flatter souvent et bassement : *Flagorner ses supérieurs. Il est entouré de parasites qui le flagornent.*

FLAMBER, v. n. Jeter de la flamme. ‖ v. a. *Flamber un canon*, Faire brûler de la poudre dans une pièce d'artillerie avant de la charger. ‖ *Flamber un fusil, des pistolets*, Y brûler une amorce par précaution, quand il y a longtemps qu'on ne s'en est servi.

FLAMBERGE, s. f. Épée. ‖ *Mettre flamberge au vent*, Mettre l'épée à la main, tirer son épée du fourreau.

FLAMME, s. f. Gaz enflammé produit par un corps en ignition. ‖ *Porter le fer et la flamme dans un pays*, Y porter la guerre, le ravager. ‖ Fig. et fam. *Jeter feu et flamme*, Se livrer à de grands emportements de colère.

FLANC, s. m. Côté de l'homme ou des animaux depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. ‖ *Par le flanc droit, par le flanc gauche*, Commandement militaire par lequel on ordonne de marcher à droite, à gauche.

FLANCONADE, s. f. T. d'escr. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son adversaire.

FLANDRIN, s. m. Sobriquet que l'on donne aux hommes élancés qui n'ont pas une contenance ferme : *Grand flandrin.*

FLÂNER, v. n. Se promener en musant, perdre son temps à des bagatelles.

FLANQUANT, ANTE, adj. Qui flanque, défend. ‖ T. de fortif. *Angle flanquant, Bastion flanquant*, Celui d'où l'on découvre le pied de quelques autres parties des fortifications d'une place de manière qu'on peut en défendre les approches.

FLANQUER, v. a. Être en position de protéger : *Bastion qui flanque la courtine.* ‖ En terme de guerre, Se placer sur le flanc d'un régiment, d'une division, d'un corps d'armée pour le protéger. ‖ Pop. Appliquer : *Flanquer un coup de poing, un soufflet.*

FLASQUE, adj. des deux genres. Mou, sans force et sans vigueur : *Des chairs flasques.*

FLATTER, v. a. Caresser. ‖ Louer excessivement dans le dessein de plaire; tromper en déguisant la vérité. ‖ Avec le pron. personnel, Concevoir l'espoir : *Se flatter de réussir.*

FLATTEUR, EUSE, adj. Qui flatte, qui loue avec exagération : *Un murmure flatteur. Miroir flatteur.* ‖ S'emploie aussi substantiv.

FLATUOSITÉ, s. f. T. de méd. Gaz qui se développent dans le tube digestif. ‖ Il s'emploie surtout au pluriel : *Les fruits causent des flatuosités.*

FLÉAU, s. m. Instrument qui est composé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés l'un au bout de l'autre avec des courroies et qui sert à battre le blé. ‖ Calamité. Se dit de tout ce qui est nuisible, funeste et redoutable : *Les conquérants sont des fléaux.*

FLÈCHE, s. f. Trait qu'on lance avec un arc ou une arbalète. Nous avons raconté ailleurs, à propos de flèche, au mot ARC, une anecdote intéressante. Nous y renvoyons le lecteur. ‖ Prov. *Flèche du Parthe*, Trait piquant lancé au moment où l'on se retire, par allusion aux Parthes qui tiraient en fuyant. ‖ Fig. *Faire flèche de tout bois*, Mettre tout en œuvre pour arriver à son but. ‖ *Les flèches de l'amour*, Les impressions que ce sentiment produit dans les cœurs. ‖ Pièce de

bois qui, dans un carrosse, joint le train de derrière avec celui de devant. ‖ Partie d'un clocher qui se termine en pointe et qui surmonte la tour. ‖ Au trictrac, Languettes pointues et de couleurs alternantes qui divisent la table.

FLÉCHIR, v. a. Ployer, courber : *Fléchir sous un fardeau trop lourd.* ‖ Fig. Cesser de persister dans des sentiments de dureté ou de fermeté : *Son ressentiment a fléchi.*

FLÉCHISSEUR, adj. m. T. d'anat. Se dit des muscles destinés à faire fléchir certaines parties : *Les muscles fléchisseurs du bras.*

FLEGMATIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Lymphatique, pituiteux, qui abonde en flegme, en pituite. ‖ Au fig. Froid, difficile à émouvoir : *Les Anglais sont flegmatiques.*

FLEGME, s. m. T. de méd. Sérosité, humeur aqueuse; laquelle fait partie constituante du sang, du lait. ‖ Au fig.. Caractère froid ; se dit aussi pour indiquer la qualité d'un esprit posé, patient, qui se possède.

FLÉTRIR, v. a. Faner, ternir, ôter la couleur, la vivacité, la fraîcheur. ‖ Au sens moral, Altérer ou diminuer la pureté, le mérite, l'agrément. ‖ Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage : *Le malheur flétrit l'âme.*

FLEURET, s. m. Lame d'épée sans pointe et sans tranchant, dont le bout est garni de peau et dont on se sert à l'escrime.

FLEXIBLE, adj. des deux genres. Qui peut être courbé, souple, qui plie aisément. ‖ *Esprit flexible*, Esprit qui passe avec facilité d'un travail à un autre.

FLEXION, s. f. Action de fléchir. ‖ En terme d'anat., Action des muscles fléchisseurs : *La flexion est opposée à l'extension.* ‖ En terme de gymn. : *Flexion de la tête et du tronc dans tous les sens. Flexion des avant-bras sur les bras.* ‖ Se dit particulièrement de la Flexion des jambes réunies et des pieds, dans la plupart des sauts, soit libres, soit quand on termine un exercice sur une machine, en rejoignant le sol, après l'avoir quitté.

FLONFLON, s. m. Onomatopée qui s'employait comme refrain de chanson, et que l'on a depuis adoptée pour désigner les refrains, les couplets de vaudeville : *Les joyeux flonflons.* Ce mot est familier.

FLOT, s. m. Vague. ‖ Marée. ‖ Abondance. ‖ Fig. *Être à flot*, Être sorti d'une situation difficile. ‖ *Mettre quelqu'un à flot*, Lui fournir les moyens de se tirer d'affaire.

FLOTTEMENT, s. m. Action de flotter. ‖ T. de guerre, Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe et qui dérange son alignement.

FLOTTER, v. n. Surnager. ‖ Au sens moral, N'avoir aucune assiette fixe; aller, être emporté çà et là : *Un esprit qui flotte au hasard. Mes idées flottaient dans une incertitude pénible.*

FLUCTUANT, ANTE, adj. T. de méd. Se dit d'un tissu qui est le siège d'un épanchement : *Tumeur fluctuante.*

FLUET, ETTE, adj. Mince, délicat, faible de complexion : *Enfant fluet. Taille fluette.*

FLUEURS, s. f. pl. T. de méd. Maladie particulière aux femmes, Chlorose. On dit plus souvent *Fleurs blanches.*

FLÛTE, s. f. Instrument à vent en forme de tuyau et qui s'embouche par le côté. On le nomme quelquefois *flûte traversière.* ‖ *Flûte à bec*, Instrument fait comme un gros flageolet et qu'on embouche en plaçant entre les lèvres le bec qui le termine par en haut. ‖ *Flûte à l'oignon*, Petite flûte de roseau garnie de pelure d'oignon par les bouts. On dit plus ordinairement *mirliton.* ‖ *Jeu de flûte*, La partie d'un jeu d'orgue qui imite les sons de la flûte.

FLÛTÉ, ÉE, adj. Doux comme les sons de la flûte : *Des sons flûtés. Une voix flûtée.*

FLÛTEAU, s. m. Espèce de flûte grossière ou de sifflet, qui sert principalement à amuser les enfants.

FLÛTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui joue de la flûte. On emploie ordinairement cette expression dans un sens plaisant ou par dénigrement : *Un mauvais flûteur.*

FLÛTISTE, s. m. Artiste qui joue de la flûte : *Un bon flûtiste.*

FLUX, s. m. Marée montante. ‖ T. de méd., Écoulement d'un liquide hors de son réservoir habituel : *Flux de bile. Flux muqueux. Flux hémorroïdal.* ‖ *Flux de ventre*, Dévoiement, diarrhée. ‖ *Flux de sang*, Dysenterie, dévoiement accompagné de sang. ‖ *Flux hépatique*, Dévoiement provenant de ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions. ‖ *Flux menstruel*, Les règles des femmes, les menstrues. ‖ *Flux de bouche, de salive ou flux salivaire*, Abondance inaccoutumée de salive.

FLUXION, s. f. Congestion, afflux de liquides dans quelque partie du corps. ‖ *Fluxion de poitrine*, Inflammation des poumons, pneumonie. ‖ *Flux catarrhal*, Inflammation catarrhale.

FŒTUS, s. m. T. d'hist. nat. et d'anat. L'animal qui est formé dans le ventre de la mère ou dans l'œuf, et particulièrement dans le ventre de la femme.

FOI, s. f. Croyance. ‖ Confiance. ‖ Fidélité, exactitude à tenir sa parole, à remplir ses

promesses, ses engagements ou l'assurance donnée de garder sa parole : *Garder, violer sa foi.*

FOIE, s. m. T. d'anat. Viscère d'un gros volume, situé dans l'hypocondre droit, sous les fausses côtes. Il s'étend aussi dans la région épigastrique où il recouvre une partie de l'estomac; il est l'organe sécréteur de la bile. ‖ *Avoir les foies chauds*, Être doué d'un tempérament amoureux. Familier.

FOLÂTRE, adj. des deux genres. Qui aime à badiner, à jouer : *Jeunesse folâtre.*

FOLÂTRER, v. n. Badiner, faire des actions folâtres : *Folâtrer dans la campagne.*

FOLICHON, ONNE, adj. Qui est d'une gaieté folle, badin : *Esprit folichon. Humeur folichonne.*

FOLIE, s. f. Démence, aliénation d'esprit. ‖ Signifie aussi Imprudence, extravagance, manque de jugement ; *Faire des folies.*

FOMENTATION, s. f. T. de méd. Application d'un médicament liquide et chaud sur une partie malade pour adoucir, fortifier, résoudre : *Ordonner des fomentations.*

FOMENTER, v. a. T. de méd. Adoucir, fortifier. ‖ Au fig. Exciter : *Fomenter la révolte.*

FOND, s. m. Ce qui est au bas : *Le fond d'un puits.* ‖ *Charger à fond*, Se dit en parlant de cavaliers, d'une troupe qui en aborde une autre avec beaucoup d'impétuosité et de courage. ‖ *A fond de train*, Avec une grande vitesse, avec beaucoup d'ardeur.

FONDRE, v. a. Faire passer de l'état solide à l'état liquide. ‖ En T. de méd. *Fondre les humeurs. Fondre une obstruction*, La détruire, la faire disparaître. ‖ Au fig., avec la préposition *sur*, Assaillir, attaquer impétueusement et tout à coup : *La cavalerie fondit sur l'aile gauche des ennemis. Il fondit sur lui l'épée à la main.*

FONDS, s. m. Sol productif : *Biens-fonds.* ‖ Se dit figurément de ce qu'une personne a d'esprit, de capacité, de savoir, de vertu, de probité : *Fonds de vertu.*

FONDU, E, part. passé. *Cheval fondu*, Sorte de jeu où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre par-dessus le camarade qui se place devant eux le dos baissé. Ce jeu s'exécute en posant les mains sur le dos de celui qui est ainsi courbé et en franchissant sans toucher autrement. Il arrive souvent que, dans le but de prendre plus d'exercice, tous les enfants ou jeunes gens d'un même groupe se placent à cinq ou six pas l'un de l'autre, en tendant le dos, la tête très baissée. Le premier doit franchir successivement par-dessus ses camarades et se ranger à son tour à la suite du dernier dans une position identique; tous exécutent la même manœuvre jusqu'à ce qu'ils soient fatigués : *Jouer au cheval fondu.*

FONGOSITÉ, s. f. T. de chir. Petite tumeur fongueuse : *Extirper une fongosité.*

FONGUEUX, EUSE, adj. T. de chir. Qui est de la nature du fongus : *Ulcère fongueux.*

FONGUS, s. m. T. de chir. emprunté du latin. Excroissance charnue, molle, spongieuse, qui a la forme d'un champignon et qui s'élève sur la peau.

FONTANELLE, s. f. T. d'anat. Endroit au haut de la tête où aboutissent les sutures du crâne : *La fontanelle est tendre et molle chez les enfants.*

FORCE, s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement : *Force physique. Grande force. Force de corps. Force de bras. Force de reins.* ‖ *Tours de force*, Exercices qui exigent une souplesse, une vigueur extraordinaire des membres et que parviennent à faire des gens de certaines professions, tels que les acrobates, les saltimbanques, etc. ‖ *La force d'une armée*, Ce qui la rend redoutable. ‖ *Maison de force*, Prison. ‖ Loc. adv. *De force*, A l'aide de la violence.

FORCEPS, s. m. T. de chir. emprunté du latin. Instrument en forme de grandes et larges tenettes, dont on se sert dans les accouchements laborieux pour l'extraction de l'enfant : *Il a fallu employer le forceps.*

FORCER, v. n. Briser, rompre, ouvrir quelque chose avec violence : *Forcer un corps de garde. Forcer un retranchement.* ‖ *Forcer sa voix*, Faire des efforts de voix. Se dit surtout d'un chanteur. ‖ *Forcer le pas*, Marcher le plus vite possible.

FORFANTERIE, s. f. Hâblerie, charlatanerie, vantardise : *Quelle forfanterie!*

FORMALISER (SE), v. pron. S'offenser, se piquer, trouver à redire : *Il se formalise de tout.*

FORMALISTE, adj. des deux genres. Qui s'attache scrupuleusement aux formes, aux formalités : *Les Romains étaient très formaliste.* ‖ Façonnier, vétilleux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile.

FORMER, v. a. Donner la forme à. ‖ Dresser, façonner : *Former un bataillon, un escadron, un corps d'armée.* ‖ Signifie aussi Instruire, façonner par l'instruction, faire contracter des habitudes convenables : *Former un jeune homme. Former des soldats, des marins.*

FORMICANT, adj. m. T. de méd. Se dit du pouls quand il est faible et fréquent.

FORMIDABLE, adj. des deux genres. Redou-

table, qui est à craindre ou qui inspire une grande crainte : *C'est un homme formidable. Cette armée avait un aspect formidable. Se rendre formidable par la rapidité de ses conquêtes.*

FORT, ORTE, adj. Robuste, vigoureux : *Un homme fort. Avoir le bras fort, les reins forts.* ‖ *Avoir une forte constitution*, Résister au travail, à la fatigue. ‖ *Avoir une forte voix*, Avoir une voix qui se fait bien entendre. ‖ Fig. Courageux, magnanime, ferme, qui a l'âme grande et forte. ‖ *Avoir l'esprit fort*, Avoir de la vigueur, de la pénétration et de l'étendue d'esprit.

FORTE, adv. (on prononce *forté*). T. de mus. emprunté de l'italien. Ce mot se met là où le son doit être renforcé.

FORTEMENT, adv. D'une manière vigoureuse, ferme, solide, avec énergie, avec ardeur.

FORTE-PIANO, s. m. (*forté*). T. de mus. Espèce de clavecin dont la construction est telle qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté.

FORTERESSE, s. f. Lieu fortifié destiné à recevoir une garnison et à défendre un pays : *Armer une forteresse. Attaquer, prendre une forteresse.*

FORTIFIANT, ANTE, adj. Qui augmente les forces : *Prendre des aliments fortifiants.*

FORTIFICATION, s. f. Ouvrage de terre ou de maçonnerie qui rend une place forte.

FORTIFIER, v. a. Rendre fort, donner plus de force : *Exercices propres à fortifier le corps.* ‖ Donner une bonne nourriture, du bon vin dans le but de rendre plus fort.

FORTIN, s. m. Petit fort.

FOSSETTE, s. f. Petit creux que les enfants font en terre pour jouer à qui y fera tenir le plus de petites billes, en les jetant d'une certaine distance : *Jouer à la fossette.* ‖ Petits creux sur certaines parties arrondies du corps : *Fossettes aux mains, aux joues, au menton.*

FOU, FOLLE, adj. Qui a perdu la raison, l'esprit : *Il est fou. Une maison de fous.*

FOUDROYER, v. a. Frapper de la foudre. ‖ Fig. Battre, détruire à coups de canon, de mortier, etc. : *Le feu de la citadelle nous foudroyait.*

FOUGASSE, s. f. T. de guerre. Espèce de petite mine ou fourneau de mine creusé en terre. Au fond, on met un fort plateau de bois sur lequel on range un mètre cube et plus de pierres rocailleuses et dures. Derrière le centre du plateau, on place une boîte pleine de poudre à laquelle on met le feu en temps voulu, afin de lancer les pierres sur l'ennemi lorsqu'il s'avance à une distance convenable des fortifications. Ordinairement ces fougasses sont établies en dehors des fortifications, sur les glacis.

FOUGUE, s. f. Mouvement violent et impétueux, accompagné de colère. ‖ Signifie aussi Ardeur, enthousiasme, feu, verve : *La fougue de la jeunesse.*

FOUGUEUX, EUSE, adj. Qui a de la fougue, qui est ardent, enthousiaste : *Cheval fougueux.*

FOUILLER, v. a. Creuser pour faire des recherches. ‖ En terme de guerre, *Fouiller un bois*, Le faire visiter par des troupes.

FOUINER, v. n. Fuir, s'esquiver, faire un acte de poltronnerie. Il est très familier.

FOULE, s. f. Presse, multitude de personnes qui s'entre-poussent : *Fuir la foule.*

FOULER, v. a. Presser, pousser, écraser par la pression. ‖ Fig. *Fouler aux pieds*, Marcher sur quelqu'un avec un sentiment de mépris, de colère, de vengeance. ‖ Signifie aussi Blesser en foulant, en pressant fortement. Se dit des personnes, en parlant d'une entorse, d'un tiraillement violent de quelque partie : *Cette chute lui a foulé le nerf. Je me suis foulé le pied, le poignet.* ‖ Pop. *Il ne se foule pas la rate*, Il ne se donne pas beaucoup de peine.

FOULURE, s. f. Contusion, blessure d'une partie foulée : *Une foulure au pied.*

FOURBE, adj. des deux genres. Qui emploie, pour tromper, des ruses odieuses, une adresse maligne et perfide : *Un ami fourbe.*

FOURMILLER, v. n. Abonder. Il ne se dit que de ce qui a vie et mouvement. ‖ Se dit d'un picotement entre cuir et chair qu'on sent à la peau, et principalement aux pieds et aux mains : *Toute la main me fourmille.*

FOURNIMENT, s. m. Se disait d'Une sorte d'étui dont les mousquetaires à pied se servaient, dans le XVIIe siècle, pour mettre leur poudre et qui était aussi à l'usage des chasseurs. ‖ Équipement à l'usage de chaque soldat : *Nettoyer son fourniment.*

FOURRAGEUR, s. m. Celui qui va au fourrage : *Soutenir les fourrageurs. Les ennemis tombèrent sur les fourrageurs.*

FOURREAU, s. m. Gaine, étui, enveloppe : *Tirer l'épée du fourreau.* ‖ Prov. et fig., *L'épée, la lame use le fourreau*, Se dit des personnes chez qui une grande activité d'âme ou d'esprit altère la santé.

FOURRER, v. a. Introduire, enfoncer. ‖ En terme d'escr., *Coup fourré*, Se dit quand deux adversaires se portent un coup en même temps. ‖ Pop. et fig. *Un innocent fourré de malice*, Se dit d'un homme qui est malicieux et qui feint d'être simple et bon.

FOURRIER, s. m. Le sous-officier d'une

compagnie qui est chargé de pourvoir les soldats de vivres, et en route de logement.

FOURVOIEMENT, s. m. Erreur de celui qui s'égare de son chemin.

FOURVOYER, v. a. Égarer ; *Les mauvais exemples l'ont fourvoyé.* ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Se fourvoyer en mauvaise compagnie.*

FOYER, s. m. Atre, lieu où se fait le feu. ‖ *Aimer à garder son foyer*, Aimer le repos et mener une vie retirée. ‖ Fig. Demeure, pays natal : *Le foyer domestique. Combattre pour ses foyers. Il a revu ses paisibles foyers. Rentrer dans ses foyers.* ‖ Fig. *Le foyer d'une maladie*, Le siège principal d'une maladie. ‖ *Foyer purulent*, L'endroit où se forme le pus dans les abcès. ‖ *Le foyer d'une maladie contagieuse*, Le lieu où elle exerce le plus de ravages.

FRACAS, s. m. Rupture ou fracture qui se produit avec bruit et violence; tout ce qui se fait avec tumulte, avec désordre : *Grand Dieu, quel fracas !* ‖ Plaisirs bruyants, dont le bruit étourdit ; *Le fracas des fêtes mondaines.*

FRACASSER, v. a. Briser, rompre en plusieurs pièces : *Un éclat de bombe fracassa plusieurs jambes.*

FRACTURE, s. f. Rupture. ‖ En terme de chir., Solution de continuité ou division faite subitement dans les os ou les cartilages durs, par la violence de quelque cause externe.

FRACTURER, v. a. T. de chir. Briser, casser : *Fracturer le crâne d'un coup de pierre.*

FRAGILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est facile à briser. ‖ Instabilité : *La fragilité des choses humaines. La fragilité de notre nature.*

FRAÎCHEUR, s. f. Qualité de ce qui est légèrement froid : *La fraîcheur du temps, de l'air. La fraîcheur des bois, de l'eau.* ‖ Douleurs causées par des froids humides. ‖ Fig. *La fraîcheur des pensées, de l'imagination, du style*, Se dit d'un certain caractère de grâce naturelle dans les conceptions de l'esprit.

FRAIS, AÎCHE, adj. Légèrement froid. ‖ *Être frais*, Avoir bon visage, avoir un air de vigueur, de santé : *Être frais et gaillard.* ‖ *Troupes fraîches*, Troupes qui ne sont point fatiguées, qui n'ont pas encore pris part au combat : *Renfort de troupes fraîches.*

FRAISE, s. f. Fruit du fraisier. ‖ Membrane qui entoure les intestins du veau. ‖ Par analogie, en terme de fortif., Rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors, vers le milieu du talus, et qui présente la pointe à l'ennemi. ‖ Sorte de collerette.

FRAISER, v. a. En terme de fortif., Garnir d'une fraise un bastion ou tout autre ouvrage de terre : *Fraiser un chemin couvert, un retranchement.*

FRAISETTE, s. f. Petite fraise : *Les hommes portaient autrefois des fraisettes au lieu de manchettes, lorsqu'ils étaient en grand deuil.*

FRAMÉE, s. f. Arme des anciens Germains et des Francs : *La framée était une espèce de lance.*

FRANC, ANCHE, adj. Libre. ‖ Exempt : *Franc de toute passion. Franc d'ambition.* ‖ *Corps franc*, Petit corps de troupes composé ordinairement de volontaires commissionnés pour la durée de la guerre et qui ne font pas partie de l'armée. On dit, dans un sens très rapproché, *francs-tireurs.* ‖ Signifie aussi Sincère, loyal, qui dit ce qu'il pense : *Un homme franc. Un cœur franc. Un caractère franc. Une âme franche.* ‖ Fig. *Un franc Gaulois*, Un homme de bonne foi. ‖ Se dit en plaisantant d'un homme qui a de la simplicité et de la rudesse dans les manières. ‖ Prov. et fig. *Être franc du collier*, Se dit de celui qui est toujours prêt à faire les choses que son devoir, son honneur, etc., exigent de lui ; d'un homme brave, toujours prêt à marcher au combat. ‖ Se dit des choses où il y a de la sincérité, de la loyauté, de la candeur : *Parole franche.* ‖ *Courir à franc étrier*, Courir la poste à cheval. ‖ *Franc carreau*, Sorte de jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnaie. Celui dont la pièce tombe le plus loin des bords d'un carreau gagne le coup : *Jouer au franc carreau.* ‖ *Francs archers*, Nom d'une sorte de milice qui avait été créée par Charles VII.

FRANÇAIS, AISE, s. et adj. Habitant de la France : *Les Français sont vifs.*

FRANCHEMENT, adv. Sincèrement, ingénument. ‖ Librement, avec hardiesse et précision : *Mouvements exécutés vivement et franchement.*

FRANCHIR, v. a. Passer, traverser en sautant par-dessus quelque chose : *Franchir un fossé, une barrière, une haie.* ‖ Fig. *Franchir les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie, etc.*, Ne pas se contenir dans les bornes imposées par le devoir, la pudeur, la modestie, etc. ‖ Signifie aussi Passer, traverser vigoureusement, hardiment, des lieux, des endroits difficiles : *Franchir un gué, un défilé, une montagne.*

FRANCHISE, s. f. Sincérité, loyauté, candeur : *Parler avec franchise. Avoir beaucoup de franchise dans ses procédés.*

FRANCISQUE, s. f. Arme des anciens Francs, sorte de hache d'armes à deux tranchants.

FRANC-TIREUR, s. m. Soldat volontaire d'un corps d'éclaireurs qui ne fait pas partie

de l'armée, mais qui reçoit une commission pour la durée de la guerre.

FRANQUETTE, s. f. *A la bonne franquette*, Franchement, ingénument, sans prétention.

FRAPPANT, ANTE, adj. Qui fait une impression vive sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme : *C'est le portrait frappant de son père.*

FRAPPER, v. a. Donner un ou plusieurs coups avec la main, le poing, un bâton, un instrument tranchant ou piquant : *Frapper son ennemi à terre.* ‖ Impressionner : *Frapper l'esprit, l'imagination, l'âme.*

FRASQUE, s. f. Action extravagante, imprévue et faite avec éclat : *Faire une frasque.*

FRATERNEL, ELLE, adj. Qui est propre à des frères : *Amour fraternel. Amitié, affection fraternelles.*

FRATERNISER, v. n. Vivre fraternellement avec quelqu'un, faire acte de bonne amitié : *Les troupes fraternisèrent avec le peuple.*

FRATERNITÉ, s. f. La liaison étroite que contractent ensemble ceux qui, sans être frères, ne laissent pas de se traiter réciproquement comme des frères. ‖ *Fraternité d'armes*, Alliance, association d'armes que s'étaient juré deux chevaliers de s'aider réciproquement, de rester toujours unis.

FRAUDE, s. f. Acte de tromperie. ‖ Action de frustrer le fisc de ses droits.

FRAUDER, v. a. Tromper, décevoir, frustrer par fraude : *Frauder la douane.*

FRAYEUR, s. f. Peur, crainte, émotion, agitation véhémente de l'âme causée par un mal véritable ou apparent : *Mourir de frayeur.*

FREDAINE, s. f. Trait de libertinage, folie de jeunesse : *Faire des fredaines.*

FREDON, s. m. Espèce de roulement et de tremblement de voix dans le chant.

FREDONNEMENT, s. m. Le chant de celui qui fredonne.

FREDONNER, v. n. Faire des fredons; chanter à mi-voix entre ses dents.

FREIN, s. m. Mors de cheval. ‖ En terme d'anat., Ce qui bride ou retient quelque partie : *Le frein de la langue.* ‖ Fig. Ce qui retient, modère; tout ce qui retient dans les bornes du devoir et de la raison. ‖ *Mettre un frein à sa langue*, Ménager ses paroles.

FRÊLE, adj. des deux genres. Peu fort, peu solide : *Une santé frêle. Un corps frêle.*

FRELUQUET, s. m. Homme léger, frivole et sans mérite : *C'est un freluquet.*

FRÉMIR, v. n. Être ému avec tremblement par l'effet de la crainte, de l'horreur, de la colère ou d'autres passions.

FRÉNÉSIE, s. f. Égarement d'esprit, fureur violente : *Charles VI tomba en frénésie.*

FRÉNÉTIQUE, adj. des deux genres. Atteint de frénésie, furieux : *Désirs frénétiques.*

FRÉQUENTER, v. a. Visiter fréquemment. ‖ Avec le pron. personnel, Se voir réciproquement, se réunir suivant son caractère.

FRÈRE, s. m. Né du même père ou de la même mère : *Frère consanguin, utérin.*

FRÉTILLER, v. n. Se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts : *Le poisson frétille dans l'eau.*

FRIAND, ANDE, adj. Qui aime la chère fine et délicate. ‖ Qui flatte le palais.

FRICTION, s. f. T. de chir. Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps, à sec ou autrement : *Friction énergique.*

FRICTIONNER, v. a. T. de chir. Faire des frictions : *Frictionner un malade.* La façon de procéder dans cette partie de la chirurgie n'est pas chose facile, chaque genre de friction dépendant directement de l'indisposition qu'on cherche à soulager ou à guérir. Sous la bienveillante direction de MM. les docteurs de la Faculté de Paris, j'ai appliqué, pendant plus de vingt-cinq années, des frictions de toute sorte dans les hôpitaux, et surtout à l'hôpital des Enfants malades. Les heureux résultats obtenus ont été officiellement constatés à l'Académie de médecine. On en trouvera la trace dans les recueils de cette savante Société.

FRIGIDITÉ, s. f. État de ce qui est froid. ‖ T. de méd. légale. État d'un homme impuissant. ‖ En pathologie, Se dit d'Une sensation de froid qui se manifeste au toucher.

FRILEUX, EUSE, adj. Sensible au froid.

FRIME, s. f. Feinte, le semblant que l'on fait de quelque chose : *C'est pour la frime.*

FRINGALE, s. f. Faim très pressante et inopinée, dont on est saisi quelquefois hors de l'heure accoutumée des repas.

FRINGANT, ANTE, adj. Qui est fort alerte, éveillé, vif, et dont la vivacité se manifeste par des mouvements rapides et fréquents.

FRINGUER, v. n. Danser, sautiller en dansant. Il est vieux.

FRISSON, s. m. Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. ‖ Fig. Se dit du Saisissement qui naît de la peur, de l'horreur ou de quelque autre émotion violente.

FRISSONNEMENT, s. m. Tremblement causé par l'approche de la fièvre.

FRIVOLE, adj. des deux genres. Vain et léger, sans importance : *Un homme frivole. Des pensées frivoles.*

FROID, s. m. Privation, absence de chaleur, ou sensation que fait éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur : *Prendre*

froid. ‖ Pop. *Il n'a pas froid aux yeux*, Il est brave et résolu. ‖ Fig. Qui a un air sérieux et compassé et qui ne marque aucune émotion; indifférent, flegmatique : *Abord froid.*

FROISSEMENT, s. m. Action de froisser. ‖ Fig. Action de choquer, d'offenser.

FROISSER, v. a. Meurtrir par une pression violente. ‖ Fig. Choquer, offenser. ‖ *Se froisser*, Se piquer, prendre de l'humeur.

FRÔLER, v. a. Toucher légèrement en passant : *Une balle lui a frôlé les cheveux.*

FRONCER, v. a. Rider en contractant, en resserrant : *Froncer le sourcil de chagrin, de colère. Froncer les lèvres.*

FRONDE, s. f. Instrument fait de corde ou de cuir, avec lequel on lance des pierres et même des balles : *Les anciens avaient dans leurs troupes des gens armés de frondes.* ‖ S'est dit aussi d'Une guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV.

FRONDEUR, s. m. Celui qui lance des pierres, des balles avec une fronde. ‖ Partisan de la Fronde : *Mazarin eut raison des frondeurs.*

FRONT, s. m. Partie du visage qui est comprise entre la racine des cheveux et les sourcils. ‖ Par extension, Tout le visage : *Un front serein. Un front sévère. La jeunesse au front riant. Dérider son front.* ‖ Signifie aussi L'étendue que présente la face d'une armée, d'une troupe : *L'armée étendit son front. Le front d'une fortification.* ‖ Loc. adv. *De front*, Par devant : *Attaquer l'ennemi de front.*

FRONTAL, s. m. T. de chir. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient au front : *Veine frontale. Muscles frontaux. Nerf frontal.*

FRONTIÈRE, s. f. Les limites des pays, des États, etc. : *Franchir, garder la frontière.*

FROTTER, v. a. Passer une chose sur une autre à plusieurs reprises : *Se faire frotter après avoir joué à la paume ou après avoir fait quelque autre exercice violent. Les athlètes se frottaient d'huile avant de lutter.*

FRUGAL, ALE, adj. Qui se contente d'une nourriture simple et commune. ‖ Simple, commun, en parlant de la nourriture : *Repas frugal.*

FRUGALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est frugal; simplicité de vie : *Vivre avec frugalité. La frugalité rend le corps plus sain et plus robuste.*

FUGACE, adj. des deux genres. Se dit, en médecine, des symptômes qui disparaissent aussitôt après s'être montrés.

FUGITIF, IVE, adj. Qui fuit ou qui s'est enfui, qui a pris la fuite : *Soldats fugitifs.*

FUGUE, s. f. Fuite. ‖ Morceau de musique ou passage d'un morceau de musique dans lequel différentes parties se suivent, se succèdent, en répétant le même sujet d'après les règles établies.

FUIR, v. a. S'éloigner en hâte de quelqu'un ou de quelque chose, l'éviter par crainte, par aversion, etc. : *Fuir l'ennemi. Fuir le danger. Fuir la mauvaise compagnie. Fuir les excès de tout genre.* ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Quand on ne sait pas s'occuper, on cherche à se fuir soi-même.*

FULMI-COTON, s. m. Un des noms de la Substance explosible plus connue sous le nom de *coton-poudre*, que l'on obtient en soumettant le coton à l'action de l'acide azotique.

FULMINANT, ANTE, adj. En terme de chimie, Se dit des préparations qui détonent ou éclatent avec bruit lorsqu'on les chauffe légèrement ou qu'on les soumet à une pression plus ou moins vive : *Poudre fulminante.* ‖ *Légion fulminante*, Une des légions romaines du temps de Marc-Aurèle.

FULMINATION, s. f. T. de chim. Détonation subite, explosion d'une matière fulminante.

FULMINER, v. n. Lancer la foudre. ‖ Au fig., S'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menaces : *Il est en colère, il fulmine.*

FUMANT, ANTE, adj. Qui jette de la fumée ou des vapeurs. ‖ *Fumant de sang*, Plein, couvert d'un sang qui fume encore : *Une épée fumante de sang. Fumant de carnage.* ‖ Fig. *Fumant de courroux, de colère*, Transporté de courroux, de colère.

FUMER, v. n. Jeter de la fumée. ‖ Aspirer de la fumée. ‖ Fig., dans le style relevé, *Son sang fume encore*, Se dit de quelqu'un mort récemment d'une mort violente. ‖ Fig. et fam. *La tête lui fume*, Se dit d'une personne qui est fort en colère.

FUMEUR, s. m. Celui qui a l'habitude de fumer du tabac, c'est-à-dire d'en aspirer la fumée : *Les fumeurs sont très nombreux.*

FUMIGATION, s. f. T. de méd. Action d'appliquer un médicament sous forme de fumée, de vapeur ou de gaz à quelque partie du corps : *Fumigations sulfureuses.*

FUNAMBULE, s. Danseur, danseuse de corde : *Théâtre des funambules.*

FURETEUR, EUSE, s. Celui, celle qui s'enquiert de tout, qui cherche à tout savoir, soit par curiosité, soit pour en faire son profit.

FUREUR, s. f. Rage, manie, frénésie : *Fureur aveugle. Être transporté de fureur.*

FURIBOND, ONDE, adj. Qui est sujet à de

grands emportements de fureur, de colère. ‖ S'emploie aussi substantivement.

FURONCLE, s. m. Petit phlegmon douloureux, qui a son siège dans les parties profondes de la peau, et qu'on appelle vulgairement *clou* : *Les furoncles sont très douloureux.*

FURTIF, IVE, adj. Qui se fait à la dérobée, en cachette : *Jeter un regard furtif.*

FUSIL, s. m. Arme à feu de différentes longueurs, de différents calibres, de différents systèmes : *Fusil à pierre. Fusil à piston. Fusil à aiguille. Fusil Gras. Fusil à répétition.* Cette arme a été très perfectionnée depuis quelques années.

FUSILIER, s. m. Soldat des compagnies du centre, armé d'un fusil.

FUSILLADE, s. f. Décharge de plusieurs fusils : *On entendait une vive fusillade.*

FUSILLER, v. a. Tuer à coups de fusil.

FUTÉ, ÉE, adj. Fin, rusé, adroit : *Mine futée.*

F-UT-FA. Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de *fa : La clef de f-ut fa. Le ton de f-ut fa. Cet air est en f-ut fa.*

FUTILE, adj. des deux genres. Frivole, qui est de peu de conséquence, de peu de considération : *Se plaire à des propos futiles.*

FUTILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est futile : *On reproche aux femmes leur futilité.*

FUYARD, ARDE, adj. Qui a coutume de s'enfuir. ‖ s. et au plur., Gens de guerre qui s'enfuient du combat : *Rallier les fuyards.*

G

GABEGIE, s. f. Fraude, tromperie, grabuge : *Il y a de la gabegie là-dessous.* Il est populaire.

GABION, s. m. Panier de forme cylindrique qu'on remplit de terre et dont on se sert dans les sièges pour couvrir les travailleurs.

GAI, GAIE, adj. Qui a de la gaieté : *Amis gais.* ‖ En terme de musique, Se dit du Mouvement d'un air et répond au mot italien *allégro.*

GAIEMENT ou **GAÎMENT**, adv. Avec gaieté, joyeusement : *Dîner gaiement.*

GAIETÉ ou **GAÎTÉ**, s. f. Joie, allégresse, belle humeur : *Être plein de gaieté.*

GAILLARD, ARDE, adj. Gai, joyeux, avec démonstration ‖ Hardi, courageux.

GAILLARDE, s. f. Espèce de danse qui n'est plus en usage depuis longtemps. Se dit aussi Des airs sur lesquels on dansait la gaillarde.

GAILLARDEMENT, adv. Joyeusement, gaiement. ‖ Avec entrain, courage.

GALAMMENT, adv. De bonne grâce, avec galanterie : *Se conduire galamment.*

GALANT, ANTE, adj. Aimable et poli, particulièrement avec les femmes : *Mari galant.*

GALANTERIE, s. f. Qualité de celui qui est galant : *La galanterie est propre aux Français.*

GALOPER, v. n. Aller très vite, en parlant d'un cheval : *Ce cheval galope bien.* ‖ Se dit très familièrement d'Une personne qui marche, qui parle ou qui lit avec précipitation.

GALOUBET, s. m. T. de mus. Petite flûte à trois trous, et de deux octaves plus élevée que la flûte traversière.

GALVAUDER, v. a. Déranger, mettre en désordre, gâter : *Galvauder un ouvrage.*

GAMBADE, s. f. Espèce de saut sans art et sans cadence, comme en font les singes.

GAMBADER, v. n. Faire des gambades.

GAMIN, s. m. Petit garçon. ‖ Se dit surtout de ceux qui passent leur temps à jouer dans la rue : *C'est un vrai gamin de Paris.*

GAMME, s. f. La suite des sept notes principales de la musique : *La gamme diatonique comprend deux modes dits gamme majeure et gamme mineure.* ‖ *Gamme chromatique*, Gamme dans laquelle on procède par semitons et qui a, par conséquent, douze notes.

GANACHE, s. f. Mâchoire inférieure du cheval. ‖ Se dit populairement d'Une personne qui est dépourvue de talent, de capacité.

GANER, v. n. T. du jeu de l'hombre, Laisser aller la main.

GANGLION, s. m. T. d'anat. Nom donné à divers organes qui ont l'apparence de petits pelotons, de glandes ou de nœuds et dont on ignore en général les fonctions : *Les ganglions lymphatiques.* ‖ En chir., Se dit d'une Tumeur ronde ou oblongue, dure, indolente et qui ne cause aucun changement à la peau.

GANGLIONNAIRE, adj. des deux genres. T. de méd. et de chir. Qui a rapport aux ganglions.

GANGRÈNE, s. f. Modification morbide de quelque partie du corps, qui s'étend souvent avec rapidité : *Son pied est atteint de la gangrène.*

GANO, T. du jeu de l'hombre, qui signifie : Laissez-moi venir la main.

GANT, s. m. Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément : *Une paire de gants.* ‖ Fig. *Jeter le gant*, Défier quelqu'un au combat. ‖ *Ramasser le gant. Relever le gant*, Accepter le défi.

GARDE, s. f. Action de veiller sur. ‖ Surveillance exercée par des soldats à tour de rôle : *La garde des portes.* ‖ Corps de troupes chargé de défendre un point susceptible d'être attaqué : *Relever la garde. Renforcer la garde. Doubler la garde.* ‖ *Garde nationale*, Troupe non soldée qui était composée de citoyens, et dont le devoir était de maintenir le bon ordre et la défense intérieure du pays. ‖ En terme d'escrime, Se dit d'une manière de tenir le corps et l'épée de façon à se couvrir de l'épée de son adversaire.

GARDE, s. m. Gardien, surveillant : *Garde champêtre. Garde forestier. Garde-chasse. Garde-pêche. Garde-côtes.*

GARDE-VUE, s. m. Sorte de visière doublée de taffetas vert, pour garantir la vue.

GARER, v. a. Se préserver. ‖ Avec le pron. personnel, Se défendre de quelqu'un, de quelque chose, l'éviter : *Se garer des voitures.*

GARGARISME, s. m. Liqueur faite pour guérir le mal de gorge, en s'en rinçant la gorge et l'arrière-gorge : *Gargarisme astringent.*

GARNEMENT, s. m. Mauvais sujet, vaurien : *C'est un triste garnement.*

GARNIR, v. a. Pourvoir. ‖ Munir une place de guerre de tout ce qui est nécessaire pour la défendre. ‖ Se munir contre le froid. ‖ *Garnir une épée*, Y mettre une garde.

GARNISON, s. f. Se dit des Troupes qu'on met dans une place, une forteresse, pour la défendre contre l'ennemi : *La garnison de Paris. Une ville de garnison.*

GASCONNADE, s. f. Fanfaronnade, vanterie outrée, comme en font les Gascons... et d'autres : *C'est une gasconnade.*

GASCONNER, v. n. Parler en imitant l'accent gascon. ‖ Dire des hâbleries.

GASPILLER, v. a. Gâter, mettre en désordre. ‖ Dépenser au hasard : *Gaspiller sa fortune, ses talents, sa santé.*

GASPILLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui gaspille : *Elle était trop gaspilleuse.*

GASTER, s. m. T. de méd. emprunté du grec. Le bas-ventre et quelquefois l'estomac.

GASTRALGIE, s. f. T. de méd. Douleur nerveuse de l'estomac.

GASTRIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Qui appartient, qui a rapport à l'estomac : *Suc gastrique.*

GASTRITE, s. f. T. de méd. Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

GASTRONOME, s. m. Celui qui connaît et qui aime la bonne chère.

GASTRORAPHIE, s. f. T. de chir. Suture qu'on fait pour réunir les plaies du bas-ventre.

GASTROTOMIE, s. f. T. de chir. Ouverture que l'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité : *L'opération césarienne est une gastrotomie.*

GÂTE-ENFANT, s. des deux genres. Celui ou celle qui, par excès d'indulgence, gâte un enfant.

GÂTER, v. a. Détériorer, salir, putréfier, corrompre. ‖ Fig. Être trop indulgent pour quelqu'un; entretenir ses défauts, ses vices par trop de complaisance, trop de douceur. ‖ Dépraver l'esprit, les goûts, les mœurs.

GÂTEUX, EUSE, s. Se dit, dans les hôpitaux, D'infirmes ou d'aliénés qui n'obéissent plus aux nécessités naturelles que d'une manière involontaire et qui exigent des soins de propreté particuliers.

GAUCHE, adj. des deux genres. Qui est du côté opposé au côté droit. ‖ Tortu. ‖ Fig. Gêné, contraint, sans grâce : *Ce garçon est bien gauche. Un air, un maintien gauche. Des manières gauches.*

GAUCHER, ÈRE, adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. ‖ S'emploie aussi substantivement.

GAUCHERIE, s. f. Action d'une personne gauche, maladroite : *La gaucherie du maintien.*

GAUDRIOLE, s. f. Propos gai, plaisanterie un peu libre : *Conter des gaudrioles.*

GAVOTTE, s. f. Air de danse à deux temps qui est composé de deux reprises et dont le mouvement est quelquefois vif et gai, quelquefois tendre et lent. ‖ Se dit aussi de la Danse dont les pas sont faits sur cet air.

GÉANT, ANTE, s. Celui, celle qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes.

GEINDRE, v. n. Gémir, se plaindre à diverses reprises et d'une voix languissante et non articulée : *Elle geint constamment.*

GÉMIR, v. n. Exprimer sa peine, sa douleur d'une voix plaintive et non articulée.

GÉMISSANT, ANTE, adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT, s. m. Lamentation, plainte douloureuse : *Les gémissements d'un blessé.*

GÉNAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient aux joues : *Les glandes génales.*

GÊNANT, ANTE, adj. Qui contraint, qui incommode : *Prendre une position gênante.*

GENCIVE, s. f. La chair qui est autour des dents et dans laquelle les dents sont comme enchâssées : *Couleur anormale des gencives.*

GÊNE, s. f. Contrainte, état pénible où l'on

se trouve. ‖ Se dit quelquefois de L'embarras que l'on éprouve chez des personnes avec lesquelles on n'est pas libre. ‖ *Être sans gêne* Prendre trop ses aises.

GÊNÉ, ÉE, part. passé. Qui est dans la gêne, qui est contraint : *Air gêné. Taille gênée. Démarche gênée.*

GÊNER, v. a. Incommoder, contraindre les mouvements du corps ‖ Avec le pron. personnel, Ne pas prendre ses aises, se contraindre par discrétion ou par timidité : *Se gêner outre mesure.*

GÉNÉRALE, s. f. T. de guerre. Batterie de tambour par laquelle on donne l'alarme aux troupes, soit lorsque l'ennemi approche, soit en cas d'incendie : *Battre la générale.*

GÉNÉRALISER, v. a. Rendre général : *Généraliser une idée, un principe, une méthode.*

GÉNÉRATION, s. f. Action d'engendrer, de produire son semblable : *A te de la génération.*

GÉNÉREUX, EUSE, adj. Magnanime, qui est d'un naturel large, noble : *Protecteur généreux.*

GÉNÉROSITÉ, s. f. Magnanimité, grandeur d'âme. ‖ Disposition à donner.

GÉNIE, s. m. Se dit particulièrement de cette Qualité des esprits supérieurs qui les rend capables de créer, d'inventer, d'entreprendre des choses extraordinaires : *C'est un homme de génie. Cet homme a du génie. L'essor, le feu, l'enthousiasme du génie.*

GÉNITAL, ALE, adj. T. didact. Qui sert à la génération : *Vertu, faculté génitale. Parties génitales. Organes génitaux.*

GENOU, s. m. Partie du corps humain qui joint la cuisse à la jambe : *Enkylose du genou.*

GENOUILLÈRE, s. f. Partie de l'armure qui servait autrefois à couvrir le genou.

GENTIL, ILLE, adj. Joli, agréable, mignon, gracieux, qui plaît; qui a de l'agrément, de la délicatesse : *Une gentille demoiselle.*

GENTILLESSE, s. f. Grâce, agrément. ‖ Au plur. Saillies agréables, spirituelles.

GENTIMENT, adv. Joliment, d'une manière gentille : *Il a parlé gentiment.*

GÉNUFLEXION, s. f. Action de fléchir les genoux, soit comme exercice, soit pour travailler dans cette position.

GÉOGRAPHIE, s. f. Science qui enseigne la position des diverses régions de la terre les unes à l'égard des autres.

GÉOLOGIE, s. f. T. d'hist. nat. Science qui a pour objet la connaissance de la forme extérieure du globe terrestre, de la nature des matériaux qui le composent, de la manière dont ces matériaux ont été formés et placés dans leur situation actuelle.

GÉOMÉTRIE, s. f. Science qui a pour objet tout ce qui est mesurable.

GERCE, s. f. Fente ou crevasse à la peau, aux lèvres, aux mains, au visage.

GERCER, v. a. Fendiller. Se dit en parlant de la peau fendue par le vent, le froid, la fièvre : *Le grand air lui a gercé les lèvres.*

GERMANIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient aux Allemands, à l'Allemagne.

GERMANISME, s. m. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME, s. m. T. de physiol. et d'hist. nat. Se dit du premier rudiment de tout être organisé, végétal ou animal : *Germe fécondé.*

GESTATION, s. f. Action de porter. ‖ État d'une femelle qui porte ses petits. ‖ Sorte d'exercice en usage chez les Romains, qui consistait à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire traîner rapidement dans un chariot ou dans un bateau, afin de donner au corps du mouvement et des secousses salutaires.

GESTE, s. m. L'action et le mouvement du corps et principalement des bras et des mains, dans la déclamation, dans la conversation : *Avoir le geste expressif.* ‖ Au plur. Hauts faits; belles, grandes, mémorables actions, principalement des généraux et des princes : *Les gestes d'Alexandre, de Scipion.*

GESTICULER, v. n. Faire trop de gestes en parlant : *Il gesticule beaucoup.*

GIBBOSITÉ, s. f. T. de méd. et d'hist. nat. Bosse, courbure de l'épine du dos.

GIBERNE, s. f. Partie de l'équipement du soldat, boîte dans laquelle on met les cartouches : *Chaque soldat a un bâton de maréchal dans sa giberne.*

GIFLE, s. f. Coup donné avec le plat de la main sur la joue : *Donner des gifles à un gamin.*

GIGANTESQUE, adj. des deux genres. Qui tient du géant, énorme, immense : *Taille gigantesque. Formes gigantesques.* ‖ En général Se dit de tout ce qui dépasse l'ordinaire.

GIGUE, s. f. T. de mus. Sorte d'air dont le mouvement est vif et gai. ‖ Se dit aussi d'Une danse exécutée sur cet air : *Danser une gigue.*

GILLE, s. m. Nom d'un personnage du théâtre de la Foire, qui avait pour spécialité de représenter les niais : *Jouer les rôles de Gille,* ou elliptiquement, *Jouer les Gilles.* ‖ Se dit d'Un homme qui a l'air et le maintien d'un niais, et que l'on bafoue.

GINGUET, ETTE, adj. Qui a peu de force peu de valeur. ‖ *Esprit ginguet,* Esprit médiocre, frivole, qui a peu de fond.

GIRATOIRE, adj. des deux genres. T. didactique. Se dit d'un mouvement de rotation et

du point autour duquel ce mouvement s'exécute : *Mouvement, point giratoire.*

GIRON, s. m. Espace compris entre la ceinture et les genoux d'une personne assise.

GIROUETTE, s. f. Machine légère qui tourne à tous vents. ‖ Fig. Se dit d'un homme qui change souvent d'avis, de sentiments, de partis : *Tourner à tout vent comme une girouette.*

GÎTER, v. n. Demeurer, coucher. ‖ Se dit particulièrement en parlant des lièvres.

GLACE, s. f. Eau durcie par le froid. ‖ Fig. et fam. *Cet homme est ferré à glace*, Il est extrêmement habile dans telle matière et très capable de s'y bien défendre si on l'attaque; il est difficile de l'embarrasser. ‖ Il se dit aussi d'Un certain ton de froideur sur le visage : *Recevoir quelqu'un avec un visage de glace.* ‖ Sorte de grand miroir.

GLACER, v. a. Convertir en glace. ‖ Refroidir. ‖ Se dit, par extension, des choses qui causent une sensation de froid très vive : *Ce vent glace le visage. Cette eau glace les mains.* ‖ Fig. *Glacer le sang*, Causer une émotion désagréable et si forte que le mouvement du sang en est comme suspendu.

GLACIS, s. m. En terme de fortification, Pente douce en avant d'un fossé de rempart. ‖ *Le glacis de la contrescarpe*, Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et se perd vers la campagne.

GLADIATEUR, s. m. Nom des hommes qui, dans les jeux du Cirque, à Rome, combattaient volontairement ou de force pour l'amusement des spectateurs, avec des armes meurtrières, soit entre eux, soit contre des bêtes féroces.

GLAIRE, s. f. Humeur que secrètent les membranes muqueuses, et, en général, Toute espèce d'humeur visqueuse dans le corps vivant : *Chaque matin il rend des glaires.*

GLAIVE, s. m. Coutelas, épée tranchante : *Qui se servira du glaive périra par le glaive.*

GLANDE, s. f. T. d'anat. Organe destiné à sécréter certaines liqueurs ou humeurs du corps : *La glande lacrymale.* ‖ Se dit aussi de certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps.

GLANDULE, s. f. T. d'anat. Petite glande : *Les amygdales sont des glandules.*

GLANDULEUX, EUSE. adj. T. d'anat. Qui a l'aspect, la forme ou la texture des glandes.

GLAUCOME, s. m. T. de méd. Maladie des yeux où l'humeur vitrée devient opaque.

GLÉNOÏDAL, ALE, adj. T. d'anat. Se dit de toute cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre, lorsqu'elle a peu de profondeur et de superficie.

GLISSADE, s. f. Amusement d'enfant qui consiste à se lancer sur la glace.

GLISSÉ, s. m. Pas de danse qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant légèrement le plancher : *Faire un glissé.*

GLISSEUR, s. m. Celui qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE, s. f. Chemin frayé sur la glace pour y glisser par amusement.

GLOIRE, s. f. L'honneur, l'estime, les louanges, la réputation que les vertus, le mérite, les grandes qualités, les grandes actions ou les bons ouvrages attirent à quelqu'un : *Aimer la gloire. Se couvrir de gloire.*

GLORIEUX, EUSE, adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, beaucoup de louange et d'honneur. ‖ Vain, fier.

GLORIOLE, s. f. Diminutif de gloire. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSSITE, s. f. T. de méd. Inflammation de la langue.

GLOTTE, s. f. T. d'anat. Ouverture du larynx, qui sert à l'émission de la voix.

GLOUTON, ONNE, adj. Qui mange avec avidité et avec excès. ‖ S'emploie aussi substantiv.

GLOUTONNERIE, s. f. Vice de celui qui est glouton : *Manger avec gloutonnerie.*

GLUTEN, s. m. La matière visqueuse et grisâtre qui reste après qu'on a enlevé tout l'amidon de la farine des céréales, et particulièrement de la farine de froment.

GOBELOTTER, v. n. Fréquentatif. Buvoter, boire à plusieurs petits coups; boire souvent.

GOBE-MOUCHES, s. m. T. d'hist. nat. Genre de passereaux. ‖ Fig. Se dit de Celui qui n'a point d'avis à lui et qui est de l'avis de tout le monde : *C'est un vrai gobe-mouches.*

GOBER, v a. Avaler avec avidité et sans savourer ce qu'on avale : *Gober un œuf frais.*

GOBERGER (SE), v. pron. Se moquer, se divertir, prendre ses aises.

GODAILLER, v. n. Avoir des habitudes d'intempérance : *Il godaille du matin au soir.*

GODAILLEUR, s. m. Quelqu'un qui aime trop à boire et à manger.

GODICHE, s. m. Homme gauche, maladroit, ridicule.

GOGAILLE, s. f. Repas joyeux : *Faire gogaille, Être en gogaille.* Il est populaire et peu usité.

GOGO (À), loc. adv. A son aise, dans l'abondance : *Avoir toutes choses à gogo.*

GOGUENARD, ARDE, adj. Plaisant, railleur. Se dit souvent en mauvaise part.

GOÎTRE, s. m. Tumeur formée par une augmentation du corps thyroïde, au devant de la trachée-artère et du larynx.

GOÎTREUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du goître : *Tumeur goîtreuse.*

GOMPHOSE, s. f. T. d'anat. Espèce d'articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un clou et une cheville dans un trou; telle est l'insertion des dents dans les mâchoires.

GONFLEMENT, s. m. Enflure : *Gonflement de la rate, de l'estomac.*

GONFLER, v. a. Rendre enflé, distendre intérieurement. ‖ Fig. Enorgueillir.

GONG, s. m. Instrument de musique des Chinois et des Hindous; c'est un disque de métal dont on tire des sons retentissants en le frappant avec une baguette garnie de peau.

GORGE, s. f. La partie antérieure du cou. ‖ En terme de musique vocale, *Chanter de la gorge*, Se dit d'un chanteur qui ne sait modifier sa voix qu'en resserrant la gorge avec effort. On dit dans le même sens: *Voix de gorge.* ‖ *Rire à gorge déployée*, Rire aux éclats.

GORGERIN, s. m. Pièce d'armure qui servait autrefois pour couvrir et défendre la gorge d'un homme d'armes.

GOSIER, s. m. La partie intérieure de la gorge, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac : *Avoir le gosier large.*

GOUAILLER, v. a. Railler, plaisanter sans délicatesse : *Gouailler ses amis.*

GOUFFRE, s. m. Abîme, trou grand et profond. ‖ Au fig., Se dit d'un grand nombre de malheurs, de misères, de chagrins qui accablent à la fois une personne, une famille.

GOULU, UE, adj. Qui aime à manger avec avidité. ‖ S'emploie aussi substantivement.

GOURD, OURDE, adj. Qui est devenu comme perclus par le froid : *Avoir les mains gourdes.*

GOURMAND, ANDE, adj. Qui mange ou boit avec excès; qui est avide de bonne chère.

GOURMANDISE, s. f. Vice de celui qui est gourmand : *La gourmandise est son péché mignon.* ‖ Choses que les gourmands aiment.

GOÛT, s. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs : *Avoir le goût fin.*

GOÛTER, v. a. Sentir, apprécier par le goût. ‖ Fig. Approuver, trouver bon.

GOÛTER, s. m. Petit repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE, s. f. Globule de liquide. ‖ Méd. Maladie qui affecte particulièrement les articulations et qui est caractérisée par de grandes douleurs. ‖ *Goutte sereine*, Amaurose.

GOUVERNER, v. a. Diriger à l'aide d'un gouvernail, c'est-à-dire d'un appareil qui sert à diriger les navires. ‖ Régir, diriger. Se dit particulièrement du soin que l'on prend des enfants ou des malades.

GRABUGE, s. m. Querelle, différend, noise.

GRÂCE, s. f. Charme dans les personnes et dans les choses : *Cette femme a de la grâce.*

GRACIEUX, EUSE, adj. Agréable, qui a beaucoup de grâce et d'agrément.

GRAILLEMENT, s. m. Son cassé ou enroué de la voix.

GRAISSE, s. f. Matière animale onctueuse. ‖ Embonpoint.

GRAND, ANDE, adj. Qui a beaucoup de hauteur, de profondeur. ‖ Fig. Important : *Le jour d'une bataille est un grand jour pour un général.*

GRANDEMENT, adv. Avec grandeur : *Il pense, il agit grandement.*

GRANDEUR, s. f. Grande dimension. ‖ Noblesse, élévation : *Procédé plein de grandeur.*

GRAS, ASSE, adj. Qui est formé de graisse. ‖ *Avoir la poitrine grasse*, Être sujet à une toux suivie de l'expectoration de mucosités épaisses.

GRATITUDE, s. f. Reconnaissance d'un bien fait reçu : *Exprimer sa gratitude.*

GRAVE, adj. des deux genres. Sérieux, réservé; qui agit, qui parle avec un air sage, avec circonspection et dignité . *Tenue grave.*

GRAVELLE, s. f. Maladie causée par de petites concrétions semblables à du sable ou du gravier qui se développent dans les voies urinaires et qui se déposent au fond ou sur les parois du vase dans lequel l'urine est rendue.

GRAVIR, v. n. Grimper, monter avec effort à quelque endroit raide et escarpé en s'aidant des pieds et des mains : *Gravir une pente.*

GRELOTTER, v. n. Trembler de froid.

GRENADIÈRE, s. f. Gibecière qui faisait autrefois partie de l'équipement d'un grenadier et dans laquelle il portait des grenades.

GRIBOUILLE, s. m. Mot populaire qui désigne Un personnage pris comme type de niaiserie. Il est usité dans cette locution : *Il est fin comme gribouille.*

GRIBOUILLETTE, s. f. Jeu d'enfants qui se disputent des objets que l'un d'eux a jetés. ‖ *Jeter une chose à la gribouillette*, La jeter au milieu d'un troupe d'enfants qui cherchent à la saisir.

GRIÈVEMENT, adv. D'une manière dangereuse, dommageable : *Il est grièvement malade, grièvement blessé.*

GRIFFE, s. f. Ongle crochu : *Les puissantes griffes du lion.*

GRIFFER, v. a. Donner un coup de griffe.

GRIFFONNER, v. a. Écrire mal et d'un caractère très difficile à lire : *Griffonner son nom.*

GRIMACE, s. f. Contorsion du visage faite à desseiu : *Faire des grimaces hideuses.*

GRIMPER, v. n. Monter en s'aidant des pieds et des mains : *Grimper le long d'un mur.*

GRINCHEUX, EUSE, adj. Maussade, désagréable, revêche : *Humeur grincheuse.*

GRINGALET, s. m. Homme grêle; maigre et faible de corps.

GRISER, v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi-ivre : *Griser son camarade.*

GRIVOIS, OISE, adj. Alerte, éveillé, libre et hardi : *Propos grivois.*

GROGNON, adj. des deux genres. Qui a l'habitude de gronder : *Caractère grognon.*

GRONDEUR, EUSE, adj. Fâcheux, qui aime à gronder, à réprimander : *Humeur grondeuse.*

GROSSIER, IÈRE, adj. Épais; qui n'est pas délié, qui n'est pas délicat : *Air grossier.*

GROTESQUE, adj. des deux genres. Ridicule, bizarre, extravagant : *Costume grotesque.*

GUÉRILLA, s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Corps franc, bande de partisans : *Les guérillas firent plus de mal à l'ennemi que l'armée régulière.*

GUÉRIR, v. a. Rendre la santé, délivrer de la maladie : *Guérir un malade de la fièvre.*

GUÉRISON, s. f. Recouvrement de la santé.

GUERRE, s. f. Querelle entre deux nations, qui se vide par la voie des armes : *Déclarer la guèrre.* ‖ *Nom de guerre*, Sobriquet.

GUERRIER, IÈRE, adj. Qui appartient à la guerre : *Avoir une allure guerrière.*

GUERROYEUR, s. m. Celui qui se plaît à faire la guerre.

GUIDON, s. m. Petit drapeau d'une compagnie. ‖ Mar. Banderole qui sert aux signaux.

GUILLERET, ETTE, adj. Éveillé, léger, vif et gai : *Air guilleret.*

GUIMBARDE, s. f. Petit instrument sonore en acier, composé de deux branches entre lesquelles est une languette qui vibre lorsqu'on le met entre les dents et qu'on le touche avec le doigt. ‖ Long chariot couvert.

GUINDER, v. a. Hisser. ‖ Fig. Rendre affecté, prétentieux : *Guinder son style.*

GUITARE, s. f. Instrument de musique qui a six cordes, que l'on pince avec les doigts.

GUSTATIF, adj. T. d'anat. Il se dit du Nerf qui transmet au cerveau la sensation du goût.

GUSTATION, s. f. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTURAL, ALE, adj. T. d'anat. et de méd. Qui appartient au gosier : *Artère gutturale.*

GYMNASE, s. m. Lieu où l'on se livre aux exercices du corps.

On me permettra de rapporter ici les considérations consignées dans le *Dictionnaire des sciences* de M. Bouillet, au sujet du mot *gymnase* (du grec *gymnos*, nu; d'où *gymnazô*, exercer, et enfin *gymnasion*, lieu d'exercice). « Les gymnases de l'ancienne Grèce étaient de vastes édifices où l'on se livrait aux exercices du corps. Un gymnase complet se composait de de douze grandes divisions : 1° le *portique*, où causaient les hommes mûrs, les philosophes; 2° l'*éphébéion*, où s'entretenaient les jeunes gens qui ne voulaient pas, pour le moment, prendre part aux exercices; 3° le *gymnastérion* ou *apodytérion*, où l'on se dépouillait de ses vêtements; 4° l'*oléiptérion*, où l'on se frottait d'huile; 5° la *palestre*, où l'on se livrait à la lutte; 6° le *sphéristérion*, ou jeu de boule; 7° de *grandes allées sablées;* 8° les *xystes d'hiver*, ou *galeries couvertes* pour la promenade pendant l'hiver; 9° les *xystes d'été;* 10° les *bains;* 11° le *stade*, pour la course; 12° le *grammatéion*, ou *archives*. Un directeur, appelé *gymnasiarque*, surveillait tous les exercices. »

GYMNASTE, s. m. T. d'antiq. Officier particulier préposé, dans le gymnase, à l'éducation des athlètes, et chargé du soin de les former aux exercices suivant leur complexion.

GYMNASTIQUE, s. f. L'art, l'action d'exercer le corps pour le fortifier : *La gymnastique, en honneur dans l'antiquité, a été trop négligée par les modernes.*

GYMNIQUE, adj. des deux genres. T. d'antiq. Se dit des jeux publics où les athlètes combattaient nus : *Les jeux célébrés à Olympie de quatre ans en quatre ans étaient des jeux gymniques.*

GYMNIQUE, s. f. T. d'antiq. La science des exercices qu'on apprenait aux athlètes de profession : *Professer la gymnique.*

H

HABILE, adj. des deux genres. Capable, intelligent, adroit, savant, expéditif.

HABITUDE, s. f. Coutume, disposition acquise par des actes réitérés.

HÂBLER, v. n. Parler beaucoup et avec vanterie, avec exagération et ostentation.

HÂBLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui hâble, qui aime à débiter des mensonges.

HACHE, s. f. Instrument de fer et d'acier, tranchant, muni d'un manche en bois. Il existe des haches de toutes les grandeurs et de beaucoup de formes : *Hache de guerre. Hache de marine en cas d'abordage.*

HACHEREAU, s. m. Petite hache.

HACHETTE, s. f. Petite hache; marteau tranchant d'un côté dont se servent principalement les maçons : *Un coup de hachette.*

HAGARD, ARDE, adj. Farouche, rude, effaré : *Avoir les yeux hagards.*

HAINE, s. f. Profond sentiment d'aversion.

HÂLE, s. m. Certaine constitution de l'air, chaude et sèche, qui fait impression sur le teint : *Le hâle a bruni son visage.*

HALEINE, s. f. Le souffle de la respiration, l'air attiré et repoussé par les poumons.

HALETANT, ANTE, adj. Qui souffle comme quand on est hors d'haleine, c'est-à-dire quand on manque de perdre la respiration.

HALITEUX, EUSE, adj. T. de méd. Se dit de la peau lorsqu'elle est couverte d'une douce moiteur : *Peau, chaleur halitueuse.*

HALLEBARDE, s. f. Sorte d'arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant : *La hallebarde des suisses.*

HALLEBARDIER, s. m. Garde à pied qui portait la hallebarde.

HALLUCINATION, s. f. T. de méd. Erreur, illusion d'une personne dont les perceptions ne sont pas conformes à la réalité.

HALTE, s. f. Pause. ‖ Station que font les gens de guerre, des chasseurs, des voyageurs dans leur marche. ‖ Le lieu où ils s'arrêtent : *Arriver à la halte.*

HALTÈRE, s. m. T. de gymn. Masse de fer ou de bois, d'un poids limité d'après les forces des enfants ou des personnes qui doivent en faire usage. On abuse trop souvent des exercices avec ces instruments, en les choisissant trop lourds, surtout lorsqu'on a pour but de fortifier progressivement un sujet faible de sa nature ou affaibli par maladie. On donne à ces instruments la forme qu'on veut. Les haltères dont se servaient les Grecs et les Romains étaient deux cônes réunis par leur petit bout; ils sont ainsi représentés dans le précieux ouvrage de Mercurialis : *De Arte gymnastica*(1577). La forme ordinaire des haltères que l'on trouve dans le commerce est celle de deux boulets plus ou moins gros, réunis par une poignée en fer d'environ 0m,12 de longueur; le poids varie depuis 1 kilogramme jusqu'à 100 kilogrammes la paire. Ces derniers ne sont jamais pris qu'un seul à la fois, et il n'y a que les hommes d'une vigueur exceptionnelle, qui, à force de pratiquer cet exercice, parviennent à l'élever au-dessus de l'épaule le bras allongé.

La forme que j'ai donnée à cet instrument, et dont on se sert depuis longtemps à l'École polytechnique, au lycée Louis-le-Grand, et plus récemment dans les écoles communales de Paris (filles et garçons), est celle de deux rondelles assez épaisses, réunies par une poignée. La surface extérieure des rondelles est un peu plate, et cette disposition permet de les placer debout sur des tablettes, de les ranger et de les prendre avec facilité. En outre, les deux petites masses étant plus rapprochées de la poignée, les exercices se font avec plus de sûreté. J'ai fait souvent établir ces instruments avec des poignées en bois verni : leur prise en est plus commode; l'instrument est plus agréable à la vue et la poignée est moins froide. A l'École normale des institutrices, tous les haltères sont établis de cette façon. La seule raison sérieuse qui empêche la propagation de ces utiles engins, c'est que leur prix est presque le double des haltères tout en fonte.

HAMAC, s. m. Sorte de filet ou de toile, fixé par les extrémités, de façon à permettre de s'y étendre et de se balancer sur les côtés : *Sur les navires, les matelots sont couchés dans des hamacs.*

HAMPE, s. f. Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu : *La hampe d'une hallebarde. Un coup de hampe.*

HAN, interj. T. popul. Onomatopée servant à exprimer le cri sourd et guttural d'un homme de peine qui frappe un coup avec effort.

HANCHE, s. f. La partie du corps humain dans laquelle le haut de la cuisse est emboîté.

HANTER, v. a. Fréquenter, visiter souvent et familièrement : *Hanter une mauvaise compagnie.*

HARASSER, v. a. Lasser, fatiguer à l'excès.

HARCELER, v. a. Agacer, provoquer, exciter : *Harceler l'ennemi.*

HARDI, IE, adj. Qui se hasarde courageusement, qui ose beaucoup. ‖ Entreprenant.

HARGNEUX, EUSE, adj. Qui est d'humeur chagrine, querelleuse et insociable.

HARMONICA, s. m. Instrument de musique composé de cloches ou de lames de verre de différents timbres, qu'on fait résonner en passant le doigt mouillé sur les bords ou en les frappant avec une baguette.

HARMONIE, s. f. Concours et accord de divers sons : *Les règles de l'harmonie.* ‖ En parlant des personnes, Concorde : *Ils vivent dans la plus parfaite harmonie.*

HARMONIEUSEMENT, adv. Avec harmonie : *Chanter harmonieusement.*

HARMONIEUX, EUSE, adj. Qui a de l'harmonie : *Musique harmonieuse. Chant harmonieux.*

HARMONIUM, s. m. Petit orgue où les tuyaux sont remplacés par des anches libres qui répondent aux touches d'un clavier.

HARPE, s. f. Instrument de musique qui a une quarantaine de cordes verticales que l'on fait vibrer en les touchant du bout des doigts.

HARPISTE, s. des deux genres. Celui ou celle qui joue de la harpe : *Un habile harpiste.*

HAST, s. m. *Arme d'hast*, Se dit de toute arme emmanchée au bout d'un long bâton : *La pique, la hallebarde sont des armes d'hast.*

HASTAIRE, s. m. T. d'antiq. Soldat qui portait une haste, un javelot.

HASTE, s. f. T. d'antiq. Longue lance que portaient les hastaires.

HÂTER, v. a. Presser, avancer, accélérer. ‖ Avec le pron. personnel, Faire diligence.

HAUBAN, s. m. Se dit de toute corde, petite ou grosse, fixée à l'extrémité d'un corps solide pour le maintenir en place.

HAUBERT, s. m. Sorte de cuirasse ancienne ou de cotte de mailles : *Porter le haubert.*

HAUSSER, v. a. Lever en haut : *Hausser les bras, la jambe. Hausser les épaules* ‖ Fig. Donner plus de force : *Hausser le cœur, le courage.* ‖ Avec le pron. personnel, Se rendre plus grand : *Se hausser sur la pointe des pieds.*

HAUT, HAUTE, adj. Qui atteint une grande élévation. ‖ Fig. *Il peut aller partout la tête haute*, Il peut aller partout sans crainte, sans appréhender aucun reproche, aucun affront. ‖ *Haut à la main*, Avec autorité, avec promptitude, en surmontant tous les obstacles. ‖ En terme de mus., Se dit des sons élevés, aigus.

HAUTAIN, AINE, adj. Fier, orgueilleux.

HAUTBOIS, s. m. Instrument à vent et à anche dont le ton est fort clair.

HAUTE-CONTRE, s. f. T. de mus. Celle des quatre parties de la musique qui est entre le dessus et la taille ou ténor.

HAUTEUR, s. f. Dimension mesurée de haut en bas : *La hauteur d'un clocher.* ‖ Lieu élevé. ‖ Au sens moral, se dit de ce qui est supérieur, éminent, d'un ordre élevé : *Avoir des vues d'une grande hauteur.*

HÂVE, adj. des deux genres. Pâle, maigre et défiguré : *Visage hâve.*

HAVRESAC, s. m. Sac de peau dans lequel chaque fantassin renferme ses effets.

HÉ! Interjection qui sert à appeler.

HÉBERGER, v. a. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTER, v. a. Rendre stupide.

HECTIQUE, adj. f. T. de méd. Se dit d'une fièvre lente et continue, accompagnée d'une diminution progressive de l'embonpoint et des forces : *Fièvre hectique.*

HECTISIE, s. f. T. de méd. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

HÉLAS! Interjection qui marque la douleur, la plainte : *Hélas! quel malheur.*

HÉLÉPOLE, s. f. T. d'antiq. grecque. Nom d'une machine de guerre, en forme de tour, inventée par Démétrius Poliorcète pour le siège des villes et dont les anciens firent quelquefois usage après lui.

HÉLIX, s. m. T. d'anat. Le grand bord, le tour de l'oreille externe.

HELLANODICES ou **HELLANODIQUES**, s. m. pl. T. d'antiq. grecque. Officiers qui présidaient aux jeux Olympiques.

HELLÉNISME, s. m. Tour, expression, manière de parler empruntée du grec, ou qui tient au génie de cette langue.

HELVÉTIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à la nation suisse : *République helvétique.*

HÉMATOCÈLE, s. f. T. de chir. Tumeur formée par un épanchement plus ou moins considérable de sang dans le scrotum.

HÉMATOSE, s. f. T. de physiol. Sanguification, action ou fonction naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang, et le sang veineux en sang artériel.

HÉMI, préfixe qui, dans les mots composés d'origine grecque, signifie *demi* ou *la moitié*.

HÉMIPLÉGIE ou **HÉMIPLEXIE**, s. f. T. de méd. Paralysie de la moitié latérale du corps.

HÉMOPTYÏQUE, adj. des deux genres. T.

de méd. Qui crache du sang, qui est atteint d'hémoptysie.

HÉMOPTYSIE, s. f. Crachement de sang.

HÉMORRAGIE, s. f. T. de méd. Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir, avec ou sans rupture de leurs parois.

HÉMORROÏDES, s. f. pl. T. de méd. Tumeurs arrondies et douloureuses qui se forment au pourtour de l'anus et qui laissent échapper de temps à autre une certaine quantité de sang : *Souffrir des hémorroïdes.*

HÉMOSTATIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes qui arrêtent les hémorragies.

HÉPATIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Se dit des parties qui appartiennent au foie et de certaines affections qui ont leur siège dans le foie : *Artères hépatiques. Douleur hépatique.*

HÉPATITE, s. f. T. de méd. Inflammation du foie : *Hépatite chronique.*

HEPTACORDE, s. m. T. de mus. Lyre ou cithare à sept cordes des anciens.

HERBIVORE, adj. des deux genres. T. d'hist. nat. Se dit des animaux qui se nourrissent de substances végétales.

HERCOTECTONIQUE, s. f. Art de fortifier les places, de retrancher un camp, un poste.

HERCULE, s. m. Se dit, dans le langage familier, en parlant d'un homme très fort et robuste : *C'est un Hercule.*

HERMAPHRODITE, s. m. Se dit d'une personne qui réunit les deux sexes.

HERMÉTIQUE, adj. des deux genres. Qui a rapport à l'alchimie : *La science hermétique.* ‖ Qui ferme parfaitement, qui est bien fermé.

HERNIE, s. f. T. de chir. Tumeur molle, élastique, sans changement de couleur à la peau, située à la circonférence ou à la surface de l'une des cavités splanchniques et formée par la sortie partielle ou totale de quelqu'un des viscères qui y sont contenus : *Hernie inguinale.*

HÉROÏNE, s. f. Femme courageuse, douée d'héroïsme, qui a de l'élévation et de la noblesse dans les sentiments, dans la conduite.

HÉROÏSME, s. m. Ce qui est propre et particulier au héros, et qui en fait le caractère : *Un acte, un trait d'héroïsme. Héroïsme de sagesse, de générosité.*

HÉROS, s. m. Homme d'un courage surhumain, qui se distingue par l'élévation et la force du caractère, par une grande noblesse d'âme, par quelque haute vertu.

HERPÈS, s. m. T. de méd. Éruption vésiculeuse caractérisée par de légères élevures transparentes, rassemblées en groupes sur une base enflammée : *Herpès tonsurant.*

HÉSITER, v. n. Balancer, être irrésolu. ‖ Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire, soit que cela vienne de crainte, d'un défaut de mémoire ou de peu de netteté d'esprit.

HEUREUX, EUSE, adj. Qui jouit du bonheur, qui possède ce qui peut rendre content.

HIDEUX, EUSE, adj. Difforme à l'excès, très désagréable à voir, repoussant.

HIÉRARCHIE, s. f. Ordre et subordination des dignités. Se dit en parlant de toute sorte de pouvoirs, d'autorités, de rangs subordonnés les uns aux autres.

HIÉRONIQUE, s. m. T. d'antiq. Vainqueur dans les jeux qui se célébraient en l'honneur des dieux.

HILARITÉ, s. f. Joie, gaieté subite.

HIPPODROME, s. m. Lieu, cirque disposé pour les courses de chevaux et de chars. Se dit surtout en parlant des exercices et des jeux publics de l'antiquité. ‖ Il existe à Paris un cirque immense qui porte le nom d'Hippodrome et dont les représentations attirent à juste titre une foule considérable.

HISTOLOGIE, s. f. T. d'anat. Partie de la science qui traite des tissus organiques.

HOC, s. m. Sorte de jeu de cartes.

HOCHET, s. m. Jouet qu'on met entre les mains d'un petit enfant, pour qu'il le porte à sa bouche et le presse entre ses gencives pendant le travail de la dentition.

HOLÀ! Interj. dont on se sert pour appeler.

HOMBRE, s. m. Sorte de jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne : *Jouer à l'hombre.*

HOMÉOPATHE, s. m. T. de méd. Médecin qui adopte les principes de l'homéopathie.

HOMÉOPATHIE, s. f. T. de méd. Système médical qui consiste à traiter les maladies au moyen de médicaments jugés propres à les produire à l'état de santé. Ce qui caractérise, en outre, ce système, c'est d'employer les médicaments à doses infinitésimales.

HOMMAGE, s. m. Promesse de fidélité faite par un vassal à son seigneur. ‖ Respects, civilités. ‖ *Rendre ses hommages à quelqu'un*, Lui rendre ses respects, ses devoirs. ‖ Signifie aussi Don respectueux, offrande.

HOMME, s. m. Animal doué de raison ; être formé d'un corps et d'une âme. En ce sens, il se dit en parlant de l'un et de l'autre sexe : *Toutes les actions bonnes ou mauvaises peuvent s'attribuer à l'homme.*

HOMOGÈNE, adj. des deux genres. Qui est de même nature ou formé de parties semblables. ‖ S'emploie au sens moral, en parlant d'un peuple, d'une réunion de personnes en communauté de principes, de sentiments.

HOMOPHONIE, s. f. T. de mus. Identité de

sons. ‖ Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson ou à l'octave.

HONCHETS, s. m. pl. Sorte de jeu d'enfants. V. JONCHETS.

HONNÊTETÉ, s. f. Conformité à l'honneur, à la probité, à la vertu. ‖ Acte de civilité.

HONNEUR, s. m. La gloire, l'estime, la considération qui suit la vertu, le courage, les talents : *Aller à l'honneur.*

HONORABILITÉ, s. f. Qualité d'une personne honorable ; réputation d'honneur acquise par une personne.

HONORABLE, adj. Qui se conduit d'une manière conforme à l'honneur.

HONORER, v. a. Rendre honneur et respect : *Honorer ses parents.* ‖ Gratifier, favoriser : *Honorez-moi de votre estime.*

HONTE, s. f. Déshonneur, opprobre, humiliation : *Couvrir quelqu'un de honte.*

HONTEUX, EUSE, adj. Qui a de la honte, de la confusion. ‖ Qui cause de la honte.

HOPLITE, s. m. T. d'antiq. grecque. Fantassin pesamment armé, qui avait pour armes défensives le casque, la cuirasse, les bottines garnies de fer; pour armes offensives, la pique et l'épée.

HOQUET, s. m. Mouvement convulsif du diaphragme : *Avoir le hoquet.*

HORDE, s. f. Peuplade errante. ‖ Troupe nombreuse d'hommes qui vivent en société, mais sans avoir d'établissement fixe.

HORION, s. m. Coup rudement donné sur la tête ou sur les épaules. Mot ancien.

HORIZONTAL, ALE, adj. Parallèle à l'horizon : *Ligne horizontale. Plan horizontal.*

HORRIBLE, adj. des deux genres. Qui fait horreur, détestable, qui révolte : *Mal horrible.*

HORRIPILATION, s. f. T. de méd. Frissonnement accompagné de froid qui précède la fièvre et qui fait hérisser les poils.

HOSPITALITÉ, s. f. Accueil qu'on fait à des étrangers, à des passants, en les recevant et les logeant gratuitement.

HOSTILITÉ, s. f. Acte d'ennemi. ‖ Se dit particulièrement Des agressions, des courses de gens de guerre, des pillages et des exactions qu'un État exerce contre un autre : *Commencer les hostilités.*

HOUSPILLER, v. a. Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter.

HUMAIN, AINE, adj. Qui appartient à l'homme. ‖ Bon, sensible, doux, bienfaisant.

HUMAINEMENT, adv. Avec humanité. ‖ Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme : *Faire humainement ce qu'on peut.*

HUMANISER, v. a. Rendre bon, humain; civiliser. ‖ S'emploie aussi avec le pron. personnel.

HUMANITÉ, s. f. Nature humaine. ‖ Genre humain. ‖ Bonté, sensibilité.

HUMBLE, adj. des deux genres. Qui a de l'humilité : *Avoir l'air humble.*

HUMÉRAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au bras ou à l'humérus.

HUMÉRUS, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR, s. f. Toute substance liquide qui se trouve dans un corps organisé. ‖ Liquide morbide : *Humeur âcre.* ‖ *Fig.* Disposition de l'esprit, du caractère, etc. : *Humeur chagrine.*

HUMILIANT, ANTE, adj. Qui cause de la confusion, de la honte : *Reproches humiliants.*

HUMILITÉ, s. f. Vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse, qui réprime en nous les mouvements de l'orgueil.

HUMORAL, ALE, adj. T. de méd. Qui a rapport aux humeurs : *Maladies humorales.*

HUMORISTE, adj. des deux genres. Partisan du système médical appelé *humorisme*, qui attribue aux humeurs une grande prépondérance dans l'organisme.

HURLUBERLU, s. m. T. familier qui signifie Inconsidéré, brusque, étourdi.

HYDROCÈLE, s. f. T. de méd. Tumeur due à l'accumulation de la sérosité dans le tissu cellulaire du scrotum, ou dans quelqu'une des enveloppes du testicule et du cordon spermatique : *Faire la ponction d'une hydrocèle.*

HYDROCÉPHALE, adj. T. de méd. Qui a des sérosités dans le crâne. ‖ s. Personne hydrocéphale. ‖ s. f. Hydropisie de la tête.

HYDROPHOBE, s. et adj. des deux genres. T. de méd. Se dit de celui ou de celle qui a l'eau et tous les liquides en horreur, c'est-à-dire de Ceux qui sont atteints de la rage.

HYDROPHOBIE, s. f. Horreur de l'eau et des boissons. ‖ Maladie de la rage.

HYDROPIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui est malade d'hydropisie.

HYDROPISIE, s. f. T. de méd. Accumulation de sérosités dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire.

HYDROTHÉRAPIE, s. f. T. de méd. Traitement des maladies par l'usage de l'eau froide : *Recourir à l'hydrothérapie.*

HYGIÈNE, s. f. Partie de la médecine qui traite des moyens propres à conserver la santé : *L'hygiène publique.*

HYGIÉNIQUE, adj. des deux genres. Qui a rapport à l'hygiène : *Mesure hygiénique.*

HYOÏDE, adj. et s. m. T. d'anat. *Os hyoïde.* L'os qui est à la racine de la langue : *L'hyoïde.*

HYPERTROPHIE, s. f. T. de méd. Développement excessif d'un organe par l'effet

d'une nutrition trop active : *Hypertrophie du cœur.*

HYPNOTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes qui provoquent un sommeil artificiel. Synonyme de *narcotique.*

HYPOCONDRE, s. m. T. d'anat. Partie latérale de la région supérieure du bas-ventre : *Les hypocondres.*

HYPOCONDRIAQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient à l'hypocondrie.

HYPOCONDRIE, s. f. Affection qu'on attribuait à une altération des hypocondres et qui amène chez les malades une grande tristesse. ‖ Par ext. Profonde mélancolie.

HYPOCRITE, adj. des deux genres. Qui affecte des apparences de bonté, de douceur, de vertu, sans posséder ces qualités.

HYPOGASTRE, s. m. T. d'anat. La partie inférieure du ventre : *Douleur à l'hypogastre.*

HYPOGASTRIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGLOSSE, adj. et s. m. T. d'anat. *Nerf hypoglosse*, Nerf qui distribue des rameaux sous la langue et qui sert à la rendre l'organe du goût : *L'hypoglosse.*

HYSTÉRIE, s. f. T. de méd. Maladie chronique particulière aux femmes. Elle est due à l'extrême sensibilité du système nerveux et se manifeste par des convulsions générales, accompagnées de suffocation et de la perte de connaissance : *Une attaque d'hystérie.*

HYSTÉRIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient à l'hystérie : *Phénomènes hystériques. Femme hystérique.*

I

ICTÈRE, s. m. T. de méd. Maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. On la nomme vulgairement *jaunisse.*

ICTÉRIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes contre l'ictère ou jaunisse ‖ Qui tient de l'ictère ; qui est affecté d'ictère : *Affection ictérique. Homme ictérique.*

IDIOPATHIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit d'une affection qui n'est liée à aucune autre, qui n'en dépend pas.

IDIOSYNCRASIE, s. f. T. de méd. Tempérament particulier d'un individu ; disposition qui le rend propre a être influencé d'une certaine manière par les divers agents qui affectent nos organes.

IDIOT, OTE, adj. Dépourvu d'intelligence ; stupide, imbécile. ‖ Affecté d'idiotisme.

IDIOTISME, s. m. T. de méd. Absence d'intelligence qui coïncide presque toujours avec un défaut de développement du cerveau.

ILÉON ou **ILÉUM**, s. m. T. d'anat. Le dernier et le plus long des intestins grêles.

ILES, s. m. pl. T. d'anat. Les flancs, les parties latérales et inférieures du bas-ventre.

ILÉUS, s. m. T. de méd. Obstruction de l'intestin, qui amène l'interruption du cours des excréments.

ILIAQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. S'emploie dans les locutions suivantes : *Os iliaques*, Os des iles. ‖ *Muscle iliaque*, Muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin. ‖ *Artères iliaques*, Artères qui sont formées par la bifurcation de l'aorte descendante.

ILION, s. m. T. d'anat. Nom du plus grand des trois os qui forment les os des hanches ou os iliaques.

ILLOGIQUE, adj. des deux genres. Qui est contraire à la logique, qui manque de logique : *Raisonnement illogique.*

ILLUSTRE, adj. des deux genres. Éclatant, célèbre par le mérite, par quelque chose do louable et d'extraordinaire : *Poète illustre.*

IMBÉCILLITÉ, s. f. Faiblesse d'esprit qui rend plus ou moins incapable de raisonner, de comprendre. ‖ En méd., Faiblesse de l'esprit voisine de l'idiotisme.

IMBERBE, adj. des deux genres. Qui est sans barbe : *Jeune homme imberbe.*

IMMERGER, v. a. T. didact. Plonger dans l'eau ou dans quelque autre liquide.

IMMERSION, s. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau : *L'immersion d'un câble.*

IMMOBILE, adj. des deux genres. Qui ne se meut pas, fixe, stable. ‖ Ferme, inébranlable.

IMMOBILITÉ, s. f. L'état d'une chose qui ne se meut point : *L'immobilité du soleil.*

IMMODÉRÉ, ÉE, adj. Qui manque de mesure : *Désirs immodérés.*

IMMODESTE, adj. des deux genres. Qui manque à la modestie, à la pudeur, aux bienséances : *Homme, discours immodeste.*

IMPÉRATIF, IVE, adj. Qui a le caractère du commandement : *Ton impératif.*

IMPÉRIALE, s. f. Jeu de cartes qui tient du piquet et de la triomphe. ‖ Dessus d'une voiture. ‖ Bouquet de barbe sous les lèvres.

IMPÉRIEUX, EUSE, adj. Altier, hautain, qui commande avec orgueil : *Air impérieux.*

IMPÉRITIE, s. f. Incapacité, inhabileté; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession : *L'impéritie d'un chirurgien.*

IMPOPULAIRE, adj. Qui est mal vu du peuple, qui n'a pas son affection.

IMPOPULARITÉ, s. f. Défaut de popularité; condition de ce qui est impopulaire.

IMPORTUN, UNE, adj. Fâcheux, incommode; qui déplaît, qui ennuie, qui fatigue par ses assiduités, par ses discours, par ses demandes : *Visite importune.*

IMPOTENCE, s. f. T. de méd. État de celui qui est impotent.

IMPOTENT, ENTE, adj. Qui est privé de l'usage d'un ou de plusieurs membres : *Il est impotent du bras droit* ‖ s. m. Personne impotente.

IMPRESSIONNABLE, adj. des deux genres. Susceptible de recevoir des émotions.

IMPROBITÉ, s. f. Défaut de probité. ‖ Mépris de la justice et de l'honnêteté.

IMPRUDENT, ENTE, adj. Qui manque de prudence : *Garçon imprudent.*

IMPUDENT, ENTE, adj. Insolent, effronté, qui n'a point de pudeur : *Homme impudent. Fille, action impudente.*

IMPUISSANT, ANTE, adj. Qui a peu ou point de pouvoir ou d'effet : *Efforts impuissants.* ‖ adj. m. Incapable d'engendrer.

IMPULSION, s. f. Action de pousser. ‖ Mouvement ou tendance à se mouvoir qu'un corps donne à un autre par le choc.

INACCESSIBLE, adj. des deux genres. Dont on ne peut approcher, dont l'accès est impossible : *Montagne, pic inaccessible.*

INACTIF, IVE, adj. Qui n'a point d'activité : *Amitié inactive.* ‖ Oisif.

INANIMÉ, ÉE, adj. Qui n'est point animé, qui est mort : *Corps inanimé.*

INANITION, s. f. Faiblesse, manque de force causé par défaut de nourriture : *Tomber d'inanition.*

INAPPÉTENCE, s. f. T. de méd. Défaut d'appétit, de goût pour les aliments.

INAPTITUDE, s. f. Défaut d'aptitude, de disposition naturelle à quelque chose.

INARTICULÉ, ÉE, adj. Qui n'est point articulé ou qui ne l'est qu'imparfaitement, c'est-à-dire qui n'est pas prononcé en marquant les sons : *Parole inarticulée.*

INATTENTION, s. f. Défaut d'attention, d'application : *C'est pure inattention.*

INCAPACITÉ, s. f. Défaut de capacité, d'aptitude, d'habileté : *Montrer son incapacité.*

INCERTITUDE, s. f. État d'une personne irrésolue sur ce qu'elle doit faire, ou incertaine de ce qui doit arriver.

INCISIF, IVE, adj. Qui pénètre vivement. ‖ Fig. Qui agit comme quelque chose de tranchant : *Raillerie incisive.* ‖ En terme d'anat. : *Dents incisives*, Les dents de devant, qui sont faites pour couper les aliments.

INCLÉMENT, ENTE, adj. Qui n'a pas de clémence, rigoureux : *Climat inclément.*

INCLINER, v. a. Mettre dans une situation oblique, pencher : *Incliner la tête à droite.*

INCOMMODER, v. a. Apporter, causer quelque sorte d'incommodité, de gêne, de malaise : *La grande chaleur l'incommode.*

INCOMPATIBILITÉ, s. f. Contrariété, opposition qui fait que deux personnes, que deux choses ne peuvent s'accorder, exister ensemble. ‖ Se dit principalement de l'antipathie des caractères, des esprits : *Ces époux se sont séparés pour cause d'incompatibilité d'humeur.*

INCOMPRIS, ISE, adj. Qui n'est point compris, apprécié à sa juste valeur. ‖ Se dit surtout des personnes qui se plaignent que leurs qualités, leurs talents ne sont pas appreciés.

INCONDUITE, s. f. Défaut de conduite, dérèglement dans les habitudes, la manière d'agir : *Inconduite notoire.*

INCONSÉQUENT, ENTE, adj. Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes : *Raisonnement inconséquent.*

INCONSISTANT, ANTE, adj. Qui manque de consistance. ‖ Ne se dit qu'au moral.

INCONSTANCE, s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiment : *L'inconstance prodigieuse des Français sur leurs modes.*

INCONVENANT, ANTE, adj. Qui ne convient pas, qui blesse les convenances.

INCOORDINATION, s. f. Manque de coordination : *L'incoordination des mouvements musculaires caractérise certaines maladies nerveuses.*

INCORRIGIBLE, adj. des deux genres. Qu'on ne peut corriger. Se dit des personnes et de leurs défauts : *Enfant, vice incorrigible.*

INCURABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être guéri : *Maladie incurable.*

INCURIE, s. f. Défaut de soin, négligence : *Incurie de toutes choses.*

INCURIOSITÉ, s. f. Insouciance, négligence d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION, s. f. Course de gens de guerre en pays ennemi : *Faire incursion. Repousser les incursions de l'ennemi.*

INDÉCISION, s. f. Indétermination ; caractère, état d'un homme indécis.

INDÉLICATESSE, s. f. Manque de délicatesse dans les sentiments, ou procédé indélicat : *Homme capable d'indélicatesse.*

INDÉPENDANT, ANTE, adj. Qui ne dépend ou n'aime à dépendre de personne : *Peuple indépendant. Esprit indépendant. Situation indépendante.*

INDEX, s. m. Le doigt le plus rapproché du pouce, qui sert à indiquer.

INDIFFÉRENT, ENTE, adj. Qui ne présente en soi aucune cause de détermination, aucun motif de préférence.

INDIGESTION, s. f. Mauvaise digestion; coction imparfaite des aliments dans l'estomac : *Mourir d'indigestion.*

INDISCIPLINÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas discipliné, qui manque à la discipline.

INDISCRET, ÈTE, adj. Qui manque de discrétion, de retenue, de prudence : *Question indiscrète.*

INDISPOSITION, s. f. Incommodité légère, légère altération dans la santé : *C'est une simple indisposition.*

INDIVIDU, s. m. Se dit de chaque être organisé, par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. ‖ Personne non désignée.

INDOCILITÉ, s. f. Caractère de celui qui n'accepte pas les ordres, les avis, les conseils qu'on lui donne : *L'indocilité d'un enfant.*

INDOLENCE, s. f. Nonchalance : *Vivre dans l'indolence.* ‖ État d'une personne peu sensible à la plupart des choses qui touchent ordinairement les autres hommes.

INDOMPTABLE, adj. des deux genres. Qu'on ne peut dompter, qu'on ne peut soumettre à l'obéissance : *Cheval indomptable.*

INDUBITABLE, adj. des deux genres. Dont on ne peut douter, certain, assuré.

INDULGENT, ENTE, adj. Qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément les fautes, les défauts : *Un maître indulgent.*

INDURATION, s. f. T. de méd. Durcissement d'un tissu, sans altération visible dans sa texture : *L'induration d'une tumeur.*

INDURÉ, ÉE, adj. T. de méd. Devenu dur : *Glande indurée.*

INÉBRANLABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être ébranlé : *Volonté inébranlable.*

INEFFABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être exprimé par des paroles : *Une joie, un plaisir ineffable.*

INÉLÉGANT, ANTE, adj. Qui manque d'élégance, de grâce, de distinction.

INÉLUCTABLE, adj. des deux genres. Fatal, qu'aucune force ne saurait détourner.

INEPTE, adj. des deux genres. Qui n'a aucune aptitude : *C'est un homme inepte.* ‖ Sot, absurde : *Discours inepte.*

INERTE, adj. des deux genres. Qui n'a pas d'activité propre. ‖ Qui n'a pas d'énergie.

INERTIE, s. f. État de ce qui est inerte. ‖ *Force d'inertie*, La propriété qu'ont les corps de rester dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire.

INEXACTITUDE, s. f. Défaut d'exactitude, c'est-à-dire de ce qui n'est pas conforme à la règle. ‖ Erreur : *Récit plein d'inexactitudes.*

INEXORABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être fléchi, apaisé : *Juge inexorable.*

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE, adj. Qui n'a point d'expérience : *Professeur inexpérimenté.*

INFANTERIE, s. f. Se dit des gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied.

INFATIGABLE, adj. des deux genres. Qui ne se lasse pas du travail, de la peine, de la fatigue : *Être infatigable à la marche.*

INFÉCONDITÉ, s. f. Manque de fécondité, stérilité : *L'infécondité d'un terrain.*

INFÉRIORITÉ, s. f. Désavantage, inégalité en ce qui concerne le rang, la force, le mérite : *Infériorité physique, intellectuelle.*

INFIRME, adj. des deux genres. Qui a une constitution faible, qui est sujet à des infirmités ‖ S'emploie aussi substantivement.

INFIRMERIE, s. f. Lieu destiné aux malades et aux infirmes : *Aller à l'infirmerie.*

INFLAMMATION, s. f. État morbide caractérisé par la chaleur et la douleur de la partie malade : *L'inflammation d'une plaie.*

INFLEXION, s. f. Action de fléchir, de plier, d'incliner : *Inflexion du corps.* ‖ Modification du son de la voix : *Inflexions douces, rudes, sévères.*

INFLUENCER, v. a. Exercer une influence, un ascendant : *Influencer les esprits, les opinions.*

INFLUX, s. m. T. didact. Écoulement. Se dit de certains fluides dont l'existence n'est pas démontrée : *L'influx nerveux.*

INFORME, adj. des deux genres. Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir.

INFRANCHISSABLE, adj. des deux genres. Qu'on ne peut franchir : *Barrière infranchissable.* ‖ Au fig. *Difficultés infranchissables.*

INFUS, USE, adj. Se dit des connaissances ou des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé pour les acquérir : *Avoir la science infuse.*

INGAMBE, adj. des deux genres. Léger, dispos, alerte : *Vieillard ingambe.*

INGÉNIEUX, EUSE, adj. Plein d'esprit,

plein d'invention et d'adresse : *Découverte ingénieuse.*

INGÉNU, UE, adj. Naïf, simple, franc, qui est sans déguisement : *Enfant ingénu.*

INGÉNUITÉ, s. f. Naïveté, simplicité, franchise : *Réponse pleine d'ingénuité.*

INGESTION, s. f. T. de physiol. Introduction des aliments ou des boissons, par la bouche, dans l'estomac : *L'ingestion d'nn médicament.*

INGRAT, ATE, adj. Qui n'a point de reconnaissance, qui ne tient point de compte des bienfaits qu'il a reçus : *Ami ingrat.* ‖ Stérile, infécond : *Terre ingrate.*

INGUÉRISSABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être guéri : *Ulcère inguérissable.*

INGUINAL, ALE, adj. T. d'anat. et de chir. Qui appartient ou qui a rapport à l'aine : *Hernie inguinale.*

INGURGITATION, s. f. T. de méd. Action d'introduire un liquide dans la gorge.

INGURGITER, v. a. Boire, avaler avidement : *Il ingurgita coup sur coup plusienrs verres de vin.*

INHABILE, adj. des deux genres. Qui manque d'habileté, d'aptitude : *Artisan inhabile.*

INHALATION, s. f. T. didact. Action d'aspirer, d'absorber par inspiration.

INHUMAIN, AINE, adj. Cruel, sans pitié, sans humanité : *Vainqueur inhumain.*

INIQUE, adj. des deux genres : Contraire à l'équité : *Jugement inique.*

INIQUITÉ, s. f. Vice de ce qui est inique ; injustice excessive, criante.

INITIATIVE, s. f. Qualité de l'esprit qui consiste à se mettre en avant, à proposer le premier quelque chose : *Avoir de l'initiative.*

INJECTION, s. f. T. de méd. Action par laquelle on injecte une liqueur dans quelque cavité du corps, ou dans une plaie : *Injection iodée.*

INJUSTE, adj. des deux genres. Qui n'a point de justice, qui agit contre les règles de la justice : *Maître injuste.*

INNÉ, ÉE, adj. T. didact. Qui est né avec nous, que nous apportons en naissant : *Descartes admettait les idées innées.*

INNERVATION, s. f. T. de physiol. Mode d'action du système nerveux. ‖ Ensemble des fonctions des nerfs.

INOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui est sans occupation, sans travail : *Femme inoccupée.*

INOCULATION, s. f. Communication artificielle d'une maladie par l'introduction d'un virus dans le sang : *L'inoculation de la rage.* ‖ Fig. Transmission d'idées nouvelles.

INOCULER, v. a. Communiquer une maladie, transmettre un virus par l'inoculation. ‖ Fig. Insinuer, infuser : *Inoculer de mauvais principes.*

INOFFENSIF, IVE, adj. Qui n'est pas capable d'offenser, de nuire ; qui ne fait de mal, d'offense à personne : *Homme inoffensif.*

INQUIÉTUDE, s. f. Trouble, souci, agitation d'esprit, impatience causée par quelque passion : *Attendre avec inquiétude.*

INSANITÉ, s. f. État ou action d'un esprit qui n'est pas sain : *Commettre des insanités.*

INSATIABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être rassasié : *L'avarice est insatiable.*

INSÉCURITÉ, s. f. Manque de sécurité.

INSENSÉ, ÉE, adj. Fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné : *Homme insensé.*

INSENSIBLE, adj. des deux genres. Qui n'éprouve pas de sensation : *Organe insensible. Cœur insensible. Mouvement insensible.*

INSIDIEUX, EUSE, adj. Qui tend des pièges ou qui cherche à surprendre quelqu'un.

INSIGNE, adj. des deux genres. Signalé, remarquable : *Audace insigne.*

INSIGNE, s. m. Marque distinctive des personnes, des grades, des dignités : *Les insignes de la franc-maçonnerie.*

INSINUER, v. a. Introduire doucement et adroitement quelque chose : *Insinuer le doigt dans une plaie.*

INSOCIABLE, adj. des deux genres. Fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre : *Voisins insociables.*

INSOLATION, s. f. T. didact. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose à la chaleur du soleil. ‖ Effet produit par l'exposition aux rayons du soleil : *Être frappé d'insolation.*

INSOMNIE, s. f. Privation de sommeil causée par quelque indisposition, quelque chagrin, quelque inquiétude : *La mauvaise digestion amène l'insomnie.*

INSOUCIANT, ANTE, adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien : *Enfant trop insouciant.* ‖ s. m. Personne insouciante.

INSPIRER, v. a. Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement, quelque pensée : *Inspirer des craintes.*

INSTABLE, adj. des deux genres. Qui manque de stabilité, d'équilibre : *Gouvernement instable.*

INSTANCE, s. f. Sollicitation pressante : *Il a cédé à nos instances.*

INSTANTANÉ, ÉE, adj. Qui ne dure qu'un instant : *Mort instantanée.*

INSTANTANÉMENT, adv. Soudainement, d'une manière instantanée.

INSTAURATION, s. f. Établissement : *Instauration des jeux Olympiques.*

INSTIGUER, v. a. Exciter, pousser quelqu'un à faire quelque action.

INSTINCT, s. m. Penchant naturel et irréfléchi. S'emploie surtout en parlant des animaux. ‖ En parlant de l'homme, Se dit du Mouvement intérieur et involontaire auquel on attribue les actes non réfléchis, les sentiments indélibérés, et quelquefois d'Une très grande aptitude, d'une propension irrésistible à quelque chose : *L'instinct du vice.*

INSTRUCTEUR, s. m. Celui qui instruit, celui qui enseigne aux jeunes soldats l'exercice, le maniement des armes. ‖ S'emploie aussi adjectivement : *Capitaine instructeur.*

INSTRUCTION, s. f. L'art de s'instruire et d'instruire : *L'instruction de la jeunesse. Les bienfaits de l'instruction.* ‖ Ordres détaillés : *Suivre les instructions qu'on a reçues.*

INSTRUMENT, s. m. Appareil servant à exécuter un travail. ‖ Moyen d'action. ‖ En gymnast., Se dit de tous les Engins portatifs non fixés : haltères, massues, xylofers, etc.

INSTRUMENTAL, ALE, adj. En terme de mus., Qui s'exécute, qui doit être exécuté par des instruments : *Musique instrumentale.*

INSTRUMENTATION, s. f. T. de mus. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSUFFISANCE, s. f. Incapacité; état de ce qui n'est pas suffisant : *Insuffisance de vivres.*

INSUFFLER, v. a. T. de méd. Souffler, introduire à l'aide du souffle un gaz, un liquide, une poudre dans quelque cavité du corps : *Insuffler de l'air dans les poumons d'un noyé.*

INSUPPORTABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être supporté, souffert, ou qui est extrêmement fâcheux, désagréable : *Douleur insupportable. Orgueil insupportable.*

INSURGENTS, s. m. pl. Nom qu'on donnait autrefois à certains corps de troupes hongroises, levées extraordinairement pour le service de l'État. ‖ Il s'est dit aussi des Américains qui se soulevèrent pour la cause de l'indépendance, dans les colonies anglaises.

INTÈGRE, adj. des deux genres. Qui est d'une probité incorruptible : *Homme intègre.*

INTELLECTUEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement : *La faculté intellectuelle.* ‖ Spirituel, immatériel.

INTELLIGENCE, s. f. Faculté intellective, capacité d'entendre, de concevoir, de comprendre, ou l'Esprit, en tout ce qu'il conçoit.

INTEMPÉRANCE, s. f. Vice opposé à la tempérance, à la sobriété : *Les maladies sont souvent les suites de l'intempérance.*

INTEMPÉRÉ, ÉE, adj. Déréglé dans ses passions et dans ses appétits.

INTENTION, s. f. Dessein, vue : *Il est parvenu à ses intentions.* ‖ Mouvement de l'âme par lequel on tend à quelque fin : *Bonne intention.*

INTERCADENCE, s. f. T. de méd. Pulsation irrégulière entre deux pulsations normales du pouls.

INTERCADENT, ENTE, adj. T. de méd. Se dit du pouls, lorsqu'il offre des intercadences : *Pouls intercadent.*

INTERCOSTAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui est entre les côtes : *Muscles intercostaux. Nerf intercostal. Veine intercostale.*

INTERMAXILLAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui est placé entre les os maxillaires : *Os intermaxillaire.*

INTEROSSEUX, EUSE, adj. T. d'anat. Qui est placé entre les os : *Muscles interosseux.*

INTERVALLE, s. m. Distance qui sépare deux lieux ou deux époques : *L'intervalle entre Paris et Lyon est de 468 kilomètres.* ‖ En terme de mus., Distance qu'il y a d'un son à un autre, en allant de l'aigu au grave, ou du grave à l'aigu. ‖ En terme milit., *Prendre les distances*, Se placer de un à cinq ou six pas d'intervalle l'un de l'autre, pour l'escrime à la baïonnette ou pour se développer en tirailleurs. ‖ En gymnastique, on prend les distances à un, deux ou trois pas d'intervalle pour les exercices sans instrument.

INTESTIN, s. m. Boyau, tube que suivent, en sortant de l'estomac, les produits de la digestion : *Le gros intestin. L'intestin grêle. On distingue six intestins dans le corps humain.*

INTIMIDER, v. a. Donner de la crainte, de l'appréhension à quelqu'un : *Intimider un adversaire.*

INTIMITÉ, s. f. Amité, attachement, confiance réciproque : *Vivre dans une douce intimité.*

INTONATION, s. f. Ton qu'on prend en parlant. ‖ T. de mus. Action, manière d'attaquer une note, un son : *Intonation juste.*

INTOXICATION, s. f. T. de méd. Empoisonnement qui résulte d'un milieu malsain où l'on vit, de quelque industrie insalubre que l'on exerce : *Les ouvriers qui extraient le mercure succombent souvent à l'intoxication produite par les vapeurs de ce métal.*

INTRAITABLE, adj. des deux genres. Rude, d'un commerce difficile, avec qui on ne peut traiter : *Il est peu d'enfants intraitables quand on sait les prendre.*

INTRÉPIDE, adj. des deux genres. Qui ne craint point le péril. Se dit des personnes et de ce qui leur est propre : *Guerrier intrépide.*

INVALIDE, adj. des deux genres. Infirme, qui ne peut travailler ni gagner sa vie. ‖ Se dit particulièrement des Pensionnaires de l'hôtel des Invalides, à Paris, soldats réformés pour cause de blessures reçues au service du pays : *L'hôtel des Invalides.*

INVENTER, v. a. Trouver quelque chose de nouveau, d'ingénieux, par la force de son esprit, de son imagination : *Inventer un nouvel outil, c'est doter l'homme d'un organe nouveau.*

INVERTÉBRÉ, ÉE, adj. T. d'hist. nat. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale : *L'ordre des invertébrés.*

INVINCIBLE, adj. des deux genres. Qu'on ne peut vaincre : *Il n'y a pas d'armée invincible.*

INVULNÉRABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut être blessé : *Achille était invulnérable.* ‖ Au fig. *Seul, l'homme de bien est invulnérable.*

IRASCIBLE, adj. des deux genres. Qui s'emporte facilement, qui est prompt à se mettre en colère : *Enfant irascible.*

IRRAISONNABLE, adj. des deux genres. Qui n'est pas doué de raison : *Animal irraisonnable.*

IRRÉGULIER, IÈRE, adj. Qui n'est point selon les règles, qui ne suit point les règles : *Bâtiment irrégulier. Conduite irrégulière.*

IRRÉPRÉHENSIBLE, adj. des deux genres. Qu'on ne saurait blâmer, reprendre : *Conduite irrépréhensible.*

IRRÉPROCHABLE, adj. des deux genres. Qui ne mérite point de reproche, à qui on n'en peut faire aucun : *Homme irréprochable.*

IRRÉSISTIBLE, adj. des deux genres. A quoi on ne peut résister : *Prière irrésistible.*

IRRÉSOLU, UE, adj. Qui a peine à se résoudre, à se déterminer : *Homme irrésolu.*

IRRESPIRABLE, adj. des deux genres. Qui ne peut servir à la respiration : *L'azote et l'acide carbonique sont des gaz irrespirables.*

IRRITATION, s. f. État d'une personne irritée. ‖ Agitation, effervescence violente : *L'irritation des flots.*

IRRUPTION, s. f. Entrée brusque de l'ennemi dans un pays, faisant des dégâts et du ravage : *L'irruption des barbares dans l'empire romain.*

ISCHION, s. m. (*ch* a le son de *k*). T. d'anat. Nom d'un des trois os qui forment les os innominés : *L'os de la cuisse est emboîté dans l'os ischion.*

ISCHURIE, s. f. T. de méd. Rétention complète d'urine.

ISTHMIQUES, adj. m. pl. *Jeux Isthmiques*, Jeux qui, dans l'ancienne Grèce, se célébraient tous les cinq ans sur l'isthme de Corinthe.

IVRE, adj. des deux genres. Qui a le cerveau troublé par les fumées et par les vapeurs du vin ou de quelque autre boisson enivrante : *Ivre mort.*

J

JALOUSIE, s. f. Chagrin, dépit qu'on a de ne pas obtenir ou de posséder ce qu'un autre obtient ou possède, la richesse, la gloire, etc. : *Une basse jalousie.*

JAMBE, s. f. Partie du corps qui s'étend du genou jusqu'au pied : *Etendre les jambes.*

JAMBIER, IÈRE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la jambe : *Aponévrose jambière. Les trois muscles jambiers.* ‖ Se dit, substantivement et au masculin, des Muscles jambiers : *Le jambier antérieur. Le jambier postérieur. Le jambier grêle.*

JARRET, s. m. Pli de la jambe qui est derrière le genou : *Raidir le jarret.*

JASEUR, EUSE, s. Causeur, babillard.

JAUNISSE, s. f. Maladie qui rend la peau jaune, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. Les médecins la nomment *ictère : Avoir la jaunisse.*

JAVELINE, s. f. Espèce de dard long et menu : *Lancer une javeline. On ne se sert plus de javeline à la guerre.*

JAVELOT, s. m. Espèce de dard, armé d'un trait. Les anciens faisaient grand usage de cette arme. De nos jours, on ne s'en sert que pour développer la force et l'adresse ; cette pratique fait partie des exercices gymnastiques. La longueur d'un javelot ordinaire est d'environ $1^{m},40$. Cet engin est terminé à l'un des bouts par une pique en acier, tandis que l'autre bout est muni de plumes comme une flèche. Son poids est très variable. J'ai vu des hommes bien exercés lancer un javelot à 50 et 60 mètres, et, par exception, j'ai vu, à l'École normale de gymnastique militaire, en 1852, un sous-officier du nom de Narbeburut qui lançait un javelot à 75 mètres de distance.

JEJUNUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Le second intestin grêle, ainsi nommé parce qu'on le trouve souvent vide.

JET, s. m. Action de jeter, mouvement qu'on imprime à un corps en le jetant. ‖ *Arme de jet*, Toute arme pouvant lancer des corps avec force, par exemple une arbalète, un arc.

JETER, v. a. Lancer avec la main ou de quelque autre manière. ‖ En terme de guerre, *Jeter des hommes, de l'infanterie ou de la cavalerie dans une place*, Faire entrer des troupes dans une ville assiégée.

JEU, s. m. Divertissement, récréation; tout ce qui se fait par esprit de gaieté et paramusement : *Aimer le jeu.*

JEUN (À), loc. adv. Se dit d'une personne qui n'a rien mangé de la journée.

JEUNE, adj. des deux genres. Encore peu avancé en âge : *Un jeune enfant.* ‖ *Caractère jeune*, Se dit d'une personne dont l'humeur reste gaie, quel que soit son âge.

JEÛNER, v. n. S'abstenir de manger : *Les coureurs et les jockeys jeûnent longtemps avant les courses.*

JEUNESSE, s. f. Vie de l'homme qui est entre l'enfance et l'âge viril. ‖ Jeunes gens : *Toute la jeunesse du pays prenait part à la fête.*

JOIE, s. f. Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire : *La joie du retour au pays natal.*

JOLI, IE, adj. Gentil, agréable, qui mérite d'être apprécié : *Une jolie fille.*

JONCHETS, s. m. pl. Petits bâtons très menus, que l'on jette les uns sur les autres pour jouer à qui en retirera le plus avec un crochet, sans en faire remuer d'autres que celui qu'on veut enlever : *Partie de jonchets.*

JONGLER, v. n. Lancer en l'air des objets qui s'entre-croisent et les recevoir dans les mains : *Jongler avec des boules, des poignards.* Cette partie des exercices du corps ne devrait pas être aussi négligée qu'elle l'est ordinairement, bien plus à cause du nom de *jongleur* qu'à cause de l'exercice lui-même, qui est loin d'être disgracieux. Je ne voudrais certainement pas qu'on apprît à jongler jusqu'à arriver à se servir de bouteilles, de poignards, etc.; mais j'ai pu me rendre compte par moi-même de l'heureux effet de cet exercice exécuté seulement avec des boules, et, lorsqu'on est arrivé à jongler facilement avec deux et trois boules, il n'est pas besoin de s'entretenir par une pratique constante. La dextérité acquise et la facilité de saisir les choses sans les brusquer nous viennent en aide à chaque instant; le jeu des mains est plus souple et plus sûr, et je dirai même plus gracieux.

JONGLEUR, s. m. Se disait autrefois d'Une espèce de ménétrier qui allait, chantant des chansons, dans les cours des princes et dans les maisons des grands seigneurs. ‖ Aujourd'hui, se dit d'un Faiseur de tours qui jongle : *Admirer l'adresse d'un jongleur.* ‖ Au fig., Trompeur.

JOUE, s. f. La partie du visage qui est au-dessous des tempes et des yeux, et qui s'étend jusqu'au menton. ‖ *Coucher, mettre en joue*, Viser avec une arme à feu.

JOUER, v. n. Se récréer, se divertir, s'ébattre, folâtrer : *Jouer à la paume, aux barres.*

JOUET, s. m. Objet qu'on donne aux enfants pour les amuser : *Fabricant de jouets.*

JOUEUR, EUSE, s. Celui, celle qui joue. ‖ Personne qui a la passion du jeu : *Un joueur finit bien souvent par le suicide.*

JOUFFLU, UE, adj. Qui a de grosses joues : *Enfant bien portant et joufflu.*

JOUG, s. m. Pièce de bois qu'on met sur la tête des bœufs pour les faire tirer la charrue et labourer la terre. ‖ Fig., Contrainte tyrannique : *Le joug de l'esclavage.*

J'ai fait confectionner des appareils auxquels j'ai donné le nom de *joug.* Ces instruments, prenant bien la forme des épaules et capitonnés en dedans, sont destinés à ramener, chez les jeunes filles qui ont une épaule trop basse, cette épaule à la même hauteur que l'autre. Le joug étant placé sur les épaules, on attache une chaîne à chaque extrémité. Au bout de ces chaînes est suspendu un poids qui arrive à $0^{m},02$ du sol. Les deux chaînes étant de la même longueur, la jeune fille ne peut marcher sans se tenir droite, sans quoi le poids du côté de l'épaule basse toucherait le sol. La description de cet instrument et la façon d'en faire usage sont exposés dans la *Gymnastique des demoiselles*, de M. N. Laisné.

JOUTE, s. f. Combat, soit à cheval, soit sur des bateaux avec des lances tamponnées : *S'exercer à la joute.* ‖ Lutte ou débat quelconque : *Joute d'épigrammes.*

JOUTEUR, s. m. Celui qui joute : *C'est un habile jouteur.*

JOVIAL, ALE, adj. Gai, joyeux : *Homme jovial. Humeur joviale.*

JOYEUX, EUSE, adj. Qui a de la joie, qui est rempli de joie ou qui l'inspire : *Air joyeux.*

JUBILATION, s. f. Réjouissance, joie expansive : *Avoir un air de jubilation.*

JUDICIEUX, EUSE, adj. Qui a le jugement bon; qui est fait avec jugement : *Avis judicieux.*

JUMEAU, ELLE, adj. Se dit de Deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement : *Les enfants jumeaux se ressemblent souvent.*

JUSTAUCORPS, s. m. Vêtement à manches, qui descend jusqu'aux genoux.

JUSTE, adj. des deux genres. Équitable, qui est conforme au droit, à la raison et à la justice : *Sentence juste.*

JUSTESSE, s. f. Qualité de ce qui est juste, exact, convenable, tel qu'il doit être : *La justesse des expressions.*

JUSTICE, s. f. Conformité au droit : *La justice éternelle.* ‖ Observation des règles du droit.

JUVÉNILE, adj. des deux genres. Qui appartient à la jeunesse : *Un talent juvénile. Une ardeur juvénile.*

K

KANDJAR, s. m. Sorte de poignard à lame très large et tranchante des deux côtés, dont se servent les Asiatiques et les Africains. ‖ On dit aussi *kandjiar.*

KÉPI, s. m. Sorte de coiffure légère que portent les soldats en petite tenue et les écoliers dans les lycées, les collèges, etc.

KILOGRAMME, s. m. Poids de 1,000 grammes.

KILOLITRE, s. m. Mesure de capacité qui contient 1,000 litres. Cette mesure n'est pas en usage dans la pratique.

KILOMÈTRE, s. m. Mesure itinéraire de 1,000 mètres : *La lieue ancienne est de quatre kilomètres.*

KYSTE, s. m. T. de chir. Membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs ou tout autre matière : *Kyste aux ovaires.*

L

LA, s. m. T. de mus. La sixième note de la gamme : *Prendre le la.*

LABEUR, s. m. Travail pénible et soutenu : *Un labeur incessant triomphe de tous les obstacles.*

LABIAL, ALE, adj. Qui a rapport aux lèvres : *Muscle labial. Artère labiale. Articulation labiale.*

LABORIEUX, EUSE, adj. Qui travaille beaucoup, qui aime le travail : *Artisan laborieux.*

LÂCHE, adj. des deux genres. Qui n'est pas tendu ni serré : *Tissu aux mailles trop lâches.* ‖ Au fig., Qui manque de vigueur, d'activité ou de courage : *Un soldat lâche est rare dans l'armée française.*

LÂCHER, v. a. Détendre, desserrer. ‖ Cesser de retenir : *Lâcher un fardeau.* ‖ En terme d'escrime, *Lâcher la mesure*, Reculer devant son adversaire. Fig. *Lâcher pied*, Céder.

LÂCHETÉ, s. f. Poltronnerie, défaut de courage. ‖ Action de lâche : *Je le croyais incapable de cette lâcheté.*

LACONIQUEMENT, adv. En peu de mots, brièvement, d'une manière laconique.

LACRYMAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui se rapporte aux larmes : *Fistule lacrymale.*

LACTATION, s. f. T. de méd. Action d'allaiter un enfant, de le nourrir avec du lait.

LACTÉ, ÉE, adj. Qui a rapport au lait. ‖ En méd., *Diète lactée*, Régime dans lequel les malades font du lait leur principal aliment. ‖ En anat. *Vaisseaux lactés*, *Veines lactées*, Petits conduits qui sont dispersés dans le mésentère, et qui, des intestins, portent le chyle au réservoir de Pecquet.

LADRE, adj. des deux genres. Lépreux. ‖ Au fig., Insensible, soit physiquement, soit moralement. ‖ Signifie aussi très avare.

LAGOPHTALMIE, s. f. T. de méd. Maladie des paupières, qui sont tellement retirées que l'œil reste ouvert pendant le sommeil, comme chez les lièvres.

LAID, LAIDE, adj. Qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, dans les formes ou dans les couleurs qui constituent la beauté naturelle de l'espèce humaine : *Une personne laide peut plaire si elle est bonne.*

LAÏQUE, adj. des deux genres. Qui n'est ni ecclésiastique ni du clergé régulier : *Enseignement laïque.*

LAISSER, v. a. Quitter, se séparer de quelqu'un ou d'une chose. ‖ Au fig., Abandonner :

Laisser quelqu'un dans l'embarras, dans le danger, dans la misère.

LAISSEZ-PASSER, s. m. Nom donné à un permis de circulation : *Obtenir un laissez-passer.*

LAIT, s. m. Liqueur blanche, qui se forme dans les mamelles de la femme pour la nourriture de son enfant, et dans celles des animaux mammifères femelles pour la nourriture de leurs petits : *Lait de femme. Lait de vache. Lait de jument.*

LAMBIN, INE, s. Celui, celle qui agit habituellement avec lenteur : *Quel lambin!*

LAMBINER, v. n. Agir lentement.

LAME, s. f. Morceau de métal plat, de peu d'épaisseur, et plus long que large : *Lame de couteau.* ‖ Signifie aussi Le fer de l'épée : *Bonne lame. Lame de Tolède.*

LAMENTABLE, adj. des deux genres. Déplorable, qui mérite d'être pleuré : *Catastrophe lamentable.* ‖ Qui exprime la douleur : *Voix lamentable. Ton lamentable.*

LAMENTABLEMENT, adv. D'une manière lamentable. ‖ D'un ton propre à exciter la pitié : *Ce pauvre blessé nous implorait lamentablement.*

LAMENTATION, s. f. Plainte accompagnée de gémissements et de cris.

LAMPADISTE, s. m. T. d'antiq. On appelait ainsi, chez les Grecs, Ceux qui disputaient le prix à la course des flambeaux.

LAMPER, v. a. Boire avidement de grands verres de vins. Ce mot est familier.

LANCE, s. f. Arme d'hast ou à long bois, terminée par un fer pointu : *Les chevaliers étaient armés de lances.*

LANCER, v. a. Darder, jeter en avant avec force, avec raideur, pour atteindre au loin : *Lancer une flèche, un javelot, des pierres.*

LANCETTE, s. f. Instrument de chirurgie qui sert à opérer une saignée : *Un coup de lancette.*

LANCIER, s. m. Cavalier dont l'arme principale est une lance : *Lanciers polonais.*

LANDAU, s. m. Sorte de voiture à quatre roues, dont le dessus est formé de deux soufflets qui se replient à volonté.

LANDWEHR, s. f. Nom donné, en Prusse, à une partie de la population qui est armée et qui sert d'auxiliaire aux troupes actives : *La landwehr est la réserve de l'armée active.*

LANGOUREUX, EUSE, adj. Plein de langueur : *Regards langoureux.*

LANGUE, s. f. Partie charnue et mobile qui est dans la bouche. ‖ Façon de parler particulière à un pays : *La langue française.*

LANGUEUR, s. f. Abattement, état d'une personne faible et malade : *Mourir de langueur.* ‖ Lenteur paresseuse.

LANGUIR, v. n. Être dans un état d'abattement et de faiblesse causé par quelque maladie qui ôte peu à peu les forces.

LANGUISSANT, ANTE, adj. Qui languit *Malade languissant. Voix languissante.*

LANISTE, s. m. T. d'antiq. On donnait ce nom à Celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs.

LANSQUENET, s. m. On appelait autrefois ainsi un Fantassin allemand. ‖ Se dit aussi d'une Sorte de jeu de hasard que l'on joue avec des cartes : *Jouer au lansquenet.*

LANTERNER, v. n. Être irrésolu en affaire; perdre le temps à des riens.

LANTERNERIE, s. f. Irrésolution, difficulté futile qui retarde quelque affaire.

LANTIPONNAGE, s. m. Action de lantiponner, discours frivoles et importuns.

LANTIPONNER, v. n. Perdre son temps en discours frivoles. ‖ S'emploie aussi activement : *Il m'a lantiponné.*

LAPIDATION, s. f. Action d'assommer quelqu'un à coups de pierres. ‖ Supplice de ceux qu'on faisait mourir ainsi : *La lapidation était un supplice en usage chez les Juifs.*

LAPIDER, v. a. Tuer à coups de pierres : *Les Juifs lapidaient les adultères.*

LARDER, v. a. Piquer de la viande avec de menus morceaux de lard. ‖ Percer, cribler. ‖ *Larder quelqu'un de coups d'épée*, Le percer de plusieurs coups d'épée.

LARGE, adj. des deux genres. Étendu en surface. ‖ Fig. Libéral, qui aime à dépenser, à donner : *Être large dans ses dépenses.*

LARGEMENT, adv. D'une manière large. ‖ Abondamment, autant et plus qu'il ne faut.

LARGESSE, s. f. Libéralité, distribution d'argent ou autre chose : *Faire largesse.*

LARGO, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. Ce mot, placé en tête d'un morceau, indique qu'on doit le jouer d'un mouvement très lent.

LARIGOT, s. m. Espèce de flûte ou de petit flageolet qui n'est plus en usage et qui imite un des jeux de l'orgue qu'on appelle le *Jeu du larigot.* ‖ *Boire à tire-larigot*, Boire excessivement.

LARME, s. f. Goutte d'humeur limpide qui sort de l'œil par l'effet d'une impression vive, soit physique, soit morale : *Pleurer à chaudes larmes.*

LARMOYER, v. n. Pleurer, jeter des larmes. Il est familier.

LARYNGÉ, ÉE, adj. T. d'anat. Qui appartient au larynx : *Muscles, nerfs laryngés.* ‖

En méd. *Phtisie laryngée*, Phtisie dont le siège est le larynx.

LARYNGITE, s. f. T. de méd. Inflammation du larynx.

LARYNX, s. m. T. d'anat. Partie supérieure de la trachée-artère : *Le larynx est un des organes de la respiration et le principal instrument de la voix.*

LAS, LASSE, adj. Fatigué, qui a de la lassitude. ‖ Dégoûté, ennuyé à l'excès de quelque chose : *Je suis las de ses airs trop familiers.*

LASCIF, IVE, adj. Enclin à la luxure, qui y porte : *Attitudes lascives.*

LASSITUDE, s. f. Abattement où l'on se trouve après un travail excessif de corps ou d'esprit : *Accablé de lassitude.*

LATÉRAL, ALE, adj. Qui est placé sur le côté : *Porte latérale.*

LATÉRALEMENT, adv. De côté, sur le côté.

LAURIER, s. m. Arbre toujours vert. ‖ Au fig. *Cueillir des lauriers*, Remporter des succès, des victoires.

LAXATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui a la vertu de lâcher le ventre : *Les pruneaux sont légèrement laxatifs.*

LAZZI, s. m. pl. Mot italien. Action, mouvement, paroles, gestes bouffons dans la représentation des comédies. ‖ Plaisanteries bouffonnes : *Je n'aime pas les lazzi.*

LÉGAL, ALE, adj. Prescrit par la loi. ‖ Conforme à la loi : *Voies légales.*

LÉGALISER, v. a. Attester, certifier l'authenticité d'un acte public, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort où il a été passé.

LÉGALITÉ, s. f. Caractère, qualité de ce qui est légal : *Observer la légalité.*

LÉGER, ÈRE, adj. Qui ne pèse guère. ‖ Agile. ‖ *Troupes légères*, Se dit des troupes qu'on emploie hors de ligne pour reconnaître, harceler, poursuivre l'ennemi. ‖ Peu sérieux : *Caractère léger.*

LÉGÈRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est léger, de ce qui est peu sérieux.

LÉGION, s. f. T. d'antiq. romaine. Corps de gens de guerre composé d'infanterie et de cavalerie : *Les légions romaines ont conquis le monde.* ‖ Il s'est dit autrefois, en France, de certains corps d'infanterie, et, dans les premières années de la Restauration, des régiments d'infanterie de ligne : *Chaque légion portait le nom d'un des départements de la France.* ‖ *Légion d'honneur*, Ordre institué en France pour récompenser les services et les talents distingués, soit militaires, soit civils.

LÉGIONNAIRE, s. m. Soldat dans une légion romaine. ‖ Membre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE, adj. Qui a rapport à la confection des lois : *La puissance législatrice.*

LÉGISLATURE, s. f. Les trois pouvoirs qui concourent à la confection des lois. ‖ Durée d'une assemblée qui fait les lois.

LÉGITIMITÉ, s. f. La qualité de ce qui est conforme à la loi, à la justice, à la raison ou aux règles établies.

LENDORE, s. des deux genres. Personne lente et paresseuse qui semble toujours assoupie.

LÉNITIF, IVE, adj. T. de méd. Qui adoucit les humeurs et qui calme les douleurs ou qui purge doucement : *Remède lénitif.* ‖ Substantivement : *Un lénitif.*

LENT, LENTE, adj. Tardif, qui n'est pas vif dans ses mouvements, dans ses actions, qui n'agit pas avec promptitude : *Les habitants du Nord sont plus lents que ceux du Midi.*

LÉSER, v. a. Blesser, porter atteinte : *Léser l'intestin.* ‖ Faire tort : *Léser les intérêts de quelqu'un.*

LESTE, adj. des deux genres. Vif, prompt, dégagé, qui a de la facilité dans ses mouvements. ‖ Au fig. Se dit d'une personne adroite, prompte à trouver des expédients et à les mettre en usage : *Un homme leste en affaires.*

LÉTHARGIE, s. f. Sommeil profond et maladif, qui ôte l'usage de tous les sens et qu'on a plus d'une fois confondu avec la mort : *On a vu des personnes rester plusieurs jours en léthargie et se réveiller dans un cercueil.*

LÉTHIFÈRE, adj. des deux genres. Qui cause la mort : *Le suc de cet arbrisseau est léthifère. L'ombre du mancenillier est, dit-on, léthifère.*

LETTRÉ, ÉE, adj. Qui a du savoir, des connaissances littéraires : *Auteur lettré.*

LEUCORRHÉE, s. f. T. de méd. Catarrhe utérin, maladie des femmes plus connue sous le nom de *fleurs* ou *flueurs blanches.*

LEVÉE, s. f. Enrôlement des troupes : *Une levée de soldats, de troupes.* ‖ *Levée en masse*, Appel à tous les citoyens en état de porter les armes. ‖ *Levée d'un siège*, Retraite des assiégeants.

LEVER, v. a. Mettre plus haut. ‖ Remettre debout, redresser une personne ou une chose couchée, aider quelqu'un à se lever. ‖ Quitter : *Lever le camp.* ‖ Déclarer terminé : *Lever une séance.* ‖ *Lever des troupes*, Enrôler.

LEVIER, s. m. Barre inflexible, de fer ou de quelque autre matière solide, fixée dans un point de son étendue et qui sert à mouvoir, à soutenir ou à élever d'autres corps.

Le corps sur lequel le levier a son point

fixe s'appelle *point d'appui;* la force qui fait mouvoir le levier se nomme *la puissance*, et le poids à soulever s'appelle *la résistance.* On distingue trois espèces de leviers : le levier du premier genre, dit aussi *levier intermobile*, dans lequel le point d'appui est placé entre la puissance et la résistance (balance romaine, grue, ciseaux, tenailles, etc.); le levier du deuxième genre ou *levier interrésistant*, dans lequel la résistance est placée entre le point d'appui et la puissance (rames); le levier du troisième genre ou *levier interpuissant*, dans lequel la puissance est placée entre le point d'appui et la résistance (pinces, pincettes, etc.).

LÈVRE, s. f. Partie extérieure et charnue qui borde la bouche, qui couvre les dents et qui aide à la formation des sons, à l'articulation des mots. ‖ Bord, en général : *Les lèvres d'une plaie.*

LIANT, ANTE, adj. Qui se plie sans se casser : *L'osier est liant.* ‖ Au fig. Doux, complaisant, affable : *Caractère, esprit liant, Homme liant.*

LIBÉRAL, ALE, adj. Favorable à la liberté civile et politique. ‖ Qui aime à donner, qui se plaît à donner. Qui est digne d'un homme libre : *Education libérale*, Éducation propre à former le cœur et l'esprit.

LIBÉRATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui a délivré une personne, une ville, un peuple, de captivité, de servitude ou de quelque grand péril : *Jeanne Darc a été la libératrice de la France.*

LIBERTÉ, s. f. Le pouvoir d'exercer sa volonté. ‖ *Liberté naturelle*, Pouvoir que l'homme a naturellement d'employer ses facultés à faire ce qu'il regarde comme devant lui être utile ou agréable. ‖ *Liberté civile*, Pouvoir de faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois. ‖ *Liberté politique*, Jouissance des droits politiques accordés à chaque citoyen dans les pays qui ne sont pas soumis à un pouvoir absolu.

LIBRE, adj. des deux genres. Qui a le pouvoir de faire ce qu'il veut, d'agir ou de ne pas agir, qui n'éprouve aucune contrainte, aucune gêne. ‖ Qui n'est point obstrué : *Voie libre.* ‖ Qui a de la facilité, de l'aisance, qui n'est point gêné dans ses mouvements : *Ecrire librement.* ‖ Peu décent : *Propos trop libres.*

LICE, s. f. Lieu préparé pour les courses de tête ou de bague, pour les tournois, les combats à la barrière et autres exercices de ce genre : *Entrer en lice.*

LIEN, s. m. Objet servant à lier. ‖ Au fig. Se dit de Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble : *Les liens du mariage.*

LIEU, s. m. Endroit déterminé, place, pays : *C'est ici le lieu où se donna la bataille.*

LIEUE, s. f. Mesure itinéraire : *Lieue de poste. Lieue de quatre kilomètres de longueur.*

LIEUTENANT, s. m. Officier qui est immédiatement au-dessous d'un chef supérieur, qu'il supplée dans certains cas : *Lieutenant-colonel, lieutenant général.*

LIGAMENT, s. m. T. d'anat. Partie blanche et fibreuse qui sert à attacher des os ou des viscères, et quelquefois à les soutenir : *Les ligaments de la rotule.*

LIGATURE, s. f. T. de chir. Nœud de fil ou autre lien avec lequel on serre un vaisseau pour arrêter l'écoulement du sang. ‖ Action de lier : *La ligature d'une artère.*

LIGNE, s. f. Intersection de deux surfaces; étendue en longueur, sans largeur : *Ligne droite. Ligne courbe. Ligne brisée.* ‖ En terme d'artillerie, *Ligne de tir*, Axe d'un canon ou d'un fusil indéfiniment prolongé. ‖ *Ligne de mire*, Ligne qui unit l'œil d'un tireur ou d'un pointeur au point d'arrivée du projectile. ‖ En terme d'escrime, La ligne qui est opposée à l'adversaire et dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit et l'épée. ‖ En terme de guerre, Se dit des différentes positions que prennent les corps d'armée. ‖ *Troupe de ligne*, Troupe destinée à combattre en ligne, par opposition à troupe légère. ‖ Fig. *Marcher en droite ligne*, Ne pas avoir de détours dans sa conduite. ‖ *Suivre la ligne droite, la ligne du devoir, de l'honneur*, Ne pas s'écarter de la droiture, du devoir, de l'honneur. ‖ Instrument qui sert à pêcher : *Prendre un goujon à la ligne.*

LIGUE, s. f. Association. ‖ Se dit particulièrement d'une Association catholique sous Henri III et Henri IV : *Les guerres de la Ligue.*

LIGUEUR, EUSE, s. Se dit particulièrement des partisans de la Ligue : *Mayenne était le chef des ligueurs.*

LINIMENT, s. m. T. de méd. Médicament fait d'huile et d'autres substances, qui s'emploie en frictions et qui est propre à adoucir, amollir et résoudre : *Ordonner un liniment.*

LIPOTHYMIE, s. f. T. de méd. Privation momentanée du sentiment et du mouvement.

LIRE, v. a. Énoncer à haute voix ou parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé : *Lire une lettre. Lire un journal, un prospectus.* ‖ Au fig. Pénétrer quelque chose d'obscur ou de caché : *Lire dans la pensée, dans les yeux, dans le cœur de quelqu'un.*

LIT, s. m. Meuble sur lequel on se couche

pour dormir ou pour se reposer : *Aller au lit. Quitter le lit dès l'aube.* ‖ Mariage : *Enfant du premier lit.* ‖ Canal d'un cours d'eau : *Le lit de la Seine.*

LITHIASE ou **LITHIASIE**, s. f. T. de méd. Formation de la pierre dans le corps humain.

LITHOTOME, s. m. Instrument de chirurgie avec lequel on fait une ouverture à la vessie pour en extraire la pierre.

LITHOTOMIE, s. f. T. de chir. Taille ou opération par laquelle on tire une pierre de la vessie. On dit aussi *cystotomie.*

LITHOTOMISTE, s. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille.

LITHOTRITEUR, s. m. T. de chir. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITRE, s. m. Mesure de capacité d'un décimètre cube · *Il y a mille litres dans un mètre cube.*

LITTÉRATURE, s. f. La science qui comprend l'éloquence et qu'on appelle autrement *belles-lettres : Enseigner la littérature.*

LIVIDE, adj. des deux genres. Qui est de couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir : *Teint livide. Lèvres livides.*

LIVRE, s. m. Ouvrage imprimé : *Un bon livre. Livres instructifs.*

LIVRER, v. a. Remettre : *Livrer un transfuge.* ‖ Engager : *Livrer une bataille, un combat, un assaut.* ‖ Avec le pron. personnel, S'abandonner : *Se livrer à la joie, à la douleur, au désespoir, à ses passions, aux plaisirs, à la paresse.*

LOBE, s. m. T. d'anat. Division d'une partie du corps formée par des sillons ou des échancrures : *Les lobes du cerveau, du poumon, du foie.*

LOBULE, s. m. T. d'anat. Petit lobe : *Chaque lobe de cet organe se divise en une multitude de lobules.*

LOCAL, ALE, adj. Qui appartient à un lieu. ‖ *Mémoire locale*, Faculté qui fait que l'on retient facilement ce qui se rapporte à l'aspect des lieux. ‖ En méd., *Affection locale*, Maladie bornée à un seul organe.

LOCALISER, v. a. Limiter, placer dans un lieu déterminé. ‖ T. didact. Désigner l'endroit où réside une cause morbide.

LOCHER, v. n. Branler, être près de tomber, en parlant d'un fer à cheval. ‖ Particulièrement, Avoir souvent de petites incommodités.

LOCHIES, s. f. pl. T. de méd. Évacuation utérine qui a lieu après l'accouchement.

LOCOMOTEUR, TRICE, adj. Qui opère la locomotion : *Muscles locomoteurs.*

LOCOMOTIF, IVE, adj. Qui a rapport à la locomotion. ‖ *Faculté locomotive*, Faculté de changer de lieu par un acte de sa volonté.

LOCOMOTION, s. f. Changement de lieu en vertu de la faculté locomotive. ‖ Déplacement : *Les enfants ont besoin de locomotion.*

LOGIQUE, s. f. Science qui enseigne à raisonner juste : *Étudier la logique.*

LOGIQUE, adj. des deux genres. Conforme à la logique : *Conclusion logique.*

LOI, s. f. Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *Le Bulletin des lois. Transgresser la loi.* ‖ Conditions auxquelles sont soumis certains phénomènes naturels : *Les lois de l'attraction, de la pesanteur, sont des lois de la nature.*

LOISIR, s. m. Temps dont on peut disposer sans manquer à ses devoirs : *Occuper ses loisirs au jardinage, à l'étude.*

LOMBAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient aux lombes : *Région lombaire.*

LOMBES, s. m. pl. T. d'anat. Partie de l'abdomen située sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche.

LONG, LONGUE, adj. Qui a une grande étendue en longueur : *Une longue perche.* ‖ Qui dure longtemps : *Long voyage. Travail de longue haleine.*

LONGÉVITÉ, s. f. Longue durée de la vie.

LONGITUDINALEMENT, adv. En longueur : *Traverser un lac longitudinalement.*

LONGUEMENT, adv. Pendant un long temps : *Dîner longuement.*

LONGUEUR, s. f. Dimension la plus étendue : *Cette étoffe a six mètres de longueur.* ‖ Longue durée : *La longueur des nuits d'hiver.* ‖ Lenteur dans les actions, dans les affaires : *Il est d'une longueur désespérante à tout ce qu'il fait.*

LOOCH, s. m. T. de méd. Potion médicinale adoucissante et calmante : *Préparer un looch.*

LOPIN, s. m. Morceau de quelque chose qui se mange, et principalement de viande. Populaire. ‖ Se dit particulièrement d'Un terrain de peu d'étendue : *Un lopin de terre.*

LOQUACE, adj. des deux genres. Qui parle beaucoup : *Le vin rend loquace.*

LORGNER, v. a. Regarder en tournant les yeux de côté et comme à la dérobée. ‖ Regarder avec une lorgnette : *Lorgner une actrice.*

LOTO, s. m. Jeu qui ressemble à une loterie, et qu'on joue avec des numéros, dont les uns sont inscrits sur des boules, que l'on tire successivement d'un sac, et les autres sur des tablettes de carton : *Jouer au loto.*

LOUABLE, adj. des deux genres. Qui est digne de louange : *Acte louable.*

LOUANGE, s. f. Discours ou paroles par lesquels on révèle le mérite de quelqu'un : *Chanter les louanges d'un ami.*

LOUCHE, adj. dos deux genres. Dont les yeux ont une direction différente.

LOUPE, s. f. T. de méd. Tumeur enkystée qui vient sous la peau : *Exciser une loupe.*

LOURDAUD, AUDE, s. Grossier et maladroit : *C'est un gros lourdaud.*

LOURE, s. f. T. de mus. Sorte de danse grave dont l'air, qui porte le même nom, se bat à deux temps et d'un mouvement marqué. Vieilli.

LOURER, v. a. T. de mus. Lier les notes en appuyant sur la première de chaque temps.

LOUSTIC, s. m. Emprunté de l'allemand. Bouffon, jovial, qui cherche à faire rire par de grosses plaisanteries : *Farces de loustic. Le loustic du régiment.*

LOYAL, ALE, adj. Qui a de la loyauté : *Ami loyal. Cœur loyal.*

LOYAUTÉ, s. f. Fidélité. ‖ Scrupuleuse observation des règles du devoir; probité : *Se conduire avec loyauté.*

LUBIE, s. f. Caprice extravagant : *Il ne faut pas céder aux lubies des enfants.*

LUBRICITÉ, s. f. Luxure excessive.

LUBRIFIER, v. a. T. didact. Oindre, rendre glissant : *Lubrifier un engrenage.*

LUETTE, s. f. Partie charnue, saillante, au milieu du voile du palais, à l'entrée du gosier.

LUMBAGO, s. m. T. de méd. Indisposition qui vient assez généralement dans les lombes, dans les reins. Cette indisposition est provoquée soit par suite de chaud et froid, soit par suite d'un exercice forcé, ou encore par un mouvement brusque après un état de repos. Un massage bien appliqué est le remède le plus puissant et le plus prompt pour guérir cette affection : *Souffrir d'un lumbago.*

LUNATIQUE, adj. des deux genres. Soumis aux prétendues influences de la lune. ‖ Se dit fig. et fam. pour Fantastique et capricieux : *Un homme lunatique.*

LUNETTE, s. f. Instrument formé de lentilles, à l'aide duquel on voit les objets éloignés. ‖ *Lunette convexe*, Celle qui grossit les objets. ‖ *Lunette concave*, Celle qui diminue les objets.

LURON, ONNE, s. Le masculin se dit d'Un homme joyeux et sans souci, et même d'un homme vigoureux et déterminé; et le féminin, d'Une femme réjouie, décidée : *Un bon luron. On voit aux halles de Paris des luronnes déterminées.*

LUTTE, s. f. Sorte d'exercice, de combat où les hommes se prennent corps à corps et cherchent à se terrasser. ‖ En gymnastique surtout, il y a tant de genres de luttes qu'il serait difficile de les énumérer ici. On connaît de nos jours les luttes féroces qui se font encore en Angleterre, en Amérique, telles quo la boxe. Chez nous, les principales consistent en *luttes* avec instruments, tels que poignées pour lutter debout, assis. On se livre encore aux *luttes* avec des arcs-boutants, aux *luttes* à la longue corde.

LUTTEUR, s. m. Celui qui lutte : *Les lutteurs étaient couverts de sueur.*

LUXATION, s. f. T. de chir. Déboîtement des os, sortie de la tête d'un os de la cavité où elle doit être : *Luxation du poignet.*

LUXER, v. a. T. de chir. Faire sortir un os de la place où il doit être. ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Se luxer l'épaule.*

LUXURE, s. f. Disposition aux plaisirs des sens : *Se livrer à la luxure.*

LYCÉE, s. m. Gymnase, lieu d'exercice situé en dehors d'Athènes et planté d'arbres. ‖ Au fig., L'école d'Aristote, comme le Portique signifie l'école de Zénon, parce que ces deux philosophes enseignaient leurs doctrines à Athènes, l'un dans le Lycée, et l'autre sous le Portique. ‖ De nos jours, Établissement universitaire d'enseignement secondaire qui reçoit des internes et des externes : *Il sort du lycée Louis-le-Grand. Les élèves d'un lycée.*

LYCÉEN, s. m. Élève d'un lycée : *Les lycéens entrent en vacances au mois d'août.*

LYMPHATIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a rapport à la lymphe, où domine la lympho : *Tempérament lymphatique.*

LYMPHE, s. f. T. de méd. Humeur transparente qui circule dans des vaisseaux qui lui sont propres.

LYRE, s. f. Instrument de musique à cordes qui était en usage chez les anciens : *On donne quelquefois à la guitare la forme de la lyre.* ‖ Se dit fig. de la poésie même : *La lyre d'Anacréon.*

M

MACABRE, adj. f. Ne s'emploie que dans cette expression : *Danse macabre*, Suite d'images qui représentent la Mort entraînant avec elle, en dansant, des personnages de toutes les conditions : *Au Campo-Santo de Pise, on voit une Danse macabre.*

MACÉRER, v. a. T. de méd. et de chim. Faire infuser à froid, dans l'eau ou dans quelque autre liquide, une substance qui doit y déposer ses principes solubles : *Macérer de l'absinthe, de l'armoise.* ‖ Fig. Soumettre à des austérités : *Macérer son corps.*

MÂCHECOULIS ou **MÂCHICOULIS**, s. m. T. de fortif. Galeries établies à la partie supérieure des fortifications anciennes, pour défendre le pied des ouvrages : *Tour, château à mâchicoulis.*

MÂCHELIÈRES, adj. f. Se dit des grosses dents qui sont aux deux côtés de la bouche et qui servent à broyer les aliments. On les appelle aussi *molaires.*

MÂCHER, v. a. Broyer avec les dents : *Mâcher de la viande. Les Orientaux mâchent du bétel.*

MACHINAL, ALE, adj. Qui est semblable au jeu d'une machine, qui est produit par le seul jeu des organes, sans intention ni réflexion : *Mouvement machinal.*

MACHINE, s. f. Engin, instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer : *Machine à vapeur.* ‖ *Machine de guerre*, Instrument propre à lancer des traits, des pierres : *La baliste était une machine de guerre.*

MACHINER, v. a. Établir les machines : *Machiner un théâtre.* ‖ Former en secret quelque mauvais dessein contre quelqu'un, faire des menées sourdes : *Machiner un complot, une embuscade, un guet-apens.*

MÂCHOIRE, s. f. Partie de la bouche dans laquelle les dents sont enchâssées : *La mâchoire supérieure. La mâchoire inférieure.*

MADEMOISELLE, s. f. Titre appartenant aux filles : *Mademoiselle votre fille est gracieuse.*

MAGNANIME, adj. des deux genres. Qui a l'âme grande, qui a des sentiments élevés, généreux : *Ame magnanime. Il s'est conduit d'une façon magnanime.*

MAGNÉTISME, s. m. T. de phys. Propriété de l'aimant : *Les effets du magnétisme.* ‖ Pouvoir que s'attribuent certaines personnes d'influencer, à l'aide d'un fluide inconnu, d'autres personnes auxquelles elles prétendent imposer un sommeil lucide : *La magnétisme est pure charlatanerie.*

MAGNIFICENCE, s. f. Qualité de celui qui est magnifique : *La magnificence des habits, de l'ameublement.*

MAGNIFIQUE, adj. Qui a beaucoup de pompe, d'éclat : *Palais magnifique.*

MAIGRE, adj. des deux genres. Qui n'a point de graisse, qui est sec et décharné : *Cet homme est maigre comme un clou.*

MAIGRIR, v. n. Devenir maigre : *L'exercice fait maigrir les gens obèses.*

MAIL, s. m. Espèce de petite masse cylindrique en bois, garnie d'un cercle de fer à chaque bout, qui a un long manche un peu pliant, et dont on se sert pour jouer en poussant, en chassant avec force une boule de buis. ‖ Endroit où l'on joue au mail. ‖ Promenade plantée d'arbres : *Se promener sur le mail.*

MAIN, s. f. Partie du corps qui est à l'extrémité de l'avant-bras, et qui est terminée par les doigts : *Tenir un bâton à la main. Se servir des deux mains.*

MAINTENIR, v. a. Tenir ferme et fixe : *Maintenir son aplomb en sautant.*

MAINTIEN, s. m. Conservation de l'ordre, de la discipline. ‖ Contenance, air du visage, bonne habitude du corps : *Un maintien grave, noble, sévère. On voit à son maintien qu'il a été bien élevé.*

MAÎTRE, s. m. Personne qui commande ou a droit de commander. ‖ Professeur : *Maître de chant.* ‖ *Se rendre maître d'un incendie*, Parvenir à l'éteindre. ‖ *Être maître de ses passions*, Les dominer. ‖ *Être maître de soi*, Se posséder.

MAJESTUEUX, EUSE, adj. Qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur : *Air majestueux. Démarche majestueuse.*

MAJEUR, EURE, adj. Qui est plus grand, plus important, plus considérable : *La majeure partie.* ‖ En mus., *Tierce majeure*, Tierce composée de deux tons. ‖ *Sixte majeure*, Intervalle tel que celui de *sol* à *mi.*

MAJOR, s. m. Officier supérieur chargé de la comptabilité, du recrutement : *Le gros major.*

MAJORITÉ, s. f. La pluralité des votants dans une assemblée : *La majorité nous est acquise. Il a obtenu la majorité des suffrages.*

MAL, s. m. Ce qui est contraire au bien, ce qui est mauvais, nuisible, désavantageux, préjudiciable : *Désirer le mal d'autrui est le propre des méchants.*

MALACIE, s. f. T. de méd. Dépravation du goût, désir plus ou moins grand de certains aliments inusités ou même dégoûtants : *La malacie est une maladie des femmes.*

MALACTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des Médicaments émollients.

MALADE, adj. des deux genres. Qui souffre d'une maladie quelconque : *Sa mère est malade.* ‖ S'emploie substantivement : *Soigner les malades.*

MALADIE, s. f. Altération de la santé : *Maladie grave. Maladie contagieuse. Cette contrée est assujettie aux maladies endémiques.*

MALADIF, IVE, adj. Qui est sujet à être malade : *Enfant maladif.*

MALADRESSE, s. f. Défaut d'adresse : *La maladresse native peut se corriger par l'attention et de fréquents exercices.*

MALAISE, s. m. Indisposition passagère, de courte durée : *Les femmes enceintes sont sujettes à de nombreux malaises.*

MALAPPRIS, ISE, adj. Mal élevé, impertinent : *Un homme malappris ne salue pas les dames.* ‖ S'emploie aussi substantiv.

MALAVISÉ, ÉE, adj. Imprudent, indiscret, qui parle ou agit mal à propos et sans y prendre garde : *Il a été malavisé en cette circonstance.*

MALBÂTI, IE, adj. Mal fait, mal tourné : *Personne malbâtie.*

MALDISANT, ANTE, adj. Qui aime à dire du mal des autres : *Des voisins maldisants.*

MÂLE, s. m. Mot qui désigne le sexe de l'homme et le sexe masculin dans toutes les espèces d'animaux : *Le mâle et la femelle.* ‖ adj. Intrépide : *Un courage mâle.*

MAL-ÊTRE, s. m. État de langueur, indisposition vague et sourde.

MALFAISANT, ANTE, adj. Qui se plaît à nuire, à faire du mal aux autres : *Être, animal malfaisant.*

MALFAMÉ, ÉE, adj. Qui a mauvaise réputation : *Individu malfamé.*

MALGRACIEUX, EUSE, adj. Rude, incivil, qui est peu avenant : *Air malgracieux.*

MALHABILETÉ, s. f. Manque d'habileté, de capacité, d'adresse, etc.

MALHEUR, s. m. Mauvaise fortune, mauvaise destinée, accident grave : *Le malheur s'est appesanti sur cette pauvre famille. Quel malheur! son fils est mort.*

MALHONNÊTETÉ, s. f. Manque de probité, de bienséance, de civilité : *Dire des malhonnêtetés.*

MALICIEUX, EUSE, adj. Qui a de la malice, où il y a de la malice : *Sourire malicieux.*

MALIGNITÉ, s. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal : *La malignité se rencontre bien souvent dans le monde.*

MALIN, IGNE, adj. Qui prend plaisir à nuire, à faire ou à dire du mal. ‖ Pernicieux : *Fièvre maligne.*

MALINGRE, adj. des deux genres. Qui a peine à recouvrer ses forces et sa santé après une maladie, ou qui est d'une complexion faible et sujette à se déranger : *Enfant malingre. Les exercices gymnastiques modérés fortifient les personnes malingres.*

MALINTENTIONNÉ, ÉE, adj. Qui a de mauvaises intentions : *Confrère malintentionné.*

MALITORNE, adj. des deux genres. Grossier, maladroit et gauche. ‖ S'emploie surtout substantiv. : *Une malitorne.*

MALLÉOLE, s. f. T. d'anat. Partie saillante du bas des os de la jambe, appelée autrement la *cheville du pied* : *La malléole interne. La malléole externe.*

MALMENER, v. a. Réprimander, maltraiter de paroles ou d'action : *Malmener ses domestiques.*

MALPROPRETÉ, s. f. Défaut de propreté : *La malpropreté engendre la maladie.*

MALSAIN, AINE, adj. Qui n'est pas sain, qui a eu ou a le principe de quelque maladie : *Enfant malsain.* ‖ En parlant des choses, Qui est contraire à la santé : *Air malsain.*

MALSÉANT, ANTE, adj. Messéant, contraire à la bienséance : *Discours malséant.*

MALTRAITER, v. a. Traiter durement, en actions ou en paroles : *Maltraiter un inférieur.* ‖ Frapper : *Maltraiter un cheval.*

MALVEILLANCE, s. f. Mauvaise volonté pour les hommes en général, ou pour quelqu'un en particulier : *La malveillance est le défaut des personnes qui manquent de générosité.*

MAMELLE, s. f. Teton, la partie charnue et glanduleuse du sein des femmes où se forme le lait : *Un enfant à la mamelle.*

MAMELON, s. m. Bout de la mamelle : *Abcès au mamelon.*

MAMILLAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a la forme d'un mamelon : *Éminence mamillaire.*

MAMMIFÈRE, adj. des deux genres. T. d'hist. nat. Se dit des animaux qui ont des mamelles. ‖ s. m. Animal qui a des mamelles : *L'ordre des mammifères.*

MANCHOT, OTE, adj. Estropié ou privé de la main ou du bras : *Enfant manchot de naissance.* ‖ Fig., Maladroit : *Il n'est pas manchot.*

MANDIBULE, s. f. T. d'anat. Mâchoire. ‖ Se dit surtout de chacune des parties qui forment le bec des oiseaux. ‖ Pièces mobiles qui servent à certains insectes pour broyer les aliments.

MANDOLINE, s. f. Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec une plume : *Jouer de la mandoline.*

MANDORE, s. f. Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec les doigts : *La mandore n'est plus en usage.*

MANGEABLE, adj. des deux genres. Qui peut se manger sans dégoût : *Cette viande est putréfiée, elle n'est plus mangeable.*

MANGER, v. a. Mâcher, avaler quelque aliment : *Manger son pain sec.*

MANIABLE, adj. des deux genres. Qui est aisé à manier, qui se prête à l'action de la main : *Épée maniable.*

MANIAQUE, adj. des deux genres. Possédé de quelque manie : *Homme maniaque.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *Un maniaque.*

MANICHORDION s. m. (*cordion*). Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier.

MANIE, s. f. Folie qui n'est pas complète comme la démence : *Manie douce.*

MANIEMENT, s. m. Action de manier. ‖ *Maniement des armes*, L'exercice de pied ferme qu'on fait faire aux soldats.

MANIÈRE, s. f. Façon d'agir habituelle : *Manière de se vêtir.* ‖ *Les belles manières*, Façons d'agir du grand monde. ‖ Expression, locution : *Il parle d'une manière trop lente.*

MANIÉRÉ, ÉE, adj. Qui est remarquable par quelque affectation dans son maintien, dans ses manières : *Femme, jeune fille maniérée.*

MANIGANCER, v. a. Tramer secrètement quelque petite intrigue : *Manigancer un complot.*

MANILLE, s. f. T. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri, etc.

MANIPULAIRE, s. m. T. d'antiq. rom. Chef d'une des compagnies dont la cohorte romaine était composée.

MANŒUVRE, s. f. Action ou opération de la main : *La manœuvre d'un outil.* ‖ Mouvements qu'on fait exécuter à des troupes : *Les grandes manœuvres. Manœuvres d'automne.*

MANSUÉTUDE, s. f. Débonnaireté, douceur d'âme, bénignité, patience : *Le vainqueur a montré une grande mansuétude.*

MARASME, s. m. Maigreur extrême, consomption : *Tomber dans le marasme.*

MARCHE, s. f. Action, mouvement de celui qui marche : *Marche forcée, précipitée, de résistance, lente. Marche sur les talons, sur le bout des pieds. Marche du chasseur.* ‖ Se dit en parlant des troupes, des armées : *Disposer, régler la marche des colonnes.* ‖ *Marche forcée*, Mouvement précipité des troupes pour gagner rapidement un lieu déterminé. ‖ En terme de musique, *Marche harmonique*, *Marche de l'harmonie*, La succession des différents accords et la manière dont la modulation passe d'un ton à un autre. ‖ Se dit encore d'un air de musique composé pour régler et animer la marche des troupes. ‖ Au fig., Conduite, manière d'agir, de procéder : *La marche des affaires publiques.*

MARCHER, v. n. Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds : *Marcher à pas comptés.* ‖ Fig., *Marcher sur les traces de quelqu'un*, Imiter sa conduite.

MARELLE, s. f. Jeu d'enfants qui consiste en une sorte d'échelle tracée sur le pavé dans laquelle on saute à cloche-pied, en poussant avec le bout du pied une pierre plate ou un palet : *Jouer à la marelle.*

MARI, s. m. Époux, celui qui est uni par le lien conjugal : *Elle a perdu son mari.*

MARIAGE, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le lien conjugal : *Le mariage est indissoluble. Mariage d'inclination.*

MARJOLET, s. m. Petit homme qui fait le galant, qui fait l'entendu.

MARMOTTER, v. a. Parler confusément et entre ses dents : *Marmotter des injures.*

MARONNER, v. n. Murmurer sourdement. ‖ Fig., Avoir du dépit.

MARSEILLAISE, s. f. Chant de guerre composé en 1792 : *La Marseillaise a été composée à Strasbourg par Rouget de Lisle.*

MARTIAL, ALE, adj. Guerrier : *Courage martial. Humeur martiale. Air martial.*

MASCARADE, s. f. Déguisement d'une personne qui se masque pour quelque divertissement. ‖ Troupe de masques : *Les mascarades tendent à disparaître.*

MASQUE, s. m. Faux visage. ‖ Personne déguisée. ‖ Au fig., Apparence trompeuse sous laquelle on se cache : *Le masque de la bonté.*

MASSAGE, s. m. Action de masser tout le corps, ou une de ses parties seulement : *Le massage rationnel est usité avec grand profit pour la guérison des entorses.* ‖ L'application du *massage* doit être aussi vieille que le monde. Déjà les Grecs et les Romains en faisaient un grand usage, aussi bien pour fortifier leur corps que pour guérir certaines maladies. Depuis longtemps de savants médecins

en ont conseillé l'emploi, surtout le docteur Tissot, qui, dès 1780, recommandait énergiquement cette façon de procéder pour la guérison des entorses, en se servant du mot *pétrir* au lieu de *masser*. On le pratiquait encore très peu, bien qu'il eût été souvent recommandé par les hommes de science, lorsque j'eus le bonheur d'être autorisé à essayer d'appliquer les bienfaits de la gymnastique aux malades des deux sexes de l'hôpital des Enfants, en 1848. Je dois avouer qu'à mon début je n'étais pas assez expert dans mon art pour appliquer immédiatement avec fruit cet heureux procédé; mais, encouragé par la bienveillance de MM. les docteurs, je me mis à chercher tout ce qui pouvait me venir en aide et guider mes efforts dans cette nouvelle mission. Peu de temps après mon début, les résultats constatés par MM. les docteurs et communiqués officiellement à l'Académie de médecine ont fait connaître que cette façon de procéder avait, dans bien des cas, et en particulier dans ceux de chorée, amené une amélioration sensible et quelquefois la guérison radicale. C'est ainsi que la gymnastique, appliquée alors pour la première fois dans les hôpitaux, ne tarda pas à y être admise comme moyen curatif.

MASSER, v. a. Soumettre à des tractions, à des pressions, à une sorte de pétrissage destiné à favoriser ou à rétablir la circulation du sang ou des humeurs : *Masser un baigneur.*

MASSIF, IVE, adj. Qui est ou paraît épais ou pesant : *Une porte massive.* ‖ Au fig., Grossier, lourd : *Esprit massif.*

MASSUE, s. f. Gros bâton avec un bout plus épais que l'autre : *La massue d'Hercule. Chez les Persans, la massue a la forme d'une poire allongée.*

M. Harriot, colonel anglais, qui est resté plusieurs années en Perse, dit avoir vu des athlètes de ce pays manœuvrer avec des massues de soixante livres chacune. Chez nous, après avoir été longtemps assez négligés, les exercices avec cet instrument ont repris une certaine faveur. Aujourd'hui, presque tous les gymnases en sont pourvus, et la forme de cet instrument varie suivant la fantaisie de chaque directeur de ces établissements.

MASTOÏDE, adj. f. T. d'anat. Se dit de l'apophyse ou éminence en forme de mamelon, qui est placée à la partie inférieure de l'os temporal : *L'apophyse mastoïde.*

MASTOÏDIEN, IENNE, adj. T. d'anat. Qui a rapport, qui appartient à l'apophyse mastoïde : *Muscle mastoïdien.*

MASTURBATION, s. f. Genre de pollution qui trompe le vœu de la nature et qui a ordinairement les suites les plus funestes.

MÂT, s. m. Pièce de bois plus ou moins longue et ronde : *Les mâts d'un navire.* ‖ En gymnastique, on fait grand usage de mâts; il y en a de toute grosseur et de toute longueur. ‖ *Mât de cocagne.* V. COCAGNE.

MATADOR, s. m. En Espagne, celui qui, dans les combats de taureaux, doit mettre l'animal à mort. ‖ Fig., Homme considérable dans son état, dans son corps : *C'est le matador du pays.*

MATAMORE, s. m. Faux brave : *Il fait le matamore et n'est qu'un poltron.*

MATASSINS, s. m. pl. Nom d'une ancienne danse bouffonne : *Danser les matassins.*

MATÉRIALISTE, s. des deux genres. Celui, celle qui n'admet que la matière : *Helvétius et le baron d'Holbach étaient matérialistes.*

MATERNEL, ELLE, adj. Qui est propre à la mère, qui est naturel à une mère : *Amour maternel.* ‖ *Langue maternelle*, langue du pays où l'on est né.

MATOIS, OISE, adj. Rusé : *Paysan matois.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *C'est une fine matoise.*

MATRICE, s. f. T. d'anat. Viscère de la femme, dans lequel le fœtus se nourrit et s'accroît jusqu'au terme de la gestation : *Col de la matrice. Descente de matrice.*

MATURATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui hâte la formation de la matière purulente dans les tumeurs, dans les plaies : *Remède maturatif. Pommade maturative.*

MAUSSADE, adj. des deux genres. Désagréable, de mauvaise grâce : *Homme maussade. Avoir un caractère maussade.*

MAUVAIS, AISE, adj. Le contraire de bon, désagréable, nuisible : *Mauvais pain. Mauvais ton. Mauvaise herbe.*

MAXILLAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient aux mâchoires, qui a rapport aux mâchoires : *Les os, les glandes maxillaires.*

MAZETTE, s. f. Mauvais cheval : *Il est monté sur une mazette.* ‖ Se dit, au fig., de Celui qui manque de force ou d'ardeur, soit en marchant, soit en portant des fardeaux : *C'est une mazette.*

MÉAT, s. m. T. d'anat. Conduit : *Le méat auditif. Le méat urinaire.*

MÉCHANT, ANTE, adj. Mauvais, qui ne vaut rien dans son genre : *Avoir la physionomie, la mine d'un méchant homme.*

MÉCONIUM, s. m. emprunté du latin. Premiers excréments des petits enfants.

MÉCONTENTEMENT, s. m. Déplaisir,

manque de satisfaction : *Témoigner avec vivacité son mécontentement.*

MÉDECIN, s. m. Celui qui exerce la médecine : *Bon médecin. Appeler le médecin. Être abandonné par le médecin.*

MÉDECINE, s. f. L'art qui enseigne les moyens de conserver la santé et de traiter les maladies : *La médecine opératoire, allopathique, homéopathique.* ‖ Purgatif.

MÉDIAN, ANE, adj. T. d'anat. Qui est placé au milieu : *Ligne médiane. Plan médian.*

MÉDIANTE, s. f. T. de mus. La tierce au-dessus de la note tonique ou principale, comme *mi* dans le ton de *sol.*

MÉDIASTIN, s. m. T. d'anat. Cloison membraneuse formée par l'adossement des deux plèvres et qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDICAL, ALE, adj. Qui appartient à la médecine : *Instruction médicale.* ‖ Propre à guérir : *Cette plante possède des vertus médicales.*

MÉDICAMENT, s. m. Remède qu'on introduit dans l'intérieur du corps ou qu'on applique extérieurement : *Médicament énergique. Médicament interne, externe.*

MÉDICINAL, ALE, adj. Qui sert de remède : *Eaux médicinales.*

MÉDITATION, s. f. Opération que fait l'esprit lorsqu'il veut approfondir un sujet, lorsqu'il cherche la vérité : *Cette grande découverte est le fruit de ses méditations.*

MÉDIUM, s. m. emprunté du latin. Prétendu intermédiaire entre les vivants et les morts : *Les spirites croient à l'existence des médiums.* ‖ En terme de musique, Se dit des sons de la voix qui tiennent le milieu entre le grave et l'aigu : *Une voix de médium.*

MÉDIUS, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Doigt du milieu de la main : *Le médius est entre l'index et l'annulaire.*

MÉDULLAIRE, adj. des deux genres. Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature : *Canal médullaire. La substance médullaire.*

MÉFIANCE, s. f. Disposition à soupçonner le mal, crainte habituelle d'être trompé : *Trop de méfiance équivaut à trop de confiance.*

MÉGARDE (PAR), loc. adv. Faute d'attention, faute de prendre garde : *Cet enfant s'est sali par mégarde.*

MÉGÈRE, s. f. Femme méchante et emportée : *Une horrible mégère.*

MÉLANCOLIE, s. f. T. de méd. Disposition triste, qu'on attribue à un excès de bile noire ou qui provient de quelque cause morale : *Sombre mélancolie. Chasser la mélancolie.*

MÊLÉE, s. f. Combat opiniâtre, où deux troupes de gens de guerre s'attaquent corps à corps et se mêlent : *Sanglante mêlée. Il s'est précipité dans la mêlée.*

MÉLODIE, s. f. Suite de sons d'où résulte un chant agréable et régulier : *Une douce mélodie.* ‖ Arrangement de sons : *Les règles de la mélodie.*

MÉLODRAME, s. m. Sorte de tragédie populaire : *Un noir mélodrame.*

MÉLOMANE, adj. Passionné pour la musique : *Amateur mélomane.* ‖ Subst. : *Un mélomane.*

MÉLOMANIE, s. f. Amour excessif de la musique : *Être possédé de mélomanie.*

MÉLOPÉE, s. f. T. de mus. L'art, les règles de la composition du chant : *La mélopée grecque.* On ne l'emploie qu'en parlant de la musique des anciens.

MÉLOPLASTE, s. m. Tableau représentant une portée de musique sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner : *Méthode du méloplaste.*

MEMBRANE, s. f. T. d'anat. Tissu mince et large du corps de l'animal, servant à former, à envelopper ou à tapisser des organes : *La membrane muqueuse.*

MEMBRANEUX, EUSE, adj. T. d'anat. Qui participe de la membrane : *Ligament membraneux. Partie membraneuse.*

MEMBRE, s. m. Partie extérieure du corps, les bras, les jambes : *Les membres antérieurs.*

MEMBRU, UE, adj. Qui a les membres gros Il est familier. ‖ Subst. : *Un gros membru.*

MÉMOIRE, s. f. Faculté par laquelle l'âme conserve et réveille en elle-même des souvenirs : *Mémoire fidèle, sûre. Avoir de la mémoire.* ‖ *Les filles de Mémoire*, Les Muses.

MÉMORABLE, adj. des deux genres. Digne de mémoire, qui mérite d'être conservé dans la mémoire, remarquable : *Action mémorable.*

MENER, v. a. Conduire, guider. ‖ *Conduire une troupe*, La faire marcher et agir. ‖ *Mener la danse*, Être à la tête de ceux qui dansent. ‖ *Mener les ennemis battant*, Les obliger à se retirer précipitamment et les poursuivre dans leur fuite.

MÉNINGE, s. f. T. d'anat. Chacune des trois membranes qui enveloppent le cerveau : *Inflammation des méninges.*

MÉNINGITE, s. f. T. de méd. Inflammation des méninges, fièvre cérébrale : *Chez les enfants, la méningite est presque toujours mortelle.*

MENSONGE, s. m. Affirmation contraire à la vérité : *Le mensonge est méprisable.*

MENSTRUEL, ELLE, adj. T. de méd. Qui arrive tous les mois, qui a rapport aux menstrues des femmes : *Époque menstruelle.*

MENSTRUES, s. f. pl. Écoulement de sang auquel sont sujettes, tous les mois, les femmes qui ne sont pas enceintes.

MENTAL, ALE, adj. Qui se fait, qui s'exécute dans l'esprit, dans l'entendement : *Calcul mental.* ‖ *Maladie mentale*, Folie.

MENTON, s. m. La partie du visage qui est au-dessous de la bouche : *Avoir le menton épais.* ‖ *Avoir deux mentons*, Être gras.

MENUET, s. m. Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures et qui est composé de deux reprises. ‖ La danse qu'on exécute sur cet air : *Danser un menuet.*

MÉPHITIQUE, adj. des deux genres. Se dit des Exhalaisons gazeuses qui produisent des effets plus ou moins nuisibles : *Air méphitique.* Ce mot entraîne toujours une idée d'odeur puante.

MÉPHITISME, s. m. Exhalaison incommode et souvent pernicieuse.

MÉPRENDRE (SE), v. pron. Se tromper, se mécompter, prendre une personne ou une chose pour une autre : *Il s'est mépris en croyant vous connaître.*

MÉPRISE, s. f. Inadvertance, erreur, faute de celui qui se méprend : *Une fâcheuse méprise. Cela a été fait par méprise.*

MERCENAIRE, adj. des deux genres. Qui se fait seulement pour le gain, pour le salaire. ‖ Qui se laisse corrompre par l'intérêt. ‖ Au pluriel, Se dit de Troupes étrangères dont on achète le service : *Des soldats mercenaires ne peuvent avoir de patriotisme.*

MÈRE, s. f. Femme qui a mis un enfant au monde : *Cette mère allaite son enfant.*

MÉRIDIONAL, ALE, adj. Qui est du côté du midi : *Contrées méridionales.*

MÉRITE, s. m. Ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense : *Homme d'un mérite rare.*

MERLON, s. m. T. de fortif. La partie du parapet qui est entre deux embrasures.

MERVEILLE, s. f. Chose qui cause de l'admiration : *Paris est la ville des merveilles.*

MÉSAISE, s. m. Malaise : *En sortant du théâtre il a éprouvé un grand mésaise.* Ce mot a vieilli.

MÉSALLIER, v. a. Marier à une personne d'une naissance et d'un rang fort inférieur. ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Cette dame s'est mésalliée; elle a épousé son domestique.*

MÉSAVENTURE, s. f. Accident, événement fâcheux : *Son manque de tact lui a causé de nombreuses mésaventures.*

MÉSENTÈRE, s. m. T. d'anat. Membrane qui est un repli du péritoine et à laquelle le canal intestinal est suspendu.

MÉSENTÉRIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient au mésentère : *Vaisseaux mésentériques.*

MÉSESTIMER, v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un, n'avoir point d'estime pour lui : *On ne peut aimer sérieusement une personne quand on la mésestime.*

MÉSINTELLIGENCE, s. f. Mauvaise intelligence, défaut d'accord, brouillerie, dissension : *Vivre en mésintelligence avec sa famille, avec ses voisins.*

MESQUIN, INE, adj. Qui est de pauvre et chétive apparence : *Maison mesquine.*

MESSÉANCE, s. f. Manque de bienséance : *Il y a de la messéance à rester la tête couverte devant les dames.*

MESTRE DE CAMP, s. m. Commandant en chef d'un régiment d'infanterie ou de cavalerie sous l'ancien régime.

MESURE, s. f. Action d'évaluer par comparaison à une unité : *La mesure de longueur est le mètre.* ‖ En terme de musique, Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière plus ou moins sensible dans l'exécution : *Mesure à trois temps, à quatre temps.* ‖ Chacune des parties égales d'un air qui sont indiquées ordinairement dans la musique écrite par des lignes verticales : *Chanter, danser en mesure.* ‖ Au fig. Modération, retenue, sentiment et observation des bienséances : *Se conduire avec beaucoup de mesure et de tact.*

MÉSUSER, v. n. Mal user, abuser, faire un mauvais usage : *Mésuser de sa fortune.*

MÉTACARPE, s. m. T. d'anat. La partie de la main qui est entre les doigts et le carpe ou le poignet : *Les os du métacarpe.*

MÉTAMORPHOSER, v. a. Transformer, changer une forme en une autre. ‖ Au fig. Changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un : *Il était triste et inquiet; l'arrivée de sa fiancée l'a métamorphosé.*

MÉTASTASE, s. f. T. de méd. Transport ou passage d'une maladie d'une partie du corps dans une autre partie.

MÉTATARSE, s. m. T. d'anat. La partie du pied qui est entre les orteils et le tarse ou le cou-de-pied : *Le tarse et le métatarse.*

MÉTHODE, s. f. Manière de dire ou de faire quelque chose, suivant certains principes et avec ordre : *La méthode empirique.* ‖ En parlant des productions de l'esprit, Disposition des matières et des pensées dans l'ordre le plus conforme à la raison et le plus propre à faciliter l'intelligence de l'ou-

vrage : *Aujourd'hui, les vulgarisateurs exposent les faits scientifiques avec clarté et méthode.* ‖ Habitude : *C'est sa méthode.*

MÉTOPOSCOPIE, s. f. Art de conjecturer, par l'inspection des traits du visage, ce qui doit arriver à quelqu'un : *La métoposcopie est fort conjecturale.*

MÈTRE, s. m. L'unité fondamentale des nouvelles mesures, laquelle est égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre : *L'étalon du mètre, en platine, est déposé au Conservatoire des Arts-et-Métiers.*

MEURTRIER, IÈRE, adj. Qui cause la mort à beaucoup de personnes : *Les armes à feu sont meurtrières. Guerre meurtrière.*

MEURTRIÈRE, s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification et par laquelle on peut tirer sur les assiégeants.

MEURTRISSURE, s. f. Contusion avec tache livide : *Son corps est couvert de meurtrissures.*

MI, mot invariable qui ne s'emploie jamais seul et qui signifie qu'une chose est partagée en deux : *Mi-chemin, mi-côte, mi-corps, mi-jambe, mi-carême.* ‖ En terme de mus. La troisième note de la gamme : *sol, fa, mi, ré.*

MIASME, s. m. T. de méd. Émanation contagieuse morbifique : *Des miasmes pestilentiels.*

MICMAC, s. m. Intrigue, manigance, pratique secrète dont le but est blâmable : *Quel est cet affreux micmac?*

MICROSCOPE, s. m. Instrument d'optique dont on se sert pour grossir à la vue les petits objets : *L'invention du microscope a été fort utile aux études anatomiques.*

MICTION, s. f. T. de méd. Action d'uriner : *Un rétrécissement rend la miction difficile.*

MIEUX, adv. comparatif de *bien.* D'une manière plus accomplie. ‖ D'une façon plus avantageuse : *Être mieux. Aller mieux.*

MIÈVRE, adj. des deux genres. Vif, remuant, gai, un peu malicieux : *Enfant mièvre,* ‖ Affecté, prétentieux : *Style mièvre.*

MIGNARDER, v. a. Traiter délicatement : *Mignarder un enfant.*

MIGNON, ONNE, adj. Délicat, joli, gentil : *Visage mignon. Bouche mignonne.*

MIGNONNEMENT, adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate.

MIGRAINE, s. f. Douleur de la tête plus ou moins étendue : *Sa migraine l'a repris.*

MIJAURÉE, s. f. Fille ou femme qui montre des prétentions par de petites manières affectées et ridicules : *C'est une mijaurée.*

MILIAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de médec. Qui ressemble à des grains de mil : *Éruption miliaire.*

MILICE, s. f. L'art et l'exercice de la guerre : *Il a vieilli dans la milice.* ‖ Signifie aussi un Corps de troupes, une armée : *Les milices de Charles VII.*

MILICIEN, s. m. Soldat de milice.

MILITAIRE, adj. des deux genres. Qui concerne la guerre : *L'état militaire.* ‖ s. m. Un homme de guerre : *Récompenser un militaire pour une action d'éclat.*

MILLE, adj. numéral. Dix fois cent. ‖ s. m. Mesure itinéraire dont l'étendue diffère selon les pays : *Le mille d'Angleterre vaut 1,609 mètres. Le mille d'Allemagne équivaut à près de deux lieues de France. Notre mille marin vaut 1,852 mètres.*

MILLIAIRE, adj. des deux genres. Se dit des bornes, des pierres placées de distance en distance sur les routes pour indiquer les milles, les lieues : *Bornes milliaires.* ‖ Se dit surtout en parlant des mesures itinéraires des Romains.

MIMIQUE, s. f. Art d'imiter, de peindre par le geste : *La mimique est le principal moyen de transmettre des idées aux sourds-muets.*

MINABLE, adj. des deux genres. Misérable, qui excite la pitié : *Habit minable.*

MINAUDIER, IÈRE, s. Celui, celle qui est dans l'habitude de faire de petites mines affectées. Se dit principalement des femmes : *Elle est trop minaudière.*

MINE, s. f. L'air qui résulte de la conformation extérieure de la personne, et surtout du visage : *Avoir bonne mine.* ‖ Cavité pratiquée sous un ouvrage pour le faire sauter.

MINER, v. a. Faire pratiquer une mine sous un ouvrage de fortification : *Miner un fort.*

MINOIS, s. m. Visage d'une jeune personne plus jolie que belle : *Minois chiffonné.*

MINUTIEUX, EUSE, adj. Qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe et y donne trop d'attention : *Caractère minutieux.*

MIOCHE, s. m. Se dit d'un petit enfant : *Un mauvais mioche.* Pop. et familier.

MIRE, s. f. Espèce de bouton placé vers le bout d'un fusil, d'un canon, et qui sert à ajuster l'arme : *Le point de mire.*

MIRLIFLORE, s. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux : *C'est un mirliflore.* Il est familier.

MIRLITON, s. m. Espèce de flûte très simple, formée d'un roseau bouché par les deux bouts avec une pelure d'oignon ou avec un morceau de baudruche : *Jouer du mirliton.*

MISANTHROPE, s. m. Celui qui hait les hommes : *Timon d'Athènes était un misanthrope. Molière a fait la comédie du* Misanthrope.

MISÈRE, s. f. État malheureux, condition malheureuse, extrême indigence, privation des choses nécessaires à la vie : *Vivre dans la misère la plus profonde.*

MISÉRICORDE, s. f. Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui et à les soulager : *La miséricorde est la vertu des bons cœurs.* ‖ Grâce, pardon : *Crier miséricorde.*

MISSION, s. f. Charge, pouvoir qu'on donne à quelqu'un d'aller faire quelque chose : *Accepter une mission scientifique.*

MISSIVE, adj. f. *Lettre missive;* Écrit envoyé pour faire une communication.

MISTIGRI, s. m. T. de jeu de cartes. Se dit du valet de trèfle.

MITAINE, s. f. Sorte de gant où la main entre tout entière sans qu'il y ait de séparation pour les doigts, excepté le pouce. ‖ Fig. : *Prendre des mitaines*, User de ménagements.

MITIGER, v. a. Rendre plus aisé à supporter, à subir, à pratiquer : *Mitiger un châtiment.* ‖ *Morale mitigée*, Morale relâchée.

MITRAILLER, v. a. Tirer le canon à mitraille : *Mitrailler l'ennemi.*

MIXTE, adj. des deux genres. Composé d'éléments différents : *Corps mixte.* ‖ Se dit de tout exercice où la personne sait se maintenir en équilibre pendant que la machine sur laquelle elle est placée est en mouvement : *Se maintenir à cheval pendant que l'animal marche ou qu'il court est un exercice mixte.*

MOBILE, adj. des deux genres. Qui se meut ou qui peut être mû. ‖ Au sens moral, *Caractère mobile*, Caractère changeant. ‖ *Imagination, Esprit mobile*, Imagination, esprit qui reçoit aisément des impressions différentes. ‖ En terme de guerre, *Troupes mobiles*, Troupes non sédentaires. ‖ *Garde mobile*, Garde nationale soldée, organisée en 1848. ‖ Ensemble des jeunes gens qui, n'appartenant pas à l'armée active, constituaient la réserve, d'après la loi de 1868. ‖ En terme de gymnastique, Système de barres parallèles qui se déplacent à volonté. ‖ Autre système de barres parallèles dont les montants sont fixes et dont les barres se déplacent à volonté. ‖ *Perches mobiles*, Perches qui ne sont tenues que par l'extrémité supérieure. ‖ *Poutre mobile*, Poutre ronde, peu élevée au-dessus du sol, qui n'est soutenue que par une corde à chaque extrémité.

MODÈLE, s. m. Être bien fait, personne qui a toutes les parties du corps dans des proportions régulières et élégantes : *L'Apollon du Belvédère est le modèle des perfections humaines.* ‖ Se dit, au fig., des Ouvrages d'esprit et des actions morales, et se prend généralement en bonne part : *La vie de cet homme est un modèle de vertu.*

MODÉRER, v. a. Diminuer, adoucir, tempérer, rendre moins violent : *Modérer son appétit. Modérer ses passions.*

MODESTIE, s. f. Retenue dans la manière de penser et de parler de soi : *Il a une modestie sincère.* ‖ Se prend aussi pour Pudeur, décence : *La modestie est le plus bel ornement d'une jeune fille.*

MODIFIER, v. a. Modérer, adoucir, restreindre, corriger : *Le climat modifie le tempérament.*

MODIQUE, adj. des deux genres. Qui est peu considérable, de peu de valeur : *Somme modique. Avoir un modique revenu.*

MODULATION, s. f. T. de mus. Passage d'un ton, d'un mode à un autre, dans le chant ou dans l'harmonie : *Une suite de modulations.*

MODULER, v. n. T. de mus. Faire passer le chant ou l'harmonie dans des tons ou des modes différents. ‖ Écrire ou exécuter dans le mode voulu : *Moduler un air.*

MOELLE, s. f. Substance molle et grasse qui remplit la cavité des os : *Moelle de bœuf.* ‖ *La moelle épinière*, Partie du système nerveux qui se trouve dans la cavité des vertèbres : *Maladie de la moelle épinière.*

MOELLEUX, EUSE, adj. Rempli de moelle. ‖ Au fig. : *Voix moelleuse*, Voix pleine, douce et qui n'a rien d'aigre ni de dur.

MŒURS, s. f. pl. Habitudes naturelles ou acquises, pour le bien ou le mal dans tout ce qui regarde la conduite de la vie : *Bonnes mœurs.* ‖ Manière de vivre : *Autres temps, autres mœurs.*

MOIGNON, s. m. Ce qui reste d'un bras, d'une jambe, d'une cuisse coupés : *Il a été amputé de l'avant-bras et n'a plus qu'un moignon.*

MOLAIRE, adj. et s. f. Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments et qu'on appelle autrement *mâchelières : Arracher une dent molaire. Les molaires.*

MÔLE, s. f. Masse informe et inanimée dont les femmes accouchent quelquefois au lieu d'accoucher d'un enfant : *Accoucher d'une môle.*

MÔLE, s. m. Jetée de maçonnerie construite pour abriter un port : *Le môle de Cherbourg.*

MOLESTER, v. a. Vexer, tourmenter de quelque manière que ce soit, inquiéter par des embarras suscités mal à propos : *Molester un enfant.*

MOLLESSE, s. f. Qualité de ce qui est mou. ‖ Se dit en parlant de la Complexion apathique, du tempérament mou, efféminé des personnes : *La mollesse de sa complexion l'expose à beaucoup de maladies.* ‖ Au fig., Manque

de vigueur et de fermeté dans le caractère, dans la conduite, dans les mœurs : *Se conduire avec mollesse. La mollesse de nos mœurs.*

MOLLET, s. m. Le gras de la jambe : *Ce chien l'a mordu au mollet.*

MOLLIR, v. n. Devenir mou, manquer de force, faiblir, fléchir : *Son courage a molli.*

MONDAIN, AINE, adj. Qui aime les vanités du monde : *Femme trop mondaine.*

MONITEUR, s. m. Celui qui donne des avis, des conseils, qui montre aux autres ce qu'il sait dans toutes les branches de l'instruction et de l'éducation : *L'enseignement mutuel exige d'excellents moniteurs.*

MONOCORDE, s. m. Instrument de bois, de cuivre, etc., sur lequel il y a une seule corde tendue et divisée selon certaines proportions pour faire connaître les différents intervalles des sons : *Diviser un monocorde.*

MONOGAME, s. des deux genres. Celui qui n'est marié qu'à une femme; celle qui n'est mariée qu'à un homme.

MONOGAMIE, s. f. État de mariage où l'homme n'a qu'une seule femme par opposition à polygamie : *La monogamie est la seule condition du mariage admise légalement en France.*

MONOLOGUE, s. m. Scène d'une pièce de théâtre où un personnage est seul et se parle à lui-même : *Les longs monologues sont fastidieux.*

MONOMANIE, s. f. Espèce d'aliénation mentale dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence : *La monomanie du vol, du suicide.*

MONOTONE, adj. des deux genres. Qui est presque toujours sur le même ton; qui n'est pas assez varié dans ses inflexions : *Lecture monotone.*

MONOTONIE, s. f. Uniformité, égalité ennuyeuse de ton dans la conversation, dans les discours, dans la musique, soit vocale, soit instrumentale : *La monotonie du débit nuit à l'intelligence de la pensée.*

MONSIEUR, s. m. (*mo-cieu*). Qualité, titre que l'on donne par civilité, par bienséance à qui on parle ou à qui on écrit : *Monsieur, asseyez-vous.*

MONTER, v. n. Se transporter plus haut que l'endroit où l'on était : *Monter au grenier.* ‖ *Monter à cheval*, Manier un cheval, lui faire faire le manège. ‖ *Monter en croupe*, Monter à cheval derrière quelqu'un. ‖ *Monter à l'assaut*, Chercher à s'emparer de vive force d'une place, d'une forteresse.

MONGOLFIÈRE, s. f. Nom donné aux premiers aérostats, inventés par Montgolfier : *Les mongolfières étaient des ballons gonflés par l'air chaud.*

MOQUEUR, EUSE, adj. Qui se moque, qui raille, qui a l'habitude de se moquer, de railler : *Jeune homme moqueur.*

MORALE, s. f. Doctrine relative aux mœurs : *Des leçons de morale.* ‖ Réprimande : *Faire la morale à quelqu'un.*

MORBIDE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a rapport à la maladie : *Phénomènes morbides.*

MORBIFIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui cause la maladie : *Humeur, matière morbifique.*

MORCEAU, s. m. Fragment, portion séparée : *Morceau de pain.* ‖ En musique, *Morceau d'ensemble*, Morceau à diverses parties, chanté par plusieurs voix.

MORDANT, ANTE, adj. Qui mord. ‖ Au sens moral, Qui censure, qui critique avec malignité : *Raillerie mordante.* ‖ Au fig. et substantivement : *Cette voix a du mordant*, Le timbre en est sonore et pénétrant. ‖ *Avoir du mordant dans l'esprit*, Avoir de la force, du piquant, de l'originalité dans l'esprit.

MORDRE, v. a. Serrer avec les dents. ‖ Au fig. et absolument, Médire, reprendre, critiquer, censurer avec malignité : *Il n'y a point à mordre sur sa conduite.*

MORGUE, s. f. Mine, contenance grave et sérieuse où il paraît quelque fierté, quelque orgueil : *Les parvenus ont souvent trop de morgue.*

MORGUER, v. a. Braver quelqu'un en le regardant d'un air fier et menaçant.

MORIBOND, ONDE, adj. Qui va mourir : *Cette femme est moribonde.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *Un moribond.*

MORICAUD, AUDE, adj. Qui a le visage de couleur brune. ‖ S'emploie aussi substantivement : *Un moricaud.* Il est familier.

MORIGÉNER, v. a. Former les mœurs de quelqu'un, l'instruire aux bonnes mœurs. ‖ Plus ordinairement, Corriger, remettre dans l'ordre et dans le devoir : *Morigéner un élève.*

MORION, s. m. Sorte d'armure de tête plus légère que le casque. Ne se dit qu'en parlant de l'armure des anciens chevaliers.

MORNE, adj. des deux genres. Triste, sombre et abattu : *Air morne.*

MORNÉ, ÉE, adj. S'est dit, dans les tournois, des Armes dont le fer était émoussé, et qu'on appelait aussi *armes courtoises* : *Lance mornée.*

MORNIFLE, s. f. Coup de la main sur le visage : *Donner, recevoir une mornifle.* Vieilli.

MOROSE, adj. des deux genres. Chagrin, difficile, bizarre : *Caractère morose.*

MORS, s. m. Pièce métallique qu'on met dans la bouche d'un cheval pour le gouverner. ‖ Au fig., *Prendre le mors aux dents*, Se dit d'un Homme qui, n'écoutant plus les avis de ceux qui dirigeaient sa conduite, se livre tout entier à ses passions.

MORSURE, s. f. Action de mordre : *La morsure du serpent à sonnettes est mortelle.*

MORT, s. f. Cessation de la vie : *La mort est la fin de tous nos maux.*

MORTIER, s. m. Vase dans lequel on pile certaines matières. ‖ En terme d'artill., Bouche à feu qui est faite à peu près comme un mortier à piler, et dont on se sert pour lancer les bombes : *Les mortiers sont aujourd'hui d'un usage très rare.*

MORTIFÈRE, adj. des deux genres. Qui cause la mort : *Des miasmes mortifères. L'acide carbonique est mortifère.*

MORTIFIANT, ANTE, adj. Qui mortifie, humilie l'amour-propre et cause de la confusion : *Paroles mortifiantes.*

MORTIFICATION, s. f. T. de méd. et de chir. État du corps ou d'une partie du corps, dans lequel les fluides naturels, dont la circulation est arrêtée, s'altèrent et se corrompent de manière à détruire le tissu des chairs.

MORTIFIER, v. a. Détruire par la gangrène. ‖ Au fig., Humilier quelqu'un, lui faire de la peine par quelque réprimande, ou par quelque procédé dur et fâcheux : *Mortifier ses amis par des paroles désobligeantes.*

MOT, s. m. Sons vocaux exprimant une idée : *Mot de plusieurs syllabes.* ‖ Au fig. et au pluriel, Jurements, menaces, paroles offensantes. ‖ Parmi les gens de guerre, Se dit des deux mots qu'un chef donne à ceux qui sont sous ses ordres, pour qu'ils puissent se reconnaître entre eux : le premier mot s'appelle mot d'ordre ; le second, mot de ralliement : *La place a donné pour mots :* Bravoure et patrie.

MOTEUR, TRICE, adj. Qui fait mouvoir : *Muscles moteurs. Force, puissance, faculté, vertu motrice.*

MOU, MOLLE, adj. Peu consistant, qui cède à la pression : *Terre molle.* ‖ Au fig., Qui a peu de vigueur : *Tempérament mou.*

MOUCHE, s. f. Insecte diptère : *Mouche cantharide.* ‖ Espèce de jeu de cartes qui se joue à plusieurs personnes, depuis trois jusqu'à six : *Jouer à la mouche.* ‖ Se dit aussi du Point noir que l'on vise dans un tir, soit au pistolet, soit au fusil : *Toucher la mouche à tous coups.*

MOUE, s. f. Grimace que l'on fait en rapprochant et en allongeant les lèvres, en signe de dérision ou de mécontentement : *Faire la moue. Une vilaine moue.*

MOUFLARD, ARDE, s. Celui, celle qui a le visage gros et rebondi : *Petite mouflarde.*

MOUFLE, s. f. Machine formée d'un assemblage de plusieurs poulies, qui sert à élever des poids ordinairement très considérables : *Lever un fardeau avec une moufle.* ‖ En chirurgie, La moufle était employée autrefois pour pratiquer l'extension, lorsqu'il s'agissait de réduire une luxation ou une fracture. L'extension par la moufle présente un avantage réel sur celle qui est opérée par des aides, en ce qu'elle peut être augmentée ou diminuée au degré convenable, sans secousses et sans oscillations.

MOUFLÉ, ÉE, adj. *Poulie mouflée*, Poulie qui agit concurremment avec une ou plusieurs autres.

MOULINET, s. m. Tourniquet dont on se sert pour enlever ou pour tirer des fardeaux. ‖ *Faire le moulinet avec une épée, avec un bâton à deux bouts, ou une autre arme de même sorte*, Les faire agir en rond autour de soi avec tant de vitesse qu'on puisse parer les coups qui seraient portés en même temps par plusieurs personnes.

MOURIR, v. n. Cesser de vivre. ‖ *Mourir au champ d'honneur*, Être tué à la guerre en faisant son devoir. ‖ *Balle morte*, Balle qui a perdu la plus grande partie de l'impulsion qu'elle avait reçue.

MOURRE, s. f. Jeu que deux personnes jouent ensemble en se montrant rapidement les doigts, les uns élevés, les autres fermés, afin de donner à deviner le nombre des premiers : *Les Italiens jouent beaucoup à la mourre.*

MOUSQUET, s. m. Arme à feu qui était en usage avant le fusil et qu'on faisait partir au moyen d'une mèche allumée.

MOUSQUETADE, s. f. Série de coups de mousquet : *Il a essuyé quelques mousquetades.*

MOUSQUETAIRE, s. m. Soldat à pied armé du mousquet : *Les mousquetaires du roi.*

MOUSQUETERIE, s. f. Décharge de plusieurs mousquets : *La mousqueterie engagea le combat.*

MOUSQUETON, s. m. Fusil dont le canon est plus court que celui du fusil ordinaire.

MOUSTACHE, s. m. Partie de barbe qu'on laisse pousser au-dessus de la lèvre supérieure : *Relever sa moustache. Les gens de loi ne portent pas la moustache.*

MOUTARD, s. m. Terme populaire. Un petit garçon : *C'est un moutard.*

MOUTON, s. m. Mammifère ruminant. ‖ Se dit d'une Masse de fer ou d'une grosse pièce de bois armée de fer, qu'on élève et qu'on

laisse retomber sur des pioux pour les enfoncer : *Ce bâtardeau a été établi à coups de mouton.*

MOUVEMENT, s. m. Transport d'un corps, ou de quelqu'une de ses parties, d'un lieu dans un autre. ‖ En terme d'art milit., Marches, évolutions, manœuvres d'une armée, d'une troupe : *Mouvement en avant. Mouvement en arrière.* ‖ En terme de gymnastique, au pl., Changements de la disposition du corps nécessités par les différents exercices : *Mouvements préparatoires. Mouvements de pied ferme. Mouvements d'ensemble. Mouvements actifs, passifs* ou *mixtes.* ‖ *Mouvements avec instruments*, Mouvements qu'on fait en se servant de machines ou engins. ‖ En musique, Le degré de vitesse ou de lenteur que le caractère de l'air doit donner à la mesure : *Prenez le mouvement.*

MOXA, s. m. T. de chir. Cautérisation, qui consiste dans l'application, sur quelque partie du corps, d'un cône de coton ou d'étoupe auquel on met le feu. Cette manière de cautériser se fait aussi avec des pâtes mordantes, principalement avec la pâte dite *de Vienne : Appliquer des moxas.*

MOYEN, s. m. Ce qui sert pour parvenir à quelque fin : *Employer le bon moyen.* ‖ Entremise, aide, assistance, secours : *Il a réussi par le moyen de ses amis.*

MUABLE, adj. des deux genres. Inconstant, sujet au changement : *La volonté est muable.*

MUCILAGE, s. m. Substance végétale visqueuse. ‖ Solution gommeuse.

MUCILAGINEUX, EUSE, adj. Qui contient du mucilage : *La racine de guimauve est mucilagineuse.* ‖ En anat. *Glandes mucilagineuses*, Glandes destinées à filtrer des humeurs visqueuses.

MUCOSITÉ, s. f. Fluide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent en plus ou moins grande quantité, dans leur état naturel et dans leur état d'irritation : *Mucosités de l'estomac. Rendre des mucosités.*

MUER, v. n. Changer de peau, de poil, de plumes. ‖ Se dit aussi en parlant des jeunes gens parvenus à l'âge où la voix change et devient plus grave : *Sa voix mue.*

MUET, ETTE, adj. Qui est privé de la parole, ou Qui ne veut pas parler : *Un sourd-muet. Muet comme un poisson.*

MUGIR, v. n. Se dit du cri des taureaux et des animaux analogues. ‖ Au fig., Se dit de la voix humaine quand on la force et qu'elle approche du mugissement.

MUGISSEMENT, s. m. Action de mugir comme font les taureaux : *Les mugissements des bœufs dans la prairie. Les mugissements de la tempête.*

MUGUETER, v. n. Faire le galant auprès des dames : *Il ne fait que mugueter.*

MULÂTRE, adj. des deux genres. Qui est né d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse : *Une servante mulâtre.* ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Un grand mulâtre. Une mulâtre.* On dit plus souvent au fém. *Une mulâtresse.*

MULES, s. f. pl. Sorte d'engelures qui viennent aux talons dans les grands froids : *Avoir des mules.*

MUNICIPALITÉ, s. f. Corps des officiers municipaux : *La municipalité s'est réunie.*

MUNIFICENCE, s. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités : *Des munificences princières.*

MUNITION, s. f. Provision des choses nécessaires dans une armée ou dans une place de guerre : *Munitions de guerre. Munitions de chasse.* ‖ *Pain de munition*, Pain fabriqué pour les soldats.

MUNITIONNAIRE, s. m. Celui qui est chargé de fournir les munitions.

MUQUEUX, EUSE, adj. T. d'anat. et de méd. Qui a ou qui produit de la mucosité : *La membrane muqueuse tapisse tous les orifices du corps humain.*

MURMURE, s. m. Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, ou qui font entendre des sons inarticulés en signe de mécontentement ou d'approbation : *Les murmures de la foule.* ‖ Se dit aussi des choses : *Le doux murmure des ruisseaux.*

MUSARD, ARDE, adj. Qui perd son temps à s'occuper, à s'amuser de petites choses : *Cet enfant est musard.* ‖ S'emploie substantivement : *Un musard. Une petite musarde.*

MUSCADIN, s. m. Petit-maître, homme qui affecte l'élégance dans ses vêtements : *Les muscadins de l'an III.*

MUSCLE, s. m. T. d'anat. Organe charnu, fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements des animaux : *La plupart des muscles ont leurs extrémités attachées aux os.*

MUSCLÉ, ÉE, adj. Qui a des muscles bien marqués : *Cet homme est bien musclé.*

MUSCULAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport aux muscles : *Fibres musculaires. Force musculaire.*

MUSCULE, s. m. T. d'antiq. Nom d'une machine de guerre des anciens, qui servait à couvrir les assiégeants.

MUSCULEUX, EUSE, adj. Qui a des muscles gros et forts : *Corps musculeux.*

MUSER, v. n. S'amuser et perdre son temps à des riens : *Muser en route*. Il est familier.

MUSETTE, s. f. Instrument de musique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qui se hausse et se baisse par le mouvement du bras : *Un air de musette.*

MUSICAL, ALE, adj. Qui a rapport à la musique : *Sons musicaux.*

MUSICIEN, ENNE, s. Celui, celle qui sait l'art de la musique : *Un habile musicien.*

MUSIQUE, s. f. L'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille : *Apprendre, enseigner la musique.*

MUSURGIE, s. f. T. de musique. Art d'employer à propos les consonances et les dissonances.

MUTATION, s. f. Changement, remplacement d'une personne par une autre : *Mutation de fonctionnaires.*

MUTILER, v. a. Retrancher, couper. Il est d'usage lorsqu'on parle de retrancher un membre ou une partie extérieure du corps humain : *Mutiler des prisonniers.*

MUTIN, INE, adj. Obstiné, têtu, querelleur : *Enfant mutin.*

MUTISME, s. m. État de celui qui est muet. ‖ Fig. Empêchement de parler ou d'écrire : *Le mutisme de la presse.*

MUTUELLEMENT, adv. Réciproquement : *S'aider mutuellement.*

MYÉLITE, s. f. T. de méd. Inflammation de la moelle épinière.

MYOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE, s. Celui, celle qui a la vue fort courte. C'est l'opposé de *presbyte.*

MYOPIE, s. f. État de ceux qui ont la vue courte : *La cause de la myopie est la trop grande convexité du globe de l'œil.*

MYOTOMIE, s. f. Partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des muscles.

MYSTIFIER, v. a. Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens : *Mystifier le public.*

MYTHOLOGIE, s. f. Histoire des dieux du paganisme : *L'étude de la mythologie.*

N

NABOT, OTE, s. Terme de mépris. Personne de très petite taille : *C'est un affreux nabot.*

NAGER, v. n. Se soutenir et avancer étant dans l'eau, par des mouvements de bras et de jambes, soit avec les bras seuls, soit rien qu'avec les jambes, ou bien avec les jambes et un seul bras en avant, comme dans la façon de nager qu'on appelle *faire la coupe : Nager comme un poisson. Nager sur le dos.*

NAÏF, ÏVE, adj. Naturel, ingénu, sans fard, sans apprêt, sans artifice : *Jeune homme naïf. Réponse naïve.*

NAIN, AINE, s. Celui, celle qui est d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire : *On a montré à Paris des nains à côté de géants.*

NAISSANCE, s. f. Sortie de l'enfant hors du ventre de la mère : *Naissance laborieuse.* ‖ Origine : *Haute naissance.*

NARCOTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui assoupit : *Le laudanum est un remède narcotique.* ‖ s. m. : *L'emploi des narcotiques peut être dangereux.*

NARGUER, v. a. Faire nargue, braver avec mépris : *Narguer son ennemi.*

NARINE, s. f. Chacune des deux cavités du nez par lesquelles l'homme respire et flaire : *Avoir les narines bouchées.*

NARQUOIS, OISE, adj. Subtil, rusé, qui se plaît à tromper les autres et à s'en moquer : *Paysan narquois.* ‖ S'emploie substantivement : *Un narquois. Une narquoise.*

NASARD, s. m. Un des jeux de l'orgue, qu'on appelle ainsi parce qu'il imite la voix d'un homme qui chante du nez.

NASILLARD, ARDE, adj. Qui se dit du son de voix de celui qui parle du nez : *Ton nasillard. Une voix nasillarde.*

NATAL, ALE, adj. Se dit du lieu et de l'époque de la naissance : *Pays natal. Jour natal.*

NATATION, s. f. L'art de nager : *La natation fait partie des exercices gymnastiques.* Voir la *Gymnastique pratique* de M. N. Laisné.

NATIONALITÉ, s. f. État, condition d'une réunion d'hommes formant une nation distincte des autres : *La nationalité française.*

NATURE, s. f. Ensemble de tous les êtres qui composent l'univers : *La nature animale, végétale, inorganique.* ‖ Au fig. *Être dans l'état de pure nature*, Être tout nu. ‖ Se dit aussi de la constitution du corps humain, du principe de vie qui l'anime et le soutient.

NATUREL, ELLE, adj. Qui appartient à la

nature, qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature : *Les lois naturelles.*

NAUSÉE, s. f. Envie de vomir : *Avoir des nausées.* ‖ Au fig. Dégoût qu'inspirent les discours et les ouvrages littéraires qui sont rebutants, fastidieux, insipides : *Cette lecture donne des nausées.*

NAVICULAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a la forme d'une nacelle : *Fosse naviculaire. Os naviculaire.*

NAVRANT, ANTE, adj. Qui navre, qui cause une vive et profonde affliction : *Douleur navrante. C'était un spectacle navrant.*

NÉCROSE, s. f. T. de méd. Mortification des os : *La nécrose est aux os ce que la gangrène est aux parties molles.*

NÉGATIF, IVE, adj. Qui exprime une négation : *Proposition négative.* ‖ *Preuves négatives*, Se dit par opposition à argument positif, à *preuves positives.* ‖ *Cet homme est négatif*, Il refuse toujours ou a l'air toujours prêt à refuser ce qu'on lui demande. ‖ *Bonheur négatif*, Bonheur qui consiste dans l'absence de maux, de souffrances physiques et morales.

NÉGATION, s. f. Action de nier. Il est opposé à *affirmation* : *Une négation formelle.*

NÉGLIGER, v. n. Ne pas avoir soin de quelque chose comme on devrait le faire; ne pas s'en occuper : *Négliger un malade. Négliger ses devoirs.*

NÈGRE, s. m. Nom qu'on donne aux hommes qui appartiennent à la race des noirs : *Les nègres du Soudan.* ‖ adj. Qui appartient à la race noire : *Une peuplade nègre.*

NÉGRESSE, s. f. Femme du nègre : *Une belle négresse.*

NÉPHRÉTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient aux reins. ‖ *Douleurs néphrétiques*, Douleurs très vives causées par des graviers qui se détachent des reins et qui passent par les uretères.

NÉPHRITE, s. f. T. de méd. Inflammation du rein : *Souffrir d'une néphrite.*

NERF, s. m. Petits filaments blanchâtres qui, distribués dans les diverses parties du corps, transmettent au cerveau les sensations occasionnées par les objets extérieurs et portent aux muscles les ordres de la volonté : *Les nerfs du mouvement, de la sensibilité.*

NERVEUX, EUSE, adj. Qui appartient aux nerfs : *Le système nerveux.*

NERVIN, adj. m. T. de méd. Qui s'emploie pour fortifier les nerfs : *Baume nervin.* ‖ s. m. *Les nervins.*

NEUTRALITÉ, s. f. État d'une puissance qui ne prend point parti entre deux ou plusieurs autres puissances qui sont en guerre : *Garder une stricte neutralité. Neutralité armée.*

NEVEU, s. m. Fils du frère ou de la sœur : *J'ai élevé mon neveu.* ‖ Descendant : *Nos derniers neveux.*

NÉVRALGIE, s. f. T. de méd. Douleurs de nerfs : *Névralgie intercostale.*

NÉVRALGIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient à la névralgie : *Douleurs névralgiques.*

NÉVRITIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des médicaments propres aux maladies des nerfs.

NÉVROGRAPHIE, s. f. T. d'anat. Description des nerfs.

NÉVROLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NÉVROSE, s. f. T. de méd. Affection nerveuse, maladie des nerfs en général : *Souffrir d'une névrose.*

NÉVROTOMIE, s. f. T. de chir. Dissection des nerfs.

NEZ, s. m. Partie saillante du visage qui est entre le front et la bouche et qui est l'organe de l'odorat : *Avoir le nez gros.* ‖ Fig. *Avoir du nez*, Deviner, flairer.

NIAIS, AISE, adj. Qui est simple, qui n'a encore aucun usage du monde : *Un garçon niais.* ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Quelle grande niaise.*

NICHE, s. f. Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue ou autre chose : *La statue du saint n'était plus dans sa niche.* ‖ Fig. Malice, espièglerie que l'on fait à quelqu'un : *Il aime à faire des niches.*

NICODÈME, s. m. Homme simple et borné, niais : *C'est un grand Nicodème.*

NICOTINE, s. f. Alcaloïde organique très vénéneux qu'on extrait du tabac.

NIÈCE, s. f. Fille du frère ou de la sœur : *Je vous envoie ma nièce; traitez-la comme votre fille.*

NIER, v. a. Dire qu'une chose n'est pas vraie : *Nier un fait. Nier l'évidence.*

NIGAUD, AUDE, adj. Sot et niais. ‖ S'emploie substantiv. : *Un nigaud. Une nigaude.*

NIGAUDER, v. n. S'amuser à des choses de rien : *Nigauder par les rues.*

NIVEAU, s. m. Instrument par le moyen duquel on connaît si un plan, un terrain est uni et horizontal : *Niveau de maçon, de charpentier.* ‖ Fig. Degré, élévation : *Le niveau des études.*

NOCE, s. f. Mariage. Ne se dit, en ce sens, qu'au pluriel : *Le jour des noces.* ‖ Festin, danses, réjouissances qui accompagnent le mariage : *Une noce de village. Être de noces.*

NOCTAMBULE, adj. et s. des deux genres. Celui, celle qui marche la nuit en dormant. Ce mot est synonyme de *somnambule*.

NOCTAMBULISME, s. m. État de ceux qui marchent la nuit en dormant.

NOCTURNE, adj. des deux genres. Qui a lieu, qui arrive durant la nuit : *Fête nocturne. Attaque nocturne.*

NODOSITÉ, s. f. T. de chir. et de bot. État de ce qui a des nœuds : *Il a des nodosités à tous les doigts de la main.*

NODUS, s. m. T. de chir. emprunté du latin. Tumeur dure et indolente qui vient sur les os, les tendons et les ligaments du corps humain : *La goutte fait venir des nodus aux articulations.*

NŒUD, s. m. Enlacement fait de quelque chose de flexible, telle que ruban, corde, ficelle : *Faire un nœud.* ‖ Fig. Attachement, liaison entre des personnes : *Les nœuds du mariage, de l'amitié.*

NOIR, NOIRE, adj. Qui ne réfléchit pas la lumière : *Étoffe noire.* ‖ Au fig. Triste, morne, mélancolique : *Humeur noire.*

NOIRE, s. f. T. de musique. Note qui vaut, pour la durée, le double d'une croche, la moitié d'une blanche : *La noire vaut quatre doubles croches.*

NOISE, s. f. Querelle, dispute : *Il a été battu, mais il avait cherché noise.*

NOM, s. m. Le terme dont on se sert pour désigner une personne ou une chose : *Nom propre. Nom commun. Nom de ville. Nom de fleuve. Nom de chose.*

NOMADE, adj. des deux genres. Errant, qui n'a point d'habitation fixe : *Les peuples nomades.* ‖ S'emploie aussi substantivement.

NOMBRIL, s. m. Partie qui est au milieu du ventre : *Le synonyme scientifique du mot nombril est* ombilic.

NOMINATIVEMENT, adv. Par son nom : *Désigner des élèves, des soldats nominativement.*

NOMMER, v. a. Donner un nom : *Nommer un enfant au baptême.* ‖ Désigner par son nom : *Nommer une plante.*

NON-ACTIVITÉ, s. f. Position d'un officier qui, momentanément, n'exerce aucune fonction : *Général en non-activité.*

NONAGÉNAIRE, adj. des deux genres. Qui a quatre-vingt-dix ans. ‖ S'emploie substantivement : *Une nonagénaire.*

NONANTE, adj. Composé de neuf dizaines. On dit aujourd'hui *quatre-vingt-dix.*

NONCHALANT, ANTE, adj. Qui, par insouciance, par mollesse, par négligence, ne se donne pas les soins qu'il devrait : *Enfant trop nonchalant : Avoir une démarche nonchalante.*

NON-ÊTRE, s. m. T. de philos. Ce qui n'a pas d'existence, de réalité : *L'être est l'opposé du non-être.*

NON-SENS, s. m. Défaut de sens, de signification : *Sa version est pleine de non-sens.*

NORD, s. m. Septentrion, la partie du monde qui est opposée au midi : *Le vent vient du nord.* ‖ Pays situés au nord : *Le Nord de l'Europe.*

NORMAL, ALE, adj. Qui sert de règle. ‖ Se dit des écoles destinées à former des maîtres pour l'enseignement public : *On attend encore la création nécessaire d'une École normale de gymnastique.*

NOSTALGIE, s. f. Maladie causée par un désir violent de retourner dans sa patrie. ‖ Maladie du pays : *Être atteint de nostalgie.*

NOTABLEMENT, adv. Grandement, considérablement, beaucoup.

NOTER, v. a. Indiquer, marquer par une note : *Noter une phrase.* ‖ En mus. Écrire de la musique avec les caractères destinés à cet usage : *Noter un air.*

NOTEUR, s. m. Copiste de musique.

NOURRICE, s. f. Femme qui allaite son enfant ou celui d'une autre : *La mère est la meilleure nourrice.*

NOURRIR, v. a. Substanter, servir d'aliment : *Le pain nourrit l'homme.*

NOURRITURE, s. f. Aliment, subsistance des hommes et des animaux au moyen des aliments : *Nourriture fortifiante.*

NOVATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui fait ou qui tente de faire des innovations : *Les novateurs sont souvent considérés comme des fous.*

NOYADE, s. f. Action de noyer plusieurs personnes à la fois : *Les noyades de Carrier, à Nantes.*

NOYER, v. a. Asphyxier par immersion : *Noyer un chat.* ‖ Avec le pron. personnel, S'asphyxier par immersion : *Le bateau a chaviré et il s'est noyé.*

NOYAU, s. m. Partie dure renfermée dans certains fruits et contenant une amande : *Des noyaux de pêche.* ‖ T. du jeu de boules. Ligne ou fosse qui borne le jeu, au delà de laquelle la boule est noyée.

NU, NUE, adj. Qui n'est point vêtu : *Il sortit de l'eau nu comme un ver.*

NUBÉCULE, s. f. T. de méd. Maladie de l'œil, qui fait voir les objets comme à travers un nuage ou un brouillard.

NUBILE, adj. des deux genres. Qui est en âge d'être marié : *Jeune fille nubile.*

NUBILITÉ, s. f. État d'une personne nubile. ‖ Age nubile.

NUDITÉ, s. f. État d'une personne qui est

nue. ‖ Parties du corps que la décence ou la pudeur oblige de couvrir : *Cacher sa nudité.*

NUISIBLE, adj. des deux genres. Dommageable, qui nuit : *Les animaux nuisibles. Les brusques changements de température sont nuisibles à la santé.*

NUPTIAL, ALE, adj. Qui concerne la cérémonie des noces, qui appartient au mariage : *Anneau nuptial.*

NUQUE, s. f. Le derrière du cou, sous l'occiput : *Il reçut un coup sur la nuque.*

NUTRITIF, IVE, adj. Qui nourrit, qui sert d'aliment : *Substance nutritive.*

NUTRITION, s. f. Fonction naturelle par laquelle le chyle est converti en la substance de l'animal, ou l'effet qui en résulte : *Les parties des aliments qui ne servent pas à la nutrition sont expulsées.*

NYCTALOPE, s. des deux genres. Celui, celle qui voit mieux de nuit que de jour.

NYCTALOPIE, s. f. Maladie des yeux qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

NYMPHOMANIE, s. f. T. de méd. Fureur utérine : *Les auteurs rapportent de nombreux cas d'hystérie et de nymphomanie.*

O

OBÉIR, v. n. Se soumettre à la volonté, aux ordres de quelqu'un et les exécuter : *Obéir à son supérieur. Les soldats doivent avant tout obéir.*

OBÉISSANCE, s. f. Action de celui qui obéit : *Obéissance passive.*

OBÈSE, adj. des deux genres. Qui est surchargé d'embonpoint : *Vieillard obèse.*

OBÉSITÉ, s. f. Excès d'embonpoint : *L'obésité est une infirmité que préviendrait l'usage des exercices gymnastiques.*

OBJECTION, s. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition, à une demande : *Répondre à une objection. Faire des objections.*

OBLIGATION, s. f. Reconnaissance envers des personnes qui ont rendu des services : *Je vous dois de grandes obligations.*

OBLIGEAMMENT, adv. D'une manière obligeante : *Il s'est dérangé fort obligeamment.*

OBLIGEANCE, s. f. Disposition, penchant à obliger : *Homme d'une grande obligeance.*

OBLIQUER, v. n. En terme d'art milit. Prendre une direction qui n'est pas la ligne directe : *Obliquer à droite. Obliquer à gauche.*

OBLONG, ONGUE, adj. Qui est plus long que large : *Terrain oblong.*

OBSCUR, URE, adj. Sombre, ténébreux, qui n'est pas clair : *Nuit obscure. Voie obscure.*

OBSÉDER, v. a. Être assidûment autour de quelqu'un pour empêcher que d'autres n'en approchent et pour se rendre maître de son esprit : *Obséder un malade.*

OBSÉQUIEUX, EUSE, adj. Qui porte à l'excès les témoignages de respect, les égards, la complaisance, les attentions : *Homme obséquieux. Humeur obséquieuse.*

OBSTACLE, s. m. Empêchement, opposition, ce qui empêche d'arriver à son but, à ses desseins : *Renverser tous les obstacles.*

OBSTÉTRICAL, ALE, adj. T. de méd. Qui a rapport aux accouchements.

OBSTÉTRIQUE, s. f. T. de méd. L'art des accouchements : *Pratique obstétricale.*

OBSTINER, v. a. Rendre opiniâtre, mettre de l'obstination à faire quelque chose. ‖ Avec le pron. personnel, S'attacher avec ténacité à : *Il s'obstine à marcher malgré sa blessure.*

OBSTRUCTION, s. f. T. de méd. Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux par lesquels les liqueurs se portent dans tout le corps de l'animal, et qui en arrête le passage ou le rend moins libre : *Obstructions du foie.*

OBTEMPÉRER, v. n. Obéir : *Obtempérer à un désir, à un ordre, à un commandement.*

OBTENIR, v. a. Se faire accorder ce qu'on demande : *Obtenir un congé. Ce soldat a obtenu la permission de dix heures.*

OBTURATEUR, TRICE, adj. T. de chir. Se dit de certaines parties destinées à boucher le trou ovale de l'os des iles. *Muscle obturateur.*

OBTURATION, s. f. T. de chir. Se dit de la manière dont on bouche les trous qui se font, contre l'ordre naturel, à la voûte du palais, aux os du crâne, les cavités qui proviennent de la carie des dents, etc.

OBTUS, USE, adj. T. de géom. Se dit d'un angle plus grand, plus ouvert qu'un angle droit : *Angle obtus.* ‖ Fig. : *Esprit obtus*, Esprit peu pénétrant.

OBUS, s. m. T. d'artil. Projectile creux, explosible, qu'on lance au moyen d'un obusier : *Pendant le siège de Paris, les Alle-*

mands couvrirent la rive gauche de leurs monstrueux obus.

OBUSIER, s. m. T. d'artil. Bouche à feu dont on se sert pour lancer les obus.

OBVIER, v. n. Prendre les précautions, les mesures nécessaires pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident : *Obvier au manque de vivres.*

OCCIPITAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à l'occiput : *L'os occipital. Muscles, sinus occipitaux.*

OCCIPUT, s. m. T. d'anat. Le derrière de la tête : *L'occiput et le sinciput.*

OCCUPATION, s. f. En terme de guerre, Prise de possession d'une place, d'un pays : *L'occupation de Paris par les troupes ennemies se borna à quelques quartiers.*

OCTAVIN, s. m. Instrument de musique à vent, ainsi nommé parce qu'il donne l'octave de la flûte. On l'appelle plus souvent *petite flûte.*

OCTOGÉNAIRE, adj. des deux genres. Qui a quatre-vingts ans : *Vieillard octogénaire.* ‖ S'emploie aussi substantivement.

OCTOGONE, adj. des deux genres. T. de géom. Qui a huit angles et huit côtés. ‖ s. m. Polygone de huit côtés : *Octogone régulier.*

M. Amoros a donné ce nom à un pavillon d'escalade de sa composition. Cette machine est constituée par quatre ponts distancés de 2m,20, le premier très grand et le dernier très petit. Les hommes étaient placés au nombre de huit, un en face de chaque partie du premier pont et à quinze pas environ ; à un signal donné, les huit lutteurs prenaient leur course pour escalader au plus vite tous les ponts : le premier arrivé en haut était déclaré vainqueur.

OCULAIRE, adj. des deux genres. Se dit, en anat., de ce qui appartient à l'œil : *Nerfs oculaires.* ‖ En optique, *Verre oculaire*, ou substantiv. *Oculaire*, Verre d'une lunette d'approche qui est destiné à être placé du côté de l'œil.

OCULISTE, s. m. Celui qui fait profession de connaître les différentes maladies de l'œil et de les traiter : *Un habile oculiste.*

ODÉON, s. m. Édifice destiné, chez les anciens, à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre. Le plus magnifique Odéon de l'antiquité était celui que Périclès fit bâtir dans la ville d'Athènes : *Un théâtre de Paris porte le nom d'Odéon.*

ODEUR, s. f. Sensation que produisent sur l'odorat les émanations des corps : *Odeur suave. Odeur méphitique.*

ODIEUX, EUSE, adj. Haïssable, qui excite l'aversion, la haine : *Une conduite odieuse. Employer des procédés odieux.*

ODOMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait soit à pied, soit en voiture, et qui s'appelle autrement *compte-pas.*

ODONTALGIE, s. f. T. de chir. Douleur des dents, mal de dents.

ODONTALGIQUE, adj. des deux genres. Se dit des remèdes propres à calmer la douleur des dents : *Élixir odontalgique.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *Un odontalgique.*

ODONTOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, ANTE, adj. Qui exhale une odeur, bonne ou mauvaise : *Les principes odorants des fleurs.*

ODORAT, s. m. Le sens qui perçoit les odeurs : *Avoir l'odorat fin.*

ODORIFÉRANT, ANTE, adj. Qui répand au loin une bonne odeur : *Les parfums odoriférants de la fleur d'oranger.*

ŒDÉMATEUX, EUSE, adj. T. de chir. Qui est attaqué d'œdème : *Membre œdémateux.*

ŒDÈME, s. m. T. de chir. Tumeur molle non douloureuse, cédant à l'impression des doigts et la retenant quelque temps.

ŒIL, s. m., au pluriel **YEUX**. L'organe de la vue : *Le globe de l'œil. Avoir mal aux yeux.*

ŒSOPHAGE, s. m. T. d'anat. Canal membraneux qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, dans lequel il conduit les aliments.

ŒUVRE, s. f. Ce qui est fait, ce qui est produit et qui subsiste après l'action : *C'est par le mérite de l'œuvre qu'on juge du mérite de celui qui l'a faite.* ‖ *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne rien faire du tout.

OFFENSE, s. f. Injure de fait ou de parole : *Pardonner les offenses.*

OFFENSEUR, s. m. Celui qui offense ou qui a offensé : *Il est l'offenseur, il doit réparation.*

OFFENSIF, IVE, adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *Armes offensives.* ‖ *Guerre offensive*, Guerre dans laquelle on attaque l'ennemi, par opposition à *guerre défensive.*

OFFICIEL, ELLE, adj. Qui émane du gouvernement, qui est déclaré, publié par lui : *La nouvelle est officielle.*

OFFICIER, s. m. Celui qui est chargé du commandement d'une compagnie et, suivant l'augmentation de ce grade, d'un bataillon, d'un régiment d'infanterie, de cavalerie : *Officier supérieur.*

OFFICIEUX, EUSE, adj. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable : *Ami officieux.*

OFFUSQUER, v. a. Empêcher d'être vu : *Les nuages offusquent le soleil.* ‖ *Les vapeurs du vin offusquent le cerveau, les passions offusquent la raison,* Les vapeurs du vin troublent le cerveau, les passions troublent la raison.

OH! interj. qui marque la surprise : *Oh! c'est vous? Venez vite.*

OINDRE, v. a. Frotter d'huile ou de matière grasse : *Chez les anciens peuples, on oignait les athlètes pour les luttes.*

Certains auteurs ont écrit que les athlètes se frottaient ainsi afin que les mains eussent moins de prise sur leur corps; d'autres ont pensé que cette précaution avait surtout pour but d'empêcher une trop grande transpiration de la peau pendant l'action de la lutte.

OISIF, IVE, adj. Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation : *Les journées sont longues pour l'homme oisif.*

OLFACTIF, IVE, adj. T. d'anat. Qui appartient, qui est relatif à l'odorat : *Le nerf olfactif. Trous olfactifs.*

OLIBRIUS, s. m. Celui qui fait le méchant, le brave ou l'entendu, qui se donne des airs avantageux : *Quel drôle d'olibrius!*

OLIFANT, s. m. Petit cor d'ivoire dont se servaient les chevaliers du moyen âge : *L'olifant du paladin Roland.*

OLINDE, s. f. Lame d'épée : *Les olindes viennent de la ville d'Olinde, dans le Brésil.*

OLIVAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de chir. Qui ressemble à une olive : *Cautère olivaire.* ‖ *Corps, éminences olivaires,* Protubérances que l'on observe à la face antérieure de la moelle allongée.

OLIVÂTRE, adj. des deux genres. Qui est de couleur d'olive, d'un jaune basané : *Teint olivâtre. Peau olivâtre. Visage olivâtre.*

OLIVE, s. f. Fruit à noyau dont on extrait de l'huile fort estimée : *Olive mûre.*

OLIVETTES, s. f. pl. Danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives : *Danser les olivettes.*

OLYMPIADE, s. f. T. d'antiq. Espace de quatre ans qui s'écoulait d'une célébration des Jeux Olympiques à une autre : *L'ère des olympiades commence en 776 avant Jésus-Christ.*

OLYMPIQUE, adj. des deux genres. T. d'antiq. grec : *Jeux Olympiques,* Jeux publics, ainsi nommés parce qu'on les célébrait auprès d'Olympe, en Élide. ‖ *Couronne Olympique,* La couronne qu'on décernait aux vainqueurs dans ces jeux.

OMBILIC, s. m. T. d'anat. Synonyme de *nombril.*

OMBILICAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic : *Cordon ombilical. Hernie ombilicale.*

OMISSION, s. f. Action d'omettre, ou la chose omise : *Sauf erreur ou omission.*

OMNIVORE, adj. des deux genres. Qui se nourrit également de chair et de végétaux : *L'homme est omnivore.*

OMOPLATE, s. f. Os large, mince et triangulaire qui forme la partie postérieure de l'épaule et auquel s'articule l'os du bras : *Il avait l'omoplate rompue.*

ONCTION, s. f. Action de frotter avec une substance grasse. ‖ Au fig. Ce qui touche le cœur : *Il y a de l'onction dans ses discours.*

ONDOYER, v. n. Se mouvoir en ondes. ‖ Répandre de l'eau sur la tête d'un enfant : *On ondoie quelquefois un enfant en danger de mort, avant de le baptiser.*

ONDULATION, s. f. Mouvement qui imite celui des ondes : *L'ondulation des blés dans la plaine.*

ONDULER, v. n. Avoir un mouvement d'ondulation lent, mais sensible : *Les moissons ondulent au souffle du vent.*

ONÉREUX, EUSE, adj. Qui est à charge, qui est incommode : *Impôt onéreux.*

ONGLE, s. m. Lame dure, cornée, à demi transparente, qui revêt le dessus du bout des doigts et des orteils : *Ongle incarné.*

ONGLÉE, s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid : *Quand on a l'onglée, il ne faut pas s'approcher du feu.*

ONTOLOGIE, s. f. Science de l'être en général : *Traité d'ontologie.* C'est une partie de la métaphysique.

OPÉRA, s. m. Poème dramatique fait pour être mis en musique et chanté sur le théâtre, avec des accompagnements, des danses et des changements de décorations : *Grand opéra. Opéra bouffe. Chanter l'opéra-comique.*

OPÉRATEUR, s. m. Celui qui fait certaines opérations de chirurgie : *C'est un habile opérateur.*

OPÉRATION, s. f. Action méthodique de la main sur le corps de l'homme ou de l'animal, qui consiste à extraire ce qui est étranger, à couper, à amputer, à cautériser : *Opération dangereuse. L'opération césarienne.*

OPÉRETTE, s. f. Petit opéra-comique : *Jouer l'opérette.*

OPHTALMIE, s. f. T. de méd. Maladie de l'œil : *Les sables brûlants de l'Égypte ont causé un grand nombre d'ophtalmies à nos soldats.*

OPIACÉ, ÉE, adj. T. de méd. Se dit des médicaments qui contiennent de l'opium : *Onguent opiacé.*

OPILATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui a pour effet de boucher les passages, les conduits intérieurs du corps : *Les viandes qui se digèrent difficilement sont opilatives.*

OPINER, v. n. Dire son avis dans une assemblée, sur un sujet qui a été mis en délibération : *Il a opiné contre la proposition.* ‖ *Opiner du bonnet*, Approuver sans examen.

OPINIÂTRETÉ, s. f. Obstination forte, trop grand attachement à son opinion, à sa volonté : *Montrer de l'opiniâtreté.*

OPINION, s. f. Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération : *Exprimer vivement son opinion.*

OPIUM, s. m. Suc épaissi et concret des capsules de pavot blanc, qui a une qualité narcotique et soporative : *Les Chinois fument de l'opium* : *Le laudanum est extrait de l'opium.*

OPLOMACHIE, s. f. T. d'antiq. Escrime, combat de gladiateurs armés d'épées ou de poignards.

OPPORTUN, UNE, adj. Qui est à propos, selon le temps et le lieu : *Donner un avis opportun. Une visite opportune.*

OPPOSER, v. a. Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre. ‖ En parlant des personnes, Employer pour faire obstacle : *On leur opposa des troupes fraîches. On lui opposa un dangereux adversaire.*

OPPOSITION, s. f. Empêchement, obstacle qu'une personne met à quelque chose : *Faire une puissante opposition.*

OPPRESSER, v. a. Presser fortement. Se dit des affections corporelles dans lesquelles il semble qu'on ait un poids sur l'estomac, sur la poitrine, etc. : *Son asthme l'oppresse.*

OPPRIMER, v. a. Accabler par violence, par autorité : *Opprimer les faibles.*

OPTER, v. n. Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble : *A vingt ans, chaque homme doit, comme Alcide, opter entre le vice et la vertu.*

OPTICIEN, s. m. Celui qui sait, qui enseigne l'optique; celui qui fait, qui vend des instruments d'optique : *Un habile opticien.* ‖ S'emploie adjectiv. : *Ingénieur opticien.*

OPTIMÉ, mot latin qui signifie Très bien, et qu'on emploie en français pour marquer son approbation de ce qu'une personne a dit ou a fait : *Optimé ! Vous l'avez renversé.* Il est familier.

OPTION, s. f. Pouvoir, faculté, action d'opter : *Après l'annexion de l'Alsace à l'empire d'Allemagne, un grand nombre d'habitants ont fait option pour la nationalité française.*

OPTIQUE, s. f. Partie de la physique qui traite de la lumière et des lois de la vision. ‖ Perspective, aspect des objets vus dans l'éloignement : *L'optique du théâtre.*

ORAGEUX, EUSE, adj. Qui cause l'orage, qui menace d'orage : *Vent orageux.* ‖ Au fig. Agité, troublé, en parlant de la vie, de la société, des États, des assemblées, de l'âme, de la santé, etc. : *Une vie orageuse.*

ORALE, ALE, adj. Qui passe de bouche en bouche : *Tradition orale.*

ORANGEADE, s. f. Boisson qui se fait avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau : *Préparer de l'orangeade.*

ORATEUR, s. m. Celui qui compose, qui prononce des discours : *Démosthène et Cicéron furent les plus grands orateurs de l'antiquité.*

ORBE, s. m. La surface circonscrite par l'orbite d'une planète : *L'orbe de la lune.* ‖ adj. des deux genres. T. de chir. *Coup orbe*, Coup qui n'entame pas la chair, mais qui fait une forte contusion, une grande meurtrissure.

ORBITAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport à l'orbite de l'œil : *Arcade orbitaire.*

ORCHESTIQUE, s. f. (*or-kès-tik*). T. d'antiq. L'art de la danse et de la pantomime chez les anciens. ‖ Gymnastique ancienne, qui embrassait tout ce qui avait rapport à la danse et à l'exercice de la paume.

ORCHESTRATION, s. f. T. de musiq. Manière dont les parties d'un orchestre sont combinées entre elles : *Une orchestration savante.*

ORCHESTRE, s. m. C'était, dans le théâtre des Grecs, le lieu où l'on dansait, et, dans le théâtre des Romains, le lieu où se plaçaient les sénateurs. ‖ Aujourd'hui, Partie du théâtre en avant de la scène, où sont placés les musiciens. ‖ Les musiciens eux-mêmes : *Violons de l'orchestre.*

ORCHESTRER, v. a. T. de mus. Arranger pour l'orchestre une composition musicale : *Orchestrer une partition.*

ORDINAL, adj. m. Qui regarde l'ordre dans lequel les choses sont rangées : *Premièrement est un adverbe ordinal.*

ORDONNANCE, s. f. Disposition, arrangement : *L'ordonnance d'une bataille.* ‖ Planton attaché au service d'un officier supérieur : *Envoyer son ordonnance porter une dépêche.*

ORDONNER, v. a. Ranger, disposer, mettre en ordre : *Ordonner une fête.* ‖ Prescrire : *Ordonner une reconnaissance.*

OREILLE, s. f. Organe de l'ouïe placé de chaque côté de la tête : *Avoir mal à l'oreille.*

OREILLETTE, s. f. T. d'anat. Les deux cavités du cœur, qui reçoivent le sang des

veines, et dont chacune est au-dessus de l'un des deux ventricules : *L'oreillette gauche, l'oreillette droite du cœur.*

OREILLON, s. m. Gonflement des parotides, qui sont des glandes voisines de l'oreille: *Cet enfant a les oreillons.*

ORGANE, s. m. Partie du corps organisé, laquelle remplit quelque fonction nécessaire à la vie : *L'œil est l'organe de la vision.*

ORGANIQUE, s. f. T. d'antiq. Les anciens donnaient ce nom à la partie de la musique qui s'exécute avec les instruments. ‖ adj. Qui a rapport à l'organisation : *Chimie organique.*

ORGANISATION, s. f. La manière dont un corps est organisé : *L'organisation de l'homme est admirable. L'organisation des végétaux.*

ORGANISME, s. m. T. de physiol. L'ensemble des organes qui exécutent les fonctions de la vie : *L'organisme du corps humain.*

ORGANISTE, s. Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue : *Un bon organiste. L'organiste de Saint-Sulpice.*

ORGASME, s. m. T. de méd. État de gonflement et d'excitation des organes, et particulièrement de ceux de la génération : *L'orgasme vénérien.*

ORGUE, s. m. Instrument de musique à vent et à touches, composé de tuyaux de différentes grandeurs, d'un ou de plusieurs claviers, et de soufflets qui fournissent du vent : *Le plus bel orgue de Paris est celui de Saint-Sulpice. De belles orgues.*

ORGUEILLEUX, EUSE, adj. Qui a de soi-même une opinion trop avantageuse : *Un esprit orgueilleux. Il est orgueilleux de ses succès. Une beauté orgueilleuse.*

ORIFICE, s. m. Ouverture qui sert comme d'entrée et de sortie à certaines cavités du corps : *L'orifice anal.*

ORIGINAL, ALE, adj. Qui n'a pas été fait d'après un modèle de même nature, et qui sert de modèle : *J'ai vu le tableau original; celui-ci est une copie.* ‖ *Avoir un caractère original*, Avoir une manière de penser et d'agir qui est singulière, qui ne ressemble point à celle des autres.

ORIGINE, s. f. Principe ou commencement de quelque chose : *L'origine des êtres.*

ORNEMENT, s. m. Parure, embellissement, ce qui orne : *Des ornements superflus.*

ORNER, v. a. Parer, embellir une chose : *Orner sa demeure, son logis.*

ORPHELIN, INE, s. Enfant qui a perdu son père et sa mère : *Ce sont de pauvres orphelins. Défendre le faible et l'orphelin.*

ORPHÉON, s. m. Société dont les membres se livrent à l'étude et à la pratique de la musique vocale et du chant choral : *Les orphéons de France. Concours d'orphéons.*

ORPHÉONISTE, adj. des deux genres. Élève qui suit les cours d'un orphéon : *Les orphéonistes ont chanté des chœurs.*

ORTEIL, s. m. Doigt du pied, le gros doigt : *Avoir mal au gros orteil.*

ORTHOPÉDIE, s. f. T. de méd. Art de corriger ou de prévenir chez les enfants les difformités du corps.

ORTHOPNÉE, s. f. T. de méd. Oppression qui ne permet de respirer que debout ou assis, ou en élevant les épaules.

OS, s. m. Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés : *Les os longs. La moelle des os.*

OSCILLER, v. n. T. de mécan. Se mouvoir alternativement en deux sens contraires : *Le pendule oscille en des temps égaux.* ‖ Au fig. Agir tantôt dans un sens, tantôt dans un autre : *Osciller entre le vice et la vertu.*

OSER, v. a. Avoir la hardiesse, l'audace de dire, de faire quelque chose, entreprendre hardiment : *Oser résister à l'ennemi.*

OSSATURE, s. f. L'ensemble de la charpente d'un homme, d'un animal : *La puissante ossature de l'éléphant. L'ossature d'une baleine.*

OSSELET, s. m. Petit os : *Les osselets de l'oreille.* ‖ Rotule du mouton servant à un jeu d'enfants : *Jouer aux osselets.*

OSSEMENTS, s. m. pl. Os décharnés des personnes mortes, ou d'animaux : *Caverne remplie d'ossements antédiluviens.*

OSSEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature des os : *Substance osseuse.*

OSSIFICATION, s. f. Formation des os. ‖ Transformation d'un tissu en os.

OSSIFIER, v. a. Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses. ‖ Avec le pron. personnel, Se changer en os.

OSTENTATION, s. f. Affectation de montrer quelque qualité ou quelque avantage dont on veut faire parade : *Parler avec ostentation de ses talents, de sa fortune.*

OSTÉOCOPE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des douleurs aiguës qui ont leur siège dans les os : *Douleurs ostéocopes.*

OSTÉOGÉNIE, s. f. Science de la formation et du développement des os.

OSTÉOGRAPHIE, s. f. T. d'anat. Description, traité des os.

OSTÉOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui enseigne les noms, la situation, les usages, la nature et la figure des os : *Suivre un cours d'ostéologie.*

OSTÉOTOMIE, s. f. T. d'anat. Dissection des os.

OTAGE, s. m. Personne que l'on arrête et que l'on détient, comme une espèce de gage, pour obtenir ce que l'on exige : *Donner des otages en garantie de sa foi.*

OTALGIE, s. f. T. de méd. Douleur d'oreille.

OUBLIER, v. a. Perdre le souvenir de quelque chose, de ce qu'on a été : *L'ingrat oublie les services rendus.* ‖ Devenir vain, orgueilleux, insolent dans la prospérité : *Un parvenu oublie vite sa première condition.*

OUBLIETTES, s. f. pl. Cachot où l'on renfermait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle : *Les châteaux féodaux avaient d'épouvantables oubliettes.*

OUÏE, s. f. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons : *L'oreille est l'organe de l'ouïe. Avoir l'ouïe fine.*

OUTRE, s. f. Peau de bouc préparée pour recevoir des liquides. Anciennement, chez les Romains, les athlètes s'exerçaient à sauter sur des outres remplies d'un liquide gras, et souvent ils s'y maintenaient en équilibre en sautant sur elles, même en prenant un certain élan.

OUTRECUIDANCE, s. f. Action de croire outre mesure à son propre mérite ; présomption, témérité : *Être rempli d'outrecuidance.*

OUTRECUIDANT, ANTE, adj. Présomptueux, téméraire : *Quel garçon outrecuidant !*

OUTRER, v. a. Porter les choses au delà de la juste raison : *Outrer la mode.*

OUVERTEMENT, adv. Hautement, franchement, sans déguisement : *Parler, agir ouvertement.*

OUVRIER, IÈRE, s. Celui, celle qui travaille habituellement de la main à certains ouvrages pour gagner sa vie : *Bon ouvrier.*

OVAIRE, s. m. T. d'anat. Organe où sont renfermés les œufs dans la femelle des animaux ovipares. ‖ Se dit aussi en parlant de la femme et des femelles de mammifères, Chacun des deux corps glanduleux placés près des reins, au-dessus de la matrice : *Kyste de l'ovaire.*

OVALAIRE, adj. des deux genres. Qui est de forme ovale. Se dit en anatomie du trou dont est percé l'os ischion.

OVARIOTOMIE, s. f. T. de chir. Opération qui consiste à enlever un ovaire malade : *Pratiquer l'ovariotomie.*

OVATION, s. f. Triomphe, chez les Romains, où le triomphateur entrait dans la ville à pied ou à cheval et sacrifiait une brebis ; à la différence du grand Triomphe, où le triomphateur était sur un char et sacrifiait un taureau. ‖ Par extension, Honneur public rendu à une personne : *Faire une ovation à un orateur.*

OVIPARE, adj. des deux genres. Se dit des animaux qui se reproduisent par les œufs : *Les oiseaux sont ovipares.*

OXYGÈNE, s. m. T. de chimie. L'un des principes de l'air atmosphérique, celui qui entretient la respiration et la combustion, et qui, combiné avec différentes substances, forme les oxydes et les acides : *L'oxygène est un corps simple, gazeux et comburant.*

OXYMEL, s. m. Boisson qui se fait avec de l'eau, du miel et du vinaigre.

P

PACIFICATEUR, s. m. Celui qui pacifie, qui apaise les troubles : *Le titre de pacificateur de la Vendée a été mérité par le général Hoche.*

PACIFICATION, s. f. Rétablissement de la paix dans un État agité : *La pacification de l'Europe.* ‖ Apaisement des dissensions domestiques, des différends entre particuliers.

PAGAIE, s. f. Rame dont se servent les Indiens pour faire naviguer leurs pirogues : *La pagaie est une rame libre en forme de pelle.*

PAGE, s. m. Jeune homme servant auprès d'un roi, d'un prince : *Les pages de la reine.* ‖ *Faire un tour de page,* Faire un tour d'espièglerie. ‖ *Être effronté comme un page de cour,* Être très effronté. ‖ Je consigne ici un récit, extrait de l'*Histoire de Paris* par Dulaure, au sujet de l'expression : *Hardi comme un page.* Sous Louis XIV, des pages étaient près du parapet qui est au-dessus de l'Orangerie de Versailles, lorsque l'un d'eux, après avoir examiné la saillie en pierre qui est en contre-bas du côté du vide, proposa à ses camarades de parier qu'il sauterait à pieds joints sans se servir de ses mains par-dessus le parapet, et qu'il resterait en équilibre sur la saillie en pierre. Le pari eut lieu en présence de beaucoup de personnes, et il le gagna sans paraître émotionné de sa hardiesse. Le jour même, le mot *Hardi comme un page* était connu de tout le monde. Je cite ce fait, parce qu'il y a dans l'action de ce jeune homme une

justesse de mouvement qui ressortit à la gymnastique.

PAILLASSE, s. f. Amas de paille enfermé dans une toile : *N'avoir pour lit qu'une paillasse.* ‖ s. m. Sorte de bateleur et de saltimbanque, ordinairement habillé d'une toile semblable à celle dont on fait les paillassos : *Les paillasses de la foire. Saute, paillasse!*

PAISIBLE, adj. des deux genres. Qui est doux et pacifique : *Caractère paisible.*

PAIX, s. f. Situation tranquille d'un État, d'un peuple, d'un royaume qui n'a point d'ennemi à combattre : *Vivre en paix avec ses voisins.*

PALAIS, s. m. Maison vaste et somptueuse : *Le palais des princes.* ‖ La partie supérieure du dedans de la bouche : *Avoir le palais tout en feu.* ‖ Sens du goût : *Avoir le palais délicat.*

PALAN, s. m. T. de mar. Assemblage de poulies et de cordages dont on se sert sur les navires pour exécuter quelques parties de la manœuvre ou pour remuer de pesants fardeaux.

PALANQUE, s. f. T. de fortif. Retranchement formé de pièces de bois jointives et plantées verticalement.

PALANQUIN, s. m. Sorte de chaise, de litière, que les hommes portent sur leurs épaules pour transporter des personnes d'un lieu dans un autre. Ce mode de locomotion est surtout en usage dans l'Inde, en Chino et en Turquie : *Voyager en palanquin.*

PALATIN, INE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au palais : *Os palatins.*

PÂLE, adj. des deux genres. Blême, décoloré par une teinte de blanc sans vivacité, sans éclat. Se dit surtout des personnes : *Avoir le visage pâle. Être pâle comme un mort.*

PALESTRE, s. f. T. d'antiq. Nom que les Grecs et les Romains donnaient aux lieux publics où les jeunes gens se formaient aux différents exercices du corps : *Vitruve a laissé le plan d'une palestre.* ‖ Les exercices mêmes.

PALESTRIQUE, adj. des deux genres. Se dit des exercices qui se faisaient dans les palestres. ‖ s. f. L'art de la palestre : *La palestrique se composait du pugilat, de la lutte, de la course, du saut, du disque, du pancrace, de l'oplomachie, etc.*

PALET, s. m. Pierre plate et ronde, ou morceau de métal de cette forme avec lequel on joue à difförents jeux : *Jouer aux palets.*

PALETTE, s. f. Instrument de bois plat à manche avec lequel les enfants jouent au volant : *Recevoir le volant avec la palette.*

PÂLEUR, s. f. Couleur de ce qui est pâle. Se dit en parlant des personnes : *La pâleur de la mort apparaissait sur son visage.*

PÂLIR, v. n. Devenir pâle, à l'aspect d'un danger : *Pâlir de crainte, de colère, de tristesse.*

PALISSADE, s. f. Barrière faite avec des pieux, ou même avec des planches fichées en terre. S'emploie surtout en terme de fortification : *Arrêter l'ennemi par un fossé garni de palissades.*

PALISSADER, v. a. Entourer une fortification de palissades : *Palissader une enceinte.*

PALME, s. f. Branche de palmier. ‖ Au fig., *Remporter la palme*, Remporter la victoire dans une guerre, dans une lutte, être vainqueur.

PÂLOT, OTTE, adj. Un peu pâle : *Enfant pâlot. Jeune fille pâlotte.*

PALPABLE, adj. des deux genres. Qui se fait sentir au toucher : *Tous les corps sont palpables.* ‖ Clair, évident : *Preuves palpables.*

PALPÉBRAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient aux paupières : *Ligaments palpébraux.*

PALPER, v. a. Toucher doucement avec la main, en pressant légèrement, pour se rendre compte s'il n'y a pas d'obstruction : *Le médecin l'a palpé avec beaucoup d'attention.*

PALPITATION, s. f. Agitation convulsive. ‖ *Palpitations de cœur*, Battement violent et déréglé du cœur.

PÂMER, v. n. ou **SE PÂMER**, v. pron. Tomber en pâmoison, en défaillance : *Pâmer de plaisir.* ‖ *Se pâmer de rire*, Rire à se pâmer.

PÂMOISON, s. f. Défaillance, évanouissement : *Tomber en pâmoison.*

PANCRACE, s. m. T. d'antiq. Exercice qui faisait partie de la gymnastique, et qui consistait dans la réunion de la lutte et du pugilat.

PANCRATIASTE, s. m. T. d'antiq. Celui qui avait remporté le prix à la lutte et au pugilat.

PANCRÉAS, s. m. T. d'anat. Corps glanduleux situé dans l'abdomen et qui verse dans l'intestin une liqueur analoguo à la salive.

PANCRÉATIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Qui appartient, qui a rapport au pancréas : *Canal pancréatique. Suc pancréatique.*

PANDICULATION, s. f. T. de méd. Action automatique, et souvent forcée, par laquelle on porte les bras en haut, en renversant la tête et le tronc en arrière, et en allongeant les jambes. Elle a lieu ordinairement lorsqu'on est très fatigué, ou près de céder au sommeil : *Les pandiculations sont presque toujours accompagnées de bâillements.*

PANDOUR, s. m. Soldat d'uno milice hongroise. ‖ Par extension, Se dit d'un homme dont les manières sont rudes, impolies : *Se conduire comme un vrai pandour.*

PANÉGYRIQUE, s. m. Discours public fait à la louange de quelqu'un : *Pline a fait le panégyrique de Trajan.*

PANIQUE, s. f. Frayeur subite et sans fondement : *Être pris de panique.* ‖ S'emploie aussi adjectiv. : *Terreur panique.*

PANNÉ, ÉE, adj. T. populaire. Misérable : *Air panné. Il est bien panné.*

PANOPLIE, s. f. Armure complète d'un chevalier du moyen âge. ‖ Faisceau d'armes diverses attachées à une planche pour servir d'ornement : *Prendre un poignard à une panoplie.*

PANSE, s. f. Premier estomac d'un ruminant. ‖ Ventre : *Grosse panse.* Familier en ce sens.

PANSEMENT, s. m. Action de panser une plaie, une blessure : *Procéder au pansement des blessés après la bataille.*

PANSER, v. a. Lever l'appareil d'une plaie, d'une blessure; appliquer sur une plaie, sur une blessure les remèdes nécessaires à sa guérison : *Panser une plaie.*

PANTALONNADE, s. f. Bouffonneries et postures comiques d'un farceur : *Débiter des pantalonnades.* ‖ Par extension, Subterfuge ridicule pour sortir d'embarras.

PANTELANT, ANTE, adj. Qui halète, qui respire avec peine, par secousse : *Un vieillard pantelant.* ‖ *Chair pantelante*, Chair d'un animal récemment tué et qui palpite encore.

PANTELER, v. n. Haleter, avoir la respiration embarrassée.

PANTIN, s. m. Figure de carton coloriée qu'on met en mouvement au moyen de fils : *Donner un pantin à un enfant.* ‖ Au fig. Homme qui gesticule sans motif et ridiculement; homme qui n'a rien de sérieux : *C'est un sot pantin.*

PANTOMIME, s. m. Acteur qui exprime les passions, les sentiments et même les idées, par des gestes et par des attitudes, sans proférer aucune parole : *Deburau était un pantomime extraordinaire.* ‖ s. f. L'art de représenter par des gestes les sentiments des personnages : *Jouer la pantomime.*

PAPA, s. m. Terme dont les petits enfants et ceux qui leur parlent ont coutume de se servir, au lieu du mot père : *Dire papa et maman. Aimer son papa.*

PAPILLAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a des papilles, des mamelons, ou qui est en forme de mamelons : *Corps papillaires.*

PAPILLE, s. f. T. d'anat. Se dit de petites éminences semblables à des mamelons qui sont répandues sur la surface du corps, et particulièrement sur la langue : *Les papilles de la langue.*

PAPILLON, s. m. Insecte à quatre grandes ailes : *Papillon de jour, de nuit. Papillons crépusculaires.* ‖ Au fig., Se dit d'un homme qui a un esprit léger, qui passe d'objets en objets sans s'y arrêter : *C'est un papillon.*

PAPILLOTAGE, s. m. Mouvement involontaire des yeux, qui les empêche de se fixer sur les objets. ‖ Éclat brillant et futile.

PAPULE, s. f. T. de méd. Petit bouton rouge qui s'élève sur la peau et s'y dessèche sans suppurer.

PARABOLAIN, s. m. Nom qu'on donnait aux plus hardis des gladiateurs, et qu'on donna dans la suite à des clercs qui affrontaient les plus grands dangers pour secourir les malades et surtout les pestiférés.

PARABOLE, s. f. Ligne courbe décrite dans l'atmosphère par une bombe ou tout autre projectile. On dit mieux, en ce sens, *trajectoire.* ‖ Allégorie qui contient quelque vérité importante : *La parabole de l'Enfant prodigue.*

PARACHUTE, s. m. Machine destinée à ralentir la chute des corps, en présentant par son développement une résistance à l'air : *Se laisser tomber en parachute.*

PARADE, s. f. Scènes burlesques que les bateleurs donnent au public à la porte de leur théâtre : *J'aime les parades de la foire.* ‖ En terme de guerre, Revue que l'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde : *Défiler à la parade.* ‖ En terme d'escrime, Action par laquelle on pare un coup : *Être prompt à la parade.*

PARALLÈLE, adj. des deux genres. Qui a la même direction qu'une ligne ou une surface et ne peut les rencontrer : *Lignes parallèles.* ‖ s. f. En terme de fortif., Tranchée bordée d'un parapet avec banquette, et tracée parallèlement au côté de la place de guerre qu'on assiège : *Creuser des parallèles.*

PARALOGISME, s. m. Raisonnement qui porte à faux. N'est usité que dans le style didactique.

PARALYSER, v. a. Frapper de paralysie : *Cet accident lui a paralysé le bras.* ‖ Réduire à l'impuissance : *Paralyser par sa résistance les efforts de l'ennemi.*

PARALYSIE, s. f. Maladie qui consiste dans une privation, ou dans une diminution considérable du sentiment et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux : *Être frappé de paralysie. Paralysie générale.*

PARALYTIQUE, adj. des deux genres. Atteint de paralysie. ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Un pauvre paralytique.*

PARAPET, s. m. Massif de terre ou de maçonnerie qui borde un ouvrage de fortification.

‖ Mur d'appui élevé aux bords d'un pont, d'un quai, d'une terrasse : *Quai dépourvu de parapets pour le déchargement des navires.*

PARAPHRASE, s. f. Développement explicatif plus long que le texte, et souvent obscur, diffus, verbeux : *Faire des paraphrases.*

PARAPHRASEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait des paraphrases, qui amplifie les choses en les rapportant : *C'est un paraphraseur.*

PARASITE, s. m. Celui qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui : *Vivre en parasite.* ‖ adj. Qui vit aux dépens d'autrui : *Insecte parasite. Plante parasite.*

PARASITISME, s. m. T. de méd. et d'hist. nat. État d'un corps organisé qui vit sur un autre corps.

PARC, s. m. Espace plus ou moins considérable, planté d'arbres et environné de murs, réservé pour l'agrément particulier des propriétaires ou du public : *Parc anglais.* ‖ En terme de guerre, Endroit où l'on place l'artillerie, les munitions et les vivres : *Parc d'artillerie.*

PARDON, s. m. Rémission d'une faute, d'une offense : *Le pardon des injures.*

PARÉGORIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes qui calment et apaisent les douleurs : *Potion, liniment parégorique.* ‖ S'emploie aussi substantiv.

PARENCHYME, s. m. T. de méd. et d'anat. Nom que l'on donne à la substance propre à chaque viscère, et particulièrement aux organes glanduleux : *Le parenchyme du foie.*

PARENTÉ, s. f. Consanguinité : *Il y a parenté entre les cousins germains.* ‖ Collectivité des parents : *Inviter toute la parenté.*

PARESSEUX, EUSE, adj. Qui aime à éviter l'action, le travail, la peine : *Un ouvrier, un écolier paresseux.* ‖ S'emploie aussi substantiv.

PARFUMER, v. a. Répandre une bonne odeur dans quelque lieu, sur quelque chose, sur quelqu'un : *Parfumer ses habits. Les orangers parfument l'air.* ‖ Avec le pron. personnel, Répandre des odeurs sur sa personne ou ses habits : *Se parfumer les cheveux.*

PARIER, v. a. Faire une gageure : *Je parie que vous serez battu.*

PARIÉTAL, adj. T. d'anat. Se dit des os qui forment les côtés de la voûte du crâne : *Les deux os pariétaux.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *Les pariétaux.*

PARJURER (SE), v. pron. Violer son serment ou faire un faux serment en justice : *Il s'est parjuré.*

PARLEMENTAIRE, s. m. Personne que des assiégeants ou des assiégés envoient les uns aux autres pour porter une proposition ou pour y répondre : *Accueillir, renvoyer un parlementaire. La personne d'un parlementaire est inviolable.* ‖ adj. des deux genres. Qui appartient aux assemblées législatives, qui est conforme à leurs usages : *Régime parlementaire. Usages parlementaires.*

PARLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui a l'habitude de parler beaucoup, de parler trop : *C'est un beau parleur.*

PAROLE, s. f. Faculté naturelle de parler : *La parole est propre à l'homme.*

PAROTIDE, s. f. T. d'anat. Les deux grosses glandes salivaires qui sont situées en avant des oreilles, près de l'angle de la mâchoire inférieure. ‖ Gonflement douloureux et inflammatoire de ces glandes : *Parotides symptomatiques.*

PAROXYSME, s. m. T. de méd. Accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie : *Paroxysme de la fièvre.* ‖ Degré le plus élevé : *Le paroxysme de la colère.*

PARRAIN, s. m. Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême : *Un parrain généreux. Hériter de son parrain.*

PARTENAIRE, s. des deux genres. Terme dont on se sert à plusieurs jeux pour désigner l'associé avec lequel on joue : *Un partenaire ennuyeux.*

PARTIALITÉ, s. f. Attachement passionné à un parti, à une personne, à une opinion : *Ce magistrat montre trop de partialité.*

PARTICIPATION, s. f. Action de participer à quelque chose : *Participation à une fête, à une récompense.*

PARTIE, s. f. Portion d'un tout : *Certaines parties du corps.* ‖ Morceau de musique exécuté par un seul musicien : *Jouer sa partie.* ‖ T. de jeu. Ensemble des coups nécessaires pour qu'un joueur ait gagné : *Perdre la partie.* ‖ *Partie d'honneur*, Partie agréable que l'on fait pour savoir auquel des joueurs appartiendra le plaisir d'avoir gagné. ‖ *Parties du discours*, Les espèces de mots qui composent une langue.

PARTURITION, s. f. T. de méd. Accouchement sans le secours de l'art. Ce mot s'applique surtout aux animaux.

PAS, s. m. Mouvement du corps qui se fait en mettant un pied devant l'autre. Les différentes manières de marcher peuvent se résumer en celles-ci : *Le pas ordinaire*, dont la vitesse est de 76 par minute; *le pas accéléré*, de 115 pas par minute, d'une longueur de 0m,75 centimètres d'un talon à l'autre ; *pas règlementaire de gymnastique*, de 170 pas par minute, d'une longueur de 0m,80.

PASSADE, s. f. Court séjour qu'on fait en

passant. ‖ T. de natation. Action d'un nageur qui en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui : *Donner une passade.*

PASSE-PIED, s. m. Danse sur un air de trois temps dont le mouvement est précipité : *Danser le passe-pied.* ‖ L'air lui-même.

PASSER, v. n. Aller d'un lieu à un autre. ‖ En terme de guerre, *Passez au large!* Cri par lequel les sentinelles avertissent, pendant la nuit, de passer loin d'elles. ‖ Signifie aussi être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit : *Cela passe mes forces. Cela passe mes capacités.*

PASSE-TEMPS, s. m. Divertissement, occupation légère et agréable : *Il fait de la lecture son passe-temps favori.*

PASSIF, IVE, adj. Qui souffre, qui reçoit l'action, l'impression. C'est l'opposé d'actif : *Obéissance passive.*

PASSION, s. f. Mouvement de l'âme, sentiment vif qu'elle éprouve en bien ou en mal, comme l'amour, la haine, la crainte, l'espérance, le désir : *Modérer ses passions. Se livrer sans retenue à toutes ses passions.*

PASSIVEMENT, adv. D'une manière passive : *Le mouton s'en va passivement à l'abattoir.*

PATAQUÈS, s. m. Faute grossière de langage : *Pa-t'à vous pour pa-z'à vous est un pataquès.*

PATAUD, AUDE, adj. Se dit d'une personne grossièrement faite : *Avoir l'air pataud.*

PATELINEUR, EUSE, s. Celui, celle qui tâche de faire venir les autres à ses fins par des manières souples et artificieuses : *C'est une grande patelineuse.*

PATERNITÉ, s. f. L'état, la qualité de père : *Les devoirs de la paternité.*

PATHOLOGIE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la nature, des causes et des symptômes des maladies : *Pathologie générale, interne, externe.*

PATIENT, ENTE, adj. Qui souffre avec modération et sans murmurer les adversités, les injures, les mauvais traitements : *Il faut savoir être patient dans la douleur.* ‖ s. Personne qui subit un supplice, une opération : *Assister un patient.*

PATIN, s. m. Chaussure garnie de fer pardessous dont on se sert pour patiner sur la glace : *Glisser sur des patins.* Il y a aussi des patins à roulettes pour patiner sur un sol lisse.

PÂTIR, v. n. Souffrir, avoir du mal, être dans la misère : *Pâtir de besoin. Sa santé a pâti dans ce voyage.*

PATOIS, s. m. Langage particulier à chaque province, aux paysans : *Patois auvergnat.*

PATRIE, s. f. Le pays où l'on a pris naissance : *Servir sa patrie, c'est être prêt à donner sa vie pour son indépendance. A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!*

PATRIMOINE, s. m. Le bien qui vient du père et de la mère et dont on a hérité : *Dissiper son patrimoine.*

PATRIOTE, s. Celui, celle qui aime sa patrie et qui cherche à lui être utile : *Se conduire en vrai patriote.*

PATROUILLE, s. f. T. de guerre. Petite troupe qui parcourt, pendant la nuit, les rues d'une ville pour assurer la tranquillité des habitants : *Reconnaître une patrouille.* ‖ La ronde même que fait cette troupe : *Faire patrouille.*

PAUME, s. f. Le dedans de la main, entre le poignet et les doigts. ‖ Jeu auquel jouent deux ou plusieurs personnes et dans lequel on se renvoie une balle avec une raquette ou un battoir : *On ne joue plus guère à la paume.* ‖ Le lieu même où l'on joue à la paume. Le *jeu de paume* est couvert ou découvert. Ce dernier s'appelle *longue paume.*

PAUMIER, s. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUPÉRISME, s. m. État des pauvres : *L'extinction du paupérisme.* ‖ Existence d'un grand nombre de pauvres dans un pays : *Le paupérisme est le fléau de l'Irlande.*

PAUPIÈRE, s. f. La peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil : *Cligner des paupières. Avoir les paupières enflées.*

PAUSE, s. f. Suspension, interruption momentanée d'une action. ‖ En terme de musique, Silence, intervalle de temps pendant lequel on reste sans jouer ou chanter : *Marquer les pauses dans la musique.*

PAUSER, v. n. T. de mus. Appuyer sur une syllabe en chantant. Il a vieilli.

PAUVREMENT, adv. Dans l'indigence, dans la pauvreté : *Vivre pauvrement.*

PAVANE, s. f. Ancienne danse grave et sérieuse : *Danser une pavane.*

PAVANER (SE), v. pron. Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue : *Se pavaner ridiculement.*

PAYS, s. m. Région, contrée : *Pays riche, stérile, abondant. Pays chaud, froid, humide. Chacun a son pays. Chaque pays a ses productions particulières.*

PAYSAN, ANNE, s. Homme, femme de la campagne : *Les paysans nourrissent la France. Nos paysans sont laborieux et économes. Quelle jolie paysanne!*

PEAU, s. f. Membrane qui enveloppe et couvre toutes les parties du corps. La peau est composée de l'épiderme et du derme ; chez

l'homme, sa plus grande épaisseur, dans certaines parties du corps, est de 0m,0015 ; dans les parties les plus minces, elle n'est épaisse que de 0m0005. ‖ *N'avoir que la peau et les os*, Être très maigre.

PECTORAL, ALE, adj. Qui concerne la poitrine : *Muscles pectoraux*.

PÉDAGOGIE, s. f. Instruction, éducation des enfants : *La pédagogie est un art fort important, qui exige une grande justesse de raison, des lumières et de l'expérience*.

PÉDAGOGUE, s. m. Celui qui enseigne à des enfants, en soignant leur éducation. Il se dit le plus souvent en mauvaise part : *Ton de pédagogue*.

PÉDALE, s. f. Chacune des grandes touches de bois qui composent le clavier grave de l'orgue et qu'on fait jouer avec le pied.

PÉDANT, ANTE, adj. Qui est ridiculement grave et sentencieux : *Manières pédantes*. ‖ s. Porsonne pédante : *C'est un pédant*.

PÉDANTISME, s. m. Pédanterie, air, ton, caractère, manière d'un pédant : *Il est ridicule avec son pédantisme*.

PÉDILUVE, s. m. T. de méd. Bain de pieds : *Les pédiluves sont très favorables à la santé*.

PEINE, s. f. Châtiment, punition : *Subir la peine qu'on a encourue*. ‖ Signifie aussi douleurs morales et physiques telles que inquiétude, travail fatigant. ‖ *Être dans la peine*, Être dans le besoin.

PELADE, s. f. Sorte de maladie qui fait tomber les poils et les cheveux.

PÊLE-MÊLE, adv. Confusément, sans ordre : *Ils sont tombés pêle-mêle*. ‖ S'emploie substantivement : *C'est un pêle-mêle où l'on ne se reconnait plus*.

PELLAGRE, s. f. T. de méd. Maladie très grave qui se manifeste par des symptômes à la peau.

PELLICULE, s. f. Petite peau très mince et déliée : *L'épiderme est une pellicule qui couvre la peau*.

PELOTER, v. a. Mettre en peloton : *Peloter du fil*. ‖ v. n. Jouer à la paume, sans que ce soit une partie réglée : *Peloter en attendant partie*.

PELOTON, s. m. Boule formée avec du fil, de la laine, de la soie, etc. ‖ En terme de guerre, Petit corps de troupes : *Se réunir par peloton*, Se réunir en groupe pour s'exercer à une manœuvre, à des exercices gymnastiques, etc. : *Commander un peloton*.

PELTASTE, s. m. T. d'antiq. Soldat qui était armé d'un bouclier appelé *pelte*.

PELTE, s. f. T. d'antiq. Petit bouclier fait de bois ou d'osier, couvert de cuir, que portaient certaines troupes légères : *Les Amazones étaient armées de peltes*.

PELVIEN, IENNE, adj. Qui appartient ou qui a rapport au bassin : *Membres pelviens. Cavités pelviennes*.

PEMPHIGUS, s. m. T. de méd. Inflammation de la peau qui donne lieu à des ampoules.

PENAUD, AUDE, adj. Qui est embarrassé, honteux, interdit : *Il est tout penaud*.

PÉNÉTRANT, ANTE, adj. Qui pénètre. ‖ En chir. *Plaie pénétrante*, Une plaie qui pénètre dans une cavité du corps, dans la poitrine, dans le ventre. ‖ Au fig. *Être pénétrant, Avoir l'esprit pénétrant*, Avoir une vive intelligence, apprécier tout de suite les choses difficiles.

PÉNÉTRER, v. a. Entrer, passer au travers, traverser la substance : *L'épée a pénétré jusqu'au poumon*.

PÉNIBLEMENT, adv. Avec peine, avec effort ; qui donne de la peine, de la fatigue : *Ce vieillard s'avançait péniblement*.

PÉNIL, s. m. T. d'anat. Partie antérieure de l'os pubis qui est autour des parties naturelles : *Le pénil se recouvre de poils*.

PENNON, s. m. Sorte de bannière, d'étendard en forme de banderole, qu'un chevalier qui avait vingt hommes d'armes était en droit de porter. Ce mot n'est plus usité.

PENSER, v. n. Former dans son esprit l'image de quelque chose : *L'homme croit avoir seul, à l'exclusion des autres êtres, la faculté de penser*.

PENTACORDE, s. m. T. d'antiq. Lyre des anciens, ainsi nommée parce qu'elle avait cinq cordes.

PENTATHLE, s. m. T. d'antiq. Nom qui désigne la réunion de cinq espèces de jeux ou combats, auxquels les athlètes s'exerçaient dans les gymnases : *Le pentathle comprenait le saut, la course, la lutte, le pugilat et le jet du disque*.

PÉNURIE, s. f. Disette d'argent, pauvreté, misère : *Vivre dans la pénurie*.

PERCEPTION, s. f. En philos. L'acte par lequel l'âme connaît, aperçoit les objets qui ont fait impression sur les sens : *Perception distincte. Un aveugle possède la perception des sons, mais il ne peut avoir celle des couleurs*.

PERCLUS, USE, adj. Paralytique, impotent de tout le corps ou d'une partie du corps : *Il est perclus de tous ses membres*.

PERCUSSION, s. f. Coup, action par laquelle un corps en frappe un autre : *La percussion d'un marteau*. ‖ En méd. Méthode particulière d'exploration : *On juge de la gravité des maladies de poitrine par la percussion*. ‖

T. de mus. *Instruments de percussion*, Ceux dont on joue en les frappant, tels que le tambourin, les timbales, les cymbales, etc.

PERCUTANTE, adj. T. d'artil. *Fusée percutante*, Fusée qui s'enflamme par le choc et qui communique le feu à une bombe, à un obus, etc.

PÈRE, s. m. Celui qui a un ou plusieurs enfants : *Être père.* ‖ Celui dont on a reçu la vie : *Aimer son père.* ‖ Ancêtre : *Nos pères étaient plus vigoureux que nous.*

PERFECTION, s. f. Qualité de ce qui est parfait, de ce qui n'a aucun défaut : *La perfection d'un ouvrage. La perfection du corps.*

PERFORATION, s. f. Action de perforer. ‖ En méd. Se dit d'une ouverture accidentelle, produite par une blessure, ou par une affection interne : *La perforation de l'estomac, de la vessie. La perforation du tympan de l'oreille.*

PERFORÉ, ÉE, part. passé de Perforer : *Estomac perforé. Intestins perforés.* ‖ En anat. *Muscles perforés*, Muscles qui donnent passage aux tendons des muscles perforants.

PERFORER, v. a. Percer : *La balle a perforé la cloison.*

PÉRICARDE, s. m. T. d'anat. Sac membraneux dans lequel est logé le cœur : *Inflammation du péricarde.*

PÉRICARDITE, s. f. T. de méd. Inflammation du péricarde : *Il est mort d'une péricardite.*

PÉRICHONDRE, s. m. (*péricondre*). T. d'anat. Membrane fibreuse qui recouvre les cartilages.

PÉRICRÂNE, s. m. T. d'anat. Membrane ou périoste qui recouvre toute la surface externe du crâne.

PÉRIL, s. m. Danger, risque, état où il y a quelque préjudice à craindre : *Péril imminent. Échapper à un grand péril.*

PÉRINÉE, s. m. T. d'anat. L'espace qui est entre l'anus et les parties naturelles : *Abcès au périnée.*

PÉRIOSTE, s. m. T. d'anat. Membrane fibreuse qui forme l'enveloppe des os : *Le périoste peut servir à reconstituer un os carié.*

PÉRIOSTOSE, s. f. T. de méd. Engorgement et tuméfaction du périoste.

PÉRIPNEUMONIE, s. f. T. de méd. Inflammation du poumon avec fièvre aiguë, oppression et souvent crachement de sang. On dit dans le même sens *pneumonie.*

PÉRIR, v. n. Prendre fin malheureusement. ‖ En parlant des personnes, Mourir avec l'idée de mort violente : *Tous les passagers ont péri dans ce naufrage.*

PÉRISTALTIQUE, adj. des deux genres. T. de physiol. *Mouvement péristaltique*, Mouvement par lequel les intestins, se contractant sur eux-mêmes, favorisent l'acte de la digestion. On l'appelle aussi *mouvement vermiculaire.*

PÉRISTOLE, s. f. T. de physiol. Le mouvement péristaltique.

PÉRISYSTOLE, s. f. T. de physiol. Intervallo de temps qui est entre la systole et la diastole, entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères.

PÉRITOINE, s. m. T. d'anat. Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre : *Déchirure du péritoine.*

PÉRITONITE, s. f. T. de méd. Inflammation du péritoine : *La péritonite est souvent consécutive aux couches laborieuses.*

PERNICIEUX, EUSE, adj. Mauvais, dangereux, qui peut nuire, qui cause ou qui peut causer grand préjudice : *Fièvre pernicieuse.*

PÉRONÉ, s. m. T. d'anat. Os long et grêle placé à la partie externe de la jambe : *Le tibia et le péroné.*

PÉROREUR, s. m. Celui qui a l'habitude, la manie de pérorer : *Grand péroreur.*

PERPENDICULAIRE, adj. des deux genres. Qui se dirige sur une ligne, sur un plan, de manière à former avec cette ligne, avec ce plan, deux angles droits : *Le fil à plomb sert à déterminer la ligne perpendiculaire à l'horizon.*

PERPLEXITÉ, s. f. Irrésolution fâcheuse, incertitude, embarras où se trouve une personne qui ne sait quel parti prendre : *Je ne sais à quoi me résoudre ; je suis dans une terrible perplexité.*

PERSÉCUTION, s. f. Vexation, poursuite injuste et violente : *La persécution qui fait des martyrs engendre des vengeurs.*

PERSÉVÉRER, v. n. Persister, continuer de faire une même chose, demeurer ferme et constant dans un sentiment, dans une résolution : *Pour réussir, il faut persévérer.*

PERSIFLER, v. a. Tourner quelqu'un en ridicule, en lui disant d'un air ingénu des choses flatteuses qu'il croit sincères : *L'habitude de persifler ses amis indique un mauvais cœur.*

PERSISTER, v. n. Demeurer ferme et arrêté dans son sentiment, dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a résolu : *Il a persisté dans ses projets.*

PERSONNALITÉ, s. f. Ce qui appartient essentiellement à la personne, ce qui lui est propre : *Avoir un vif sentiment de sa personnalité.*

PERSONNEL, ELLE, adj. Qui est propre et particulier à chaque personne : *L'intérêt personnel guide la plupart des hommes.*

PERSPICACITÉ, s. f. Pénétration d'esprit

qui fait apercevoir avec justesse et profondeur les choses difficiles à connaître : *Cet homme est doué d'une étonnante perspicacité.*

PERSPIRATION, s. f. T. de méd. Transpiration insensible à la surface de la peau ou d'une membrane séreuse.

PERSUASION, s. f. Action de persuader : *Avoir le talent de la persuasion.* ‖ Conviction d'une personne qui a une forte croyance : *J'ai agi dans la persuasion que vous m'approuveriez.*

PERTINACITÉ, s. f. Ténacité extrême, opiniâtreté, entêtement.

PERTUISANE, s. f. Hallebarde dont le fer était plus long, plus large et plus tranchant que celui des autres armes de ce genre : *Il reçut un coup de pertuisane sur la tête.*

PERTURBATION, s.f. Trouble, émotion de l'âme à l'occasion de quelque mouvement qui se passe dans le corps. ‖ En méd. Trouble causé dans les fonctions par quelque maladie : *Perturbation de la digestion.*

PERVERSITÉ, s. f. Méchanceté, dépravation : *Montrer une perversité précoce.*

PESSAIRE, s. m. T. de chir. Instrument qui sert pour la guérison de plusieurs maladies de la matrice : *Porter un pessaire.*

PESSIMISTE, s. m. Celui qui croit que tout va mal, qui voit tout en noir : *Les pessimistes sont toujours malheureux.*

PESTE, s. f. Maladie épidémique contagieuse, qui produit des bubons, des exanthèmes, etc., et qui cause une grande mortalité : *La peste est endémique en Syrie. La peste nous a été bien souvent apportée de l'Orient. La peste ravagea Marseille en* 1720.

PESTER, v. n. Montrer par des paroles aigres et emportées le mécontentement qu'on a de quelqu'un ou de quelque chose : *Pester contre ses domestiques.*

PESTIFÉRÉ, ÉE, adj. Infecté de la peste. ‖ S'emploie substantiv. *Les pestiférés de Jaffa.*

PESTILENCE, s. f. Corruption de l'air, peste répandue dans un pays : *Temps de pestilence.* ‖ S'emploie aussi au fig.

PÉTARD, s. m. Sorte de machine de fer ou de fonte qu'on remplit de poudre à canon et qu'on attache à une porte pour la briser, ou à une muraille pour l'ébranler. ‖ Sorte de petite fusée qu'on lance à la main et qui éclate bruyamment : *Dans les fêtes publiques, les enfants aiment à faire partir des pétards.*

PÉTAUDIÈRE, s. f. Assemblée où il n'y a pas d'ordre, lieu où chacun fait le maître : *Cette maison est une véritable pétaudière.*

PÉTILLER, v. n. Produire de petites explosions accompagnées d'étincelles : *Le feu de bois de sapin pétille dans l'âtre.* ‖ Au fig. Manifester avec vivacité : *Pétiller d'ardeur, d'impatience, de joie, d'indignation, de colère.*

PETITESSE, s. f. Qualité de ce qui a peu d'étendue, peu de volume : *La petitesse de la taille.* ‖ Faiblesse, bassesse : *Petitesse d'action, du cœur, de l'âme. Quelle petitesse!*

PÉTULANCE, s. f. Vivacité impétueuse : *Avoir beaucoup de pétulance. Parler avec pétulance. La pétulance française.*

PEUPLADE, s. f. coll. Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre pour le peupler. ‖ Petits groupes d'hommes dans les pays non civilisés : *On rencontre en Afrique des peuplades barbares.*

PEUPLE, s. m. coll. Nation, multitude d'hommes d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois : *Le peuple français. Aimer le peuple auquel on appartient.*

PEUR, s. f. Crainte, frayeur, mouvement par lequel l'âme est excitée à éviter un objet qui lui paraît nuisible : *Comme la faim, la peur est mauvaise conseillère. Bayard était surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche.*

PHAGÉDÉNIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Rongeant. Se dit des ulcères malins qui rongent et corrodent les chairs voisines, et des remèdes qui consument les chairs baveuses et superflues : *Eau phagédénique.*

PHALANGE, s. f. T. d'antiq. Corps de piquiers pesamment armés qui combattaient sur quatre, huit, douze, seize de hauteur et plus. ‖ Infanterie ancienne, surtout employée en Macédoine. Philippe la perfectionna. Telle qu'il l'établit, elle se composait de 4,096 hommes, rangés sur 16 de profondeur (256 files, 16 rangs) et armés de sarisses (lances longues de plus de 4 mètres), de telle sorte que les lances des cinq premiers rangs formaient en avant de la phalange un mur de fer. Plus tard, le même roi quadrupla sa phalange. La grande phalange était de 16,384 hommes (1,024 par rang). ‖ En terme d'anat. Se dit des os qui composent les doigts de la main et ceux du pied : *Le pouce a deux phalanges.*

PHALANGITE, s. m. T. d'antiq. Soldat de la phalange.

PHARAON, s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes : *Jouer au pharaon.*

PHARYNGITE, s. f. T. de méd. Inflammation du pharynx : *Pharyngite aiguë.*

PHARYNX, s. f. T. d'anat. Arrière-bouche, gosier, partie supérieure de l'œsophage : *Affection du pharynx.*

PHILANTHROPE, s. m. Celui qui est doué d'une bonté naturelle qui le dispose à aimer les hommes. ‖ Celui qui s'occupe des moyens

d'améliorer le sort de sos semblablos : *Montyon a été un véritable philanthrope.*

PHILANTHROPIE, s. f. Amour de l'humanité : *Les amis de la philanthropie.*

PHILHARMONIQUE, adj. des deux genres. Qui aime l'harmonie : *Société philharmonique.*

PHILIPPIQUE, s. f. T. emprunté des harangues de Démosthène contre Philippe, et dont on so sert dans le langage familier pour signifier un Discours violent et satirique : *Il prononça une violente philippique contre les manieurs d'argent.*

PHILOSOPHIE, s. f. Amour de la sagesse. ‖ Recherche de la vérité, des principes et de la raison des choses, étude de la nature, de la morale : *L'étude de la philosophie.*

PHIMOSIS, s. m. (on fait sentir l'*s* finale). T. de méd. Maladie du prépuce.

PHLÉBITE, s. f. T. de méd. Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOTOMIE, s. f. T. de chir. Action de saigner, art de saigner.

PHLEGMASIE, s. f. T. de méd. Inflammation interne qui appelle le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe.

PHLEGMON, s. m. T. de méd. Inflammation locale du tissu cellulaire, accompagnée de rougeur, de gonflement et de douleur, qui se termine ordinairement par suppuration.

PHLOGOSE, s. f. T. de méd. Inflammation interne ou externe, ardeur, chaleur contre nature sans tumeur; phlegmasie légère.

PHONIQUE, adj. des deux genres. Qui a rapport à la voix : *Signes phoniques.*

PHONOMÈTRE, s. f. T. de phys. Instrument propre à mesurer l'intensité de la voix et du son.

PHOTOPHOBIE, s. f. T. de méd. Crainte de la lumière, aversion pour la lumière : *La photophobie est un symptôme de l'inflammation de l'œil.*

PHRASER, v. n. T. de mus. Faire des phrases, des suites régulières et complètes de chant ou d'harmonie : *Phraser un morceau de chant.*

PHRÉNIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport, qui appartient au diaphragme : *Centre phrénique.* ‖ En physiol. Qui appartient à l'intelligence, à la pensée.

PHRÉNOLOGIE, s. f. Système d'après lequel la conformation du crâne indique les diverses facultés ou dispositions de l'esprit humain : *C'est au docteur Gall qu'appartient l'invention de la phrénologie.*

PHRYGIEN, IENNE, adj. Habitant de la Phrygie, qui appartient à ce pays. ‖ *Bonnet phrygien*, Bonnet rouge dont le sommet retombe en avant, adopté lors de la Révolution française comme un symbole d'affranchissement et d'égalité. ‖ En terme de mus. ancienne, *Mode phrygien*, Mode guerrier dont les Grecs faisaient usage.

PHTIRIASIS, s. f. T. de méd. La maladie pédiculaire, c'est-à-dire Maladie dans laquelle il s'engendre un grand nombre de poux.

PHTISIE, s. f. T. de méd. Consomption lente. ‖ Maladie tuberculeuse du poumon : *Être atteint de phtisie.*

PHYSIOLOGIE, s. f. Science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes, soit dans les animaux, soit dans les végétaux : *Physiologie animale. Physiologie végétale. Physiologie comparée.*

PHYSIONOMIE, s. f. L'air, les traits du visage : *Avoir une physionomie heureuse.*

PHYSIQUE, s. f. Science des lois et des phénomènes qui modifient l'état et la situation des corps sans modifier leur nature : *Étudier la physique.* ‖ adj. Qui a rapport aux phénomènes naturels : *Les lois physiques.*

PIAFFER, v. n. En terme de manège, Frapper le sol du pied en parlant d'un cheval qui lève les jambes de devant haut, et qui replace les pieds au même endroit avec précipitation. Clias a donné ce nom à un exercice qu'il faisait faire à ses élèves avec les jambes.

PIANISTE, s. des deux genres. Celui, celle qui touche du piano : *Listz fut le plus habile pianiste des temps modernes.*

PIANO, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. Doucement. ‖ s. m. Instrument de musique à clavier : *Toucher du piano.*

PIANO-FORTE ou **FORTE-PIANO**, s. m. T. de mus. Clavecin dont la construction est telle, qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté : *Jouer du piano-forte.*

PIC, s. m. T. du jeu de piquet. Se dit lorsque Celui qui a la main compte jusqu'à trente, en jouant, avant que le partenaire ait pu rien compter : *Faire pic et repic.*

PICA, s. m. T. de méd. Appétit dépravé, qui excite à manger des choses non alimentaires, telles que craie, terre, charbon : *Le pica se manifeste surtout chez les jeunes filles chlorotiques.*

PICADOR, s. m. emprunté de l'espagnol. Cavalier qui, dans les courses de taureaux, attaque l'animal avec la pique.

PICOTEMENT, s. m. Impression incommode et un peu douloureuse qui se fait sentir sur la peau, sur les membranes : *Éprouver des picotements à la gorge.*

PICOTERIE, s. f. Paroles dites malignement pour taquiner quelqu'un : *Impatienter quelqu'un par des picoteries continuelles.*

PIED, s. m. La partie du corps de l'homme qui est jointe à l'extrémité de la jambe, et qui lui sert à se tenir et à marcher : *Avoir mal au pied. Sauter à pieds joints.*

PIE-MÈRE, s. f. T. d'anat. La membrane déliée qui enveloppe immédiatement toutes les parties du cerveau : *La pie-mère est une des méninges.*

PIERRIER, s. m. Sorte de petit canon dont on se servait principalement sur les vaisseaux pour tirer à l'abordage, et qu'on chargeait autrefois avec des pierres, des cailloux, etc.

PIÉTER, v. n. Terme dont on se sert pour jouer à la boule ou aux quilles, et qui signifie Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela : *Il faut piéter.* ‖ Signifie aussi Se raidir contre, résister avec force.

PIÉTINER, v. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *Piétiner de colère.*

PIÉTON, s. m. Homme qui va à pied : *Un bon piéton.* ‖ Se dit, en quelques provinces, pour Facteur rural : *Attendre le piéton.*

PILUM, s. m. T. d'antiq. romaine. Arme de jet, forte et lourde, dont se servaient les soldats romains pour engager le combat.

PIMPANT, ANTE, adj. Élégant et recherché dans sa toilette. ‖ Se dit aussi des choses : *Une toilette pimpante.*

PINCER, v. a. Presser, serrer la peau avec les doigts ou autrement : *Pincer le bras d'un camarade.*

PINÇON, s. m. La marque qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé : *Il m'a fait un pinçon.*

PINGRE, s. m. Avare : *C'est un vieux pingre.* Il est familier. ‖ S'emploie aussi adjectiv.

PIPEAU, s. m. Flûte champêtre, chalumeau : *De rustiques pipeaux.*

PIQUE, s. f. Arme d'hast, plus courte que la lance, formée d'un long bois dont le bout est garni d'un fer plat et pointu : *A Granson, les Suisses étaient armés de piques.*

PIQUE, s. f. Brouillerie, aigreur entre deux ou plusieurs personnes : *Être en pique avec son voisin.*

PIQUET, s. m. Bâton pointu que l'on enfonce en terre : *Planter des piquets.* ‖ Jeu qu'on joue avec trente-deux cartes : *Jouer au piquet à quatre.*

PIQUIER, s. m. Soldat armé d'une pique : *Les piquiers étaient des soldats d'infanterie.*

PIROUETTE, s. f. Tour entier ou demi-tour qu'on fait de tout le corps en se tenant sur la pointe d'un seul pied : *Faire des pirouettes.* ‖ T. de manège, Volte que le cheval fait sur sa longueur dans une seule et même place.

PIROUETTER, v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes : *Il a pirouetté avant de tomber.*

PISTE, s. f. En terme gymnastique, Course remplie d'obstacles, que les gymnastes doivent franchir dans une lutte de ce genre. ‖ En terme de course, La ligne que les chevaux doivent suivre : *Il a quitté la piste.*

PISTOLET, s. m. Arme à feu, très courte : *Une paire de pistolets. Pistolets d'arçon.*

PISTON, s. m. Organe mécanique qui se meut à frottement dans un cylindre : *Le piston est au bas de sa course.* ‖ *Fusil à piston*, Fusil dont le chien en forme de marteau frappe sur la poudre fulminante pour le faire partir : *Le fusil à piston n'est plus en usage dans nos armées.* ‖ *Cornet à piston*, Petit cor auquel sont adaptés des pistons.

PITEUSEMENT, adv. De manière à exciter la pitié : *Il a été piteusement congédié.*

PITIÉ, s. f. Compassion, sentiment de douleur, de commisération pour les souffrances, pour les peines d'autrui : *Avoir pitié des malheureux.*

PITUITAIRE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient à la pituite : *Glande pituitaire.* ‖ *Membrane pituitaire*, Membrane qui tapisse les fosses nasales. Elle est le siège de l'odorat.

PITUITE, s. f. Humeur aqueuse et filante que sécrètent divers organes du corps, et particulièrement celle qui vient du nez et des bronches : *Avoir la pituite.*

PIVOTER, v. n. Tourner sur un support. ‖ En terme militaire et gymnastique, *Pivoter sur un ou sur les deux talons*, Tourner sur un ou sur les deux talons, suivant l'exercice qu'on veut exécuter.

PIZZICATO, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien. Passage qu'on exécute en pinçant d'un instrument, dont on joue ordinairement avec un archet. ‖ Il s'emploie aussi adverbialement.

PLACE, s. f. En terme de guerre, Forteresse, ville forte : *Place imprenable. Place frontière. Assiéger, attaquer, investir, bloquer une place.* ‖ *Place d'armes*, La partie des tranchées dans laquelle on réunit, pendant un siège, les troupes destinées à repousser les sorties. ‖ Se dit aussi de la ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions et sous laquelle les troupes peuvent se retirer au besoin.

PLACENTA, s. m. T. d'anat. Masse charnue et spongieuse qui est à l'extrémité du cordon ombilical et par laquelle le fœtus s'attache à la matrice et reçoit la nourriture que lui fournit le corps de sa mère : *Le placenta fait partie de l'arrière-faix.*

PLACIDITÉ, s. f. Douceur naturelle, caractère calme : *Sa placidité est inaltérable.*

PLAIE, s. f. Solution de continuité sanglante faite aux parties molles du corps par quelque accident : *Avoir des plaies aux jambes.* ‖ Fléau, calamité : *L'ignorance est la plus grande plaie sociale.*

PLAIN-CHANT, s. m. Le chant ordinaire de l'Église romaine dans lequel toutes les voix se font entendre à l'unisson : *Connaître le plain-chant.*

PLAINTIF, IVE, adj. Qui a l'accent de la plainte, qui se plaint souvent, à tout propos, qui fatigue les autres par ses plaintes : *Voix plaintive. C'est un homme plaintif.*

PLAIRE, v. n. Agréer, être agréable, causer à quelqu'un un sentiment ou une sensation qu'il aime à éprouver : *Ce pays me plaît.*

PLAISAMMENT, adv. D'une manière plaisante, agréable : *Répondre plaisamment.*

PLAISANT, ANTE, adj. Qui plaît, qui divertit, amuse : *Un discours plaisant.*

PLAISANTERIE, s. f. Raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour réjouir, pour amuser : *Aimer à raconter des plaisanteries.*

PLAISIR, s. m. Joie, contentement, mouvement et sentiment agréable excité dans l'âme par la présence ou par l'image d'un bien : *Faire plaisir à quelqu'un. Aimer les plaisirs.*

PLANCHE, s. f. Pièce de bois refendu peu épaisse : *Une planche raboteuse.* ‖ En terme de natation, *Faire la planche*, Nager étendu sur le dos, sans mouvement. ‖ En gymnastique, Système de planches à rainures auxquelles on s'exerce à monter en se servant des dernières phalanges des doigts. ‖ *Planche à rétablissements*, Espèce de plate-forme horizontale placée généralement à 2m,40 du sol, au-dessus de laquelle on se hisse de beaucoup de manières. ‖ *Planche d'assaut*, Grande et forte planche plus ou moins inclinée percée de trous au milieu et sur laquelle on se lance en courant pour placer le plus haut possible dans un trou une cheville qu'on tient dans une main, et se maintenir un moment avec cette cheville avant de redescendre. ‖ *Faire la planche*, Se tenir par les mains, les bras allongés, le dos ou la poitrine faisant face au sol. Ces deux exercices sont rarement exécutés. Pour qu'ils ne laissent rien à désirer, ils exigent un développement exceptionnel de force de toutes les parties du corps. Quelques gymnastes, grâce à une longue pratique, arrivent à se tenir dans cette position à l'aide d'un seul bras. Ce tour d'adresse et de force n'est jamais gracieux et il n'est guère moins susceptible d'être utile.

PLANTON, s. m. T. milit. Sous-officier ou soldat qui est de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres : *Planton du général.* ‖ Service de ce soldat : *Être de planton.*

PLASTIQUE, adj. des deux genres. Se dit de l'art de modeler toutes sortes de figures et d'ornements en plâtre, terre ou stuc : *Les arts plastiques.* ‖ s. f. Art du modeleur.

PLASTRON, s. m. La pièce de devant de la cuirasse que certains cavaliers portent à la guerre. ‖ Pièce matelassée dont les maîtres d'armes font usage pour donner une leçon d'escrime. ‖ Fig., Personne qui sert de but habituel aux plaisanteries : *Il était le plastron de la compagnie.*

PLATITUDE, s. f. Qualité de ce qui est plat soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation, soit dans les sentiments ou dans les procédés : *Sa conduite a été d'une platitude révoltante.*

PLÉBÉIEN, IENNE, s. Se disait de Ceux qui étaient de l'ordre du peuple chez les anciens Romains. ‖ Chez les modernes, Personne qui n'appartient pas à la noblesse, qui est issue du peuple : *Un honnête plébéien.* ‖ S'emploie aussi adjectiv. : *Avoir des goûts plébéiens.*

PLEIN, EINE, adj. Qui contient tout ce qu'il peut contenir : *Vase plein.* ‖ Au fig., Entier, complet, absolu : *Armée en pleine marche. L'ennemi est en pleine retraite, en pleine déroute.* ‖ *Franchir un fossé de plein saut*, Le franchir en sautant d'un bord à l'autre.

PLÉTHORE, s. f. T. de méd. Surabondance de sang et d'humeur : *Être prédisposé à la pléthore.*

PLÉTHORIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Abondant en humeurs : *Tempérament pléthorique.*

PLEURANT, ANTE, adj. Qui pleure, qui répand des larmes : *Élève toujours pleurante.*

PLEURÉSIE, s. f. T. de méd. Douleur de côté fort vive causée par l'inflammation de la plèvre et souvent de la partie externe du poumon : *Gagner une pleurésie.*

PLEUROPNEUMONIE, s. f. T. de méd. Pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.

PLÈVRE, s. f. T. d'anat. Nom de deux membranes séreuses qui tapissent l'intérieur de la poitrine et se réfléchissent ensuite sur le poumon : *Inflammation de la plèvre.*

PLEXUS, s. m. T. d'anat. Lacis, réseau formé par plusieurs filets de nerfs ou par plusieurs vaisseaux entrelacés les uns avec les autres : *Plexus nerveux.*

PLI, s. m. Double fait par un objet qui revient sur lui-même : *Le pli d'une étoffe.* ‖

Angle : *Le pli du bras.* ‖ Rides : *Avoir des plis au front, au visage,* Avoir des rides.

PLIANT, ANTE, adj. Souple, flexible : *Bois pliant.* ‖ Docile, accommodant, disposé à faire ce que les autres veulent ou ce que les circonstances demandent : *Caractère pliant.*

PLIÉ, s. m. T. de danse. Mouvement des genoux quand on les plie : *Faire des pliés.*

PLIER, v. a. Fléchir, courber : *Plier un arbre.* ‖ Avec le pron. personnel, S'accommoder : *Se plier à la volonté, à l'humeur, au caprice de quelqu'un. Se plier aux circonstances, aux usages des autres.*

PLIQUE, s. f. T. de méd. Maladie dans laquelle les cheveux sont entrelacés et collés ensemble, de manière qu'on ne peut les démêler et qu'on ne peut les couper ou les rompre sans qu'il en coule du sang : *La plique est une maladie engendrée par la malpropreté et qui est fréquente en Pologne.*

PLONGEANT, ANTE, adj. Dont la direction est de haut en bas : *Les feux plongeants de la citadelle.*

PLONGÉE, s. f. T. de fortif. Le talus supérieur du parapet : *La plongée du parapet.*

PLONGEON, s. m. Action de plonger : *Faire le plongeon.*

PLONGER, v. a. Enfoncer dans un liquide : *On l'a plongé dans la rivière.* ‖ v. n. S'enfoncer entièrement dans l'eau : *Ce nageur plonge bien.*

PLONGEUR, s. m. Celui qui fait son métier de plonger : *Les habiles plongeurs de l'Hindoustan récoltent les huîtres à perles.*

PNEUMATOCÈLE, s. f. T. de chir. Fausse hernie du scrotum, causée par des gaz qui le gonflent.

PNEUMONIE, s. f. T. de méd. Inflammation du parenchyme des poumons : *Pneumonie aiguë.*

PODAGRE, s. f. T. de méd. Goutte qui attaque les pieds. ‖ adj. Qui a la goutte aux pieds : *Le pauvre homme est tout podagre.*

POIDS, s. m. Pesanteur, qualité de ce qui est pesant : *Tomber de tout son poids.* ‖ Au fig. Tout ce qui fatigue, oppresse, chagrine, embarrasse : *Le poids des ans.*

POIGNARD, s. m. Dague, arme destinée à frapper de la pointe, beaucoup plus courte qu'une épée : *Un coup de poignard.*

POIGNE, s. f. Mot populaire. La force du poignet : *Avoir une bonne poigne.*

POIGNET, s. m. L'endroit où l'avant-bras se joint à la main : *Luxation du poignet. Enlever un haltère à la force du poignet.*

POIL, s. m. Ce qui croît en forme de filets déliés sur la peau en plusieurs endroits du corps humain : *Être couvert de poils.*

POING, s. m. La main fermée : *Un violent coup de poing.*

POINTAGE, s. m. T. d'artil. Action de pointer, de diriger le tir d'une pièce d'artillerie vers un but donné.

POINTE, s. f. Partie aiguë d'un objet : *La pointe d'une épée, d'un poignard.* ‖ En terme de guerre : *Avoir, tenir la pointe de l'aile droite, de l'aile gauche,* Être placé à l'extrémité de l'aile droite, de l'aile gauche. ‖ En terme de fortification : *La pointe d'un bastion.*

POINTER, v. a. Braquer sur un point : *Pointer un canon, une lunette.*

POINTEUR, s. m. Artilleur qui pointe le canon : *Un habile pointeur.*

POISON, s. m. Toute substance qui est capable de détruire ou d'altérer les fonctions vitales : *Poison végétal, tel que la belladone. L'arsenic est un poison minéral.*

POITRINAIRE, adj. des deux genres. Qui a la poitrine attaquée ; phtisique : *Il est poitrinaire.*

POITRINE, s. f. Partie du corps depuis le bas du cou jusqu'au diaphragme comprenant les poumons et le cœur : *Maladies de poitrine.*

POLÉMARQUE, s. m. T. d'ant. Chef de guerre. C'était, à Athènes, le nom distinctif du troisième archonte, et, chez les Grecs en général, le Titre de tout homme chargé du commandement d'une armée.

POLÉMIQUE, s. f. Dispute ou guerre par écrit : *Les journaux engagent chaque jour d'ardentes polémiques.*

POLICER, v. a. Civiliser, adoucir les mœurs : *Policer les peuplades sauvages.* ‖ Établir dans un pays des lois, des règlements pour la sûreté, la tranquillité des habitants.

POLICHINELLE, s. m. Nom d'un Personnage des farces napolitaines représentant un paysan balourd qui dit plaisamment de bonnes vérités. ‖ Marionnette à deux bosses dont on fait mouvoir les membres avec des fils : *Le théâtre de Guignol est rempli par les rodomontades de Polichinelle.* ‖ *Secret de Polichinelle,* Chose qu'on donne comme secrète et que tout le monde sait.

POLITESSE, s. f. Certaine manière de vivre, d'agir, de parler, civile et honnête, acquise par l'usage du monde : *Un homme bien élevé se reconnaît à sa politesse. La politesse envers les femmes est un devoir.*

POLITIQUE, s. f. L'art de gouverner un État et de diriger ses relations avec les autres États : *Suivre une politique indécise, flottante, décidée, énergique.*

POLKA, s. f. Danse polonaise devenue à la mode en France : *Danser la polka.*

POLONAISE, s. f. Danse nationale polonaise qui s'est répandue dans toute l'Europe, en subissant de nombreuses modifications : *La polonaise est aujourd'hui passée de mode.*

POLTRON, ONNE, adj. Qui manque de courage, lâche, pusillanime : *Soldat poltron.* ‖ S'emploie aussi substantivement : *C'est un poltron. Quelle poltronne !*

POLYGAME, s. des deux genres. Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou Celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps.

POLYGONE, s. m. Figure fermée qui a des angles et des côtés : *Polygone régulier.* ‖ En terme de fortification, Figure qui détermine la forme générale du tracé d'un plan de guerre. ‖ Se dit aussi, dans les écoles d'artillerie, d'un Endroit où l'on exerce les artilleurs aux manœuvres du canon et des autres armes à feu de grande portée : *Le polygone de Vincennes.*

POLYMATHIE, s. f. Instruction multiple, variée et étendue.

POLYPE, s. m. Zoophyte à tête armée de tentacules : *Le corail est un polype.* ‖ En terme de méd. Tumeur de diverse nature qui vient à certaines parties du corps et particulièrement sur les membranes muqueuses : *Polype nasal. Extirper un polype.*

POLYTECHNIQUE, adj. Qui concerne, qui embrasse plusieurs arts ou sciences. ‖ *École polytechnique*, École où l'on forme des élèves pour entrer dans les écoles spéciales d'artillerie, du génie, des mines, des constructions navales, des ponts et chaussées, etc. : *Élèves de l'École polytechnique.*

POMMEAU, s. m. Petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée, d'un fleuret, etc. ‖ Éminence au milieu de l'arçon de devant d'une selle : *Se retenir au pommeau de la selle.*

POMPIER, s. m. Homme qui porte des secours dans les incendies, avec des pompes et autres machines de sauvetage : *Le corps des pompiers de Paris, organisé militairement, se distingue par sa bravoure.*

PONCTION, s. f. T. de chir. Opération par laquelle on évacue les eaux épanchées dans quelque partie du corps en y faisant une ouverture : *Ponction d'un kyste.*

PONCTUALITÉ, s. f. Exactitude à faire certaines choses dans un certain temps, comme on se l'est proposé ou comme on l'a promis : *La ponctualité est indispensable dans les affaires.*

PONCTUEL, ELLE, adj. Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis : *Je serai ponctuel à vous écrire.*

PONTET, s. m. T. d'arquebusier. Partie demi-circulaire de la sous-garde d'un fusil, d'un pistolet. ‖ Partie d'une selle en forme d'arcade.

PONT-NEUF, s. m. Chanson populaire sur un air très connu : *Chanter un pont-neuf.*

PONTON, s. m. Pont flottant sur bateaux, pour faire passer une rivière à une troupe d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie ; on établit aussi ces ponts sur des chevalets, sur des buses, etc. ‖ Vieux bâtiment de guerre rasé disposé pour servir de prison : *Il est mort sur les pontons.*

PONTONNIER, s. m. Soldat chargé de jeter les ponts et de faire le service de tout ce qui concerne les équipages de guerre : *Compagnie de pontonniers.*

POPLITÉ, ÉE, adj. T. d'anat. Qui a rapport, qui appartient au jarret : *Le muscle poplité. L'artère poplitée.*

POPULAIRE, adj. des deux genres. Qui est du peuple, qui concerne le peuple : *Une loi populaire. Gouvernement populaire.*

POPULARITÉ, s. f. Caractère d'un homme populaire ; conduite propre à gagner la faveur du peuple : *Cet orateur jouit d'une immense popularité.*

PORT, s. m. Permission de porter. ‖ *Port d'armes*, Le droit de porter des armes pour chasser. ‖ *Port d'armes*, Attitude du soldat qui porte les armes. ‖ Signifie aussi Le maintien d'une personne, la manière dont elle se tient debout, marche, se présente, etc. : *Cette personne a un beau port de tête.* ‖ Lieu sur une côte où la mer s'enfonce dans les terres et offre un abri aux bâtiments : *Arriver au port.*

PORTE, s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une ville, d'une maison, etc. : *Ouvrir, fermer les portes.* ‖ adj. T. d'anat. *Veine porte*, Tronc de veine considérable qui reçoit le sang de l'estomac, de la rate, du pancréas et des intestins, et qui le distribue dans le foie.

PORTÉE, s. f. Distance à laquelle un canon, un fusil, un pistolet, un arc, etc., peut lancer un boulet, une balle, une flèche. ‖ Se dit aussi en parlant de la voix, de la vue, de l'ouïe, etc. ‖ En terme de mus., Les cinq lignes parallèles sur lesquelles ou entre lesquelles on pose les notes : *Une page contient douze portées.*

PORTER, v. a. Soutenir quelque chose, être chargé de quelque poids : *Porter un fardeau.* ‖ *Porter l'épée, porter le mousquet*, Servir comme soldat. ‖ *Porter les armes*, Servir dans une armée, faire la guerre. ‖ *Porter la robe*, Appartenir au barreau, être juge ou avocat.

PORTE-BAGUETTE, s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir et contenir la baguette.

PORTE-BOUGIE, s. m. T. de chir. Canule ou instrument à l'aide duquel on dirige et l'on conduit des bougies dans l'urètre afin de le dilater.

PORTE-DRAPEAU, s. m. Celui qui porte le drapeau dans un régiment, dans une société organisée : *Dans l'armée, le porte-drapeau est toujours un officier.*

PORTE-MOUSQUETON, s. m. Espèce de crochet ou d'agrafe qui est au bas de la bandoulière d'un cavalier et qui l'aide à porter son mousqueton. On dit aussi *porte-carabine.*

PORTE-VENT, s. m. T. de mus. Tuyau de bois qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue.

PORTE-VIS, s. m. T. d'arquebusier. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc., ce qu'on nomme autrement *contre-platine.*

PORTE-VOIX, s. m. Instrument en forme de trompette pour porter la voix au loin : *Les porte-voix sont surtout employés à bord des navires. Porte-voix de cuivre.*

PORTIQUE, s. m. T. d'archit. Galerie ouverte. ‖ Nom d'un édifice d'Athènes où professait le philosophe Zénon. ‖ *La doctrine du Portique*, L'école, la doctrine du philosophe Zénon, qui donnait ses leçons sous le Portique d'Athènes. ‖ En gymnast., Amoros a donné le premier le nom de *portique* à une grande machine fixée en terre, à laquelle sont attachés un certain nombre d'engins, tels que : perches, cordes, échelles, petits mâts, etc. On construit aujourd'hui des portiques plus ou moins compliqués.

POSÉ, ÉE, adj. Rassis, grave : *C'est l'homme le plus posé du monde. Esprit posé.*

POSÉMENT, adv. Doucement, modérément, sans se presser : *Parler, s'asseoir posément.*

POSER, v. a. Placer, mettre sur : *Poser un plat sur la table.* ‖ Dans les exercices militaires, *Poser l'arme à terre*, Mettre son arme à terre. ‖ En terme de guerre, *Poser les armes*, Se rendre. ‖ *Poser un corps de garde*, Placer des gardes, des sentinelles, etc. ‖ En terme de mus., Attaquer un son avec fermeté et sûreté : *Savoir bien poser un son.*

POSEUR, EUSE, s. Celui qui pose : *Poseur de sonnettes.* ‖ Au fig. et fam., Celui, celle qui met de l'affectation dans ses attitudes, dans ses gestes : *C'est un poseur.*

POSITIF, IVE, adj. Certain, assuré, constant. ‖ *Esprit positif*, Esprit qui aime l'exactitude, qui cherche en tout la certitude et la justesse.

POSITIF, s. m. T. de mus. Petit buffet d'orgues qui est au devant du grand orgue et qui en est séparé.

POSITION, s. f. Lieu où une personne ou une chose est placée. ‖ En terme de danse, Se dit des différentes manières de poser ses pieds l'un par rapport à l'autre : *Première, deuxième, troisième position.* ‖ En terme de guerre, Se dit d'un terrain choisi pour y placer un corps de troupes destiné à une opération militaire.

POSTE, s. m. Lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque. ‖ T. de guerre. Lieu où un soldat, un officier est placé par un chef : *Garder son poste.* ‖ Lieu où des troupes sont placées : *Poste avantageux.*

POSTÉRIEUR, EURE, adj. Qui suit, qui est après dans l'ordre des temps : *Des événements postérieurs.* ‖ Substantiv. Signifie aussi le derrière : *Tomber sur le postérieur.* Il est familier.

POSTURE, s. f. État ou situation où se tient le corps, manière de tenir son corps, sa tête, ses bras, ses jambes : *La gymnastique enseigne à prendre toujours une posture élégante et convenable.*

POTELÉ, ÉE, adj. Gras et plein : *Un enfant potelé. Des bras potelés.*

POTERNE, s. f. T. de fortif. Fossé; porte, galerie souterraine ménagée pour faire des sorties secrètes : *Il est rentré par la poterne.*

POUCE, s. m. Le plus gros et le plus court des doigts, soit de la main, soit du pied : *Dans la main, le pouce est opposable aux autres doigts.*

POUDRE, s. f. Mélange de salpêtre, de soufre et de charbon, qui s'enflamme aisément et sert à charger les canons, les fusils, etc. : *La poudre a été inventée, dit-on, par un moine; les Chinois la connaissaient depuis des siècles.*

POUDRIÈRE, s. f. Lieu où l'on fabrique la poudre à canon; magasin où l'on renferme la poudre : *Les bombes de l'ennemi ont fait sauter la poudrière de la citadelle.*

POULEVRIN, s. m. Poudre fine dont on se servait autrefois pour amorcer les armes à feu. On dit mieux *pulvérin.*

POULIE, s. f. Machine en forme de roue, en bois ou en métal, dont la circonférence est creusée en demi-cercle dans lequel on passe une corde, pour élever ou pour descendre des fardeaux : *Graisser une poulie.* ‖ En anat., Disposition analogue à celle d'une poulie avec sa corde.

POULS, s. m. Mouvement des artères qu'on sent dans plusieurs endroits du corps et particulièrement vers le poignet : *Tâter le pouls.*

POUMON, s. m. Viscère renfermé dans l'intérieur de la poitrine, et qui est le principal

organe de la respiration : *C'est sur la surface des poumons que s'opère l'oxygénation du sang.*

POURPRE, s. f. Matière colorante d'un rouge foncé : *La pourpre de Tyr.* ‖ s. m. Méd. Maladie grave qui se manifeste au dehors par de petites taches rouges qui viennent sur la peau : *Cet enfant a le pourpre.*

POUSSER, v. a. Faire effort pour faire changer de place : *Pousser un homme hors de sa place. Pousser quelqu'un du coude, du genou.* ‖ *Pousser les ennemis*, Les faire reculer. ‖ *Pousser un travail*, S'en occuper avec ardeur.

POUSSETTE, s. f. Jeu d'enfants qui consiste à mettre deux épingles en croix l'une sur l'autre, chacun poussant la sienne à son tour. Celle qui se trouve dessus gagne l'autre : *Jouer à la poussette.*

POUSSIF, IVE, adj. Qui a quelque peine à respirer : *Un gros homme poussif.*

PRATIQUE, s. f. Application des règles, des principes, par opposition à la théorie : *La pratique d'un métier, d'un art.* ‖ Au fig. Accomplissement, en parlant des devoirs : *La pratique de toutes les vertus.* ‖ Se dit en outre d'un Petit instrument que les personnes qui font agir les marionnettes mettent dans la bouche pour changer le son de leur voix : *Au théâtre de Guignol, l'acteur caché déguise sa voix à l'aide d'une pratique.*

PRÉCAUTIONNER, v. a. Prémunir quelqu'un par ses conseils contre un mal dont il est menacé : *Précautionner un joueur contre les filous.*

PRÉCÉDER, v. a. Aller devant, marcher devant : *Précéder la foule.*

PRÉCEPTEUR, s. m. Celui qui est chargé de l'instruction et de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme, et par extension de tous ceux qui instruisent les autres : *Écouter son précepteur avec attention.*

PRÉCIEUX, EUSE, adj. Qui est de grand prix : *Pierre précieuse.* ‖ Au fig. Qui offre un avantage considérable, une grande utilité, dont on peut tirer un grand profit : *Il a des qualités précieuses.* ‖ Signifie aussi Affecté : *Des manières précieuses. Un langage, un style précieux.*

PRÉCIPICE, s. m. Abîme profond et dangereux : *Tomber dans un précipice.*

PRÉCIPITATION, s. f. Extrême vitesse, grande hâte : *Il est tombé à cause de sa précipitation.*

PRÉCIPITER, v. a. Jeter d'un endroit élevé dans un endroit fort bas : *Précipiter son ennemi du haut des remparts.*

PRÉCIS, ISE, adj. Fixe, déterminé, arrêté : *A midi précis, Avoir des idées précises.*

PRÉCISION, s. f. Exactitude, justesse, régularité : *Instrument de précision.*

PRÉCORDIAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la région du cœur : *La région précordiale.*

PRÉDILECTION, s. f. Préférence d'amitié, d'affection : *Montrer de la prédilection pour le dernier de ses enfants.*

PRÉDISPOSITION, s. f. T. de méd. Disposition de l'économie qui prépare et précède le développement d'une maladie : *Il a de la prédisposition à l'obésité, à la phtisie.*

PRÉDOMINANT, ANTE, adj. Qui prédomine : *La méthode prédominante.*

PRÉDOMINER, v. n. Prévaloir, exceller, s'élever au-dessus : *Il prédomine sur tous ses camarades. L'orgueil prédomine chez cet homme.*

PRÉLASSER (SE), v. pron. Affecter un air de gravité, de dignité, de morgue : *Se prélasser dans un fauteuil.*

PRÉLUDE, s. m. T. de mus. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton et pour essayer la portée de sa voix : *Un long prélude.* ‖ Ce qu'on joue sur un instrument pour se préparer la main.

PRÉMATURÉ, ÉE, adj. Qui vient avant le temps : *Fruit prématuré. Esprit prématuré. Mort prématurée.*

PRÉMUNIR, v. a. Munir par précaution : *Il faut prémunir les jeunes filles contre la présomption et la vanité.*

PRENDRE, v. a. Saisir, mettre en sa main. ‖ *Prendre les armes*, S'armer. ‖ Fig. Séduire : *Cette femme l'a pris dans ses filets.*

PRÉOCCUPATION, s. f. Disposition d'un esprit tellement occupé d'un seul objet qu'il ne peut faire attention à aucun autre : *Sa préoccupation l'a empêché de nous voir.*

PRÉPUCE, s. m. La peau qui recouvre l'extrémité du membre viril : *La circoncision consiste à exciser le prépuce.*

PRESBYTE, s. des deux genres. T. d'optique. Celui ou celle qui voit mieux de loin que de près, à cause de l'aplatissement du cristallin. Il est opposé à *myope.* ‖ On l'emploie aussi adjectiv. : *Les vieillards sont presbytes.*

PRÉSENT, ENTE, adj. Qui est dans le lieu, à l'endroit : *Les élèves présents.* ‖ Actuel : *Le temps présent.* ‖ Par exagérat. : *Cet homme est présent partout*, Il est si actif qu'il semble être partout en même temps. ‖ Au fig. *Avoir l'esprit présent*, Avoir l'esprit vif, prompt, être prêt à dire ou à faire sur-le-champ ce qu'il y a de mieux à dire ou faire.

PRÉSIDER, v. a. Occuper la première place dans une assemblée, y maintenir l'ordre, donner la parole, recueillir les voix et prononcer

les décisions qu'elle rend : *Présider une assemblée tumultueuse.*

PRÉSOMPTUEUX, EUSE, adj. Qui a une trop grande opinion de soi-même : *Jeune fille présomptueuse.*

PRESSENTIR, v. a. Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur, dont on ne connaît pas soi-même la raison : *Pressentir un accident, un malheur.*

PRESTANCE, s. f. Maintien imposant : *Avoir une noble prestance.*

PRESTANT, s. m. T. de mus. Un des principaux jeux de l'orgue sur lequel s'accordent tous les autres jeux.

PRESTESSE, s. f. Vitesse, agilité : *Il montre une grande prestesse dans tous les exercices.* ‖ Au fig. Subtilité : *Prestesse d'esprit.*

PRESTO, adv. T. de mus. emprunté de l'italien. Il désigne un mouvement vif et prompt. On emploie aussi le superlatif *prestissimo.*

PRÉSUMER, v. a. Conjecturer sur des apparences, juger par induction : *Je présume un bon résultat de cette affaire.* ‖ v. n. Avoir bonne opinion : *Vous présumez trop de votre fils.*

PRÉTENTION, s. f. Droit que l'on a, ou que l'on croit avoir, de prétendre, d'aspirer à une chose; espérance, dessein, vue : *Avoir des prétentions que rien ne justifie.*

PRÉTEXTE, s. m. Cause simulée, supposée; raison apparente dont on se sert pour cacher le vrai motif d'un dessein, d'une action : *Ce n'est qu'un vain prétexte.*

PREUX, adj. m. Brave, vaillant : *Un preux chevalier.* Mot vieilli et qui ne s'emploie que dans le style élevé.

PRÉVALOIR, v. n. Avoir l'avantage, remporter l'avantage : *Son système a prévalu.* ‖ S'emploie avec le pron. personnel : *Se prévaloir de sa position, de sa fortune.*

PRÉVARICATION, s. f. Action de trahir la cause, l'intérêt des personnes qu'on est obligé de soutenir; manquer par mauvaise foi au devoir de sa charge : *Il est accusé de prévarication. Il y a prévarication manifeste.*

PRÉVENANCE, s. f. Manière obligeante de prévenir, de devancer les désirs de quelqu'un : *Avoir des prévenances pour un vieillard.*

PRÉVÔT, s. m. Titre d'un grand nombre d'officiers qui exerçaient sous l'ancien régime des fonctions juridiques : *Le prévôt des marchands.* ‖ *Prévôt de salle*, Celui qui est sous un maître d'armes et qui donne des leçons aux élèves.

PRÉVOYANT, ANTE, adj. Qui juge bien de ce qui doit arriver, et qui prend des mesures pour l'avenir : *En gymnastique, avec un maître prévoyant, aucun accident n'est à redouter.*

PRIAPISME, s. m. T. de méd. Maladie qui consiste dans une érection continuelle et douloureuse : *Le priapisme peut avoir pour cause l'ingestion de substances aphrodisiaques.*

PRIME, s. f. T. d'escr. La première position, celle que prend d'abord l'escrimeur après qu'il a tiré l'épée du fourreau : *Garde de prime. Estoc de prime.* ‖ Jeu où l'on ne donne que quatre cartes : *Celui dont les cartes sont des quatre couleurs gagne la prime.*

PRIMER, v. n. Tenir la première place. ‖ *Aimer à primer*, Aimer à paraître plus que les autres, à dominer sur eux. ‖ Au jeu de la paume, Se dit de celui qui reçoit le service et de celui qui tient la droite de l'autre côté.

PRIMO, adv. emprunté du latin. Premièrement; il se dit en français dans le même sens : *Primo, vous m'obéirez.*

PRINCIPE, s. m. Commencement, origine : *Le principe des choses.* ‖ Se dit des Premiers préceptes, des premières règles d'un art, d'une science : *Les principes de la gymnastique.* ‖ Signifie aussi Maxime, motif, règle de conduite : *Les principes de la morale sont invariables.*

PRISABLE, adj. des deux genres. Digne d'être estimé : *La beauté est moins prisable que la bonté.*

PRISE, s. f. Moyen, facilité de prendre, de saisir : *Les lutteurs se frottaient d'huile afin de donner moins de prise sur eux.* ‖ En terme de guerre, *Prise d'armes*, Action de prendre les armes, de se mettre rapidement sous les armes pour un service quelconque.

PROBABILITÉ, s. f. Vraisemblance, apparence de vérité : *La vie humaine roule sur des probabilités.* ‖ *Calcul des probabilités*, Calcul des chances.

PROBABLE, adj. des deux genres. Qui a une apparence de vérité, qui paraît fondé en raison : *Cela est probable.*

PROBANT, ANTE, adj. Qui prouve, qui est convaincant : *Raisonnement probant.*

PROBITÉ, s. f. Droiture de cœur qui porte à l'observation stricte et constante des devoirs de la justice et de la morale : *Un homme d'une grande probité.*

PROCÉDÉ, s. m. Conduite, manière d'agir, bonne ou mauvaise, d'une personne envers une autre : *User de bons, de mauvais procédés à l'égard de quelqu'un.*

PROCRÉATION, s. f. Génération : *La procréation des enfants.*

PROCRÉER, v. a. Engendrer : *Le but du mariage est de procréer des enfants.*

PRODIGALITÉ, s. f. Caractère, habitude de celui ou de celle qui est prodigue : *Montrer une grande prodigalité.*

PRODIGE, s. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours ordinaire des choses : *Les ignorants voient des prodiges partout.*

PRODIGUE, adj. des deux genres. Qui dissipe son bien en folles dépenses : *La parabole de l'Enfant prodigue.*

PRODUCTION, s. f. Action de produire. ‖ Chose produite : *Les productions de l'industrie.* ‖ En terme d'anat. Prolongement, allongement : *Le mésentère est une production du péritoine. Le médiastin est une production de la plèvre.*

PRODUIRE, v. a. Engendrer, donner naissance : *Chaque animal produit son semblable.* ‖ Porter, en parlant de la terre, d'un pays, d'un arbre : *Ce jardin produit des fleurs.* ‖ Par ext. Composer, créer : *Produire une œuvre d'art.*

PROÉMINENCE, s. f. État de ce qui est proéminant : *La proéminence du globe de l'œil, du nez, etc.*

PROFÉRER, v. a. Prononcer, articuler, dire : *Proférer d'affreuses menaces.*

PROFESSEUR, s. m. Celui qui enseigne une science, un art : *Professeur de gymnastique.*

PROFOND, ONDE, adj. Dont le fond est très distant du bord : *Vase profond.* ‖ Au fig. Qui est difficile à pénétrer, à connaître : *Doctrine profonde.*

PROFUSION, s. f. Excès de libéralité ou de dépense : *Se livrer à de folles profusions.*

PROGÉNITURE, s. f. Ce qu'un homme, un animal a engendré : *Aimer, soigner, défendre sa progéniture.*

PROGRESSIF, IVE, adj. Qui avance, qui se développe. ‖ *Mouvement progressif*, Marche, mouvement en avant. ‖ En méd. *Paralysie progressive*, Paralysie qui envahit successivement les différentes parties du corps.

PROJECTILE, s. m. T. de mécan. Tout corps lancé par une force quelconque : *Le projectile suit une trajectoire que l'on peut calculer.*

PROJECTION, s. f. T. de mécan. Action de jeter, de lancer un corps pesant : *Force de projection.* ‖ Dessin représentant sur un plan la trace des perpendiculaires menées de divers points d'un objet sur ce plan : *Projection perpendiculaire, horizontale, oblique.* ‖ Art de lancer les bombes.

PROLEPTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent : *Fièvre proleptique.*

PROLÉTAIRE, s. m. T. d'antiq. romaine. Se disait de Ceux qui formaient la dernière classe du peuple. Ils étaient exempts d'impôt par leur pauvreté, et ils n'étaient utiles à la république que par les enfants qu'ils engendraient. Ils étaient, en outre, exempts d'aller à la guerre. ‖ Dans les États modernes, Ceux qui n'ont ni fortune ni profession lucrative. *Les prolétaires ont succédé aux serfs dans nos sociétés modernes.*

PROLÉTARIAT, s. m. État, condition de prolétaire : *Le prolétariat a remplacé le servage.*

PROLIFIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a la vertu d'engendrer. ‖ *Remèdes prolifiques*, Remèdes auxquels on attribuait la propriété d'accroître les forces génératrices.

PROMENADE, s. f. Action de se promener : *Aller à la promenade.* ‖ Lieu où l'on se promène : *Promenade bien ombragée.*

PROMETTRE, v. a. Donner parole de quelque chose ; s'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner : *Promettre une récompense. Promettre et tenir sont deux.*

PROMPT, OMPTE, adj. Vif, actif, diligent, qui ne perd pas de temps à ce qu'il fait : *Être prompt à la riposte. Avoir l'esprit prompt.*

PRONATEUR, adj. m. T. d'anat. Se dit de deux muscles de l'avant-bras, qui servent au mouvement de pronation : *Muscles pronateurs.*

PRONATION, s. f. T. d'anat. *Mouvement de pronation*, Mouvement par lequel on tourne la main de manière que la paume regarde la terre.

PRONOSTIC, s. m. T. de méd. Jugement, conjecture sur ce qui doit arriver : *Ce médecin fait ordinairement des pronostics très exacts.*

PROPAGER, v. a. Multiplier par voie de génération, de reproduction : *Propager une plante utile.* ‖ Étendre, développer, communiquer : *Propager une erreur.*

PROPHYLACTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit du régime et des remèdes qui entretiennent la santé et qui la préservent de tout ce qui peut lui être nuisible : *Méthode prophylactique.*

PROPHYLAXIE, s. f. T. de méd. La partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à préserver d'une maladie.

PROPOS, s. m. Discours qu'on tient dans une conversation : *Propos agréables. Propos inconvenants, fâcheux.*

PROPRE, adj. des deux genres. Net, l'opposé de *sale* : *Avoir les mains propres.* ‖ Qui appartient privativement, exclusivement : *Biens propres.* ‖ *Amour-propre*, L'amour qu'on a pour soi-même : *L'amour-propre bien réglé, renfermé dans de justes bornes, n'est point un défaut.* ‖ Signifie aussi Qui a l'aptitude, les qualités, les talents nécessaires pour réussir à quelque chose : *Il est propre aux exercices du corps.*

PROPRETÉ, s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt d'ordures : *La propreté est une des premières conditions de la santé.*

PROPULSEUR, adj. et s. m. Qui donne un mouvement de propulsion : *Un agent propulseur. Les navires à vapeur ont pour propulseur des roues à aubes ou une hélice.*

PROPULSION, s. f. Impulsion en avant : *Mouvement de propulsion.*

PROSCÉNIUM, s. m. T. d'antiq. La partie des théâtres des anciens où les acteurs venaient jouer la pièce, et que nous appelons aujourd'hui *scène.*

PROSECTEUR, s. m. T. d'anat. Celui qui prépare et fait les dissections pour un professeur : *Prosecteur à l'École pratique.*

PROSPÉRITÉ, s. f. Heureux état, heureuse situation, soit des affaires générales, soit des affaires particulières : *La prospérité règne dans ce pays, dans cette famille.*

PROSTATE, s. f. T. d'anat. Corps glanduleux situé à la jonction de la vessie et de l'urètre, chez l'homme. ‖ On appelle *prostates inférieures* ou *petites prostates* Deux petits groupes de follicules muqueux, situés au devant de la prostate et que l'on nomme autrement *Glandes de Cowper.*

PROTAGONISTE, s. m. Le principal personnage d'une pièce de théâtre, celui qui y joue le premier rôle.

PROTECTION, s. f. Action de protéger, de défendre quelqu'un, de veiller à ce qu'il ne lui arrive point de mal : *La protection des lois.*

PROTHÈSE, s. f. T. de chir. Addition artificielle d'une partie sur le corps humain, à la place de celle qui manque : *La prothèse dentaire a fait d'immenses progrès.*

PROTUBÉRANCE, s. f. T. d'anat. Éminence, saillie : *Les protubérances du crâne, du cerveau.*

PROUESSE, s. f. Action de preux, vaillance. ‖ Ironiq. *Voilà une belle prouesse*, Se dit en parlant d'une action ridicule ou blâmable.

PROUVER, v. a. Établir la vérité de quelque chose par un raisonnement convaincant, par un témoignage incontestable ou par des pièces justificatives : *L'accusé a prouvé par un alibi qu'il était innocent.*

PROVINCE, s. f. Étendue de pays qui fait partie d'un État et qui comprend plusieurs villes, bourgs, villages : *La France était autrefois divisée en trente-deux provinces.*

PROVISION, s. f. Amas de choses utiles, soit pour la subsistance d'une maison, d'une ville, d'une province, soit pour la défense d'une place de guerre : *Aller à la provision. Les provisions de la place, en vivres et en munitions, étaient insuffisantes.*

PROVOQUER, v. a. Inciter, exciter : *Provoquer quelqu'un à la lutte, au combat.*

PRUDE, adj. des deux genres. Qui affecte un air de sagesse, une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la pudeur et à la bienséance : *Une femme prude.*

PRUDENCE, s. f. Vertu qui fait apercevoir et éviter les dangers et les fautes, qui fait connaître et pratiquer ce qui est convenable dans la conduite de la vie : *La prudence est le fruit d'une longue vie.*

PRUDERIE, s. f. Affectation de paraître sage, circonspection excessive sur les choses frivoles qui semblent regarder la pudeur et la bienséance. Ne se dit guère qu'en parlant des femmes : *La pruderie du langage n'est pas toujours une preuve de vertu.*

PRUD'HOMME, s. m. Homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses : *Le conseil des prud'hommes.*

PRUNELLE, s. f. L'ouverture qui paraît noire dans le milieu de l'œil et par laquelle les rayons passent pour peindre les objets sur la rétine : *Le feu de la passion sort à travers ses prunelles.* ‖ Au fig. *Aimer quelqu'un comme la prunelle de ses yeux*, L'aimer par-dessus tout.

PRURIGINEUX, EUSE, adj. T. de méd. Qui cause de la démangeaison : *Douleur prurigineuse.*

PRURIGO, s. m. T. de méd. Éruption cutanée, caractérisée par de petits boutons qui causent de la démangeaison.

PRURIT, s. m. T. de méd. Démangeaison vive : *Les vieillards sont sujets au prurit.*

PRYTANÉE, s. m. T. d'antiq. grecque. Édifice habité par les prytanes, c'est-à-dire par les sénateurs d'Athènes. ‖ Nom conservé en France à divers établissements d'instruction et particulièrement au Collège militaire de La Flèche : *Le Prytanée de Ménars.*

PSALTÉRION, s. m. Instrument de musique à plusieurs cordes de fil de fer ou de laiton, que l'on touche avec une petite verge de fer ou avec un petit bâton recourbé : *Jouer du psaltérion.*

PSORIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui est de la nature des maladies pustuleuses et particulièrement de la gale : *Virus psorique.*

PSYCHIQUE, adj. des deux genres. T. de philosophie. Qui a rapport à l'âme, aux facultés intellectuelles et morales : *Phénomènes psychiques.*

PTYALISME, s. m. T. de méd. Salivation, crachement fréquent et presque continuel : *Le ptyalisme peut avoir pour cause l'absorption de médicaments mercuriels.*

PUBERTÉ, s. f. L'état des garçons et des filles qui sont nubiles, c'est-à-dire en âge d'être mariés : *L'époque de la puberté.*

PUBIEN, IENNE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au pubis : *Les ligaments pubiens.*

PUBIS, s. m. T. d'anat. Os situé à la partie antérieure et supérieure du bassin. On dit aussi adjectiv. : *L'os pubis.*

PUBLIC, IQUE, adj. Qui appartient à tout un peuple, qui concerne le peuple : *Le bien public. L'hygiène publique. La rumeur publique.*

PUDEUR, s. f. Honte honnête, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser la décence, la modestie, l'honnêteté : *La pudeur est l'apanage des femmes.*

PUÉRILITÉ, s. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions : *Il y a de la puérilité dans son raisonnement.* ‖ Discours, action d'enfant : *Dire des puérilités.*

PUERPÉRAL, ALE, adj. T. de méd. *Fièvre puerpérale*, Fièvre qui attaque les femmes en couche.

PUGILAT, s. m. Combat à coups de poing, qui était en pratique dans les gymnases des anciens : *Les poignets des athlètes étaient armés de cestes dans l'exercice du pugilat.*

PUÎNÉ, PUÎNÉE, adj. Qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs : *Frère puîné.*

PUISSANCE, s. f. Pouvoir, autorité : *La puissance paternelle.* ‖ En terme de mécan., Se dit des forces mouvantes, de tout ce qui imprime ou peut imprimer du mouvement : *La puissance d'un levier.*

PULMONAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Qui appartient au poumon : *Artère pulmonaire.* ‖ *Phtisie pulmonaire*, Maladie caractérisée par la consomption et l'amaigrissement, qui est occasionnée par une altération tuberculeuse du poumon.

PULMONIQUE, adj. des deux genres. Qui a les poumons affectés. ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Une pulmonique.*

PULSATIF, IVE, adj. T. de méd. Se dit d'un battement douloureux qui accompagne ordinairement les inflammations : *Douleur pulsative.*

PULSATION, s. f. Battement intermittent des artères qui constitue le pouls : *Le pouls d'une personne en bonne santé bat environ soixante à soixante-dix pulsations par minute.*

PULVÉRIN, s. m. Poudre à canon écrasée et passée au tamis, dont on se sert pour amorcer, pour faire des traînées et pour la composition des artifices.

PUNIQUE, adj. des deux genres. Qui est relatif aux Carthaginois : *Médailles puniques. La foi punique.* ‖ *Guerres puniques*, Les trois guerres qui eurent lieu entre les Romains et les Carthaginois.

PUNITION, s. f. Peine qu'on subit pour quelque faute : *Il a mérité une punition.*

PUPILLE, s. des deux genres. Personne mineure qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux, et qui est sous la conduite d'un tuteur : *Élever son pupille comme son fils.*

PUPILLE, s. f. T. d'anat. L'ouverture que la membrane iris présente dans son milieu et par laquelle passent les rayons lumineux pour arriver au cristallin : *La belladone dilate la pupille.*

PUR, PURE, adj. Qui est sans mélange : *Vin pur.* ‖ Signifie aussi, au fig., Sans altération, sans corruption, sans tache, sans souillure : *Un cœur pur. Une âme pure. Une conscience pure.*

PURGATIF, IVE, adj. Qui a la faculté de purger : *L'huile de ricin est purgative.*

PURGER, v. a. Purifier, nettoyer, débarrasser. ‖ En méd. Oter, faire sortir ce qu'il y a dans le corps d'impur, de grossier, de superflu, de malfaisant, avec des remèdes pris par la bouche : *Purger un malade avec l'aloès.*

PURIFIER, v. a. Rendre pur : *Purifier l'air, l'eau, le sang, les humeurs. Le feu purifie tout.*

PURISTE, s. Celui ou celle qui affecte la pureté du langage, et qui s'y attache trop scrupuleusement : *Le puriste est voisin du pédant.*

PUS, s. m. Matière liquide, épaisse, blanchâtre, qui se forme dans les abcès, qui sort des plaies et des ulcères : *Le pus est sorti en abondance dès qu'on eut percé son furoncle.*

PUSILLANIME, adj. des deux genres. Qui manque de cœur, qui a l'âme faible, lâche : *Homme pusillanime.*

PUSTULE, s. f. Petite tumeur inflammatoire qui s'élève sur la peau, et qui se termine par suppuration : *Pustule maligne.*

PUTRÉFACTION, s. f. Décomposition que subissent, dans certaines conditions de chaleur ou d'humidité, les corps organisés privés de vie : *Tomber en putréfaction.*

PUTRIDE, adj. des deux genres. T. de chir. et de méd. Se dit des humeurs corrompues et fétides : *Fièvre putride.* ‖ Qui a le caractère de la putréfaction : *Émanations putrides.*

PYLORE, s. m. T. d'anat. Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les aliments entrent dans les intestins : *Obstruction au pylore.*

PYLORIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport au pylore : *Artère, muscle pylorique.*

PYRAMIDAL, ALE, adj. Qui a la forme d'une pyramide : *Forme pyramidale.* ‖ En terme d'anat. *Os pyramidal*, Troisième os de la première rangée du carpe.

PYRIQUE, adj. des deux genres. Qui concerne le feu : *Expériences pyriques.* ‖ Se dit de certains feux d'artifice qu'on fait dans un lieu clos et couvert : *Feux pyriques.*

PYROTECHNIE, s. f. L'art de se servir du feu : *La pyrotechnie chirurgicale.* ‖ Se dit plus souvent en parlant des feux d'artifice. ‖ En terme milit. Art de préparer les bombes, les grenades, les fusées de guerre, etc.

PYRRHIQUE, s. f. T. d'antiq. Sorte de danse qui se faisait les armes à la main : *Danser la pyrrhique.* ‖ adj. *Danse pyrrhique*, Danse militaire inventée, dit-on, par Pyrrhus.

PYTHIQUES, adj. m. pl. T. d'antiq. Nom des jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon, surnommé Pythien : *Jeux Pythiques.* On dit aussi les *Jeux Pythiens.*

Q

QUADRIGE, s. m. T. d'antiq. Char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front, dont l'usage passa des Jeux Olympiques aux autres jeux solennels de la Grèce et de l'Italie : *La course du quadrige.*

QUADRIJUMEAUX, adj. m. pl. T. d'anat. *Tubercules quadrijumeaux*, Éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILLE, s. f. Troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel. ‖ s. m. Danse exécutée par un groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses : *Danser un quadrille.* ‖ Air sur lequel on exécute une danse de ce genre : *Jouer un quadrille.*

QUADRUPÈDE, adj. des deux genres. Qui a quatre pieds : *Un animal quadrupède.* ‖ s. m. Un animal à quatre pieds : *Le cheval est un quadrupède.*

QUADRUPLE, adj. des deux genres (*coua*). Quatre fois aussi grand. ‖ En mus., *Quadruple croche*, Note qui ne vaut que le quart d'une croche ou la moitié d'une double croche.

QUALITÉ, s. f. Ce qui fait qu'une chose est bonne ou mauvaise : *Vin de première qualité.* ‖ Signifie aussi Inclination, habitude, talent, disposition bonne ou mauvaise : *Jeune homme rempli de bonnes qualités.*

QUARTE, s. f. En terme de mus., L'intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant : *L'intervalle d'une quarte.* ‖ En terme d'escr., La manière de porter un coup d'épée ou de fleuret en tournant le poignet en dehors : *Parer à la quarte.*

QUARTIER, s. m. La quatrième partie de certains objets : *Un quartier de pomme.* ‖ En terme de guerre, Le bâtiment d'une ville ou d'une place forte dans lequel une troupe est casernée : *Quartier de cavalerie.*

QUATUOR, s. m. T. de mus. Morceau de musique vocale ou instrumentale qui est à quatre parties récitantes : *Jouer un quatuor.*

QUERELLER, v. a. Faire querelle à quelqu'un : *Quereller ses domestiques.* ‖ Avec le pron. personnel, Se disputer avec des paroles aigres : *Se quereller avec ses voisins.*

QUÊTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui quête pour quelqu'un, qui recueille des aumônes : *Une belle quêteuse. Quêteur à domicile.*

QUEUTER, v. n. T. du jeu de billard. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue : *Queuter n'est pas jouer.*

QUIÉTUDE, s. f. Tranquillité, repos : *Vivre à la campagne dans une douce quiétude. Être dans une grande quiétude d'esprit.*

QUILLE, s. f. Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas et servant à un jeu où il y a neuf de ces morceaux de bois qu'on plante debout trois par trois en carré, et qu'on cherche à abattre avec une grosse boule, le joueur étant placé à une certaine distance : *Abattre cinq quilles.*

QUILLER, v. n. Jeter une quille en visant à la placer près de la boule pour savoir qui jouera le premier ou quels sont ceux qui seront ensemble : *Avant de jouer, il faut quiller.*

QUILLIER, s. m. L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. ‖ L'assemblage de toutes les quilles : *Abattre le quillier d'un coup.*

QUINE, s. m. T. du jeu de trictrac. Coup de dés qui amène deux cinq. Se dit au loto de cinq numéros couvrant la même ligne en long : *Gagner un quine. Faire un quine.*

QUINQUAGÉNAIRE, adj. des deux genres. Qui est âgé de cinquante ans : *Vieillard quinquagénaire.*

QUINQUE, s. m. T. de mus. emprunté du latin. Morceau de musique à cinq parties. On dit aujourd'hui *quintette.*

QUINQUENOVE, s. m. Jeu qui se jouait avec deux dés et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf : *Jouer au quinquenove.*

QUINQUERCE, s. m. T. d'antiq. romaine.

La réunion de cinq espèces de combats où un même athlète devait être vainqueur dans le même jour, pour obtenir le prix : *Le quinquerce des Romains répondait au pentathle des Grecs.*

QUINTAINE, s. f. T. de manège. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards : *Planter une quintaine. Courir la quintaine. Les joutes à la quintaine étaient un des exercices favoris dans les tournois.*

QUINTAN, s. m. T. de manège. Mannequin qui est monté sur un pivot, et qui a la main armée d'un fouet ou d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappe maladroitement avec la lance et qu'on le fait tourner, il en donne un coup sur le dos du cavalier : *Courir le quintan.*

QUINTE, s. f. T. de mus. Intervalle de cinq notes consécutives, y compris les deux extrêmes : *Monter de la quinte à la tonique.* ‖ Se dit aussi d'une Espèce de violon un peu plus grand que le violon ordinaire, monté comme celui-ci de quatre cordes, mais à quinte au-dessous. On le nomme ordinairement *alto, viole* ou *viola.* ‖ Se dit, au jeu de piquet, d'Une suite non interrompue de cinq cartes de la même couleur : *Avoir quinte et quatorze.* ‖ En terme d'escr., La cinquième garde : *Achever de quinte.*

QUINTETTE, s. m. T. de mus. emprunté de l'italien *quinquetto.* Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments : *Les quintettes de Beethoven, de Mozart.*

QUINTEUX, EUSE, adj. Fantasque, qui est sujet à des fantaisies, à des caprices : *Un homme quinteux. Il a l'humeur quinteuse.*

QUINZAIN, adv. Quinze à quinze. Terme invariable dont on se sert au jeu de paume pour indiquer que les joueurs ont chacun quinze points : *Nous sommes quinzain.*

QUI-VIVE! s. m. T. de guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc., qui entend du bruit, qui aperçoit une troupe, etc. : *La sentinelle a crié qui-vive!* ‖ *Être sur le qui-vive*, Être très attentif à ce qui se passe.

QUOLIBET, s. m. Façon de parler basse et triviale, mauvaise plaisanterie : *Un faiseur de quolibets.*

R

RABÂCHER, v. n. Répéter souvent et inutilement ce qu'on a dit. ‖ S'emploie aussi au sens actif : *Rabâcher toujours la même chose.*

RABAISSER, v. a. Mettre plus bas. ‖ *Rabaisser la voix*, Élever moins la voix. ‖ Au fig. *Rabaisser l'orgueil de quelqu'un*, Réprimer l'orgueil, la vanité de quelqu'un.

RABAT, s. m. Morceau de toile que les ecclésiastiques, les magistrats et les professeurs portent sous le cou. ‖ Au jeu de paume, Sorte de toit qui sert à rejeter la balle : *Être au rabat. Tenir le rabat.* ‖ Au jeu de quilles, Second coup, joué de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Se dit par opposition à *venue.*

RABAT-JOIE, s. m. Ce qui vient troubler l'état de joie où l'on était : *C'est un rabat-joie.*

RABATTRE, v. a. Mettre plus bas, faire descendre : *Le vent rabat la fumée.* ‖ Rabaisser : *Rabattre le collet de son habit.* ‖ En terme d'escr., *Rabattre un coup*, Le détourner, le rompre en rabaissant le fer de son ennemi. ‖ Au fig. Abaisser, réprimer : *Rabattre l'orgueil, la hauteur, le ton, la fierté de quelqu'un.*

RABÊTIR, v. n. Rendre bête, stupide : *S'il voulait m'encourager au lieu de me rabêtir!* ‖ Devenir plus bête : *Il a rabêti.*

RABIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient à la rage : *Virus rabique.*

RABOUGRIR, v. n. Ne pas profiter, mal venir. ‖ Au part. passé, Se dit d'une personne ou d'une chose qui est mal conformée et qui a mauvaise mine : *Homme, arbre rabougri.*

RACCOMMODER, v. a. Réparer, remettre en état : *Raccommoder un habit.* ‖ Mettre d'accord des personnes qui s'étaient brouillées : *Raccommoder un fils avec son père.*

RACE, s. f. coll. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *La race de David.*

RACHIDIEN, IENNE, adj. T. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient à la colonne vertébrale : *Les nerfs rachidiens.*

RACHIS, s. m. T. d'anat. emprunté du grec. Colonne vertébrale : *Déformation du rachis.*

RACHITIQUE, adj. des deux genres. Atteint de rachitisme : *Un enfant rachitique.*

RACHITISME, s. m. T. de méd. Maladie qui consiste dans la courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs, avec gonflement des articulations : *Le rachitisme est fréquent dans les pays marécageux.*

RACINE, s. f. Partie d'un végétal qui se développe en terre et y puise les sucs alimen-

taires : *Racine de fraisier.* ‖ *Racine des ongles, des dents, des cheveux,* Points où ils tiennent à la chair. ‖ *Racine d'un nerf,* Le point par lequel ce nerf tient au cerveau ou à la moelle épinière. ‖ Se dit aussi en parlant des cancers, des polypes, des loupes, des cors et des excroissances de même nature qui surviennent au corps humain.

RADIAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au radius : *L'artère radiale. Les muscles radiaux.*

RADIEUX, EUSE, adj. Rayonnant, brillant, qui jette des rayons de lumière : *Un soleil radieux.* ‖ Au fig. *Avoir le visage radieux, l'air radieux,* Avoir un air de santé, de satisfaction.

RADIUS, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Le plus petit des deux os de l'avant-bras : *Le radius et le cubitus.*

RADOUCISSEMENT, s. m. Diminution de la violence du froid ou du chaud : *Le radoucissement de la saison.* ‖ Au fig. Diminution dans les maux; changement en mieux dans les affaires : *Il y a du radoucissement dans sa situation.*

RAFFERMIR, v. a. Rendre plus ferme, plus solide : *Raffermir les dents.* ‖ Au fig. Remettre dans un état plus assuré, plus stable : *Un bon régime a raffermi sa santé.*

RAFFOLER, v. n. Se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose : *Elle raffole du bal.*

RAFRAÎCHIR, v. a. Rendre frais, donner de la fraîcheur : *La pluie a rafraîchi l'air.* ‖ *Rafraîchir le sang,* Le rendre plus calme : *Un bon sommeil rafraîchit le sang.* ‖ S'emploie aussi avec le pron. personnel, dans le sens de Prendre un rafraîchissement : *Se rafraîchir au cabaret.*

RAFRAÎCHISSEMENT, s. m. Action de rendre plus frais. ‖ Boisson que l'on offre pour rafraîchir : *Servir des rafraîchissements.*

RAGAILLARDIR, v. a. Redonner de la gaîté : *Cette nouvelle l'a ragaillardi.*

RAGE, s. f. T. de méd. Maladie particulière aux chiens, qui peut se communiquer aux autres animaux et à l'homme : *Chien atteint de la rage.* ‖ Au fig. Violent transport de dépit, de colère, de haine, etc. : *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.*

RAGOT, OTE, adj. Qui est de petite taille, court et gros : *Un cheval ragot.*

RAGOÛTANT, ANTE, adj. Qui ragoûte, qui plaît au goût, qui excite l'appétit : *Des mets peu ragoûtants.*

RAGOÛTER, v. a. Redonner du goût, remettre en appétit : *Ragoûter un malade.*

RAIDE, adj. des deux genres. Ferme et peu flexible : *Cadavre déjà raide.* ‖ Fortement tendu : *Corde raide.* ‖ Dépourvu de souplesse : *Tenue raide.* ‖ Brusque et dur : *Un ton raide.* ‖ Au fig. *Se tenir raide,* Ne pas fléchir, persister, s'obstiner dans sa résolution.

RAILLER, v. a. Plaisanter, tourner quelqu'un en ridicule : *Railler ses camarades.*

RAISON, s. f. Faculté intellectuelle par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit : *L'homme est doué de raison.* ‖ Signifie aussi Le bon sens, le bon usage de la raison, la sagesse, la justesse d'esprit : *Nous avons la justice et la raison pour nous.*

RAISONNER, v. n Se servir de sa raison pour connaître, pour juger : *Il raisonne juste.*

RAJEUNIR, v. a. Rendre jeune, redevenir jeune, reprendre l'air et la vigueur de la jeunesse : *L'air des champs l'a rajeuni.*

RÂLE, s. m. En méd. Se dit de certains bruits qui se développent dans les voies aériennes et qui se mêlent au murmure de la respiration. ‖ Bruit du même genre que font entendre les moribonds : *Le râle de la mort.*

RALENTIR, v. a. Rendre plus lent . *Ralentir ses mouvements, sa marche, son zèle.*

RALLIEMENT ou **RALLÎMENT**, s. m. T. de guerre. Action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent : *Sonner le ralliement.*

RALLUMER, v. a. Allumer de nouveau : *Rallumer le feu.* ‖ Au fig. Donner une nouvelle ardeur, une nouvelle force à quelque chose : *Rallumer la guerre.*

RAMASSE, s. f. Traîneau guidé par un homme, dans lequel les voyageurs descendent des montagnes où il y a de la neige.

RAMASSÉ, ÉE, part. passé. Épais, trapu, vigoureux : *Un homme court et ramassé.*

RAMASSER, v. a. Recueillir, prendre çà et là et réunir : *Ramasser du bois.* ‖ Au fig. *Ramasser ses forces,* Recueillir, réunir toutes ses forces pour quelque effort extraordinaire.

RAME, s. f. Pièce de bois plus ou moins longue, aplatie par un bout en forme de palette, dont on se sert pour faire mouvoir un bateau : *Naviguer à la rame.*

RAMENER, v. a. Amener de nouveau, reconduire : *Ramener un enfant à l'école.* ‖ En terme milit. Se dit d'un Corps de troupes qui, après une charge qui a échoué, retourne poursuivi à la place d'où il était parti : *La cavalerie chargea, mais elle fut ramenée.* ‖ Au fig. Faire revenir : *Ramener quelqu'un à la raison, à son devoir.* ‖ Au jeu de la longue paume, Rechasser un coup de volée.

RAMÉ, ÉE, adj. Réuni par une barre ou une chaîne de fer. ‖ *Balles ramées,* Deux ou

trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal. || *Boulets ramés*, Boulets composés de deux demi-globes de fer joints par une barre ou par une chaîne.

RAMER, v. n. Tirer à la rame, faire aller une chaloupe ou un petit bateau sur l'eau, au moyen de cet engin : *Ramer avec vigueur.*

RAMEUR, s. m. Celui qui, étant dans un bateau, tire aux rames pour le faire marcher : *Des rameurs habiles, vigoureux.*

RAMIFICATION, s. f. Division en rameaux. || En terme d'anat. Division, distribution d'une grosse veine, d'une artère, d'un nerf, en plusieurs parties qui en sont comme les rameaux : *La ramification des artères, des veines, des nerfs.*

RAMOLLIR, v. a. Rendre mou : *La chaleur ramollit la cire.* || Au fig. et avec le pron. personnel, *Se ramollir*, Perdre peu à peu ses facultés mentales.

RAMOLLISSANT, ANTE, adj. T. de méd. Se dit des remèdes qui ramollissent, qui relâchent, qui détendent : *La guimauve est ramollissante.*

RAMOLLISSEMENT, s. m. État de co qui est ramolli : *Le ramollissement de la cire.* || En terme de méd. Altération de l'intelligence produite par une lésison du cerveau : *Le ramollissement du cerveau.*

RAMPANT, ANTE, adj. Qui rampe : *Le serpent est un animal rampant.* || Au fig. Qui s'abaisse trop devant les gens puissants, qui descend à une honteuse complaisance pour obtenir des faveurs, des emplois : *Un courtisan bas et rampant.*

RAMPE, s. f. Partie d'un escalier entre deux paliers. || Balustrade d'escalier. || En terme de fortif. Chemin incliné qui permet de monter ou de descendre des troupes, de l'artillerie, etc.

RANCART, s. m. Mot très familier usité dans cette phrase : *Mettre au rancart*, Mettre au rebut.

RANCHER, s. m. Sorte d'échelle ; pièce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons.

RANÇON, s. f. Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre : *Au moyen âge, les vassaux étaient forcés de payer la rançon de leur seigneur quand il était fait prisonnier.*

RANÇONNEUR, EUSE, s. Celui, celle qui rançonne, en exigeant plus qu'il ne faut pour le prix d'une choso dont on a besoin.

RANCUNE, s. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense : *Je lui garde rancune de sa conduite à mon égard.*

RANCUNIER, IÈRE, adj. Qui garde sa rancune, qui est sujet à la rancune : *Une femme rancunière.*

RANG, s. m. Disposition de personnes ou d'objets placés en ligne : *Être au premier rang.* || En terme de guerre, Suite de soldats placés les uns à côté des autres : *Mettre une troupe sur deux, trois ou quatre rangs.* || En terme de tournoi et de combat de barrière, *Se mettre sur les rangs, se présenter sur les rangs, être sur les rangs*, Se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice.

RANIMER, v. a. Rendro la vio, redonner de la vie : *Ranimer un noyé.* || Par extension, Redonner de la vigueur et du mouvement à une partie qui est comme morte. || Au fig. Réveiller les sens assoupis, faire revenir quelqu'un d'une espèce de langueur de corps ou d'esprit. || Signifie aussi Redonner du courage : *Ranimer des soldats vaincus.*

RANZ, s. m. *Le ranz des vaches*, Air célèbre parmi les Suisses, et que leurs jeunes bouviers jouent sur la cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes.

RAPACITÉ, s. f. Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie : *La rapacité des vautours est proverbiale.* || Au fig. Se dit de l'avidité d'un homme qui s'empare du bien d'autrui : *La rapacité d'un usurier.*

RAPATRIER. v. a. Renvoyer, ramener dans sa patrie : *Rapatrier des naufragés.* || Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées : *Rapatrier des amis, des époux.*

RAPETISSER, v. a. Rendre ou faire paraître plus petit : *L'éloignement rapetisse les objets.*

RAPIDE, adj. des deux genres. Se dit d'un mouvement très vite et de tout ce qui se meut avec vitesse : *Des chevaux rapides.*

RAPIDITÉ, s. f. Célérité, grande vitesse : *Courir avec rapidité.*

RAPIÈRE, s. f. Vieille et longue épée : *Un traîneur de rapière.*

RAPINE, s. f. Pillage, volerie, larcin, concussion : *Vivre de rapine.*

RAPPEL, s. m. Action de rappeler, de faire revenir : *Le rappel d'un ambassadeur.* || En terme milit. *Battre le rappel*, Battre le tambour pour rassembler une troupe, pour faire revenir les soldats au drapeau.

RAPPORT, s. m. Exposé dans lequel on rend compte d'un travail, d'un examen particulier fait par un comité, par une commission : *Les rapports de l'Académie de médecine.*

RAPPORTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui, par légèreté ou par malice, a coutume de rapporter ce qu'il a vu ou entendu : *C'est un vilain rapporteur.* || Membre d'une Académie

ou d'une société chargé de faire un rapport : *Adopter les conclusions du rapporteur.*

RAPPROCHER, v. a. Approcher de nouveau. ‖ En terme de chir. *Rapprocher les lèvres d'une plaie*, Les mettre assez près pour que la cicatrisation puisse se produire. ‖ Au fig. *L'amour rapproche les distances*, L'inégalité des conditions s'efface entre les personnes qui s'aiment. ‖ Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance : *Rapprocher les partis.*

RAQUETTE, s. f. Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant : *Renvoyer le volant avec la raquette.*

RARE, adj. des deux genres. Qui n'est pas commun, qui n'est pas ordinaire : *Un fruit rare.* ‖ *Un homme rare*, Homme d'un mérite extraordinaire. ‖ *Se rendre rare*, Aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter.

RAS, ASE, adj. Tondu de près : *Cheveux ras.* ‖ Plat, uni : *Rase campagne*, Se dit d'un terrain découvert : *Les deux armées se battirent en rase campagne.*

RASANT, ANTE, adj. T. de fortif. Qui rase la terre : *Tir rasant.* ‖ *Ligne de défense rasante*, La ligne droite qui, partant du flanc d'un bastion, se trouve être dans la direction de la face du bastion voisin ‖ *Flanc rasant*, Le flanc d'où part cette ligne. ‖ *Feu rasant*, Les coups de canon qu'on tire dans la direction de cette ligne.

RASER, v. a. Tondre, couper de près : *Raser la barbe.* ‖ Au fig. Passer tout auprès avec rapidité : *Un boulet de canon lui a rasé l'épaule. Une balle lui a rasé le visage.*

RASSASIER, v. a. Donner suffisamment à manger pour apaiser la faim, pour satisfaire l'appétit : *Je n'ai pu le rassasier tant il avait faim.*

RASSEMBLER, v. a. Réunir dans un même lieu. ‖ *Rassembler des troupes*, Les mettre en corps d'armée. ‖ Avec le pron. personnel, Se mettre ensemble : *Tous les soldats dispersés se rassemblèrent autour du drapeau.*

RASSURER, v. a. Affermir, rendre stable : *Rassurer un pont ébranlé.* ‖ Rendre la confiance, la tranquillité : *Rassurer une mère sur le sort de son fils.*

RAT, s. m. Mammifère rongeur. ‖ Au fig. *Avoir des rats dans la tête*, Avoir des caprices, des bizarreries, des fantaisies. ‖ *Prendre un rat*, Se dit d'une arme à feu quand le coup ne part pas : *Votre fusil, votre pistolet a pris un rat.* ‖ On dit mieux *rater* dans le même sens.

RATATINER (SE), v. pron. Se raccourcir, se resserrer : *En se desséchant, cette peau s'est ratatinée.*

RATE, s. f. T. d'anat. Viscère mou situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. ‖ Au fig. *Ne pas se fouler la rate*, Travailler avec nonchalance.

RATER, v. n. Manquer. Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer : *Son fusil a raté.*

RATION, s. f. La portion journalière de pain ou d'autres vivres, qui se distribue à des prisonniers et surtout aux troupes : *La ration des soldats est fixée par des règlements.*

RATIONNEL, ELLE, adj. Se dit de ce que l'on ne conçoit que par l'entendement. ‖ Signifie aussi Qui est raisonné, qui est fondé sur le raisonnement : *Philosophie rationnelle.*

RATTACHER, v. a. Attacher de nouveau : *Rattacher une corde.* ‖ Renouer par un lien moral : *L'affection qu'il portait à sa famille l'a rattaché à la vie.*

RAUQUE, adj. des deux genres. En parlant du son de la voix, Rude, âpre et comme enroué : *Une voix rauque.*

RAVAGE, s. m. Grand dégât : *Cette tempête a causé d'immenses ravages. Les ravages de la guerre.* ‖ Au fig. Désordre que les passions causent: *Les passions font de gands ravages dans le cœur des hommes. La soif du pouvoir et des richesses fait de cruels ravages dans la plupart des États.*

RAVAGER, v. a. Faire du ravage : *Les ennemis ont ravagé toute la province.*

RAVELIN, s. m. Ouvrage de fortification extérieure, composé de deux faces qui font un angle saillant, pour couvrir une courtine, un pont, etc.

RAVIGOTER, v. a. Remettre en force, en vigueur une personne, un animal faible : *Ce verre de vin l'a ravigoté.* Il est familier.

RAVIR, v. a. Enlever de force, emporter avec violence : *Ravir le bien d'autrui.* ‖ Au fig. Enlever, ôter, priver : *Ravir à un général la gloire d'une action. César ravit la liberté aux Romains.* ‖ *A ravir*, loc. adv. et fam., Admirablement bien : *Elle chante à ravir. Il danse à ravir.*

RAVISSANT, ANTE, adj. Qui enlève par force : *Un loup ravissant.* ‖ Fig. Merveilleux, qui charme l'esprit ou les sens : *C'est un tableau ravissant.* ‖ *Homme d'une humeur ravissante*, Homme très agréable en société.

RAVITAILLER, v. a. Remettre des vivres, des munitions dans une place : *Ravitailler une ville de guerre. Ravitailler un navire.*

RAVIVER, v. a. Rendre plus vif. ‖ En chir., *Raviver une plaie*, La rendre vermeille.

RAYONNANT, ANTE, adj. Qui jette des rayons : *Soleil rayonnant.* ‖ Au fig. *Être rayonnant de joie*, Se dit de celui dont la fi

gure exprime une vive satisfaction. On dit de même : *Un visage rayonnant, une figure rayonnante.*

RÉ, s. m. T. de musique. La seconde note de la gamme : *Do, ré, sol, fa.*

RÉACTION, s. f. Action de réagir : *Un corps lancé contre un outre rebondit par réaction.* ‖ En physiol., Action organique qui tend à contre-balancer l'action d'un agent morbifique, ou qui est suscitée par un remède : *Période de réaction.*

RÉALITÉ, s. f. Existence effective : *La réalité des choses.* ‖ *En réalité*, loc. adv., Réellement : *En réalité, je l'ignore.*

RÉARMER, v. a. Armer de nouveau : *Réarmer un fusil, un vaisseau, une place de guerre.*

RÉBARBATIF, IVE, adj. Rude, impérieux sans motif : *Air rébarbatif.*

REBEC, s. m. Violon à trois cordes : *On ne joue plus du rebec.*

REBELLE, adj. des deux genres. Qui désobéit à une autorité légitime : *Soldat rebelle.*

RÉBELLION, s. f. Action de ceux qui ne veulent pas obéir aux lois ou aux règlements : *Châtier la rébellion.* ‖ Au fig. *La rébellion des sens contre la raison*, Se dit des sens qui refusent d'obéir à la raison.

REBIFFER (SE), v. pron. Se refuser brusquement à quelque chose : *Se rebiffer contre ses maîtres, contre un agent de police.*

REBONDISSEMENT, s. m. Action d'un corps qui fait plusieurs bonds après un choc : *La balle rebondit contre la muraille.*

REBOUTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait métier de remettre les membres disloqués : *Dans les campagnes, on trouve encore des rebouteurs.*

REBROUSSER, v. a. Relever à rebours : *Rebrousser le poil.* ‖ Parcourir de nouveau en sens contraire : *Rebrousser chemin.*

REBUFFADE, s. f. Mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures : *Il est difficile de s'accoutumer aux rebuffades.*

REBUTER, v. a. Rejeter avec dureté, avec rudesse : *Il rebute ses amis eux-mêmes.* ‖ Décourager, dégoûter par des obstacles, par des difficultés : *Cet exercice l'a rebuté.*

RÉCALCITRANT, ANTE, adj. Qui résiste avec humour, avec opiniâtreté : *Un élève, un soldat récalcitrant.*

RECHIGNER, v. n. Témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est, le chagrin, la répugnance qu'on éprouve : *Il rechigne quand on le dérange.*

RÉCIPROQUE, adj. des deux genres, Mutuel, qui s'échange entre deux : *Affection réciproque.* ‖ s. f. S'emploie dans cette phrase : *Je vous rendrai la péciproque*, Je vous rendrai la pareille, j'en ferai autant pour vous dans la même occasion.

RECOMMANDABLE, adj. des deux genres. Estimable, qui mérite d'être recommandé : *Un homme recommandable.*

RÉCOMPENSER, v. a. Donner une récompense : *Récompenser quelqu'un des services qu'il a rendus.*

RÉCONCILIER, v. a. Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées : *Réconcilier des parents désunis.*

RÉCONFORT, s. m. Consolation, secours dans l'affliction ; donner de bonnes paroles, de bons conseils qui réconfortent quelquefois des hommes découragés : *Il m'a apporté un grand réconfort.*

RECONNAISSANCE, s. f. Gratitude, souvenir des bienfaits reçus : *La reconnaissance est une plante rare. Faites le bien sans compter sur la reconnaissance de ceux que vous obligez.*

RECONNAISSANT, ANTE, adj. Qui a de la reconnaissance, de la gratitude : *Se montrer reconnaissant des services qu'on a reçus.*

RECONNAÎTRE, v. a. Se remettre dans l'esprit, dans l'idée, l'image d'une chose, d'une personne quand on vient à la revoir ou à l'entendre : *Reconnaître un ami depuis longtemps absent.* ‖ En terme de guerre, Explorer : *Reconnaître un pays, une place qu'on veut attaquer.*

RECOURIR, v. n. Courir de nouveau : *J'ai couru et recouru.* ‖ Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *Recourir au médecin. Recourir à la bienfaisance, à la bonté de quelqu'un.*

RECOURS, s. m. Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours : *Avoir recours aux remèdes quand on est malade.*

RECOUVREMENT, s. m. Action de percevoir : *Le recouvrement de l'impôt.* ‖ Action de rentrer dans l'état antérieur, en parlant de la santé, des forces du corps : *Cela contribua beaucoup au recouvrement de sa santé, au recouvrement de ses forces.*

RÉCRÉATION, s. f. Occupation, exercice qui fait diversion au travail, et qui sert de délassement : *L'heure de la récréation.*

RÉCRÉER, v. a. Réjouir, divertir, pour soulager l'esprit : *Il faut des jeux qui récréent sans fatiguer.*

RÉCRÉMENT, s. m. T. de méd. Se dit des humeurs, telles que la salive, la bile, etc., qui, après avoir été séparées du sang, y sont reportées ou sont retenues en certains endroits du corps pour différents usages.

RÉCRIER (SE), v. pron. Faire une exclama-

tion sur quelque chose qui surprend et qui paraît extraordinaire, soit en bien, soit en mal : *Il se récrie toutes les fois qu'on le reprend.*

RECRUDESCENCE, s. f. T. de méd. Retour et accroissement des symptômes d'une maladie après un mieux sensible : *Une fâcheuse recrudescence de la fièvre s'est manifestée.*

RECRUE, s. f. Signifiait, avant l'établissement de la conscription militaire, Une nouvelle levée de gens de guerre. || Se dit aujourd'hui des hommes récemment levés pour le service militaire : *Armée composée de recrues.*

RECTITUDE, s. f. Conformité à la règle droite, aux vrais principes, à la saine raison : *Avoir autant de rectitude dans l'esprit que de droiture dans le cœur.*

RECTUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Le dernier des trois gros intestins, celui qui aboutit à l'anus : *Le rectum est courbe. Déchirure du rectum.*

RECUEILLEMENT, s. m. Action de se recueillir, état d'une personne qui se recueille : *Le recueillement de la foule était profond.*

RECUEILLIR, v. a. Amasser, réunir : *Recueillir des fruits.* || Au fig. Rappeler ses esprits, ses idées, son attention, afin de s'appliquer à l'examen de quelque chose. || *Recueillir ses forces*, Les rassembler pour les porter toutes sur quelque point, pour faire ou pour supporter quelque action qui exige toute la vigueur dont on est capable.

RECULER, v. a. Tirer ou pousser en arrière : *Reculer une table.* || Au fig. *Ne reculer à rien*, Se dit d'un homme qui ne craint point le travail, qui se prête à tout ce qu'on exige de lui.

RÉCURRENT, ENTE, adj. T. d'anat. et de physiol. Qui se replie, qui revient sur lui-même, qui remonte vers son origine. || *Nerf récurrent*, Nerf inférieur du larynx. || *Artères récurrentes*, Certaines artères de l'avant-bras et de la jambe. || *Sensibilité récurrente*, Sensibilité observée sur les racines antérieures des nerfs rachidiens.

REDAN, s. m. En terme de fortification, Se dit Des lignes, des faces qui forment des angles saillants et rentrants, de manière à se flanquer réciproquement : *Batterie à redans.*

REDDITION, s. f. Action de rendre : *Reddition de comptes.* || Se dit en particulier d'une place qu'on remet entre les mains d'une armée qui l'assiège : *La reddition d'une place est réglée par une convention entre l'assiégé et l'assiégeant. La reddition de Metz.*

REDOUTABLE, adj. des deux genres. Qui est fort à craindre : *Un ennemi redoutable.*

REDOUTE, s. f. Fortification détachée ; petit fort fermé construit en terre ou en maçonnerie, propre à recevoir de l'artillerie : *Redoute carrée.* || Se dit aussi, dans quelques villes, d'un endroit public où l'on s'assemble pour jouer, pour danser : *Aller à la Redoute. Le bal de la Redoute.*

REDOUTER, v. a. Craindre fort : *Je redoute sa colère. Il redoute le froid.*

REDRESSER, v. a. Rendre droit une chose qui l'avait été auparavant ou qui devait l'être : *Redresser une épée.* || *Redressez-vous*, Commandement que l'on adresse à un élève pour l'avertir de se tenir droit. S'emploie surtout quand on parle à une jeune personne. || Au fig. et au sens moral, Corriger, rectifier : *Redresser le jugement, l'esprit, les opinions, les idées, les inclinations de quelqu'un.*

RÉDUIT, s. m. Retraite, petit logement : *Réduit agréable, commode, tranquille, paisible.* || Lieu où plusieurs personnes ont coutume de se rendre pour converser, pour jouer, pour se divertir. || T. de fortification, Ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense.

RÉFORMER, v. a. Rétablir dans l'ancienne forme, donner une meilleure forme à une chose ; la corriger, la rectifier, soit en ajoutant, soit en retranchant ; changer en bien, en mieux : *Réformer ses mœurs. Réformer sa vie.* || Déclarer impropre au service militaire : *Réformer un conscrit.*

REFOULOIR, s. m. T. d'artillerie. Bâton garni à l'une de ses extrémités d'un cylindre de bois, naguère en usage pour bourrer la charge des pièces de canon.

REFRAIN, s. m. Paroles qui se répètent à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau : *De joyeux refrains.* || Chose que l'on ramène fréquemment dans la conversation : *C'est son sempiternel refrain.*

RÉFRIGÉRATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui a la propriété de rafraîchir : *Boisson réfrigérative.* || S'emploie aussi substantiv. : *Un réfrigératif.*

REFROGNER (SE), ou **RENFROGNER (SE)**, v. pron. Contracter la peau de son visage, de son front, de manière à y former des plis, des rides, qui donnent l'air du mécontentement, du chagrin, etc. : *Se refrogner à la vue de quelqu'un.*

REFROIDIR, v. a. Rendre plus froid : *Refroidir un bain.* || Au fig. Diminuer l'ardeur, l'activité. *Refroidir le zèle.*

REFROIDISSEMENT, s. m. Diminution de chaleur : *Le refroidissement de la terre.* || Au fig. Diminution dans l'amitié, dans les pas-

sions : *Le refroidissement des amis.* ‖ Se dit d'une Indisposition causée par un froid subit, dans un moment où l'on avait chaud, où l'on transpirait. Cette transition cause souvent une grave maladie : *Gagner un refroidissement.*

RÉFUGIER (SE), v. pron. Se retirer en un lieu ou auprès de quelqu'un pour être en sûreté : *Notre armée de l'Est s'est réfugiée en Suisse en* 1871.

RÉGALANT, ANTE, adj. Amusant, réjouissant, divertissant, etc. ‖ S'emploie par ironie avec la négation : *Cela n'est guère régalant.*

RÉGALE, s. m. T. de musiq. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches, et qui est aussi appelé *voix humaine.*

REGARD, s. m. Action de la vue : *Regard bénin, doux, favorable, tendre, caressant, timide, languissant, fier, rude, farouche, sombre, terrible, menaçant, vif, perçant, pénétrant, fixe, assuré.*

REGARDER, v. a. Diriger la vue sur quelqu'un ou quelque chose : *Regarder la mer. Deux armées sont quelquefois longtemps à se regarder avant que de combattre.*

RÉGIME, s. m. Ordre, règle dans la manière de vivre, par rapport à la santé : *Être au régime. Suivre un régime sévère.*

RÉGIMENT, s. m. Corps de gens de guerre composé de plusieurs bataillons ou escadrons et dont le chef s'appelle Colonel : *Régiment de ligne, de cavalerie, d'artillerie.*

RÈGLEMENT, s. m. Statut qui détermine et prescrit ce que l'on doit faire dans une organisation quelconque : *Obéir au règlement. Transgresser le règlement.*

RÉGULIER, IÈRE, adj. Qui a de la régularité, qui est exact, ponctuel : *Départs réguliers.* ‖ Se dit d'une Troupe constituée d'une façon permanente : *L'armée régulière.*

REHAUSSER, v. a. Hausser de nouveau ou davantage : *Rehausser une poutre.* ‖ Au fig. *Rehausser le couroge de quelqu'un, à quelqu'un,* Lui relever le courage. ‖ Faire valoir davantage : *Rehausser l'éclat, le mérite d'une action.*

REIN, s. m. Viscère double dont le principal usage est de sécréter l'urine qui passe ensuite dans la vessie. ‖ Au pluriel, Se dit aussi de L'épine du dos, par rapport à la force, à la souplesse : *Avoir les reins solides.* ‖ Au fig. *Poursuivre l'épée dans les reins,* Poursuivre vivement et de près.

REINTÉ, ÉE, adj. Large de reins, qui a les reins larges et forts : *Être bien reinté.*

RÉJOUISSANCE, s. f. Manifestation de joie. ‖ Au pluriel, Fêtes publiques : *Cette victoire a été l'occasion de grandes réjouissances.*

RELÂCHANT, ANTE, adj. T. de méd. Remèdes propres à purger doucement, à étendre, à ramollir quelque partie du corps : *Les pruneaux sont relâchants.*

RELÂCHEMENT, s. m. Diminution dans l'état de tension d'une chose : *Le relâchement d'une corde.* ‖ Au fig. L'état de celui qui se relâche, soit dans le travail ou dans quelque exercice, soit dans les mœurs : *Il montre un certain relâchement dans sa conduite.* ‖ Se dit en bonne part, Délassement, certain état de repos, utile cessation de travail ou d'exercice, après une grande contention d'esprit : *Il faut du relâchement après des efforts vigoureux.*

RELEVER, v. a. Remettre debout : *Relever un enfant, une colonne.* ‖ Au fig. *Relever quelqu'un,* Le retirer de l'état malheureux où il était tombé. ‖ *Relever le courage, l'espérance de quelqu'un,* Ranimer son courage, faire revivre son espérance.

RELEVEUR, adj. T. d'anat. Se dit de différents muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés : *Le muscle releveur de l'aile du nez.*

REMBOÎTER, v. a. Remettre en sa place ce qui est déboîté : *Remboîter un os.*

REMÈDE, s. m. Ce qui sert à guérir quelque mal, quelque maladie : *Remède efficace. Remède de bonne femme. Remède dangereux.*

REMETTRE, v. a. Mettre de nouveau : *Remettre son chapeau sur sa tête.* ‖ Au fig. Rétablir la bonne intelligence entre les personnes : *Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées.* ‖ Remboîter un membre, un os démis, disloqué : *Remettre une jambe.*

RÉMITTENT, ENTE, adj. T. de méd. Se dit des maladies et surtout des fièvres qui éprouvent des rémissions, de la diminution, du relâchement : *Fièvre rémittente.*

REMPART, s. m. Construction en terre ou en pierre pour garantir une ville, un point quelconque contre un ennemi : *De solides remparts. Escalader les remparts.*

REMPLUMER, v. a. Reprendre de l'embonpoint après une maladie : *Il commence à se remplumer.* Il est familier.

RÉNAL, ALE, adj. T. d'anat. Se dit des parties qui ont rapport aux reins : *Nerf rénal. Calculs rénaux.*

RENCONTRE, s. f. Duel dans des conditions prévues et réglées d'avance : *Les témoins ont déterminé les conditions de la rencontre.* ‖ Action d'aller vers quelqu'un : *La rencontre de deux ennemis.* ‖ Occasion qui fait trouver fortuitement une personne ou une chose : *Heureuse rencontre. La rencontre de deux trains en marche.*

RENFORCER, v. a. Rendre plus fort : *Renforcer un mur. Renforcer sa voix.*

RENFORT, s. m. Augmentation de forces: *Un renfort de troupes.*

RENGAINER, v. a. Remettre dans le fourreau une épée, un sabre, un couteau. ‖ Ne pas dire ou ne pas achever de dire : *Rengainer son compliment.*

RENIER, v. a. Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose : *Saint Pierre renia trois fois Jésus.*

RENIFLER, v. n. Retirer, en aspirant un peu fort, l'humeur ou l'air qui est dans le nez, dans les narines : *Il renifle à chaque instant.*

RENOMMÉE, s. f. Renom, réputation : *Avoir une bonne, une mauvaise renommée.*

REPAS, s. m. Nourriture que l'on prend à certaines heures réglées : *Il fait avec grand appétit ses quatre repas par jour.*

RÉPERCUTER, v. a. Réfléchir : *Répercuter le son.* ‖ En méd. Se dit en parlant des humeurs, lorsque, étant en mouvement pour sortir, quelque cause les fait rentrer en dedans.

REPLET, ÈTE, adj. Qui a trop d'embonpoint, qui est trop gras : *Homme replet. Visage replet.*

REPLOIEMENT, s. m. Action de se replier: *Le reploiement d'une troupe, d'un poste.*

REPOS, s. m. Privation, cessation de mouvement : *Après des exercices fatigants, il faut prendre du repos.* ‖ Quiétude, tranquillité exempte de peine d'esprit : *Jouir d'un repos mérité.*

REPOUSSER, v. a. Pousser de nouveau, pousser loin de soi, forcer à reculer : *Repousser l'ennemi. Les électricités de nom contraire s'attirent.*

RÉPRÉHENSIBLE, adj. des deux genres. Qui mérite du blâme : *Conduite répréhensible.*

RÉPRIMER, v. a. Arrêter l'action, l'effet, le progrès de quelque chose : *Réprimer par des calmants l'effervescence du sang.* ‖ Au sens moral, Contenir : *Réprimer les progrès du mal, le vice, les abus, l'audace, l'orgueil.* ‖ Punir : *Réprimer le crime.*

REPROCHER, v. a. Dire à quelqu'un, lui remettre devant les yeux une chose qui peut lui causer du regret : *Reprocher à quelqu'un sa faiblesse.*

RÉPROUVER, v. a. Rejeter une chose, la condamner : *Réprouver une doctrine.*

RÉPUBLICAIN, AINE, adj. Qui appartient à la république ; qui est partisan de la république : *Le gouvernement républicain.*

RÉPUBLIQUE, s. f. État dans lequel le gouvernement est conféré par l'élection et dont le chef n'est pas héréditaire : *La République française. La république américaine.*

RÉPULSION, s. f. T. de physique. Action de ce qui repousse, état de ce qui est repoussé : *L'attraction et la répulsion des molécules.*

RÉPUTATION, s. f. Renom, estime, opinion que le public a d'une personne : *Jouir d'une excellente réputation.*

RÉSECTION, s. f. T. d'anat. Action de couper, de retrancher. Il s'emploie seulement en parlant du retranchement de l'une des extrémités articulaires d'un os malade ou du bout des fragments dans le cas de fracture non consolidée : *La résection d'un os.*

RÉSERVISTE, s. m. Homme qui fait partie de la réserve de l'armée active, ou de la réserve de l'armée territoriale : *L'appel des réservistes.*

RÉSISTANCE, s. f. Qualité qui fait qu'un corps ne cède pas à l'action d'un autre corps : *La résistance du fer.* ‖ En gymnastique, Force avec laquelle on se défend contre la fatigue : *Montrer une grande résistance à la fatigue en exécutant des exercices de tout genre.*

RÉSOLUMENT, adv. Avec une résolution fixe et déterminée, hardiment, avec courage, avec intrépidité : *Aborder l'ennemi résolument.*

RÉSOLUTIF, IVE, adj. T. de méd. Se dit des remèdes qui dissolvent les tumeurs, les engorgements : *Onguent résolutif.*

RÉSOLUTION, s. f. Dessein arrêté, fermeté, courage : *Homme plein de résolution.*

RÉSONANCE, s. f. Prolongation de la durée et de l'intensité du son : *Les résonances d'un corps sonore.*

RÉSONNANT, ANTE, adj. Retentissant, qui renvoie le son : *Métal résonnant.*

RÉSONNER, v. n. Retentir en augmentant ou en prolongeant le son : *La voix résonne dans l'air.*

RÉSORBER, v. a. T. de méd. Absorber à l'intérieur : *Résorber les humeurs.*

RÉSOUDRE, v. a. Décider : *Résoudre un voyage.* ‖ En méd. Dissiper sans suppuration : *Résoudre une tumeur, un engorgement.*

RESPECTER, v. a. Honorer, révérer, porter respect : *Respecter ses parents.* ‖ Signifie aussi Garder avec soin la décence et la bienséance convenables à son sexe, à son état, à son âge : *Respecter les convenances.*

RESPIRATION, s. f. Action de respirer : *Avoir la respiration gênée.*

RESPIRER, v. n. Attirer l'air dans la poitrine et le repousser dehors quand il a servi à revivifier le sang : *Respirer à pleins poumons. Respirer avec difficulté.*

RESPLENDIR, v. n. Briller avec grand éclat : *Le firmament resplendissait d'étoiles.*

RESSORT, s. m. T. de physiq. La propriété

par laquelle certains corps pressés, pliés ou tendus, se rétablissent d'eux-mêmes dans leur premier état. ‖ En gymnastique, on se sert, pour le développement des forces au moyen d'exercices, de ressorts de différentes espèces : il y en a en métal, qui ont la forme de boudins ; il y en a en caoutchouc, composés d'un nombre de brins proportionné à la résistance qu'on veut obtenir ; il y en a de cette même matière formés d'un seul brin dont le volume augmente suivant la résistance qu'on veut obtenir. Ils nous viennent surtout d'Angleterre, et ils sont très bons.

RESTRINGENT, ENTE, adj. T. de méd. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée : *Une eau restringente.*

RÉSULTANTE, s. f. T. de dynamique. La force qui résulte de la composition de plusieurs forces appliquées à un point donné : *La résultante de deux forces.*

RÉTABLISSEMENT, s. m. Action de rétablir. ‖ État d'une personne rétablie, c'est-à-dire revenue à un meilleur état de santé : *Le rétablissement d'un malade.* ‖ En gymnastique, L'action de se hisser en se servant des mains seulement, ou en se servant des mains et des avant-bras, puis des mains, des avant-bras et d'une jambe, pour se placer au-dessus d'une barre, d'une planche dite *à rétablissement ;* ou bien au-dessus de barres parallèles hautes et mobiles, et même au-dessus d'une corde placée horizontalement, etc.

RETENIR, v. a. Tenir encore une fois, avoir de nouveau. ‖ Conserver : *Retenir toute sa vigueur.* ‖ Empêcher de tomber : *Retenir un enfant téméraire.*

RÉTENTION, s. f. Action de retenir. ‖ En terme de méd. *Rétention d'urine*, ou simplement *rétention*, Maladie dans laquelle la vessie ne peut se débarrasser de l'urine qu'elle contient : *Il est affligé d'une rétention d'urine.*

RETENTIR, v. n. Rendre, renvoyer un son éclatant : *La plaine retentissait des cris des blessés.* ‖ Faire ou produire un son éclatant : *Le tonnerre, le canon a retenti.*

RETENUE, s. f. Modération, discrétion, modestie : *Garder une grande retenue dans ses discours.*

RÉTIAIRE, s. m. T. d'antiq. Se disait d'un Gladiateur dont l'arme était un filet qu'il jetait sur son adversaire pour l'envelopper de manière à lui ôter l'usage de ses membres et les moyens de se défendre : *On voit des rétiaires représentés sur des monuments antiques.*

RÉTIF, IVE, adj. Qui résiste, qui refuse d'obéir : *Un cheval rétif.* ‖ Au sens moral, Difficile à conduire, à persuader : *Écolier rétif.*

RÉTINE, s. f. T. d'anat. Membrane située dans le fond de l'œil, formée par une expansion du nerf optique et sur laquelle se peint l'image des objets extérieurs : *Les tableaux que la lumière trace sur la rétine.*

RETIREMENT, s. m. Contraction, raccourcissement, usité seulement en terme de chirurgie dans ces phrases : *Le retirement des nerfs, des muscles, etc.*

RÉTRACTION, s. f. T. de méd. Raccourcissement, contraction d'une partie : *Rétraction d'un doigt.*

RETRAITE, s. f. Action de se retirer. ‖ Se dit particulièrement de la marche que font les troupes pour s'éloigner de l'ennemi après un combat désavantageux : *Opérer sa retraite en bon ordre.*

RETRANCHEMENT, s. m. En terme milit. Travaux qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert contre les attaques de l'ennemi : *Établir un solide retranchement.*

RÉUNIR, v. a. Rapprocher, assembler dans un même lieu : *Réunir des amis. Réunir des provisions.* ‖ Au fig. Réconcilier, remettre en bonne intelligence : *Réunir les esprits divisés.*

RÉUSSIR, v. n. Avoir un succès heureux, quelle que soit l'entreprise : *Il a réussi dans son dessein.*

REVANCHE, s. f. Action par laquelle on se venge du mal qu'on a reçu : *J'ai été battu; mais je prendrai ma revanche à la première occasion.*

REVANCHER, v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué, le soutenir, l'aider, le secourir : *Revancher un camarade.* Il est familier.

RÊVE, s. m. Assemblage involontaire d'images et d'idées plus ou moins incohérentes pendant le sommeil : *Faire des rêves affreux.*

REVÊCHE, adj. des deux genres. Rude, âpre au goût : *Vin revêche.* ‖ Peu traitable, rébarbatif : *Homme revêche. Esprit revêche.*

RÉVEIL, s. m. Cessation du sommeil : *Un brusque réveil.* ‖ Cessation d'un état de torpeur ou d'illusion : *Le réveil de la nature. Le réveil qui suit de folles espérances.* ‖ Batterie ou sonnerie qui réveille les soldats : *Sonner le réveil.*

REVENIR, v. n. Venir après qu'on est venu ou parti : *Revenir à son point de départ.* ‖ Se rétablir, se remettre, être rétabli, être revenu dans le même état où l'on était avant de tomber malade : *Revenir à la santé.*

RÉVÉRENCE, s. f. Respect, vénération : *Porter de la révérence à quelqu'un.* ‖ Mouvement du corps pour saluer qu'on fait en s'inclinant : *Faire la révérence.*

RÉVÉRENCIEUX, EUSE, adj. Fait avec révérence : *Saluts révérencieux.*

RÉVÉRER, v. a. Honorer, respecter : *Révérer ses parents.*

RÉVOLTANT, ANTE, adj. Qui révolte, qui choque excessivement, qui indigne : *Ce jeune homme a une conduite révoltante.*

RÉVOLTE, s. f. Rébellion, soulèvement d'un inférieur contre son supérieur : *La révolte des suisses de Châteauvieux.*

REVOLVER, s. m. emprunté de l'anglais. Pistolet à un seul canon et à plusieurs culasses qui font partir jusqu'à quarante coups sans recharger : *Les officiers ont chacun un revolver de guerre.*

RÉVULSIF, IVE, adj. T. de méd. Se dit des médicaments employés pour détourner d'un organe le principe d'une maladie : *Les sinapismes sont révulsifs.* ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Avoir recours à de puissants révulsifs.*

RHÉTEUR, s. m. Celui qui enseignait l'art de bien dire chez les anciens : *L'art des rhéteurs.* ‖ Aujourd'hui et par dénigrement, Beau parleur : *C'est un rhéteur insipide.*

RHINOPLASTIE, s. f. T. de chir. Opération qui a pour but de refaire le nez à ceux qui l'ont perdu, au moyen d'un morceau de peau détaché du front, du bras, etc.

RHUMATIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Synonyme de *rhumatismal.*

RHUMATISMAL, ALE, adj. Qui a rapport au rhumatisme : *Douleurs rhumatismales.*

RHUMATISME, s. m. T. de méd. Douleurs qui siègent particulièrement dans les muscles ou les articulations : *Rhumatisme articulaire.*

RHUME, s. m. Fluxion causée par l'irritation ou par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse la gorge et accompagnée de toux, d'enrouement, d'expectoration : *Un rhume de poitrine. Un rhume de cerveau. En langage scientifique, le rhume de poitrine s'appelle* bronchite *et le rhume de cerveau* coriza.

RIANT, ANTE, adj. Qui annonce de la gaieté, de la joie : *Un visage toujours riant. Une physionomie riante.*

RICANEUR, EUSE, s. Celui, celle qui ricane : *Un sot ricaneur. Une impertinente ricaneuse.*

RICHE, adj. des deux genres. Qui possède de grands biens : *Un riche propriétaire.* ‖ En parlant des qualités personnelles, Abondamment pourvu : *Riche en mérite, en vertus, en beauté.* ‖ S'emploie subst. : *Un mauvais riche.*

RICOCHER, v. n. En T. d'artill. Faire des ricochets : *Ce boulet a bien ricoché.*

RICOCHET, s. m. En terme d'artill. Bond que fait un projectile après avoir touché le sol ou une surface : *Tirer à ricochets.*

RIDE, s. f. Pli qui se fait sur le front, sur le visage, sur les mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge : *Ma grand'mère a des rides. Avoir des rides avant l'âge.*

RIDICULE, adj. des deux genres. Digne de risée, de moquerie : *Prétentions ridicules.*

RIEUR, EUSE, s. Celui, celle qui aime à rire, qui rit souvent : *Un enfant rieur.*

RIGIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est peu flexible : *La rigidité d'une barre de fer.* ‖ Grande sévérité, exactitude rigoureuse, austérité : *La rigidité d'un professeur. Il a une extrême rigidité de mœurs.*

RIGODON, s. m. Air à deux temps très animé : *Chanter un rigodon. Jouer un rigodon.*

RIGUEUR, s. f. Sévérité, dureté, austérité : *La rigueur de l'hiver. Montrer trop de rigueur dans ses opinions.*

RINFORZANDO, adv. T. de musiq. emprunté de l'italien. En renforçant les sons.

RIPOSTER, v. n. Répandre, répartir vivement et sur-le-champ pour repousser quelques railleries : *Il riposta tout de suite.* ‖ S'emploie aussi au sens actif : *Riposter quelque chose de désagréable pour quelqu'un.*

RIRE, v. n. Faire un certain mouvement de la bouche causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai ou de plaisant : *L'homme est le seul animal qui pleure et qui rie, a dit Voltaire.*

RIRE, s. m. Action de rire : *Un rire bruyant et prolongé. Un rire sardonique.*

RISBAN, s. m. T. de fortif. Terre-plein garni de canons pour la défense d'un port.

RISQUE, s. m. Péril, danger : *Courir risque de la vie pour secourir ses semblables.*

RISQUER, v. a. Hasarder, mettre en danger : *Risquer sa vie, son honneur, sa fortune.*

RITOURNELLE, s. f. Petit morceau de musique instrumentale qui précède un chant et qui quelquefois le suit : *La ritournelle d'une chanson.* ‖ Répétition fastidieuse : *C'est toujours la même ritournelle.*

RIVAL, ALE, adj. Qui est en compétition : *Nations rivales.* ‖ s. Celui, celle qui aspire aux mêmes avantages : *Carthage était la rivale de Rome. Un faible rival. Un rival généreux. Un rival redoutable.*

RIXE, s. f. Querelle, collision violente entre deux ou plusieurs personnes : *Il ne faut jamais s'entremettre dans une rixe.*

ROBORATIF, IVE, adj. T. de méd. Qui fortifie, qui donne des forces : *Remède roboratif.*

ROBUSTE, adj. des deux genres. Fort, vigoureux : *Un homme robuste. Corps robuste. Complexion robuste.*

RÔDER, v. n. Tournoyer, courir, errer çà et là : *Le renard rôde autour des fermes.* Se dit en mauvaise part.

RODOMONT, s. m. Fanfaron qui se vante de prétendus actes de bravoure pour se faire craindre : *Faire le rodomont.*

ROGER-BONTEMPS, s. m. Se dit d'une personne de belle humeur, qui vit sans souci : *C'est un vrai Roger-Bontemps.*

ROMPRE, v. a. Briser, réduire en fragments : *Rompre les os. Rompre un bâton.* ‖ En terme de guerre, *Rompre un bataillon, un escadron, etc.*, Les mettre en grand désordre. ‖ En terme de théorie, *Rompre les divisions, les pelotons*, Partager les divisions en pelotons, les pelotons en sections. ‖ *Rompre les rangs*, Quitter les rangs, se disperser. ‖ Détruire, faire cesser : *Rompre l'amitié, les bonnes relations, le silence. Rompre la volonté, l'humeur, le caractère d'un enfant.* ‖ *Être rompu de fatigue*, Êre très fatigué.

ROND, RONDE, adj. Qui a la forme d'un cercle, d'un cylindre ou d'une sphère : *La terre est ronde.* ‖ Au fig. *Cet homme est rond et franc*, Il agit sans façon, sans artifice, avec sincérité. On dit de même : *Cet homme est rond en affaires.* ‖ En terme de musique, *Voix ronde*, Voix pleine, égale, unie.

ROND, s. m. Cercle, circonférence : *Faire des ronds.* ‖ En terme de danse, *Rond de jambe*, Se dit d'une certaine manière d'avancer ou de reculer une jambe, en lui faisant décrire un demi-cercle, pendant que l'autre jambe pose à terre.

RONDACHE, s. f. Espèce de grand bouclier dont on se servait autrefois : *Il entra au combat avec l'épée et la rondache.*

RONDE, s. f. En terme milit. La visite qui se fait de nuit autour d'une place forte, d'un camp, pour observer les sentinelles, les corps de garde : *Une ronde d'officiers.* ‖ Chanson qu'une personne chante seule et dont le refrain est répété par tous, en dansant en rond : *Danser une ronde. Une ronde villageoise.*

RONDE, s. f. T. de musiq. La plus longue de toutes les notes, celle qui a le plus de valeur. Elle a la figure d'un *O* incliné à droite : *La ronde vaut deux blanches, quatre noires, huit croches, etc.*

RONDELLE, s. f. Synonyme de *rondache.* ‖ Pièce ronde et plate : *Une rondelle de cuir.*

RONDEMENT, adv. Uniment, également : *Travailler rondement.* ‖ Promptement, avec vitesse : *Marcher rondement.* ‖ Au fig. Sincèrement, franchement, sans artifice, sans façon : *Je lui ai dit rondement la vérité.*

RONFLER, v. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil : *Ronfler en dormant.*

RONGER, v. a. Dévorer ou couper successivement par petits morceaux : *Un chien ronge un os. Les vers rongent le bois.* ‖ Au fig. *Ronger son frein*, Retenir son dépit, son ressentiment en soi-même, sans en rien laisser échapper au dehors. ‖ Se dit, au sens moral, des choses qui inquiètent, qui tourmentent l'esprit, la conscience, etc. : *Les soucis rongent l'esprit. Les remords rongent la conscience, le cœur.*

ROSÉOLE, s. f. T. de méd. Sorte d'éruption cutanée de peu d'importance : *Cet enfant a la roséole.*

ROT, s. m. Vent qui sort de l'estomac par la bouche et avec bruit. Le mot médical est *éructation.* Le mot *rot* est bas et l'on évite de s'en servir.

ROTATEUR, adj. m. T. d'anat. Se dit des muscles qui font tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont attachés : *Muscles rotateurs.*

ROTATION, s. f. T. de phys. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne autour de son axe : *La rotation de la terre.* ‖ En terme d'anat., Mouvement en rond qui peut être exécuté par certaines parties du corps.

ROTULE, s. f. T. d'anat. Os placé en avant du genou, à l'endroit où le fémur s'articule avec le tibia : *La rotule est le seul os du corps humain qui soit indépendant.*

ROUGEOLE, s. f. Maladie contagieuse qui se manifeste par une éruption universelle de petites taches rouges et qui est accompagnée de fièvre : *La rougeole est une maladie particulière aux enfants.*

ROUILLER, v. a. Produire de la rouille sur la surface d'un corps : *L'humidité rouille le fer.* ‖ Avec le pron. personnel, Contracter de la rouille : *Ses armes se rouillent.* ‖ Se dit, au fig., des facultés intellectuelles qui s'altèrent, qui s'affaiblissent faute d'exercice : *L'oisiveté rouille l'esprit. Un auteur a dit : L'oisiveté est comme la rouille, elle use plus que le travail.*

ROULEMENT, s. m. Mouvement de ce qui roule : *Le roulement d'une voiture.* ‖ En terme de musique, Se dit de plusieurs sons différents poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. ‖ Bruit formé par un ou plusieurs tambours que l'on bat à coups égaux et pressés, de sorte que le son semble continu : *Les roulements du tambour.*

ROUSSEAU, s. m. Homme qui a les cheveux et le poil roux. ‖ S'emploie aussi adjectiv. : *Cet homme est rousseau.*

ROUTE, s. f. Voie pratiquée pour aller d'un

lieu à nn autre : *Route nationale. La grande route.* || En terme de guerre, Chemin, logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage : *Indemnité de route.*

ROUTINE, s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par une longue habitude, par une longue expérience que par le secours de l'étude et des règles : *Chanter par routine.* || Usage consacré depuis longtemps de faire toujours une chose de la même manière sans recourir à la théorie : *Les agriculteurs français aiment trop la routine.*

ROUX, ROUSSE, adj. Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge : *Il a les cheveux roux. Des bœufs roux.*

RUBÉFACTION, s. f. T. de méd. Inflammation, rougeur de la peau causée par des médicaments irritants : *Les sinapismes produisent de la rubéfaction.*

RUBICOND, ONDE, adj. Qui est rouge : *Visage rubicond. Face rubiconde.* Se dit souvent en plaisantant.

RUBRIQUE, s. f. Espèce de terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang et pour faire des emplâtres siccatifs. || Au fig., Ruse, détour, adresse, finesse : *Il a d'étonnantes rubriques.*

RUDE, adj. des deux genres. Apre au toucher : *Avoir la peau rude, la barbe rude. Une brosse rude.* || Se dit aussi de tout ce qui cause de la peine, de la fatigue, etc. : *C'est une rude besogne.* || *Avoir des mœurs rudes*, Avoir des mœurs d'unc simplicité grossière, être violent, impérieux.

RUDOYER, v. a. Traiter rudement, avec des paroles seulement : *Rudoyer ses inférieurs.*

RUER, v. n. Jeter avec impétuosité. || *Ruer de grands coups*, Frapper de grands coups. || *Ruer à tort et à travers*, Frapper de tous côtés dans une foule. || Se dit d'un cheval, d'un âne, d'un mulet qui lance avec force ses pieds de derrière en l'air : *Cet animal rue quand on veut l'atteler.* || S'emploie aussi avec le pron. personnel : *Se ruer contre l'ennemi.*

RUGINE, s. f. Instrument de chirurgie pour racler les os : *On se sert de la rugine pour enlever le tartre des dents, la carie des os.*

RUGINER, v. a. T. de chir. Racler, ratisser un os avec la rugine : *Ruginer un os pour en détacher le périoste.*

RUMEUR, s. f. Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement, par un événement fâcheux, triste, etc. : *Les rumeurs de la foule.* || Bruit qui circule : *La rumeur publique les accuse.*

RUPTURE, s. f. Fracture, action par laquelle une chose est rompue : *La rupture d'un os, d'une veine, d'une artère, d'un tendon.* || Division qui arrive entre des personnes qui étaient unies par traité, par amitié : *Une rupture est survenue, et nos bonnes relations ont cessé.*

RUSE, s. f. Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper : *Employer la ruse pour arriver à ses fins. Ruse innocente. Ruse indélicate.*

RUSÉ, adj. Fin, adroit, qui a de la ruse, qui est plein de ruses : *C'est un homme rusé.*

RUSTICITÉ, s. f. Apparence rustique, rudesse, grossièreté : *Son langage décèle sa rusticité.*

RUSTIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient à la campagne : *Travaux rustiques.* || Grossier, rude : *Manières rustiques.*

RYTHME, s. m. Nombre, cadence, mesure : *Le rythme des vers français.* || En musique, La succession régulière des sons forts et des sons faibles. || En terme de gymnastique, Se dit de la cadence qui doit accompagner les exercices. Tous les exercices bien exécutés sont rythmés par des chants ou en comptant, en ayant soin de proportionner la vitesse des mouvements au degré d'action qu'ils ont sur les organes de la respiration.

RYTHMIQUE, adj. des deux genres, Qui appartient au rythme : *Harmonie rythmique.*

S

SABOTIÈRE, s. f. Sorte de danse qu'exécutent les gens en sabots : *Danser la sabotière.*

SABOULER, v. a. Tourmenter, tirailler, renverser, bousculer une personne de côté et d'autre plusieurs fois. || Réprimander : *Sabouler un domestique.* Il est populaire.

SABRE, s. m. Arme en acier trempé, plus ou moins longue et large, tranchante d'un seul côté, droite ou courbée, dont sont armés les soldats d'infanterie et de cavalerie : *Sabre de cavalerie. Recevoir, donner un coup de sabre.* Aujourd'hui, cette arme est remplacée, dans l'infanterie, par la baïonnette.

SABRETACHE, s. f. Mot emprunté de l'allemand. Sac plat qui pend à côté du sabre d'un hussard et qui lui sert de poche.

SABREUR, s. m. Militaire qui ne sait point l'art de la guerre, mais qui est brave et qui se bat bien : *C'est un rude sabreur.*

SABURRE, s. f. T. de méd. Se dit de matières que l'on suppose retenues et amassées dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions.

SAC, s. m. Espèce de poche en toile, en cuir ou en étoffe, ouverte par le haut : *Un sac de toile.* ‖ En terme de guerre, *Sac à terre*, Sac plein de terre dont on se sert pour se garantir des projectiles de l'ennemi. ‖ Pillage entier d'une ville : *Mettre une ville à sac.*

SACCADE, s. f. Secousse brusque : *Une rude saccade.* ‖ En terme de gymnastique, Se dit de tous les exercices qui consistent à faire avancer ou reculer le corps, en déplaçant les mains simultanément, surtout lorsqu'on monte en faisant agir les dernières phalanges des mains simultanément dans les rainures d'une machine appelée *Planche à rainures.* Ces exercices sont difficiles, mais l'habitude les rend praticables.

SACRIPANT, s. m. Rodomont, faux brave. ‖ Querelleur, mauvais sujet : *C'est un abominable sacripant.*

SACRUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. *Sacrum* ou *Os sacrum*, La dernière des vertèbres, celle qui termine l'épine dorsale et qui forme la partie postérieure du bassin.

SAGACITÉ, s. f. Pénétration d'esprit, perspicacité qui fait découvrir et démêler promptement et sûrement ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans les sciences, dans une intrigue, dans une affaire : *Il a montré, dans cette occasion, une grande sagacité.*

SAGE, adj. des deux genres. Prudent, circonspect, judicieux en paroles, en actions : *Homme sage. Conduite sage.*

SAGESSE, s. f. Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie : *Cet homme s'est montré plein de sagesse dans des circonstances difficiles.*

SAGITTALE, adj. f. T. d'anat. Se dit d'une des sutures du crâne, celle qui sépare les deux pariétaux : *La suture sagittale.*

SAIGNÉE, s. f. Ouverture d'une veine pour tirer du sang : *Une saignée copieuse.* ‖ Endroit du bras où l'on a l'habitude de pratiquer cette ouverture : *Plier le bras à la saignée.*

SAIN, SAINE, adj. Qui est de bonne constitution, qui n'est point sujet à être malade : *Une personne saine. Sain de corps et d'esprit.*

SAINEMENT, adv. D'une manière saine : *Pour vivre sainement, il faut éviter les excès.*

SAISIR, v. a. Prendre quelque chose avec vigueur et tout d'un coup : *Saisir un bâton.* ‖ En gymnastique, Prendre avec vigueur une barre après laquelle on s'élance, ou tout autre machine sur laquelle on veut se fixer à l'aide des mains : *Saisir l'échelle horizontale.*

SAISISSEMENT, s. m. Impression désagréable causée par un accident ou par le froid : *Éprouver un grand saisissement.*

SALETÉ, s. f. Qualité de ce qui est malpropre, plein d'ordure : *La saleté accompagne la paresse et engendre la maladie.*

SALIVAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport à la salive : *Glandes salivaires.*

SALIVE, s. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui coule dans la bouche : *La salive est nécessaire à la digestion.*

SALTATION, s. f. T. d'antiq. romaine. Se dit de l'art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire.

SALTIMBANQUE, s. m. Jongleur, bateleur : *Une troupe de saltimbanques.*

SALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est salubre : *La salubrité de l'air.* ‖ Partie de l'hygiène qui concerne la propreté des villes : *La salubrité publique.*

SALUER, v. a. Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité, de déférence et de respect : *Saluer un vieillard. Saluer une femme. Saluer un supérieur.*

SALUT, s. m. Action de saluer : *Salut respectueux. Prodiguer les saluts.*

SALUTAIREMENT, adv. Utilement, avantageusement pour la conservation de la vie : *Une prescription hygiénique salutairement établie peut prévenir de grands maux.*

SALVE, s. f. Décharge d'un grand nombre de canons ou de fusils tirés en l'honneur de quelqu'un ou d'une fête nationale : *Le commencement de la cérémonie a été annoncé par une salve de cent coups de canon.*

SANG, s. m. Liqueur rouge qui circule dans les veines et dans les artères de l'homme et des animaux vertébrés : *Sang veineux. Sang artériel. Le cœur est l'organe moteur du sang.*

SANG-FROID, s. m. L'état de l'âme lorsqu'elle est calme, lorsqu'elle se maîtrise : *Avoir du sang-froid. Garder son sang-froid au milieu des plus grands périls.*

SANGLOT, s. m. Sorte d'explosion de voix produite par la contraction spasmodique du diaphragme, et qui est un signe de violent chagrin : *Des sanglots déchirants.*

SANGLOTER, v. n. Pousser des sanglots : *La mère et les enfants sanglotaient.*

SANGUIFICATION, s. f. T. de physiol. Le changement de la nourriture ou du chyle en sang.

SANGUIN, INE, adj. Qui a rapport au sang :

Vaisseaux sanguins. ‖ Qui a le sang abondant : *Un homme sanguin. Tempérament sanguin.*

SANITAIRE, adj. des deux genres. Qui a rapport à la santé et particulièrement à la conservation de la santé publique : *Ordonner des mesures sanitaires en temps d'épidémie.*

SANS, prépos. exclusive. En l'absence, avec le manque : *Être sans argent, sans pain.* ‖ *Être sans gêne, sans façon,* Prendre ses aises sans s'inquiéter de l'embarras ou du déplaisir qu'on peut causer aux autres.

SANTÉ, s. f. État de celui qui est sain, qui se porte bien : *Jouir d'une bonne santé.*

SAPE, s. f. En terme du génie, Se dit du travail des tranchées devant une ville qu'on veut prendre : *Sape volante. Sape double. Sape pleine.*

SAPEUR, s. m. Soldat armé d'une hache : *Sapeur du génie. Sapeur pompier.* ‖ *Sapeurs d'un régiment,* Se dit de ceux qui marchent en tête avec la musique.

SAPHÈNE, s. f. T. d'anat. Nom donné à deux veines de la jambe que l'on aperçoit aisément sous la peau, près de chaque malléole, et à l'une ou l'autre desquelles on pratique la saignée du pied : *La saphène interne.*

SARABANDE, s. f. Danse grave sur un air à trois temps : *Sarabande espagnole. Danser la sarabande avec des castagnettes.*

SARBACANE, s. f. Brin de bois très droit qu'on creuse pour y placer un tube en métal, et qui sert ensuite à lancer des petites balles généralement faites avec de la terre glaise. On lance également avec cet instrument des petites bobines garnies par un bout d'une pointe en acier, et de petites pointes en acier garnies par le gros bout de plusieurs brins de grosse laine : *Sarbacane de bois.*

SARCASME, s. m. Raillerie amère et insultante : *Être en butte aux sarcasmes.*

SARCOCÈLE, s. m. T. de chir. Tumeur charnue et dure qui se forme au scrotum ; c'est le squirre ou le cancer du testicule.

SARCOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des chairs et des parties molles.

SARCOME, s. m. T. de chir. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

SARDONIQUE ou **SARDONIEN**, adj. m. *Rire sardonique,* Sorte de rire convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. Ce mot vient du nom d'une herbe de Sardaigne qui, disait-on, causait un rire convulsif.

SARISSE, s. f. T. d'antiq. grecque. Longue lance dont étaient armés les soldats de la phalange macédonienne.

SARRASINE, s. f. T. de fortific. Herse formée de gros pieux de bois ferrés en pointe par le bas que l'on suspend entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc.

SATISFACTION, s. f. Contentement qu'on éprouve soi-même et qu'on est heureux de voir éprouver aux autres : *Quelle satisfaction de se retrouver après une longue absence!* ‖ Réparation d'une offense : *Demander satisfaction.*

SATISFAIRE, v. a. Contenter, donner sujet de contentement : *Satisfaire l'esprit, les sens, le goût, la vue. Satisfaire ses professeurs.*

SATURNIN, INE, adj. T. de méd. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. ‖ *Maladie saturnine,* Maladie qui se développe chez les ouvriers qui manient les alliages de plomb.

SATYRIASIS, s. m. T. de méd. Exaltation morbide des fonctions génitales chez l'homme : *Le satyriasis est pour l'homme ce que la nymphomanie est pour la femme.*

SAUGRENU, UE, adj. Impertinent, absurde, ridicule : *Tenir des propos saugrenus.*

SAUT, s. m. Action de sauter, mouvement par lequel on saute : *Franchir un fossé de plein saut.* ‖ En gymnastique, il existe plusieurs genres de sauts ; les principaux sont : les *sauts* exécutés par la puissance d'une ou des deux jambes réunies, en avant, en arrière, sur les côtés et sur place, en prenant l'élan sur un point fixe. On considère encore les *sauts* appelés *de pied ferme ;* plusieurs de ces sauts sont très compliqués, par exemple ceux qu'on exécute sans interruption une, deux, trois, quatre ou cinq fois, en rebondissant chaque fois sur une seule jambe ou sur les deux. Puis viennent d'autres *sauts* plus compliqués encore, surtout celui qui consiste à exécuter trois actions réunies en une seule : S'élever en hauteur, franchir un obstacle dressé à une certaine distance et arriver sur le sol après avoir franchi l'obstacle. On appelle ce genre de saut *saut en hauteur, largeur et profondeur* ou *saut compliqué.* Les deux plus grandes distances que j'aie vu franchir de cette façon l'ont été : la première, par un élève de l'École polytechnique du nom de Vidal, qui franchissait sur un terrain horizontal et ferme $3^{m},10$ d'un talon à l'autre. Un autre élève, du nom de Bellanger, franchissait de la même façon, sur un terrain dur et uni, $3^{m},20$ d'un talon à l'autre. Ces distances peuvent être considérées comme exceptionnelles ; car les élèves d'une force déjà très développée et bien exercés n'arrivent à franchir, le plus ordinairement, qu'une distance de $2^{m},50$ à $2^{m},60$. Ces sauts s'exécutent en s'élançant d'un point fixe, plus ou moins élevé au-dessus du sol.

Après ces *sauts* viennent ceux qui sont précédés d'une course. On prend un élan de 15 à 20 mètres; puis on saute, soit en largeur simplement, soit en largeur et en hauteur. Pour ces derniers, on se sert d'une corde qu'on hausse ou qu'on baisse à volonté. Parmi les nombreux élèves que j'ai eu occasion d'observer depuis que je m'occupe de l'enseignement gymnastique, les plus remarquables avaient une constitution bien différente. L'un d'eux, M. Paris, âgé de 18 ans, élève du lycée Henri IV, était élancé et de taille moyenne : il franchissait 5m,75 d'un talon à l'autre. Un autre, M. Robineau, du même âge, élève du lycée Louis-le-Grand, gros et aussi de taille moyenne, franchissait 5m,80 avec une facilité surprenante. A l'époque où j'étais encore militaire et sous-inspecteur au gymnase Amoros, je franchissais 6 mètres, et je n'ai vu qu'un seul élève qui ait pu approcher de cette distance. Il était petit et mince ; c'était M. Verdier, lieutenant de chasseurs à pied, attaché aussi au gymnase Amoros. Il est inutile d'ajouter que je ne consigne ici que des faits qui se sont passés en présence de nombreux témoins.

En général, bien qu'on soit peu disposé pour ce genre d'exercices, on peut franchir une distance de 4 mètres. Les élèves doués d'une certaine énergie franchissent 4 à 5 mètres. Ceux qui sont très vigoureux atteignent 5m,50 à 5m,80.

Un grand nombre de *sauts* s'exécutent aussi à l'aide d'une perche, soit en partant de pied ferme, soit en prenant un élan avec course, etc. Il existe encore une infinité de *sauts* qui se font en se servant d'une corde qu'on tient dans les mains par une poignée en bois.

Je citerai encore les *sauts* qu'on fait en jouant à *saute-mouton*, ou mieux au *cheval fendu*. Ce jeu consiste à partir d'un point fixe pour franchir un camarade qui est d'abord placé à une petite distance, la tête baissée. Lorsque tous les joueurs sont passés, celui qu'il s'agit de franchir s'éloigne de la longueur d'un pied, et les autres commencent à sauter par-dessus. Cette manœuvre continue jusqu'à ce que l'un des sauteurs ait manqué son coup, ou fait tomber le camarade par-dessus lequel on saute, et dont il prend la place. Si tous réussissent jusqu'à une distance déterminée par le nombre de longueurs de pieds, le patient reste alors à l'endroit où il se trouve, et les autres continuent à le franchir, en faisant cette fois une petite course. Quand tous ont passé, le patient s'éloigne de nouveau, chaque fois d'une longueur de pied. Cette fois, le camarade qui manque son coup, ou qui touche à la marque à partir de laquelle on doit prendre l'élan, se met tout de suite à la place du patient, et l'on continue de même jusqu'à la fin de la partie.

SAUTER, v. n. S'élever de terre avec effort, faire un saut, soit en prenant un élan ou en partant de pied ferme pour franchir un fossé, une barrière, un cheval : *Sauter de pied ferme. Sauter à pieds joints.*

SAUTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui saute, et dont la profession est de faire des sauts et des tours de force : *Les danseurs de corde et les sauteurs.* ‖ Personne dont la conduite est inconstante et blâmable : *C'est un sauteur.* ‖ s. f. Sorte de danse : *Danser la sauteuse.*

SAUTILLEMENT, s. m. Action d'avancer en faisant de petits sauts : *Le sautillement continuel d'un oiseau.*

SAUTOIR, s. m. Disposition de deux ou de plusieurs objets en forme d'X. ‖ *Porter un ordre en sautoir*, En porter le cordon en forme de collier descendant sur la poitrine. ‖ En gymnastique, on appelle *sautoir fixe* deux poteaux de 3 mètres de hauteur plantés en terre, éloignés de 2m,50 à 3 mètres l'un de l'autre, percés de trous de 0m,10 en 0m,10, dans lesquels on place une cheville pour recevoir la corde qu'il s'agit de franchir. On donne le nom de *sautoirs mobiles* à deux montants fixés chacun sur un pied que l'on place et que l'on déplace à volonté. Dans les écoles communales, ces montants n'ont que 1m,30 de hauteur. Dans les gymnases, ils atteignent quelquefois, après avoir passé par les points intermédiaires, une hauteur maximum de 3 mètres : c'est la plus grande hauteur qu'un professeur très énergique puisse franchir avec une perche.

SAUVER, v. a. Tirer hors de péril, garantir, préserver, mettre en sûreté : *Sauver quelqu'un d'un danger menaçant, d'un naufrage.*

SAUVETAGE, s. m. Action de sauver, d'arracher à la mort ou à la destruction : *Le sauvetage des naufragés, de la cargaison d'un navire. Opérer le sauvetage des incendiés.*

Ce mot peut désigner toutes les actions qui ont pour but de sauver quelqu'un d'un danger quelconque ; je crois utile de consigner ici quelques faits qui, en cas d'urgence, pourraient faire surgir des imitateurs. Je parlerai d'abord des incendies, qui sont le cas le plus fréquent. En 1850, j'ai déjà écrit, dans ma *Gymnastique pratique*, que je ne comprenais pas, en cas de danger imminent, comment, avant l'arrivée des pompiers, il ne venait à l'idée de personne de demander à grands cris des couvertures et des draps et de les tenir

solidoment par chaque bout, afin de rocevoir les personnes qui préfèrent s'élancer sur le sol plutôt que de so laisser rôtir. En supposant même que la couverture ou le drap échappe des mains, le coup serait considérablement amorti. A l'appui de ce conseil, je citais un fait probant : Étant en garnison à Montpellier, nous fûmes appelés pour porter secours dans un incendie. A notre arrivée sur les lieux, le danger de mort dans lequel se trouvaient deux personnes au second étage nous fit songer à l'une de nos plaisanteries de caserno, qui consiste à faire sauter un camarade au moyen d'une couverture. Nous demandâmes des couvertures qui nous furent données presque aussitôt ; dès qu'elles furent tendues, nous criâmes aux deux malheureux : « Ramassez-vous sur vous-mêmes, et ne craignez rien. Sautez. » Ces deux personnes ont été sauvées sans le moindre accident, ot pourtant l'une des deux, dans sa précipitation, s'était lancée de façon à tomber en dehors de la couverture que nous lui tendions. Nous apercevant de son mouvement, nous nous sommes subitement déplacés, assez à temps pour la recevoir comme nous avions reçu la première.

J'éprouve, je l'avoue, un chagrin véritable quand je pense que des secours qu'on peut trouver partout sont habituellement négligés dans ces tristes circonstances.

Pourtant, ces exemples ont pour témoins un public nombreux. On voit tous les jours des acteurs des cirques se lancer dans un filet tendu à 15 et même à 20 mètres au-dessous d'eux quand ils achèvent leur dernier tour d'adresse.

Je crois bon de donner un autre conseil à ce propos. Dans un extrême danger, lorsque l'intensité du feu ne permet pas d'attendre ou d'espérer du secours, pourquoi ne pas chercher à sauter en s'entourant d'un matelas, d'un lit de plume, puisqu'il arrive à des personnes qui s'élancent et qui tombent sur le pavé de survivre à leur chute ? Le coup serait alors sensiblement amorti.

Je mentionne pour mémoire le moyen qui consiste à attacher des draps les uns aux autres et à descendre à l'aide de cette corde improvisée. Ce procédé, lorsque les circonstances le permettent, est le premier auquel on a recours et il est connu de tout le monde.

Parmi les faits de sauvetage accomplis avec courage et présence d'esprit, je vais en citer deux qui méritent d'être rappelés : le premier s'est passé à Douai. Il a été consigné dans le *Journal officiel*, il y a quelques années. Le voici : Deux jeunes gens patinaient sur la glace d'un fossé des remparts, lorsque, sous le poids de l'un d'eux, celle-ci céda ; le malheureux fut englouti dans le trou ; son camarade, n'écoutant que son courage, se lança à son socours, et il disparut avec lui. Tous deux se cramponnaient aux bords de la glace qui fléchissait sous leurs mains. Par hasard, un soldat se trouvait sur le rempart ; voyant le danger que couraient les deux imprudents et celui auquel il s'exposerait en allant à leur secours, il chercha un moyen de sauvetage ; il découvrit non loin de là une échelle ; s'élançant avec la rapidité que donne le désir de sauver son semblable, il court vers l'échelle, s'en empare, la pose à plat sur la glace et la fait glisser jusque auprès du trou. Tout cela fut exécuté en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter. Quand il fut arrivé là, placé sur l'échelle, il procéda au sauvetage de ces deux jeunes gens, lesquels, après quelques soins, purent être rendus à leurs familles.

Un autre fait, qui a été également consigné dans les colonnes du *Journal officiel*, et qui ne mérite pas moins d'être mentionné, s'est passé à Strasbourg. Pour réparer une partie de la cathédrale, on avait établi un échafaudage à une très grande hauteur. Des ouvriers travaillaient sur cet échafaudage, lorsque celui-ci s'écroula tout à coup : plusieurs d'entre eux furent précipités dans le vide ; un seul avait pu saisir une corde, et s'y maintenir suspendu à quelques mètres de l'édifice. Sans perdre le sang-froid, se rappelant les mouvements qu'on doit faire pour se donner un mouvement de va-et-vient lorsqu'on est ainsi suspendu, il procéda avec calme et sut communiquer ce mouvement à la corde ; après un certain nombre d'impulsions, il réussit à saisir une partie en pierre de la tour ; il s'y cramponna et put ainsi échapper à une mort certaine.

Je laisse au lecteur le soin de réfléchir et de reconnaître combien, dans un danger de ce genre, il est utile de prendre instantanément le parti qui présente le plus de chance de succès. Mais on ne pourra recourir à ce parti, on ne pourra même y songer que si l'on a été prémuni par des exercices appropriés ; en un mot, si l'on n'a été aguerri et préparé par l'enseignement de la gymnastique, qui donne, je ne crains pas de le dire, un ressort et un sang-froid merveilleux à ses adeptes. Elle seule peut mettre en mesure de sauver la vie de personnes en danger de la perdre ; elle seule permet de pratiquer avec succès cet adage de M. le comte de Ségur : « Dans l'extrême danger, l'oxtrême audace est sagesse. »

SAUVETEUR, s. m. Celui qui prend part à un sauvetage : *La Société des sauveteurs de la Seine.*

SAUVEUR, s. m. Celui, celle qui sauve quelqu'un : *Être le sauveur de son pays.*

SAVANT, ANTE, adj. Qui sait beaucoup, qui est versé dans les matières d'érudition ou de science : *Un savant astronome.* ‖ S'emploie substantiv. : *Un savant modeste.*

SAVEUR, s. f. Qualité qui est l'objet du goût : *La saveur du pain, de la viande.*

SAVOIR, v. a. Avoir connaissance de : *Savoir l'avenir.* ‖ *Savoir vivre*, Se conduire dans le commerce du monde avec tous les égards et toutes les précautions qu'un homme bien élevé est obligé de garder avec les autres.

SAVOIR, s. m. Érudition, connaissance acquise par l'étude, par l'expérience : *Un homme d'un grand savoir.*

SAVOURER, v. a. Goûter avec attention et avec plaisir : *Savourer une liqueur.*

SAVOUREUX, EUSE, adj. Qui a une bonne saveur agréable : *Un fruit savoureux.*

SAXIFRAGE, adj. des deux genres. T. de méd. Médicament qu'on a cru propre à dissoudre la pierre dans la vessie. Il est synonyme de *lithotriptique*, mais il est moins usité. ‖ s. f. Botan. Genre d'ombellifère.

SAYNÈTE, s. f. En terme de musiq. Petite pièce du théâtre espagnol : *Auteur de saynètes.*

SAYON, s. m. Saie, casaque ouverte, que portaient anciennement les gens de guerre et les paysans.

SCABIEUX, EUSE, adj. T. de méd. Qui ressemble à la gale : *Éruptions scabieuses.*

SCABREUX, EUSE, adj. Rude, raboteux : *Chemins, terrains scabreux.* ‖ Dangereux : *Entreprise scabreuse.* ‖ Difficile à raconter d'une manière honnête : *Conte scabreux.*

SCANDALEUX, EUSE, adj. Qui cause du scandale : *Conduite scandaleuse.*

SCAPHANDRE, s. m. Corset garni de liège avec lequel un homme peut se tenir sur l'eau sans savoir nager. ‖ Appareil avec lequel un homme peut se mouvoir et travailler sous l'eau : *Il était revêtu d'un scaphandre.*

SCARIFICATEUR, s. m. T. de chir. Petite boîte dans laquelle sont renfermées plusieurs lames longitudinales coupantes qui sortent par la détente d'un ressort et qui font du même coup autant d'ouvertures à la peau qu'il y a de lames.

SCARIFICATION, s. f. Petite incision peu profonde faite avec un scarificateur : *Faire une scarification.*

SCARIFIER, v. a. T. de chir. Faire des scarifications sur certaines parties du corps.

SCARLATINE, s. f. T. de méd. Maladie contagieuse dont le phénomène caractéristique est la couleur écarlate que prend toute la peau : *Il a la scarlatine.*

SCÉLITE, s. f. Pierre figurée imitant la forme d'une jambe humaine.

SCÈNE, s. f. La partie du théâtre où jouent les acteurs : *Entrer en scène.* ‖ Action à laquelle plusieurs personnes prennent part : *Une scène imposante. Des scènes de plaisir.* ‖ *Faire une scène*, Attaquer violemment par des paroles, par des reproches.

SCHLAGUE, s. f. Punition des soldats allemands qui consiste en coups de baguette : *Donner la schlague. Recevoir la schlague.*

SCIATIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a rapport à la hanche, à l'os ischion : *Nerf sciatique.* ‖ s. f. Douleur vive qui affecte le grand nerf sciatique et qui se fixe principalement à la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. On dit dans le même sens *goutte sciatique.*

SCIEMMENT, adv. Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion : *Cet enfant agit mal sciemment ; il faut le punir sévèrement.*

SCIENCE, s. f. Connaissance qu'on a de quelque chose : *La science s'acquiert par une étude persévérante et continue.*

SCIENTIFIQUE, adj. des deux genres. Qui concerne les sciences : *Déduction scientifique. Les matières scientifiques.*

SCISSURE, s. f. T. d'anat. Se dit de certaines fentes qu'on observe sur les os pour le passage de petits rameaux vasculaires, et sur divers organes : *La grande scissure du foie.*

SCLÉROTIQUE, s. f. T. d'anat. Nom d'une membrane fibreuse qui enveloppe l'œil entier : *La sclérotique protège l'œil.*

SCOLAIRE, adj. des deux genres. Qui a rapport aux écoles : *L'année scolaire commence en octobre et se termine en août.*

SCORBUT, s. m. Maladie qui corrompt la masse du sang, et qui se manifeste par l'enflure et le saignement des gencives : *Être atteint du scorbut.*

SCROFULES, s. f. pl. T. de méd. Maladie qui consiste en un gonflement des ganglions lymphatiques. On dit aussi *écrouelles* et *humeurs froides.*

SCROFULEUX, EUSE, adj. T. de méd. Qui cause ou accompagne la maladie nommée écrouelles ou scrufules : *Un enfant scrofuleux peut être guéri par l'application rationnelle des exercices gymnastiques, unis à la médication appropriée.*

SCRUPULE, s. m. Incertitude, inquiétude de conscience, qui fait regarder comme un

faute très grande ce qui n'en est qu'une légère : *Avoir des scrupules exagérés.*

SÉANT, ANTE, adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable : *Il tient des discours peu séants. Habit bien séant.*

SEC, SÈCHE, adj. Aride : *Pays sec.* ‖ Qui a peu ou point d'humidité : *Temps trop sec.* ‖ Au moral, Peu avenant, brusque, rude : *Réponse sèche. Il a le cœur sec.*

SECOURIR, v. a. Aider, assister, donner aide : *Secourir ses semblables.*

SÉCRÉTION, s. f. T. de physiol. Filtration et séparation qui se fait des humeurs alimentaires, excrémentitielles et récrémentitielles : *La sécrétion du chyle dans les intestins grêles. La sécrétion du lait dans les mamelles.*

SÉCURITÉ, s. f. Confiance, tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion, bien ou mal fondée, qu'on n'a pas à craindre de danger : *Vivre dans une sécurité complète.*

SÉDATIF, IVE, adj. T. de méd. Se dit des remèdes qui calment les douleurs : *Eau sédative.* ‖ S'emploie substantiv. : *Prescrire un sédatif.*

SÉDENTAIRE, adj. des deux genres, Qui aime à rester chez soi : *Mener une vie trop sédentaire.*

SÉDUIRE, v. a. Tromper, abuser, faire tom ber dans l'erreur par ses insinuations, par ses écrits, par ses discours, par ses exemples : *Il a été séduit par ses paroles mielleuses.* ‖ *Séduire une jeune fille*, La tromper, abuser de son innocence.

SEIN, s. m. La partie du corps humain où sont les mamelles, et qui forme la partie ex térieure de la poitrine : *Une mère qui donne le sein à son enfant inspire le respect.*

SÉJOURNER, v. n. Demeurer quelque temps dans un lieu : *Séjourner dans une ville.*

SÉMILLANT, ANTE, adj. Remuant, extrêmement vif : *Une beauté sémillante. Esprit sémillant.*

SÉMINAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la semence : *Les vésicules séminales. La liqueur séminale.*

SÉNILITÉ, s. f. Affaiblissement du corps et de l'esprit produit par la vieillesse : *Donner des marques précoces de sénilité.*

SENS, s. m. Faculté de l'homme et des animaux, par laquelle ils reçoivent l'impression des objets extérieurs et corporels : *Sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat. Le sens du tact s'exerce par toutes les parties du corps humain.*

SENSÉ, ÉE, adj. Qui a du bon sens, de la raison, du jugement : *Homme sensé. Discours sensés.*

SENSIBLE, adj. des deux genres. Qui est apte à sentir, qui fait impression sur les sens : *Organe sensible. Cœur sensible. Froid sensible.*

SENSITIF, IVE, adj. Qui a rapport aux sens, à la sensation : *La faculté sensitive. Organe sensible.*

SENSORIUM, s. m. emprunté du latin. Le point, la partie du cerveau que l'on suppose être le centre commun de toutes les sensations : *Où est le sensorium ? On ne sait.*

SENSUALITÉ, s. f. Attachement aux plaisirs des sens : *Manger avec sensualité.*

SENTIMENT, s. m. Perception que l'âme a des objets, par le moyen des sens : *Avoir le sentiment exquis.*

SENTINELLE, s. f. Soldat qui fait la garde d'un camp, d'une place, d'un palais, etc. : *Poser, relever des sentinelles.*

SENTIR, v. a. Recevoir des impressions par le moyen des sens ; éprouver en soi quelque chose d'agréable ou de pénible : *Sentir un grand bien-être. Sentir une vive douleur.*

SEPTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd, Qui produit de la putréfaction. ‖ Se dit des Topiques qui font pourrir les chairs. ‖ *Poisons septiques*, Poisons qui déterminent une décomposition du sang, des tissus et produisent des affections gangréneuses.

SEPTUOR, s. m. T. de mus. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments : *Jouer un septuor.*

SEREIN, EINE, adj. Qui est clair, doux et calme : *Un temps serein.* ‖ Au fig. Calme et paisible : *Une âme sereine.*

SÉRÉNADE, s. f. Concert de voix ou d'instruments qu'on donne à quelqu'un, la nuit, devant sa demeure : *En Espagne, l'usage des sérénades n'est pas encore passé.*

SÉREUX, EUSE, adj. T. de méd. Aqueux : *Humeur séreuse. Tissu séreux.*

SERGENT, s. m. Sous-officier dans une compagnie d'infanterie. ‖ *Sergent-major*, Le premier sous-officier d'une compagnie.

SÉRIEUX, EUSE, adj. Grave : *Un homme sérieux.* Il est opposé à *enjoué, gai.*

SERINETTE, s. f. Instrument enfermé dans une boîte, dont on joue au moyen d'une manivelle pour instruire les serins.

SERRE-FILE, s. m. T. milit. Chacun des officiers ou sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur la ligne parallèle au front : *Être placé en serre-file.*

SERRER, v. a. Étreindre, presser : *Serrer un nœud. Vous me serrez trop.*

SÉRUM, s. m. emprunté du latin. Le liquide qui se sépare du sang lorsque celui-ci se coagule. ‖ *Sérum du lait*, Liquide qui se coagul

quand le lait se caille et qu'on appelle *petit-lait.*

SÉSAMOÏDE, adj. m. T. d'anat. Se dit de petits os que l'on a comparés à la graine de sésame, et qui se trouvent dans les extrémités des tendons : *Les os sésamoïdes.*

SÉVÉRITÉ, s. f. Rigidité, rigueur qui pardonne peu ou point : *Il est rare que les parents montrent trop de sévérité envers leurs enfants.*

SÉVIR, v. n. Traiter avec rigueur, punir : *Ainsi qu'un bon père, un bon maître n'aime pas à sévir. La justice humaine doit sévir.*

SEXE, s. m. Différence physique et constitutive du mâle et de la femelle : *Le sexe masculin. Le sexe féminin. La différence des sexes entraîne des différences physiologiques.*

SEXTUOR, s. m. T. de musique. Morceau de musique pour six voix ou pour six instruments : *Chanter un sextuor.*

SEXUEL, ELLE, adj. Qui caractérise le sexe dans les animaux et dans les plantes : *Les organes sexuels.*

SI, s. m. T. de musique. La septième note de la gamme : *Do, ré, mi, fa, sol, la, si.*

SIESTE, s. f. emprunté de l'espagnol. Sommeil de courte durée, qu'on prend dans la journée, après un repas ou même le soir : *Faire sa sieste.* ‖ On dit aussi *méridienne.*

SIFFLEMENT, s. m. Bruit qu'on fait en sifflant : *Il nous étourdit avec ses sifflements. Le sifflement d'un serpent, de la bise.*

SIFFLER, v. n. Former un son aigu, en serrant les lèvres ou d'une autre manière : *Siffler comme un valet d'écurie.* ‖ Il se dit du bruit aigu que font entendre certains animaux : *Le serpent et le cygne sifflent quand ils sont en colère.*

SIFFLET, s. m. Petit instrument en métal, en bois ou en ivoire, avec lequel on siffle : *A bord des navires, on se sert du sifflet pour commander la manœuvre.*

SIGMOÏDE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui a la forme de la lettre grecque appelée sigma (Σ). ‖ *Cavités* ou *Fosses sigmoïdes*, Les deux échancrures que présente l'extrémité supérieure du cubitus. ‖ *Valvules sigmoïdes*, Les valvules qui garnissent l'artère pulmonaire et l'aorte.

SIGNAL, s. m. Signe convenu, pour servir d'avertissement : *Donner le signal du combat.*

SIGNIFICATIF, IVE, adj. Qui signifie, qui exprime bien, qui contient un grand sens : *Un geste significatif.*

SILENCIEUX, EUSE, adj. Qui ne parle guère, qui garde habituellement le silence : *Travailleur silencieux.* ‖ Où il n'y a aucun bruit : *Maison silencieuse.*

SIMAGRÉE, s. f. Se dit de certaines manières affectées, de certaines minauderies, etc. : *Faire des simagrées à propos de tout.*

SIMULTANÉMENT, adv. En même temps, au même instant, ensemble : *Lever simultanément le pied gauche et le bras droit.*

SINAPISME, s. m. T. de méd. Médicament topique composé de substances chaudes et âcres, dont la graine de moutarde fait la base : *Poser un sinapisme aux cuisses.*

SINCÉRITÉ, s. f. Candeur, franchise, qualité de ce qui est sincère : *Cette jeune fille est pleine de candeur. Ses réponses indiquent une grande candeur.*

SINCIPITAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au sinciput : *Les os sincipitaux.*

SINCIPUT, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. La partie supérieure de la tête qu'on appelle aussi le sommet : *Le sinciput et l'occiput.*

SINÉCURE, s. f. Place ou titre qui produit des émoluments et qui n'oblige à aucun travail : *Son emploi est une véritable sinécure. Toute sinécure est injuste et même odieuse.*

SINUOSITÉ, s. f. Tours et détours que fait une chose sinueuse, état de ce qui est sinueux : *Les sinuosités d'une rivière.* ‖ En chir. Trajet ondulé : *Cette plaie a beaucoup de sinuosités.*

SINUS, s. m. T. d'anat. Se dit de plusieurs parties qui forment une cavité, ou qui se courbent et se recourbent en divers sens : *Les sinus frontaux.*

SISTRE, s. m. T. d'antiq. Instrument de musique dont les Égyptiens se servaient à la guerre : *Joueur de sistre.*

SIXTE, s. f. T. de musique. Intervalle de deux sons différents à distance l'un de l'autre de six degrés en montant, comme *ut, la, ré, si, mi, ut.*

SOBRIÉTÉ, s. f. Tempérance dans le boire et le manger : *La sobriété est une des conditions de la santé.*

SOCIABLE, adj. des deux genres. Qui est porté à chercher la société, qui est né propre à vivre en société : *L'homme est l'animal sociable par excellence.*

SOCIÉTÉ, s. f. Réunion d'hommes vivant sous les mêmes lois : *Les sociétés humaines.*

SOIE, s. f. Fil produit par le ver à soie : *Dévider de la soie.* ‖ La partie du fer d'une épée, d'un sabre, d'un couteau qui entre dans la poignée ou dans un manche : *La soie d'un outil.* ‖ Poil du sanglier ou du cochon.

SOIF, s. f. Altération, grand désir, envie, besoin de boire : *La soif est, dit-on, plus insupportable que la faim.*

SOIN, s. m. Attention, application d'esprit à faire quelque chose, aussi bien pour soula-

ger quelqu'un, que pour ranger les choses : *Soins attentifs. Montrer un soin diligent.*

SOIXANTER, v. n. T. du jeu de piquet. Compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté : *J'ai perdu, il a soixanté.*

SOL, s. m. T. de musiq. La cinquième note de la gamme d'*ut* : *Do, ré, mi, fa, sol.*

SOLDAT, s. m. Homme de guerre au service de l'État : *Aujourd'hui, tout le monde est soldat. Des soldats intrépides.*

SOLÉAIRE, adj. m. T. d'anat. Se dit d'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe : *Le muscle soléaire se termine inférieurement par un tendon qui concourt à former le tendon d'Achille.*

SOLEIL, s. m. L'astre qui donne la lumière et la chaleur : *Le soleil levant. Les rayons du soleil dissipent les ténèbres.*

SOLFÈGE, s. m. Exercice pour apprendre à solfier. ‖ Recueil de leçons de musique vocale : *Méthode de solfège.*

SOLFIER, v. a. Chanter, en les nommant, les notes d'un chant, d'un morceau, d'un air, etc. : *Solfier une partition.*

SOLIDE, adj. des deux genres. Qui est consistant : *Aliments solides.* ‖ Qui a une fermeté capable de résister à l'injure du temps : *Les constructions bâties par les Romains étaient si solides qu'elles subsistent encore.* ‖ En terme milit. *Troupe solide*, Troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. ‖ s. m. Corps qui a les trois dimensions : *La mesure d'un solide.*

SOLISTE, s. m. T. de musique. Celui qui exécute un solo : *Un excellent soliste.*

SOLITUDE, s. f. État d'une personne qui est seule et retirée du monde : *Vivre dans la solitude. Aimer la solitude.*

SOLO, s. m. T. de musiq. emprunté de l'italien. Morceau de musique pour une seule voix ou un seul instrument : *Chanter un solo. La flûte a joué plusieurs solos.*

SOMATOLOGIE, s. f. T. de méd. Traité sur les parties solides du corps humain.

SOMBRE, adj. des deux genres. Obscur, peu éclairé : *Nuit sombre. Appartement sombre.* ‖ Au fig. Mélancolique, morne, taciturne, rêveur, chagrin : *Caractère sombre. Il a l'air sombre. Quelle sombre mine il nous fait !*

SOMMEIL, s. m. Repos causé par l'assoupissement naturel de tous les sens : *Un profond sommeil. Succomber au sommeil.*

SOMNAMBULE, s. et adj. des deux genres. Celui ou celle qui se lève endormi, et qui marche, agit, parle, sans s'éveiller : *Il est somnambule.* ‖ On dit aussi *noctambule.*

SOMNIFÈRE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui provoque, qui cause le sommeil : *Le pavot est somnifère.*

SOMNOLENCE, s. f. T. de méd. État intermédiaire et pénible entre le sommeil et la veille : *Dans la plupart des maladies, la somnolence est un fâcheux symptôme.* ‖ Au fig. Assoupissement moral.

SOMNOLENT, ENTE, adj. T. de méd. Qui a rapport à la somnolence : *Un état somnolent.* ‖ Qui est porté à la somnolence : *Un malade somnolent.*

SON, s. m. Bruit, ébranlement de l'air qui frappe l'ouïe : *Le son parcourt 337 mètres par seconde. Son grave, aigu, perçant, prolongé, clair, doux, harmonieux, rude.* ‖ Pellicule qu'on sépare des grains moulus.

SONATE, s. f. Pièce de musique instrumentale, composée de deux, trois ou quatre morceaux d'un caractère et d'un mouvement différent : *Les sonates de Mozart.*

SONNER, v. n. Rendre un son : *Les cloches et les trompettes sonnent.* ‖ En terme de guerre, Se dit des différentes manières de jouer de la trompette ou du clairon : *Sonner la diane.*

SOPOR, s. m. T. de méd. emprunté du latin. Sommeil lourd et pesant dont il est difficile de tirer les malades : *Le sopor est un fâcheux symptôme.*

SOPORATIF, IVE, adj. Qui a la force, la vertu d'endormir : *L'opium est soporatif.*

SOPOREUX, EUSE, adj. T. de méd. Qui a le caractère du sopor : *Maladies soporeuses. Sommeil soporeux.*

SOPRANO, s. m. T. de musique emprunté de l'italien. La voix la plus aiguë de toutes, qu'on appelle autrement *dessus.* ‖ Chanteur, chanteuse qui a cette voix : *Un soprano.*

SOT, SOTTE, adj. Qui est sans esprit et sans jugement : *C'est une sotte aventure.* ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Quel grand sot.*

SOUCI, s. m. Préoccupation accompagnée d'inquiétude : *Être rongé de soucis.*

SOUCIEUX, EUSE, adj. Inquiet, pensif, chagrin : *Avoir l'air soucieux.*

SOUDAINEMENT, adv. Subitement, tout à coup : *Il se présenta soudainement à nos yeux au détour de la route.*

SOUFFLER, v. a. et n. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche ou d'une autre manière : *Souffler le feu. Le vent souffle.*

SOUFFRANCE, s. f. Douleur, peine, état de celui qui souffre : *Éprouver de grandes souffrances.* ‖ S'emploie au propre et au figuré.

SOUFFRETEUX, EUSE, adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté : *C'est un enfant souffreteux.*

SOULAGEMENT, s. m. Adoucissement d'une

peine d'esprit ou d'un mal du corps : *Ce remède lui a procuré un grand soulagement.*

SOULEVER, v. a. Élever quelque chose de lourd : *Soulever un fardeau. Donnez-moi un point d'appui, disait Archimède, je soulèverai le monde.*

SOUMISSION, s. f. Disposition à obéir : *Soumission volontaire. Soumission forcée.*

SOUPLESSE, s. f. Flexibilité, facilité à se mouvoir, à se plier : *Les exercices gymnastiques font acquérir une merveilleuse souplesse à ceux qui s'y livrent.*

SOURCIL, s. m. Le poil qui est en forme d'arc au bas du front au-dessus de l'œil : *Froncer les sourcils est un signe de colère.*

SOURCILLIER, IÈRE, adj. T. d'anat. Qui a rapport aux sourcils : *Muscle sourcillier.* ‖ *Arcade sourcillière*, La saillie que présente l'os coronal au-dessus de l'orbite de l'œil.

SOURD, SOURDE, adj. Qui ne peut entendre par le vice, le défaut de l'organe de l'ouïe : *Il est sourd comme un pot.* ‖ Au fig. Qui refuse d'écouter : *Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.*

SOURDINE, s. f. Ce qu'on met dans une trompette et à certains instruments de musique pour en affaiblir le son. ‖ Au fig. *Mettre une sourdine à sa voix, à ses prétentions*, Parler moins haut, avoir des prétentions moins élevées. ‖ Loc. adv. *A la sourdine*, Sans bruit, secrètement : *S'en aller à la sourdine.*

SOURD-MUET, MUETTE, adj. Qui, par suite de la surdité, est aussi privé de l'usage de la parole : *Un enfant sonrd-muet.* ‖ Personne sourde-muette : *Les sourds-muets.*

SOURIRE, v. n. Rire doucement et en silence : *Elle a souri en nous voyant.*

SOURIRE, s. m. Action de sourire : *Sourire agréable, malin, moqueur.*

SOURNOIS, OISE, adj. Qui est caché et dissimulé : *Une mine sournoise.*

SOUS-CLAVIER, IÈRE, adj. T. d'anat. Qui est situé sous la clavicule : *Artère sous-clavière. Veine sous-clavière. Nerf sous-clavier.*

SOUS-CUTANÉ, ÉE, adj. T. d'anat. et de méd. Qui se trouve sous la peau : *Muscles sous-cutanés.*

SOUS-DOMINANTE, s. f. T. de musique. La quatrième note d'un ton, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante : *Dans le ton d'ut naturel, la sous-domidante est fa.*

SOUS-GARDE, s. f. T. d'arquebusier. Morceau de fer en forme de demi-cercle qui est au-dessous de la détente d'une arme à feu, et qui empêche de la toucher.

SOUS-LIEUTENANT, s. m. Officier du grade inférieur à celui de lieutenant : *Un sous-lieutenant porte l'épaulette sur l'épaule droite.*

SOUS-OFFICIER, s. m. Grade inférieur à celui de sous-lieutenant, donné au fourrier, au sergent, au sergent-major et à l'adjudant dans l'infanterie ; dans la cavalerie, au fourrier, au maréchal des logis et à l'adjudant : *La cantine des sous-officiers.*

SOUTENIR, v. a. Tenir par-dessous, supporter : *Cette colonne soutient tout le bâtiment.* ‖ Au fig. *Soutenir son caractère*, Vivre, agir, parler d'une manière conforme à l'idée qu'on a donnée de soi.

SOUVENIR, s. m. Impression, idée que la mémoire conserve de quelque chose : *Avoir des souvenirs agréables, pénibles.*

SPACIEUX, EUSE, adj. Qui est de grande étendue : *Une chambre spacieuse.*

SPADASSIN, s. m. Bretteur, ferrailleur, assassin à gages : *C'est un vil spadassin.*

SPARADRAP, s. m. T. de chir. et de pharmacie emprunté de l'arabe. Nom donné à tout emplâtre agglutinatif étendu sur du linge ou du papier : *Le taffetas d'Angleterre est un sparadrap.*

SPASME, s. m. T. de méd. Contraction involontaire, mouvement convulsif des muscles et des nerfs, notamment de ceux qui n'obéissent pas à la volonté : *Les spasmes de l'estomac. Les spasmes de l'agonie.*

SPASMODIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a rapport au spasme : *Contractions spasmodiques.*

SPÉCIEUSEMENT, adv. D'une manière spécieuse, avec apparence de vérité.

SPÉCIEUX, EUSE, adj. Qui a une apparence de vérité et de justice : *Un raisonnement spécieux.*

SPECTACLE, s. m. Se dit de tout objet ou ensemble d'objets qui attire les regards, l'attention, qui arrête la vue : *Le spectacle de la nature.* ‖ Se dit aussi des jeux et des combats qui se donnaient dans l'ancienne Rome, pour l'amusement du public : *Les sanguinaires spectacles du Cirque.*

SPECTATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui est témoin oculaire d'un événement, d'une action, de quoi que ce soit : *L'accident a eu un grand nombre de spectateurs.*

SPHACÈLE, s. m. T. de chir. Gangrène profonde de la totalité d'un membre, d'un organe.

SPHACÉLÉ, ÉE, adj. T. de chir. Qui est affecté de sphacèle : *Membre sphacélé.*

SPHÉNOÏDAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au sphénoïde : *Les sinus spénoïdaux.*

SPHÉNOÏDE, adj. et s. m. T. d'anat. Se dit d'un des os de la tête qui forme une partie

de la base du crâne : *L'os sphénoïde. Le sphénoïde.*

SPHÉRISTE, s. m. T. d'antiq. Celui qui enseignait les différents exercices où l'on se servait de balles ou du ballon.

SPHÉRISTÈRE, s. m. T. d'antiq. Lieu destiné aux exercices où l'on se servait de balles ou du ballon.

SPHÉRISTIQUE, s. f. Chez les anciens, l'Art qui comprenait tous les exercices où l'on se servait de balles ou du ballon.

SPHINCTER, s. m. T. d'anat. Muscle circulaire qui a la faculté de se contracter, et qui sert à rétrécir ou à fermer certaines ouvertures naturelles : *Le sphincter de la vessie.*

SPINA-BIFIDA, s. f. T. de méd. Expression latine qui signifie *épine fendue en deux parties*, et qui désigne une maladie du rachis, une division congénitale de l'épine dorsale.

SPINAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui appartient à l'épine du dos : *Artères spinales.*

SPINA-VENTOSA, s. m. T. de méd. emprunté du latin. Maladie du système osseux, dans laquelle le tissu des os se dilate comme s'il avait été soufflé, et qui, parvenue à un certain degré, cause une douleur vive et piquante.

SPIRALE, s. f. T. de géom. Courbe plane qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait une ou plusieurs révolutions. ‖ En gymnastique, on appelle *course* ou *marche en spirale* celle que nous allons décrire : Lorsque tous les élèves sont sur un rang, on en place deux peu éloignés l'un de l'autre, mais de façon qu'on puisse passer entre eux ; puis on commence la marche ou la course en cercle, en diminuant toujours celui-ci. Quand on est arrivé près des deux élèves placés ainsi qu'il a été dit, celui qui conduit le rang passe entre eux et continue la marche en sens inverse, en revenant entre les rangs jusqu'à ce que le dernier soit passé. Cet exercice plaît beaucoup aux élèves, et les grandes personnes elles-mêmes y prennent part avec plaisir.

SPIRITUEL, ELLE, adj. Qui est de la nature des esprits : *Les religions peuplent le monde d'êtres spirituels.* ‖ Qui concerne l'âme, non les sens : *Les ascètes recherchent la vie spirituelle.* ‖ Qui a de l'esprit : *Avoir l'air spirituel, la physionomie spirituelle.*

SPLANCHNIQUE, adj. des deux genres. Qui appartient aux viscères : *Nerfs splanchniques.* ‖ *Cavités splanchniques*, Celles qui contiennent les viscères.

SPLANCHNOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN, s. m. (*spline*) emprunté de l'anglais. Sorte d'hypocondrie qui consiste dans un ennui sans cause et dans le dégoût de la vie : *Le spleen est une maladie particulière aux Anglais.*

SPLENDIDE, adj. des deux genres. Magnifique, somptueux : *Un festin splendide.*

SPLÉNIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à la rate : *Artères, veines spléniques.*

SPONDYLE, s. m. T. d'anat. Vertèbre et en particulier la deuxième vertèbre du cou.

SPONTANÉ, ÉE, adj. Qui a son principe en soi-même. ‖ Se dit, en physiologie, des mouvements qui s'exécutent d'eux-mêmes ou sans cause extérieure apparente : *Les mouvements du cœur, du cerveau, des artères, sont des mouvements spontanés.*

SPORT, s. m. emprunté de l'anglais. Sert à désigner toute sorte d'exercices et d'amusements en plein air : *Les courses de chevaux sont une des parties du sport.*

SPUTATION, s. f. T. de méd. Action de cracher : *Sputation fréquente.*

SQUELETTE, s. m. Assemblage de tous les os d'un corps décharné : *Le squelette d'un homme, d'un cheval.*

SQUIRRE, s. m. T. de méd. Tumeur dure et non douloureuse qui se forme en quelque partie du corps.

STABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est stable : *La stabilité d'un monument.*

STABLE, adj. des deux genres. Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide : *Un édifice stable. Position stable.*

STADE, s. m. T. d'antiq. Lieu où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui était de 125 pas géométriques de longueur, ou environ 184 mètres : *Les courses du stade.* ‖ En méd. Chaque période d'une maladie intermittente.

STAGNANT, ANTE, adj. Qui cesse de couler, de circuler : *Eau stagnante. Humeurs stagnantes.*

STAGNATION, s. f. État de ce qui est stagnant : *La stagnation du sang, des humeurs.*

STAPHYLÔME, s. m. T. de chir. Tumeur qui se forme sur le globe de l'œil et qui ressemble à un grain de raisin : *Staphylôme de la cornée.*

STATION, s. f. Position d'une personne ou d'un animal qui se tient debout. ‖ Pause, arrêt de peu de durée : *Faire une station.* ‖ En terme milit. et de gymnastique, *Station régulière du corps*, Position du corps que l'on maintient droit sans raideur.

STATIONNAIRE, adj. des deux genres. Qui reste dans la même place : *Demeurer station-*

naire. ‖ Chez les Romains, *Soldats stationnaires*, Soldats qui étaient distribués en différents lieux, pour avertir leurs chefs de ce qui s'y passait. ‖ En terme de médecine, Se dit des maladies qui règnent plus généralement que les autres pendant une ou plusieurs années.

STATISTIQUE, s. f. Science qui apprend à connaître les ressources d'un État par rapport à son étendue, à sa population, à son agriculture, à son industrie, à son commerce, etc. : *La statistique agricole.*

STATURE, s. f. Hauteur de la taille d'une personne : *Homme d'une stature colossale.*

STÉATOCÈLE, s. f. T. de chir. Tumeur du scrotum causée par l'accumulation d'une matière semblable à du suif.

STÉATÔME, s. m. T. de chir. Tumeur enkystée qui contient une matière grasse pareille à du suif pour la consistance et la couleur.

STÉNOGRAPHIE, s. f. Art d'écrire par abréviation, d'une manière aussi prompte que la parole : *On emploie la sténographie pour recueillir les discours prononcés à la Chambre des députés et au Sénat.*

STENTOR, s. m. Nom d'un guerrier qui était au siège de Troie et qui avait, dit-on, une voix si éclatante qu'elle faisait, à elle seule, plus de bruit que celle de cinquante hommes criant ensemble : *Une voix de stentor.* C'est une expression familière et figurée pour dire : Une voix forte et retentissante.

STÉRILE, adj. des deux genres. Qui ne porte point de fruit, quoiqu'il soit de nature à en porter : *Arbre stérile.* ‖ Au fig. *Année stérile*, Année dans laquelle la récolte est mauvaise. ‖ *Femme stérile*, Celle qui ne peut pas avoir d'enfants, n'étant pas propre à la génération.

STERNUM, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. Partie osseuse et aplatie qui s'étend du haut en bas de la partie antérieure de la poitrine et avec laquelle les côtes et les clavicules sont articulées.

STERNUTATOIRE, adj. des deux genres. Se dit des remèdes, des substances qui excitent l'éternuement : *Le tabac à priser est une poudre sternutatoire.*

STÉTHOSCOPE, s. m. T. de méd. Cornet acoustique qu'on applique sur la poitrine d'une personne malade pour mieux entendre les sons des organes contenus dans la poitrine : *Ausculter un malade à l'aide du stéthoscope.*

STIGMATE, s. m. Marque que laisse une plaie, une cicatrice, etc. : *Les stigmates de la petite vérole.*

STIMULANT, ANTE, adj. T. de méd. Qui est propre à éveiller, à exciter, etc. : *Des remèdes stimulants.* ‖ S'emploie aussi substantiv. : *Des stimulants.*

STIMULER, v. a. Aiguillonner, exciter : *On peut avoir de bonnes pensées, de bonnes intentions, et avoir besoin d'être stimulé pour les mettre en pratique.*

STIMULUS, s. m. T. de méd. emprunté du latin. Aiguillon. On se sert de ce mot pour désigner tout ce qui peut produire une excitation dans l'économie animale.

STOÏCIEN, IENNE, adj. Qui suit les préceptes de Zénon : *Douleur, tu n'es qu'un vain mot, disaient les stoïciens.* ‖ Qui a la fermeté des philosophes de cette doctrine : *Agir en stoïcien.*

STOÏCISME, s. m. Philosophie de Zénon, qui plaçait le bonheur dans l'accomplissement du devoir et la pratique de la vertu. ‖ Signifie aussi Fermeté, austérité, telle qu'était celle des stoïciens : *Montrer du stoïcisme dans la souffrance.*

STOÏQUEMENT, adv. En stoïcien, avec le courage et la fermeté d'un stoïcien : *Supporter stoïquement le malheur.*

STOMACAL, ALE, adj. Qui fortifie l'estomac : *Les bons vins sont stomacaux.*

STOMACHIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. et de méd. Qui appartient à l'estomac : *Veines stomachiques.*

STRABISME, s. m. T. de méd. Disposition vicieuse des yeux qui ne leur permet pas d'être dirigés en même temps sur le même objet : *Cet enfant est affligé de strabisme. On peut guérir quelquefois le strabisme par une opération chirurgicale.*

STRANGULATION, s. f. Action d'étrangler, étranglement : *Il est mort par strangulation.*

STRANGURIE, s. f. T. de méd. Difficulté extrême de rendre l'urine qui est émise goutte à goutte et avec douleur.

STRATAGÈME, s. m. Ruse de guerre : *L'ennemi a employé un stratagème pour nous surprendre.* ‖ Au fig., Finesse, tour d'adresse, subtilité, surprise dont on use dans toutes sortes d'affaires : *Il se servit d'un plaisant stratagème.*

STRATÉGIE, s. f. Se dit de la partie de l'art militaire qui s'applique aux grandes opérations de la guerre : *La stratégie moderne.*

STRATOGRAPHIE, s. f. Description d'une armée et de tout ce qui la compose, des différentes armes, de la manière de camper, etc.

STRETTE, s. f. T. de musique. Partie d'une fugue, dans laquelle on ne rencontre plus que des fragments du sujet et qui est comme un dialogue vif et pressé.

STRICT, ICTE, adj. Qui ne laisse aucune latitude, étroit, rigoureux : *Devoir strict. Une obligation sticte.*

STRIDENT, ENTE, adj. Qui rend un son aigre et perçant : *Une voix stridente.*

STRIGILE, s. m. Instrument en bronze dont les anciens se servaient pour racler la peau et en détacher la crasse. Les athlètes avaient souvent recours à cette opération après leurs luttes, lorsqu'ils étaient couverts de poussière et de sueur.

STRUCTURE, s. f. Manière dont un édifice est bâti : *La structure du temple de Salomon.* || *La structure du corps humain*, La manière dont le corps humain est composé.

STRUMEUX, EUSE, adj. T. de méd. Synonyme de *scrofuleux.*

STUDIEUX, EUSE, adj. Qui aime l'étude, qui a du goût, des dispositions pour s'instruire : *Un enfant studieux.*

STUPÉFACTION, s. f. Engourdissement d'une partie du corps. || Au fig. Étonnement extraordinaire et qui rend comme stupide : *Causer à quelqu'un une véritable stupéfaction.*

STUPÉFIER, v. a. T. de méd. Engourdir, diminuer ou suspendre le sentiment et le mouvement : *Certains poisons stupéfient ceux qui les absorbent.*

STUPEUR, s. f. T. de méd. Engourdissement, suspension des facultés intellectuelles accompagnée d'une sorte d'immobilité et d'une expression d'étonnement ou d'indifférence dans la physionomie. || Au fig. Immobilité causée par une grande surprise ou par un grand effroi : *Il est resté immobile de stupeur.*

STUPIDITÉ, s. f. Pesanteur d'esprit, privation d'esprit et de jugement : *Il montre dès qu'il parle sa stupidité.*

STYLE, s. m. Poinçon dont les anciens se servaient pour écrire sur la cire. || Au fig. La manière d'agir, de parler, d'écrire, etc. : *Le style est de l'homme même, a dit Buffon.*

STYLET, s. m. Poignard dont la lame est très menue et triangulaire : *Un coup de stylet.*

STYPTIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui a la vertu de resserrer : *Médicament styptique. Sel d'une saveur styptique.*

SUANT, ANTE, adj. Qui sue : *Des mains suantes.*

SUAVE, adj. des deux genres. Qui est d'une douceur agréable aux sens et particulièrement à l'odorat : *Une odeur suave.*

SUBIT, ITE, adj. Qui se produit tout à coup : *Douleur subite.*

SUBITEMENT, adv. D'une manière subite : *Arriver subitement.*

SUBJUGUER, v. a. Dompter, réduire à l'obéissance par la force des armes : *Subjuguer une nation.*

SUBLIME, adj. des deux genres. Haut, relevé, en parlant des choses morales et intellectuelles : *Le christianisme renferme des préceptes sublimes.*

SUBLINGUAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui est placé sous la langue : *Glande sublinguale.*

SUBMERGER, v. a. Inonder, couvrir d'eau : *La ville a été submergée par l'inondation.*

SUBODORER, v. a. Sentir de loin, à la trace : *Le chien subodore le gibier.* Peu usité.

SUBSISTANCE, s. f. Nourriture et entretien : *Pourvoir à la subsistance d'une armée.*

SUBSISTER, v. n. Exister, continuer d'être, se maintenir, durer : *Rome subsiste depuis plus de vingt-cinq siècles.*

SUBSTANTIEL, ELLE, adj. Qui est succulent, nourrissant : *Des aliments substantiels.*

SUBTIL, ILE, adj. Délié, fin, menu : *Un air subtil.* || Pénétrant, prompt à s'insinuer : *Un poison subtil.*

SUBTILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est subtil ou de celui qui est subtil : *La subtilité des sens, de l'esprit.*

SUCCÈS, s. m. Ce qui arrive à quelqu'un de conforme au but qu'il se proposait dans une affaire, dans un travail : *Un succès espéré.*

SUCCESSIF, IVE, adj. Se dit des choses qui arrivent à peu d'intervalle : *Éprouver des malheurs successifs.*

SUCCESSIVEMENT, adv. D'une manière successive : *Toutes ces choses arrivèrent successivement.*

SUCCION, s. f. Action de sucer ou d'attirer un liquide dans sa bouche en faisant le vide à l'aide de l'inspiration : *On peut prévenir les dangers d'une morsure de serpent par la succion.*

SUCCOMBER, v. n. Être accablé sous un fardeau que l'on porte : *Succomber sous le poids.* || Au fig. Ne pouvoir résister, être vaincu, céder : *Il a succombé dans une lutte inégale.* || Mourir : *Succomber en combattant pour sa patrie console de la mort.*

SUCCULENT, ENTE, adj. Qui a beaucoup de suc et qui est très nourrissant : *Viande, bouillon, potage succulents.*

SUCER, v. a. Tirer avec les lèvres et à l'aide de l'inspiration : *Sucer la moelle d'un os. Un enfant à la mamelle suce le lait de sa nourrice.*

SUCRE, s. m. Suc très doux qui se tire de plusieurs végétaux : *Sucre de canne. Sucre de betterave.*

SUDORIFIQUE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui provoque la sueur : *Boissons sudorifiques.*

SUÉE, s. f. Émission de sueur provoquée : *Donner une suée à un cheval.* ‖ Inquiétude subite et mêlée de crainte : *Il a eu une suée.*

SUER, v. n. Émettre de la sueur : *Il sue à grosses gouttes.* ‖ v. a. Perdre par les pores : *Suer du sang.* ‖ *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts.

SUETTE, s. f. T. de méd. Fièvre éruptive contagieuse, presque toujours épidémique, qui a pour symptôme principal des sueurs très adondantes : *La suette a fait jadis de grands ravages.*

SUEUR, s. f. Humeur aqueuse qui sort par les pores de la peau : *Être tout en sueur.*

SUFFISANCE, s. f. Ce qui suffit, ce qui est assez : *Avoir du pain en suffisance.* ‖ Capacité, aptitude pour quelque emploi. ‖ Sotte vanité, présomption, impertinence : *Homme rempli de suffisance.*

SUFFOCATION, s. f. Grande difficulté de respirer : *Mourir de suffocation.*

SUFFOQUER, v. a. Étouffer, faire perdre la respiration, en parlant de quelque vapeur ou de quelque cause intérieure : *La puanteur me suffoquait.* ‖ Mourir par suffocation.

SUFFUSION, s. f. T. de méd. Action par laquelle une humeur se répand sous la peau et y devient visible par son accumulation : *L'ictère ou jaunisse est une suffusion de bile.*

SUGGÉRER, v. a. Insinuer, faire entrer dans l'esprit de quelqu'un, inspirer à une personne quelque chose, quelque dessein : *Suggérer à quelqu'un de mauvaises pensées.*

SUICIDE, s. m. Action de celui qui se tue : *Le suicide est une lâcheté ou un acte de folie.*

SUIVANT, ANTE, adj. Qui est après, qui va après : *L'année suivante.* ‖ s. Celui, celle qui suit, qui accompagne, qui escorte une personne. S'emploie surtout au féminin : *Une princesse et sa suivante.*

SUIVRE, v. a. Aller après, accompagner : *Suivre une voiture.* ‖ Au fig. *Suivre quelqu'un*, S'intéresser à ce qu'il fait, à ce qui lui arrive : *Sa protection me suivait dans la vie.*

SUPERBE, adj. des deux genres. Orgueilleux, arrogant, qui s'estime trop, qui présume trop de lui : *Un homme faible et superbe.* ‖ Magnifique : *Une ville superbe.*

SUPERFICIEL, ELLE, adj. Qui n'est qu'à la surface : *Une lésion superficielle.* ‖ Au fig. et au sens moral, Se dit de ce qui s'arrête à l'extérieur, de ce qui effleure et n'approfondit pas : *Savoir superficiel. Connaissances superficielles.*

SUPÉRIEUR, EURE, adj. Qui est situé au-dessus : *Les étages supérieurs.* ‖ Qui est d'un ordre plus élevé : *Officier supérieur.* ‖ s. Celui, celle qui a une autorité sur un autre, qui commande à un autre : *Obéir à ses supérieurs. La supérieure d'un couvent.*

SUPINAPEUR, s. m. T. d'anat. Se dit de deux muscles qui font mouvoir l'avant-bras et la main de manière que, lorsqu'ils se contractent, le plat de la main se tourne en dehors : *Muscles supinateurs.*

SUPINATION, s. f. Le mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main, de telle sorte que le plat de la main soit tourné en dehors : *Tourner la main en supination.* ‖ Position d'un malade couché sur le dos.

SUPPURATIF, IVE, adj. T. de chir. et de méd. Qui facilite la suppuration, qui aide les plaies à suppurer : *Onguent suppuratif.*

SUPPURATION, s. f. Formation et écoulement de pus : *La suppuration d'une plaie.*

SUPRÊME, adj. des deux genres. Qui est au-dessus de tout en son genre, en son espèce : *L'Être suprême. Le pouvoir suprême.*

SÛR, SÛRE, adj. Certain, indubitable, vrai : *Moyen sûr.* ‖ *Avoir un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice*, Avoir un coup immanquable. ‖ *Avoir le coup d'œil sûr*, Juger à la simple vue d'une manière suffisamment exacte. ‖ *Avoir la main sûre*, Avoir la main ferme.

SURAIGU, UË, adj. T. de musiq. Fort aigu : *Des sons suraigus.*

SURCHARGER, v. a. Imposer une charge excessive : *Surcharger un cheval.* ‖ *Se surcharger l'estomac*, Manger et boire excessivement.

SURDITÉ, s. f. Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe : *Être affecté de surdité. La surdité congénitale est incurable.*

SURÉNAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui est placé au-dessus des reins : *Capsules ou glandes surénales.*

SÛRETÉ, s. f. État où l'on est à l'abri de tout péril, état de ceux qui n'ont rien à craindre pour leur personne, pour leur fortune : *Être en sûreté.* ‖ *Sûreté de la marche*, Action de marcher librement, avec dignité. ‖ *Sûreté dans l'exécution d'un exercice*, Assurance et facilité que montre l'exécutant.

SUREXCITATION, s. f. T. de physiol. Augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe : *La fièvre, comme l'ivresse, amène une surexcitation passagère.*

SURMENER, v. a. Fatiguer à l'excès : *Surmener un cheval.* ‖ En parlant des personnes, Abuser de leur bonne volonté en les accablant de besogne : *Surmener ses employés.*

SURNAGER, v. n. Se soutenir au-dessus d'un liquide : *L'huile, jetée dans l'eau, surnage parce qu'elle est moins lourde.*

SURSAUT, s. m. Mouvement brusque occasionné par quelque sensation subite et violente. || Loc. adv. *En sursaut*, Subitement, inopinément : *Il m'a réveillé en sursaut.*

SUSCEPTIBLE, adj. des deux genres. Capable de recevoir certaine qualité, certaine modification : *L'homme est susceptible d'éducation.* || Facile à blesser, qui s'offense aisément : *Vous êtes trop susceptible vraiment.*

SUSPENDRE, v. a. Élever quelque chose en l'air et l'attacher : *Suspendre une arme à un clou.* || Au fig. *Suspendre sa marche*, S'arrêter : *Ces troupes ont suspendu leur marche.* || En gymnastique, Avec le pron. personnel, Se tenir par les mains ou autrement : *Se suspendre par les mains à une barre, à une échelle. à une corde. Quelques personnes bien exercées se suspendent par les pieds, la tête en bas.*

SUSPENSEUR, adj. m. T. d'anat. Qui soutient, qui tient suspendu : *Ligaments suspenseurs du foie.*

SUSPENSION, s. f. Action de suspendre, état de ce qui est suspendu : *Le point de suspension d'une balance.* || *Suspension d'armes*, Cessation momentanée des actes d'hostilité. || En gymnastique, on appelle *Barre à suspension* une des barres plus ou moins longues fixées horizontalement et à $2^m,30$ ou $2^m,40$ au-dessus du sol, avec lesquelles on fait un grand nombre d'exercices.

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE**, s. m. T. de chir. Bandage dont on se sert pour soutenir le scrotum et pour prévenir les descentes d'intestins et autres incommodités de ce genre.

SUTURE, s. f. T. d'anat. Jointure de deux parties du crâne qui entrent l'une dans l'autre par des dentelures, et qui paraissent comme cousues ensemble : *Les sutures du crâne.* || En chir. Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie.

SVELTE, adj. des deux genres. Léger et dégagé : *Avoir la taille svelte.*

SYBARITE, s. m. Se dit, par allusion aux anciens habitants de la ville de Sybaris, d'un homme qui mène une vie molle et voluptueuse : *Vivre en Sybarite.*

SYMÉTRIE, s. f. Proportion et rapport de grandeur. || Arrangement suivant une certaine proportion et avec un ordre qui plaît à la vue : *Arbres plantés avec symétrie.*

SYMPATHIE, s. f. En terme de méd. Correspondance entre certaines parties du corps, qui fait qu'un organe ne peut être affecté ou excité, sans que d'autres le soient en même temps. || Se dit aussi de la convenance et du rapport d'humeurs et d'inclinations, d'un penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre : *Éprouver une vive sympathie pour quelqu'un.*

SYMPATHIQUE, adj. des deux genres. Qui a le caractère de la sympathie, qui inspire de la sympathie : *Une personne sympathique. Caractère sympathique.* || En physiologie, Qui dépend de la sympathie : *Affections sympathiques*, Phénomènes morbides qui surviennent dans un organe sans cause directe, mais par la réaction d'un autre organe primitivement lésé. || *Nerfs sympathiques*, Se dit, en anatomie, de Certains centres nerveux distincts du cerveau et placés dans l'intérieur du thorax. || s. m. *Grand sympathique*, Système de nerfs qui sont disposés de chaque côté et le long de la colonne vertébrale.

SYMPHONIE, s. f. Concert d'instruments de musique seuls ou qui accompagnent la voix : *Les symphonies de Mozart.*

SYMPHYSE, s. f. T. d'anat. Liaison ou connexion de deux os ensemble : *La symphyse des os pubis.*

SYNARTHROSE, s. f. T. d'anat. Articulation immobile, c'est-à-dire qui ne permet point aux os qu'elle unit de se mouvoir l'un sur l'autre.

SYNCHONDROSE, s. f. T. d'anat. Symphyse cartilagineuse, union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE, adj. des deux genres. Se dit des mouvements qui se font dans un même temps : *Oscillations synchrones.* C'est le synonyme d'*isochrone*.

SYNCHRONISME, s. m. Rapport de deux choses qui se font dans un même temps : *Le synchronisme des oscillations d'un pendule.* || Simultanéité de deux phénomènes.

SYNCOPE, s. f. Défaillance, pâmoison perte, ordinairement subite, du sentiment et du mouvement, avec cessation plus ou moins complète de l'action du cœur et des poumons : *Tomber en syncope.* || T. de musique, Liaison de la dernière note d'une mesure avec la première de la mesure suivante.

SYNCOPER, v. n. T. de musiq. Faire une syncope : *Plusieurs notes syncopent dans cet air.*

SYNÉVROSE, s. f. T. d'anat. Symphyse ligamenteuse, union de deux os par le moyen des ligaments.

SYNONYME, adj. des deux genres. Se dit d'un mot qui a à peu près la même signification qu'un autre, comme *péril* et *danger*. || s. m. Mot synonyme : Mort *et* trépas *sont des synonymes.*

SYNOVIAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la synovie : *Les sacs synoviaux.*

SYNOVIE, s. f. T. de physiol. Liqueur vis-

queuse et mucilagineuse qui se trouve dans toutes les articulations mobiles : *La synovie lubrifie les articulations.*

SYPHILIS, s. f. T. de méd. La maladie vénérienne : *Cette personne a tous les symptômes de la syphilis.*

SYRINGOTOMIE, s. f. T. de chir. Opération de la fistule.

SYSTOLE, s. f. Contraction normale du cœur et des artères : *La systole et la diastole. Pendant la systole le sang passe du cœur dans les artères.*

SYSTOLTIQUE, adj. des deux genres. T. de physiol. Qui a la vertu de contracter et de dilater alternativement : *Mouvements systoltiques du cœur, des artères.*

T

TABAC, s. m. Plante originaire d'Amérique, de la famille des solanées : *Fumer du tabac de Maryland.* ‖ Je n'ai pas assez de savoir pour m'étendre sur le mauvais effet de cette plante, aussi bien sur le corps que sur l'esprit, lorsqu'on en abuse. Je ne puis mieux faire, en traitant ce sujet, que de renvoyer le lecteur à ce qui en est dit dans le *Dictionnaire des sciences* de Bouillet. Pour mon compte, je regrette sérieusement que l'exemple d'un trop grand nombre de pères de famille ait été imité avec tant de rapidité par leurs enfants. Je ne suis pas ici un adversaire systématique d'un usage auquel j'ai eu le bonheur d'échapper. Je voudrais seulement qu'un plus savant que moi expliquât l'influence pernicieuse que peut avoir pour la jeunesse l'emploi, à peine au sortir de l'enfance, de ce narcotique. Ne pouvant traiter la question au point de vue scientifique, je me contenterai de demander aux fabricants d'instruments de précision pour les sciences de construire un appareil disposé de manière à recevoir l'haleine d'un fumeur passionné, de telle sorte que cette haleine reste dans l'instrument pendant que le fumeur ira prendre l'air, sans fumer bien entendu. Quand il reviendra près de l'instrument, qu'on lui fasse odorer la bouffée d'haleine qu'il y aura déposée. Après quelques épreuves de ce genre, je suis non seulement persuadé, mais bien convaincu que beaucoup de fumeurs abandonneraient cette habitude à la grande satisfaction des dames et d'un grand nombre d'hommes. J'adresse ce conseil à la jeune génération, qui abuse du tabac par suite d'une ignorante faiblesse d'imitation.

TABIDE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui est d'une maigreur excessive, ou qui est atteint de marasme.

TABLOIN, s. m. T. de guerre. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

TACITURNE, adj. des deux genres. Qui est de tempérament et d'humeur à parler peu : *Un enfant taciturne. Tempérament taciturne. Esprit tacturne. Guillaume le Taciturne.*

TACT, s. m. Le toucher, l'attouchement, celui des cinq sens par lequel on connaît ce qui est chaud ou froid, dur ou mou, uni ou raboteux : *Avoir le tact délicat.*

TACTILE, adj. des deux genres. Qui se peut toucher, qui est ou qui peut être l'objet du tact : Qui a rapport au tact : *Les organes tactiles.*

TACTIQUE, s. f. L'art de ranger des troupes en bataille, de camper, de faire les évolutions militaires : *La tactique moderne.*

TAILLADE, s. f. Coupure, entaille, balafre dans la chair : *On lui a fait de nombreuses taillades au visage.*

TAILLANT, s. m. Le tranchant d'une épée, d'un couteau, d'une hache : *Le taillant d'un sabre.*

TAILLE, s. f. Le tranchant d'une épée. Mot usité dans cette phrase : *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant. ‖ Stature, hauteur et grosseur : *La taille d'un homme, d'un bœuf.* ‖ Partie amincie du corps humain au bas de la poitrine : *Les femmes ont l'habitude de se serrer trop la taille.*

TALENT, s. m. Don de la nature, disposition et aptitude naturelle pour différentes choses, capacité, habileté : *Avoir un grand talent. Montrer ses talents.*

TALOCHE, s. f. Coup donné sur la tête à quelqu'un avec la main : *Quand j'étais enfant, j'ai reçu quelques taloches.*

TALON, s. m. La partie postérieure du pied : *Une blessure au talon.*

TALONNER, v. n. Poursuivre de près : *Les ennemis se retiraient, et on les talonnait de très près.*

TAMBOUR, s. m. Caisse de forme cylindrique dont les deux fonds sont faits de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec

des baguettes pour en tirer des sons : *Marcher au son des tambours.* ‖ Celui qui bat du tambour : *Les tambours du régiment.* ‖ En terme de fortification, Retranchement qui couvre la porte d'une ville ou l'entrée d'un ouvrage.

TAMBOURIN, s. m. Tambour moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une baguette, pour accompagner une petite flûte, pour faire danser : *Battre du tambourin.*

TAMPONNEMENT, s. m. En chir. Action de tamponner : *Le tamponnement des cavités a pour but d'arrêter l'hémorragie.*

TAMPONNER, v. a. Boucher avec un tampon.

TAM-TAM, s. m. Instrument en usage chez les Orientaux, qu'on admet quelquefois dans notre musique militaire et dans les orchestres : *Les sons ossourdissants du tam-tam.*

TANTE, s. f. La sœur du père ou de la mère, la femme de l'oncle : *Cet enfant a été élevé par sa tante maternelle.*

TAPABOR, s. m. Bonnet de campagne, dont les bords se rabattent. Vieux mot.

TAPAGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait du tapage : *Quels tapageurs!* ‖ S'emploie aussi adjectiv. : *Des enfants tapageurs.*

TAPE, s. f. Coup de la main fermée ou ouverte : *Donner, recevoir une tape.*

TAPECU, s. m. Bascule qui s'abaisse par un contrepoids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière. ‖ Sorte de bascule qui sert à un amusement d'enfants. L'un d'eux s'assoit à l'extrémité d'une poutre maintenue par un boulon à son centre, et un autre à l'autre bout de la poutre ; les deux enfants s'élèvent et s'abaissent alternativement en donnant chaque fois une impulsion des jarrets sur le sol. ‖ Voiture à un cheval qui cahote beaucoup.

TAPER, v. a. Frapper, donner une ou plusieurs tapes : *Taper ses camarades.*

TAPINOIS (EN), loc. adv. Sourdement, en cachette : *Se glisser en tapinois derrière quelqu'un.* ‖ Se dit aussi en parlant d'un homme rusé et dissimulé, qui va adroitement à ses fins par des voies sourdes et détournées.

TAPIR (SE), v. pron. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée : *Se tapir derrière une haie.*

TAQUINER, v. n. Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. ‖ S'emploie au sens actif : *Il ne faut pas taquiner un enfant.*

TARDER, v. n. Différer à faire quelque chose : *Qui tarde trop se laisse prévenir.*

TARENTELLE, s. f. Nom d'une danse des environs de Tarente, en Italie. ‖ Air sur lequel se règle cette danse : *Jouer une tarentelle.*

TARENTISME, s. m. Maladie nerveuse qui était commune autrefois dans la Pouille, et qui donnait une extrême envie de danser. On croit qu'elle était particulièrement déterminée par la piqûre d'une espèce d'araignée appelée *tarentule.*

TARGUER (SE), v. pron. Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation : *Se targuer de sa naissance, de sa fortune.*

TARSE, s. m. T. d'anat. Partie du pied qu'on appelle ordinairement *cou-de-pied : Le tarse et le métatarse.*

TARSIEN, IENNE, adj. T. d'anat. Qui a rapport au tarse : *Les os tarsiens.*

TARTUFERIE, s. f. Caractère ou action d'un Tartufe, nom d'un personnage d'une comédie de Molière qui est devenu synonyme d'hypocrite, de faux dévot : *Quelle tartuferie!*

TÂTER, v. a. Toucher, manier doucement une chose, pour connaître si elle est dure ou molle, sèche ou humide, froide ou chaude : *Tâter une étoffe.* ‖ *Tâter le pouls,* Appuyer le doigt sur l'artère du bras pour connaître le mouvement du sang qui décèle ou non la fièvre.

TÂTONNER, v. n. Chercher dans l'obscurité en tâtant : *Je tâtonnais pour me diriger.*

TATOUER, v. a. Peindre, barioler le corps de figures de diverses couleurs : *Les sauvages de l'Amérique tatouent leur corps.*

TAUPINS, s. m. pl. Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII : *Les francs-taupins.*

TAXIS, s. f. T. de chir. Pression méthodique exercée avec la main pour réduire une tumeur herniaire.

TÉ, s. m. (la lettre *t*). T. de fortific. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification. ‖ En chir. *Bandage en T,* Bandage qui a une forme analogue à celle de cette lettre. ‖ *Incision en T,* Incision formée par une entaille cruciale incomplète.

TEINT, s. m. Le coloris du visage : *Teint pâle. Teint coloré.*

TÉMÉRITÉ, s. f. Hardiesse imprudente et présomptueuse : *S'élancer avec trop de témérité.*

TÉMOIGNAGE, s. m. Action de témoigner : *Il faut rendre témoignage à la vérité,* Aucune raison ne doit empêcher de dire vrai.

TÉMOIGNER, v. n. Déposer en justice comme témoin : *Témoigner en faveur de l'accusé.* ‖ v. a. Montrer, donner des preuves de : *Témoigner un vif intérêt à quelqu'un.*

TÉMOIN, s. m. Celui qui a vu ou entendu quelque fait, et qui en peut faire rapport : *Un témoin oculaire.* ‖ Se dit aussi de Ceux qui accompagnent un homme qui doit se battre en

duel : *Les témoins se sont opposés à la continuation du combat.*

TEMPE, s. f. La partie de la tête comprise entre l'œil et l'oreille jusqu'au front : *Il a reçu une blessure grave à la tempe.*

TEMPÉRAMENT, s. m. Complexion, constitution du corps qui résulte de la proportion des principes, tant solides que liquides, dont il est composé. Se dit en parlant des personnes : *Tempérament sanguin. Tempérament lymphatique.*

TEMPÉRANCE, s. f. Vertu morale qui règle, qui modère les passions et les désirs, etc. ‖ Signifie aussi Sobriété, usage modéré du boire et du manger : *Il existe en Angleterre et en Amérique des Sociétés de tempérance.*

TEMPÊTER, v. n. Faire beaucoup de bruit par mécontentement, s'emporter : *Il eut beau tempêter, personne ne céda, et il se calma.*

TEMPORAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport aux tempes : *Artères temporales. Os temporaux.*

TEMPORISER, v. n. Retarder, différer dans l'attente d'une occasion favorable : *Il est souvent utile de temporiser pour mener à bien une entreprise.*

TEMPS, s. m. La durée des choses, en tant qu'elle est mesurée ou mesurable : *Le temps détruit tout à la longue.* ‖ *Perdre son temps*, Ne rien faire ou faire des choses inutiles. ‖ Prov. *Le temps perdu ne se répare point*, On ne peut faire plus tard ce qu'on devait faire à un moment donné. ‖ *Le temps se venge de tout ce qu'on fait sans lui*, Se dit des choses mal organisées ou combinées faute d'avoir pris le temps nécessaire pour les accomplir. ‖ En terme de danse, d'escrime, d'exercices militaires, Se dit des Moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements qui sont séparés par des pauses. En gymnastique, une infinité d'exercices sont exécutés en comptant les *temps* à haute voix, et très souvent en chantant.

TENABLE, adj. des deux genres. En terme de guerre, Se dit d'un lieu, d'un poste, d'une place où l'on peut se défendre : *La position n'était plus tenable.*

TENACE, adj. des deux genres. Qui tient fortement, qui est solidement fixé : *Des herbes tenaces.* ‖ Au fig. Qui est attaché à ses idées, à ses projets, à ses prétentions : *Un esprit tenace.*

TÉNACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est tenace : *Montrer une grande ténacité dans ses desseins.*

TENAILLE ou **TENAILLES**, s. f. Instrument à deux branches pour saisir. ‖ En terme de fortification, Ouvrage composé de deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne et qui sert à couvrir une courtine.

TENAILLON, s. m. T. de fortification, Petite tenaille, ouvrage construit vis-à-vis de l'une des faces de la demi-lune. Il y en a ordinairement deux, qui se nomment aussi *lunettes.*

TENANT, s. m. Chevalier qui, dans un tournoi, s'offrait de tenir contre tous les assaillants qui se présenteraient, de les combattre. ‖ *Les tenants et les aboutissants*, Les terres qui bordent une propriété.

TENDANCE, s. f. T. de statique et de dynamique. L'action, la force par laquelle un corps est porté à se mouvoir vers un côté ou à pousser un autre corps qui l'en empêche : *La tendance des corps vers un centre.* ‖ Signifie quelquefois La direction du mouvement. ‖ Au fig. Direction sensible, apparente, vers un but, vers une fin : *Les tendances de son esprit le portent naturellement à la réflexion.*

TENDINEUX, EUSE, adj. T. d'anat. Qui a rapport aux tendons, qui approche de la nature des tendons · *Le tissu tendineux.*

TENDON, s. m. T. d'anat. Partie fibreuse, blanchâtre, ronde ou aplatie, qui forme l'extrémité des muscles et qui sert à les attacher aux os ou à d'autres parties : *Le tendon est la corde immobile par elle-même qui, tirée par les muscles raccourcis, fait mouvoir les os les uns sur les autres.* ‖ *Tendon d'Achille*, Gros tendon situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe.

TENDRE, adj. des deux genres. Qui peut être facilement coupé, divisé : *Un bois tendre. De la pierre tendre.* ‖ Au fig. Disposé aux sentiments affectueux : *Un père tendre.* ‖ Qui est sensible à l'amitié, à la compassion : *Il est tendre pour ses camarades, pour les pauvres.* ‖ *Avoir la vue tendre*, Avoir la vue délicate et faible. ‖ *Avoir la conscience tendre*, Être délicat sur les choses qui intéressent la conscience.

TENDRE, v. a. Tirer, bander quelque chose : *Tendre un arc.* ‖ Au fig. *Cette personne tend le cou, tend le ventre*, Elle avance trop le cou, le ventre. ‖ *Tendre les bras à quelqu'un*, L'aider, lui offrir ses secours, son appui. ‖ *Avoir l'esprit tendu*, Avoir l'esprit fortement appliqué à quelque chose.

TÉNESME, s. m. T. de méd. Sentiment douloureux de tension et de constriction que l'on éprouve au fondement, avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle. ‖ *Ténesme vésical*, Envie continuelle d'uriner.

TÉNIA, s. m. emprunté du latin. Entozoaire dont le corps plat, composé d'un grand nom-

bre d'anneaux articulés, a souvent plusieurs mètres de longueur. On l'appelle vulgairement *ver solitaire*.

TENIR, v. a. Avoir à la main ou entre les mains : *Tenir une corde. Tenir un livre.* ‖ Au fig. *Il faut le tenir à quatre*, Se dit en parlant d'un homme difficile et emporté qu'on a de la peine à contenir, à empêcher de se livrer à des violences. ‖ Se dit quelquefois Des maladies, tant du corps que do l'esprit, et de différentes passions de l'âme dont on est comme possédé ou saisi : *La fièvre le tient assoupi.* ‖ En terme de guerre, Occuper militairement: *Cette armée tient la campagne.* ‖ Au fig. Avec le pron. personnel, *Se tenir les bras croisés*, Rester oisif lorsqu'il faudrait travailler, demeurer dans l'inaction lorsqu'on devrait agir.

TÉNOR, s. m. T. de musique emprunté de l'italien. Il désigne ce qu'on appelait autrefois *une voix de taille*, ou simplement *une taille*, une voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille. ‖ Le chanteur qui possède cette voix : *Fort ténor. Ténor léger.*

TÉNOTOMIE, s. f. T. de chir. Opération qui consiste à pratiquer la section d'un ou de plusicurs tendons.

TENSION, s. f. État de ce qui est tendu : *La tension des muscles.* ‖ Au fig. *Tension d'esprit*, Grande application.

TENTER, v. a. Essayer, éprouver, mettre quelque moyen en usage pour faire réussir quelque chose : *Tenter l'escalade d'une muraille, d'un rempart.*

TENUE, s. f. Action de tenir. ‖ Au fig. *Manquer de tenue, N'avoir point de tenue*, Avoir une mauvaise manière de se tenir, manquer de maintien dans le monde, dans la société. ‖ En terme militaire, Le genre d'uniforme exigé par les règlements: *Être en grande tenue, en petite tenue.*

TÉORBE ou **THÉORBE**, s. m. Espèce de luth à long manche dont les cordes sont simples, et dont on se sert soit pour jouer des morceaux, soit pour accompagner la voix : *Le téorbe est encore en usage en Orient.*

TER, adv. emprunté du latin. Trois fois. On s'en sert en musique pour indiquer qu'un passage doit être répété trois fois.

TÉRÉBRANT, ANTE, adj. Qui perfore. Se dit en médecine d'une doulcur vive et poignante : *Douleur térébrante.*

TERGIVERSER, v. n. Prendre des détours, prendre des faux-fuyants pour éloigner ou éluder la conclusion d'une affaire, la décision d'une question, pour ne pas faire une réponse positive: *On ne peut rien obtenir de lui; il ne fait que tergiverser.*

TERRAIN, s. m. Espace de terre. ‖ Au fig. *Disputer le terrain*, Sc défendre pied à pied, soutenir avec force son opinion, ses intérêts ou ceux d'autrui.

TERRASSER, v. a. Soutenir au moyen de terres rapportées. ‖ Signifie, en particulier, Jeter de force à terre: *Ils se prirent au collet; mais l'un eut bientôt terrassé l'autre.*

TERRE, s. f. Planète habitée par l'homme. ‖ Sol sur lequel on marche et qui produit les végétaux: *Terre végétale.* ‖ Au fig. *Battre quelqu'un à terre*, Abuser de son avantage contre un homme déjà abattu et hors de défense ou qui ne se défend plus : *C'est le propre d'un lâche de frapper quelqu'un à terre.*

TERRE-PLEIN, s. m. T. de fortific. Surface plate d'un amas de terre : *Le terre-plein d'un rempart, d'un bastion.*

TERREUR, s. f. Émotion profonde causée dans l'âme par la présence, l'annonce ou la peinture d'un grand mal ou d'un grand péril, épouvante, crainte : *Les rugissements du lion causent de la terreur à tous les animaux.*

TERRIBLE, adj. dcs deux genres. Qui est propre à causer de la terreur : *Ce bandit avait un aspect terrible.*

TERRIFIER, v. a. Frapper de terreur, épouvanter: *Les menaces des ennemis l'avaient terrifié : c'est l'explication de sa conduite.*

TERRITORIAL, ALE, adj. Qui concerne, qui comprend le territoire: *Armée territoriale.*

TESTICULE, s. m. T. d'anat. Corps glanduleux qui sert, dans le mâle, à préparer la liqueur séminalo, matière destinée à la génération : *L'homme et un grand nombre d'animaux ont deux testicules.*

TÊT, s. m. Le crâne, les os qui couvrent le cerveau. Vieux mot peu usité.

TÉTANOS, s. m. T. de méd. emprunté du grec. Maladie caractérisée par la tension convulsive, la rigidité d'un plus ou moins grand nombre de muscles et qui produit une immobilité complète : *Le tétanos peut être occasionné par une blessure.*

TÊTE, s. f. La partie qui est le siège du cerveau et des principaux organes des sens, et qui, dans l'homme et dans la plupart des animaux, tient au corps par le cou: *Avoir la tête ronde.* ‖ *Avoir la tête bonne*, Sc dit d'un homme qui a de la force d'esprit ot une raison solide. ‖ *Tête carrée*, Se dit dos gens entêtés, et particulièroment des Allemands.

TÉTRACORDE, s. m. T. de musique ancienne. Lyre à quatre cordes : *Jouer du tétracorde.*

TÊTU, UE, adj. Opiniâtre, obstiné, qui est fort attaché à son sens, à ses opinions, à sa

volonté : *Un homme têtu. Enfant têtu. Elle est têtue comme une mule.*

THÉÂTRE, s. m. Lieu où l'on représente les ouvrages dramatiques, où l'on donne toute espèce de spectacles : *Théâtre spacieux.* ‖ Le spectacle même que l'on donne : *Théâtre de genre. Aimer passionnément le théâtre.*

THÉORIE, s. f. Ensemble, système de principes généraux par lesquels on explique les faits : *Théorie chimique.* ‖ En terme d'art militaire, Se dit des principes de la manœuvre et du livre qui les contient : *Savoir sa théorie.*

THÉRAPEUTIQUE, s. f. Partie de la médecine qui a pour objet la manière de traiter, de soigner et de guérir les maladies. ‖ adj. des deux genres. Qui a rapport au traitement des maladies : *Moyens thérapeutiques.*

THERMES, s. m. pl. T. d'antiquité romaine. Édifices qui ne furent originairement destinés qu'à l'usage des bains, mais qui plus tard devinrent de vastes palais où il y avait aussi des palestres, des gymnases, des bibliothèques, des jardins, etc. : *Les thermes de Julien à Paris.* ‖ Aujourd'hui, Établissement disposé pour l'usage thérapeutique des eaux médicinales chaudes : *Les thermes du Mont-Dore.*

THERMOMÈTRE, s. m. Instrument qui indique les degrés de la chaleur ou du froid : *Le thermomètre centigrade. Le thermomètre Réaumur. Le thermomètre Fahrenheit.*

THORACIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à la poitrine : *La capacité thoracique. Les membres thoraciques* (c'est-à-dire les bras).

THORAX, s. m. T. d'anat. emprunté du grec. La capacité de la poitrine où sont enfermés les poumons et le cœur. ‖ Segment du corps des insectes qui porte les pattes.

THYMUS, s. m. Glande située derrière le sternum, à la partie inférieure du cou.

THYROÏDE ou **THYRÉOÏDE**, adj. des deux genres. T. d'anat. Se dit du plus grand des cartilages du larynx, et d'une grosse glande qui le recouvre : *Cartilage thyroïde.*

THYRSE, s. m. Javelot entouré de pampre et de lierre, et terminé par une pomme de pin : *Les bacchantes étaient armées de thyrses.*

TIBIA, s. m. T. d'anat. emprunté du latin. L'os le plus grand de la jambe, situé à la partie antérieure de ce membre : *Le tibia et le péroné.*

TIC, s. m. Habitudes contractées souvent faute de s'observer, et qui ne sont que ridicules : *Avoir un tic.* ‖ Mouvement brusque, involontaire, de quelque partie du corps : *Un tic nerveux.*

TIÈDEMENT, adv. Avec nonchalance, manque d'activité, d'ardeur dans les choses où on a besoin d'en avoir : *Il sert tièdement ses amis.*

TIERCE, s. f. T. de musiq. Intervalle entre la seconde et la quarte : *Tierce mineure.*

TIMBALE, s. f. Tambour à l'usage de la cavalerie : *Une paire de timbales.* ‖ Gobelet en métal : *Les lycéens boivent dans des timbales.*

TIMIDITÉ, s. f. Qualité de celui qui manque de hardiesse, d'assurance : *Timidité n'est pas bêtise. Sa conduite décèle une grande timidité.*

TINTAMARRE, s. m. Bruit éclatant accompagné de désordre et de confusion : *Cet enfant fait trop de tintamarre.* Il est familier.

TINTEMENT, s. m. Sensation qu'on éprouve dans les oreilles, comme si l'on entendait les sons saccadés d'une cloche : *Éprouver des tintements d'oreilles.*

TIR, s. m. L'action ou l'art de tirer une arme à feu ou autre dans une direction déterminée : *Être habile au tir. Chasse à tir. Tir à l'arc. Tir à l'arbalète.*

TIRADE, s. f. Morceau d'un ouvrage en prose ou en vers : *Débiter de longues tirades.* ‖ En terme de musique. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre par les notes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées : *Une tirade brillante.*

TIRAILLER, v. a. Tirer une personne à diverses reprises, avec importunité ou avec violence : *Tirailler quelqu'un par le bras.* ‖ Art milit. Engager un feu irrégulier et à volonté, comme font les soldats dispersés en avant d'une colonne : *Tirailler à l'avant-garde.*

TIRE-BALLE, s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour retirer la balle restée dans une blessure. ‖ Se dit aussi d'un Instrument dont on se sert pour tirer d'un fusil ou d'une carabine la balle qui y est entrée de force.

TIRE-BOURRE, s. m. Instrument mis au bout d'une baguette d'arme à feu, pour en tirer la bourre et ôter la charge.

TIRER, v. a. Mouvoir vers soi, amener vers soi ou après soi : *Tirer avec force. Tirer en haut. Tirer en bas.* ‖ Faire partir une arme à feu : *Tirer le canon. Il a tiré son fusil.* ‖ *Tirer l'épée contre quelqu'un*, Se battre contre lui. ‖ *Faire tirer l'épée à quelqu'un*, L'obliger à se battre. ‖ En musique. *Tirer des sons d'un instrument*, En jouer. ‖ Fig. *Tirer quelqu'un d'un mauvais pas*, Le dégager d'une affaire difficile.

TIREUR, s. m. Celui, celle qui tire. ‖ Tout homme qui chasse au fusil : *Un adroit tireur.* ‖ Se dit des soldats envoyés pour faire une ou plusieurs décharges d'armes à feu. ‖ *Franc tireur.* V. FRANC-TIREUR.

TITILLER, v. a. Causer une légère agitation qui produit ce qu'on appelle *titillation*. ‖ Chatouiller : *Titiller la gorge pour faire vomir*.

TITRE, s. m. Qualification donnée par honneur : *Le titre de Sire, de Majesté, de Monseigneur. Il aime les titres*.

TITRER, v. a. Donner un titre d'honneur à une personne. ‖ S'emploie souvent au participe passé : *Des personnages haut titrés*.

TITUBANT, ANTE, adj. Qui chancelle : *Une démarche titubante*.

TITUBER, v. n. En méd. Chanceler en se tenant debout, en marchant : *Il ne peut faire un pas sans tituber*.

TOAST, s. m. emprunté de l'anglais. Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement : *Porter un toast à la France*.

TOCSIN, s. m. Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés pour donner l'alarme, pour avertir du feu : *On sonne le tocsin*.

TOILETTE, s. f. Se dit des détails de l'ajustement, de l'action de se parer, de s'habiller pour paraître en société : *Faire sa toilette. Être en grande toilette*.

TOLÉRANCE, s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, ou qu'on croit ne devoir pas empêcher : *Il faut user de tolérance les uns à l'égard des autres*.

TOMAHAWK, s. m. Arme de guerre en forme de hache dont se servent les sauvages de l'Amérique du Nord : *Recevoir un coup de tomahawk sur la tête*.

TOMBANT, ANTE, adj. Qui tombe, qui s'étend sur la terre : *A la nuit tombante*.

TOMBER, v. n. Être porté du haut en bas, s'approcher du centre de la terre. ‖ Choir : *Tomber par terre*. ‖ En gymnastique, on a la mauvaise habitude de se servir du mot *tomber* pour dire *revenir sur le sol* après un exercice terminé. Il me semble qu'il serait mieux de dire : *Arriver sur le sol, rejoindre le sol, se replacer en équilibre sur le sol*.

TON, s. m. Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix, ou de quelque autre son : *Prendre un ton très élevé*. ‖ Se dit par extension, dans plusieurs phrases, de la manière de parler, non seulement par rapport au son de la voix, mais relativement à la nature des discours. ‖ En musique, L'intervalle entre deux notes consécutives de la gamme, excepté l'intervalle du *mi* au *fa*.

TONALITÉ, s. f. T. de musique. Propriété caractéristique du ton, qualité d'un morceau écrit dans un ton bien déterminé. *La tonalité du ré*.

TONARION, s. m. T. d'antiquité. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

TONIQUE, adj. des deux genres. T. de médecine. Se dit du mouvement de contraction insensible des fibres du corps vivant qui leur donne successivement différents degrés de tension. ‖ Se dit également des remèdes qui augmentent graduellement l'activité de nos organes, de nos tissus. ‖ S'emploie aussi substantiv. dans ce dernier sens : *Ordonner des toniques à un malade*.

TOPIQUE, adj. des deux genres. T. de médecine. Se dit des médicaments qu'on applique à l'extérieur : *Remède topique*.

TOQUADE, s. f. Engouement, manie, singularité : *Avoir une toquade*. Il est familier.

TORDRE, v. a. Contourner, tortiller, tourner de travers. ‖ *Tordre le cou*, Faire mourir en tournant le cou et en disloquant les vertèbres : *Tordre le cou à un poulet*.

TORÉADOR, s. m. emprunté de l'espagnol. Cavalier qui combat les taureaux dans les courses publiques : *Le picador et le toréador*.

TORPEUR, s. f. Engourdissement, pesanteur insolite qui rend presque incapable de sentir et de se mouvoir : *Ce malade est plongé dans la torpeur*.

TORPILLE, s. f. Engin de guerre sous-marin préparé de manière à produire dans certaines circonstances une explosion formidable : *Leur navire a été mis en pièces par une torpille placée à l'entrée du port*.

TORSE, s. m. Le tronc, le buste d'une statue entière ou d'une personne vivante : *Le puissant torse d'Hercule*.

TORT, s. m. Ce qui est opposé à la justice et à la raison : *Faire tort à quelqu'un*.

TORTICOLIS, s. m. Sorte de rhumatisme, ordinairement de peu de durée, qui fait qu'on ne peut tourner la tête sans éprouver une grande douleur dans le cou : *Le torticolis est souvent occasionné par un coup d'air*.

TORTU, UE, adj. Qui n'est pas droit : *Nez tortu*. ‖ Au fig. *Avoir l'esprit tortu*, Manquer de justesse dans l'esprit, voir les choses autrement qu'elles ne sont.

TORTURE, s. f. Tourment, supplice : *Soumettre un prisonnier à la torture pour lui arracher des aveux. La torture a été abolie en France quelques années avant la Révolution*.

TORTURER, v. a. Faire éprouver la torture pour connaître un secret, pour savoir de celui qu'on fait souffrir ce qu'il ne veut pas dire : *Torturer un prisonnier pour lui faire dénoncer ses complices*.

TOSTER, v. a. Porter un toast, des toats ; boire en annonçant un vœu, un sentiment

pour quelque personne ou quelque événement heureux : *Toster à la paix.*

TÔT, adv. de temps. Promptement, vite, dans peu de temps : *Faites tôt, s'il vous plaît.*

TOTON, s. m. Dé traversé d'une petite cheville qui sert à le faire tournor : *Les enfants se plaisent à jouer au toton.*

TOUCHANT, ANTE, adj. Qui touche le cœur, qui émeut : *Des paroles touchantes.*

TOUCHE, s. f. Action de toucher. ‖ Chacune des petites pièces qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano, d'un clavecin, etc. ‖ En parlant de la guitare et de quelques autres instruments à long manche, se dit des Petits filets saillants qui sont appliqués sur le manche de distance en distance, et qui servent à produire les demi-tons.

TOUCHER, v. n. et a. Mettre la main sur quelque chose, à quelque chose : *Les enfants touchent à tout.* ‖ *Toucher dans la main*, Mettre sa main dans celle d'un autre, en signe de réconciliation, d'amitié ou de conclusion de marché. ‖ En terme d'escrime, Atteindre d'un coup de fleuret ou d'épée : *Je suis touché.* ‖ En terme de musique, En parlant de certains instruments, signifie En jouer : *Toucher de la lyre, de l'orgue, du clavecin, du piano.*

TOUCHER, s. m. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables, comme le mou et le dur, le froid et le chaud, etc. : *Reconnaître un objet au toucher.*

TOUFFEUR, s. f. Exhalaison chaude qui saisit en entrant dans un lieu où la chaleur est extrême : *Aux bains de vapeur, la touffeur suffoque celui qui entre.*

TOUPIE, s. f. Jouet de bois en forme de poire, avec lequel s'amusent les enfants : *Jouer à la toupie.* ‖ *Toupie d'Allemagne*, Toupie creuse percée d'un côté d'un trou rond, et qui fait du bruit lorsqu'on la fait agir.

TOUR, s. m. Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux, etc. : *Cela est fait au tour.* ‖ Mouvement circulaire : *Faire un tour sur soi-même.* ‖ *Tour de reins.* Rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. Un massage bien dirigé est un puissant remède contre cette indisposition. ‖ *Demi-tour*, Demi-évolution qu'une personne fait en tournant sur ses deux talons.

TOURILLON, s. m. Cylindre mobile dans un coussinet : *Les tourillons d'un treuil.* ‖ Les deux parties rondes et saillantes qui sont vers le milieu d'un canon, et qui servent à l'assujettir sur son affût. ‖ Se dit aussi de la partie mobile d'un touret qui sert à tendre et à détendre une corde.

TOURMENTER, v. a. Faire souffrir quelque tourment. ‖ Causer de la douleur en parlant des maladies, d'une opération, de la piqûre d'un insecte, etc. : *La goutte le tourmente.* ‖ Signifie aussi Importuner beaucoup, harceler, agiter violemment : *Tourmenter ses débiteurs.*

TOURNER, v. a. Mouvoir en rond : *Tourner une roue.* ‖ Fig. *Tourner le dos à quelqu'un*, Rompre avec lui, devenir son adversaire. ‖ *Tourner la tête*, Rendre fou, extravagant ; inspirer un violent amour. ‖ *Tourner ses pas vers un endroit*, S'y diriger. ‖ *Tourner ses armes, ses forces contre un ennemi*, Les diriger contre lui. ‖ En terme de guerre, *Tourner un poste, une montagne, Tourner l'ennemi*, Les prendre à revers.

TOURNOI, s. m. Fête publique militaire entre princes, seigneurs et chevaliers, où l'on s'exerçait à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied : *Les tournois étaient en grand honneur au moyen âge.*

TOURNURE, s. f. Manière dont une personne est tournée. ‖ Se dit familièrement de la taille, de l'habitude du corps : *Cette personne a une jolie tournure.*

TOUSSER, v. n. Faire l'effort et le bruit que cause la toux : *Cet enfant tousse beaucoup.*

TOUSSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui tousse souvent : *Quel fatigant tousseur.*

TOUT, TOUTE, adj. Qui comprend l'intégrité d'une chose considérée par rapport au nombre, à l'étendue ou à l'intensité d'action : *Tout l'univers. Tout le monde.* ‖ *Aller, courir à toutes jambes, à toutes brides*, Courir fort vite, à pied ou à cheval.

TOUX, s. f. Expiration bruyante de l'air, plus ou moins violente et plus ou moins répétée, accompagnée d'un mouvement convulsif du larynx et de la trachée-artère : *Toux opiniâtre. Toux sèche. Toux symptomatique.*

TRABAN, s. m. Mot qui, en allemand, signifie Garde, et qu'on a employé pour désigner des militaires armés de hallebardes et chargés d'un service particulier.

TRACASSER, v. a. Tourmenter, inquiéter : *On ne peut vivre avec lui, il tracasse continuellement ses camarades.*

TRACASSIER, IÈRE, s. Celui, celle qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui est sujet à faire de mauvaises difficultés dans les affaires dont il se mêle : *Un tracassier est insupportable.* ‖ S'emploie aussi adjectiv. : *L'administration est souvent tracassière.*

TRACHÉE-ARTÈRE, s. f. T. d'anat. Canal communiquant du larynx aux bronches et servant au passage de l'air pendant l'aspiration et l'expiration : *La trachée-artère est placée devant l'œsophage.*

TRACHÉOTOMIE, s. f. T. de chir. Opération qui consiste à ouvrir la trachée-artère : *On pratique la trachéotomie aux enfants atteints du croup.*

TRACTION, s. f. T. de mécan. Action d'une force qui, placée en avant de la résistance, met en mouvement et tire un corps quelconque : *Une traction énergique.* || En gymnastique, On appelle *Lutte de traction à la longue corde* une sorte de lutte entre un nombre égal d'élèves placés vers chaque bout. A un signal donné, un groupe cherche à entraîner l'autre. Cette lutte exige souvent une grande force de résistance, quand un des deux partis ne peut pas vaincre l'autre.

TRAHIR, v. a. User de perfidie à l'égard de quelqu'un : *Trahir ses amis. Trahir sa patrie.*

TRAHISON, s. f. Action de celui qui trahit, qui use d'une méchanceté perfide : *Être victime de la trahison d'un prétendu ami.*

TRAIN, s. m. Allure, en parlant des chevaux : *Le train de ce cheval est doux.* || Se dit aussi d'une personne qui va fort vite : *Aller un train de poste.* || *Train d'artillerie*, Tout l'attirail qui compose l'artillerie destinée pour un siège, pour une campagne. || Fam. *Mettre les autres en train*, Les exciter à la joie, au plaisir, ou encore entraîner les autres par son courage, par son énergie, par son exemple.

TRAÎNARD, s. m. Soldat qui reste en arrière de la troupe avec laquelle il doit marcher : *Ramasser les traînards.*

TRAÎNEAU, s. m. Voiture sans roues, dont on se sert pour aller sur la glace ou sur la neige : *En Russie, on emploie des traîneaux au lieu de voitures durant l'hiver.*

TRAÎNER, v. a. Tirer après soi : *Traîner un fardeau.* || *Traîner la jambe*, Marcher avec peine. || Languir dans une maladie : *Il a traîné un an avant de mourir.*

TRAIT, s. m. Se dit des flèches qu'on tire avec l'arc ou avec l'arbalète, des dards, des javelots qu'on lance avec la main : *Avant l'invention de la poudre, les milices comprenaient des soldats armés de traits.*

TRAITÉ, s. m. Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière : *Traité de gymnastique.* || Convention faite entre des souverains, des États : *Conclure un traité de paix, un traité de commerce.*

TRAITEMENT, s. m. Accueil, réception. || Manière d'agir avec quelqu'un : *De bons traitements.* || Manière de conduire une maladie : *Un traitement énergique.*

TRAJECTOIRE, s. f. T. de géométrie. Ligne droite ou courbe décrite par un corps soumis à une force motrice quelconque : *La trajectoire d'un obus.*

TRAJET, s. m. Action de traverser un espace d'un lieu à un autre, soit par eau, soit par terre : *Le trajet est pénible, long, dangereux.*

TRANCHANT, ANTE, adj. Qui tranche : *Un instrument tranchant.* || s. m. Le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, etc. : *Le tranchant d'un rasoir.*

TRANCHÉE, s. f. Ouverture, excavation dans la terre : *Ouvrir une tranchée.* || En terme de guerre, Fossé qu'on creuse pour se mettre à couvert en approchant d'une place qu'on assiège : *Être de service à la tranchée.*

TRANCHER, v. a. Couper, séparer en coupant : *Trancher la tête.*

TRANQUILLE, adj. des deux genres. Paisible, calme, sans agitation : *Mer tranquille. Cet enfant est tranquille.*

TRANSCENDANT, ANTE, adj. Élevé, sublime, qui excelle en son genre : *Un esprit, un mérite transcendant.*

TRANSE, s. f. Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain : *Vivre dans des transes perpétuelles.*

TRANSIR, v. a. Pénétrer et engourdir de froid : *La bise nous transit.*

TRANSPERCER, v. a. Percer de part en part : *Transpercer son ennemi.* || Par ext. *Cette pluie nous a transpercés*, Elle nous a mouillés complètement.

TRANSPIRER, v. n. S'exhaler, sortir du corps par les pores d'une manière imperceptible aux yeux : *Les humeurs transpirent au travers de la peau.*

TRAPÈZE, s. m. T. de géométrie. Quadrilatère plan dont deux côtés sont inégaux et deux sont parallèles. || Machine de gymnastique formée d'un bâton d'un mètre de longueur ayant à chaque extrémité une gorge pour recevoir une corde qui se rattache à des anneaux fixés à une poutre. Cet instrument de gymnastique tient ce nom de M. le colonel Amoros. Avant lui, M. Clias appelait cet engin *triangle mouvant ;* d'après M. Amoros, il a pris naissance en Italie où il ne servait qu'aux acrobates. M. Amoros lui a donné la forme d'un trapèze pour lui ôter sa mobilité et le rendre plus maniable. Primitivement, les deux cordes fixées à chaque bout du bâton étaient réunies dans un anneau unique ; mais c'est justement après cette transformation qu'il a pu être employé avec succès dans les cirques et dans beaucoup de gymnases. De nos jours, on l'a presque abandonné, et c'est très heureux. Si l'on dressait, en effet, une

liste complète des accidents qui ont lieu avec cet engin, on aurait peine à comprendre comment il a pu conserver une vogue aussi prolongée ; car, comme résultat bienfaisant, la barre fixe, les échelles horizontales ou inclinées, les barres parallèles, ont des effets autrement directs et puissants sur le développement normal physique du corps humain.

TRAPU, UE, adj. Gros et court en parlant des personnes et des animaux : *Un petit homme trapu.*

TRAUMATIQUE, adj. des deux genres. T. de chir. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures : *Hémorragie traumatique.*

TRAVAIL, s. m. Effort que l'on fait pour exécuter un ouvrage : *Aimer le travail.* ‖ Labeur, fatigue, peine qu'on prend pour faire quelque chose : *Se livrer à de grands travaux.* ‖ Se dit de l'esprit comme du corps : *Des travaux de cabinet.*

TRAVAILLEUR, s. m. Homme adonné au travail : *Un infatigable travailleur.*

TRÉBUCHER, v. n. Ne pas garder l'équilibre en marchant : *Trébucher à chaque pas.* ‖ Fig., Faire un faux pas dans la conduite : *La droite raison même trébuche quelquefois.*

TREMBLER, v. n. Être agité, être mû par de fréquentes secousses : *Ses jambes tremblaient sous lui. Trembler de froid. Trembler de peur.*

TRÉMOUSSER (SE), v. pron. Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier : *Elle se trémousse au lieu de danser.*

TRÉMOUSSOIR, s. m. Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice, sans sortir de la chambre : *Le trémoussoir est une espèce de fauteuil mobile.*

TREMPLIN, s. m. Planche inclinée et élastique sur laquelle les sauteurs s'élancent pour faire des sauts périlleux : *Le saut du tremplin.* ‖ On a longtemps employé cette planche pour les exercices gymnastiques, surtout pour les sauts ; mais, comme elle ne servait qu'à entraver la force réelle des jarrets, elle est aujourd'hui complètement abandonnée dans les gymnases, où les professeurs en ont reconnu le mauvais effet.

TRÉPAN, s. m. Instrument de chirurgie qui se fixe à un vilebrequin, avec lequel on perce les os, principalement ceux du crâne : *Trépan à couronne.*

TRÉPIGNER, v. n. Frapper des pieds contre terre, en les remuant avec promptitude et en signe de colère : *Cet enfant trépigne quand on le contrarie.*

TRESSAILLI, part. passé du verbe tressaillir. ‖ Vulgairement, *Nerf tressailli*, Tendon momentanément sorti de sa place par suite d'un effort violent.

TRESSAILLIR, v. n. Éprouver une agitation subite : *Tressaillir de joie, d'effroi.*

TRIBADE, s. f. Femme vicieuse, qui a des goûts et des habitudes contre nature.

TRIBULATION, s. f. Affliction, adversité : *Tout le monde a ses tribulations.*

TRICEPS, adj. T. d'anat. emprunté du latin. Se dit des muscles qui ont trois faisceaux charnus à l'une de leurs extrémités. ‖ s. m. Muscle triceps : *Triceps brachial.*

TRICTRAC, s. m. Jeu qui se joue avec deux dés et trente dames, quinze d'une couleur et quinze d'une autre : *Jouer au trictrac.* ‖ La table même sur laquelle on joue.

TRIGAUDER, v. n. Ne pas agir franchement, se servir de mauvais détours. ‖ S'emploie aussi activement.

TRILLE, s. m. T. de musiq. Battement de gosier qui se fait sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant qu'on appelait autrefois *cadence : Cette cantatrice aime à faire des trilles.*

TRIMER, v. n. Marcher vite et avec fatigue. ‖ *Faire trimer quelqu'un*, Le faire aller et venir pour rien.

TRIO, s. m. En musique. Composition de musique à trois parties. ‖ Réunion de trois personnes ou de trois choses : *Le beau trio.* ‖ Ironiquement : *Un trio de baudets !*

TRIOMPHE, s. m. Honneur accordé, chez les Romains, à des généraux d'armée après de grandes victoires. ‖ Grand succès : *J'ai assisté à son triomphe.* ‖ s. f. Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté : *Jouer à la triomphe.*

TRIQUET, s. m. Battoir fort étroit dont on se sert pour jouer à la paume.

TRISTESSE, s. f. Affliction, déplaisir, abattement de l'âme causé par quelque accident fâcheux : *Cette famille est accablée de tristesse.*

TRITON, s. m. T. de musique. Intervalle dissonant composé de trois tons entiers, comme celui de *fa* naturel à *si* naturel.

TRITURER, v. a. Broyer, réduire en parties très minces : *Triturer les aliments dans la bouche.*

TRIVIAL, ALE, adj. Qui est extrêmement commun : *Employer des expressions triviales.*

TROCART, s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions et donner issue à quelque liquide. ‖ On écrivait autrefois *trois-quarts.*

TROCHANTER, s. m. (*trokanter*). T. d'anat. Se dit des deux apophyses du fémur, où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse : *Le grand et le petit trochanter.*

TROGNE, s. f. Se dit par plaisanterie d'un Visage qui annonce l'amour de la bonne chère et du vin : *Quelle trogne enluminée !*

TROMBE, s. f. Amas de vapeurs semblable à un nuage très épais, mû en tourbillon par le vent, s'allongeant de bas en haut ou de haut en bas en forme de cylindre ou de cône renversé, et capable d'engloutir des vaisseaux, de renverser des maisons, de déraciner de très gros arbres : *Une trombe se meut avec une très grande vitesse.*

TROMBLON, s. m. Arme à feu portative dont le canon est évasé : *Le tromblon était une arme employée surtout en Espagne.*

TROMBONE, s. m. T. de musique. Grande trompette composée de quatre branches emboîtées les unes dans les autres et qu'on allonge ou raccourcit à volonté pour produire différents sons : *Jouer du trombone.* ‖ Celui qui joue de cet instrument : *Le trombone du régiment.*

TROMPE, s. f. Tuyau d'airain recourbé dont on se sert à la chasse pour sonner différents airs qui indiquent la direction que prend un cerf, un sanglier en poursuite, et aussi pour se réunir ou s'appeler entre chasseurs : *Sonner de la trompe.*

TROMPER, v. a. Induire en erreur en employant la ruse, l'artifice, le mensonge : *Tromper l'ennemi par d'habiles manœuvres.*

TROMPERIE, s. f. Fraude, artifice employé pour tromper : *User de tromperie.*

TROMPETEUR, s. m. T. d'anat. Muscle de la bouche, aussi appelé *buccinateur.*

TROMPETTE, s. f. Instrument à vent qui a un son très éclatant, et dont on sonne principalement dans les corps de troupes pour tous les services et manœuvres : *La trompette sonne la diane.* ‖ Se dit de Celui qui sonne de la trompette. ‖ Fam. et fig. *Déloger sans tambour ni trompette*, Quitter sans bruit le lieu où l'on est.

TRONC, s. m. Tige d'un arbre depuis la racine jusqu'aux branches : *Un tronc d'arbre.* ‖ Buste du corps humain dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. ‖ En terme d'anatomie, *Le tronc d'une artère, d'une veine*, Leur partie la plus considérable qui n'a pas encore formé de branche.

TROPHÉE, s. m. La dépouille d'un ennemi vaincu, que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dont on avait coupé les branches. ‖ Se dit aussi d'un Assemblage d'armes élevées et disposées avec art pour conserver le souvenir d'une victoire. ‖ Groupe d'attributs ou d'objets quelconques imitant un trophée d'armes : *Trophée de chasse.* ‖ Succès, victoire.

TROTTER, v. n. Marcher beaucoup à pied *Trotter par les rues du matin au soir.*

TROUBLE, s. m. Confusion, désordre, agitation désordonnée : *Il y a du trouble dans les affaires.*

TROUBLE-FÊTE, s. m. Se dit d'un Importun, d'un indiscret qui vient interrompre la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière : *Il faut éloigner les trouble-fête.*

TROU-MADAME, s. m. Jeu auquel on joue avec de petites boules d'ivoire, qu'on tâche de pousser dans des ouvertures en forme d'arcades marquées de différents chiffres.

TROUPE, s. f. Nombre plus ou moins considérable de gens assemblés : *Troupe de guerre. Troupe d'acteurs.*

TROUSSE-GALANT, s. m. Maladie violente qui amène fréquemment une mort prompte. On l'appelle aujourd'hui *choléra-morbus.*

TUANT, ANTE, adj. Fatigant, qui cause beaucoup de peine : *Travail tuant.* ‖ Signifie aussi Ennuyeux, importun : *Il est tuant avec ses rengaines.*

TUBERCULISATION, s. f. T. de méd. Formation des tubercules : *La tuberculisation du poumon.*

TUBÉROSITÉ, s. f. T. d'anat. Éminence plus ou moins volumineuse, à surface inégale, qui se trouve sur un os et où s'attachent des muscles ou des ligaments : *La tubérosité du tibia.* ‖ *Les tubérosités de l'estomac*, Les deux extrémités de cet organe.

TUER, v. a. Oter la vie d'une manière violente : *Tuer son ennemi d'un coup d'épée.* ‖ Il se dit de toutes les morts qui peuvent arriver par accident, ou par excès de travail physique ou moral : *Il a été tué par la foudre.*

TUMÉFACTION, s. f. T. de méd. et de chir. Enflure, augmentation de volume dans quelque partie du corps : *La tuméfaction des amygdales.*

TUMÉFIER, v. a. T. de méd. et de chir. Causer de la tuméfaction : *Les rhumatismes tuméfient les articulations.*

TUMEUR, s. f. T. de méd. et de chir. Éminence ou saillie, plus ou moins considérable, développée dans quelque partie du corps : *Tumeur dure, molle. Tumeur du périoste. Résoudre une tumeur.*

TUMULTE, s. m. Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre : *Les tumultes populaires.*

TUMULTUEUX, EUSE, adj. Qui se fait avec tumulte, avec bruit et confusion : *Les cris tumultueux des assemblées.*

TUNIQUE, s. f. Vêtement de dessous chez les anciens. ‖ Chez les modernes, Redingote d'uniforme : *Une tunique de soldat. Une tu-*

nique de lycéen. ‖ En terme d'anat. Se dit des membranes qui enveloppent certaines parties du corps : *Les tuniques du cœur. Les tuniques de l'œil.*

TURBULENT, ENTE, adj. Impétueux, qui est porté à faire du bruit ou à exciter du trouble, du désordre : *Enfant turbulent. Sa joie est turbulente.*

TURCO, s. m. Nom qu'on donne aux tirailleurs indigènes de l'armée d'Afrique : *Les turcos sont en partie recrutés parmi les nègres d'Algérie.*

TURLURETTE, s. f. Guitare en usage au XIVe siècle. ‖ Refrain de vieilles chansons.

TUTELLE, s. f. Autorité donnée, conformément à la loi, pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur ou d'un interdit : *Le survivant des deux époux est de droit chargé de la tutelle des enfants mineurs.*

TUTEUR, TUTRICE, s. Celui, celle à qui la tutelle est confiée : *Le conseil de famille nomme le tuteur des enfants orphelins.*

TUTOYER, v. a. User des mots de *tu* et de *toi*, en parlant à quelqu'un : *Les Anglais ne tutoient que Dieu.*

TYMPAN, s. m. T. d'anat. Cavité de forme irrégulière, tapissée d'une membrane muqueuse, qui communique avec le pharynx par la trompe d'Eustache, et qui constitue l'oreille moyenne : *La rupture de la membrane du tympan cause la surdité.*

TYMPANITE, s. f. T. de méd. Enflure du ventre, causée par l'accumulation de gaz dans le conduit digestif ou dans le péritoine.

TYMPANON, s. m. Instrument de musique monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois : *Jouer du tympanon.*

TYPHOÏDE, adj. des deux genres. T. de méd. Qui appartient au typhus : *Fièvre typhoïde.*

TYPHUS, s. m. T. de méd. Nom donné par quelques auteurs à la peste : *Le typhus d'Orient.* ‖ Fièvre des hôpitaux, des camps, des prisons ; et qui est due à l'entassement d'un trop grand nombre d'hommes dans un espace trop étroit : *Dans leur dernière guerre contre les Turcs, les armées russes ont beaucoup souffert du typhus.*

TYRANNIE, s. f. Domination usurpée et illégale : *Le joug de la tyrannie.* ‖ Toute sorte d'oppression ou de violence : *Les vainqueurs font souvent peser sur les vaincus une insupportable tyrannie.*

TYRANNIQUE, adj. des deux genres. Qui est injuste, violent, contre droit et raison : *La force sans la justice est tyrannique, a dit Pascal.*

TYROLIENNE, s. f. Sorte de chanson montagnarde : *Il chanta une tyrolienne.* ‖ Se dit d'une danse ou valse du Tyrol : *Danser la tyrolienne.*

U

ULCÈRE, s. m. Plaie permanente qui suppure : *Ulcère perforant.*

ULCÉREUX, EUSE, adj. T. de méd. et de chir. Qui est couvert ou plein d'ulcères : *Corps ulcéreux.* ‖ Qui a le caractère de l'ulcère : *Plaie ulcéreuse.*

UNANIMITÉ, s. f. Conformité de sentiments, accord de suffrages entre plusieurs personnes : *Il a obtenu l'unanimité des voix.*

UNGUIS, s. et adj. m. T. d'anat. emprunté du latin. *Os unguis*, Le plus petit des os de la face, ainsi appelé à cause de sa transparence et de sa forme, qui ressemble à celle d'un ongle. ‖ On le nomme aussi *os lacrymal.*

UNIFORMITÉ, s. f. Ressemblance de plusieurs choses entre elles : *L'uniformité d'une vie tranquille. Uniformité de doctrine, de langage, de style, des opinions, des avis.*

UNION, s. f. Réunion de deux ou de plusieurs choses en une seule : *L'union de l'âme et du corps.* ‖ Au fig. Concorde, liaison étroite, bonne intelligence : *Cette famille vit dans la plus étroite union.*

UNISSON, s. m. T. de musique. Accord de plusieurs voix, de plusieurs cordes, de plusieurs instruments qui ne font entendre qu'un même son : *Chanter à l'unisson.*

URBANITÉ, s. f. Politesse que donne l'usage du monde : *L'élégante urbanité française.*

URETÈRE, s. m. T. d'anat. Canal membraneux destiné à porter l'urine des reins à la vessie : *Il y a deux uretères : l'uretère droit et l'uretère gauche.*

URÈTRE, s. m. T. d'anat. Le canal par où sort l'urine : *Rétrécissement de l'urètre.*

URTICAIRE, s. f. T. de méd. Éruption semblable à celle que produirait l'application des feuilles d'orties sur la peau : *L'urticaire est*

caractérisée par des taches proéminentes, plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure.

URTICATION, s. f. T. de chir. Flagellation qu'on pratique avec des orties, pour exciter une vive irritation à la peau.

USAGE, s. m. Action d'user, d'employer : *L'usage des richesses.* || Coutume, pratique reçue : *Les usages d'une contrée.* || Signifie particulièrement, Expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs : *Les usages du monde.*

USER, v. n. Consommer, détériorer en employant : *User ses vêtements jusqu'à la corde.* || Au fig. *User ses ressources,* Les prodiguer et les affaiblir. || *User sa vie,* L'employer, la consacrer à quelque objet : *J'ai usé ma vie à propager l'enseignement de la gymnastique.* || En chir., Consumer : *Poudre pour user les chairs.*

UT, s. m. T. de musique. Premièro note de la gamme. || Nom du signe qui représente cette note : *Ut de poitrine.*

UTÉRUS, s. m. T. d'anat emprunté du latin. Synonyme de matrice : *Maladies de l'utérus.*

UTILE, adj. des deux genres. Profitable, avantageux, qui sert à quelque chose : *Des hommes utiles à leur pays.* || *En temps utile,* Au moment opportun. || S'emploie aussi substantiv. : *Joindre l'utile et l'agréable.*

UVÉE, s. f. T. d'anat. Une des tuniques de l'œil : *On lui a percé l'uvée.*

V

VACARME, s. m. Tumulte, grand bruit que font des gens qui se querellent ou qui se battent : *C'était un épouvantable vacarme.*

VACCIN, s. m. T. de méd. Matière tirée de certaines pustules qui se forment au pis des vaches, ou de celles qui sont produites par la vaccination, et qu'on inocule pour préserver de la petite vérole : *Il est indispensable d'employer de bon vaccin.*

VACCINER, v. a. Inoculer le vaccin : *A Paris, à certaines époques de l'année, on vaccine dans les mairies ou autres lieux déterminés par l'administration.*

VACILLER, v. n. Branler, chanceler, n'être pas bien ferme : *Cette table vacille.* || Au fig. *Cet homme vacille toujours,* Il est incertain, irrésolu ; il n'est point ferme dans ce qu'il veut.

VAGIN, s. m. T. d'anat. Canal qui conduit à la matrice.

VAGUEMESTRE, s. m. emprunté do l'allemand. Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. || Sous-officier chargé des rapports avec l'administration de la poste : *Le vaguemestre distribue aux soldats les lettres et l'argent envoyés par les familles.*

VAILLANCE, s. f. Valeur, courage intrépide : *La victoire est due à notre vaillance.*

VAINCRE, v. a. Triompher de, avoir l'avantage sur : *Vaincre les ennemis. Vaincre quelqu'un à la course, à la lutte.* || S'emploie aussi dans un sens absolu : *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.*

VAINQUEUR, s. m. Celui qui a vaincu, qui a remporté l'avantage : *Les vainqueurs à la course, à la lutte. Saluer le vainqueur.*

VALÉTUDINAIRE, adj. des deux genres. Maladif, qui est souvent malade : *Une personne valétudinaire. Enfant valétudinaire.*

VALEUR, s. f. Bravoure, vaillance, vertu qui consiste à s'exposer courageusement à tous les périls, et principalement à ceux de la guerre : *Les soldats ont fait preuve d'une grande valeur ; mais ils ont dû céder au nombre.*

VALIDE, adj. des des deux genres. Sain, vigoureux, bien disposé : *Un esprit droit dans un corps valide.*

VALLAIRE, adj. f. *Couronne vallaire,* Couronne que, chez les Romains, on donnait à celui qui avait le premier franchi les retranchements de l'ennemi.

VALSE, s. f. Espèce de danse dans laquelle l'homme et la femme, se tenant enlacés, tournent dans une salle en observant la mesure indiquée par la musique. Cette mesure varie suivant les pays ; c'est en Allemagne que l'on valse avec le plus de rapidité : *Valse à trois temps.* || Air sur lequel on exécute cette danse : *La valse des Roses.*

VALSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui valse : *Un bon valseur. C'est une intrépide valseuse.*

VALVULE, s. f. T. d'anat. Membrane qui, dans les vaisseaux ou autres conduits du corps de l'homme et de l'animal, dirige les liqueurs dans un certain sens et les empêche de refluer, ou qui a pour fonction de ralentir ou de modifier le cours des liquides sur le trajet desquels elle se trouve : *Les valvules du cœur.*

VANDALISME, s. m. Tout procédé destructeur qui a pour but d'anéantir les monuments de l'art et de la civilisation, comme le firent les Vandales, peuple germain qui envahit la Gaule, l'Espagne et l'Afrique vers 406 après J.-C. : *Commettre des actes de vandalisme.*

VANITÉ, s. f. Orgueil puéril, amour-propre qui a pour objet des choses frivoles ; désir de se faire louer à tout propos : *Femme remplie d'une sotte vanité.*

VANTERIE, s. f. Louange présomptueuse qu'on se donne à soi-même : *Un faux brave débite de ridicules vanteries.*

VARIANT, ANTE, adj. Qui change souvent : *Esprit variant. Humeur variante.*

VARICE, s. f. T. de chir. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité : *Avoir des varices aux jambes.*

VARICELLE, s. f. Nom que les médecins donnent à la petite vérole volante.

VARICOCÈLE, s. f. T. de chir. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du scrotum et du cordon spermatique.

VARIER, v. a. Diversifier : *Varier ses plaisirs.* ‖ Changer : *Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie.* ‖ Se dit de plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement le même fait : *Les auteurs varient sur l'époque de la fondation de cette ville.*

VARIOLE, s. f. T. de méd. Maladie générale, fébrile et contagieuse, caractérisée par une éruption de boutons pustuleux : *Variole confluente.* ‖ On la désigne aussi sous le nom de *petite vérole.*

VARIQUEUX, EUSE, adj. T. de chir. Qui est affecté de varices : *Ulcère variqueux.*

VASCULAIRE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux vaisseaux, ou qui en est rempli : *Tissu vasculaire.*

VASTE, adj. des deux genres. Qui est d'une grande étendue : *Une vaste campagne. Un vaste horizon.* ‖ Au fig., En parlant des choses morales, des conceptions de l'esprit : *Une vaste entreprise.*

VEDETTE, s. f. Sentinelle de cavalerie : *Mettre un cavalier en vedette.*

VÉGÉTER, v. n. Croître, se développer, en parlant des végétaux. ‖ Au fig. Vivre dans l'inaction, ou dans une situation gênée ou obscure : *Il végétait dans sa province quand on l'appela à Paris.*

VÉHÉMENT, ENTE, adj. Impétueux, qui se porte avec ardeur, avec impétuosité à tout ce qu'il fait : *Orateur véhément.*

VÉHICULE, s. m. Une voiture quelconque. ‖ Ce qui sert à conduire, à transmettre, à faire passer plus facilement : *L'air est le véhicule du son.* ‖ En pharmacie, Excipient liquide : *Les gommes sont employées comme véhicules.* ‖ Au fig. Ce qui prépare l'esprit à quelque chose : *L'art de l'imprimerie est le plus actif véhicule de l'instruction.*

VEILLE, s. f. Privation du sommeil dans le temps destiné à dormir : *Prolonger ses veilles fort avant dans la nuit.* ‖ Jour précédent : *La veille d'une fête. La veille de sa mort.*

VEINE, s. f. Vaisseau par lequel le sang, venant des artères, retourne au cœur : *Grosse veine. Petite veine.* ‖ *Ouvrir une veine*, Saigner.

VÉLITE, s. m. Chez les Romains, Soldat d'infanterie légèrement armé. ‖ Nom d'un corps de chasseurs à pied sous le premier Empire : *Les vélites de la garde.*

VELLÉITÉ, s. f. Volonté faible et imparfaite, qui n'a point d'effet : *Avoir des velléités de travail, de tempérance.*

VÉLOCIPÈDE, s. m. Appareil de locomotion dont on met les roues en mouvement avec les pieds : *Le vélocipède a été fort à la mode, il y a une vingtaine d'années. Course de vélocipèdes.*

VÉLOCITÉ, s. f. Vitesse, rapidité : *La vélocité d'un cheval. La vélocité de la pensée.*

VÉNÉNEUX, EUSE, adj. Qui agit comme poison sur l'économie animale : *Champignons vénéneux.*

VÉNÉRABLE, adj. des deux genres. Digne de vénération, de respect : *Un vieillard vénérable. Une ruine vénérable.*

VÉNÉRATION, s. f. Respect profond et affectueux : *Il a une grande vénération pour ses vieux parents.*

VENETTE, s. f. Peur, inquiétude, alarme : *Avoir la venette.* C'est uu terme bas et populaire.

VENGER, v. a. Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage, de quelque acte coupable : *Venger son honneur dans le sang.*

VENIR, v. n. Se transporter dans le lieu : *Venir à Paris. D'où venez-vous ?* ‖ Au jeu de paume, un joueur dit à son compagnon : *Laissez-moi venir ce coup-là*, ce qui signifie Laissez-moi le jouer. ‖ Prov. et fig. *La balle vient au joueur*, L'occasion semble chercher ceux qui sont les plus capables d'en profiter. ‖ Au fig. *En venir aux mains*, Commencer à se battre : *On en vint aux mains avec les ennemis.* ‖ *En venir aux reproches, aux menaces, aux coups, aux prises*, Porter la dispute jusqu'aux reproches, aux menaces, aux coups, etc.

VENT, s. m. Mouvement de l'air qui se déplace : *Vent du nord. Il fait beaucoup de vent*

‖ Au fig. *Il va comme le vent*, Se dit d'un homme qui est très léger à la course. ‖ *Instruments à vent*, Instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit. ‖ *Fusil à vent*, Fusil où l'air comprimé dans la crosse fait le même effet, mais est beaucoup moins puissant quo la poudre dans les autres fusils.

VENTILATION, s. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs : *Opérer la ventilation d'une galerie de mine.*

VENTILATEUR, s. m. Appareil disposé pour produire du vent, pour donner de l'air.

VENTOUSE, s. f. Instrument de chirurgie ; vaisseau de verre ou de cuivre, qu'on applique sur la peau, et dans la capacité duquel on fait le vide : *Appliquer des ventouses.* ‖ *Ventouses scarifiées ou ventouses humides*, Celles après lesquelles on scarifie la peau.

VENTRE, s. m. La cavité du corps où sont les intestins : *Il a le ventre proéminent.* ‖ *Bas-ventre*, La partie inférieure du ventre.

VENTRICULE, s. m. T. d'anat. Se dit des cavités qui sont dans le corps, et principalement de celles du cerveau et du cœur : *Les ventricules du cœur sont deux compartiments situés à la partie inférieure de ce viscère.*

VENTRILOQUE, s. des deux genres. Se dit d'une personne dont la voix, rendue sourde et caverneuse, semble partir du ventre : *Un habile ventriloque.*

VENUE, s. f. Action de venir : *La venue du Messie.* ‖ *Il est d'une belle venue*, Se dit d'un Jeune homme grand et bien fait. ‖ Au jeu de quilles, Signifie le coup qui se joue en poussant, en jetant la boule de l'endroit convenu.

VÉRACITÉ, s. f. Habitude de dire la vérité : *La véracité d'un historien.*

VERBÉRATION, s. f. T. de physique. Vibration de l'air qui produit le son. Vieux mot.

VERBIAGER, v. n. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de choses. Il est familier.

VERDEUR, s. f. Apreté des fruits non mûrs ou du vin nouveau : *Ce vin conserve longtemps sa verdeur.* ‖ Au fig. La jeunesse et la vigueur des hommes : *La verdeur de l'âge.*

VERGE, s. f. Baguette longue et flexible. ‖ Membre viril. ‖ Au plur., Se dit de plusieurs menus brins de bouleau avec lesquels on fouette, on fustige : *Autrefois, on usait de verges pour corriger les enfants.* ‖ Dans la discipline militaire, *Faire passer quelqu'un par les verges*, c'était le faire passer entre deux rangs de soldats armés de verges dont ils frappaient les épaules nues du condamné. Ce genre de châtiment n'est fort heureusement plus en usage dans l'arméo française.

VERGOGNE, s. f. Honte : *C'est un homme sans vergogne. Il n'a ni honte ni vergogne.*

VÉRIDIQUE, adj. des deux genres. Qui aime et qui a l'habitude de dire la vérité : *Enfant véridique.*

VERMIFORME, adj. des deux genres. Qui a la forme d'un ver : *Appendice vermiforme.* ‖ T. d'anat. Se dit de certains muscles qui ont la forme d'un ver : *Les muscles qui amènent les doigts vers le pouce sont vermiformes.*

VERMIFUGE, adj. des deux genres. T. de méd. Se dit des remèdes propres à faire mourir les vers engendrés dans le corps humain, ou à les chasser : *Poudre vermifuge.*

VERRUE, s. f. Poireau, petite tumeur qui se forme à la surface du corps, surtout aux mains : *Il a les mains couvertes de verrues.* ‖ *Herbe aux verrues*, Héliotrope d'Europe.

VERSATILE, adj. des deux genres. Qui est sujet à tourner, à changer. Ne se dit guère qu'au moral : *Un esprit versatile.*

VERTÉBRAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport aux vertèbres : *La colonne vertébrale.*

VERTÈBRE, s. f. T. d'anat. Chacun des os qui, s'articulant les uns avec les autres, composent l'épine du dos, chez l'homme et chez un grand nombre d'animaux : *Vertèbres dorsales.*

VERTÉBRÉ, ÉE, adj. T. d'hist. nat. Se dit des animaux qui ont des vertèbres : *La grande division des animaux vertébrés.*

VERTEMENT, adv. Avec fermeté, avec vigueur : *Il nous a vertement réprimandés.*

VERTICALEMENT, adv. Perpendiculairement au plan de l'horizon : *Se tenir suspendu verticalement par les mains à l'échelle horizontale.*

VERTIGE, s. m. Tournoiement de tête, indisposition dans laquelle il semble, à ceux qui en sont atteints, que toutes choses tournent autour d'eux et qu'ils tournent eux-mêmes, lorsqu'ils sont sur une hauteur : *Avoir le vertige. Être pris de vertige.* ‖ Au sens moral, Égarement momentané : *Une fortune subite donne souvent le vertige.*

VERTIGO, s. m. Caprice, fantaisie : *Quel vertigo lui a pris !* ‖ Maladie des chevaux, tournoiement de tête.

VERTU, s. f. Disposition ferme, constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à fuir le mal : *Une personne d'une haute vertu. Les vertus domestiques. Les vertus civiques.*

VERVE, s. f. Chaleur d'imagination qui anime les auteurs dans la composition de leurs ouvrages : *Cet écrivain a une verve endiablée.*

VÉSICAL, ALE, adj. T. d'anat. Qui a rapport à la vessie : *Nerfs vésicaux. Catarrhe vésical.*

VÉSICULE, s. f. T. d'anat. Sac membraneux semblable à une petite vessie : *La vésicule du fiel.*

VESSIE, s. f. Sac ou réservoir musculo-membraneux servant à recevoir et à contenir l'urine : *Vider la vessie. Rupture de la vessie.*

VÉTÉRAN, s. m. Chez les Romains, Soldat qui, après avoir servi un certain temps, obtenait son congé et la récompense due à ses services. ‖ Se dit, chez nous, des Soldats qui, soit à cause de leur âge, soit par suite des blessures qu'ils ont reçues, formaient une compagnie de soldats sédentaires. ‖ Soldat aguerri : *Une armée de vétérans.* ‖ Dans les lycées, Élève qui redouble une classe.

VÉTILLEUX, EUSE, adj. Qui demande qu'on prenne des soins minutieux, qu'on fasse attention aux plus petits détails : *Un travail vétilleux.*

VEULE, adj. des deux genres. Mou, faible, sans vigueur : *Plante veule. Arbre veule.*

VEXER, v. a. Tourmenter, faire de la peine injustement à quelqu'un : *Vexer ses amis.*

VIABLE, adj. des deux genres. T. de méd. légale. Qui est assez fort, dont les organes sont assez bien conformés pour vivre : *Enfant né viable.*

VIANDE, s. f. La chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit, et particulièrement Chair musculaire : *Viande de bœuf. Viande de cheval.*

VIBRANT, ANTE, adj. Qui vibre, qui est mis en vibration : *Cordes vibrantes.* ‖ *Voix vibrante*, Voix forte et puissante. ‖ En méd. *Pouls vibrant*, Pouls qui est à la fois grand, dur, tendu et qui frappe les doigts d'une façon plus forte que d'ordinaire.

VIBRER, v. n. Exécuter des vibrations : *Une corde vibre. La voix vibre.*

VIBRATION, s. f. Mouvement très rapide qu'une lame, fixée à l'une de ses extrémités, ou une corde tendue par ses deux bouts, exécute en oscillant : *Les vibrations du diapason.*

VICE, s. m. Défaut, imperfection : *Vice de nature. Vice de conformation.* ‖ Habitude de la débauche, du libertinage : *Vivre dans le vice.*

VICE VERSA, loc. adv. Mots latins qui signifient Réciproquement.

VICISSITUDE, s. f. Changement de choses qui se succèdent les unes aux autres : *Vicissitudes des saisons.* ‖ Instabilité des choses humaines : *Les vicissitudes de la vie.*

VICTOIRE, s. f. Avantage qu'on remporte à la guerre sur ses ennemis, dans une bataille, au combat : *Victoire complète. Victoire chèrement achetée.*

VIDE, adj. des deux genres. Qui ne contient rien : *Une bourse vide.* ‖ *Avoir la tête vide*, Avoir peu d'idées, peu de sens. ‖ *Avoir le cœur vide*, Manquer d'affections.

VIE, s. f. L'état des êtres animés, tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement : *Vie humaine. Vie des animaux.* ‖ Durée de l'existence : *Souffrir toute sa vie.* ‖ Manière de vivre : *Vie paisible. Vie agitée.*

VIEUX, VIEILLE, adj. Qui est fort avancé en âge : *Un homme vieux. Un vieil arbre.*

VIELLE, s. f. Instrument de musique à cordes, dont on joue par le moyen de touches et d'une petite roue qu'on tourne avec une manivelle : *Un joueur de vielle.*

VIERGE, s. f. Fille, femme qui a vécu dans une continence parfaite : *Une jeune vierge.*

VIF, VIVE, adj. Qui est en vie, qui a beaucoup de vigueur : *Un homme vif. Un cheval vif.* ‖ Emporté : *Vous êtes trop vif.*

VIGILANT, ANTE, adj. Attentif, soigneux, appliqué, qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire : *Une sentinelle vigilante. Un maître de gymnastique doit être très vigilant, afin d'éviter les accidents.*

VIGUEUR, s. f. Force pour agir, énergie, courage, bravoure : *La jeunesse montre souvent plus de courage que de vigueur.*

VILLE, s. f. Assemblage d'un grand nombre de maisons : *Assiéger une ville.* ‖ *La Ville éternelle*, Rome.

VIN, s. m. Liqueur alcoolique résultant de la fermentation du jus de raisin, et qui sert de boisson : *Vin doux. Vin vieux. Le vin de Bordeaux convient aux convalescents.*

VINDAS, s. m. Machine composée d'un treuil vertical sur lequel s'enroule un câble. ‖ En gymnastique, Machine composée d'un poteau vertical et scellé en terre, à la tête duquel est fixée une manivelle à deux ou quatre branches, destinée à recevoir des cordes après lesquelles on se tient pour se lancer ensuite en faisant de grands pas et on tournant en rond. Cet exercice s'appelle *pas de géant* ou *course volante.*

VIOLE, s. f. Instrument de musique à sept cordes dont on joue avec un archet : *Cette sorte de viole s'appelait aussi viole d'amour.*

VIOLENT, ENTE, adj. Impétueux, qui agit avec force : *Un homme violent. Vent violent. Quelle violente tempête!*

VIOLON, s. m. Instrument de musique à quatre cordes dont on joue avec un archet : *Jouer du violon.* ‖ Prison contiguë à un corps de garde : *On l'a mis au violon.* Il est familier en ce sens.

VIOLONCELLE, s. m. Instrument de musique à quatre cordes, de même forme que le

violon, mais plus grand, et dont on joue aussi avec un archet.

VIRGINITÉ, s. f. État d'une personne vierge : *Garder, perdre sa virginité.*

VIRIL, ILE, adj. Qui appartient à l'homme en tant que mâle : *Sexe viril. Force virile.* ‖ *L'âge viril*, L'âge d'un homme fait.

VIRTUOSE, s. des deux genres, emprunté de l'italien. Homme, femme qui a des talents pour les beaux-arts, et particulièrement pour la musique : *Nous avons entendu un habile virtuose.*

VISAGE, s. m. La face de l'homme, la partie antérieure de la tête : *Visage long, blême. Elle a un visage fort agréable.*

VISCÈRE, s. m. T. d'anat. Nom de divers organes renfermés dans les grandes cavités du corps et dont l'action est plus ou moins essentielle à l'entretien de la vie : *Le cœur est un viscère.*

VISER, v. a. Regarder un but pour y lancer une pierre, un projectile d'armo à feu, une flèche, un javelot, etc. : *Viser son ennemi à la tête.*

VISION, s. f. T. de physique. Action de voir : *Les phénomènes de la vision.* ‖ Perception des choses dites surnaturelles : *Les visions des prophètes.* ‖ Imagination extravagante : *Elle a des visions.*

VISITE, s. f. Démarche d'une personne qui va voir chez elle une autre personne : *Visite de politesse.* ‖ Action d'un médecin ou d'un chirurgien qui parcourt les salles d'un hôpital pour examiner les malades et prescrire le traitement convenable : *Attendre la visite avec impatience.*

VITAL, ALE, adj. Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie : *Force vitale. Les mouvements vitaux.*

VITALITÉ, s. f. Disposition du corps organisé de façon à opérer les mouvements, les actions qui constituent la vie : *Certains animaux sont doués d'une vitalité extraordinaire.*

VITESSE, s. f. Qualité de ce qui se meut vite : *La vitesse du son est de* 133 *mètres par seconde.* ‖ Célérité, promptitude : *Il écrit avec vitesse.*

VIVANT, ANTE, adj. Qui vit : *Il est encore vivant. Les créatures vivantes.*

VIVAT, interjection empruntée du latin qui signifie : *Qu'il vive!* et dont on se sert pour applaudir une personne : *Vivat! vivat!* ‖ Cri approbatif : *Pousser des vivats.*

VIVIFIER, v. a. Donner de la vie et la conserver : *Le soleil vivifie les plantes.*

VIVRE, v. n. Être en vie, jouir de l'existence : *Les oiseaux vivent dans l'air et les poissons dans l'eau.* ‖ Se nourrir : *Les animaux carnassiers vivent de proie.* ‖ Se procurer les moyens de subsistance : *Vivre de son travail.*

VOCAL, ALE, adj. Qui sert à la production de la voix : *Les organes vocaux.* ‖ *Musique vocale*, Celle qui se chante.

VOCALISER, v. n. T. de musique. Parcourir en chantant une échelle de sons pour se former la voix : *Il vocalise.*

VOCIFÉRATION, s. f. Action de vociférer. Les anciens faisaient beaucoup pratiquer la *vocifération*, surtout après un certain temps d'exercices, pour fortifier la voix, en développant les organes de la respiration et de l'expiration.

VOCIFÉRER, v. n. Pousser des clameurs; parler avec l'accent de la colère : *Vociférer contre quelqu'un.*

VOIR, v. a. Percevoir par l'organe de la vue : *Je vois d'ici notre maison. Voir clair. Voir trouble. Voir double. Voir confusément. Voir de près. Voir de loin.*

VOIX, s. f. Le son qui sort de la bouche de l'homme : *Voix forte. Voix faible. Voix douce.* ‖ La voix, comme toutes les autres fonctions du corps, se développe en raison de l'exercice qu'on lui impose, en employant une méthode rationnelle.

VOLONTÉ, s. f. Faculté, puissance de l'âme par laquelle on veut : *Une volonté ferme vient à bout des plus grands obstacles.*

VOLTE, s. f. Mouvement du tireur d'armes pour éviter un coup de son adversaire : *Les deux champions firent des passes et des voltes.*

VOLTER, v. n. T. d'escrime, Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGE, s. f. Corde lâche avec laquelle certains bateleurs font des tours. ‖ Dans ces derniers temps, dans les gymnases, on faisait beaucoup d'exercices de voltige en se servant d'un ou de plusieurs trapèzes. Cetto pratique, qui a coûté la vie à plus d'une personne, est fort heureusement presque adandonnée; la gymnastique rationnelle ne pourra qu'y gagner. ‖ En terme d'équitation, L'art de monter à cheval légèrement et sans étriers.

VOLUPTÉ, s. f. Plaisir corporel et des sens : *Il y a de la volupté à boire quand on a soif.* ‖ Les plaisirs de l'âme : *Les savants trouvent de la volupté dans la découverte des vérités.*

VOMIR, v. a. Rejeter par la bouche, avec effort, des matières contenues dans l'estomac : *Vomir de la bile.* ‖ Au fig. *Vomir des injures*, Proférer des injures.

VOULOIR, v. a. Commander, exiger, avoir volonté : *Je veux qu'on m'obéisse.*

VOULOIR, s. m. Acte de la volonté, action

de vouloir. ‖ Disposition favorable ou défavorable : *Bon vouloir. Mauvais vouloir.*

VUE, s. f. La faculté par laquelle on voit; celui des cinq sens par lequel on perçoit la lumière et l'on distingue les couleurs : *Avoir une vue perçante.* ‖ Yeux : *Détourner la vue.* ‖ Dessein : *Avoir des vues sur quelqu'un.*

VULGAIRE, adj. des deux genres. Qui est commun, qui est reçu communément . *Opinion vulgaire.* ‖ Qui ne s'élève, ne se distingue par rien : *Des mérites vulgaires.* ‖ Qui est bas et trivial : *Langage, manières vulgaires.*

VULVE, s. f. T. d'anat. L'orifice oxtérieur du vagin.

WXYZ

WHIST, s. m. (*ouiste*). Jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, deux contre deux, ou à trois, avec un mort : *Jouer au whist.*

XÉRASIE, s. f. T. de méd. Maladie des cheveux, qui deviennent secs, cessent de croître et ressemblent à un duvet couvert de poussière.

XÉROPHTALMIE, s. f. T. de méd. Ophtalmie sèche, qui consiste en une cuisson, une démangeaison et une rongeur dans les yeux.

XIPHOÏDE, adj. T. d'anat. Prolongement qui termine la partie intérieure du sternum : *L'appendice xiphoïde.*

XYSTE, s. m. T. d'antiquité, Lieu couvert destiné, chez les Grecs, à divers genres d'exercices. ‖ Chez les Romains, Lieu découvert servant de promenade.

YATAGAN, s. m. Sabre turc courbé du côté du tranchant : *Il avait reçu sur la nuque un coup de yatagan.*

ZAGAIE, s. f. Javelot dont se servent les habitants du Sénégal et la plupart des peuples sauvages.

ZÉLATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui agit avec zèle pour quelque chose ou quelqu'un : *Les zélateurs de la foi. Les zélateurs de la liberté.*

ZÈLE, s. m. Affection vive, ardente, pour quelque chose, aussi bien dans son intérêt que pour l'intérêt des autres : *Le zèle pour le bien public. Il montre un grand zèle dans l'exercice de ses fonctions.*

ZOUAVE, s. m. Soldat de régiments spéciaux de l'armée d'Afrique. Ce corps, d'abord recruté parmi les indigènes, est aujourd'hui composé uniquement de Français : *La bravoure des zouaves est proverbiale.*

ZYGOMATIQUE, adj. des deux genres. T. d'anat. Qui appartient au zygoma, c'est-à-dire à l'os de la pommette. ‖ *Arcade zygomatique*, Arcade osseuse formée, au bas de la tempe, par l'os de la pommette et le temporal. ‖ *Muscles zygomatiques*, Les deux muscles qui tirent les coins de la bouche vers les oreilles et qui agissent principalement dans l'action du rire.

LISTE

DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

QUI ONT ÉCRIT SUR LA GYMNASTIQUE

AVEC LE TITRE DE LEURS OUVRAGES

AMAR-DURIVIER et **L.-F. JAUFFRET.** *La gymnastique de la jeunesse,* avec beaucoup de jeux représentés par des figures (1803). On y trouve de très bonnes observations sur l'importance des exercices.

AMOROS (Colonel). Deux volumes avec atlas (1838, chez Roret). Voir un passage qui ne manque pas d'intérêt sur l'histoire du *Trapèze*, page 339 du tome II ; puis des observations étendues sur l'importance du chant, accompagnant les exercices, page 85 du tome Ier. Il existe, en outre, un certain nombre de brochures de ce savant et courageux gymnaste. Elles ne se trouvent pas dans le commerce.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, sénateur. Passage extrait de sa préface de la *Gymnastique pratique* d cLaisné (1850 et 1879).

« Que les tendres mères l'apprennent, que les pères prudents se le disent sans » cesse : C'est mutiler l'homme et lui préparer bien des douleurs, bien des faiblesses » et bien des vices, que de ne point améliorer son corps, en le cultivant avec le soin » qu'on met à cultiver son esprit. »

BÉGIN, docteur en médecine. *Réflexion sur l'importance des chants appliqués aux exercices.*

BELÈZE, ancien chef d'institution à Paris. *Jeux des adolescents*, ouvrage illustré de 140 vignettes (4e édition, chez Hachette, 1872. *Jeux et gymnastiqve*).

BERTHIER (Marie-Joseph), docteur en médecine. *De l'exercice musculaire comme moyen thérapeutique* (1862. Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 31).

BIENVILLE (J.-D.-F. DE), docteur en médecine. *Traité des erreurs populaires sur la santé* (1775), très précieux ouvrage. J'en extrais le passage ci-dessous (page 53), où il est question de l'éducation des enfants :

« *Erreurs dans l'éducation morale.* On voudrait former l'éducation des enfants » avant leur corps. Ignore-t-on que jamais l'esprit ne se forme le premier sans acca- » bler l'autre. »

BLACHE, médecin à l'hôpital des Enfants. *Du traitement de la chorée par la gymnastique.* Rapport lu à l'Académie de médecine (chez J.-B. Baillière, 1855).

BOISSIER (Mlle Marie), professeur spécial de gymnastique dans les écoles communales de Paris. *Enseignement élémentaire de la gymnastique avec des données atiques à l'usage des examens* (881, chez Delagrave).

BOUCHARDAT, docteur en médecine. *De l'influence du travail et des exercices sur la santé* (1863, Germer Baillière).

BOUVIER, docteur en médecine. *Abus des exercices pour les enfants*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (1866, page 231).

BROUSSAIS (Casimir), docteur en médecine. *De la gymnastique considérée comme moyen thérapeutique et hygiénique* (1827). Voir, au sujet des enfants, ce qui se trouve à la page 3.

BRUNAUD (Étienne), docteur en médecine, 1819. Le savant ouvrage de cet auteur est rempli de documents dont tout le monde devrait prendre connaissance, tant ils sont propres à démontrer l'importance des exercices sur la santé.

CLIAS, professeur gymnasiarque de l'Académie de Berne. *Gymnastique élémentaire*, ornée de figures (1819).

CLIAS, ancien capitaine de marine au service de l'Angleterre. *Somascétique naturelle*, avec figures (1842).

LE MÊME. *Callisthénie pour l'éducation des jeunes filles* (1843).

COURTIVRON (vicomte de), chef de bataillon. *De la natation et de son application* (1824), ouvrage précieux pour tous les nageurs, contenant le récit de faits accomplis pendant le danger.

CROSILHES (H.), docteur en médecine de la Faculté de Paris. *Hygiène de la voix* (1847).

DALLY, professeur de gymnastique hygiénique et médicale, membre de la Société des sciences du Hainaut. *Du traitement rationnel de la phtisie pulmonaire par le mouvement gymnastique*, suivi d'un *Aperçu sur la nécessité d'introduire les exercices dans les familles* (1850). Bon ouvrage.

LE MÊME. *Cinésiologie ou Science du mouvement dans ses rapports avec l'éducation, l'hygiène et la thérapeutique* (Paris, 1857. Librairie centrale des sciences, rue de Seine, 13). Un fort volume de 800 pages.

DALLY, docteur en médecine, membre de la Commission de gymnastique au Ministère de l'instruction publique, professeur à l'École d'anthropologie, et **CHASSAGNE**, médecin-major de 1re classe, attaché à l'École normale militaire de gymnastique. *Influence précise de la gymnastique sur le développement de la poitrine, des muscles et de la force de l'homme* (1881, chez Masson, boulevard Saint-Germain).

LE MÊME. *Des déformations scolaires de la colonne vertébrale* (1879).

DANET, écuyer, syndic, garde des ordres de la Compagnie des maîtres en fait d'armes de la ville et faubourgs de Paris (1766). Ouvrage en deux volumes contenant un grand nombre de figures très remarquables comme dessin et justesse de pose.

D'ARGY, lieutenant au 34e de ligne, directeur du gymnase militaire de Lyon. *Gymnastique des Perses; Exercices des mils* (1839), ouvrage avec figures dans le texte.

DEMARQUAY, docteur en médecine et chirurgien. *Compte rendu de l'exposition de 1867. Appareils et ouvrages de gymnastique.* Très bonnes observations sur la nécessité de créer des gymnases spéciaux dans chaque arrondissement de Paris.

DESESSARTZ (J.-C.), médecin de l'Institut de Paris (1799). *De l'utilité des exercices* (page 338), *Exercices ordonnés par les anciens* (page 349), très bon ouvrage, utile à consulter, sur la manière d'élever les enfants.

DIO LEWIS, M.-D., proprietor of the Essex street gymnasium. Boston. Ouvrage en anglais orné d'un grand nombre de figures (1864).

DOCX, capitaine belge. *Gymnastique des jeunes filles et des demoiselles*, ouvrage orné de figures (1873).

DORONCIA BERNARDI, Napolitain (1838). Très bon traité de natation, orné de douze figures.

DRACHMANN, directeur d'un institut orthopédique à Copenhague (Danemark). Ouvrage en danois, orné d'un grand nombre de figures.

DUCASSE, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier. *Traité des vapeurs* (1782).

» Résumons, et disons que le plus souverain remède, et celui que je regarde comme » infaillible, est dans l'exercice, etc. » (Extrait de la page 126.)

EULER (Charles), professeur de gymnastique à Bruxelles. *Manuel de gymnastique élémentaire*, orné d'un grand nombre de figures (1864).

FABER (Pierre), jurisconsulte de Saint-Jorian, conseiller royal, ex-censeur des livres et président du sénat de Toulouse. *Agonistique* (combats des athlètes), ou *Traité des athlètes et des jeux gymniques* (*de lutte*), *de musique et du cirque chez les anciens,* ouvrage de 700 pages en grec et en latin (1595).

FOISSAC (P.), docteur en médecine de la Faculté de Paris. *Gymnastique des anciens comparée à celle des modernes* (1838, chez J.-B. Baillière.)

« Nous pouvons donc conclure, avec les observateurs et les philosophes de tous les » âges, que la gymnastique convenablement dirigée a l'influence la plus salutaire sur » le développement de nos organes; nous pouvons proclamer avec Sydenham que, » de tous les remèdes de la médecine, il n'en est pas un seul qui puisse lui être comparé dans ses effets bienfaisants. » (Extrait de la page 89).

FOURNIER (Mme), sous-inspectrice de la gymnastique dans les écoles communales de Paris. *Traité élémentaire de mouvements préparatoires, servant d'introduction aux exercices gymnastiques* (1880, chez Picard-Bernheim).

GEORGI (A.). *Kinésithérapie ou Traitement des maladies par le mouvement, selon la méthode de Ling* (1847, chez G. Baillière), très bon ouvrage à consulter avec soin.

HILLAIRET, docteur en médecine, membre de l'Académie de médecine et de la Commission de gymnastique au Ministère de l'instruction publique. *Rapport* scientifique, et précis intitulé : *De la marche des exercices gymnastiques depuis les temps anciens jusqu'à nos jours* dans l'*Enseignement gymnastique* de 1869.

HUFELAND (C.-W.). *L'art de prolonger la vie ou la Macrobiotique*, nouvelle édition française augmentée de notes, par le docteur Pellagot (chez J.-B. Baillière, 1871). *Gymnastique,* page 464.

JARRY (de) **DE BOUFFÉMONT.** *Manuel de gymnastique éclectique.*

LABAT-DUROUCHAUX, docteur en médecine. *De la gymnastique au point de vue de l'hygiène, et de son influence sur le développement général de l'homme* (1852, Rignoux, imprimeur, rue Monsieur-le-Prince, 31.)

LE BLOND (N.-A.), docteur en médecine. *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale,* orné de 80 figures dans le texte (chez J.-B. Baillière et fils, 1877).

LOCKE, philosophe anglais. *De l'éducation des enfants*, traduit par M. Coste (publié à Amsterdam en 1737).

» Nous sommes généralement assez avisés pour songer à discipliner ces animaux » dans le temps qu'ils sont fort jeunes, et à dresser de bonne heure tout autre créature » de cet ordre que nous voulons employer à notre usage. Nous ne manquons en ce » point qu'à l'égard des créatures que nous mettons au monde. » (Extrait de la page 45.)

LONDE (Charles), docteur en médecine de la Faculté de Paris. *Gymnastique médicale* (1821).

« La bienfaisance du gouvernement, auquel une plume plus exercée que la mienne » saura mieux représenter les avantages inappréciables de l'éducation physique, trop » négligée de nos jours, donnera, nous l'espérons, à ces établissements utiles, non

» pas cet éclat éblouissant et fastueux dont doivent être nécessairement environnés les
» spectacles, mais la grandeur et la majesté dues à tout ce qui contribue directement
» au bonheur de l'homme et prépare en même temps et la force et la gloire des
» États. » (Extrait de la page 232.)

MALLET (F.-L.-E.), docteur en chirurgie de la Faculté de Paris. *Manuel pratique d'orthopédie*, avec figures (1835).

MATHIAS ROTH, écrivain anglais. *Scientific physical education*, ouvrage orné de figures (1862).

MERCURIALIS. *De Arte gymnastica libri sex* (1577), ouvrage écrit en latin et en grec, avec figures représentant les exercices des anciens : haltères, plaques de plomb, disques, pugilat, etc.

NICANDER (C.-M.). *Gymnastique rationnelle suédoise*, avec figures représentées par de simples traits (1874).

PAIMPAREY (E.-G.), docteur en médecine. *Essai sur les avantages de la gymnastique pour l'éducation physique et morale des jeunes gens* (imprimerie de Didot le jeune, rue des Maçons-Sorbonne, 15, 1830). Précieuse thèse rappelant les phases des exercices des anciens d'une façon très claire.

PAZ (Eugène). *Moyen de prolonger l'existence et de prévenir les maladies* (1870).

LE MÊME. *Rapport à M. Jules Simon sur l'enseignement de la gymnastique* (1870)

LE MÊME. *Gymnastique raisonnée* (1876).

PHÉLIPPEAUX, docteur en médecine, chirurgien de la marine. *Étude pratique sur les frictions et le massage ou Guide du médecin masseur* (1869).

RÉVEILLÉ-PARISE (J.-H.), membre de l'Académie de médecine. *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savants, hommes d'État, jurisconsultes, administrateurs, etc.*, par le docteur Ed. CARRIÈRE, lauréat de l'Institut [Académie des sciences] (chez J.-B. Baillière, 1881). *Gymnastique* (page 253).

SABBATHIER, professeur au Collège de Châlons-sur-Marne, secrétaire perpétuel. de la même ville. *Des exercices du corps chez les anciens, pour servir à l'éducation de la jeunesse* (1772). Pour l'instruction d'un professeur de gymnastique, relativement à tout ce qui s'est pratiqué chez les anciens en fait de gymnastique, cet ouvrage est d'une clarté précieuse. Les deux passages ci-dessous montrent combien cet auteur était précis dans ses observations, publiées il y a cent dix ans.

« Il s'en faut beaucoup, néanmoins, que le corps humain ne tire une pareille utilité
» des différentes sortes d'exercices, dont les anciens, guidés par le pur instinct ou
« éclairés par la raison, se sont avisés ; car, parmi ces exercices, il y en a quelques-
» uns qui sont accompagnés d'agitations si violentes et de contorsions si peu natu-
» relles, qu'ils ne semblent nullement propres à entretenir les ressorts de notre ma-
» chine dans le juste équilibre, qui doit en établir la bonne constitution. Tels sont,
» par exemple, le pugilat, le pancrace, les sauts périlleux des voltigeurs, etc., qui ne
» sont bons, tout au plus, qu'à l'acquisition d'une force et d'une impétuosité brutale,
» ou d'une agilité qui tient du prestige ; qualité dont tout le mérite se borne à se
» produire en spectacle aux yeux du peuple, toujours amoureux de ce qui lui paraît
» surprenant et outré. » (Extrait de la page 4.)

« Aussi rien n'est-il plus propre à rendre la taille libre et dégagée, à former un
» corps bien proportionné, à donner à toute la personne un air aisé, noble, gracieux,
» en un mot, une certaine politesse d'extérieur, s'il est permis de parler ainsi, qui
» prévient toujours en faveur de ceux qui se sont familiarisés avec cette sorte d'exer-
» cice. » (Extrait de la page 10, *Sur la danse*.)

SCHMITZ (Pierre), professeur de gymnastique à l'Athénée royal, à l'Institut supérieur de demoiselles et aux écoles communales de Liège, ouvrage orné de figures dans le texte (2e édition, 1870, chez J.-B. Baillière).

LE MÊME. *Traité de gymnastique d'application. Leçon de plancher*, avec figures (1871, chez J.-B. Baillière).

SCHREBER (D.-G.-M.), docteur en médecine et chirurgie, directeur de l'Institut orthopédique et médico-gymnastique à Leipzig. Ouvrage traduit de l'allemand par H. Van Oordt, orné de figures (1856, chez Victor Masson).

LE MÊME. Autre ouvrage avec figures (1857).

SEGOND, docteur en médecine. Extrait des *Archives de médecine. Recherches expérimentales sur la phonation* (1849). Très bon ouvrage concernant la voix, utile à consulter.

SÉGUIN (Édouard), professeur. *Traitement moral, hygiène et éducation des idiots, etc.* (chez J.-B. Baillière, 1846).

« Le premier besoin des peuples et des individus, c'est celui de la force qui fait » que l'homme va, agit, lutte, triomphe et sauvegarde sa vie au milieu des ostacles » qui l'environnent ou l'assaillent.

» Ce besoin a fait inventer dans tous les temps des exercices propres à accroître les » forces destinées à triompher dans cette lutte.

» Le Parthe et l'Arabe se livrent avec fureur à l'équitation; le Romain, plus con- » fiant dans sa valeur personnelle, inventa la gymnastique pédestre et militaire; le » Grec, qui raffina sur tout, créa la gymnastique savante; le chevalier inventa la gym- » nastique féodale, qui fut à la fois le signe et la réalité de sa supériorité véritable- » ment héréditaire pendant plusieurs siècles.

» Mais il était donné à un de nos contemporains de formuler cet art avec la précision » qui caractérise les œuvres véritablement scientifiques de notre époque : non seule- » ment le livre et les travaux de M. Amoros laissent peu à désirer sous le rapport » pratique, mais ils sont, à mon sens, le dernier mot possible de la théorie; et si l'on » avait à reprocher quelque chose à cet homme noblement tenace, ce serait de n'avoir » pas criant de rebuter par l'immensité des détails et des aperçus dans lesquels il est » entré. » (Extrait de la page 348. *Éducation du système musculaire.*)

SIMON (Jules). *De la réforme de l'enseignement secondaire* (2e édition, chez Hachette, 1874). Lire le passage concernant la gymnastique, page 135.

THIERRY (Alex.), docteur en médecine, membre du Conseil général. *Sur l'enseignement et les exercices gymnastiques*, Rapport fait au Comité central d'instruction primaire (chez J.-B. Baillière, 1848).

« Dans les collèges, j'ose le dire, on surcharge trop la mémoire de nos enfants; on » leur fait apprendre trop de choses et trop vite; ils arrivent dans la vie épuisés; ils » savent, mais ils ne peuvent plus produire. » (Extrait de la page 10.)

Ce rapport a été fait à la suite d'un concours qui a eu lieu en 1848 pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles communales de Paris. M. Clias a été nommé directeur, fonctions qui eurent peu de durée.

TISSOT (Clément-Joseph), Suisse d'origine, ancien inspecteur des hôpitaux militaires et chirurgien en chef des armées. *Gymnastique médicinale et chirurgicale* (1780).

Pour un professeur qui veut se perfectionner dans l'art de la gymnastique, ainsi que dans la pratique du massage et des frictions, cet ouvrage est extrêmement précieux. J'ai eu le bonheur de me le procurer au moment de mes premiers essais dans les hôpitaux. Il a été pour moi un guide sûr et m'a aidé puissamment à obtenir des guérisons.

J'en extrais quelques passages :

« Le mouvement peut souvent tenir lieu de remèdes, et tous les remèdes du monde » ne peuvent pas tenir lieu du mouvement.

» Ajoutons que le mouvement ne peut procurer tant d'avantages au corps, sans » que l'âme ne se ressente en même temps de ses bons effets. » (Page 26.)

« Il est peu de personnes qui n'aient été dans le cas de s'agiter et de faire plus » d'exercice dans certains temps que dans d'autres. Que ces personnes observent » l'époque de leur vie où elles auront joui d'une meilleure santé, ce sera celle-là. » (Page 31.)

LE MÊME. *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1784).

« Une fille qui, à l'âge de dix ans, lit quand elle devrait courir, est à vingt une » femme à vapeurs et non une bonne nourrice. » (Tome II, page 443.)

TRIAT et **DALLY**. *De la gymnastique appliquée à la régénération physique de l'homme* (1847, rue des Bons-Enfants, 26). Brochure à consulter.

VAN GELDER, docteur en médecine, inspecteur des écoles communales. *De l'Anatomie et la physiologie appliquées à la gymnastique* (chez Fauré et Nathan, 16, rue de Condé. Prix, 2 fr. 50.)

ZIMMERMANN (Wilhelm), docteur en médecine; directeur de l'Institut médico-gymnastique suédois à Paris, membre associé libre de la Société médicale de Clermont-Ferrand [Médaille d'honneur (choléra 1855)]. *Aperçu général sur la gymnastique, suédoise, pédagogique, hygiénique, thérapeutique, militaire et esthétique*, présenté à la Commission chargée de l'organisation de la gymnastique en France. Très bon ouvrage, utile à consulter (1868, chez Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144).



Paris. — Imprimerie Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La gymnastique à l'école maternelle. 1 vol. in-8°. . . 2 fr.

Gymnastique classique, avec chants notés et figures dans le texte. 3e édit. 1 vol. in-8°. . . . . 3 fr. 50

Gymnastique des demoiselles, à l'usage des écoles normales, des lycées et collèges de jeunes filles, des pensions et écoles. Ouvrage indispensable aux aspirantes aux brevets de capacité. 4e édition ornée de 140 figures et de 7 planches. 4 fr.

Recueil de chants spéciaux notés et numérotés pour rythmer les exercices gymnastiques et fortifier la voix, ainsi que tous les organes qui concourent à son action. 4e édit. 1 vol. in-8°. . . . . 1 fr. 75

Gymnastique pratique. Contenant la description des exercices, la construction et le prix des machines. Ouvrage destiné aux familles, aux établissements d'éducation, aux corps militaires. 2e édit. 1 vol. in-8° . . . . 9 fr.

Théorie de la barre ferrée Laisnée ou Xylofer, avec figures dans le texte. 2e édition. 1 vol. in-8° . . . . 3 fr.

Applications de la gymnastique à la guérison de quelques maladies. Avec des observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique. 2e édition . . . . 7 fr.

Notions pratiques sur les exercices du corps appliqués aux différents âges . . . . 1 fr. 50

Traité élémentaire pour l'enseignement de la natation à sec et dans l'eau, avec fig. dans le texte. 1 vol. in-8°. 1 fr. 25

Du massage, des frictions et manipulations appliqués à la guérison de quelques maladies, avec figures dans le texte. 1 vol. in-8°. 4 fr. 50

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.